This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

# Revue archéologique

Digitized by Google

R. 1. 74.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE
# ARCHÉOLOGIQUE

---

JUILLET—DÉCEMBRE 1889

Digitized by Google

*Droits de traduction et de reproduction réservés.*

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

# REVUE
# ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

---

**TROISIÈME SÉRIE. — TOME XIV**

JUILLET—DÉCEMBRE 1889

---

INDIANA UNIVERSITY
LIBRARY

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1889

ARCHAEOLOGY

ASHMOLEAN MUSEUM
DUPLICATE
SOLD BY AUTHORITY

Digitized by Google

399162

Digitized by Google

# ÉTUDES
# SUR QUELQUES CACHETS
ET
## ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

(*Suite*[1])

---

## LXXX

ANNEAU DE FIANÇAILLES OU DE MARIAGE DE MARCUS ET DE NIVIA.

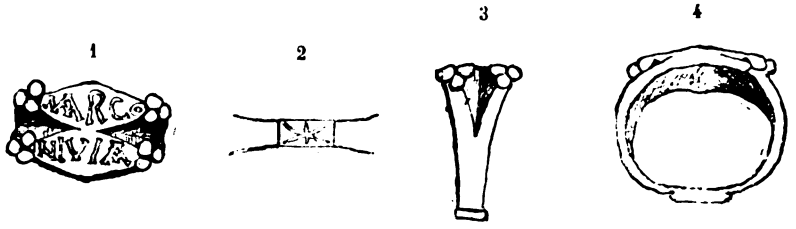


Nous reproduisons ici une belle bague en or, qui appartient au Musée archéologique Saint-Jean et Toussaint de la ville d'Angers[2] et dont M. A. Michel, le savant conservateur-adjoint du dit Musée, m'a très obligeamment adressé des dessins, exécutés par lui à mon intention[3].

1. Voir la *Revue archéolog.*, 3e série, année 1864, t. I, p. 141 ; t. II, p. 1, 193, 257 ; année 1885, t. I, p. 168, 305 et 348 ; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321 ; année 1886, t. I, p. 20, 216 et 341 : t. II, p. 1, 40, 137 et 313; année 1887, t. I, p. 47, 180 et 289; t. II, p. 42 et 295; année 1888, t. I, p. 23 et 296; t. II, p. 175; année 1889, t. I, p. 38 et 309.

2. Elle est inscrite au catalogue de ce Musée sous le n° 121 B. C'est M. Robert de Lasteyrie, mon savant confrère à la Société des Antiquaires, qui m'a signalé l'existence de ce curieux bijou.

3. Je suis redevable au même archéologue des dessins d'anneaux sigillaires décrits dans les quatre notices qui suivent la présente, comme aussi des renseignements qui s'y rapportent. Je me fais un devoir de lui exprimer ici toute ma gratitude.



Digitized by Google

Elle a été trouvée, en 1869, au cours de fouilles opérées à Angers, place du Ralliement, sur l'emplacement de l'ancienne église collégiale de Saint-Mainbœuf.

Ce très intéressant bijou, qui pèse 2gr,90, a 18 millimètres d'ouverture, 2 millim. d'épaisseur à la baguette, et 20 millim. dans sa plus grande hauteur. Il est orné d'un chaton, ménagé à même le métal et divisé en deux compartiments de forme losangée, superposés et se touchant par leurs angles obtus. Ces deux losanges ont chacun 6 millimètres de hauteur sur une largeur de 13 millimètres. Aux deux points de réunion de la baguette et de chaque losange, il y a trois globules ou cabochons en or, disposés en feuilles de trèfle et qui sont, comme nous l'avons remarqué si souvent, un des traits principaux de la fabrique mérovingienne. Des deux côtés de l'anneau, à mi-hauteur, entre les deux groupes de cabochons, on a pratiqué une profonde intaille, destinée à faire ressortir, par ses ombres, le relief des deux losanges.

Dans la partie opposée au chaton ci-dessus décrit, l'anneau a un renfort, formant un plus petit chaton carré long, qui a 4 millim. de hauteur sur une largeur de 7 millim. 1/2, et où l'on a gravé un chrisme.

Les deux losanges du chaton principal portent, l'un (le supérieur) :

**MARCO** (les lettres **MA** liées),

et l'autre :

**NIVIA.**

C'est évidemment là une bague de fiançailles ou de mariage.

M. Parrot, qui avait dirigé les fouilles, annonçait, dans une note qu'il adressa en 1870 au Comité des travaux historiques, qu'elle avait été recueillie, ainsi que deux autres bijoux en or, « *avec un squelette de femme*, d'une parfaite conservation, dans un sarcophage en calcaire coquillier, enfoui sous l'emplacement du chœur de l'ancienne collégiale de Saint-Mainbœuf[1] ».

1. *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, t. II, année 1870, p. 417-418.

Digitized by Google

Tout récemment, interrogé, à ma prière, par M. A. Michel, M. Parrot a été moins affirmatif. Il a déclaré n'avoir pas vu lui-même le tombeau; mais il a dit tenir de la bouche des terrassiers qui avaient exécuté les fouilles, « qu'il y avait deux sépultures côte à côte »; il persistait d'ailleurs à croire que, « malgré ses dimensions un peu fortes », l'anneau était celui d'une femme[1].

Le Musée Saint-Jean a reçu de M. Parrot, outre la bague qui nous occupe, une fibule et une épingle ayant la même provenance; on avait aussi découvert, d'après le récit des ouvriers, un collier en or avec croix, un bracelet formé d'un fil d'or enroulé en spirale et une fibule, qui avaient été déjà vendus quand l'éveil fut donné, et qui n'ont pu être retrouvés[2].

La nature de ces objets de toilette dénote bien une sépulture féminine : mais si deux tombes juxtaposées (peut-être celles des deux époux) ont été fouillées au même endroit, il est difficile de savoir aujourd'hui quelle est celle d'où provient notre anneau.

Si d'ailleurs ce point reste incertain, il en est un qui me semble ne pouvoir guère souffrir de doute : à savoir que le bijou a dû être porté (du moins en premier lieu) par le mari, car les deux noms *Marco Nivia* semblent bien signifier : *à Marcus, Nivia,* c'est-à-dire *don de Nivia à Marcus.* C'est conséquemment celui-ci qui aurait, le premier, possédé la bague de mariage[3]. A la vérité, il y a des exemples de noms de propriétaires d'anneaux inscrits au datif ou à l'ablatif, mais c'est par exception, car ils sont généralement au nominatif ou au génitif, et quand il y a deux vocables inscrits sur le chaton, ils sont toujours au nominatif, ou du moins il en est ainsi dans tous les spécimens que nous connaissons[4].

Il reste à examiner une dernière question sur laquelle des

1. Lettre de M. Michel, du 31 mars 1889.
2. *Ibid.*
3. Dans l'hypothèse même où l'anneau aurait été trouvé dans la sépulture féminine, ne pourrait-on pas admettre que, Marcus étant décédé le premier, Nivia aurait gardé le bijou, qui, à la mort de celle-ci, aurait été enseveli avec elle.
4. Voir les nos I, XXIV, XLIII et XLIV des présentes Études.

Digitized by Google

dissentiments se sont produits : à quelle époque faut-il rapporter la fabrication de notre anneau ?

A la suite de la communication que M. Parrot avait adressée en 1870 au Comité des travaux historiques, M. J. Quicherat, chargé d'en rendre compte, fit observer que ces objets « s'éloignaient, par leurs formes, des produits connus et classés de l'art mérovingien ».

« Ils sont, ajoutait le savant archéologue, plus lourds et dépourvus d'incrustations cloisonnées et d'une ornementation tout à fait confuse. S'ils sont mérovingiens, c'est à la limite extrême de cette époque qu'il faut en placer l'exécution, et je crois qu'on aurait autant de raison de les attribuer au règne de Pépin ou au commencement de celui de Charlemagne. » M. Quicherat concluait qu'on devait se borner à les rapporter « au VIIIe siècle, sans préciser s'ils étaient du commencement ou de la fin[1] ».

Nous ne croyons pas pouvoir nous ranger à cette opinion.

En effet, loin de s'écarter des formes des produits de l'art mérovingien, notre bague en présente les caractères distinctifs :

1° Les cabochons disposés en fleurs de trèfle, que nous avons signalés bien des fois dans les anneaux de cette période[2], et qui suffiraient, à nos yeux, pour en déterminer le classement;

2° La division du chaton en deux compartiments, et spécialement en deux losanges superposés, tels qu'on les remarque dans une bague provenant des sépultures mérovingiennes de Bourgogne[3], ou en deux ovales superposés, comme on les voit sur la belle bague de *Dommia*[4], et sur l'anneau de fiançailles ou de mariage de *Baubulfus* et *Haricufa* ou *Haricuba*[5], qui sont incontestablement de fabrique mérovingienne;

1. *Rev. des Soc. sav.*, 5e série, t. II, année 1870, p. 417-419.
2. Voir, dans les présentes Études, les notices III, IV, VI, XIX, XXVIII, XXXIII, XLI, XLII, LXI et LXXII. Parmi les anneaux qui seront publiés dans la suite de notre travail et dont nous avons les dessins sous les yeux, il y en a six autres qui offrent le même ornement.
3. N° LXXVI des présentes Études.
4. N° XX des présentes Études. Cette bague est actuellement en ma possession.
5. *Ibid.*, n° XLIII.

Digitized by Google

3° L'objection tirée de l'absence d'incrustations cloisonnées est d'autant moins fondée, que, non seulement il existe beaucoup d'anneaux de la même époque, dépourvus de ce genre d'ornements, mais qu'il en est toujours ou presque toujours ainsi pour ceux de ces bijoux qui portent des inscriptions [1];

4° Enfin, loin d'être lourd et confusément dessiné, notre bijou, avec ses losanges séparés par une intaille profonde et accosté de quatre feuilles de trèfle, ne manque pas d'élégance, et dénote un art frappé, il est vrai, de décadence, mais non entièrement dégradé comme il le fut au VIIIe siècle.

C'est donc au VIIe siècle et au milieu plutôt qu'à la fin, qu'il convient, suivant nous, de placer la date de la confection de l'anneau de *Marcus* et *Nivia*.

## LXXXI

### ANNEAU SIGILLAIRE D'ANTONINUS

1 2 3

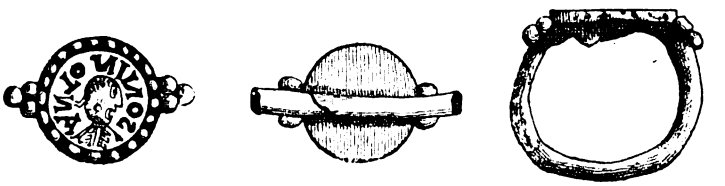

Voici un bijou en or trouvé aux environs de Craon (Mayenne)[2]. Après avoir fait longtemps partie de la collection de M. Mordret, à Angers, il est aujourd'hui en la possession de M. Toutain, qui réside dans la même ville [3].

1. Il est en effet très difficile de concilier la présence d'une inscription sur le chaton avec une ou plusieurs incrustations.
2. Craon est un chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Château-Gontier.
3. Lettre de M. A. Michel, du 15 décembre 1887. Les dessins reproduits en tête de cette notice sont l'œuvre du savant antiquaire.

Digitized by Google

Il pèse 12gr,50 et a 20 millimètres d'ouverture; l'épaisseur de la baguette est de 2 à 3 millimètres; le chaton, soudé sur la baguette, est de forme ronde, a 18 millimètres de diamètre, et est accosté, aux deux points de soudure, de trois globules ou cabochons en or, disposés en feuilles de trèfle, qui sont, suivant une observation fréquemment répétée, un des signes et peut-être le signe le plus caractéristique de l'orfèvrerie mérovingienne.

Au centre du chaton est gravé un buste habillé, semblable à celui que l'on voit sur la plupart des tiers de sou d'or de la première race. La tête, de profil, porte, relevé sur la nuque, un appendice pareil à celui qui, à la même place sur ces monnaies, représente l'extrémité du bandeau royal.

Autour du buste est inscrit un nom, probablement celui du propriétaire de la bague sigillaire :

ANTONINOϹ

Le tout est dans un cercle perlé, qui sert de bordure au chaton.

M. Godard-Faultrier adressa, en 1865, au Comité des travaux historiques, une empreinte du chaton, et, dans la note qu'il y joignit, il exprima l'opinion que le bijou appartenait à l'époque mérovingienne; le procès-verbal de la délibération du Comité sur ce sujet se termine ainsi : « Examen fait de cette empreinte, on s'accorde à reconnaître que M. Godard-Faultrier ne s'est pas trompé. La gravure de cet anneau *semble être une copie de quelque camée antique, exécutée vers le* VIIe *siècle de notre ère*[1]. »

Cette dernière appréciation est d'autant plus étrange, que, d'une part, l'effigie, d'un dessin grossier et d'un travail barbare, n'offre rien qui permette un rapprochement avec les produits de l'art antique, et qu'elle est, au contraire, un type assez usité dans le monnayage du milieu du VIIe siècle[2].

La terminaison *-os*, forme grecque du nominatif de la première déclinaison et qui est là pour *-us* (*Antoninus*), se présente pour

1. *Rev. des Soc. sav.*, 1865, t. Ier, p. 145.
2. On peut notamment la comparer aux nos 73 et 74 des monnaies mérovingiennes du Limousin. Voir notre Description de ces monnaies, p. 173 et les planches.

Digitized by Google

la première fois sur un anneau-cachet, tandis qu'elle se rencontre fréquemment dans les vocables de monnayers de l'époque mérovingienne[1].

## LXXXII

BAGUE SIGILLAIRE TROUVÉE A MARTIGNÉ-BRIANT (MAINE-ET-LOIRE)

1 2 3

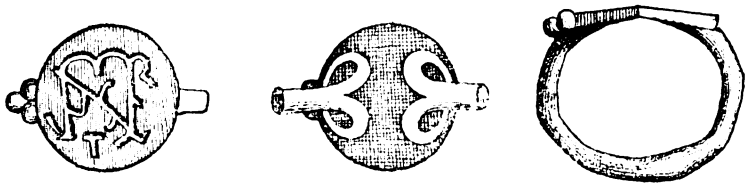

Cette bague, qui est en argent, a été trouvée vers 1870, à Martigné-Briant, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire), avec une fort belle plaque de ceinturon, dans un tombeau mis à découvert pour creuser les fondations d'un mur. Elle fait partie de la collection particulière de M. A. Michel, conservateur-adjoint du Musée Saint-Jean et Toussaint d'Angers, qui a bien voulu la dessiner pour nous et nous donner sur sa provenance les renseignements qui précèdent[2].

Cet anneau pèse 8gr,25; il a 23 millimètres d'ouverture; le chaton, de forme ronde et de 19 millimètres de diamètre, est soudé sur une mince baguette, qui se prolonge sous le chaton en une double patte. Il était primitivement accosté, aux deux points de soudure, de trois globules ou cabochons en argent, qui y étaient également soudés et disposés en feuille de trèfle. Cet ornement a disparu du côté gauche (à droite du lecteur).

1. Ainsi nous trouvons dans la *Liste des noms d'hommes*, etc., dressée par notre savant confrère Anat. de Barthélemy : *Aegulfos*, *Alafredos*, *Beroaldos*, *Esperios*, *Gemellos*, *Ilomaros* (pour *Filomaros*), *Launoveos*, *Leonardos*, *Maretomos*, *Niviardos*, *Ricomerios*, *Teodufos* et *Tottos*. (*Biblioth. de l'École des chartes*, 6e série, t. I.)

2. Lettre du 15 décembre 1887.

Digitized by Google

Sur le chaton, on voit un monogramme, dans lequel, en partant de la lettre A qui est à sa base droite (à gauche du lecteur), on reconnaît les caractères suivants : le M cursif (ᗰ) gravé au sommet; au bas de la deuxième perpendiculaire, une petite barre horizontale dirigée vers l'intérieur du monogramme et qui en fait un L; au sommet de la même perpendiculaire, un R appendu, et au-dessous un E; le T gravé à la partie inférieure et centrale; le V attaché à la base de la première perpendiculaire, et enfin le S placé en travers de la barre intérieure oblique; ce qui donne, pour l'ensemble, en redoublant l'emploi du A :

ALMARETVS

ou bien :

AMALRETVS

On trouve, à l'an 680, la mention d'un personnage appelé *Almare*, qui a souscrit la charte de donation de Nizezius et d'Ermintrude en faveur de l'abbaye de Moissac[1]; il ne manque à son nom que le groupe terminal *-tus*, pour être semblable à celui d'*Almaretus*[2].

D'un autre côté, le vocable *Amalradus*, que nous fournit le Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés[3], et celui d'*Amalrat*, qui est dans Goldast[4], sont bien approchants de la forme *Amalretus*. En outre, le thème *Amal* est entré dans la composition d'un grand nombre de vocables mérovingiens[5]. C'est pourquoi, sans faire un choix définitif entre les deux leçons indiquées, nous croyons devoir exprimer notre préférence en faveur de la seconde.

1. Pardessus, *Dipl. et ch.*, t. II, p. 185.
2. Il y a dans le testament de Saint-Yrieix (*Ibid.*, t. I, p. 139) la mention d'un *Amaretus*, dans le nom duquel il suffirait d'introduire un *l* pour avoir la forme *Almaretus* ou *Amalretus*.
3. Nouvelle édition par A. Longnon, in-8°, 1886, p. 243. On sait que ce document a été rédigé à la fin du règne de Charlemagne ou au commencement du règne de Louis le Pieux.
4. *Rer. Alamannicar. scriptores*, in-fol., 1759, t. II, p. 120.
5. Tels que *Amal-garius*, *Amal-gis*, *Amal-ricus*, *Amal-trudis*, etc., etc.

Digitized by Google

## LXXXIII

### ANNEAU-CACHET PROVENANT DES FOUILLES DE LA PLACE DU RALLIEMENT, A ANGERS

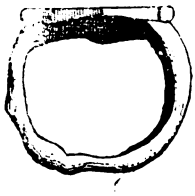

Cet anneau, dont M. Michel nous a fourni les dessins, a été trouvé dans les fouilles opérées de 1867 à 1870, dans la place du Ralliement à Angers, et déposé au Musée de Saint-Jean et Toussaint par M. Parrot, qui avait dirigé ces fouilles [1]. Il est en bronze et pèse 5gr,50; il a 20 millim. d'ouverture; la baguette a une épaisseur de 2 à 3 millimètres. Le chaton, de forme ronde, est pris dans la masse; aux points de jonction avec la baguette, il y a deux cabochons également ménagés dans le métal, qui rappellent les trois cabochons ou globules que nous avons si fréquemment rencontrés dans les bagues de cette époque.

Le chaton est décoré d'un monogramme composé ainsi qu'il suit : au centre, M et A; au-dessous, RI; au-dessus, un O; à droite (côté gauche du lecteur), un S rétrograde, et au sommet du monogramme, un E; à gauche (côté droit du lecteur), une croix.

Nous avons, pour l'ensemble :

+ MARIOSE

Le nom de *Mariosa* se trouve dans le testament de Saint-Yrieix, de 573 [2]. La déclinaison au génitif implique la présence du terme

1. Lettre de M. A. Michel du 15 décembre 1887.

2. « Partenio cum uxore sua *Mariosa*. » Pardessus, *Dipl. et ch.*, t. Ier, p. 139. Il est à remarquer que le nom de l'époux de Mariosa est le même que celui d'un évêque de Javouls au VIe siècle (Grég. Tur., *Hist. Franc.*, IV, 40), et d'un ministre du roi d'Austrasie Théodebert Ier. (Id., *ibid.*, III, 36.)

Digitized by Google

*Signum* ou *Sigillum*, dont le S du monogramme est ici l'initiale, en même temps qu'il entre dans la composition du vocable, ainsi d'ailleurs que nous l'avons déjà observé au cours des présentes Études.

## LXXXIV

### ANNEAU SIGILLAIRE DE JUNIANUS

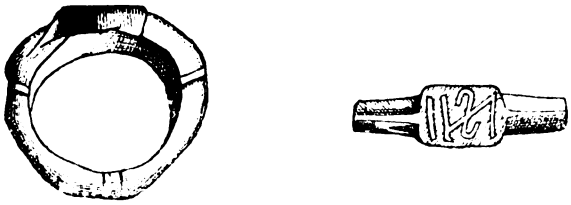

Voici une bague en bronze inédite, qui a été trouvée à Saint-Pierre-du-Lac (Maine-et-Loire)[1], et appartient à la collection de M. Bonvous, à Angers[2].

Elle a 20 millimètres d'ouverture; la baguette a, du côté du chaton, 4 millim. d'épaisseur, et du côté opposé, 2 millim. seulement. Le chaton, pris dans la masse, a la forme d'un carré long de 10 millimètres sur 8 de hauteur; il est décoré d'un monogramme comprenant, en partant de la gauche du lecteur, un I isolé, puis un V formé par l'angle inférieur du N; le N; un A non barré formé par l'angle supérieur de la même lettre, et le S final, ce qui donne, pour l'ensemble, IVNANVS et avec le I redoublé :

IVNIANVS

C'est-à-dire un nom assez usité dans la période gallo-franque, et qui est celui de deux saints dont l'un, solitaire en Limousin, mourut vers 500[3], et l'autre, abbé de Mairé (Deux-Sèvres), mourut en 587[4].

1. Commune et canton de Beaufort-en-Vallée, arrondissement de Beaugé.
2. Lettre de M. A. Michel, du 15 décembre 1887. Les dessins, qui ont servi à la reproduction de cette bague, sont de M. Michel.
3. Bolland., *Acta SS.*, mens. octobr., t. VII, p. 835.
4. *Ibid.*, mens. aug., t. III, p. 32.

Digitized by Google

## LXXXV

### BAGUE SIGILLAIRE D'ABTO

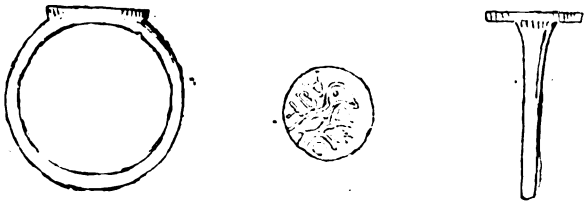

Nous reproduisons ici une bague en or un peu pâle, appartenant au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, dans le catalogue duquel elle est inscrite sous le n° 2,921.

Cette bague, que nous croyons inédite, se compose d'une mince baguette, qui a 20 millimètres d'ouverture et d'un chaton de forme ronde, qui y est soudé.

Sur ce chaton, dont le diamètre est de 13 millimètres, on voit grossièrement figuré un oiseau, probablement la colombe, symbole de l'Esprit-Saint, ou plus probablement une des représentations les plus usitées du Christ[1].

Au-dessus du dos de cet oiseau, on lit les trois lettres **ABT** auxquelles vient se joindre un **O** gravé entre les pattes de l'oiseau, ce qui donne le nom de

**ABTO**

L'Église honore un saint personnage nommé *Apto*, qui fut évêque d'Angoulême au VI^e siècle[2].

D'un autre côté, il y a un saint nommé *Abdon*, qui mourut à Rome au III^e siècle[3].

Dans le premier de ces vocables, un **P** remplace le **B** de notre inscription sigillaire. Dans le second, un **D** remplace le **T**. Mais l'emploi de ces lettres les unes pour les autres n'a rien que de

1. Voir le n° XXXIX des présentes Études.
2. Bolland., *Acta SS.*, mens. octobr., t. XI, p. 885.
3. Id., *ibid.*, mens. jul., t. VII, p. 130.

399162

Digitized by Google

très normal, et ne saurait faire obstacle au rapprochement que nous indiquons.

## LXXXVI

BAGUE SIGILLAIRE INÉDITE DU CABINET DES MÉDAILLES

2 1 3

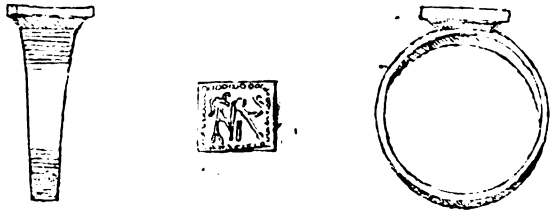

Voici une autre bague inédite en or, qui est conservée au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale [1].

La baguette a une ouverture de 20 millimètres; sa largeur est de 9 à 10 millimètres près du chaton, de 4 millimètres seulement du côté opposé.

Le chaton, soudé sur la baguette, est un carré irrégulier de 11 millimètres de largeur sur 9 de hauteur. Dans un cadre tracé par des lignes de perles ou de grènetis, il y a un monogramme compliqué, dans lequel on distingue les lettres suivantes : en partant de la base du côté droit (à gauche du lecteur), un G mérovingien (ꞡ), appendu au sommet extérieur de la première perpendiculaire; un L au bas et à l'intérieur; un A et un N liés; un I au-dessous, un C au-dessus; à droite (pour le lecteur) un E; et dans l'angle, un S, séparé du monogramme.

Cette dernière lettre me paraît être ici l'initiale de *Signum*.

Les autres caractères, groupés dans l'ordre ci-dessus, donnent le nom de GLANICE, génitif de GLANICA ; et l'inscription de notre anneau se lirait :

GLANICE S(*ignum*).

1. Elle est inscrite au catalogue sous le n° 2,935.

Digitized by Google

Ce serait, en ce cas, une bague sigillaire de femme. Nous n'avons pas encore rencontré d'exemple de l'emploi de ce vocable au moyen âge.

## LXXXVII

### BAGUE SIGILLAIRE TROUVÉE AUX ENVIRONS DE TRAVECY (AISNE)

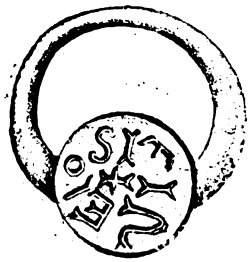

Voici une bague en bronze trouvée, dans un cimetière franc découvert entre Travecy, canton de Lafère, et Vendeuil, canton de Moy, département de l'Aisne. D'après une note adressée, en 1888, par M. Pilloy au Comité des travaux historiques[1], les sépultures d'hommes ont fourni de très grandes francisques et des scramasaxes. D'une sépulture de femme on a retiré une boucle en bronze, les débris d'une trousse composée de couteaux, efforce, grande clef en fer, un collier de verroterie, la partie inférieure d'une fibule en argent doré et niellé, et un anneau en bronze avec un chaton ovale décoré d'une croix entourée d'un fil zig-zagué.

Notre bijou se compose : 1° d'une baguette de 23 millimètres d'ouverture et de 5 millimètres d'épaisseur près du chaton; 2° de ce chaton, qui est de forme ronde, de 18 millimètres de diamètre, et soudé sur la baguette.

1. *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, année 1888, 2e fascicule. C'est M. Robert de Lasteyrie qui m'a obligeamment procuré les dessins de ce bijou et communiqué la note de M. Pilloy.

Digitized by Google

M. Pilloy, dans la note précitée, déclare n'avoir pu savoir si la bague qui nous occupe a été trouvée sur un homme ou sur une femme; mais, malgré ses dimensions, il présume qu'elle a dû appartenir à une femme, par le motif qu'il n'en a jamais recueilli sur les hommes.

L'ouverture considérable que présente cet anneau ne nous semble pas permettre d'y voir un bijou de femme. Et puisque les objets ci-dessus mentionnés ont été recueillis dans des sépultures masculines, que d'ailleurs les francisques et scramasaxes ne peuvent avoir une provenance féminine, rien n'empêche de regarder notre bague comme ayant appartenu à un homme, dont les doigts avaient même des proportions supérieures à la moyenne. Deux autres circonstances viennent à l'appui de notre opinion.

A la base de l'inscription circulaire gravée en creux sur le chaton et que nous allons bientôt étudier, on remarque une lettre, dont les dimensions dépassent celles des autres lettres, et qui, par ce fait et aussi à raison de la place qu'elle occupe, paraît devoir être l'initiale du nom du propriétaire de l'anneau : c'est un **G** mérovingien rétrograde (ꝑ). D'après cela, la dernière lettre de la légende serait un **I**, qui ne peut être la terminale d'un vocable féminin.

La leçon des quatre premières lettres de l'inscription ne soulève aucun doute : elles forment le groupe **GELOSI**; la septième, si on la compare à l'**E** qui suit le **G**, ne peut être un **E** couché, c'est un **M** cursif (ᗰ); la huitième et dernière lettre est un **I**. Au centre, il y a une petite croix fourchue à la base et au sommet, de même au reste que les **I** et les extrémités d'autres lettres.

Nous avons donc, pour l'ensemble, la leçon suivante :

**+ GELOSIMI**

Je n'ai point d'exemple que je puisse produire de ce vocable. Je me bornerai à dire que *Gel* et *Gelo* sont entrés dans la composition d'un certain nombre de noms propres germaniques du haut moyen âge [1].

1. Voir Förstmann, *Personennamen*, édit. de 1856, col. 510.

Digitized by Google

## LXXXVIII

### ANNEAU SIGILLAIRE D'UNA

Nous reproduisons ici un anneau-cachet, en bronze, trouvé à Charnay (Saône-et-Loire), publié pour la première fois par M. Baudot[1] et après lui par M. Lindenschmit[2]. Il a 19 millimètres d'ouverture; la baguette a 2 millimètres 1/2 de hauteur; le chaton, pris dans la masse et de forme hexagone, a, au centre, une hauteur de 9 millimètres, et, d'un côté à l'autre, une largeur de 14 millimètres; il est décoré d'un monogramme, où l'on distingue les lettres V, N, E, et un S, posé sur la barre oblique intérieure du N. Cette dernière lettre, d'après la place qu'elle occupe et ses dimensions supérieures à celles des autres caractères, doit représenter l'initiale de *Signum;* les trois lettres VNE forment, décliné au génitif, un nom de femme, mentionné par Goldast[3], et d'où sont dérivés d'autres vocables usités au moyen âge, tels que *Unaca*, *Unaka*, *Uneca*[4].

Ajoutons que la faible ouverture de la bague qui nous occupe vient à l'appui de l'attribution à un personnage féminin.

Nous lisons donc :

S(*ignum*) VNE.

M. Deloche.

1. *Sépultures des Barbares à l'époque mérovingienne*, pl. XV, n° 21.
2. *Handbuch der deutschen Altersthumskunde*, 1re partie (*Antiq. méroving.*, pl. XIV, fig. 6).
3. *Rer. Alamannicar. scriptor.*, in-fol., 1739, t. II, p. 128.
4. Förstmann, *Personennamen*, col. 1213.

Digitized by Google

# QUELQUES VERRERIES ROMAINES

## DE BOULOGNE-SUR-MER

(Planches XIV, XV)

Il a été découvert à Boulogne-sur-Mer, entre juin 1888 et mars 1889, un nombre considérable de verreries gallo-romaines. Elles proviennent des fouilles exécutées dans la nécropole dite *le Vieil-Atre* ou *le Vieil Cimetière de Saint-Martin*, qui a livré, à la même date, trois monuments historiques dont la *Revue archéologique* s'est déjà occupée : — deux en pierre, le cippe altariforme des enfants du triérarque Domitianus et la stèle du marin Didius, — le troisième, l'estampille de forme circulaire, imprimée sur une tuile fabriquée pour le service de l'escadre britannique[1].

Parmi les spécimens aussi variés que curieux de l'industrie des verriers antiques qui sortirent alors de terre, il y a nécessité absolue de faire un choix. Il faudrait en effet tout un volume pour décrire les urnes funéraires, les aiguières, les flacons, les barillets, les coupes, les gobelets, les tétines, les vases à parfums, les pendeloques, les jouets, les perles, les boutons et les mille objets de toilette et de vaisselle, l'incomparable variété de leurs formes, la nature de leurs pâtes, les motifs de leur décoration, les couleurs qui les diversifient, le sentiment artistique qui a dirigé la main ou la fantaisie des fabricants et les détails spéciaux qui seraient indispensables pour classer tout ce trésor. Quel important chapitre ne faudrait-il pas encore y réserver aux quatre coupes apodes que leurs proportions et leur décor placent

1. *Revue archéologique*, XI, août-sept. 1888 ; R. Cagnat, *Revue des publications épigraphiques*, n° 149 ; nov.-déc. 1888, p. 367 et suiv. ; XII, mars-avril 1889.

Digitized by Google

parmi les pièces les plus précieuses : deux, ornées de dessins géométriques gravés à la meule; deux, ciselées (*caelatae*) au diamant et portant, l'une, le sacrifice d'Abraham avec une acclamation spiritualiste et chrétienne, l'autre, un sujet malheureusement trop mutilé, trop incomplet, pour pouvoir être reconstitué avec certitude, monuments d'un intérêt égal, sinon supérieur, aux coupes fameuses de Podgoritza et d'Homblières!

Les trois pièces auxquelles je consacre ces lignes, sont des plus rares.

Le 28 octobre 1888, les terrassiers qui venaient de retirer, d'une tombe ouverte dans les terrains Capet, un mobilier d'une assez grande richesse, découvrirent un vase en verre d'une forme absolument nouvelle dans les fouilles entreprises jusqu'alors à Boulogne; bien qu'elle eût subi quelques avaries sous la pression des terres éboulées, cette pièce se présentait dans un assez bon état de conservation pour qu'il ne pût y avoir de doute sur sa nature.

Au-dessous d'un pavillon conique qui s'évase vers le haut et qui mesure $0^{m},09$ de hauteur, se développent deux têtes d'homme soudées suivant un plan vertical qui passe à l'arrière des oreilles, à la mode du *Janus bifrons* traditionnel : le menton et la gorge continuent à descendre normalement et se ravalent jusqu'à un point qui correspond à la naissance du sternum; puis le fond de la panse se déprime en forme de calotte; mais on pouvait soupçonner qu'à cette panse globuleuse et déprimée en calotte, il manquait vraisemblablement un pied évasé qui permît de faire tenir le vase debout.

La preuve qu'il n'avait pas été intentionnellement fabriqué apode, ne tarda guère à se produire. Quatre mois plus tard, on découvrait, dans une autre fosse que l'on explorait à moins de 100 mètres de là dans les terrains Arnoult, un second vase janiforme, identique pour ainsi dire au premier; mais ce flacon jumeau se présentait avec un pied conique évasé qui complète, assied et pose tout le monument. C'est ce second exemplaire qui est figuré sur la planche : il a été photographié au Musée



Digitized by Google

de Boulogne par M. le Dr L. Ovion; le premier était entré dans les collections de M. Bellon.

La pièce du Musée de Boulogne mesure 0m,225 de hauteur; le travers de la double tête, pris à la ligne du nez, est de 0m,125. Le verre est blanc verdâtre, mince, assez régulier : les têtes ont été soufflées dans un moule dont les deux moitiés ont laissé leur trace dans une couture ou suture verticale qui se voit sur le crâne et sur le cou au droit des oreilles. Quant au moule, c'est l'œuvre d'un véritable artiste, d'un statuaire habile à donner à la physionomie humaine son caractère et son expression personnelle.

Tout le modelé témoigne, en effet, d'une connaissance approfondie de l'anatomie alliée à la science épurée du dessin. Le nez arqué et ses ailes mobiles, les lèvres charnues et leurs commissures souriantes, le menton potelé, les grands yeux ouverts dans leurs orbites bien arqués, les joues grassouillettes, les cheveux courts et crépelés, l'air de satisfaction intime qui se révèle dans tous les traits et se reflète dans toute la physionomie de ce jeune personnage heureux de vivre, sont autant de caractères précieux à étudier, utiles à retenir, pour classer à un haut rang cette œuvre si distinguée de l'art industriel. Tout y est individualisé au point que l'on se demande si le modeleur a exécuté un portrait d'après nature, ou bien si, s'inspirant de quelque buste ou statue, il a composé sur ce type la tête d'une divinité favorite; devant l'esprit se présente aussitôt un Vitellius ou un Néron avant l'empire, ou bien un Bacchus adolescent. La statuaire ou les médailles fourniraient peut-être une réponse à la question qui se pose ici.

Ni dans mes souvenirs, ni dans mes notes, ni dans mes catalogues, je ne trouve trace de musées ou de collections possédant des pièces semblables à celles qui viennent de sortir de la nécropole gallo-romaine de Boulogne. Le petit aryballe du Musée d'Amiens et son pendant du Musée de Sèvres sont de proportions trop exiguës pour pouvoir être comparés aux vases janiformes de Boulogne; ils diffèrent en outre de ceux-ci en ce que

Digitized by Google

les deux demi-têtes qui en constituent la panse, n'appartiennent pas au même sexe; aussi les catalogues les désignent-ils sous le titre « Alphée et Aréthuse ».

N'avons-nous pas une « charge » dans le buste de femme qui fut trouvé en novembre 1888 dans les mêmes terrains et qui est aussitôt venu prendre place à côté du flacon janiforme? N'y a-t-il pas dans ce front bas, plat et plissé de rides, dans ces gros yeux ronds à l'air hébété, dans ce nez aussi démesurément long qu'il est démesurément large, dans ces lèvres minces et courtes dont le rictus ne dit rien qui vaille sur l'humeur de la dame, dans ce menton fuyant et ravalé, dans ces malaires bombés comme des pommes, dans cette oreille carrée, phénoménale, n'y a-t-il pas dans tous les linéaments de cette tête autant d'indices qui révèlent une caricature? La coiffure elle-même est bizarre, — cheveux ondés, rebroussés, tirés et rassemblés de toutes parts vers l'occiput pour y bâtir un chignon en bourse plate.

Même en restant anonyme, elle n'en est pas moins une curiosité unique peut-être; le seul monument dont je puisse la rapprocher, c'est la « Caricature, tête de femme au nez énorme, avec d'immenses pendants d'oreilles » dont « les cheveux sont tressés et noués sur le derrière de la tête », qui est conservée au Cabinet des Médailles, que M. Chabouillet a décrite (n° 3093 du catalogue) et dont M. Champfleury a donné le bois dans son *Histoire de la caricature antique*, p. 81. Mais au lieu d'être en verre, elle est en bronze; en outre, elle ne mesure que $0^{m},06$ de hauteur, tandis que celle du Vieil-Atre en porte 14, ou, si l'on préfère, 9, en faisant abstraction du pavillon qui la surmonte. En bronze également sont les autres figures grotesques mentionnées par les spécialistes. Une gemme du Musée de Florence (II, p. 136, pl. LXXXVI, f. 3) fournirait des points de comparaison, surtout dans le profil du clown (*morio*) de droite qui ressemble beaucoup à celui de notre tête de verre.

C'est par son caractère caricatural que notre vase grotesque se différencie des vases en verre moulé ayant la forme de têtes d'enfants dont B. Fillon donne l'indication et l'image dans son

Digitized by Google

*Étude* (p. 192, pl. VII, fig. 7) *sur la fabrique du verre dans le Poitou* qui fait suite à son *Art de terre* chez les Poitevins; cette observation s'applique également à la tête de femme d'allure noble et calme qui fait partie des collections de M. Moreau, de Caranda.

Le Musée de Boulogne possède encore un vase en verre verdâtre (n° 2525), en forme d'oiseau (L. = 0m,095), qui a été trouvé en 1828, dans une sépulture explorée par M. Al. Marmin au faubourg de Bréquerecque. Il faut presque le regarder deux fois pour reconnaître un oiseau dans ce gros corps ollaire qui pose sur trois pieds comme une marmite, qui se relève à l'arrière par un appendice en queue de poule, se prolonge à l'avant en un cou surmonté d'une crête dentelée, et se termine par une tête à long bec qui semble picorer; sur les flancs se profilent deux appendices qui, bien que ressemblant à un bât, figurent les ailes; sur l'avant s'emmanchent deux pattes, l'une posée sur le sol, l'autre levée, reconnaissables grâce à leur éperon; quant à la troisième située à l'arrière du corps, c'est une « jambe de force », une béquille destinée à assurer l'équilibre de la bête, ainsi que cela se pratique dans la statuaire et la céramique; sur le dos, une boucle sert d'anneau de suspension.

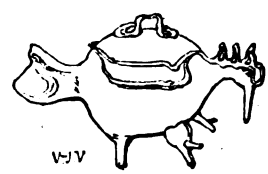

Oiseau en verre.

Ces recherches dans les détails font de cette pièce curieuse une œuvre, non pas de l'enfance de l'art, mais de l'art de l'enfance; ce doit être le premier essai d'un animalier souffleur de verre; ébauche « poussée » qui contraste avec l'oiseau de verre du Musée de Charleroi que forme un simple fuseau turbiné, coudé en Z retourné, et aminci aux extrémités pour figurer un corps entre tête et queue.

Boulogne-sur-Mer, juin 1889.

V.-J. Vaillant.

Digitized by Google

# INSCRIPTIONS CÉRAMIQUES

DE LA

## NÉCROPOLE PUNIQUE D'HADRUMÈTE

---

### I

J'aborde une catégorie de monuments épigraphiques qui ont été entièrement négligés jusqu'à ce jour. On sait quelles lumières Albert Dumont a tirées de l'étude des inscriptions céramiques de la Grèce : « Chacun de ces textes si courts, dit-il dans sa préface, pris à part, est obscur et n'offre en général qu'un intérêt insignifiant ; mais si on en réunit un grand nombre, si on les éclaire en les comparant entre eux, le sujet s'étend ; il laisse apercevoir les richesses inexplorées qu'il renferme ; et cette partie si neuve des études archéologiques montre bientôt la place importante qu'elle doit tenir désormais dans les recherches d'érudition dont l'antiquité est sans cesse l'objet. » En appliquant cette méthode, il a pu montrer que de simples marques de potier apportaient une foule de faits nouveaux à l'archéologie proprement dite, à la philologie, à la paléographie, à l'histoire des institutions politiques et du commerce, et même à l'étude des religions. Son livre restera un modèle de la méthode épigraphique, ou de ce qu'il appelle la méthode des *séries comparées*, appliquée aux inscriptions céramiques.

L'épigraphie céramique de la Phénicie est beaucoup moins avancée ; on peut même dire qu'elle est encore à faire. Les causes de cette infériorité sont multiples. Quand Albert Dumont commença ses recherches sur les inscriptions céramiques de la Grèce, cette science, ainsi qu'il le dit lui-même, datait de quinze ans à peine, et pourtant on possédait déjà des milliers d'inscriptions céramiques. Pour tout le monde phénicien, nous en avons

Digitized by Google

quelques-unes à peine. En outre, presque toutes les inscriptions céramiques grecques sont imprimées en relief, à l'aide de timbres munis de caractères mobiles, sur la terre fraîche; elles sont donc très lisibles et la répétition des mêmes formules en facilite l'interprétation. Quand elles ne sont pas imprimées, elles sont gravées à la pointe. Les quelques inscriptions céramiques en caractères phéniciens que l'on possède, au contraire, sont, à part quelques exceptions, peintes à l'encre, ou plutôt avec une couleur noire délayée dans l'eau qui s'efface très rapidement ; elles sont en outre écrites en caractères cursifs mal connus et dont le mauvais état de conservation rend la lecture encore plus difficile.

Nous n'avons même pas pour nous guider, comme pour les ossuaires juifs, de textes bilingues, dans lesquels l'inscription grecque donne l'équivalent et la traduction de la légende hébraïque. Les vases qui portent ces inscriptions contenaient-ils des denrées commerciales, ou bien sont-ce des urnes funéraires? Portent-ils l'indication de leur contenu, ou de leur capacité, ou le nom d'un magistrat éponyme, ou celui du propriétaire ou du potier? Toutes ces questions restaient jusqu'à présent sans réponse.

La découverte d'une nécropole punique, à Sousse, en Tunisie, sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Hadrumète, a fait faire un pas considérable à l'épigraphie céramique phénicienne. Cette nécropole renfermait des urnes funéraires dont un certain nombre portaient des inscriptions puniques. Pour la première fois, on se trouvait donc en présence d'inscriptions dont le sens général était donné par la nature même des vases sur lesquels elles étaient tracées. On savait dans quelle direction il fallait chercher. En outre, le nombre relativement considérable de ces inscriptions a singulièrement augmenté la matière de l'épigraphie céramique phénicienne et a pu donner naissance à rapprochements et à des comparaisons impossibles jusqu'alors. Au début, on ne possédait que deux ou trois de ces inscriptions, mais, grâce à l'activité éclairée et à la grande obligeance de MM. les généraux Bertrand et Riu, de M. le colonel Vincent, commandant le 4e tirailleurs algériens, de M. le commandant

Digitized by Google

Dechizelle, de M. le Dr Collignon, chirurgien-major de l'hôpital de Sousse, d'autres officiers de notre armée encore, on en a recueilli aujourd'hui plus de vingt, dont nous possédons des dessins faits avec le plus grand soin. Les unes sont en la possession de ces différents officiers : les autres sont à Tunis, au Musée Alaoui, récemment installé par les soins de M. de La Blanchère.

Par la comparaison de ces textes, il m'a été possible d'y apporter quelque lumière et de déchiffrer en partie quelques-uns d'entre eux. On ne trouvera guère, dans les pages qui suivent, que des noms propres ; dès qu'on veut s'en écarter, le plus souvent la suite des idées nous échappe, et nous sommes obligés de marquer par des lignes de points les parties dont on aimerait mieux à comprendre le sens. Néanmoins, dès à présent, le cadre général de ces inscriptions peut être tracé avec quelque certitude et l'on peut entrevoir les services qu'elles sont appelées à rendre à la paléographie ainsi qu'à l'étude des mœurs et de la religion des populations phéniciennes.

## II

Le sol de Sousse en Tunisie conserve de nombreux vestiges de l'ancienne ville d'Hadrumète, qui était bâtie à peu près sur le même emplacement. Il y a quelques années déjà, en reconstruisant l'église, on trouva sous ses fondations des urnes pleines d'ossements calcinés et des stèles d'une forme très curieuse. Plusieurs de ces stèles, données par M. l'abbé Trihidez au Musée du Louvre, ont été publiées à la *Gazette archéologique*[1]. L'examen des ossements contenus dans les urnes a démontré que c'étaient des os de mouton, et légitime la devise que le curé de Sousse a fait graver sur la porte de son église :

*Super Phœnicum holocausta sedeo.*

A l'autre extrémité de la ville, à un ou deux kilomètres en dehors des murailles, on a également découvert une vaste nécro-

1. *Gazette archéol.*, t. IX, 1884, pp. 51-57, 82-87 et pl. VII et XII. Cf. *Revue archéol.*, avril 1884, p. 209-214.

Digitized by Google

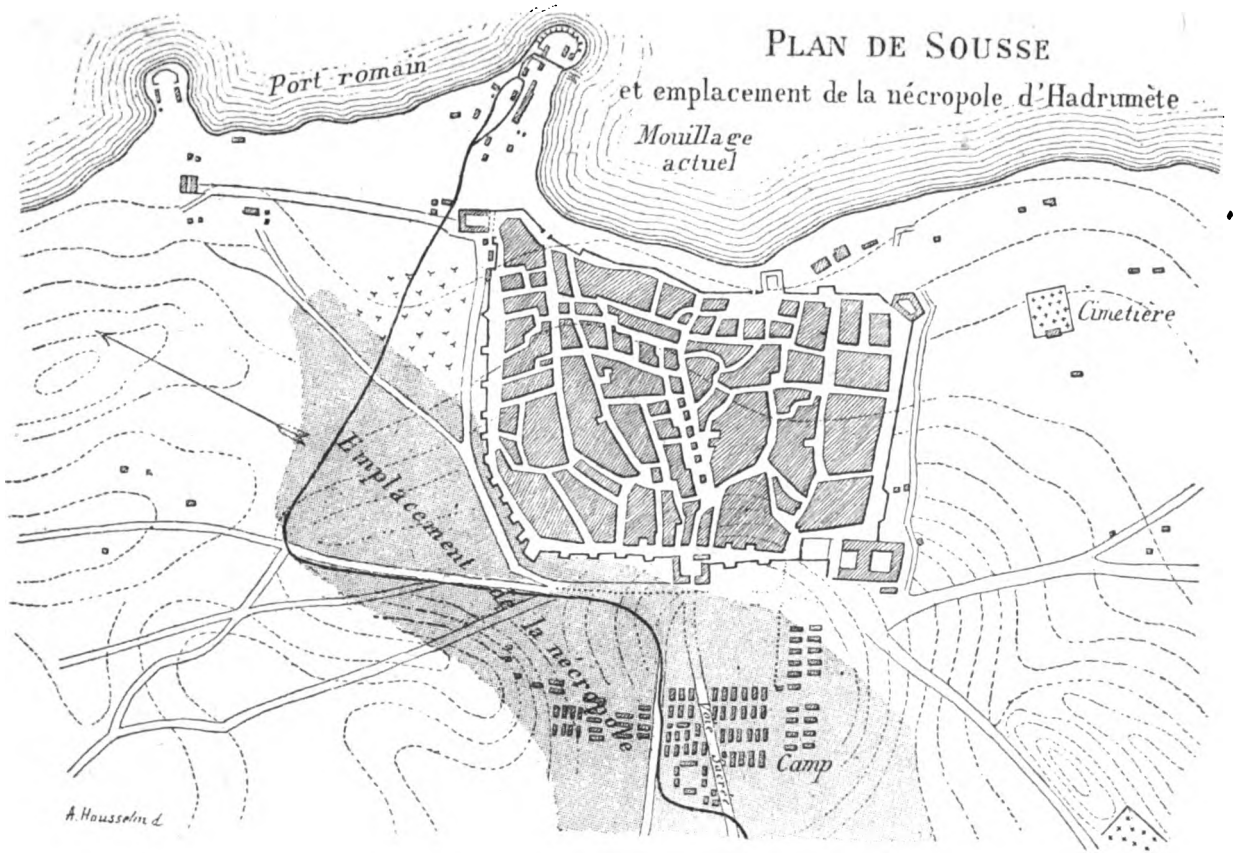


PLAN DE SOUSSE
et emplacement de la nécropole d'Hadrumète

Digitized by Google

pole romaine, qui a été dans ces derniers temps l'objet de fouilles approfondies. Cette nécropole romaine ne doit pas être confondue avec la nécropole punique, dont la découverte est due aux officiers de notre corps d'occupation en Tunisie.

La nécropole punique, d'où proviennent les inscriptions que je publie, a été découverte au mois de mai 1884, sur le plateau qui domine la ville de Sousse, à 100 mètres des murailles, sur l'emplacement du camp français. Le plan ci-joint, dressé par les soins de M. le commandant Dechizelle, chef de bataillon au 27e chasseurs à pied, donne très exactement la disposition des lieux. En creusant une tranchée destinée à placer une conduite d'eau, on rencontra, à une faible profondeur, l'ouverture d'un caveau, dans lequel se trouvaient un certain nombre d'urnes en terre grossière, pleines d'ossements humains calcinés, et des lampes. On se croyait en présence d'une tombe romaine, lorsqu'on remarqua deux ou trois vases qui portaient des inscriptions puniques.

Les fouilles, faites d'abord un peu au hasard et sans grande suite, puis entièrement interrompues, ont été reprises, à la fin de 1887, par M. le colonel Vincent, commandant le 4e tirailleurs algériens, et elles ont été poursuivies pendant plus d'un an avec une rare activité et un rare bonheur. M. le lieutenant Hannezo a rédigé, sous sa direction, un rapport détaillé qui a été communiqué à la Commission d'Algérie et de Tunisie. De son côté, M. de La Blanchère a exploré plusieurs de ces tombes et il a consigné les résultats de ses découvertes dans un rapport qui apporte de grandes lumières sur le caractère de ces sépultures. Aujourd'hui, 82 chambres funéraires ont été mises à découvert.

La disposition des tombes est toujours sensiblement la même. Elles sont creusées dans le tuf et réunies par groupes. Les chambres sépulcrales sont toutes orientées à l'est. Elles ne contiennent, en général, que des urnes remplies d'ossements humains et de cendres; il n'y a ni auges, ni lits destinés à recevoir les corps; pourtant, dans plusieurs tombes, on a trouvé, à côté des urnes, un squelette intact, les pieds tournés vers la porte. Outre les urnes funéraires qui sont, en général,

Digitized by Google

adossées à la paroi faisant face à l'entrée, ces chambres contiennent d'autres vases, plus petits, en assez grand nombre, qui renferment des os de mouton ou des résidus organiques. Le mode de fermeture de la tombe est des plus curieux. Il est formé par de grandes amphores vides, très différentes des urnes funéraires, qui sont placées tête-bêche, de façon à boucher l'entrée. Les chambres sont parfois si hermétiquement fermées, qu'en pénétrant dans l'une d'elles, on fut surpris par une odeur de parfum pénétrante, qui persista pendant deux heures au moins après l'ouverture de la chambre.

PLAN DE L'HYPOGÉE

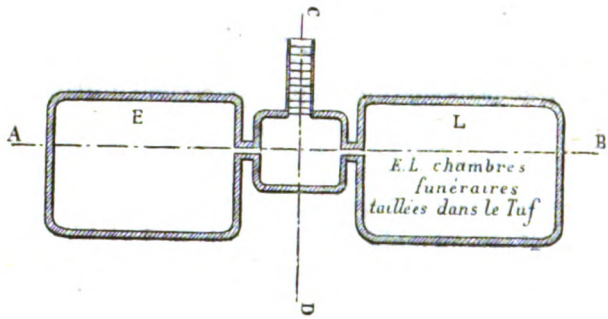


COUPES

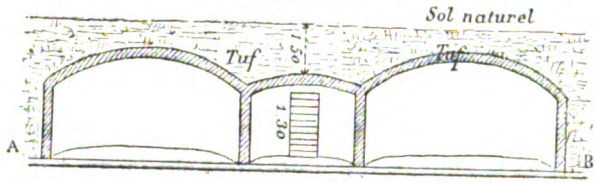

Je donne, d'après M. le commandant Dechizelle, le plan et la coupe d'un de ces hypogées. La plupart des urnes funéraires

Digitized by Google

qu'on y a trouvées sont anépigraphes; pourtant on en a aussi recueilli un certain nombre qui portent des légendes en caractères puniques, tantôt peintes en noir, tantôt même tracées à la pointe.

Les premiers renseignements sur cette découverte me furent communiqués par mon ami, M. Paul Melon, qui faisait en ce moment un voyage sur les côtes de Tunisie et venait de découvrir, à Mehdia, une autre nécropole qui n'est pas sans intérêt. M. Melon arriva à Sousse au moment même où l'on venait de sortir de terre les premiers vases et reconnut du premier coup d'œil des caractères néo-puniques; il m'envoya aussitôt la copie de deux de ces inscriptions, qui a paru à la *Revue archéologique*[1]. L'une de ces inscriptions est en la possession de M. le général Riu; une nouvelle copie plus exacte en a été faite, en 1886, par M. le Dr Collignon qui l'a envoyée à M. Renan, en l'accompagnant d'une note détaillée très intéressante et à laquelle j'ai fait de nombreux emprunts. L'autre est entre les mains de M. Arène, alors consul de France à Sousse.

Dès 1885, M. le commandant Dechizelle envoyait à M. Renan, par l'intermédiaire de M. Salomon Reinach, la copie d'une nouvelle inscription, beaucoup plus longue, ainsi que les plans qui ont été donnés plus haut. En même temps, il m'écrivait une lettre où il m'apprenait l'existence de quatre nouvelles urnes cinéraires, toutes en sa possession. J'extrais de sa lettre le passage suivant qu'il ne sera pas sans intérêt de reproduire ici :

« Dès qu'une occasion se présentera, j'enverrai à Paris cette urne, que j'ai descellée moi-même et dont nous avons étiqueté les os, restes d'une incinération imparfaite, avec le docteur du bataillon qui a reconnu ceux d'un homme robuste. Je joindrai à cet envoi deux autres urnes de même forme avec mêmes caractères, mais moins distincts et offrant des discontinuités causées par le temps. Je laisserai également à Paris des objets

1. *Revue archéol.*, sept. 1884, p. 166-173.

Digitized by Google

provenant de la même nécropole, à l'ouverture de laquelle j'étais présent. Il y a quelques lampes, des gargoulettes, des lacrymatoires en argile, des plats, une longue urne pointue et surtout deux petites urnes cinéraires pointues, de forme élégante, avec traces de caractères puniques et néo-puniques. »

Le départ de Sousse du 27e bataillon de chasseurs et des changements successifs de garnison n'ont pas encore permis à M. Dechizelle de réaliser son projet et je n'ai plus entendu parler de ces nouveaux vases. Par contre, M. le Dr Rouire a bien voulu, pendant un de ses voyages, prendre pour moi de nouvelles copies du vase du commandant Dechizelle et des deux vases publiés par M. Melon. C'est la comparaison de ces nouvelles copies, très soigneusement faites, avec les copies antérieures, qui m'a donné la clef de ces textes qu'on aurait eu beaucoup de peine à déchiffrer en n'ayant qu'une seule copie sous les yeux.

D'autre part, en 1887, M. de La Blanchère a recueilli dans une de ces tombes sept nouveaux vases à inscriptions qu'il a fait transporter au Musée Alaoui. Six de ces inscriptions sont peintes en noir; une est tracée à la pointe. Le grand intérêt de ces sept vases vient de ce qu'ils proviennent tous de la même tombe et contenaient les ossements de personnes de la même famille; en effet, ainsi qu'on le verra plus loin, les mêmes noms propres y reparaissent plusieurs fois, avec des indications de parenté. M. de La Blanchère a pris des calques de ces différents textes et il en a envoyé à la Commission de Tunisie les photographies tirées en bleu. Ces calques sont très fidèles et l'on sent une main parfaitement familiarisée avec toutes les finesses des recherches archéologiques; mais la photographie sur fond bleu, en intervertissant les couleurs, dénature parfois l'esprit du dessin et ne permet pas, comme une copie directe, de poursuivre par la pensée le trait du calame là où il cesse d'être visible à l'œil. Heureusement, M. de La Blanchère a bien voulu apporter à Paris, pour l'Exposition universelle, les inscriptions du Musée Alaoui, et la vue des originaux, qu'il m'a été permis d'étudier avant de mettre cet article sous presse, a levé certaines difficultés

Digitized by Google

qui m'arrêtaient encore, comme aussi elle a renversé certaines lectures qui me paraissaient bien établies.

Enfin, M. le colonel Vincent, a enrichi la série des vases d'Hadrumète de huit inscriptions nouvelles. Une première fois déjà il m'avait donné les copies de trois vases à inscriptions trouvés par lui; plus récemment encore, il m'a envoyé cinq nouvelles inscriptions dessinées avec une rare sûreté de main et il a bien voulu, à ma demande, m'envoyer de nouvelles copies, faites par lui, de toutes les parties obscures ou douteuses. Ses dessins sont venus confirmer des lectures obtenues auparavant sur d'autres vases et m'en fournir de nouvelles. La plupart de ces inscriptions ornent la salle d'honneur du Régiment à Sousse. Deux d'entre elles ont été données par M. le colonel Vincent au Musée du Louvre et figurent actuellement à l'Exposition universelle, dans la section I de l'Histoire du travail.

En tout dernier lieu, le rapport de M. le lieutenant Hannezo[1] m'a apporté les copies de deux nouveaux textes. Ces inscriptions qui me sont parvenues trop tard pour être publiées dans cet article, paraîtront dans un prochain numéro, avec celles que nous pourrions recevoir encore.

La nécropole d'Hadrumète a donc fourni jusqu'à présent vingt-quatre inscriptions funéraires sur vases dont vingt nous sont connues par des reproductions fidèles. Nul doute que la continuation des fouilles n'en amène encore beaucoup d'autres à la lumière.

## 1

### *Vase Dechizelle, n° 1.*

Inscription peinte en couleur noire sur un vase en terre à deux anses, haut de $0^{m},887$. Elle est tracée sur deux lignes continues qui occupent les deux faces du vase, à la hauteur des anses. La seconde ligne est coupée en deux par l'anse.

1. Voyez plus haut, p. 25. L'inscription n° 1 de cette série est identique, si je ne me trompe, avec le n° 3 du colonel Vincent.

Digitized by Google

Nous donnons la copie de l'inscription par M. le commandant Dechizelle et celle de M. le Dr Rouire (v. plus loin, p. 31)[1]; toutes

COPIE DE M. LE COMMANDANT DECHIZELLE

Face A.

Face B.

1. Voyez *Journal Asiatique*, 8 janvier 1886, p. 86-87. (Le compte rendu doit être rectifié d'après ce qui a été dit plus haut, p. 27.)

Digitized by Google

deux sont nécessaires pour la restitution et la lecture de l'inscription. On a été obligé, pour des raisons typographiques, de couper les lignes par le milieu.

COPIE DE M. LE Dr ROUIRE

Ligne 1.

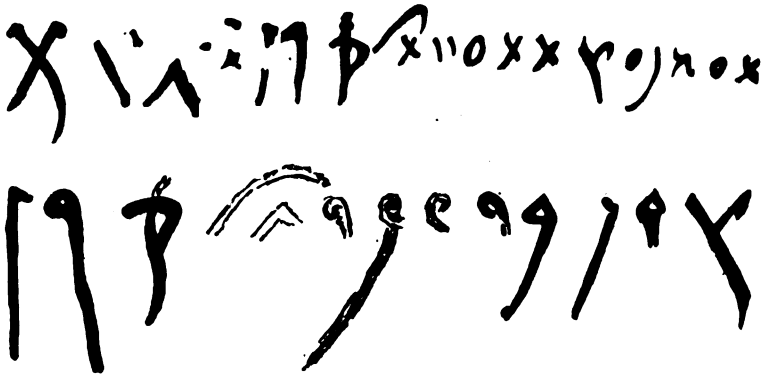

Ligne 2.

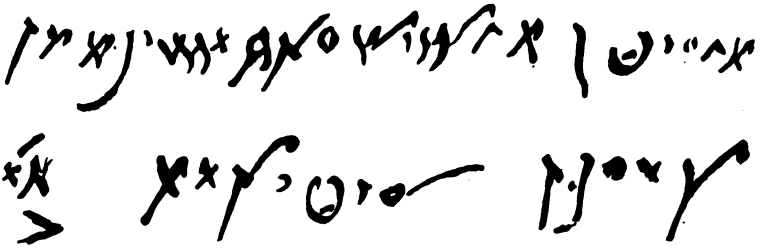

Voici comment je lis cette inscription :

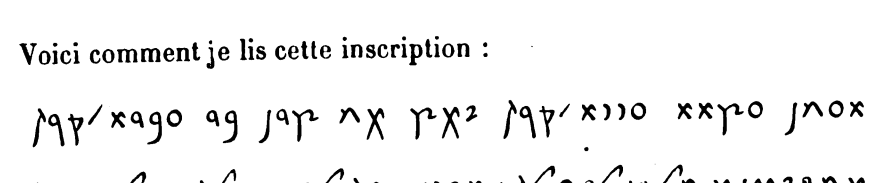

מעש[ן] עצמם עבדמלקרת יאץ אש צדן בד עבדמלקרת

אש יטנא שלח ר? עלת המ[חבן] אשת לעבטעל תמא ל[נמענ]ת אלם

Digitized by Google

L'inscription, la plus longue de celles de ce genre que nous possédions, se compose de deux parties :

1° La désignation de l'objet, le nom et les titres du mort;

2° Le nom de celui qui a pris soin de sa sépulture.

Ligne 1. מעש[ן] עצמם. « Vase? à ossements ». Le mot עצמם « ossements » est certain. Il se retrouve sur les n^os^ 11 et 16. Le mot מעשן l'est moins. On serait tenté de lire מעשף, mais cela ne donne rien de satisfaisant; la racine אסף « réunir » (d'où l'on tirerait מעשף = מאסף « réceptacle ») est trop éloignée pour qu'on puisse y songer. On pourrait aussi penser à la racine אשף, peu usitée en hébreu, à laquelle Gesenius donne le sens primitif de « cacher, renfermer », et qui a donné naissance au mot אשפה « carquois » ; mais ces rapprochements sont tirés de trop loin et trop incertains. L'inscription n° 16, dans laquelle le mot « ossements » est précédé d'un *nun* non douteux, m'engage à lire ici aussi מעשן = *maasân*, bien que la courbure de la lettre soit bien forte. Dès lors, on n'a que l'alternative de le rattacher à la racine עשן « fumée » (Cf. *Journ. Asiat.*, janv. 1886, p. 87), ou d'y voir un dérivé dumot עשה « faire », « fabriquer ». De toute façon, le mot *maasân* désigne certainement le vase dans lequel étaient renfermés les ossements. Nous avons là un nouvel exemple de l'oubli de l'état construit en phénicien. L'hébreu exigerait מעשן עצמי, au lieu de מעשן עצמם ; ici nous avons la forme absolue. L'inscription d'Asepte au Pirée (*C. I. S.*, 1^re^ partie, n° 119) nous a déjà fourni un exemple analogue.

Le nom du mort, Abdmelqart, est suivi de titres que je lis de la manière suivante :

יאץ אש צדן בד עבדמלקרת

« Conseiller, homme de Sidon, [serviteur] d'Abdmelqart. »

La lecture est certaine, grâce à la comparaison des deux copies, dont aucune, prise isolément, ne permettrait d'arriver à une lecture complète. Il est difficile de ne pas voir dans le mot יאץ l'hébreu יעץ « conseiller ». La formule suivante : אש צדן

Digitized by Google

בד עבדמלקרת « homme de Sidon, [serviteur] d'Abdmelqart », nous est connue par de nombreuses inscriptions de Carthage. Voyez *C. I. S.*, t. I, nos 269-293. On a longuement discuté, à cet endroit, les questions assez complexes qui se rattachent à ces mots. Le rapprochement de toutes les inscriptions où ils figurent permet d'établir qu'il s'agit là d'une sorte de servage ou de patronage, civil ou religieux. Les hommes qui portent le titre « d'hommes de Sidon », n'ont jamais, ou presque jamais, de généalogie. Leur nom est immédiatement suivi du nom d'un autre personnage avec lequel ils sont dans une relation de dépendance marquée par les mots *bod adoni,* ou, plus brièvement *bod.* Le plus simple paraît être encore de prendre ce mot pour une forme un peu abrégée du mot *abd*, « serviteur », forme que nous retrouvons dans certains noms propres, tels que Bodastoret « serviteur d'Astarté », etc., et qui répondait peut-être à une nuance du sens. En tout cas, il ne saurait être question d'un esclavage à proprement parler. A deux reprises, nous trouvons de ces hommes de Sidon portant le titre de scribe ; un autre est ciseleur sur métaux ou sculpteur, enfin, celui de notre inscription paraît avoir eu des fonctions encore plus honorifiques.

Jusqu'à présent, on n'avait rencontré ces « hommes de Sidon » que sur des inscriptions de Carthage ; à plusieurs reprises même leurs ex-voto étaient suivis des mots עם קרתחדשת = *Am Qarthadast* « le Peuple de Carthage », comme s'ils avaient été des étrangers placés directement sous la protection du peuple de Carthage. Ici pour la première fois, nous en rencontrons un à Hadrumète. Ce fait, intéressant par lui-même, l'est encore plus parce qu'il nous prouve indirectement qu'il n'y a pas d'abîme entre les ex-voto à Tanit que l'on trouve en si grand nombre dans le sol de Carthage et les inscriptions funéraires de la nécropole d'Hadrumète ; les deux classes de monuments appartiennent sinon à la même époque, du moins à la même civilisation et reflètent les mêmes institutions civiles et religieuses.

On remarquera que le patron d'Abdmelqart porte le même nom que lui ; toutefois, le nom d'Abdmelqart était si fréquent,



Digitized by Google

qu'il ne faut pas en tirer de conséquences exagérées. Les inscriptions du même genre qui proviennent de Carthage nous interdisent de chercher dans ce fait l'application d'une règle générale. La comparaison paléographique des deux mots est plus instructive : tandis que sur le premier, les formes néo-puniques ont partout prévalu, sur le second, le *beth* et le *daleth* ont une forme beaucoup moins altérée.

Ligne 2. La seconde partie de l'inscription, qui occupe la ligne 2, commence par la formule ordinaire des monuments funéraires : אש יטנא « *quod erexit* » (Cf. *C. I. S.*, *Inscr. Phœn.*, n° 115 et 152), suivie du nom de celui qui a pris soin de la sépulture d'Abdmelqart : שלח = « Sillec », forme contractée de Baalsillec. Il est à noter que ce nom s'écrit généralement en phénicien שלך et non שלח. On s'étonne de trouver employé ici, à propos d'une urne cinéraire, le verbe טנא, que l'on traduit communément par « dresser, ériger » ; mais la lecture est certaine ; cela prouve que ce verbe avait, dans certains cas au moins, une signification légèrement différente de celle qu'on lui attribue. A la fin de l'inscription se trouve un petit mot séparé du reste, אא que M. le commandant Dechizelle n'a pas vu. Je le lis אלם = עלם, c'est-à-dire : « pour toujours ». C'est la formule « à perpétuité » qui se lit sur toutes nos tombes. Elle termine très bien une inscription funéraire.

Voici donc quel était le tour général de la 2e ligne :

« Ce que lui a érigé Sillec . . . . . à perpétuité. »

Le milieu de la ligne présente de grandes difficultés. Tout d'abord, il faut corriger la copie du Dr Rouire. Le groupe [illegible] sur lequel il a écrit « membre séparé et au-dessous de « la deuxième ligne », et qu'il place avant [illegible] doit se placer après et lui fait directement suite ; il n'est pas placé au-dessous de la ligne. La copie du commandant Dechizelle et la comparaison des inscriptions nos 2 et 17 ne permet pas le doute à cet égard. M. Rouire aura interverti deux feuillets de sa copie.

Digitized by Google

Malheureusement le texte, même ainsi restitué, ne donne rien de satisfaisant. Le dernier groupe de lettres ל[נמענ]ת reste incompréhensible. Le groupe précédent [illegible] n'est pas plus clair. Ce dernier groupe pourtant, fait capital, reparaît, avec de légères modifications, sur deux autres de ces inscriptions, nos 2 et 17. Il semble donc que nous ayons là quelque chose de commun à cette catégorie d'inscriptions, une formule, ou bien un nom de dieu, ou une indication géographique. Peut-être même faut-il y rattacher le mot [illegible] = אשת qui le précède. En effet, dans l'inscription n° 17, ce groupe est précédé du mot אש. Nous y reviendrons à propos de cette inscription.

Les mots qui précèdent paraissent se rattacher au nom de celui qui a donné la sépulture au mort. On peut hésiter entre les lectures suivantes : עלת המסין ou סבן ou חין ou חבן. Ajoutez à cela que la dernière lettre peut être un *nun*, un *kaf* ou un *phé*. (Cf. le *nun* de *maasân* plus haut, p. 32). עלת ה signifie « préposé au..... » Il correspond à l'hébreu על; cf. *C. I. S.*, *Inscr. phœn.*, nos 2, 3, 165, 167, etc. Il s'agit donc d'un titre de Sillec, ou bien peut-être de sa fonction spéciale dans le cas qui nous occupe. On serait tenté de lire עלת המס « préposé aux impôts »; mais que faire des lettres ין ou בן qui suivent? Y voir le mot *ben*, « fils »? Mais il faudrait le nom du père; or, nous avons vu que le mot אשת qui suit paraît se rattacher à la formule לעבטעל. Comparez pourtant le nom propre עשתא, sur la coupe de Préneste, *C. I. S.*, 1re partie, n° 164.

Le nom de Sillec, enfin, est séparé de son titre par les deux lettres ל[א] qui restent à expliquer. Si la lecture de la seconde de ces lettres était certaine, l'hésitation ne serait pas permise; il faudrait traduire « à lui » et le rattacher au verbe : « a érigé à lui Sillec, etc. »; mais elle est plus que douteuse; cette lecture me paraît pourtant encore la plus probable, bien que l'on s'attendît à trouver le mot « à lui » avant Sillec et non après.

Voici donc comment je propose de traduire l'inscription :

[*Urne*] *à ossements d'Abdmelqart, conseiller, homme de Sidon,*

Digitized by Google

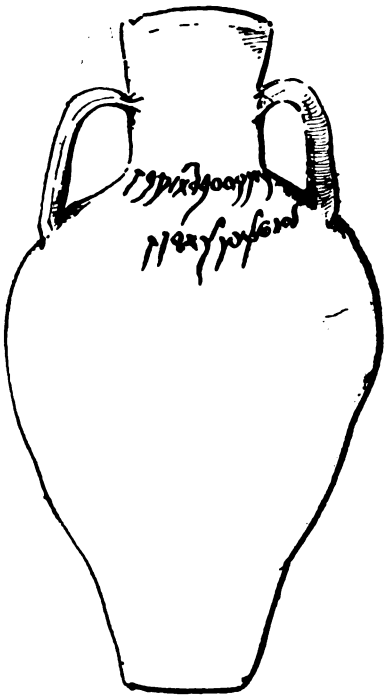

[*serviteur*] *d'Abdmelqart. Lui a érigé ceci Sillec, préposé aux..... A perpétuité.*

Nous terminons cette notice en donnant le croquis du vase, d'après M. le commandant Dechizelle.

Au point de vue paléographique, il importe de noter les ligatures du *lamed* avec le *tau* (deux fois) et avec le *phé* ou le *kaf*.

Dans d'autres textes du même genre nous le verrons lié avec le *qof*.

2.

*Vase du général Riu* (Melon, n° 1).

Inscription peinte en noir sur un vase en terre à une seule anse, haut de 0m,21. Le vase était vide, à ce que l'on dit. L'inscription fait le tour du vase, au niveau du bas de l'anse.

Voyez *Revue archéologique*, septembre 1884, p. 166-168 et pl. VI.

Nous donnons ici :

1° La copie du Dr Rouire, qui paraît faite d'après le même dessin que celle de M. Melon;

Digitized by Google

2° La copie du Dr Collignon;
3° Le croquis du vase.

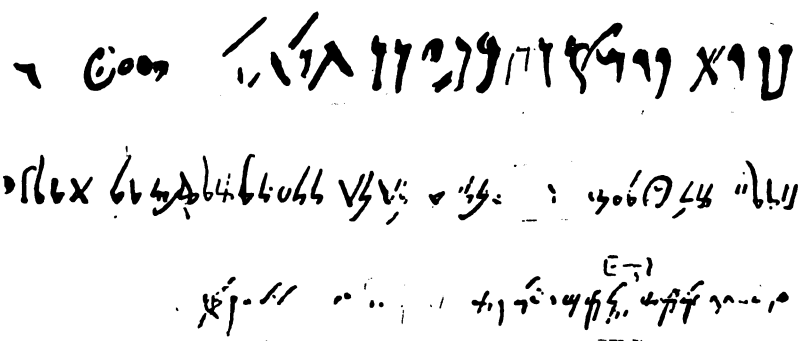

La copie du Dr Collignon donne beaucoup plus que la première. Elle contient, en outre, toute une moitié de l'inscription, celle de la face postérieure du vase, qui est très effacée et manque entièrement sur l'autre copie. Peut-être pourrait-on lui reprocher de donner aux caractères des formes trop lapidaires. Il semble parfois que le Dr Collignon ait interprété, d'ailleurs avec un sens juste de l'écriture phénicienne, ce qu'il avait sous les yeux. La copie du Dr Rouire se rapproche davantage des formes empâtées des caractères tracés au pinceau.

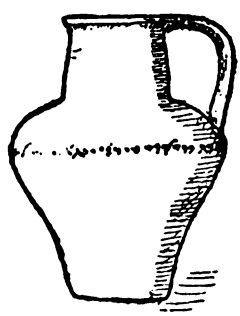

Voici ce que je lis, en combinant les deux copies :

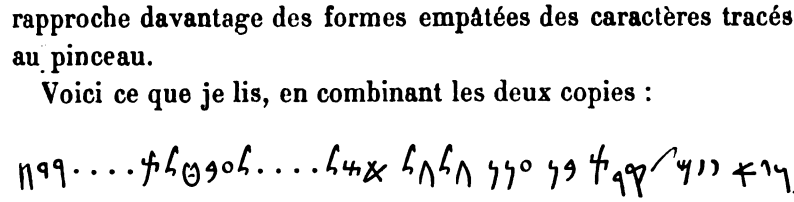

Face A. [נדב]א בדמלקרת בן ענן גלגל [אשל]....לעבטל[ש]..[ק]ר..

Face B. ..עבדבעלתש..[ל]תמבעל[בת] . . . . . לל . . ר

Digitized by Google

## Face A.

Les deux noms בדמלקרת בן ענן « Bodmelqart, fils d'Anan » sont certains. Pour le nom d'Anan, comparez אנן, *C. I. S.*, *Inscr. Phœn.*, n° 309. Il semble que ce nom ne puisse être que celui du mort. Pourtant, cela n'est pas aussi certain que cela paraît au premier abord; tout dépend de la lecture du mot précédent.

Je lisais le mot qui commence l'inscription נדרא = *nadero*, « a voué lui » (c'est-à-dire ce vase); je crois qu'il faut y renoncer. Le mot *nadar*, « vouer », en parlant, non pas même d'un monument, mais d'une simple urne cinéraire, est trop en dehors des vraisemblances. Peut-être faut-il lire נדבא *nadebo*, « l'a offert », ce qui serait moins choquant; la troisième lettre peut aussi bien être un *b* qu'un *r*. En tous cas, l'*aleph* final est la marque du pronom suffixe de la 3e personne, « lui », dans le dialecte punique. Si l'on entre dans cette voie, il faudra nécessairement voir dans les mots suivants le nom, non du mort, mais de celui qui a soigné sa sépulture.

Si l'on veut, au contraire, faire de Bodmelqart le nom du mort, il faut chercher dans le mot qui précède un équivalent de l'expression *maasân ozamim*, « urne à ossements ». Que dit l'examen paléographique? Les deux lettres ligaturées que nous avons lues, non sans hésitation, נד = *nd*, pourraient aussi se lire *kn* ou *kf*; si nous étions dans un dialecte araméen, il est une idée qui se présenterait tout naturellement à l'esprit; ce serait de lire le mot כפרא = *kafera*, « sépulture », avec l'*aleph* emphatique, mot si fréquent sur les inscriptions nabatéennes des tombeaux de Medaïn-Saleh. Mais *l'aleph* emphatique n'existe pas dans les dialectes chananéens. Il y a plus, *l'aleph* n'existe pas comme terminaison dans les noms hébreux ou phéniciens. Si ce premier mot de l'inscription est un nom commun, ce n'est donc pas un mot phénicien, c'est la transcription d'un nom grec ou latin. J'ai pensé à κινύρα; mais κινύρα n'a pas ce sens; ou bien à *cineres*, qui irait assez bien; mais dans ces transcriptions, on ne néglige jamais la désinence; en outre, entre ce mot et Bodmelqart, on

Digitized by Google

s'attendrait à trouver le ש qui est la marque du génitif. Je crois donc qu'il vaut mieux s'en tenir à la première explication qui voit dans *nadebo* le verbe.

Le mot qui suit est très intéressant. Je le lis גלגל, *galgal*. Il se rattache à la racine גלל = *galal*, « tourner », qui a donné les mots hébreux *galgal*, « roue », *goulgoleth*, « crâne », et le nom de *guilgal* qui désigne un sommet arrondi, une « tête ». C'est la première fois que nous le rencontrons en phénicien. La suite du contexte manquant, il est difficile de dire dans quel sens exact il faut le prendre ici. Il semble pourtant que ce mot désigne le vase funéraire, qu'on le rattache à sa forme, *galgal*, « vase rond, fait au tour », ou à son contenu (*goulgoleth*, « crâne »).

La suite est très endommagée. Je crois lire les mots אש ל « qui appartient à », ou, plus simplement, « de » ; puis, après un passage entièrement effacé, dont la copie du Dr Rouire ne laisserait pas soupçonner l'étendue, la formule inexpliquée לעבטלת dont il a été question plus haut (p. 35). Ce côté de l'inscription se termine par quatre lettres en partie détruites.

### Face B.

Sur la seconde face de l'inscription, je lis les deux noms « Abdbaal » ou « Abdbaalat » et « Tambaal ». Ces deux noms ne sont pas réunis par le mot *ben*, « fils de ». Avant le premier on voit les traces d'une lettre, peut-être un ש (= « de Abdbaal » ; avant le deuxième, un ל (= « à Tambaal »).

[*Offert par*] *Bodmelqart, fils d'Anan.* Galgal *de.....Abdbaal ...à Tambaal.....*

Comme on le voit, c'est moins une traduction que nous donnons que les éléments d'une traduction. Le sens reste recouvert d'un voile; mais il est à fleur de peau, si l'on me permet l'expression, et il ne faudrait pas grand'chose pour le dégager. Peut-être que la vue de l'original suffirait à rattacher ces éléments isolés et à nous livrer la contexture de l'inscription.

Au point de vue paléographique, ce texte est des plus curieux. Il est écrit en caractères puniques encore assez bien formés, mais

Digitized by Google

on y rencontre les ligatures (=נד?) au commencement de la ligne, et, plus loin (=לק). Cette dernière, qui a été beaucoup mieux notée par le Dr Rouire, est très intéressante parce qu'elle nous montre les deux lettres imbriquées l'une dans l'autre, le *lamed* formant un des côtés du *qoph*. Ces deux groupes de lettres, contrairement au reste de l'inscription, présentent les formes propres à l'écriture néo-punique; on voit ainsi l'écriture néo-punique commencer par les lettres ligaturées qui sont un des traits distinctifs de l'écriture cursive. Le *daleth*, le *beth*, le *resh* de la copie de M. Rouire se rapprochent aussi beaucoup des formes néo-puniques. L'emploi du calame produit un empâtement et fait disparaître la boucle de la lettre qui finit par n'être plus qu'une simple virgule. Il faut aussi noter la forme du *lamed* . La partie supérieure de la lettre a déjà cette courbure, qui la fait ressembler à un panache, tandis que sa partie inférieure, au lieu de tendre à disparaître, comme on aurait pu le croire, prend un développement exagéré. L'inscription bilingue de Leptis nous présente le même phénomène. (Voyez *Revue d'assyriologie*, t. II, n° 2, p. 50.) Au contraire, dans le groupe *lamed-qof*, le bas de la lettre a entièrement disparu.

3.

*Melon*, n° 2.

Sur un vase, trouvé en même temps que le précédent et qui est actuellement en possession de M. Arène, consul de France à Sousse.

Voyez *Revue archéologique*, sept. 1884, p. 166 à 168.

Nous donnons ici la copie de M. Melon et celle du Dr Rouire.

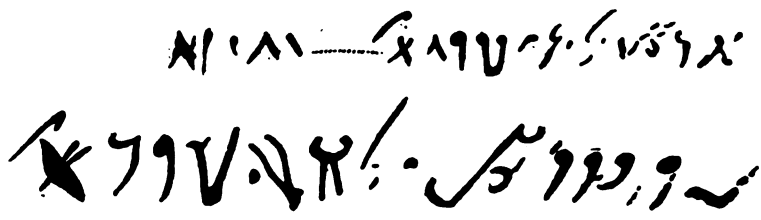

Digitized by Google

Au premier abord, on a quelque peine à reconnaître que ce sont deux copies du même texte. Celle que nous devons à M. Melon nous paraît plus exacte, et contient quelques caractères de plus que celle de M. Rouire, séparés du reste de l'inscription par une lacune. Il m'est impossible d'en rien tirer. Les deux lettres qui précèdent la lacune doivent certainement se lire אל. Auparavant, on reconnaît un groupe qui ressemble beaucoup à celui que nous avons lu נדבא ou נדרא sur l'inscription précédente. En tous cas, le début du mot, formé des deux lettres liées ensemble, est le même. Si nous n'avions que la copie de M. Melon, il faudrait renoncer à la lecture נדבא = *nadebo*, « a offert » (voyez plus haut, p. 38), car ici le *resh* est clairement formé; mais la copie du Dr Rouire permet de lire un *beth*. La dernière lettre est douteuse.

L'ensemble de l'inscription m'échappe. Voici les seules lettres qui s'en dégagent avec quelque clarté :

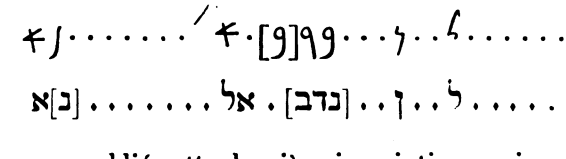

Nous avons publié cette dernière inscription, qui paraît désespérée, pour rester fidèle au principe de la publication intégrale de tous les textes de la même série. Peut-être la vue de l'original ou bien la découverte d'une autre inscription où les mêmes groupes de lettres se retrouvent en fourniront-elles la clef?

Les inscriptions suivantes nous arrêteront moins longtemps. Elles rentrent dans le même cadre que les nos 1 et 2 et présentent les mêmes particularités paléographiques; mais, par cela même, elles confirment les conclusions auxquelles conduit l'étude des premières inscriptions de la nécropole d'Hadrumète.

Philippe Berger.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

# L'ÈRE DE YEZDEGERD

ET

## LE CALENDRIER PERSE

(*Suite*[1])

---

25. Le calendrier avestique suivit naturellement le sort des pratiques religieuses, mais à l'époque de Darius Ier c'était encore le calendrier de la Perse proprement dite qui était en usage ; ce sont les mois de ce calendrier qui sont cités dans les textes cunéiformes gravés par ordre des Achéménides à Behistoun. C'est ainsi qu'on connaît neuf de ces mois sur douze, et comme ces inscriptions sont en trois langues, perse, assyrien et susien, on a pu contrôler les lectures l'une par l'autre et établir en outre la correspondance entre les mois perses et les mois assyriens. Voici les noms des neuf mois qui nous restent sur l'ancien calendrier national, avec les dates[2] :

| MOIS PERSE | | MOIS ASSYRIEN CORRESPONDANT |
|---|---|---|
| 10 | Bâgayâdi (culture du jardin *bâgh*) . . . . . | Nisanu ? |
| 6, 12, 18 | et dernier Thuravâhara (le printemps ou le taureau) | Aïru. |
| 9 | Thaigarci (sens inconnu) . . . . . | 9 Sivanu. |
| ? | Adukana (époque des torrents) . . . . . | manque. |
| 1, 6, 9 | Garmapada (chaleur) . . . . . | manque. |
| 23, 27 | Athriyâdi (culte du feu). . . . . | 22, 26 Kisilivu. |
| 2, 6, 13, 15 | Anâmaka (sens inconnu) . . . . . | Thebitu. |
| ? | Parkazana (id.). . . . . | Shabatu. |
| 7, 14 | Viyakhna (id.) . . . . . | 7 et 14 Addaru. |

1. Voyez *Rev. archéol.* nov.-déc. 1888, mars-avril et mai-juin 1889.

2. V. Spiegel, *Die altpersischen Keilinschriften*, 2e édit., 1881, le glossaire, et Ménant, *Les Achéménides*, 1872, p. 173. La correspondance avec les mois juliens est douteuse. Pour le texte assyrien, voir Bezold et pour le texte du second groupe, v. Norris et Oppert.

Digitized by Google

Ainsi l'année perse avait ses mois particuliers distincts de l'année chaldéenne; les noms sont en langue perse et non en zend et ils n'ont aucun rapport avec ceux de l'Avesta. Les mois perses étaient en usage non seulement chez les peuples iraniens de la Perside, de l'Élam, de la Susiane, etc., mais encore chez les populations qui parlaient la langue des inscriptions du second groupe et que l'on ne sait encore comment désigner[1], car dans ce dernier texte, les noms des mois sont reproduits sans changement. Aucune autre mention des mois perses ne se trouve dans les autres inscriptions achéménides de Darius et de ses successeurs, et, en dehors de l'inscription de Behistoun, tous les textes cunéiformes en assyrien postérieurs à la conquête perse datent leurs événements, non pas comme on pourrait le croire, avec le mois du calendrier du vainqueur, mais avec leurs propres mois sémitiques. On possède, en effet, plusieurs textes assyriens gravés sur terre cuite qui remontent jusqu'à Cyrus et descendent jusqu'au dernier roi achéménide; ce sont des contrats privés rédigés dans la Babylonie et en Assyrie pendant la domination perse, mais en langue assyrienne qui est restée, malgré la conquête, l'idiome national des vallées du Tigre et de l'Euphrate, à côté du perse qui est la langue de l'Irân proprement dit. Ces inscriptions d'un intérêt privé sont datées de telle ou telle année de Cyrus, de Cambyse, de Darius, etc., mais le nom du mois appartient toujours au calendrier assyrien.

26. On voit que le calendrier perse est incomplet puisqu'il manque trois mois, leurs noms nous seront peut-être connus un jour par quelque nouvelle découverte[2]. Quant au nombre de jours dont se composait chacun des mois du calendrier, nous sommes également sans renseignement. Dans le tableau qui précède j'ai mis les dates connues pour chaque mois et l'on peut voir que

1. On les a appelés successivement scythiques, médiques, médo-scythiques et susiens.

2. Bezzenberger a tenté, mais sans succès, de retrouver les noms de ces trois mois dans les *gahanbâr*.

Digitized by Google

Thuravâhara et Athriyâdi sont ceux dont nous avons les dates les plus élevées. Pour Thuravâhara notamment le texte perse (col. II, l. 61) dit que la bataille d'Autiyâra en Arménie, fut livrée par Vaumisa, lieutenant de Darius, *à la fin* de ce mois; le texte susien dit de même « à la fin » et par le texte assyrien nous apprenons que ce dernier jour du mois perse était le 30 Airu. On a vu de même que le 27 Athriyâdi est le 26 Kisilivu, et que le 7 et 14 Viyakhna sont les 7 et 14 Addaru. Ainsi les jours perses correspondent aux jours sémitiques; mais là se bornent nos renseignements sur l'ancienne année perse, en sorte qu'il est impossible de reconstituer l'ancien calendrier achéménide.

Encore moins pouvons-nous dire quelle était la nature de l'année à l'époque de Darius; il est certain qu'elle était vague sans intercalation, mais était-elle de 360 ou déjà de 365 jours? Quinte-Curce (III, III, 9) nous apprend qu'à l'époque où Alexandre pénétra en Perse, c'est-à-dire en 331, les mages avaient une année de 365 jours, ce qui indique bien l'existence des épagomènes; mais à quel moment ces jours complémentaires ont-ils été introduits dans le calendrier civil? Je crois que cela n'a pu avoir lieu qu'après l'adoption par les Perses du calendrier avestique, c'est-à-dire dans la seconde moitié du règne des Achéménides. Tant que Darius Ier et Xerxès vécurent, l'ancien calendrier national, celui de Behistoun, fut employé, mais lorsque la religion mazdéenne se mélangea avec le zoroastrisme, lorsque les mages furent devenus cette famille importante dont parle Ammien Marcellin, que les pratiques religieuses et les fêtes de l'Avesta furent adoptées par les diverses populations iraniennes et même assyro-babyloniennes, le calendrier de l'Avesta si imparfait qu'il pût être, prit alors nécessairement la place de l'ancien calendrier parce que seul il réglait les fêtes et les prières qui étaient si nombreuses.

27. Il est fort probable que ce calendrier n'avait que 360 jours, mais que dès le commencement du IVe siècle, les Perses avaient complété l'année avestique par l'addition des jours complémen-

Digitized by Google

taires. Les Chaldéens n'avaient, eux aussi, qu'une année défectueuse d'environ 354 à 360 jours, mais ils la raccordaient avec le cours du soleil au moyen d'une intercalation. Quelque irrégulière qu'elle fût (ainsi qu'on l'a vu plus haut), l'addition d'un treizième mois était un moyen astronomique qui dénotait un progrès et permettait d'avoir une année à peu près correcte. On est étonné de voir que les Perses n'aient pas pris aux Chaldéens, après la conquête de l'Assyrie et de la Babylonie, l'idée du mois embolismisque pour corriger leur année religieuse, alors qu'ils leur avaient fait d'autres emprunts comme l'institution des trente izeds quotidiens, l'adoption du *disque ailé*[1] qui représentait le dieu suprême chez les Assyro-babyloniens et auxquels les Perses ajoutèrent le buste d'Ahura-Mazda, et enfin l'écriture cunéiforme[2]. Il faut croire que ce mode d'intercalation en usage chez les Chaldéens leur avait paru moins exact et moins commode que l'addition des épagomènes. Cette idée des épagomènes n'appartient pas non plus à l'époque médique, elle est de création perse ou du moins les Perses l'ont introduite dans le calendrier avestique après l'avoir empruntée. Parmi les nations voisines de la Perse, il n'y en avait aucune au v^e siècle avant notre ère qui eût un calendrier aussi complet que le peuple égyptien. On connaît les conquêtes de Cambyse et de ses successeurs en Égypte et la longue occupation de ce pays par les Perses, il est donc fort probable que l'idée de compléter l'année avestique à l'aide de jours additionnels a été empruntée aux prêtres égyptiens par les astronomes des rois achéménides. C'est donc pendant cette

1. On trouve le disque ailé sur de très anciens monuments assyriens, par exemple, l'obélisque de Salmanazar III (857-822); le même symbole avec le buste d'Ormuzd se rencontre à Behistoun, au dessus du tombeau de Darius I^er.

2. Je veux parler de l'alphabet formé par les rois de Perse à l'aide des syllabaires assyriens, mais cette écriture resta purement monumentale car les Perses avaient déjà et continuèrent à employer les caractères araméens connus dès le IX^e siècle et usités dans toute l'Asie pour les besoins courants des affaires et de la vie privée. Nous n'avons malheureusement aucun spécimen de l'écriture araméenne pour la Perse, et cette lacune est d'autant plus regrettable que l'araméen, destiné à rendre tous les sons de la langue avestique, devait avoir des signes particuliers étrangers à l'alphabet sémitique.

Digitized by Google

période de la domination en Égypte, vers 450, que le calendrier perse fut réformé au moyen des jours complémentaires placés à la fin de l'année, après le douzième mois, qui était Isfendârmed. De même que ces jours étaient sacrés chez les Égyptiens, de même les Perses en firent l'objet d'un culte particulier en leur appliquant des prières et des invocations toutes spéciales; plus tard le culte des cinq *Gâthâs* s'accentue dans la religion avestique et les prêtres promettent des bénédictions à ceux qui récitent consciencieusement les hymnes des épagomènes. Mais là s'arrêta leur imitation, car soit que les prêtres égyptiens n'aient pas voulu initier leurs vainqueurs à la connaissance de l'année bissextile, comme ils l'avaient fait pour Eudoxe de Cnide, soit toute autre cause, les Perses ne connurent pas ce mode d'intercalation, et c'est seulement beaucoup plus tard qu'ils créèrent l'intercalation séculaire.

28. Je pense que c'est dans cet intervalle de deux siècles qui est la seconde phase de la période achéménide et qui va de Xerxès à Alexandre, qu'il faut placer l'établissement définitif de la religion avestique, la rédaction ou revision d'une partie des livres sacrés, la réorganisation du calendrier et son introduction chez les peuples d'Asie Mineure. Quand je dis *rédaction* des livres sacrés, je crois être dans le vrai et d'accord avec la majorité des iranistes. L'Avesta est, en réalité, comme l'était le *Digeste* de Justinien pour les lois romaines, un corps de textes et de traditions orales qui ont été rassemblés beaucoup plus tard, mais dont les morceaux sont d'antiquités très diverses. Il est impossible, par exemple, que les hymnes appelées *gâthas*, écrites dans un dialecte zend archaïque, ne soient pas de l'époque médique et qu'il ne nous soit rien resté de cette première période de la religion mazdéenne; il est également impossible que ces traces d'ancienne astronomie que j'ai signalées dans les livres postérieurs ne remontent pas au moins à l'époque des premiers Achéménides. La tradition parsie qu'il existait des livres sacrés à

Digitized by Google

l'époque de la conquête macédonienne [1] et qu'ils furent brûlés, soit par ordre d'Alexandre, soit même par Darius Codoman pour échapper à la profanation étrangère, peut, il est vrai, avoir été forgée sous les Sassanides, mais elle n'a aussi rien d'invraisemblable. Il y a eu sous les Achéménides des hymnes, des invocations, des prières rédigées en zend et que le peuple perse récitait sans les comprendre, comme encore aujourd'hui le latin et le slavon, l'arabe et le sanscrit; les noms zends des divinités, en passant par des bouches ignorantes, finirent par s'altérer et c'est ainsi que nous avons les formes dérivées comme Farverdîn, Ardibehesht, Khordâd, Shahrîvar, etc., qui nous ont été conservées par les livres pehlvis, et celles moins altérées Farvardian, Artaiesta, Kshatriore, etc., que nous a conservées un document presque contemporain, le calendrier cappadocien.

J'ai déjà parlé ci-dessus (§ 21) de ce calendrier dont Fréret faisait remonter l'origine au grand empire des Mèdes pendant le VIIIe siècle avant notre ère, c'est le moment de chercher à quelle époque exacte ce calendrier a pu être introduit en Asie Mineure.

*Calendrier cappadocien.* — 29. Les noms des mois cappadociens sont connus depuis Henri Estienne qui les a publiés pour la première fois dans son *Thesaurus linguae grecae* en 1572, d'après divers manuscrits grecs, et par l'*Hemerologium* découvert à Florence en 1715 [2]. L'*Hemerologium* est un tableau comparatif des calendriers des peuples anciens mis en concordance jour par jour avec le calendrier romain au IIe siècle de J.-C., il se trouvait à la suite d'un manuscrit grec de Ptolémée [3]. Le calendrier cappadocien y figure avec le nombre de jours pour chaque mois, depuis le premier jour de l'année qui correspondait au 12 décembre romain jusqu'au dernier. Chaque mois était de 30 jours,

1. V. Masoudi, *Prairies d'or*, t. II, p. 125 et IX, p. 326. — V. aussi J. Darmesteter, *La légende d'Alexandre chez les Parses* dans ses *Essais orientaux*, 1883, p. 236 et p. 249.

2. V. *Thesaurus*, edit. Didot, t. VIII, 1865, append., col. 361 et sq.

3. Il a été publié par Sainte-Croix dans le *Recueil de l'ancienne Acad. des Inscript.*, t. XLVII (1809), p. 66 à 84. L'abbé Belley le cite également dans son *Mémoire sur l'ère cappadocienne*, t. XXXV (1770), p. 631.

Digitized by Google

ce qui donne un total de 360 jours, plus cinq épagomènes qui allaient du 7 au 11 décembre. Les noms des mois varient suivant les manuscrits, mais, quoique écrits en lettres grecques et défigurés par les copistes (il n'y a pas moins de dix manuscrits différents), on a bien vite reconnu que ces mots devaient être d'origine perse. Cette identification a été faite par Golius (1668), Relandus (1708), Fréret (1753), Ideler (1825) et par MM. Benfey et Stern dans leur savant ouvrage déjà cité [1].

Parmi les variantes que fournissent les manuscrits pour les formes des mois cappadociens, il est permis de choisir celles qui se rapprochent le plus de l'original et de considérer les autres comme étant fautives et dues, soit à des différences de prononciation dans les diverses provinces de l'Asie Mineure, soit à des erreurs de copistes. C'est ce que j'ai fait dans le tableau qui suit : La première colonne de ce tableau contient la transcription latine du mot grec, la troisième et la quatrième renferment les noms pehlvis et zends des mêmes mois; dans la deuxième j'ai placé, quand elle était différente des troisième et quatrième colonnes, la forme hypothétique intermédiaire que suppose le grec.

| | GREC | FORME INTERMÉDIAIRE | PEHLVI | ZEND |
|---|---|---|---|---|
| 1 | Artania, Farartana, | *Farardanian [2], | Fravardîn, | Fravashi. |
| 2 | Artaestin, Artaiestina, | *Artavahista, | Ardavahisht, | Asha Vahista. |
| 3 | Araiotata, | » | Horvadad, | Haurvatât. |
| 4 | Teirei, Teri, | » | Tîr, | Tistrya. |
| 5 | Amartot, | » | Amerôdâd, | Ameretât. |
| 6 | Xathriore, | *Kshatriore, | Shatvairo, | Khshathra vairya. |
| 7 | Mithri, Myar, | » | Mithrô, Mihr, | Mithra. |
| 8 | Apomenam, Aponmenam, | *Apam-mah, | Abân, Avân, | Apâm. |
| 9 | Arthra, Athra, | » | Atarô, | Athrô. |
| 10 | Dathousa, Tethousia, | » | (Dînô), | Dathushô. |
| 11 | Osmonia | *Vasu-mania | Vohûman, | Vohu-Mano. |
| 12 | Sondara (σϝονδαρα), | *Sfendar(m) | Spendârmad, | Çpenta ârmaiti. |
| | Les épagomènes. | | | |

1. *Monatsnamen einiger alter Völker*, 1836, p. 80 à 120. — Ideler, *Handbuch der Chronologie*, t I, p. 541. — Cf. Lagarde *Purim*, p. 32, et S. Reinach, *Épigraphie grecque*, p. 493.

2. L'* indique que ce sont des formes hypothétiques. Pour le sens des mots

Digitized by Google

On voit par ce tableau comparatif que les noms des mois cappadociens[1] sont tantôt la reproduction exacte de la forme zende comme Araiotata, Amartot, Dathousa (Tethousia étant une prononciation provinciale), tantôt plus rapprochée des formes parsies telles que nous les donnent les livres pehlvis, comme Artania (Fartania), Arartana (Farartana), Teirei, Sondara (Sfondara); tantôt, enfin, ils représentent des formes intermédiaires perses telles que Artavahista, Kshatriore, Apam-mah, « le mois d'Apâm », Vasumania, qui sont intéressantes à noter au point de vue philologique, mais dont l'examen serait ici hors de sujet.

30. La ressemblance entre les deux calendriers est frappante[2] et la conclusion facile à tirer, à savoir :

1° Que le calendrier cappadocien a été introduit par les Perses assez tard après Darius Ier et après l'adoption du calendrier avestique, car autrement les noms des mois seraient ceux de l'inscription de Behistoun;

2° Que l'année cappadocienne était de 365 jours, dont cinq épagomènes et sans embolisme; elle nous représente ce qu'était l'année perse elle-même à la même époque, c'est-à-dire une année vague de 365 jours;

3° Que les épagomènes sont après *Sondara*, le douzième mois, ce qui prouve que chez les Perses, à cette époque, ces jours complémentaires étaient aussi après isfendârmed;

4° Que l'année cappadocienne était vague et qu'à l'époque de l'*Hemerologium* elle commençait le 12 décembre romain. On sait

zends, v. J. Darmesteter, *Ormuzd et Ahriman*, 1877. — A titre de curiosité on peut comparer les formes grecques calquées sur le pehlvi, telles que les donne Chrysococca, écrivain byzantin du XIVe siècle, v. Hyde, *ouvrage cité*, p. 189.

1. Cf. ce que j'ai dit suprà § 21 au sujet du calendrier arménien qui, en dehors de *Navaçart*, n'a plus conservé que trois mois *Drè*, *Mehégan* et *Ahégan*, dont l'origine perse est incontestable.

2. M. Lagarde, que j'ai déjà cité, a, paraît-il, trouvé l'origine du calendrier cappadocien dans un calendrier local de l'époque byzantine. Cette opinion me paraît bien peu admissible; je regrette toutefois de n'avoir pu me procurer le mémoire du savant allemand.



Digitized by Google

que l'année romaine commençait le 1er janvier; l'écart qui existe ici provient de la différence des deux calendriers ;

5° Que les noms des mois cappadociens nous représentent la manière dont les Perses prononçaient le zend au IVe siècle avant notre ère et comment ils désignaient les mois avestiques[1].

Nous avons expliqué plus haut que la première intercalation d'un treizième mois était de l'an 309 av. J.-C., le calendrier perse a donc été introduit en Asie Mineure avant cette dernière date, car différemment on aurait eu en Cappadoce ou l'intercalation, ou plutôt le calendrier macédonien, toute l'Asie Mineure faisant alors partie de l'empire d'Alexandre. On ne serait pas loin de la vérité en plaçant l'introduction du calendrier perse en Asie Mineure vers l'an 400.

31. En admettant que ce fut vers l'an 450 que l'année perse fut portée à 365 jours, il s'écoula environ un siècle et demi avant la nouvelle réforme qui, au moyen de l'addition d'un treizième mois tous les 120 ans, permit de rendre fixe l'année vague et de la porter à 365 jours un quart. J'ai montré ci-dessus (§ 15) comment la première intercalation de ce mois embolismique eut lieu en l'an 309 av. J.-C. Il est probable que déjà, même après l'introduction des épagomènes, les astronomes perses s'étaient aperçus que leur année étaient encore incomplète et que, après un certain nombre de révolutions solaires, il y avait un écart de plusieurs jours entre le 1er Farverdin et le solstice d'été. On sait que cet écart est exactement d'un jour tous les quatre ans et les Perses auraient pu, quatre siècles avant Jules César, créer l'année bissextile dont ils auraient, du reste, encore trouvé l'idée chez les prêtres égyptiens; mais pour des causes que nous ne connaissons pas et peut-être par imitation du treizième mois chaldéen, ils choisirent ce mode d'intercalation en la plaçant différemment (v. § 13). Au bout de 120 ans il se trouvait que l'écart entre l'année civile et l'année solaire était juste de trente

1. Pour l'analyse détaillée de chacun de ces noms je renvoie au mémoire cité de Benfey-Stern.

Digitized by Google

jours, ils ajoutèrent alors ces trente jours, soit un mois, auquel on donna tout naturellement le nom du premier mois de l'année, ce fut donc Farverdin II; un siècle plus tard, ce fut le second mois que l'on doubla, soit Ardibehesht; cent vingt ans plus tard ce fut le troisième mois, Khordad, et c'est ainsi qu'à la huitième intercalation le nom du treizième mois embolismique était celui de Abân. Je n'insiste pas davantage sur ce point qui a été suffisamment élucidé.

Ainsi, en résumé, les faits importants de la période perse sont les suivants : adoption par les Perses du calendrier avestique vers 450 avant J.-C.; emprunt des épagomènes à l'Égypte vers la même époque; introduction du calendrier perse en Cappadoce et en Arménie vers l'an 400; emprunt aux Chaldéens du treizième mois intercalaire, en 309.

### *Époque arsacide.*

32. La réforme de l'an 309 coïncide à peu près avec l'avènement des Séleucides. Après la conquête d'Alexandre, le calendrier macédonien est introduit en Asie et l'ère établie par Séleucus (octobre 312) devient le comput de toutes les nations qui faisaient partie du vaste empire d'Alexandre. On sait que sous Antiochus II Theos, peu après le soulèvement de la Bactriane, les Parthes secouèrent le joug des Grecs et fondèrent vers l'an 256[1] av. J.-C. une dynastie qui dura près de cinq siècles. D'abord limité à la Parthiène proprement dite (le Khorassan), le royaume des Arsacides finit par absorber tout l'Iran jusqu'à l'Indus, avec Hécatompyles, Arsacia, Ecbatane, Suse et Persépolis pour villes principales. On ne possède aucune inscription ni aucun document indigène qui puisse nous renseigner sur l'état de la Perse pendant cette longue période, mais d'après ce que nous avons vu, il est facile de conclure que le mazdéisme resta le fond de la

1. La date est encore incertaine. De récentes découvertes de textes cunéiformes relatant des éclipses permettront peut-être de fixer d'une manière positive l'époque de cet événement important.

Digitized by Google

religion locale, pendant que les rois parthes suivaient plutôt la religion grecque mélangée de pratiques et cérémonies iraniennes. Entre Artaxercès Ochus qui commence son inscription par une invocation à Ahura-Mazda et les Sassanides, il y a un intervalle de près de six siècles sans qu'on entende parler du Dieu suprême mazdéen, mais l'Avestisme subsiste, il est pour ainsi dire à l'état latent, la Perse conserve précieusement sa religion et son calendrier procédant silencieusement et régulièrement à ses intercalations séculaires. Pendant que toute l'Asie jusqu'au fond de l'Inde s'hellénise, l'ancienne province de Perse se maintient, conserve ses mœurs, ses institutions, sa langue, et c'est grâce à elle que l'on retrouve tout à coup, au IIIe siècle de J.-C., l'ancienne religion de Zoroastre, un idiome nouveau, le pehlvi, qui n'est que la transformation et la succession de l'ancien perse, et enfin un calendrier admirablement organisé.

33. Dans tout le reste de l'empire des Parthes et pendant toute la durée de la dynastie des Arsacides c'est le calendrier macédonien qui est en usage. Sur leurs monnaies, les légendes sont en grec, les dates sont exprimées en lettres grecques et comptées de l'ère des Séleucides; les noms des mois mêmes sont indiqués sur les tétradrachmes à partir de Phraate IV, an 276 Sél. Ce sont ceux du calendrier macédonien, Dius, Apellaeus, Hyperberetaeus, etc. La pièce la plus récente porte le nom du mois de Gorpiaeus an 502 Sél. Ce calendrier était luni-solaire avec intercalation d'un treizième mois (Dioscurus) réglé suivant le cycle de Callippe. L'année commençait à l'équinoxe d'automne[1]. Ainsi le calendrier officiel des Parthes était celui des Séleucides, de même que la langue officielle de la cour et des chancelleries était le grec, mais chaque province conservait ses usages. Pendant que la Perse continuait à se servir du calendrier avestique, les populations assyro-babyloniennes continuaient à

1. V. Th. H. Martin, *Recherches sur le calendrier chaldéo-macédonien* dans la *Revue archéolog.*, 1853, p. 209 et p. 321.

Digitized by Google

compter d'après l'ancienne année chaldéenne, comme elles avaient fait sous les Achéménides (v. § 25). Le fait n'est pas douteux, car nous avons des inscriptions cunéiformes descendant jusqu'à l'époque romaine et celles qui ont l'indication du mois mentionnent toujours le mois sémitique chaldéen, il n'est jamais question ni du mois macédonien ni du mois perse. On ne trouve pas ici comme en Égypte sous les Lagides, l'indication des doubles mois égyptien et macédonien, ce qui avait permis d'établir pour ce pays une correspondance très exacte entre les deux calendriers.

Parmi les inscriptions assyriennes postérieures à Alexandre rédigées en caractères cunéiformes je citerai : l'inscription d'Antiochus Soter datée de l'an 43 Sél. et du vingtième jour d'Adar à Borsippa, près de Babylone, et l'inscription de la cinquième année de Pacores, roi de Perse, « Paharisu sar mat Paarshu », suivant la lecture de M. Oppert, datée de Babylone le 3 Kislev [1]. Quant aux documents perses pour la même période, c'est-à-dire sous les Arsacides, il n'existe aucun texte en cunéiformes, car la dernière inscription est d'Artaxercès III Ochus (361-336) et on ne possède rien de ses deux successeurs, Arsès et Darius III Codoman, le vaincu d'Alexandre. On n'a également aucun document postérieur à cette époque, si ce n'est quelques rares monnaies à légendes araméennes ou perses, encore incertaines et qui paraissent avoir été frappées en Atropatène, en Perse, dans l'Élam et le long du golfe Persique, soit par les rois arsacides eux-mêmes, soit plutôt par des vassaux ou gouverneurs de provinces.

34. Nous arrivons aux derniers Arsacides. D'après la tradition parsie consignée dans la fameuse proclamation de Chosroès Anouchirvân [2], c'est sous les derniers Vologèse que furent com-

1. V. Oppert, *Revue assyriologique*, 1887, p. 104 et *Mélanges d'archéolog. égypt.*, I, p. 29.
2. V. Haug, *Essay on Pahlavi*, 1870, p. 145. — J. Darmesteter, Introduction au *Vendidah*, p. XXXIII et sq.

Digitized by Google

mencés les essais de coordination des anciens textes avestiques et c'est un siècle plus tard seulement, sous Sapor II (vers 330 de J.-C.) que ce premier travail fut terminé. La rédaction ne fut elle-même pas définitive : on ajouta des textes nouveaux que l'on écrivit en zend qui était resté la langue sacrée cultivée par la caste sacerdotale, en sorte que la composition de l'Avesta tel que nous l'avons aujourd'hui, ne fut achevée que sous Anouchirvân. C'est aussi sous ce dernier roi que l'on traduisit les textes zends et que l'on commença à écrire des ouvrages originaux comme le *Manyo-i-Khard*, le *Boundehesh*, l'*Arda Viraf nameh*, etc., en pehlvi, la langue vulgaire, fille du perse ancien et prédécesseur du persan moderne.

Le calendrier complet et réorganisé depuis l'an 309 est conservé religieusement par les Perses sous les Arsacides, ainsi que je l'ai fait remarquer. Les Sassanides le reçoivent avec les livres sacrés et le transmettent, à leur tour, après Yezdegerd et l'invasion arabe, aux populations qui, sous le nom de *parsis*, restent fidèles au culte du feu. C'est alors qu'apparaissent pour la première fois les noms pehlvis des mois et des jours et leur mention dans les chroniques contemporaines qui sont mises, plus tard, à contribution par les historiens arabes (v. § 5). Grâce à ces indications, on a pu avoir la date précise de la plupart des événements de la dynastie sassanide. Les périodes séculaires se succèdent, les intercalations s'opèrent d'une manière régulière tous les cent vingt ans, et nous avons vu comment la huitième ayant eu lieu sous Anouchirvân en 531, la neuvième était tombée la dernière année de Yezdegerd, mais n'avait pas pu s'effectuer par suite de la mort de ce roi en 651.

E. Drouin.

(*A suivre.*)

---

Digitized by Google

## RESTAURATION

# DES FRONTONS D'OLYMPIE[1]

(Planches XVI-XVII, XVIII-XIX, XX-XXI.)

Peintures, mosaïques, ornements de bronze et d'or, les architectes d'Olympie avaient appelé sur leurs façades tous les arts pour découvrir l'harmonie dans la richesse des tons. Mais ils comptaient avant tout sur les sculpteurs, à qui ils abandonnèrent les tympans des frontons, et, sous le portique, les métopes de la frise intérieure.

Le fronton oriental, suivant une tradition qu'il nous est impossible de contrôler, a été exécuté par Péonios. L'artiste a choisi pour sujet une légende des Achéens de Pise et a représenté les préparatifs de la course de chars où vont lutter Pélops et Œnomaos[2].

Au milieu, l'on voit Zeus, debout, le buste nu, le bas du corps enveloppé dans une draperie qui s'enroule autour du bras gauche portant un sceptre. Le dieu tourne la tête à droite, immobile dans sa hautaine impartialité entre les deux rivaux qui se partagent les deux moitiés du fronton.

A droite de Zeus, Œnomaos, casque en tête, barbu, chlamyde sur l'épaule, appuie la main droite sur la hanche, et de son bras gauche en équerre soutient l'extrémité d'un arc planté en terre[3].

1. Fragment de l'ouvrage de MM. Laloux et Monceaux, actuellement sous presse. (*Restauration d'Olympie*, in-4° colombier, avec nombreuses planches hors texte, maison Quantin.)

2. Pausanias, V, x, 6-8.

3. Une étude attentive des fragments du fronton est nous a récemment amenés à reconnaître qu'Œnomaos tenait à la main, non pas une lance, mais un arc. De même, Pélops portait certainement une cuirasse sans doute ajoutée

Digitized by Google

A côté d'Œnomaos, voici sa femme Stérope, fille d'Atlas, vêtue d'une tunique talaire qui retombe des épaules jusqu'à la ceinture et dessine les seins; le bras gauche est plié et la main relevée à la hauteur de l'oreille; le bras droit pend le long du corps. Myrtilos, le cocher d'Œnomaos, est accroupi devant ses quatre chevaux qui se cabrent et tirent sur la bride; il replie la jambe droite, relève le genou gauche, laisse pendre le bras gauche et du bras droit relevé retient les guides. Derrière les chevaux, qu'on voit de profil, un homme barbu, sans doute un officier d'Œnomaos, contemple la scène; il est accroupi, le genou droit relevé, la main gauche appuyée sur une lance. Plus loin, une jeune fille agenouillée, vêtue de la longue tunique, quelque suivante de Stérope, regarde le fleuve Alphée, représenté par un homme barbu, dont le bras gauche accoudé au sol soutient le menton, dont le bras droit s'étend le long du corps, dont les jambes voilées d'une draperie s'étendent dans l'angle du fronton.

A gauche de Zeus se tient debout Pélops, un homme jeune, imberbe, en costume de guerre, casque en tête, la poitrine couverte d'une cuirasse de bronze; de la main droite, le héros soutient la lance, tandis qu'il passe son bras gauche dans la courroie d'un bouclier. Près de Pélops, Hippodamie, fille d'Œnomaos, penche à gauche sa tête pensive, croise les deux bras, porte au menton la main gauche; le corps est voilé d'une tunique talaire sous laquelle se devinent seulement les souples ondulations du corps. Puis Sphairos, le cocher de Pélops, se montre de profil; c'est un homme jeune, aux longs cheveux bouclés, au corps nerveux; il est accroupi, le genou droit en terre, la tête relevée vers ses quatre chevaux qu'il maintient en repos avec la bride passée autour de son bras droit. Derrière les chevaux, un vieillard chauve, sans doute le maître du héros, est assis par terre, les jambes à moitié étendues et enveloppées d'une draperie; sur

après coup; on en voit encore les trous de scellement et l'encastrement aux épaules et à la ceinture. Il a été impossible de modifier en ce sens la façade générale du temple, exécutée d'après nos premiers dessins; mais nous avons restitué l'arc et la cuirasse dans la restauration ci-jointe des frontons.

Digitized by Google

sa large poitrine nue s'accusent fortement les muscles; de la main droite il soutient sa tête grave et rêveuse; il appuie le coude sur le genou droit; le corps s'arc-boute sur le bras gauche, dont les muscles se raidissent au-dessus de la main posée à plat. Enfin, un jeune homme imberbe, accroupi, le bras droit pendant, le genou gauche relevé, sans doute un compagnon de Pélops, a le corps tourné vers le Kladéos, que représente un jeune homme au fin profil, couché dans l'angle du fronton, les jambes perdues dans une draperie, le buste nu, les deux bras accoudés au sol [1].

Vu d'ensemble, le fronton oriental étonne d'abord le regard par la naïveté d'une symétrie exagérée. A droite et à gauche de Zeus, les personnages isolés et les groupes paraissent se correspondre exactement deux à deux. Pourtant, dans cette monotonie du geste et du costume, on peut observer d'ingénieux contrastes. Du côté de Pélops, la jeunesse rayonne sur les visages et dans le modelé des corps; derrière Œnomaos, l'âge épaissit les tailles, ride les figures, exagère la saillie des muscles. Pour rendre l'opposition plus frappante encore, l'artiste a jeté le vieillard chauve parmi les jeunes, et parmi les vieux la vierge accroupie devant l'Alphée. Par là, dans les deux parties du fronton, une ingénieuse variété se mêle à la régularité des lignes. De plus, sous le milieu de chaque rampant, les groupes de chevaux ménagent habilement la transition entre les figures assises ou couchées et les personnages représentés debout. Évidemment nous sommes encore loin d'atteindre à l'audacieuse originalité et à l'élégance aisée des façades du Parthénon. Pourtant on sent dans l'œuvre de Péonios un effort méritoire et déjà heureux pour rompre avec les vieilles traditions et s'affranchir de la monotonie primitive. On remarque facilement bien des négligences dans le dessin des figures, qui sont seulement dégrossies par derrière, dans le jeu des draperies souvent à peine indiquées, dans la

1. Nous avons respecté la description de Pausanias et laissé ce personnage dans le fronton est. Pourtant par le caractère général du travail, qui rappelle la facture de l'Apollon, la figure qu'il est convenu de nommer le Kladéos s'encadrerait mieux dans le fronton occidental.

Digitized by Google

raideur et la lenteur du geste. Mais plusieurs morceaux sont enlevés de verve et animés d'une vie intense. On ne saurait trop admirer le torse de Zeus solidement musclé, le mol abandon et la gracieuse mélancolie du vieillard chauve, le buste svelte et la fine tête du Kladéos.

Le fronton occidental, qu'on attribuait à Alcamène, représentait le combat des Centaures et des Lapithes aux noces de Pirithoos[1]. On peut se demander pourquoi l'on avait sculpté cette légende sur une façade du temple de Zeus. Pausanias, qui s'exagérait beaucoup le rôle de Phidias et des artistes athéniens à Olympie, reconnaissait sur ce fronton le souvenir symbolique d'une tradition attique, l'amitié de Thésée et de Pirithoos.

Pour certains critiques modernes, les Lapithes figureraient les Éléens, et les Centaures représenteraient les Pisates; le vieux mythe rappellerait donc l'épisode le plus considérable de l'histoire locale, la querelle entre Élis et Pise. Voilà des allégories bien raffinées et bien peu vraisemblables pour expliquer des sculptures décoratives. Pour nous, le combat des Centaures et des Lapithes reste simplement une légende thessalienne, localisée en Élide, comme nous l'avons vu, à la suite d'immigrations venues du nord.

L'artiste a montré les adversaires dans l'emportement de la lutte. Au milieu du fronton se tient Apollon, dieu de Delphes et protecteur d'Olympie, père de Kentauros et de Lapithès, les ancêtres des deux races ennemies. Debout entre les groupes de combattants, il assiste impassible aux scènes de violence. Sa figure, d'une expression grave et énergique, s'encadre de boucles régulièrement frisées. Une draperie, qui couvre l'épaule droite et s'enroule autour du poignet gauche, laisse à découvert le cou, la poitrine large et musculeuse, et presque tout le corps. Le bras gauche tombe sans effort, le bras droit s'étend à hauteur de l'épaule, au-dessus du groupe voisin que regarde vaguement le dieu.

1. Pausanias, V, x, 8-9.

Digitized by Google

De chaque côté d'Apollon se démène furieusement un groupe de trois figures. A sa droite, le centaure Eurytion, la croupe et le buste tordus par un violent effort, enlève Déidamia tremblante que secourt Pirithoos. A gauche du dieu, un autre centaure enlève une jeune fille que défend Thésée. Plus loin, de chaque côté des groupes précédents, un centaure et un Lapithe luttent agenouillés. Puis se présentent d'autres groupes également symétriques. Un centaure accroupi cherche à soulever une jeune fille, tandis qu'un Lapithe le saisit par la tête et cherche à le terrasser. Plus loin, accoudée au sol, les bras nus, vêtue de la longue tunique, s'allonge une femme, sans doute une suivante de Déidamia. Enfin, aux angles, s'étend une nymphe, accoudée, la tête curieuse, le corps à moitié voilé d'une légère draperie qui moule les formes du dos et laisse à découvert l'épaule et le flanc.

Le combat des Centaures et des Lapithes est d'un dessin plus large, d'un modelage plus hardi que les préparatifs de la lutte entre Pélops et Œnomaos. L'artiste ne s'est pas contenté cette fois d'aligner ses figures, presque au hasard et sans lien, sous les rampants du fronton. On sent s'éveiller ici une ambition plus haute, le rêve de tailler dans la pierre une action dramatique. Les personnages se mêlent et se groupent en des attitudes d'une audacieuse variété. Entre la sérénité du dieu et la nonchalance de la nymphe allongée dans l'angle, on voit se dérober, s'avancer, se gonfler de muscles, se creuser, se tordre en la violence des postures, les corps souples des jeunes filles, les bustes osseux des Lapithes, les lourdes croupes des Centaures. Mais avec l'audace de la conception et de l'agencement contrastent étrangement les négligences et les maladresses de l'exécution. Tel mouvement, d'abord marqué d'un trait dur, se perd soudain dans le flou de la pierre. Une jambe s'allonge outre mesure, un bras semble rentrer en lui-même, une oreille se fend de travers, un nez s'aplatit, une tête s'écrase. Trop souvent la main de l'artiste a trahi son rêve. Plus encore peut-être qu'à la façade orientale, les deux moitiés du fronton se reproduisent

Digitized by Google

rigoureusement l'une l'autre. Le dessin s'asservit encore à la régularité naïve de l'art archaïque. On n'y voit guère apparaître cette symétrie savante du Parthénon, qui tiendra compte évidemment des nécessités matérielles et saura courber peu à peu les figures sous la descente des rampants, mais qui cherchera l'harmonie dans le rapport général des lignes et des groupes, non dans la puérile reproduction des mêmes détails. Les deux frontons d'Olympie présentent seulement à l'œil du visiteur une réunion de beaux fragments de sculptures. L'harmonie est déjà dans l'attitude et dans le groupe, mais elle manque à l'ensemble; et la main ne sait pas toujours rendre ce que la tête a conçu.

L'expédition française de Morée, moins heureuse que pour les métopes, n'avait pas retrouvé les frontons d'Olympie. Ils étaient pourtant conservés en grande partie, et la dernière mission allemande les a découverts à quelques mètres en avant des façades. La restauration ne présente pas de très grosses difficultés. A part quelques fragments mutilés, les figures sont encore en assez bon état pour qu'on puisse déterminer exactement l'attitude de chacune d'elles. Aussi l'on n'a pu discuter que sur la place de quelques personnages secondaires. Comme les Grecs posaient simplement ces sculptures sur la saillie de la corniche, on ne retrouve sur le mur du fond aucune indication. De là des dissentiments possibles entre les plus savants critiques sur l'arrangement des groupes[1]. Par exemple, au fronton est, on a proposé de placer le vieillard chauve dans la partie gauche du tympan. Comme ce personnage, d'une physionomie très expressive, paraît s'intéresser beaucoup à l'action, il semble plus naturel de le disposer de telle façon qu'il regarde Zeus et les héros. Mais, à

1. Voyez Brunn (*Académie de Munich*, 1876); Forster, *Alkamenes* (*Rheinisches Museum*, XXXVIII); Rayet (*Gazette des Beaux-Arts*, tome XXI, p. 408); Treu (*Archäologische Zeitung*, 1882); Curtius (*Philologische Wochenschrift*, 1883, p. 827 et 1208); Gurlitt, *Paeonios et le fronton est d'Olympie* (volume de *Mélanges* pour le 70e anniversaire de Curtius, 1884); Löschke (*Programme de Dorpat*, 1887; *Die westliche Giebelgruppe zu Olympia*, dans la *Phil. Woch.*, 1888); Treu (*Wochenschrift für klassische Philologie*, février 1888); *Revue critique*, 1888, n° 20; Reinach (*Revue archéologique*, 1888, tome I, p. 71), etc.

Digitized by Google

vrai dire, nous croyons insolubles les questions de ce genre ; comme la preuve matérielle se dérobe, chacun les tranche par des raisons tout à fait subjectives. Ces détails d'arrangement séduisent d'autant plus les critiques, que leur imagination peut s'y donner libre cours. Peu importe, après tout, qu'un vieillard ou un cocher de pierre regarde à droite ou à gauche. Ces divergences entre les savants modernes attestent surtout que les sculpteurs d'Olympie entendaient encore d'une façon assez imparfaite la disposition d'un fronton.

Aux pèlerins qui visitaient l'Altis, les exégètes officiels déclaraient sans hésiter que Péonios de Mende avait sculpté le fronton oriental et Alcamène le fronton occidental. Les critiques modernes ont souvent contesté ou défendu cette tradition, avec d'autant plus d'acharnement que la vérité semble impossible à saisir. Les preuves directes manquent, et aucune des hypothèses mises en avant ne satisfait pleinement l'esprit. Faut-il croire à l'intervention directe d'artistes athéniens? On peut à la rigueur reconnaître quelque analogie entre quelques figures isolées du fronton ouest et des sculptures attiques; mais ces ressemblances paraissent bien fugitives et il est certain que, vues d'ensemble, les façades du temple d'Olympie ne rappellent nullement celles du Parthénon. Faut-il admettre que les artistes athéniens fournirent seulement les esquisses, et que le travail d'exécution fut abandonné à des praticiens de l'Élide? On pourrait s'expliquer ainsi l'étrange infériorité de la main-d'œuvre comparée à la conception ; mais vraiment l'on n'imagine guère des artistes célèbres si peu soucieux de mener à bien une entreprise comme celle-là. Faut-il imaginer une école de sculpture locale ou l'intervention de statuaires venus des régions du nord? Mais c'est raisonner dans le vide et s'enfermer dans un cercle vicieux; on ne connaît que par Olympie ces prétendues écoles artistiques par lesquelles on veut expliquer le caractère des façades du temple de Zeus.

A quoi bon toutes ces hypothèses qu'on ne peut sérieusement contrôler? Doit-on attribuer les frontons d'Olympie à des sta-

Digitized by Google

tuaires d'Athènes, ou de l'Élide, ou des pays du nord? Franchement, nous n'en savons rien. Les éléments de comparaison font défaut. Nous ne connaissons rien de la sculpture de l'Élide ou des côtes de Thrace à cette époque. Même d'Alcamène nous ne possédons aucune œuvre. De Péonios nous avons un marbre, la Victoire; mais c'est une production postérieure et dans un genre très différent. Même l'école attique du milieu du v^e siècle, pendant la génération qui précéda l'apogée de Phidias, nous est imparfaitement connue. Mieux vaut sans doute se résigner pour le moment à ignorer ce qu'on ne peut clairement élucider. La meilleure preuve de notre réelle ignorance, ce sont précisément toutes ces divergences que nous constatons entre les plus compétents historiens de l'art antique.

Pour rallier tous les suffrages, il suffit peut-être à la critique de se montrer moins ambitieuse, de ne rien chercher au delà des faits évidents, de laisser venir à soi la vérité, qui se dérobe devant les téméraires. Or tout le monde s'accorde à reconnaître dans les frontons d'Olympie les caractères généraux de la sculpture grecque vers le milieu du v^e siècle. Évidemment l'on constate quelques différences entre les deux façades; à l'est, l'artiste semble plus fidèle à la tradition, il conserve aux personnages des attitudes un peu monotones et les dispose suivant une symétrie exagérée; à l'ouest, on sent plus de hardiesse, de mouvement, de vie, d'habileté dans l'agencement des groupes. Pourtant, les deux frontons présentent bien des rapports : en réalité, la symétrie un peu puérile de la sculpture archaïque oppose encore rigoureusement deux à deux tous les groupes de l'ouest; et à l'est on rencontre des figures heureuses et librement traitées, les statues d'angle, le vieillard chauve, les chevaux et leurs cochers. Les contrastes qu'on observe entre les deux façades peuvent bien s'expliquer simplement par la différence des sujets et le talent personnel des artistes, sans qu'il soit nécessaire d'y voir l'intervention d'écoles différentes. De même, il est certain qu'au temple de Zeus l'exécution est souvent inférieure à la conception. Mais c'est là précisément ce qui caractérise la sculp-

Digitized by Google

ture antérieure à Phidias. C'est le grand artiste athénien qui a égalé la main-d'œuvre à l'invention. Les frontons d'Olympie appartiennent très nettement à la génération qui précéda immédiatement celle de Phidias. Moins complets et moins harmonieux que ceux du Parthénon, ils renferment pourtant de magnifiques morceaux et prennent une place importante dans l'histoire de la sculpture hellénique. On y saisit clairement la preuve d'une lutte des artistes contre leur idée et contre le marbre. Là, bien plutôt que dans l'invention chimérique d'écoles artistiques, on trouve l'explication des sculptures du temple de Zeus.

Paul Monceaux, Victor Laloux.

---

Digitized by Google

# TESSÈRES ANTIQUES

## THÉÂTRALES ET AUTRES

(*Suite*[1].)

---

51

52

53

54

51. Buste de squelette.

℞ A
··ΩΤΟC
[?]

Bibliothèque nationale.

Caylus, *Rec. Ant.*, t. III, pl. LXXVIII, fig. 1. — Chabouillet, *Cat.*, p. 558, n° 3259. — L. Pech, *Bull. del. Inst.*, 1843, p. 190. — Wieseler, *Theatergeb.*, pl. IV, fig. 14, p. 38; *De Tesseris*, I, p. 15. Wieseler dans son premier ouvrage ne doutait pas qu'il fallût restituer πρΩΤΟC et considérer la tessère comme donnant le

1. Voyez les nos de mars-avril et mai-juin.

Digitized by Google

nombre noté en chiffres et écrit. Des exemples de ce genre se rencontrent sur les inscriptions et les monnaies[1].

Mais Πρῶτος peut être aussi un nom propre. Il est connu : *C. I. G.*, 184, 276, 299, etc.

L. Pech avait considéré la tessère comme fausse par la raison que les anciens, à son avis, n'avaient pas reproduit de squelette.

Mais Franc. Avellino a produit un crâne d'ivoire, certainement trouvé à Pompéi[2].

Pausanias nous parle d'un squelette de bronze dédié par Hippocrate dans le temple de Delphes[3].

Le Musée Kircher renferme un petit squelette en bronze[4].

Enfin nous savons que Trimalcion faisait apporter à ses convives, au milieu d'un festin, un squelette d'argent[5].

La tessère du Cabinet de France est donc précieuse à plusieurs titres. Car s'il existe des représentations antiques de squelettes, elles ne laissent pas que d'être rares[6].

De plus, il est intéressant de constater que ces représentations laissent toujours à désirer au point de vue de l'exactitude anatomique[7].

1. Franz, *Elem. Ep. gr.*, p. 351.
2. *Bullett. arch. Napolit.*, III, p. 125.
3. *Phocid. II*, ...μίμημα ἦν χαλκοῦ χρονιωτέρου, κατερρυηκότος τε ἤδη τὰς σάρκας καὶ τὰ ὀστᾶ ὑπο λειπομένου μόνα.
4. Ficoroni, *Gemm. antiq. litteratae, Romae*, 1758, pl. VIII, n° 4, p. 96. Cf. la mosaïque représentant un cadavre humain, Ettore de Ruggiero, *Catal. del Museo Kircheriano*, partie I, p. 272, Roma, 1878, in-8°.
5. Pétrone, *Satyricon*, XXXIV. Cf. le passage où Hérodote raconte que certains Égyptiens faisaient apporter un squelette en bois pendant les repas, II, 78. C'était probablement une momie.
6. Cf. aussi une lampe en terre cuite avec deux squelettes figurés (Comarmond, *Descr. des Antiq. du Musée de Lyon*, 1855-57, in-4°, pl. IV, n° 444, p. 78); le bas-relief du tombeau de Cumes (Jorio, *Scheletri Cumani*, Nap. 1810);, le vase à boire d'Heudebouville (Musée d'Orléans, *Catal.*, n° 105 E, J. de Witte, *Mém. des Antiquaires de France*, 1869, p. 160; au même musée, squelette en bronze trouvé en Italie, *Catal.*, n° 1485 E); cf. F. Lenormant, *Gaz. des B.-Arts*, février 1866, p. 176; *Cat. Pourtalès*, p. 130, n° 693. La liste la plus complète des squelettes antiques est celle de V. Olfers, *Ueber ein Grab bei Kumae* (*Hist.-Philol. Abhandl. der Königl. Akademie der Wissensch. zu Berlin*, 1830. Berlin, 1832, p. 1-49); cf. A. Maury, *Rev. arch.*, 1848, p. 287.
7. A. de Longpérier, *Figurine de bronze du Cab. de M. de Jessaint* (*Œuvres*, II, p. 109).



Digitized by Google

Le crâne, figuré sur la tessère, montre la suture coronale sur le front, et la suture lambdoïde sur l'occiput. Les deux autres intermédiaires sont fantaisistes. Au contraire, on ne trouve pas les sutures de l'os temporal figuré par la dépression centrale. La petite cavité en avant représente la cavité orbitaire; entre les deux dépressions, l'os malaire est figuré. C'est le maxillaire inférieur qui laisse le plus à désirer comme forme. Les vertèbres cervicales, formant le cou, semblent atteindre le nombre réglementaire de sept. La clavicule et le sternum sont indiqués.

### 3° *Tessères avec représentations d'édifices, etc.*

52. Édifice et tour avec une porte ouverte et un escalier.

℞ XII
ΑΙΣΧΥΛΟΥ
ΙΒ

Musée de Naples.
Trouvée à Pompei.

*Pitture d'Ercol.*, t. IV. p. III. — Morcelli-Labus, p. 36. — Millin, *Dict. B.-A.*, t. III, 655-56. — Franz, *Elem. Ep. gr.*, 344. Overbeck, *Pompeji*, p. 160. — Wieseler, *Theatergeb.*, pl. IV, f. 17; *De Tess.*, I, 13.

Les Académiciens d'Herculanum ont vu dans cette représentation l'extérieur d'un théâtre. Cette opinion a été partagée par Romanelli [1] et par Gell [2].

Millin a pensé que cette tessère avait été donnée pour la XII° place sur le XII° banc, à propos d'une représentation d'Eschyle. Par conséquent, il considérait les chiffres latins et grecs comme ayant une signification différente [3].

53. Édifice consistant en une tour dont les portes sont fermées et qui se continue par un mur; à droite, un objet incertain.

℞ XII
ΑΙΣΧΥΛΟΥ
ΙΒ

Coll. Kestner.

1. *Viaggio*, t. I, p. 216, note.
2. *Pompejana*, t. II, p. 271.
3. *Description d'une mosaïque*, p. 9, note 1.

Digitized by Google

Henzen, *Ann.*, XX, 279; *Mon. Inst.*, t. IV, LII, f. 1. — Wieseler, I, p. 13.

Une tessère semblable, mais avec XIII et IΓ, trouvée à Pompei, est signalée par Overbeck[1].

54. Gradins demi-circulaires avec tour au centre.

| | |
|---|---|
| R/ XI<br>ΗΜΙΚΥΚΛΙΑ<br>ΙΑ | Musée de Naples.<br>Trouvée à Herculanum. |

*Pitt. d'Ercol.*, t. IV, p. III (avec la leçon fautive IΛ). — Millin, *Dict. B.-A.*, III, 655-56. — Morcelli-Labus, p. 36. — Franz, *Elem. Ep. gr.*, 344. — Henzen, *Ann.*, XX. p. 277. — *C. I. G.*, 8595. — Gell et Gandy, *Pompejana*, p. 236 et 273. — Overbeck, *Pompei*, I, p. 160. — Wieseler, *Theatergeb.*, pl. IV, f. 15, p. 38; *De Tess.*, I, p. 17-18.

Faut-il considérer le terme ἡμικύκλια comme désignant un emplacement situé dans l'orchestre avec des gradins demi-circulaires, mais sans *cunei*[2]? Faut-il y chercher le passage situé au dessus des gradins et où l'on élevait probablement des gradins de bois[3]? Wieseler conteste qu'il ait pu y avoir *onze* gradins de bois, même dans les plus grands théâtres.

Franz décrit la tessère comme donnant la figure d'un amphithéâtre[4].

Selon Wieseler, la tour — que Henzen a laissée sans explication — se rapporte à l'entrée principale.

En somme, rien n'est plus difficile que de préciser l'emplacement désigné par le mot grec. Il est vrai que les auteurs anciens[5] n'emploient pas le terme *hemicyclia*, mais seulement *hemicyclium*.

1. *Pompeji*, t. I, p. 161. — Wieseler (*Theatergeb.*, p. 39, en note, et *De Tess.*, I, 15) a signalé une autre tessère avec AICXYAOY qu'il avait vue dans le Musée ducal à Parme. Mais il a reconnu ensuite qu'il s'était trompé et qu'elle portait ἡμικύκλια (*De Tess.*, II, 3).
2. Wieseler, *Theatergeb.*, p. 38.
3. Henzen, *Annali*, XX, 277. — Cf. P. Stancovich, *Anfit. di Pola*, Venise, 1822, in-8°, p. 55.
4. *C. I. G.*, n° 8595.
5. Vitruve, *De Arch.*, V, 7, 1, éd. Schneider, Leipzig, 1807-08, 3 v. in-8°.

Digitized by Google

Il peut se faire cependant qu'on se trouve en présence d'un terme particulier usité dans les théâtres.

55. Tour unie à des murailles de chaque côté; devant, le sol est pavé en mosaïque.

℞ XI
ΙΜΙΚΥΚΛΙΑ
ΙΑ

Musée de Parme.

Wieseler, II, p. 3.

Communiquée par Frédéric Odorici qui assurait qu'elle avait été trouvée à Pompéi.

La tour, sur la tessère de Parme, est un peu différente; il n'y a pas trace de demi-cercles. Wieseler, étonné de ne pas trouver cette tessère en tout conforme à celle du Musée de Naples, se prend à douter de l'authenticité de la tessère de Parme et de la fidélité de la gravure donnée par les Académiciens d'Herculanum.

Ces deux hypothèses sont vraisemblables, mais il est évident que des monuments de cette nature, dus peut-être à des artistes différents, ne doivent pas offrir une conformité parfaite.

Wieseler signale encore, d'après une autre communication de F. Odorici, une tessère représentant une tour avec porte voûtée, et au-dessus, XII. (*De Tess.*, II, p. 16.)

56. Partie supérieure d'un mur.

℞ II
ΕΥΡΟΛΟΧΟ
Β Υ

British Museum.

Wieseler, I, p. 13 et 14.

Overbeck cite une tessère semblable trouvée à Pompéi et qui était conservée avec une autre portant le nom d'Eschyle [1]. Il est possible que ce soit la même que celle du British Museum.

Εὐρύλοχος [2] seul est connu; mais il peut se faire que Εὐρόλοχος soit une forme particulière de ce nom.

1. *Pompeji in seiner Geb.*, Leipzig, 1866, t. I, p. 161.
2. *C. I. G.*, nos 96, 2355.

Digitized by Google

56

56 *bis* 59

58

61

56 *bis*. Objet incertain, ressemblant à un panier, à l'intérieur duquel est figuré un animal, abeille ou poisson?

℞ II Y
ΕΥΡΟΛΟΧΟ
B

*Teinte brune.*
Provenance : Alexandrie. Coll. de M. le baron E.-L. de Menasce, à Paris.

57. Une porte à deux battants.

℞ I
Π////ΛΗΟC
A

Ancienne collection Pérétié, à Beyrouth.

Beaudouin et Pottier, *Bull. de corresp. hellénique*, 1879, p. 270, n° 41.

L'orthographe est singulière, mais la légende est évidemment en relation avec le type.

58. Porte dont les battants sont ouverts en dedans.

℞ I
ΠΥΛΗ
A

British Museum.

Henzen, *Annali*, XX, p. 282. — Wieseler, I, p. 17.

Digitized by Google

Quoique Henzen ne parle pas de la représentation figurée sur le droit de la tessère communiquée par Minervini, appartenant au Musée de Naples, et avec les mêmes chiffres, Wieseler suppose qu'elle devait être analogue.

Il ne faut pas admettre sans restriction cette opinion de Wieseler, car nous savons combien se ressemblent peu les sujets figurés sur les tessères du Louvre portant ΠΤΕΡΑ et les mêmes chiffres.

Quant au mot πύλη, Henzen y voit une porte du théâtre ou de l'amphithéâtre, la première, d'après les chiffres de la tessère.

Franz (*C. I. G.*, 8596, note) dit qu'il s'agit d'un endroit ainsi nommé parce qu'il était voisin de l'entrée.

59. Porte entre-baillée faisant partie d'un mur continu.

℞ VIIII
· · BICON
⊙

Musée du Louvre.

Wieseler, 1, p. 17.

Wieseler lit (πυλ)ΩN en restituant les lettres frustes avant ΩN. Il est probable qu'il n'avait pas vu la tessère et qu'il était influencé par le type gravé sur l'autre face de la tessère, car il n'y a rien de ce qu'il propose.

60. Porte d'un édifice théâtral, avec mur de chaque côté. Divers animaux gardent la porte : à gauche, un crocodile, sur la porte, un pélican (?) et à droite, un animal incertain.

℞ XII
IEPON
• • •
IB

Autrefois au duc d'Ucéda, puis au prince d'Angloua.

E. Hübner, *Bull. dell' Inst. di Corresp. Arch.*, 1861, p. 128; *Revue Arch.*, 1868, XVII^e v., p. 428.

Cet auteur, qui ne lit avec certitude que les première et dernière lettres, est tenté de rapprocher le mot de Ἱερών[1], écrit sur les gradins de Syracuse. Mais la tessère est d'époque romaine.

1. Il adopte définitivement cette lecture dans ses *Antiken Bildwerke in Madrid*, et y reconnait une partie de l'amphithéâtre (p. 252).

Digitized by Google

A droite de l'inscription principale, sont gravées légèrement, comme les *graffiti*, les lettres ΓΙΙΤR (Petronius?), ajoutées postérieurement peut-être par le propriétaire de la tessère.

A notre avis, on pourrait lire Ἱερόν et voir sur le côté opposé la représentation d'un temple.

61. Temple tétrastyle avec marches.

| | | |
|---|---|---|
| ℞ | III<br>AΛCOC<br>Γ | British Museum.<br>Bibliothèque nationale. |

Wieseler, I, p. 16. — Chabouillet, *Cat.*, p. 557, n° 3253. — E. Hübner, *Revue Arch.*, 1868, I, p. 429.

L'exemplaire du Cabinet de France est cassé; la première lettre a disparu, et la cassure semble couper la seconde lettre quoiqu'elle soit réellement intacte [1]. C'est ce qui explique la lecture NCOC donnée par M. Chabouillet. L'exemplaire de Londres rend facile une restitution certaine.

Hübner lit à tort AΛCoYC sur la tessère du Musée de Londres.

Le grec ἄλσος est un synonyme de τέμενος [2]; par conséquent, le nom a rapport à la représentation, comme il arrive le plus souvent.

Une tessère avec un temple tétrastyle portant le chiffre XII est publiée dans les *Monumenti* (t. IV, fig. 22) [3].

Il faut mentionner, comme rapprochement, une tessère de plomb portant un temple tétrastyle avec les lettres ATD et au revers, une couronne de laurier [4].

62. Deux autels.

| | | |
|---|---|---|
| ℞ | VI<br>BΩMOI<br>Γ | Ancienne collection Pérétié, à Beyrouth. |

1. Les deux lettres se touchaient probablement par le bas comme sur la tessère de Londres.
2. *Iliade*, II, 506 *Scholia ad Pind.*, ol. III, 31, p. 96 (éd. Boeckh), etc.
3. Cf. Henzen, *Annali*, XX, p. 282.
4. Ficoroni, *De Plumbeis*, pl. XIII, f. 4.

Digitized by Google

63

64

70

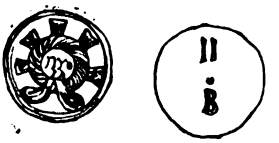


71

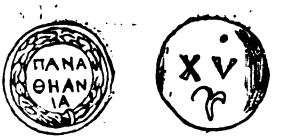


72

Beaudouin et Pottier, *Bull. de corresp. hellénique,* 1879, p. 270 n° 40.

63. Mulet portant des paniers d'une longueur démesurée.

℞ XIII
ΠΤΕΡΑ
ΙΔ

Musée du Louvre.

Wieseler, I, p. 17. — Clément, *Cat. bij.*, n° 1049.

Le professeur de Göttingue cite cette tessère, d'après le catalogue du Musée Campana (classe XII, p. 2) avec la leçon XII ΠΤC. PA. ΙΑ. Mais il rétablit ΠΤΕΡΑ[1] et soupçonne avec raison que le chiffre erroné XII provient d'une erreur de l'auteur.

Clément, dans son catalogue que Wieseler n'a pas connu, donne une bonne lecture accompagnée de la description suivante :

« Bas-relief représentant un âne qui tourne une espèce de moulin. »

1. Le point est la trace de l'opération du tour.

Digitized by Google

Il est difficile d'adopter cette interprétation, car on ne pourrait comprendre l'agencement de la figure [1].

Nous préférons voir sur la tessère du Louvre une sorte de selle, ou des *clitellae* [2] dont les dimensions auraient été exagérées à dessein, peut-être pour amener un rapprochement entre la figure et la légende πτερὰ [3], pluriel de πτερόν. Faut-il supposer qu'il s'agissait des *ailes* d'un monument quelconque? Le mot grec a également ce sens, mais nous ne présentons qu'une hypothèse.

64. Pylône égyptien [4] sur lequel on aperçoit la représentation d'une divinité.

℞ XIIII
ΠΤΕΡΑ
ΙΔ

Musée du Louvre.

Wieseler, I, p. 16.

Même hypothèse pour la signification du pluriel πτερὰ. Y avait-il un pylône à chaque aile du monument?

Une représentation semblable de pylône, avec statue entre les deux tours, se trouve sur une monnaie de Trajan, frappée à Alexandrie [5].

65. Tête d'homme grotesque et chauve.

℞ IIII
ΠΑΡΑ[ΠΗ]ΓΜΑ
Δ

Fr. Lenormant, *Coll. d'Antiq. grecques recueillies dans la Grande-Grèce, l'Attique et l'Asie Mineure par M. Eugène P(iot)*, Paris, Pillet, s. d., in-8°, p. 63, n° 262.

1. Voyez la gravure qui représente un âne tournant la roue d'un puits (noria) dans un jardin de Kaïpha. V. Guérin, *La Terre-Sainte*, 1884, in-4°, t. II, p. 165.
2. Cf. *Dict. des Antiq.* (Saglio), fig. 1671.
3. Cf. le terme pluriel ἡμικύκλια, sur les tessères.
4. « La porte d'entrée des temples, ou double pylône, se composait au centre d'une porte du modèle ordinaire, de grande dimension, accompagnée sur la droite et sur la gauche de deux hauts massifs de maçonnerie dont les quatre faces de chacun étaient inclinées vers un centre commun. La porte, plus basse que les deux massifs de maçonnerie, paraissait flanquée de deux tours. » (Comte Du Barry de Merval, *Étude sur l'architecture égypt.*, p. 232.)
5. F. Feuardent, *Coll. G. di Demetrio, Égypte ancienne*, II, n° 981, pl. XVIII.

Digitized by Google

Le grec παράπηγμα signifiant tout objet qui s'attache ou destiné à être affiché [1], on ne peut s'empêcher de penser aux médaillons décoratifs, portant des portraits ou des scènes diverses et que les Romains suspendaient dans les monuments [2].

N'y avait-il pas de ces *clipei* servant à distinguer les différentes parties du théâtre?

66. Barque voguant, la voile déployée, conduite par un batelier.

℞ VIIII
ΠΑΡΑΠΛΟΥC
Θ

Ancienne collection Pérétié, à Beyrouth.

Beaudouin et Pottier, *Bull. de Corresp. hellénique*, 1879, p. 269, n° 37. — S. Reinach, *Epigr. gr.*, p. 471, note 3.

67. Le Bélier du zodiaque retournant la tête en arrière.

℞ III
ΚΡΙΟC
Γ

*Catalogue de la collection Al. Castellani* (vente de Rome, 1884), n° 731. — S. Reinach, *Epigr. gr.*, p. 471.

### 4° *Tessères pouvant se rapporter à des jeux.*

68. Partie d'édifice.

℞ VII
...ΕΥCIN
Z

Musée de Naples.

Henzen, *Annali*, XX, p. 295. — Wieseler, I, p. 15.

Henzen a complété la légende en ἐλΕΥCINα, et Franz (*C. I. G.*, n° 8597) a adopté cette leçon [3]. Wieseler préfère restituer en

1. Ce mot signifie aussi un instrument astronomique, mais ce ne peut être le cas ici.
2. *Dict. Ant.* de Saglio, article *Clipeus* par Maurice Albert.
3. V. Otfr. Müller, article *Eleusinia* dans l'*Encyclop.* d'Ersch et Gruber, et Lenormant, *Voie éleusinienne*, t. I.

Digitized by Google

σπΕΥCINος, mais M. Armellini a signalé une tessère trouvée près de Rome, qui porte

IIII
ΕΛΕΥCΕIN(ισ)
(Δ) ?

*Bull. dell' Inst. Corr. Arch.*, 1884, p. 38.

La restitution de Henzen peut donc être considérée comme certaine.

69. Couronne de laurier avec des lemnisques.

℞ II
ΟΛΥΝΠΙ(α) British Museum.
B

Wieseler, II, p. 4.

Signalée sans indication de provenance dans le *Catalogue de la collection B. Hertz* [1].

Les jeux Olympiques se célébraient dans plusieurs localités. Les plus célèbres sont ceux de Pise en Élide, où les vainqueurs obtenaient une couronne d'olivier citée par Pausanias [2].

70. Couronne de chêne avec des lemnisques.

℞ X
ΕΠΙΔΑΦΝΙC Coll. Kestner.
Trouvée près de Rome.
I

*Bull. dell'Inst.*, 1835, p. 163. — *Mon. dell' Inst.*, IV, LII, fig. 13. — Henzen, *Annali*, XX, p. 281. — Wieseler, I, p. 14-15. — Franz (*C. I. G.*, n° 8598).

Henzen dit à tort une couronne de laurier; d'après la gravure qu'il donne, la couronne est de chêne.

Ἐπίδαφνις est probablement un nom d'homme comme Ἐπικράτης formé sur Κράτης, Ἐπιχαρίδης, Ἐπιχάρμος formés de la même manière, et même Ἐπιθέρσης de Θέρσιος, Θέρσις.

En 86 ap. J.-C., on célébra les jeux Capitolins [3], et la couronne

1. Londres, 1851, p. 151, n° 28.
2. V, 15, 3 et Phlegon de Tralles, περὶ τῶν Ὀλυμπ., p. 140, éd. Franz, Halle 1775.
3. Suétone, *Domit.*, c. IV; Censorin, *De Die nat.*, XVIII.

Digitized by Google

de chêne paraissait dans ces jeux, comme couronne du grand Jupiter[1].

Il est probable que le Grec Épidaphnis avait gagné cette couronne. Telle est la conclusion de Wieseler.

71. Couronne de laurier, avec des lemnisques; au milieu, en deux lignes : ΠΥΘ ΙΑ.

| | | |
|---|---|---|
| R/ | II | Bibliothèque nationale. |
| | B | (British Museum)[2]. |

Fabretti, *Inscript. Ant.*, p. 530, fig. 29. — Caylus, *Rec. Ant.*, t. IV, pl. LIV, fig. 5 et 6. — Franz, *Elem. Ep. gr.*, p. 344. — Chabouillet, *Cat.*, p. 557, n° 3254. — Wieseler, II, p. 4-5.

L'exemplaire de Paris est très probablement celui qui a été publié par Caylus.

Comme l'a fait remarquer M. Chabouillet, « un grand nombre de villes grecques de l'Asie célébrèrent des jeux Pythiens à l'époque impériale[3]. » Il y en eut aussi dans d'autres contrées. Une inscription en démontre l'existence à Neapolis[4], en Campanie[5].

A la suite de cette tessère, il faut en rappeler une portant ΝΕΡϢΝΕΑ dans une couronne[6]. Cette tessère est fausse ainsi que celle où on lit : IMP. ALEXANDER PIVS AVG et PRIMI DECEN.

1. Florus, fragment édité dans le *Rheinisches Museum*, I, 2, p. 303; cf. Ritschl, p. 309.

2. E. Hübner, *Rev. arch.*, 1868, *l. c.*, dit qu'il n'a pas vu, au Musée de Londres, l'exemplaire que Wieseler indique comme y étant.

3. *Loc. cit.*; cf. Caylus, t. IV, p. 161, qui cite une monnaie d'Hélagabale frappée à Hiérapolis portant un type analogue.

4. *C. I. G.*, n° 5808. C'est du moins ce qu'en déduit Capaccio (*Hist. Neapolit.*, t. I, p. 251). Cf. I. Henr. Kraus, *Die Pythien*, p. 67, et du même auteur, *Olympia oder Darstellung der grossen olympischen Spiele*, Vienne, 1838, in-8°, p. 219 (liste des différentes localités où se donnaient des jeux Olympiques, p. 202-235).

5. Il faut comparer l'inscription d'une pantomime, à Tivoli, *C. I. L.*, t. XIV, 4254, qui est précédée de trois couronnes dans l'intérieur desquelles on lit les mots ΟΡΕΣΤΗ., (?) et ΤΡϢΑΣΙΝ.., qui sont probablement des noms de pièces.

6. *Bull. del. Inst. Arch.*, 1864, p. 37. — Cf. Pauly, *R. Encyclop.*, V, p. 580-591. — Eckhel, *Doctr. Num.*, VIII, p. 312.

Digitized by Google

72. Dans une couronne de laurier, en trois lignes ; ΠΑΝΑ ΘΗΑΝ ΙΑ·

℞ XV
(IE)

Caylus, *Rec. Antiq.*, t. IV, p. III, p. 159, pl. LIV, fig. 3 et 4. — Morcelli-Labus, p. 36. — Wieseler, II, p. 4.

On ne sait où a été trouvée cette tessère ni ce qu'elle est devenue. Le chiffre grec est figuré par un sigle auquel Franz reconnaît la valeur IE (15) parce qu'il correspond au chiffre romain[1]. Quoique cette pièce soit évidemment relative aux Παναθήναια, il ne faut pas conclure avec Franz qu'elle vient d'Athènes.

72 *bis*. Couronne. Au milieu, ΔΙΑ (Διάσια?).

℞ XIIII
ΙΔ

Trouvée près de Rome

Helbig, *Bull. Inst. Arch.*, 1882, p. 6.

Les habitants de Teos appelaient les fêtes de Jupiter Δῖα.

73. Couronne et palme.

℞. Le nom de la ville de Xoïs. Ivoire teint en vert.

G. Maspero, *Guide du visiteur du Musée de Boulaq*, 1883, p. 404, n° 5859.

74. Extrémité d'une *spina* d'hippodrome, avec l'obélisque ; à gauche, un sphinx.

℞ IIII
ΝΙΚΟΠΟΛΙC
Δ

Ancienne collection Pérétié, à Beyrouth.

Beaudouin et Pottier, *Bull. de Corresp. hellénique*, 1879, p. 269, n° 38. — S. Reinach, *Epigr. gr.*, p. 471, note 3.

Il y a eu plusieurs villes de ce nom qui a été également porté par des femmes[2].

1. *Elementa Epigraph. gr. Append.*, I, 3, p. 344, note. — *C. I. G.*, n° 540.
2. *C. I. G.*, 1967, 3006, 3352 et 8450. — Cf. *Anthol. Palat.*, VII, 340 et Plut. *De Fortuna Romanorum*, c. IV.

Digitized by Google

## II

### TESSÈRES AVEC CHIFFRES LATINS ET GRECS

1

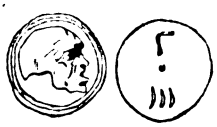

2

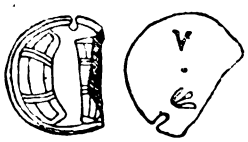

4

13

1. Masque comique.

| | | |
|---|---|---|
| R | Γ<br>III | Bibliothèque nationale. (Rapportée de Rome par l'abbé Barthélemy). |

Caylus, *Rec. Ant.*, t. III, pl. LXXVII, fig. 2. — Wieseler, *Theatergeb.*, pl. IV, f. 18, p. 40; *De Tesseris*, II, p. 13.

Magnin considérait que le masque indiquait une tessère pour le théâtre[1]. Wieseler, qui dans le premier de ses ouvrages avait admis l'opinion générale, n'affirme plus que la tessère soit théâtrale[2].

Il fait remarquer aussi avec justesse que, par exception, le chiffre grec occupe sur la tessère la place supérieure.

1. *Op. cit.*, p. 433, rem. 1.
2. Ficoroni, *l. c.*, pl. XXXI, 6, et R. Garucci p. 95 et 47, pl. II, f. 10.

Digitized by Google

2. Tête imberbe, couverte d'une coiffure singulière sur laquelle est enroulée une branche de laurier.

℞ III(I)
Δ — Musée du Louvre.

Wieseler, II, p. 7.

3. Tête de femme avec de grosses joues, couverte d'un voile.

℞ V
Є — British Museum.

Wieseler, II, p. 7. — Hübner, *Rev. arch.*, *l. c.*

4. Deux sortes de paquets enroulés.

℞ V
Є — Coll. Kestner.

Wieseler, II, p. 13.

Henzen (*Ann.*, p. 281 et *Monum.*, *l. c.*, f. 14) rapporte que Minervini y voyait des volumes roulés ensemble.

5. Objet incertain.

℞ VI
ϛ — Musée de Naples.

Henzen, *l. c.*, p. 281, note 1. — Wieseler, II, p. 13.

6. Tête de femme, ceinte d'un bandeau et couverte d'un voile.

℞ VI(I)
Z — Coll. Kestner.

*Monumenti*, t. IV, LI, f. 11. — Wieseler; II, p. 7.

7. Tête d'homme imberbe, avec bandeau ceignant les cheveux, et le bord de la chlamyde sur le cou.

℞ VIII
H — British Museum.

Wieseler, II, p. 6.

8. Amour marchant tenant une lyre (?) dans la main gauche.

℞ VIII
IB — British Museum.

Wieseler, II, p. 6.

Digitized by Google

Une autre tessère avec l'Amour est signalée dans la collection L. Saulin, à Rome (*Bull. Inst. Arch.*, 1864, p. 37).

9. Tête imberbe, laide, les cheveux noués.

℞ VIIII
Θ — British Museum.

Wieseler, II, p. 6.

10. Barque avec mât.

℞ VIIII
Θ

Vue par M. C. Clermont-Ganneau, à Alexandrie, en 1886.

11. Pylône.

℞ XI
(IA) — Coll. Kestner.

Wieseler, II, p. 13. — *Monum.*, f. 16. Il n'en reste que la moitié.

12. Tête de femme difforme.

℞ XII
IB — British Museum.

Wieseler, II, p. 7.

13. Tête de Rome ou de Minerve, casquée.

℞ XII
IB — Ancienne coll. H. Tolley.

Henzen, *Ann.*, XXII, p. 357, pl. M, 3. — Wieseler, II, p. 6.

14. Arceau d'un monument.

℞ XIII
IΓ — Bibliothèque nationale. (Trouvée à Vérone).

A. Chabouillet, *Cat.*, p. 558, n° 3258. — Wieseler, II, p. 13. Wieseler doute qu'il s'agisse de l'extérieur d'un théâtre, comme le pensait M. Chabouillet, mais il ne propose rien, et il est en effet difficile de se prononcer.

J.-Adrien Blanchet.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

# CHRONIQUE D'ORIENT

(N° XXI)

---

Bibliographie orientale. — L'*Orientalische Bibliographie*, dont nous avons annoncé les débuts[1], a tenu toutes ses promesses; c'est désormais un répertoire presque indispensable à ceux qui s'occupent de l'Orient hellénique. Le rapport de M. Darmesteter à la *Société Asiatique* de Paris, embrassant les années 1885 à 1888, a paru l'été dernier sous forme d'un fascicule de 159 pages. Enfin, dix anciens membres de l'École française d'Athènes se sont réunis pour publier un index des dix premières années du *Bulletin de Correspondance Hellénique*; cet index est fort complet, disposé avec méthode, et rendra les mêmes services que ceux des *Mittheilungen*, de l'*Archæologische Zeitung* et du *Journal of Hellenic Studies*. Pour la bibliographie courante, nous sommes aujourd'hui très bien pourvus; il n'y a guère d'article de revue ou même de journal qui échappe aux rédacteurs de l'appendice bibliographique publié à la suite de chaque livraison du *Jahrbuch des archæologischen Instituts*[2]. Le même recueil donnera désormais en supplément, sous la vieille rubrique d'*Archaeologischer Anzeiger*, de petits mémoires et des nouvelles archéologiques; nous espérons avoir l'occasion d'y faire souvent des emprunts.

Bulletin de l'Éphorie. — Le *Bulletin de l'Éphorie* (Δελτίον) pour 1888 forme maintenant un volume in-8 de 248 pages, avec figures, index épigraphique et tables analytiques; il y a même un supplément paginé à part sur lequel nous reviendrons plus loin[3]. En revanche, l''Εφημερὶς ἀρχαιολογική semble malade; au mois de mai 1889, le premier fascicule de 1888 n'avait pas encore paru. Il serait déplorable que cet excellent recueil vint à nous manquer, car le Δελτίον, pour bien dirigé qu'il soit, ne peut pas en tenir lieu.

Fidèle à notre habitude, nous allons résumer brièvement les fascicules du Δελτίον qui n'ont pas encore été analysés dans cette *Chronique*[4].

1. *Revue archéol.*, 1888, I, p 61.
2. Les analyses des périodiques données par le *Jahrbuch* commencent quelquefois par le mot *Darin*, c'est-à-dire *Ibi legitur*. Ce *Darin* a été pris pour un nom d'archéologue par un rédacteur de la *Classical Review* (1888, p. 266), qui indique ainsi le premier article de notre *Revue* (n° de mars-avril 1888) : « 1. *Darin and Héron de Villefosse : statuette in white clay.* » Moralité : il est dangereux de ne pas voir soi-même les recueils dont on indique le contenu !
3. Δελτίον ἀρχαιολογικὸν ἐκδιδόμενον ὑπὸ τῆς γενικῆς εφορείας τῶν ἀρχαιοτήτων. Ἔτος 1888. Ἐν Ἀθήναις, ἐκ τοῦ τυπογραφείου Σ. Κ. Βλάστου, 14 ὁδὸς Νίκης, 63 ὁδὸς Ἑρμοῦ.
4. Cf. *Revue archéologique*, 1886, II, p. 79 : 1887, I, p. 63 ; 1887, II, p. 71 ; 1888, I, p. 399 ; 1888, II, p. 216.



Digitized by Google

Juillet 1888. — 1° *Antiquités transportées au Musée Central.* — Une statuette en bronze (h. 0m,15) d'Artémis marchant, dans l'acte de décocher une flèche; beau style grec. La provenance est Corythios, en Arcadie[1]. — Portrait de jeune homme en terre cuite, demi-grandeur naturelle, trouvé à Kritsini, près de Triccala en Thessalie; bon travail. — Fragment de sarcophage représentant une Amazonomachie (?); travail commun, découvert à Némée. — Quatre-vingt-six tessères théâtrales (?) en terre cuite, portant chacune un nom propre; fouilles de l'Ecole française d'Athènes à Mantinée.

2° *Fouilles et découvertes.* — Le Δελτίον reproduit (p. 123), d'après un médiocre dessin de M. Cawerau, l'*Athéna mélancolique* dont nous avons annoncé la découverte (*Revue*, 1888, II, p. 217). Cette figure a fait évidemment partie de l'en-tête d'une stèle où était gravé quelque traité d'alliance ou décret honorifique; on en connaît dont le mouvement est analogue (Schœne, *Griechische Reliefs*, pl. XXII, n° 94), mais la forte inclinaison de la tête dans celle-ci est assurément un caractère remarquable.

Les fouilles exécutées le long du Parthénon ont donné une stèle en marbre pentélique sur laquelle est gravé un décret des Athéniens en date de 405-4, qui accorde le droit de cité aux Samiens ὅσοι μετὰ τοῦ δήμου τοῦ Ἀθηναίων ἐγένοντο. L'inscription est surmontée d'un bas-relief qui représente Athéna serrant la main d'une divinité qui personnifie Samos, sans doute Héra (croquis dans le Δελτίον, p. 124)[2].

On a encore trouvé sur l'Acropole des fragments d'une tête colossale de taureau en tuf et un tambour de colonne du vieux Parthénon, avec vingt cannelures, le seul que l'on possède dont le travail soit presque achevé (diam. 1m,79).

A Tanagra[3], les fouilles poursuivies par M. Koromantsos ont donné d'importants résultats, en particulier un magnifique lécythe à figures rouges où sont représentés Artémis, Apollon, Hermès et Latone, avec la signature du peintre : Μῦς ἔγραφσεν (*sic*). Une phiale à figures rouges, de même provenance, porte un hoplite d'un très beau dessin et la signature : Φιντίας ἐποιεσεν. Ce céramiste était déjà connu (Klein, *Meistersignaturen*, p. 192); le *Figaro* et d'autres autorités en matière archéologique ne se sont pas fait faute d'annoncer la découverte d'une peinture de Phidias!

Parmi les terres cuites recueillies à Tanagra par M. Koromantsos, je n'en vois pas qui s'écartent des types connus, à en juger du moins par les descriptions. Notons quelques exemples d'ensevelissements secondaires à l'époque romaine (Δελτίον, p. 128). Ces fouilles de Tanagra, dont on fait peu de bruit, sont cependant fort importantes : en fournissant au Musée d'Athènes une très ample collection de figurines trouvées sur place par un homme digne de foi, qui prend la peine de dresser les *procès-verbaux* des tombes qu'il explore, elles permettront enfin à la critique de commencer son travail de révision sur les milliers de statuettes dites tanagréennes qui sont dispersées dans les collections de l'Europe. Cette révision sera féconde en surprises et celui qui l'entreprendra fera bien d'être indifférent aux injures. Les faussaires, restaurateurs et *peinturlureurs* s'en sont donné à cœur joie dans cette province, comme dans les domaines voisins; pendant ces dernières années surtout, la confusion est devenue extrême, car les fabricants des groupes dits d'Asie Mineure paraissent avoir consacré leurs loisirs à *faire du Tanagra!* C'est un sujet sur lequel nous reviendrons.

A Mycènes, où M. Tsountas a repris les fouilles au mois d'août 1888, on a déblayé trois tombeaux qui contenaient les objets suivants : huit pierres gravées, dont sept avec des représentations d'animaux, la huitième avec celle d'un homme; beaucoup d'objets en ivoire, entre autres deux têtes humaines; la moitié d'un vase en pierre noire portant un polype en relief; deux bagues en or; une phiale

1. Cf. *Revue archéol.*, 1888, II, p. 218.
2. Cf. plus loin, p. 89.
3. Cf. *Revue archéol.*, 1888, II, p. 218.

Digitized by Google

en argent ornée de petites plaques d'or figurant des têtes humaines, etc. Si le Δελτίον pouvait donner quelques petites gravures de plus, les descriptions très laconiques des éphores deviendraient d'une intelligence plus facile.

Au Pirée, on a découvert, près du théâtre d'eté, une statue d'Esculape, plus grande que nature, dont la tête est très bien conservée. L'Ephorie ayant institué une fouille sur le lieu de cette trouvaille, on mit au jour les fondations d'un Asclépeion et bon nombre d'objets, entre autres plusieurs fragments de statues en marbre, une Hygie assise en relief et quelques ex-voto à Esculape.

Grace à la collaboration de M. Lolling, le Δελτίον est aujourd'hui en mesure de publier rapidement et exactement les découvertes épigraphiques faites sur l'Acropole. Je me demande seulement pourquoi on les transcrit sans les accentuer; cela n'est commode que pour l'éditeur. Parmi les fragments exhumés au mois de juillet, il y a un catalogue d'archontes de l'epoque d'Auguste et une dédicace du v^e siècle à Athéna Ergané (trouvée à l'ouest du Parthénon).

On continue à nettoyer le Parthénon en faisant disparaître les murs et platras de basse époque ; un travail analogue se poursuit dans l'enceinte d'Athéna Ergané. M. Lolling, en mettant en ordre le musée épigraphique, a réussi de nouveau à rapprocher plusieurs fragments qui se complètent. On a transporté au Musée du Pirée les trouvailles de l'Asclépeion et au Musée de Tripolitza celles de Mantinée.

Chez le marchand B. Nostrakis, l'Ephorie a fait confisquer un certain nombre de terres cuites recollées, restaurées et repeintes, un vase à figures rouges également *arrangé* et plusieurs autres objets de peu d'importance, entre autres une amphore à figures noires représentant une *prothesis*.

L'éphore G. Lampakis a été remplacé, dans la circonscription de Laconie, par M. P. Kastromenos, jusque-là éphore des îles.

---

Aout 1888. — 1° *Antiquités transportées au Musée Central.* — Grande stèle funéraire du m^e siècle, où l'on voit un jeune homme nu tenant un strigile et une fiole d'huile, accompagné de son chien. Cette stèle a servi une seconde fois à l'époque romaine, et l'on y a gravé alors l'inscription Ἀγαθοκλῆ χαῖρε (provenance Thespies, 1884). — Autre stèle de même provenance, représentant une femme assise qui tient un oiseau; elle a, comme la précédente, servi de nouveau à l'époque romaine. — Quinze vases de type mycénien trouvés dans de très anciens tombeaux à Epidaure (fouilles Staïs). — Miroir en bronze, avec figure de femme en relief, confisqué à Patras. — Bas-reliefs, inscriptions, figurines et vases de Tanagre, etc. Le Δελτίον enregistre aussi, bien que ce ne soit pas un objet antique, un exemplaire de la médaille d'or frappée en commémoration de l'incendie de la flotte égyptienne devant Méthone, le célèbre exploit d'André Miaoulis (don de M. Théodore Mavrocordatos à M. Tricoupis).

2° *Fouilles et découvertes.* — Les fouilles ont porté sur le terrain situé entre le Parthénon et le mur méridional de l'Acropole. Les trouvailles ont été rares : une tête barbue en tuf, de grandeur naturelle ; une statuette en bronze de danseur : une tête archaïque en bronze de Méduse ; des fragments de vases peints avec inscriptions, entre autres la suivante : Σμικρὸς ἀνέθεκεν τεῖ Ἀθενάαι.

A Mycènes, on a trouvé une pierre gravée où sont figurés deux lions, de petits objets en ivoire et une fibule de bronze. Il serait bien à désirer qu'un dessinateur ou un photographe de bonne volonté nous donnât le recueil des fibules en bronze des musées d'Athènes, de celles du moins dont la provenance est connue; les renseignements que nous possédons sur cet important sujet sont malheureusement encore fort maigres.

M. Staïs a fouillé à la vieille Epidaure (παλαιὰ Ἐπίδαυρος) sept tombeaux creusés dans le roc, dont le mobilier et la disposition rappellent beaucoup ceux de Nauplie et de Mycènes. Parmi les objets, on signale des vases de style mycénien, une belle pointe de lance en bronze, des fusaïoles en argile, etc.

A trois quarts d'heures de la villa du Roi à Décélie (Tatoï), M. Munter, inten-

Digitized by Google

dant du domaine royal, a découvert une inscription de la plus haute importance, qui complète un texte déjà publié dans le *Corpus inscriptionum atticarum*, t. II, n° 841 *b*. M. Lolling, qui en a donné la transcription, fait remarquer qu'elle enrichit singulièrement nos connaissances au sujet des dèmes et des phratries attiques. La place nous manque pour y insister ici[1].

---

Septembre. — 1° *Antiquités transportées au Musée Central.* — Une tête en marbre (grandeur naturelle) de Marayas attaché à l'arbre ; provenance Tralles (don du Dr Apostolidès). — Deux boucles d'oreilles en or terminées par des têtes de lion, objets confisqués chez un marchand d'antiquités à Lamia. — Lécythes blancs trouvés en 1887 à Érétrie.

2° *Fouilles et découvertes.* — Sur l'Acropole, les fouilles ont avancé vers l'enceinte d'Artémis Brauronia. On a trouvé fort peu de choses sur ce point. Les travaux exécutés sous le Musée actuel[2] ont fait reparaître au jour une partie du mur cyclopéen de l'Acropole. On a aussi découvert trois tombeaux reposant sur le roc ; l'un d'eux contenait un vase du type mycénien.

A Mycènes, dix nouveaux tombeaux ou été fouillés : on signale, parmi les trouvailles, deux figurines en terre cuite peintes, d'un travail grossier mais curieux ; un couteau et quatres pointes de flèche en bronze ; une bague en or ; treize pierres gravées analogues à celles que M. Milchhœfer a étudiées sous le nom d'*Inselsteine* ; l'une d'elles porte deux lions qui rappellent, par leur attitude, ceux de la célèbre porte de Mycènes ; une autre, où est figuré un homme qui tient un taureau (?) par les cornes, ressemble à une des peintures murales trouvées à Tirynthe ; des pointes de lance et de flèche et des vases en bronze, dont l'un est orné de vingt-et-une têtes de bœuf en relief, etc. Ces découvertes sont-elles destinées à jeter quelque lumière sur l'obscure question de la civilisation mycénienne ?

A Acraephiae en Béotie, M. Holleaux a déblayé une construction circulaire qui paraît être la *Tholos d'Apollon*, mentionnée par Plutarque. Il a découvert une statuette d'éphèbe en bronze et deux têtes archaïques, dont l'une reproduit le type usuel dit d'Apollon.

Parmi les inscriptions recueillies sur l'Acropole d'Athènes, il y a quelques fragments très archaïques qui sont publiés en fac-similé dans le Δελτίον. On a trouvé deux nouveaux morceaux de l'inscription *Corp. inscrip. attic.*, t. II, n° 49, qui se rapporte à la formation de la seconde ligue athénienne.

On continue à détruire les murs du moyen âge et de l'époque turque qui existent encore sur l'Acropole. Ce travail, commencé il y a dix ans par la destruction de la tour des Propylées, sera achevé avant la fin de l'année courante ; il ne restera plus alors sur l'Acropole d'autres vestiges des Barbares (Perses, Italiens, Turcs, etc.) que ceux des dégâts qu'ils y ont faits.

---

Octobre. — 1° *Antiquités transportées au Musée Central.* — Fragment de statue représentant le Palladium (?), l'égide d'Athéna, un Gorgoneion et un serpent, avec l'inscription Πραξιτέλης Ἀθηναῖος ἐποίει[3]. Il ne s'agit pas du grand Praxitèle, mais d'un de ses descendants ou homonymes, déjà connu par d'autres inscriptions (Loewy, *Inschriften griech. Bildhauer*, nos 318, 319). Provenance Lamia. — Sculptures découvertes dans les fouilles d'Eleusis. — Statue de Dionysos nu, plus grande

1. Cette inscription a été rééditée avec de longs commentaires par M. Buermann, dans la *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1889, p. 225 et suiv., 258 et suiv., et par M. Pantazides dans l'Ἐφημερὶς ἀρχαιολ., 1888, p. 1-20 ; cf. Haussoullier, *Revue des Etudes grecques*, 1888, p. 363.

2. Cf. *Revue arch.*, 1888, II, p. 217.

3. Le fac-similé de cette inscription a été publié dans le Δελτίον de 1889 (p. 32) ; la forme des caractères indique le ier siècle ap. J.-C.

Digitized by Google

que nature, mais mal conservée et de travail romain; trouvée à Athènes, près de l'Olympieion. — Buste d'homme barbu, de même provenance. — Objets trouvés par l'École française à Akraephiae. — Collection de médailles frappées en 1887 pour commémorer le jubilé de la reine Victoria ; don de lord Jersey (la description de ces médailles était peut-être superflue dans un Δελτίον archéologique !)

2° *Fouilles et découvertes.* — Sur l'Acropole, les fouilles avancent le long du mur méridional, autour de l'angle sud-ouest du Parthénon. Le terrain est formé sur ce point de terres et de pierres rapportées après les guerres médiques, à l'époque de la construction du mur de l'Acropole dit de Cimon. On y a trouvé deux statues de femmes en marbre, du type et de la coloration ordinaires, un torse d'Athéna avec l'égide, une tête d'homme barbu, avec couleurs assez vives. Tous ces morceaux sont de style archaïque. On a encore recueilli, dans une partie du remblai qui avait été remaniée postérieurement, un fragment de bas-relief représentant une femme assise, qui fait partie de la frise de l'Erechthéion.

A Mycènes, un tombeau a donné de nombreux objets en ivoire, notamment des cylindres de destination inconnue, la partie supérieure d'une femme tenant une fleur, sculptée en relief, et une plaque bien conservée portant un sphinx[1]. Il est presque inutile de signaler l'étroite analogie de ces découvertes avec celles qui ont été faites jadis à Spata.

M. Jamot, membre de l'École française d'Athènes, a commencé à fouiller le 4 octobre sur l'emplacement du sanctuaire des Muses à Thespies. Il a trouvé de nombreuses inscriptions votives et les fondations du temple, avec des fragments d'architecture d'ordre ionique[2].

M. Lolling a recueilli plusieurs inscriptions encastrées dans le bastion dit d'Odysseus sur l'Acropole. Un bas-relief du IIe siècle représente Pan, dont la grotte se trouvait près de là : il porte, suivant la restitution de l'éditeur, une dédicace au dieu chèvre-pieds. Entre le temple de la Victoire Aptère et la porte de Beulé, on a trouvé dans un mur une inscription *stoichédon* en l'honneur de Médéios, conseiller d'Antigone et de son fils Démétrios. Ce Médéios est probablement identique au Μηδίας de Larisse qui fut un compagnon du grand Alexandre. Sur une plaque de marbre trouvée au même endroit, on a lu un fragment d'un catalogue de villes du tribut hellespontique ; la πόλις τῶν Σεριοτειχιτῶν, qui y est mentionnée, n'était pas encore connue ; c'est peut-être la ville actuelle de Serres. La découverte la plus importante est celle d'un décret concernant le temple d'Aphrodite Pandème, qui paraît prouver que le sanctuaire de la déesse se trouvait bien près de cette entrée de l'Acropole[3]. Le décret est daté de 284/3 av. J.-C.

En construisant une maison près du Portique de l'Agora, on a trouvé une arcade en marbre de l'Hymette avec une inscription qui se traduit ainsi : « A l'Empereur T. Aelius Hadrien Antonin le Pieux, Hérode Atticus a dédié l'*agoranomion*, étant agoranomes Antipatros et Leukios, etc. » Cette découverte vient fort à propos confirmer l'opinion des topographes, d'après lesquels la place située près du Portique d'Athéna Archégétis servait d'agora à l'époque romaine.

Au même endroit, on a découvert la base d'une statue de l'orateur Lycurgue, avec l'inscription Λυκοῦργος Λυκόφρονος Βουτάδης. Mentionnons encore un petit autel avec dédicace latine : *Jovi optimo maximo et Veneri et Mercurio Heliopolitanis ;* cette dernière épithète locale est intéressante.

A Acraephiae, M. Holleaux a découvert, dans une vieille église, une plaque de marbre portant copie du discours de Néron, prononcé par ce fou[4] à Corinthe en 67, lorsqu'il prétendit donner la liberté à la Grèce. Ce texte a déjà été publié et traduit plusieurs fois[5] ; l'article que M. Holleaux lui a consacré dans le *Bulletin*

1. Cf. *Chronique des Arts*, 1889, p. 60.
2. Voir plus loin sous la rubrique *Thespies*.
3. Cf. Lolling, dans le *Handbuch* d'Iwan Mueller, t. III, p. 330, et Foucart, *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. XIII, p. 156.
4. « César décadent », dit M. Holleaux (*Bull. Corr. Hellén.*, t. XII, p. 517).
5. *Bulletin de Correspondance Hellénique*, t. XII, p. 510 et suiv. ; *Revue des Études*

Digitized by Google

est aussi savant que spirituellement tourné ; aussi nous dispenserons-nous d'y insister ici. A vrai dire, c'est un peu une déception ; on se serait attendu à quelque chose de plus extravagant, de moins solennellement cadencé[1]. Quoi qu'il en soit, c'est une jolie découverte, et qu'on est heureux d'avoir vu faire par un membre de l'École française d'Athènes.

---

Novembre. — 1° *Antiquités transportées au Musée Central.* — Un M. Michel Albanopoulos a été spolié par l'Ephorie d'un certain nombre de figurines en terre cuite ; l'une d'elles, qu'on dit charmante, est une réplique du motif de l'*ephedrismos*[2]. Dans ce lot d'objets confisqués, il y a aussi des vases, un pied de miroir en forme de femme drapée, le bras étendu (type archaïque fort connu), et un couvercle de miroir en bronze.

Le Musée s'est encore enrichi d'une quantité de figurines provenant des fouilles de Tanagra, d'un casque corinthien en bronze trouvé à Lamia et de deux statues de femmes drapées, découvertes à Thèra ; on les dit de style commun et d'époque romaine.

2° *Fouilles et découvertes.* — Sur l'Acropole, les vaches maigres se succèdent. On a cependant déblayé près du mur méridional les fondations d'un édifice carré, long de 41 mètres sur 15 de large. Dans le remblai dont nous avons parlé plus haut, on a recueilli une tête barbue en marbre, avec traces de couleurs, une tête de femme du type archaïque ordinaire, mais avec un *polos* sur la tête, et une petite Niké acéphale en marbre analogue à celle de Délos[3]. Une plaque de marbre porte, en lettres rouges du vi^e siècle, l'inscription ΚΑΛΟΣ ΑΡΧΙΑΣ ; une base en marbre contient une dédicace de même époque par un artiste dont le nom se termine en -ΙΠΟΣ.

Dans la couche remaniée qui surmonte celle où ont été faites ces découvertes, on a eu la chance de retrouver un morceau d'angle de la frise du Parthénon, comprenant une très belle tête de femme sur laquelle nous reviendrons plus bas (p. 94).

On a commencé à rapprocher et à réunir les nombreux fragments trouvés dans la *couche de tuf*[4] ; ce travail a permis de reconnaître trois grands groupes, à savoir : 1° Hercule luttant contre Triton (les têtes manquent) ; 2° un taureau abattu, terrassé par deux lions à pieds de griffons ; 3° un groupe de trois géants ou un monstre à trois corps, dont l'interprétation est encore obscure[5]. Ces groupes sont d'un style tout à fait étrange, bizarre et brutal, qui rappelle celui de la frise d'Assos, où l'on rencontre d'ailleurs des motifs semblables[6]. Deux d'entre eux ont dû servir de frontons à un temple. Quel était ce temple ? Nous l'ignorons encore. Mais il semble bien qu'avant les guerres médiques, ou plutôt même, comme le dit M. Cavvadias, avant l'époque des Pisistratides, il a dû exister sur l'Acropole un grand temple en tuf de style asiatique. La conclusion de l'éphore général mérite d'être citée[7] : « Si nous rapprochons de là, dit-il, ce que nous ont appris

*grecques*, 1888, p. 465 ; *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 5 oct. 1888 ; *Revue critique*, 1888, p. 276, etc. M. Holleaux en a donné depuis une édition spéciale, avec fac-similé de l'inscription (Lyon, Pitrat, 1889).

1. M. Holleaux aurait pu rapprocher de cette prose « décadente » quelques vers tout à fait « déliquescents » insérés dans la première satire de Perse (v. 99 et suiv.) et que l'on attribue avec vraisemblance à Néron.

2. Je crois qu'on s'est mis, dans ces derniers temps, à fabriquer des groupes de ce type-là : du moins en ai-je vu qui m'ont paru bien suspects, bien *asiatiques* de facture.

3. Cf. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1888, gravure à la p. 89.

4. Cf. Lechat, *Bull. de Corr. Hellén.*, t. XII, p. 430 et suiv. ; t. XIII, p. 132 et suiv.

5. M. Lechat y reconnaît (avec réserves) Typhon assistant en spectateur au combat d'Hercule et de Triton (*Bull. de Corr. Hellén.*, t. XIII, p. 136 et suiv.).

6. Cf. Lechat, *ibid.*, p. 139.

7. Δελτίον, p. 204.

Digitized by Google

les découvertes épigraphiques récentes, à savoir qu'Archermos de Chios et peut-être Théodore de Samos ont travaillé sur l'Acropole, qu'Endoios, le célèbre sculpteur d'Athènes, était ionien d'origine (voir plus bas), nous arriverons à la conclusion que la plastique est venue à Athènes de l'Asie Mineure, par l'entremise des îles de l'Archipel. »

Les fouilles de Tanagra et de Mycènes ont été interrompues. Celles de Thespies ont fait reparaître la scène du théâtre, analogue, semble-t-il, à celle d'Epidaure. Le mur du proscénium était orné de demi-colonnes doriques dont quatorze sont encore en place. La longueur de la scène est de 18m,10.

M. Fougères, au nom de l'École française, a repris les fouilles de Mantinée. M. I. Kophiniotis a commencé des recherches sur le mont Lycone, près de Lerne, où il a découvert les restes d'un péribole, peut-être du temple d'Artémis Orthia, avec de nombreux fragments de décoration en terre cuite et des morceaux d'une statue colossale [1].

De belles inscriptions ont été exhumées sur l'Acropole. C'est d'abord une stèle en marbre pentélique avec la dédicace : Ἀθηνάαι Μενεία ἀνέθηκεν ὄψιν [2] ἰδοῦσα ἀρετὴν τῆς θεοῦ. M. Foucart, qui a savamment commenté ce texte, a bien voulu faire remarquer que le mot ἀρετή y est employé dans un sens inconnu des lexiques, mais que j'avais mis en lumière il y a plusieurs années dans un travail sur les *arétalogues* (ἀρετή = vertu miraculeuse, miracle, comme dans l'Évangile : *et non fecit ibi virtutes multas propter incredulitatem eorum*)[3].

Un décret en l'honneur d'Oiniadès de Palaesciathos, daté de l'archontat d'Euctémon, nous apprend l'existence d'un archonte annuel (?) institué par les Athéniens à Sciathos. L'auteur de la proposition, Diitréphès, est peut-être celui qu'a mentionné Thucydide (VII, 29). Ce texte nous fait aussi connaître que Sciathos possédait deux villes, une du même nom, l'autre appelée Palaesciathos[4]. Bien que rendu sous l'archontat d'Euctémon (408 av. J.-C.), il est gravé dans l'alphabet ionien, qui ne fut officiellement adopté que cinq ans plus tard, sous l'archontat d'Euclide. Il est probable qu'une copie en caractères attiques, faite en 408, a été transcrite sur marbre postérieurement à l'archontat d'Euclide; cette hypothèse est confirmée par l'amendement qui termine le décret et qui demande qu'on remplace le mot Σκιάθιος par celui de Παλαισκιάθιος, alors que c'est ce dernier ethnique qui est employé dans la copie que nous possédons.

Mais voici une des plus belles trouvailles de l'année. Deux fragments d'une colonne cannelée en marbre pentélique ont été rapprochés par M. Lolling : on y lit, en caractères *ioniens archaïques* : Ἐνδοῖος ἐποίεσεν, Ὅσσιος ἀνέθεκεν, Φίλερμος ἐποίεσεν. Les caractères ressemblent tout à fait à ceux de l'inscription de Théodore de Samos découverte sur l'Acropole (*Corp. inscrip. attic.*, IV, 2, n° 37[90]). Ainsi se confirme l'hypothèse de M. Loeschcke (*Mittheil. des d. arch. Inst.*, t. IV, p. 305), d'après laquelle Endoios, dont on voyait des œuvres à Erythrée et à Milet, était originaire d'Ionie. La même conclusion s'impose pour Philermos, mentionné dans la même inscription; ce dernier sculpteur était encore inconnu. L'un et l'autre artiste étaient contemporains de Pisistrate; M. Lolling suppose que le second était l'élève du premier.

---

Décembre. 1° *Antiquités transportées au Musée Central.* — Figurines en terre cuite et autres objets trouvés à Tanagra. — Une collection de 460 monnaies d'Asie Mineure et de cent figurines en terre cuite de même provenance, données au Musée par le premier ministre Tricoupis qui les a reçues de deux anonymes.

1. Cf. plus bas, p. 105.
2. Ὄψιν = κατὰ ὄψιν? J'avais pensé qu'on pourrait corriger ὄψιν (ἀνέθηκε), mais le verbe suivi du nom de l'objet dédié serait insolite.
3. Cf. *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. IX, 257.
4. Cette inscription a été publiée par M. Mylonas dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique*, t. XIII, p. 152, avec un bon commentaire.

Digitized by Google

2° *Fouilles et découvertes.* — Les fouilles ont été poursuivies le long du mur méridional de l'Acropole, jusqu'auprès des Propylées; ainsi le grand travail de déblaiement de l'Acropole, si heureusement conduit par M. Cavvadias, touche à sa fin. On signale la trouvaille d'une curieuse couronne (?) en bronze de 0m,77 de diamètre, à l'intérieur de laquelle est représentée, en relief, une figure de Gorgone. (J'avoue ne pas me faire une idée nette de cet objet, d'après la description du Δελτίον.) Un torse de jeune homme en marbre et une tête plus grande que nature de Méduse, cette dernière de travail archaïque, complètent les trouvailles assez maigres de cette fin de fouilles.

A Mantinée, M. Fougères a exhumé une statuette en marbre qui paraît représenter Télesphore. Les fouilles de Mantinée ayant été interrompues, l'École française a commencé des travaux à Tégée, près de la petite église de Saint-Jean à Piali; on y a découvert deux statues drapées acéphales un peu plus petites que nature.

L'Acropole a fourni un nouveau fragment des comptes du Parthénon, où l'on trouve la mention de la couronne d'or que Lysandre offrit à Minerve après la prise d'Athènes par les Spartiates (cf. *Corp. inscr. attic.*, II, 652.) On a aussi recueilli et publié plusieurs décrets et deux dédicaces archaïques à Athéna.

Des travaux de réparation ont été entrepris dans l'église byzantine de Daphni, sur la route d'Éleusis, qui a légèrement souffert par suite d'un tremblement de terre récent. Un ouvrier italien a été engagé par le gouvernement grec pour consolider la célèbre mosaïque qui orne cette église.

Un certain nombre de *doubles*, provenant des fouilles d'Olympie, ont été remis à l'Institut allemand pour être transportés à Berlin.

Le même n° du Δελτίον contient des instructions pour la conservation des objets en bronze et des marbres peints. Les auteurs de ces instructions citent le petit livre récemment publié à Berlin : *Merkbuch Alterthümer aufzugraben und aufzubewahren*, mais ils auraient pu rappeler aussi la notice de M. de Reffye sur la conservation des objets en fer qui a paru dans la *Revue archéologique* de 1865 (t. I, p. 392.) Le nettoyage des bronzes à l'acide chlorhydrique (procédé déjà indiqué dans la préface de mon *Traité d'Épigraphie grecque*, p. XXIII, et dans mes *Conseils aux voyageurs*, p. 102), a permis de déchiffrer quelques inscriptions découvertes au cours des fouilles récentes sur l'Acropole.

— A partir du mois de janvier 1889, la distribution des matières a été modifiée dans le Δελτίον; M. Cavvadias annonce que cette publication deviendra plus importante et qu'on y joindra une section rétrospective, contenant des notices sur des monuments découverts à une époque antérieure.

Janvier 1889. — 1° *Fouilles de l'Acropole.* — Ces fouilles, dont les frais étaient jusqu'à présent supportés par la Société Archéologique, continuent par les soins du ministère. On a déblayé tout l'emplacement du temenos d'Artémis Brauronia, sans y découvrir aucune fondation de temple. La plus importante découverte est celle d'un bas-relief archaïque représentant un homme jouant de la double flûte, suivi de trois femmes dansant qui se tiennent par les mains; la dernière conduit un enfant par la main droite. Les couleurs sont bien conservées, ce qui est assez rare sur les bas-reliefs.

2° *Inscriptions de l'Acropole.* — Fragments des comptes de l'Athéna chryséléphantine de Phidias (cf. plus loin, p. 99.) — Dédicace très archaïque à Athéna, une des plus anciennes inscriptions attiques que l'on connaisse. — Inscriptions éphébiques (cf. plus bas p. 100.) — Partie manquante de l'inscription *Corp. inscr. attic.*, t. II, n° 477, relatives aux *ergastines* (cf. Koehler, *Mittheil.*, t. VIII, p. 65.) — Signatures d'Εὔφρων, artiste parien, et du sculpteur Πύθις. — Dédicace des prytanes de la tribu Pandionis, etc. [1].

1. Voir *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1889, p. 346, où M. Foucart a publié et commenté ce texte.

Digitized by Google

3° *Musée central.* — Parmi les sculptures transportées dans ce Musée, nous mentionnerons une statuette de Télesphore (Mantinée), plusieurs terres cuites découvertes à Elatée et une figurine en bronze représentant un éphèbe nu tenant un coq qui, découverte à Mégalopolis, a été confisquée chez le marchand J.-P. Lambros.

4° *Fouilles et nouvelles diverses.* — Sous la direction de M. Othon Rhousopoulos, professeur de chimie, on travaille à fixer les couleurs qui décorent les statues en marbre et en tuf récemment découvertes sur l'Acropole; le procédé employé a été décrit dans le Δελτίον (1888, p. 232). La construction de la nouvelle aile orientale du Musée central est presque terminée; on s'occupe de l'installation d'un *Antiquarium*, collection qui comprendra les vases, les terres cuites et les petits bronzes et sera placée sous la surveillance de M. Staïs.

5° *Découvertes anciennes.* — M. Lolling publie, avec un long commentaire, trois décrets concernant les Samiens, dont le premier, encore inédit, a été découvert en 1888: les deux autres étaient connus depuis 1876 (cf. Dittenberger, *Sylloge*, n° 48). Le sénat et le peuple d'Athènes honorent les ambassadeurs, le sénat, les stratèges et beaucoup d'autres citoyens de Samos pour les services qu'il leur ont rendus et leur accordent le droit de cité athénienne, avec l'usage des galères qu'ils avaient laissées dans le port de Samos avant la bataille d'Aegos Potamoi (405-4 av. J.-C.). On sait que la démocratie samienne avait chaudement épousé la cause d'Athènes et qu'elle la défendit contre Lysandre même après la prise de cette ville (cf. Xénophon, *Helléniques*, II, 3, 6).

— La figure de Héra (personnification de Samos), sculptée au-dessus de l'inscription dont nous venons de parler, ressemble, comme l'a reconnu M. Petersen[1], à celle d'une divinité qui serre la main d'Athéna sur un bas-relief attique bien connu (Le Bas, *Mon. Fig.*, pl. 42). M. Petersen croit que le motif de cette figure est celui de la Héra d'Alcamène, signalée par Pausanias (I, 1) dans un temple sur la route de Phalère. Cette supposition est aussi ingénieuse que vraisemblable. L'auteur rapproche de ce type celui de l'*Aphrodite* ἐν κήποις d'Alcamène, que plusieurs archéologues ont cru reconnaître dans la statue souvent copiée dite *Venus Genitrix*; il est surprenant qu'il ignore jusqu'à l'existence du long travail que nous avons publié sur le même sujet (*Gazette archéol.*, 1887, p. 250-262, 271-285.)

Février 1889[2]. — 1° *Fouilles de l'Acropole.* — On s'est assuré que le pavé du Parthénon repose sur cinq fortes assises de tuf; aucun temple grec connu jusqu'à présent n'a été construit avec autant de solidité.

2° *Inscriptions de l'Acropole.* — Un fragment archaïque mentionne Φάυλος, peut-être le Crotoniate dont parle Hérodote et qui, seul entre les Grecs occidentaux, prit part à la bataille de Salamine. On a découvert aussi une partie de la base d'une statue de Périclès par Crésilas, une signature du sculpteur Hégias et d'autres fragments remontant au v^e siècle.

3° *Antiquités transportées au Musée central.* — Bas-relief funéraire découvert à Anthédon; dans le fronton, une Sirène entre deux pleureuses; dans le champ, un enfant portant deux oiseaux; il serre l'un deux contre sa poitrine et tend l'autre à un petit chien placé à sa droite. — Fragment d'un bas-relief funéraire confisqué à Markopoulos dans la Mésogée; on y voit une tête d'homme

1. Petersen, *Mittheil. des d. Inst., röm. Abtheilung*, 1889, p. 65. J'essaye vainement de comprendre suivant quel principe ce recueil insère des travaux qui n'ont rien de commun avec l'archéologie romaine.

2. Ce fascicule n'a été distribué qu'à la fin du mois de mai. Il serait utile de donner cette indication à la dernière page, comme le réclame une note très juste publiée par le *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 1889, t. XIII, p. 368.

Digitized by Google

et une tête de femme sculptées dans le meilleur style du IVe siècle. Un certain nombre de vases archaïques de type mycénien ont été saisis au même endroit. L'Éphorie a encore confisqué à Corinthe toute une série de poteries peintes et deux figurines en terre cuite. — Bas-relief provenant de Laurion et représentant un cavalier vers lequel s'avancent des suppliants. — Statuette en bronze drapée très archaïque, découverte près de Lycosura.

La collection du Pirée s'est enrichie de trois ex-voto à Cybèle, du type connu, et de quelques autres fragments. Celle de Syra a acquis une ancre de plomb trouvée dans la mer près de Délos.

Athènes. — Les *Mittheilungen*[1] et le *Bulletin de Correspondance Hellénique*[2] ont publié d'intéressants articles sur les fouilles de l'Acropole, mais comme nous résumons plus haut le compte rendu officiel, nous n'avons que peu de choses à leur emprunter. Les haches et autres objets de bronze découverts à l'ouest du Musée, à une grande profondeur (*Revue*, 1888, I, p. 360), ont été reproduits dans un journal d'Athènes, l'Ἄστυ (1888, n° 137)[3]; il faut espérer qu'on les fera connaître dans quelque périodique plus accessible aux archéologues. L'architecte allemand Kawerau a dressé un plan à grande échelle de la partie nord de l'Acropole; M. Cavvadias doit en publier une réduction. On a découvert un fragment de vase à figures noires où sont représentées des femmes puisant de l'eau à une fontaine monumentale; le motif concorde tout à fait avec celui du vase bien connu qu'a décrit Gerhard (*Ant. Vasenb.*, IV, pl. 307), mais les inscriptions diffèrent (ΚΑΛΙΡΟΕ, ΕΠΙΑΝΘΙΣ et deux mots mutilés)[4]. Sur un fragment de plat, on a déchiffré une nouvelle signature du céramiste χαΧΡΥΛΙον[5].

— Nous appelons l'attention sur un plan de l'ancienne Athènes publié par M. Doerpfeld, où le cours du ruisseau Eridanos se trouve pour la première fois nettement indiqué, depuis sa source dans le Lycabette jusqu'à son confluent avec l'Ilissus sur la route d'Athènes au Pirée[6]. Il est aujourd'hui complètement couvert, excepté près de Haghia Triada.

— Dans la troisième livraison des *Antike Denkmäler*, publiée en 1889, on trouve un plan et une restitution de temple de Rome et d'Auguste sur l'Acropole[7], des reproductions en couleurs parfaitement exécutées de chapiteaux polychrômes trouvés à Athènes[8] et de la curieuse tête en tuf de Triton ou d'Héraklès, qui avait été publiée une première fois par Mlle Harrison dans le *Journal of Hellenic Studies* (1888, p. 122)[9]. La vive coloration de la barbe et des mous-

1. *Mittheil. des d. Inst.*, t. XIII, p. 106, 224, 431 (coup d'œil rétrospectif sur l'ensemble des fouilles par M. Doerpfeld).
2. *Bulletin de Corr. Hellén.*, t. XII, p. 238, 332, 430 (Lechat); cf. *ibid.*, t. XIII, p. 130.
3. Le même journal a publié des esquisses d'après les statues trouvées à l'Olympiéion.
4. *Mittheil. des d. Inst.*, t. XIII, p. 228.
5. *Ibid.*, t. XIII, p. 441.
6. *Mittheil. des d. Inst.*, t. XIII, p. 211, pl. VI.
7. Cf. *Revue archéol.*, 1888, I, p. 63.
8. Cf. Le Bas, *Mon. Fig.*, p. 132 de mon texte explicatif, et Borrmann, *Jahrb. des d. Instit.*, 1888, p. 269-285.
9. Cf. *Revue archéol.*, 1888, I, p. 360; Δελτίον, 1888, p. 31, 203; *Bull. Corr. Hellén.*, 1888, p. 239; *Mitth. des d. Inst. in Athen.*, 1887, p. 386; 1888, p. 107, 227, 436.

Digitized by Google

taches a valu à ce singulier morceau le surnom de *Barbe-Bleue*; le visage et le cou sont peints en rouge, les globes des yeux en vert. La planche des *Denkmäler* ne laisse rien à désirer, mais comme toutes celles du même fascicule, elle aurait *pu* et *dû* être publiée dans le format in-4°. Je ne me fatiguerai pas de faire la guerre à ces monstres qui encombrent nos tables et viennent porter le désordre dans nos fiches, quand ils ne renversent pas nos encriers.

— Pausanias, en montant à l'Acropole, mentionne le théâtre et le temple de Dionysos, le temple de Thémis, le tombeau d'Hippolyte, les temples d'Aphrodite Pandémos, de Déméter Chloé et de Gê Kourotrophos. Dans un compte des trésoriers du v^e siècle, il est question du temple d'Ἀφροδίτη ἐπὶ Ἱππολύτῳ. Ce temple, comme l'a montré M. Foucart, devait être distinct de celui d'Aphrodite Pandémos et situé sur la même terrasse que l'Asclépiéion, tandis que le second doit être cherché sur le flanc méridional de l'Acropole, dans la direction de l'ouest[1]. Quant à l'épithète même de Pandémos, M. Foucart est disposé à y voir un nom sémitique de la déesse transformé par l'étymologie populaire. Ainsi la distinction faite par les philosophes entre l'Aphrodite céleste et l'Aphrodite vulgaire ne reposerait pas sur une conception mythologique primitive[2]. Une inscription de l'Acropole, publiée par M. Foucart, prouve bien que Πάνδημος n'était pas une désignation populaire, comme l'a cru M. Kœhler, mais l'épithète officielle de la déesse. Cette inscription est gravée sur une architrave où sont représentées trois colombes, d'où l'hypothèse très vraisemblable qu'une statue féminine de l'Acropole, portant une colombe sur le bras gauche, est une représentation d'Aphrodite Pandémos.

Une autre inscription trouvée dans les fouilles de 1888 est une dédicace à Déméter Chloé, dont le temple était en dehors de l'Acropole, mais tout près de l'entrée. Un siège spécial réservé à sa prêtresse a été découvert au théâtre de Dionysios[3].

— M. Lechat a signalé, parmi les trouvailles de l'Acropole, une plinthe circulaire en marbre, sur le bord de laquelle dansent en rond des personnages féminins du style le plus archaïque; c'est, comme il le dit spirituellement, un χορός de ξόανα[4]. Il a donné aussi une description vive et ingénieuse, un peu raffinée même, de quelques nouvelles statues archaïques du type des Athénas et des Artémis[5]; une de ces œuvres, bien qu'assez mutilée, lui a inspiré les lignes suivantes : « Ses yeux, dans le cercle noir de leurs paupières, au lieu de regarder droit devant eux, fixement et gaiement, ainsi que font les autres statues voisines, paraissent être à demi baissés, comme par modestie; les épais bandeaux de la chevelure qui couvrent les tempes jettent sur les joues une

1. Foucart, *Inscriptions de l'Acropole*, dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique*, t. XIII, p. 156 et suiv.
2. C'est ce qui a déjà été soutenu par Stephani, *Compte-rendu de Saint-Pétersbourg*, 1859, p. 126; cf. ma notice dans *La Nécropole de Myrina*, p. 293.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. XIII, p. 168.
4. *Bull. de Corr. Hellén.*, t. XIII, p. 143.
5. Cf. le livre de M. C. Jorgensen, *Kvindefigurer*, Copenhague, 1888, avec illustrations. L'auteur croit que les grandes statues représentent des déesses et les petites des mortelles, hypothèse qu'il est bien difficile d'accepter. V. Boehlau *Berl. Philol. Woch.* 1889, p. 856.

Digitized by Google

ombre légère; enfin, si les lèvres sourient, ce n'est pas du sourire sec, un peu dur, presque ironique, qu'ont la plupart des têtes analogues, c'est d'un sourire fort doux, attendri et attirant, qui se trouve être en complète harmonie avec la placidité recueillie du regard et l'expression candide, imperceptiblement attristée, de la physionomie. » Le sourire *fort doux, attendri et attirant*, rappelle un peu trop la grâce faisandée de Pierre Loti. Attendons l'effet des *Japonneries d'automne*! Comme elles ont aussi les yeux bridés et obliques, on nous parlera des *Mousmés* de l'Acropole.

— Une lettre anonyme sur les musées d'Athènes, publiée dans le *Temps* du 28 novembre 1888, contient quelques observations fines et judicieuses sur les « Athénas » de l'Acropole. Nous en reproduisons un long passage, en le faisant suivre de la signature de l'auteur.

Droites et cambrées sous leurs robes de lin, figées dans une immobilité de marbre, dix jeunes déesses se dressent sur leurs piédestaux, les unes en pied, les autres affermissant sur une base leurs troncs d'héroïques suppliciées qui continuent à sourire. Toutes sont parées comme des châsses; d'éclatantes couleurs, que le temps n'a pas encore réussi à flétrir, soulignent les traits de leurs visages et les sinueuses flexions de leurs draperies. Le diadème en croissant, posé sur leurs cheveux rougeâtres, cache la blancheur de son marbre sous des paillettes bleues, noires ou vertes, rehaussées par endroit d'un trait d'or. Aux oreilles pendent de lourdes boucles en forme de disques, étoilés de rosaces. De longues tresses se détachent du front et viennent reposer symétriquement sur chaque épaule. La fine chemisette aux plis minutieusement ondulés, laisse entrevoir à l'échancrure du col un large méandre de pourpre ou de sombres arabesques. Le manteau jeté sur le corps avec une savante et féminine coquetterie, est moucheté de croix vertes ou bleues.

Les têtes ont une expression étrange: un feu s'allume dans leurs prunelles teintées de carmin; le regard est fixe, plein d'une vie qui n'est pas humaine, inoubliable. Une surtout attire longuement l'attention par la douceur un peu dédaigneuse de son sourire et la candeur de ses grands yeux ouverts. Quelle fleur d'innocence et quel enchantement de la vie dans ce regard étonné; quelle création poétique de la vierge qui ignore la vie et qui l'aime, de la déesse-femme que charme l'adoration du monde prosterné à ses pieds[1]!

Le grand artiste qui a fait ce chef-d'œuvre nous est inconnu; mais on peut s'imaginer que Phidias, enfant, a dû venir contempler longuement ce qui restait de lui.

Nous ne convierons pas au voyage d'Athènes, pour voir ces premières-nées d'une Grèce orientale, ceux dont les préférences secrètes vont à l'Apollon du Belvédère dans l'antiquité, au Guide en peinture et au Bernin en sculpture. Ils risqueraient fort d'être désappointés. Ceux-là mêmes qui élèvent leurs adorations jusqu'à la Vénus de Milo ou la Victoire de Samothrace, à Raphaël et à Michel-Ange, seront, je le crains, un peu scandalisés devant ce chœur de jeunes femmes peintes comme des idoles asiatiques, et plus semblables aux prêtresses d'un Walhalla inconnu qu'à des déesses grecques. Ce mélange de marbre transparent et de couleurs, de jeunesse radieuse et de fard, de bienveillance souriante et de raideur fixe, jette l'esprit dans un désordre dont il est quelque temps à se remettre. Que nous voilà loin des blanches nudités de nos marbres aimés! Est-ce bien la Grèce qui a produit ces fleurs étranges, cet Olympe fantastique, peuplé de houris aux cheveux de pourpre, au corps de neige couvert de bijoux scintillants et d'étoffes bariolées? Ceux qui aiment à rêver aux gestes gauches et aux figures

1. *Tenerum et laxâ cervice legendum est* (Perse, I, v. 98.)

Digitized by Google

émaciées des madones byzantines dans leur nimbe doré, ceux que ravissent les tons sanglants des vieux christs de bois sculpté ou les éclatantes polychromies des mosaïques, ceux-là apporteront un esprit mieux préparé à l'adoration des Athénas grecques, telles que les a enfantées le cerveau des vieux sculpteurs du vie siècle. Ils comprendront que la même ardeur de piété, la même sincérité dans le travail et le même souci de la réalité, la même désespérance devant les difficultés du modèle vivant ont tour à tour enthousiasmé et tourmenté les âmes des artistes primitifs, à de longs siècles d'intervalle : ils ont encore pour trait commun d'avoir passé pour la plupart sans laisser leur nom, sans nous léguer autre chose, avec les débris de leur œuvre, qu'une énigme biographique irritante.

Ces marbres grecs ont bien pris leur temps pour reparaître à la lumière, car mieux qu'aucune autre, notre époque doit les comprendre et les aimer. Compliqués à l'excès et fatigués de nos subtilités, nous avons soif des œuvres naïves. Endormis dans leur rêve de sculpture blanche et incolore, nos artistes ont besoin de heurter leurs yeux aux puissants contrastes des marbres peints ; ils y découvriront ce que le scribe accroupi d'Égypte aurait pu leur apprendre depuis longtemps, que la plastique colorée n'est pas un simple trompe-l'œil, qu'elle a de tout temps existé, qu'elle a produit en tout pays des œuvres saines et fortes, que dans l'histoire générale de l'art, la sculpture incolore est elle-même un accident et une exception.

Les Grecs, en peignant leurs statues, n'ont fait que suivre l'exemple de leurs prédécesseurs, les Égyptiens, les Assyriens, les Perses. Ce qui eût été étrange et paradoxal pour un contemporain de Pisistrate, c'eût été la statue sans couleurs. Mais comme les Grecs ont toujours eu le goût original, la personnalité poind chez eux par un endroit. Ayant une admirable matière entre les mains, le marbre de Paros ou du Pentélique, qui n'a rien des tristesses du granit ou de l'argile, ils n'ont pas dû se résigner à cacher entièrement sous des badigeons la blancheur des surfaces.

Sur les marbres d'Athènes, on ne distingue pas de peinture à l'endroit des chairs nues, tandis qu'elle apparaît très nettement sur la chevelure, les yeux et les sourcils, les bijoux et les draperies. Sans doute, les nudités blanches devaient faire un contraste voulu avec les tons chauds des parties peintes. Là est l'originalité du génie grec, là est le secret de la séduction qui émane de ces marbres. Ils n'ont pas la froideur des fresques égyptiennes ou des frises émaillées de l'Orient, qu'on admire surtout pour l'exactitude de l'effet rendu et pour l'habileté de la technique. Ceux-ci ont une vie qui circule dans des chairs transparentes et fermes ; ce sont de vrais corps qu'on a habillés. Il ne leur manquera plus que d'acquérir la souplesse des gestes pour marcher et s'asseoir comme les statues de Phidias.

A autre chose encore on reconnaît la marque de la Grèce : c'est au sourire ébauché sur ces lèvres de divinités. Il est gauche et fait grimacer assez niaisement la figure ; il a l'air de demander grâce ; il a quelque chose de comique, mais il est touchant, et on le sent profondément sincère et bon. Quand on y pense, c'est une grande nouveauté dans l'art que ce sourire : c'est l'avènement d'un sentiment encore inconnu à l'humanité.

Les dieux, avant les Grecs, n'ont jamais souri. Monothéistes, panthéistes ou polythéistes, les religions orientales ont toujours placé Dieu dans une région inaccessible à l'homme. On l'adore en tremblant ; on se soumet à ses arrêts justes ou iniques, toujours souverains : on tâche de gagner ses faveurs. Pendant des siècles et des siècles, les pauvres mortels ne regardent le ciel qu'avec terreur, s'efforçant d'en détourner la menace et le mal qui y règnent suspendus sur leurs têtes. Dès la naissance de la littérature grecque, dès Homère, tout change : c'est une aurore. Les dieux sont bien encore fantastiques et violents, querelleurs entre eux et friands des grandes tueries. Mais ils s'humanisent ; ils daignent frayer avec le monde des mortels ; chacun d'eux y a son pied-à-terre qu'il a établi dans une ville préférée.

Digitized by Google

Ils ont leurs protégés qui peuvent compter sur leur bienveillance, quoique jalouse et exclusive. Ce n'est pas encore le règne de la justice ; c'est déjà celui de l'affection, ce qui est un grand progrès, même avec des formes brutales. Il y a dans l'*Odyssée* des dialogues adorables entre Minerve et Ulysse : elle lui sourit, elle lui caresse la tête, elle lui porte ses armes, elle l'éclaire dans un escalier. C'est une amie, volontaire et despotique, mais une amie. Les naïfs artistes des Pisistratides ont ressenti cette influence. Cette détente heureuse de l'esprit humain s'est traduite sous leur ciseau par le sourire malhabile qui éclôt aux lèvres de la divinité accueillant le dévôt au seuil de son temple. La religion est transformée et purifiée par la plus grande pensée qu'on y ait mise, celle de l'amour ; la haute parole de Jésus ne fera que donner une dernière et définitive sanction à ce dogme bienfaisant, placé désormais à la base de toute croyance religieuse. Voilà ce qu'il y a dans le sourire divinement gauche des déesses de l'Acropole : il annonce au monde que l'entente est faite entre le ciel et la terre.

Edmond POTTIER.

On conviendra qu'il y a de jolies choses dans cette correspondance, dont je suis heureux d'avoir retrouvé l'auteur. Son lyrisme, car lyrisme il y a, n'exagère après tout que des idées justes. La théorie des dieux souriants fera fortune et je crois que ce modeste article de journal passera dans les gros livres. Décidément, un vent poétique souffle de nouveau sur l'École d'Athènes ; c'est un curieux phénomène que ce retour à la manière de Beulé, après le règne de l'atticisme sec de Rayet. Mais gardons-nous de l'archéologie sentimentale !

— On sait aujourd'hui qu'après les guerres médiques Cimon nivela le sol de l'Acropole et combla les parties où le roc se dérobait avec tous les matériaux disponibles. Ces matériaux, retrouvés au cours des fouilles qui ont été conduites le long du mur de Cimon, sont tous antérieurs à l'invasion des Perses. Au-dessus du mur de Cimon, construit en grands blocs soigneusement ajustés, il y a un second mur d'époque byzantine qui se compose de pierres, de briques romaines et de terre. Au point où ce mur rejoint celui de Cimon, on a découvert un fragment de marbre pentélique, large de $0^m,275$ sur $0^m,22$ de hauteur *maxima* et épais de $0^m,155$. Ce fragment porte une tête féminine en relief tournée vers la gauche et touchant presque à la partie latérale supérieure d'une grande aile. MM. Cavvadias et Staïs virent immédiatement que cette tête appartenait à la frise du Parthénon, et prièrent M. Waldstein, actuellement directeur de l'École américaine à Athènes, d'en déterminer la place exacte. Celui-ci n'eut pas de peine à reconnaître que c'était la tête de l'Iris, qui manque à la plaque de la frise orientale aujourd'hui à Londres, où l'on voit cette déesse debout, à côté de Zeus et d'Héra assis sur des trônes[1]. Le style en est admirable et la conservation presque parfaite.

Dans la restauration des frises du Parthénon faite par Stuart, la tête d'Iris est tournée à droite ; on voit maintenant qu'elle était dirigée vers la gauche. Or, en 1885, M. Waldstein avait appelé l'attention sur une série de moulages réduits de la frise, existant à Rome depuis 1840 au moins, qu'il inclinait à considérer comme des réductions de moulages originaux faits à Athènes par ordre de Choiseul-Gouffier, alors que la frise n'avait pas encore été maltraitée par

1. Waldstein, *The newly discovered head of Iris*, extrait (*preprint*) de l'*American Journal of Archaeology*, 1889, pl. II.

Digitized by Google

Elgin. Comme, dans ces réductions, la tête d'Iris est tournée à droite, M. Waldstein reconnaît à présent que les moulages romains n'ont pas d'autre valeur que celle d'un essai de restauration moderne. M. Waldstein avait en même temps et très longuement insisté sur des fragments de bas-reliefs en terre cuite conservés au Louvre (collection Campana), à Copenhague, et au Musée Kircher de Rome, qui reproduisent à une échelle réduite des motifs de la frise du Parthénon. Bien qu'il se fût assuré lui-même que la dimension de ces bas-reliefs concordait avec celle des moulages étudiés par lui à Rome, il avait développé l'hypothèse singulière que les bas-reliefs de Paris, de Copenhague et de Rome pouvaient être les « esquisses originales de Phidias. » Dès le commencement de 1886, je m'inscrivis en faux, dans la *Revue Critique*, contre une manière de voir aussi dépourvue de vraisemblance. Voici ce que j'écrivais à ce propos : « J'ai examiné avec le plus grand soin la plaque du Louvre, qui peut donner vraiment le change aux plus experts; mais quand le moule est fourni par la réduction mathématique d'un chef-d'œuvre, quand la terre est la même que celle des anciennes terres cuites italiennes, comment veut-on que le travail du faussaire laisse des vestiges apparents? Je ne comprends pas qu'après avoir exposé les faits que j'ai résumés d'après lui, M. Waldstein puisse conclure ainsi : « Je suis « obligé de dire que l'opinion qui présente le moins de difficultés sérieuses à « mon sens est celle qui admet l'authenticité des plaques[1]. »

Aujourd'hui, M. Waldstein incline à l'opinion contraire. La parfaite concordance des bas-reliefs en terre cuite avec les moulages romains l'éclaire sur la valeur des premiers, puisque celle des seconds est bien établie. « Quoique cela ne prouve pas encore définitivement que les terres cuites trouvées par moi[2] soient des faux, *it goes far to make this probable.* » Je transcris la phrase suivante en anglais, me déclarant incapable de traduire la langue surchargée et byzantine de l'auteur : « *It is by such discoveries that this question will finally be decided, and not by mere assertions on the part of those who have not carefully studied all the points and have in no way contributed by unwarrantable expression of opinion to the settling of the problem.* »

Voilà une pierre dans mon jardin, où je la ramasse avec beaucoup d'indifférence. M. Waldstein, dans ses *Essays on the art of Phidias*, a commis une lourde, une très lourde erreur. Au milieu d'un concert d'articles de complaisance que ce gros et inutile volume a suscités, il s'est trouvé quelqu'un pour reconnaître, *sine ira et studio*, que, si M. Waldstein est un homme de quelque talent, il avait fait fausse route dans cette question comme dans plusieurs autres, et que ses *Essays*, par leur ton sentimental et précieux, étaient d'un mauvais exemple. Obligé maintenant d'avouer que j'avais raison sur ce point, que les terres cuites présentées par lui comme des « esquisses originales de Phidias » sont l'œuvre de faussaires ou plutôt d'un seul faussaire, M. Waldstein essaie de faire croire qu'il s'est éclairé lui-même et que mes objections ne lui ont rien appris du tout. Et

1. *Revue Critique*, 1886, I, p. 406.
2. M. Waldstein oublie que, sur les trois terres cuites en question, une a été signalée par M. Petersen et une autre par M. Smith; il a seulement appelé l'attention sur celle du Louvre et ne peut donc pas parler des *terra cottas I found.*

Digitized by Google

voilà où un galant homme, un archéologue qui a eu des inspirations heureuses, peut en arriver par la crainte de donner raison à ceux qui lui ont très courtoisement prouvé qu'il avait tort!

— M. Studniczka a montré, dans le *Jahrbuch des Instituts* de 1887 (p. 135), que le Musée de l'Acropole possédait une statue d'Anténor, dont on ne connaissait encore que le torse et la tête (pl. VI des *Musées d'Athènes*). Depuis, à l'aide de nombreux fragments, on est parvenu à restituer la statue presque entière, à l'exception de l'avant-bras droit. « On a rendu à la statue la base antique qui porte la signature de son auteur, et maintenant, dressée sur un haut piédestal, elle se présente à nous telle à peu près (moins la netteté première du marbre et l'éclat des couleurs) qu'elle se présentait aux Athéniens du VIe siècle... Gracieuse malgré la raideur de sa pose, vivante quoique immobile, à la fois maniérée et majestueuse — union singulière de l'élégance féminine, comme on l'entendait alors, et d'une noblesse de divinité... A l'avantage d'être presque entière, à celui d'être signée du nom d'un artiste célèbre, elle joint encore celui d'être de beaucoup la plus grande, par ses dimensions, entre les statues de l'Acropole[1]. »

— M. Winter a publié un croquis restauré du *Moschophore*, avec la base récemment découverte où on lit Κόμβος ἀνέθηκεν ὁ Πάλου en caractères attiques de la première moitié du VIe siècle[2]. L'auteur pense que cette statue, en marbre de l'Hymette, est une œuvre de l'école attique indigène, qui a précédé la floraison de l'école de Chios; c'est à cette dernière qu'appartiennent la Niké de Délos et les Athénas de l'Acropole, toutes sculptées en marbre de Paros. La première école de sculpture attique employa surtout le tuf poreux, d'où certains procédés de travail dont on retrouve les traces dans le *Moschophore* et qui paraissent très clairement dans les statues de Chypre, sculptées aussi dans une matière peu dure. Le travail de M. Winter est remarquable et ses conclusions concordent avec celles qu'a indiquées récemment M. Cavvadias[3].

— Les Athéniens modernes n'aiment pas les Chiotes et M. Sophoulis s'est inscrit en faux contre l'influence attribuée par M. Winter aux Chiotes d'autrefois[4]. Pour lui, la Niké d'Archermos elle-même est une œuvre attique; attiques aussi, et de l'école de Critios, deux belles têtes archaïques trouvées sur l'Acropole qu'il a publiées dans l'Ἐφημερίς[5], dont l'une rappelle l'Apollon du fronton d'Alcamène, tandis que l'autre ressemble à l'un des Tyrannicides de Naples. La sculpture en marbre dite *insulaire* ne s'oppose pas à la sculpture attique en calcaire : elle n'en est que le développement et la continuation. Si l'on veut se faire une idée des différences profondes qui existent entre l'art attique et l'art véritablement insulaire de la même époque, il faut jeter les yeux sur une réplique de la Héra de Samos (celle du Louvre), découverte récemment sur l'Acropole[6]. Cette statue ne présente aucune trace de polychromie et

1. Lechat, *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. XIII, p. 151.
2. *Mittheil. des d. Inst. in Athen*, t. XIII, p. 113.
3. Cf. plus haut, p. 87.
4. Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1888, p. 81 et suiv.
5. *Ibid.*, pl. II et III.
6. *Ibid.*, pl. VI.

Digitized by Google

M. Sophoulis est disposé à expliquer ce fait par l'emploi presque exclusif du métal dans les ateliers des vieux maîtres samiens.

Le travail de M. Sophoulis est fort intéressant; s'il ne convainc pas les partisans d'une influence asiatique et insulaire, il leur donnera du moins à réfléchir et les obligera à modérer leurs prétentions. Je crois cependant qu'il y a du vrai dans leur théorie et que M. Sophoulis va beaucoup trop loin.

— On sait que M. Doerpfeld reconnaît la Chalcothèque dans l'édifice dont on a déblayé les fondements entre les Propylées et le Parthénon et qu'il nie l'existence d'un temple d'Athéna Ergané en cet endroit. M. E. Curtius[1] pense que ce temple a pourtant pu exister entre la Chalcothèque et le Parthénon. Revenant sur un passage fort obscur de Pausanias (I, 24, 3), il s'est déclaré partisan de la correction d'Otfried Müller, suivant lequel il faut lire Ἰουδαίων pour Σπουδαίων. Pausanias vient de dire que les Athéniens sont les premiers qui aient donné le surnom d'Ergané à Minerve et qui aient fait des Hermès ἀκώλους; il ajoute : ὁμοῦ δέ σφισιν ἐν τῷ ναῷ Ἰουδαίων Δαίμων ἐστίν. Si cette correction est bonne, faut-il expliquer par là le célèbre passage de saint Paul : Διερχόμενος γὰρ καὶ ἀναθεωρῶν τὰ σεβάσματα ὑμῶν, εὗρον καὶ βωμὸν ἐν ᾧ ἐπεγέγραπτο· Ἀγνώστῳ θεῷ ? (Πράξ. Ἀποστ., XVII, 23.)

— Tout en rendant hommage au zèle et au soin avec lesquels ont été conduites les fouilles de l'Acropole, M. Furtwaengler[2] a exprimé le regret que l'on n'ait pas toujours noté exactement les circonstances et le lieu des découvertes. « Ainsi, dit-il, j'ai vainement essayé d'apprendre quelque chose de précis touchant quelques curieux fragments de vases, alors qu'il eût été intéressant de savoir s'ils provenaient de la *couche médique*. » C'est là une négligence assurément fâcheuse et dont les effets sont irréparables. Espérons que celle qu'a signalée M. Furtwaengler constitue seulement une exception.

— Tout le monde répète que le théâtre de Dionysos à Athènes pouvait contenir 30,000 spectateurs. M. Mahaffy a voulu vérifier cette assertion et il est arrivé à la conclusion mathématique que le nombre des spectateurs ne pouvait pas dépasser 15,000[3]. Recommandé aux auteurs de manuels.

— Les Πρακτικά pour 1886, publiés en 1888, contiennent un exposé et un plan des fouilles de l'Olympieion; quatre fragments de tambours de colonnes en tuf, découverts au nord du péribole, paraissent appartenir à l'ancien temple commencé par Pisistrate. On trouve dans le même volume un plan du théâtre

1. *Société archéologique de Berlin*, février 1889; cf. *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1889, p. 331.

2. *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 1482. Dans le même article, M. Furtwaengler se déclare d'accord avec M. Fougères au sujet des bas-reliefs de Mantinée, qui sont certainement du IVe siècle, et il émet l'hypothèse que la belle tête de marbre, trouvée en 1876 sur la pente sud de l'Acropole (*Mittheil. des d. Inst.*, t. I, pl. XIII), est un ouvrage original de Praxitèle. (Il serait désirable qu'on en eût une meilleure publication.) Contrairement à M. Furtwaengler, M. Overbeck prétend que les bas-reliefs de Mantinée n'ont rien de commun avec l'art de Praxitèle (*Berichte über die Verhandlungen der Säch. Gesellschaft des Wiss.*, 1888, p. 284-294); son opinion a été adoptée par M. F. Hauser (*Neuattische Reliefs*, p. 151.)

3. *The Academy*, mai 1889, p. 313.



Digitized by Google

de l'Amphiareion à Orope, un travail sur Mycènes dont il sera question plus loin et le plan d'une partie du Pirée d'après les fouilles récentes [1].

Les Πρακτικά pour 1887, qui ont paru au commencement de l'année courante, contiennent les rapports des différents éphores sur les fouilles de l'Acropole, d'Éleusis (avec plan), d'Orope, de Tanagra, de Mycènes et d'Épidaure.

Je ne comprends pas la nécessité des Πρακτικά lorsque l'Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική a tant de peine à vivre; ne pourrait-on pas fondre en un ces deux recueils?

— Au nord et au nord-ouest des Propylées de l'Olympieion, on a rencontré des murs romains qui paraissent avoir fait partie de thermes ou d'une riche villa. On a retrouvé dans quelques salles des planchers en mosaïque, dans d'autres des hypocaustes [2]. M. Koumanoudis a fait connaître dans l'Ἐφημερίς [3] un curieux groupe en marbre inachevé, représentant Dionysos et Ampelos, qui a été découvert près de l'Olympieion. L'éditeur insiste avec raison sur l'intérêt que présentent ces œuvres inachevées pour la connaissance des procédés techniques de la sculpture grecque.

— M. Doerpfeld, contrairement à MM. Kœhler et Milchhœfer, identifie le portique d'Eumène avec les restes de colonnade qui se voient entre le théâtre d'Hérode et celui de Lycurgue [4].

— A signaler : Crow, *The Athenian Pnyx, with a survey and notes by* J. Th. Clarke. Ce travail a été publié dans le IVe volume des *Papers* de l'École américaine d'Athènes (1888, p. 205-260), qui contient encore un utile et excellent mémoire de M. F. D. Allen sur la versification des inscriptions grecques (p. 35-204). Les Américains sont des tard-venus dans la science, mais ils rattrapent allègrement le temps perdu. S'ils continuent, dans quelques années, c'est de l'Occident au-delà de l'Atlantide que nous viendra la lumière sur l'Orient!

— Des travaux ont été entrepris en vue de niveler les terrains qui entourent le monument de Lysicrate et le portique d'Athéna Archégétis. On se propose aussi de protéger par des grilles le théâtre de Dionysos, celui d'Hérode, l'arc d'Hadrien, etc. Le Ministère des Cultes a nommé une Commission chargée de rechercher les moyens de décorer la nécropole d'Haghia Trias et de préserver les monuments funéraires qu'elle contient [5].

— La *Nation* de New-York a publié, dans son no du 31 janvier 1889, une longue correspondance sur les fouilles archéologiques en cours. Nous y apprenons que M. Waldstein, le directeur de l'École américaine, considère la fameuse « Athéna mélancolique » (cf. plus haut, p. 82) comme apparentée à la Pallas de Velletri et remontant à la deuxième partie du ve siècle.

L'École américaine a continué, mais sans obtenir de grands résultats, les fouilles entreprises par elle à Icarie [6]. La découverte de la cuisse gauche d'une

1. Cf. Belger, *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1889, p. 345.
2. *Mittheilungen des d. Inst.*, t. XIII, p. 111.
3. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1888, pl. I, p. 67.
4. *Mittheil. des d. Inst. in Athen*, t. XIII, p. 100.
5. *L'Orient* (revue hellénique paraissant à Paris), 24 mars 1889, p. 365.
6. Cf. *Revue archéol.*, 1888, I, p. 369.

Digitized by Google

statue archaïque exhumée en 1888, prouve que cette statue était assise. L'auteur de la correspondance croit avoir retrouvé le dème d'Hékale à une demi heure vers le nord du village de Stamata ; l'ancienne Stamata, au sud du village actuel, serait le dème de Semachidæ. Des fouilles commencées sur cet emplacement, par les soins et aux frais de M. Washington, ont prouvé depuis que c'était le centre principal de dème de Plothéia. Les Américains ont bien raison d'explorer les dèmes de l'Attique, qui ont été beaucoup trop négligés jusqu'à présent [1].

— Au mois de janvier 1889, dans la maçonnerie adossée au mur de Cimon, on a trouvé une plaque de marbre gravée στοιχηδόν contenant un fragment de comptes qui fait suite à un document déja publié dans le *Corpus inscriptionum atticarum* (t. I, no 298.) « Les épistates chargés de veiller à la confection de la statue (c'est la Minerve chryséléphantine de Phidias) constatent qu'ils ont reçu des trésoriers une somme de cent talents et ils marquent les sommes qu'ils ont dépensées pour acheter de l'or et de l'ivoire. » Comme 526.652 drachmes d'argent ont été employées à l'achat de 37.500 drachmes d'or, il en résulte ce fait très intéressant que le rapport de l'or à l'argent vers l'an 438 était de 14,044, chiffre sensiblement égal à celui qui s'est maintenu jusqu'à nos jours et fort différent du rapport de 10 à 1 qui avait été admis par Boeckh. En Perse, vers la même époque, la valeur de l'or était, suivant François Lenormant, de 13 1/3. Le poids de l'ivoire n'étant malheureusement pas indiqué, on ne peut en calculer la valeur. La date de l'inscription ne saurait être exactement déterminée, car les noms des trésoriers qu'elle mentionne nous sont inconnus [2].

Le même document a été commenté par M. Koehler dans une séance de l'Académie de Berlin (14 mars 1889) [3]. M. Koehler croit que Phidias a commencé la statue au moment même où commençait la construction du Parthénon, c'est-à-dire en 447, et qu'il y a travaillé pendant l'espace de neuf ans.

— Des inscriptions récemment découvertes ont permis à M. Foucart [4] de déterminer exactement deux dates importantes pour l'architecture athénienne. Le Parthénon a été commencé en 447 ; les travaux de l'extérieur n'étaient pas encore terminés en 432. Les Propylées, commencés en 437, furent achevés en cinq ans, mais la guerre du Péloponèse empêcha d'y mettre la dernière main. Peut-être dut-on alors réserver tous les fonds disponibles à l'achèvement du Parthénon.

— L'inscription des comptes de l'Erechtheion, publié dans le Δελτίον du mois de mai et dans les *Mittheilungen* (1888, p. 229), a été rééditée avec un court commentaire dans la *Berliner Philologische Wochenschrift* par M. F. Baumgarten [5]. Le résultat capital de cette découverte épigraphique est de prouver que l'Erechtheion, loin d'avoir, comme on le supposait, un toit plat, était pourvu

1. Cf. Sittl, *Spaziergänge um Athen*, dans la *Berl. Philol. Wochenschrift*, 1888, p. 738, 801.
2. Foucart, *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. XIII, p. 173.
3. *Berliner Philol. Wochenschrift*, 1889, p. 490.
4. Foucart, *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. XIII, p. 174 et suiv.
5. *Berl. Phil. Wochenschrift*, 1888, p. 1258-1260.

Digitized by Google

d'un toit en dos d'âne et de deux frontons (αἰετὸς πρὸς ἕω, αἰετὸς πρὸς τοῦ Πανδροσείου.) Beaucoup de détails de l'inscription sont encore obscurs.

— M. Foucart a réussi à déchiffrer complètement la stèle contenant un traité d'alliance entre Corcyre et Athènes (375 av. J.-C.), dont une partie seulement avait été lue et publiée par M. Koehler (*Corp. inscr. attic.*, II, 49 *b*) [1].

— A l'époque où M. Dumont publiait son *Essai sur l'éphébie attique*, les plus anciens textes éphébiques que l'on possédât remontaient au IIIe siècle av. J. C. M. Foucart a donné au *Bulletin de Correspondance Hellénique* [2] des décrets récemment découverts sur l'Acropole qui sont contemporains de l'administration de Lycurgue. Ils nous apprennent qu'à cette époque les éphèbes étaient placés sous la direction des sophronistes et qu'il n'y avait pas encore de cosmète. En 306, on trouve un cosmète avec douze sophronistes ; c'est la période de transition. Après 303, il n'est plus question des sophronistes, dont le cosmète avait absorbé les fonctions. Les sophronistes reparaissent cependant à l'époque impériale, mais avec des fonctions différentes et une importance bien diminuée. M. Foucart a encore établi, dans son commentaire de ces textes, que les éphèbes étaient tout à fait distincts des περίπολοι, soldats mercenaires chargés de la police de l'Attique et commandés par les péripolarques. « Le service de gendarmerie n'avait rien de commun avec les courses en armes des éphèbes à travers l'Attique ou avec leur séjour dans les forteresses; nous voyons en particulier que, pendant le temps qu'ils restèrent à Éleusis, ils étaient sous les ordres non d'un péripolarque, mais du sophroniste de leur tribu. »

— Le Musée Britannique a acquis une statuette en marbre haute de 0m,23, que l'on dit avoir été découverte à Athènes. C'est une nouvelle réplique, plus fidèle que celle de Naples, du *Doryphore* de Polyclète ; malheureusement, la plus grande partie des bras et des jambes fait défaut [3].

— Vers la fin de l'hiver dernier, M. Delyannis, ministre de Grèce à Paris, m'invita à aller voir deux statues en marbre qui venaient d'être achetées par la chancellerie du consulat de Grèce à Paris. Le vendeur était un Grec qui, alarmé par les articles de certains journaux, s'imaginait que son gouvernement pouvait faire confisquer à Paris même, et sans indemnité, les antiquités exportées en fraude. La provenance indiquée pour ces deux statues est Corinthe, mais il ressort des explications du vendeur qu'elles ont pu y être apportées de quelque autre endroit (peut-être d'Alexandrie). Leur hauteur est d'environ un mètre : l'une représente une Artémis debout, avec le croissant lunaire sur le front, l'autre un homme barbu, sans doute un orateur ou un philosophe, qui tient un rouleau. Ce sont de bons marbres gréco-romains, parfaitement authentiques et bien conservés. Ils ont été expédiés au Musée d'Athènes, où ils tiendront une place honorable. C'est le cas de rappeler le proverbe γλαῦκ' εἰς Ἀθήνας, mais ce n'en est pas moins une bonne affaire pour la ville des chouettes.

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1889, t. XIII, p. 354.
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. XIII, p. 253.
3. *Classical Review*, 1888, p. 232.

Digitized by Google

— Le 51e volume de l'*Archæologia* contient un très intéressant mémoire de M. Westlake, accompagné de nombreuses photographies, sur les anciennes peintures byzantines dans les églises d'Athènes. Je signale ce travail, publié dans un recueil peu répandu, à tous les historiens de l'art médiéval.

— Un correspondant de l'*Athenaeum* (7 juillet 1888)[1], s'est donné la peine de décrire une patère phénicienne du Musée d'Athènes sans s'apercevoir que cet objet, étudié par M. Euting dès 1872, a été reproduit dans l'*Histoire de l'Art* de MM. Perrot et Chipiez (t. IV, p. 732, fig. 550). La provenance d'Olympie, indiquée par le correspondant de l'*Athenaeum*, repose sur un *on-dit* sans valeur.

— On lit dans la *Chronique des Arts* du 8 juin 1889 :

Le gouvernement grec a fait saisir et mettre sous séquestre, au Pirée, un certain nombre de caisses remplies d'antiquités, et destinées à être secrètement exportées à Marseille. En outre de statuettes de terre cuite, de chapiteaux de marbre, de marbres polychrômes et d'inscriptions tombales, on a mis la main sur un objet de grande valeur et d'un caractère exceptionnel : un disque de marbre, sur lequel était peint un portrait et autour duquel s'enroulait, en lettres archaïques, l'inscription suivante : « *mnéma tod Aineou sophias iatrou aristou* ». C'est probablement le même personnage que cite Stephanus Byzantinus (en parlant de l'île de Cos et des descendants d'Esculape) ; il était l'un des trois fils du médecin Gnosidicus, et vivait aux temps des guerres persiques.

Le vol du cabinet des médailles. — Je commence par déclarer que j'aimerais autant ne plus m'occuper de cette affaire, mais puisque j'en ai déjà fait connaître les débuts[2], je crois devoir, le plus brièvement possible, en résumer les péripéties ultérieures.

Une fois le célèbre Périclès Raftopoulos pris et condamné par la justice française[3], il restait au gouvernement grec la tâche d'établir les responsabilités et d'empêcher le retour de pareils désordres. M. Postolakka était toujours sous le coup d'une arrestation dont nous avons dès le début fait pressentir l'injustice ; M. Svoronos, son auxiliaire, non moins injustement soupçonné, avait été destitué et se trouvait à Paris, travaillant pour le *Corpus nummorum* que prépare, dit-on, M. Imhoof-Blumer d'accord avec l'Académie de Berlin. Comme il n'y avait d'autres numismates à Athènes que M. Mélétopoulos, qui ne tenait pas à s'immiscer dans la bagarre — il est d'ailleurs le parent et l'ami de M. Svoronos — et des marchands auxquels on ne voulait pas se fier, on fit venir de Berlin, comme nous l'avons annoncé[4], un jeune savant, auteur de quelques mémoires de numismatique romaine, M. Pick. Il devait rédiger le catalogue de la collection et procéder à son classement[5]. Mais M. Pick, qui paraît moins diplomate que numismate, ne tarda pas à se brouiller avec les fonctionnaires de l'Éphorie

1. Passage reproduit dans l'*American Journal of Archaeology*, 1888, p. 357.
2. *Revue archéologique*, 1888, I, p. 366 ; 1888, II, p. 214.
3. *Revue archéol.*, 1888, II, p. 214.
4. *Revue archéol.*, 1888, I, p. 369.
5. Une commission, composée de MM. Pick, Cavvadias, Staïs et Lolling, fut chargée par la justice hellénique de comparer l'état du cabinet d'Athènes avec les catalogues existants et de signaler les pièces qui manquaient. On voulait s'assurer par là si d'autres monnaies n'avaient pas disparu avant l'époque du vol de Raftopoulos.

Digitized by Google

générale. Pourquoi et comment, c'est ce qu'on a raconté fort diversement et ce que nous n'avons pas à rechercher ici. Finalement, après une scène violente, M. Pick fut remercié et retourna à Berlin. Sur ces entrefaites, parut à Athènes un pamphlet d'une extrême violence, rédigé par M. Jean Svoronos et adressé par lui à un avocat d'Athènes, M. Costi, mais imprimé, d'après ce que l'on assure, à son insu [1]. La brochure en question est surtout dirigée contre MM. Cavvadias, Comnos et Staïs ; ces deux derniers, qui ne sont pas numismates, avaient été envoyés à Paris par le ministère grec pour rechercher les monnaies volées par Raftopoulos et, faute d'informations ou de connaissances suffisantes, n'en avaient pu découvrir qu'un petit nombre. D'après M. Svoronos, M. Pick se serait brouillé avec l'Éphorie parce qu'on voulait se servir de lui pour compromettre M. Postolakka. L'auteur a cité une lettre de M. von Sallet, directeur du cabinet de Berlin, où l'Éphorie serait traitée d'« affreuse clique » (φρικώδης συμμορία ῥαδιούργων, traduit M. Svoronos) et une autre de M. Imhoof-Blumer, où il est dit que M. Cavvadias aurait voulu se servir de M. Pick contre M. Postolakka. Il ajoutait qu'il avait retrouvé à Paris, chez M. Feuardent, un bon nombre de monnaies rares provenant du vol, qui avaient échappé aux recherches superficielles de MM. Comnos et Staïs ; enfin, chose bien grave, si elle était vraie, que MM. Rollin et Feuardent lui auraient tenu le propos suivant : « Depuis des années, nous savons que le musée des sculptures d'Athènes (celui qui est confié à la garde de l'Éphorie) est mis au pillage. » M. Svoronos annonçait à son avocat l'envoi d'une attestation écrite de MM. Rollin et Feuardent, confirmant cette singulière accusation (Ἡ κλοπὴ τοῦ ἐν Ἀθήναις Μουσείου, p. 28).

Naturellement, cette brochure produisit un énorme scandale à Athènes. Une interpellation, provoquée par M. Carapanos, eut lieu à la Chambre des Députés ; le ministre de l'instruction publique, M. Manétas, fit interroger MM. Rollin et Feuardent par le ministre de Grèce à Paris, et ceux-ci nièrent formellement le propos que leur avait prêté M. Svoronos. M. von Sallet nia également qu'il eût traité l'Éphorie d' « affreuse clique » ; seul, M. Imhoof-Blumer répondit qu'il n'avait pas à s'expliquer sur le contenu d'une lettre particulière publiée à son insu. M. Cavvadias a résumé les faits et présenté la défense de l'Éphorie dans l'Ἀκρόπολις du 15 janvier, la Νέα Ἐφημερίς du 16 janvier 1889 et dans un supplément du Δελτίον (p. 1-8). Un procès en diffamation serait intenté à M. Svoronos.

Dans sa brochure, dont la publication est assurément regrettable, M. Svoronos a reconnu (p. 18) que plusieurs des accusations portées contre M. Postolakka étaient fondées. Il paraît que c'est là une nouvelle erreur, car, par un jugement en date du 5 avril, la cour d'assises d'Athènes a déclaré M. Postolakka innocent. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce jugement, qui met fin aux tristes épreuves de ce vétéran de la numismatique. M. Svoronos, non moins que son ancien directeur, a droit à une complète réhabilitation. Après cela, et l'affaire du vol Raftopoulos une fois liquidée, on pourra continuer ou non à

3. Ἡ κλοπὴ τοῦ ἐν Ἀθήναις ἐθνικοῦ νομισματικοῦ Μουσείου, ἔκθεσις Ἰωάννου Σβορώνου, πρωὴν βοηθοῦ τοῦ Μουσείου, καὶ νῦν ὑπαλλήλου τῆς Αὐτοκρατορικῆς Πρωσσικῆς Ἀκαδημίας τῶν Ἐπιστημῶν. Ἐν Ἀθήναις, ἐκ τοῦ τυπογραφείου τῶν ἀδελφῶν Πέρρη. 1889. 28 p. in-8.

Digitized by Google

échanger des insinuations malveillantes et des injures : la querelle perdra toute importance au point de vue scientifique. Le temps de M. Cavvadias est en général trop bien employé pour que les archéologues du dehors, juges désintéressés de l'affaire, ne souhaitent pas de voir cesser promptement une polémique dont ni la science ni personne ne tire profit.

— On lisait dans la *Gazette de Francfort*, à la date du 8 septembre 1888 :

**Les autorités du Musée Britannique et les conservateurs du Musée de South-Kensington se trouvent dans une situation embarrassante. Il y a peu de temps, ils acquirent à grands frais une magnifique buste de l'empereur Hadrien, et ils invitèrent un diplomate bien connu à venir examiner leur acquisition. Ce dernier, qui est grec, se souvint d'avoir vu le buste au Musée d'Athènes; une enquête fut immédiatement ouverte et l'on acquit la conviction que non seulement ce buste, mais d'autres sculptures encore, avait été dérobées au Musée athénien avec la connivence de personnages haut placés dans la capitale de la Grèce.**

J'ai communiqué cet entrefilet à M. Cavvadias; l'éphore général m'a répondu que c'était une pure et simple invention. Mais qui donc a intérêt à faire croire au public que les musées athéniens sont mis au pillage ? La chose vaudrait la peine qu'on s'en occupât.

Pirée. — On annonce la découverte d'un fragment des comptes de la marine, en trente lignes, où sont énumérés les σκεύη κρεμαστά de la galère Νίκη[1].

Éleusis. — On a découvert à Éleusis une villa ornée de peintures murales qui ont été copiées par M. Gilliéron et puis de nouveau recouvertes de terre en attendant que l'on puisse les détacher[2]. Une excellente publication de ces peintures a été donnée dans l'Ἐφημερίς par M. Philios (1888, p. 77, pl. IV et V). On y remarque notamment des animaux d'un beau caractère et une figure de Jupiter assis sur un trône, qui est désormais un des documents à consulter pour la restitution du chef-d'œuvre de Phidias.

Le même recueil a publié, avec des commentaires de M. Philios, plusieurs inscriptions d'Éleusis, entre autres l'inventaire des richesses du temple en 332 av. J.-C.[3]. Un important passage du premier de ces textes (l. 22-45), dont l'éditeur grec n'avait donné qu'une lecture défectueuse, a été restitué par M. Foucart, *quo est ingenii et oculorum acumine*, dans l'Ἐφημερίς quotidienne du 31 mai. Il est ordonné, dans cette partie du décret, que l'on consultera l'oracle de Delphes pour savoir s'il vaut mieux pour le peuple athénien qu'un territoire consacré aux divinités éleusiniennes, entre Éleusis et Mégare, soit affermé ou laissé inculte. Le décret fixe le procédé d'après lequel on doit consulter l'oracle. On demandera à la Pythie de choisir entre deux vases, l'un en or, l'autre en argent; ces vases contiendront deux inscriptions gravées sur plomb, dont chacune formulera une des alternatives entre lesquelles on désire être fixé. Des précautions infinies sont prises en vue d'empêcher

1. *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1889, p. 425, 489 (transcription du texte en caractères cursifs).
2. *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1889, p. 583.
3. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1888, p. 20 et suiv.

Digitized by Google

toute fraude. C'est un des textes les plus instructifs qu'on ait trouvés depuis longtemps et la restitution en est aussi certaine qu'ingénieuse.

— La belle tête d'Eubouleus, attribuée à Praxitèle[1], a été publiée avec toute la perfection désirable dans la troisième livraison des *Antike Denkmäler* (pl. XXXIV). Il existe au Louvre, dans la salle du Niobide de Soissons, une tête en marbre d'époque romaine qui ressemble assez à l'Eubouleus[2].

— Les mystères d'Eleusis — sujet qu'on ne traite plus guère — ont été l'objet d'un travail de A. Uebe (*De Eleusiniorum administratione mysteriorum*) et d'un ouvrage d'ensemble par M. N. Novosadski, qui a eu la malencontreuse idée de l'écrire en russe. On trouvera d'intéressants détails sur la *noblesse sacerdotale* d'Éleusis dans un récent livre de M. Toepffer intitulé *Attische Genealogie* (Berlin, 1889).

Icarie. — L'*American Journal of Archæology* étant devenu l'organe officiel de l'École américaine d'Athènes, a commencé la publication des découvertes faites par les membres de cette école à Icarie[3]. Parmi les textes épigraphiques, il faut signaler plusieurs ὅροι qui ont été fort bien commentés par M. Buck[4]. Le même archéologue a publié un intéressant article sur une stèle presque identique au prétendu *Guerrier de Marathon*, qui est la perle des trouvailles américaines à Icarie[5]. M. Buck fait beaucoup d'honneur à notre *Revue* en disant que la meilleure reproduction en couleurs du *Guerrier de Marathon* est celle qui a été donnée dans ce recueil (1844, pl. I). Celle du *Museo Español* (t. II, pl. 179) est bien supérieure; il est vrai que cet ouvrage, qui vaut plusieurs milliers de francs, ne se trouve que dans de rares bibliothèques.

On doit encore à M. Buck la publication de trois textes relatifs à la chorégie, qui jettent quelque lumière sur les représentations tragiques dans les dèmes. L'auteur a repris toute la question de la chorégie, après MM. Koehler, Brinck et Reisch, mais sans arriver à des résultats bien satisfaisants; M. Merriam a même cru devoir protester en note contre la hardiesse de quelques-unes de ses conclusions. Son article n'en est pas moins instructif et bien propre à donner une idée de l'état actuel des recherches à ce sujet.

Kephisia. — M. Buck a copié à Kephisia l'inscription suivante :

ὅ]ρος τεμένους
Ἀπόλλωνος
πατρῴ(ο)υ Ἐλα-
σιῶν.

1. Cf. *Revue archéol.*, 1888, I, p. 64.
2. Dans une séance de la *Société archéologique* de Berlin (*Berl. Phil. Woch.*, 1889, p. 551), M. Furtwaengler est revenu sur ce marbre. Il pense que c'était un buste placé dans une niche et qu'il n'a jamais appartenu à une statue. Au sujet de la question de priorité pendante entre M. Benndorf et lui, M. Furtwaengler a reconnu, avec sa loyauté habituelle, que la première idée d'attribuer l'*Eubouleus* à Praxitèle était venue à M. Benndorf; il est arrivé peu après à la même conclusion, indépendamment du savant viennois.
3. Cf. *Revue archéol.*, 1888, I, p. 369.
4. *American Journal of Archæology*, 1888, p. 423 et suiv.
5. *Ibid.*, 1889, pl. I. Le travail de M. Buck a été publié sous la forme d'un *preprint*,

Digitized by Google

Cette inscription fait reconnaître la *gens* ou phratrie des Ἐλασίδαι, dont le nom ne s'était pas encore rencontré[1].

Thoricos. — MM. W. Miller et C. Cushing ont publié deux mémoires[2] sur les fouilles de l'École américaine au théâtre de Thoricos, dont il a déjà été question dans la *Revue* (1887, I, p. 64).

Corinthe. — Le Musée britannique a récemment acquis de M. Macmillan un petit lécythe de style « proto-corinthien » qui surpasse, suivant M. C. Smith, par le fini du travail et la richesse de la décoration, le vase de même style conservé au Musée de Berlin (*Arch. Zeitung*, 1883, p. 154.) C'est un « chef-d'œuvre lilliputien » où l'on voit figurer, sur trois frises, dix-huit guerriers combattant, une course de six chevaux et une scène de chasse. Celle-ci, où l'on compte huit figures, n'a pas $0^{m},004$ de haut!

Argolide. — Pausanias (II, 24, 6) mentionne un temple d'Arthémis Orthia sur le mont Lykone, en Argolide; ce temple contenait des statues d'Apollon, de Latone et d'Artémis, que la tradition attribuait à Polyclète. Le directeur du gymnase de Nauplie, M. J. Kophiniotis, a retrouvé et déblayé le péribole du temple signalé par Pausanias[3]. Il y a découvert des tuiles en terre cuite, les fragments d'une très grande statue en marbre, un beau torse d'une divinité féminine et trois statues de Muses appartenant à l'époque romaine.

Pityonnésos. — Cette petite île, située sur la côte de l'Argolide, a été visitée par M. Paul Jamot, qui y a découvert une inscription très archaïque. Pityonnésos s'appelle aujourd'hui Angistri; l'île voisine de Kyra est la Kékryphalia des anciens; telles sont du moins les identifications vraisemblables auxquelles s'est arrêté M. Jamot[4].

Mycènes. — Une inscription publiée dans l'Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική de 1887 (p. 156) et reproduite dans la *Berliner Philologische Wochenschrift* (1889, p. 129), atteste l'existence, à l'époque du tyran spartiate Nabis, d'une κώμα τῶν Μυκανέων; il n'est donc pas exact de dire, comme on le fait généralement, que la ville resta déserte après sa destruction par les Argiens.

Les Πρακτικὰ τῆς ἀρχαιολογικῆς ἑταιρίας pour 1886, qui n'ont paru qu'à la fin de 1888, contiennent un plan (dressé par M. Doerpfeld) des fouilles récentes exécutées à Mycènes[5]. On distingue les fondations d'un temple dorique bâti en partie sur les restes du palais royal et datant peut-être de l'époque des guerres médiques. Le plan du palais achéen est très analogue à celui du μέγαρον de Tyrinthe; la construction même de ces deux édifices est presque pareille. Les

avec pagination spéciale, avant le fascicule du *Journal* où il doit paraître à nouveau. L'École américaine a adopté ce système pour assurer les droits de priorité de ses membres. Mais qui donc aurait été assez mal élevé pour publier, avant les Américains, un des monuments découverts par eux à Icarie?

1. *Classical Review*, 1889, p. 188.
2. *Papers of the American School*, vol. IV (Boston, 1888), p. 1-10, 23-34, pl. I-VII.
3. *The Athenaeum*, 23 juin 1888, 19 janvier 1889; *Amer. Journ. of Archæol.*, 1888, p. 360.
4. *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. XIII, p. 185.
5. Ce plan a été reproduit dans la *Berliner Philol. Wochenschrift*, 1889, p. 131.

Digitized by Google

murs, dans leur partie inférieure, se composent de grandes pierres; les assises supérieures sont en petites pierres dont les interstices étaient comblés avec de la terre; la paroi extérieure était recouverte de chaux. Comme à Troie et dans les villes gauloises contemporaines de César, les murs étaient traversés par de grandes poutres horizontales. Les murs intérieurs étaient décorés de peintures. M. Doerpfeld pense que l'ensemble de cette construction ressemblait au temple de Salomon tel qu'il a été restitué par M. Chipiez.

Plus bas vers le sud, auprès du mur d'enceinte de l'Acropole, on a trouvé, parmi des ruines de maisons, le fragment de peinture avec personnages à tête d'âne dont il sera question plus bas.

— Le quatrième numéro du *Journal of the British and American Archæological Society* de Rome contient un mémoire de M. W. J. Stillman sur les « murs préhistoriques en Grèce et en Italie. » L'auteur, qui a fait de ces murs dits *cyclopéens* l'objet de longues études, en indique la distribution dans la péninsule italienne, le Péloponèse, les Iles et l'Asie Mineure. Pour lui, les plus anciens en Grèce sont ceux de Tirynthe; puis viennent ceux de Mycènes, d'Argos et de Corinthe. La théorie de M. Stillman, qui ne laisse pas d'exciter quelque surprise, est celle-ci : la civilisation caractérisée par les murs cyclopéens est originaire d'Italie; elle se répandit de là vers le sud-est et il faut renoncer à admettre un courant en sens contraire venant de la Phénicie ou de l'Égypte « En effet, dit M. Stillman, cette dernière hypothèse ne permet pas d'expliquer pourquoi les pierres des murs cyclopéens ne portent aucune trace de l'emploi d'outils en métal. » Je ne connais d'ailleurs ce mémoire que par une courte analyse publiée dans une revue américaine[1].

Épidaure. — M. Furtwaengler, qui a visité Épidaure en 1888, dit que les publications de l'Ἐφημερίς et des Πρακτικά ne donnent pas une idée exacte de l'importance des découvertes qu'on y a faites. Les sculptures du temple sont d'un style exquis; elles rappellent celles de la Balustrade de la Niké Aptéros à Athènes et M. Furtwaengler[2] n'hésite pas à les placer, ainsi que la construction du temple, vers 420 av. J.-C. Il admire très vivement les ruines de la *Tholos* de Polyclète; à son avis, l'auteur de ce monument doit être le grand Polyclète lui-même, et non pas un homonyme plus jeune. La ressemblance du style de la *Tholos* avec l'Érechtheion d'Athènes l'a frappé, mais il préfère encore la *Tholos*.... Quant au beau chapiteau corinthien qu'on a trouvé enseveli tout auprès (Ἐφημ. ἀρχ., 1885, pl. X), M. Furtwaengler soutient que c'est une copie de l'époque romaine des chapiteaux que Polyclète avait sculptés. Je sais un habile artiste qui a ressenti une impression toute différente en présence de ce remarquable morceau[3].

1. *The Nation*, 10 janvier 1889, p. 32. Il y a un article sur le même sujet dans l'*Academy*, 6 avril 1889, p. 244, où l'on trouve cette idée extravagante que la pratique du décharnement des corps doit s'expliquer par le cannibalisme! Ni l'auteur de cet article, ni, à ce qu'il semble, M. Stillman, ne connaissent les nombreux travaux qui ont été publiés en France sur cette question.
2. *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 1484.
3. Cf. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 22 juin 1888.

Digitized by Google

— Deux figurines en bronze découvertes à Épidaure, un guerrier de style archaïque et un Silène, ont été signalées par M. Helbig à l'Académie dei Lincei (1888, p. 59, 166). Ces *Atti* de l'Académie de Rome sont très peu répandus et l'on se demande vraiment s'il est opportun d'aller y enfouir des notices qui seraient bien mieux à leur place dans d'autres recueils.

— M. Staïs a publié [1] un décret honorifique du *synédrion* d'Épidaure en l'honneur d'un certain Aristoboulos, fils de Xénodochos. Il y est dit que l'on placera sa statue équestre ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Μαλεάτα καὶ τοῦ Ἀσκλαπιοῦ ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ τόπῳ. M. Staïs en conclut que le temple d'Asclépios à Épidaure était aussi consacré à Apollon Maleatas (cf. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1885, p. 80).

Hermione. — M. P. Jamot a découvert à Hermione deux catalogues de θεαροδόκοι, c'est-à-dire de citoyens chargés de recevoir chez eux et d'héberger les théores envoyés par une ville amie pour prendre part à quelque solennité religieuse [2]. Ce sont les premiers documents de ce genre que l'on ait encore signalés.

Sicyone. — Une intéressante inscription archaïque de Sicyone a été publiée par M. Carle dans l'*American Journal* (1888, p. 427). Il a montré que l'E en forme de deux triangles opposés par le sommet fait partie de l'alphabet de cette ville; ce caractère avait été jusqu'à présent attribué à l'alphabet corinthien, sur la foi d'un vase de Caere où il revient à quatre reprises [3].

Tégée. — Au mois de décembre 1888, MM. Bérard et Fougères ont commencé des fouilles dans l'enceinte du temple d'Athéna Aléa à Tégée. Parmi les inscriptions qu'ils ont découvertes, il en est une, datant de la fin du v^e siècle, qui offre un grand intérêt : c'est un règlement relatif au temple d'Athéna Aléa, aux droits de pâture dans les champs de la déesse, à la police des marchés, etc. [4]. Le dialecte est arcadien : on y trouve la forme πλός, comparatif de πόλυ, qui présente une curieuse analogie avec le latin *plus*, et la préposition ἰν pour ἐν. M. Bérard a donné (p. 289 et suiv.) un essai de traduction du texte, qui comporte de sérieuses difficultés.

— On a signalé depuis longtemps, comme des sculptures dues peut-être à Scopas lui-même, les fragments des frontons du temple d'Athéna Aléa à Tégée. Assez mal gravés dans plusieurs recueils, ils viennent d'être reproduits en photogravure — malheureusement d'après des moulages — dans les *Antike Denkmäler* (3^e fascicule, pl. XXXV).

1. ΑΘΗΝΑ, σύγγραμμα περιοδικὸν τῆς ἐν Ἀθήναις ἐπιστημονικῆς ἑταιρείας· τόμος α', Ἀθήνησιν, Perris frères, 1889, p. 289. Encore une nouvelle Revue athénienne, où vont se disperser des inscriptions! Et cela, lorsque l'Ἐφημερὶς ἐπιγραφική est mourante, lorsque tout le zèle de M. Koumanoudis n'a pas pu faire durer l'Ἀθήναιον — Le même volume (sans table des matières ni index) contient, entre autres, des notes critiques de MM. Kontos et Papabasileios et un travail de M. Chatzidakis, περὶ τονικῶν μεταβολῶν ἐν τῇ νεωτέρᾳ ἑλληνικῇ.
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. XIII, p. 195.
3. Roberts, *Introd. to greek epigraphy*, n° 95.
4. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1889, p. 281 et suiv.

Digitized by Google

— La *Chronique des Arts* publie les lignes suivantes, traduites de la *Kunstchronik* de Leipzig (21 mars 1889) :

Le gouvernement saxon a proposé au Bundesrath que les morceaux importés en Allemagne et provenant des fouilles d'Olympie fussent laissés en toute propriété au gouvernement prussien, à la condition pour ce dernier de faire donner gratuitement à chacune des universités allemandes non prussiennes un exemplaire de la grande publication consacrée à Olympie, et de faire, sur un certain nombre d'autres exemplaires, un rabais de 40 pour cent. Les résultats des dernières fouilles, d'ailleurs, n'ont pas répondu à l'espérance qu'on avait eue d'abord. On n'a guère trouvé qu'une demi-douzaine de torses de statues de l'époque romaine impériale, une table de marbre portant une inscription relative au culte olympique, une centaine de petits bronzes, parmi lesquels une seule statuette intéressante représentant un guerrier. Tout le reste des choses découvertes consiste en statuettes votives à peu près informes, d'hommes, de bœufs et de chevaux, en petits trépieds de bronze, fragments en or, débris décoratifs provenant de grands trépieds, pointes de lances et de flèches, morceaux de gouttières peintes et ornées avec des têtes de lion, dont quelques-unes en marbre, etc. Il faut y joindre des chapiteaux, des architraves, des triglyphes, des bases de colonnes, faites d'une matière calcaire, et gardant des traces de peinture. Le gouvernement saxon a jugé avec raison que ces divers objets, répartis dans les musées, perdraient toute valeur, tandis qu'ils seraient capables de donner une idée intéressante de la civilisation grecque si on les réunissait dans un même ensemble.

— M. Treu a proposé un arrangement nouveau, plus symétrique que celui qu'il avait adopté d'abord, du fronton occidental d'Olympie (*Jahrbuch*, 1888, p. 175, pl. 5 et 6). J'ai fait reproduire la planche qui accompagne son travail dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1889, I, p. 57). M. Brunn s'est occupé aussi des frontons d'Olympie dans un travail relatif aux frontons des temples grecs en général (*Sitzungsber. der Bay. Akademie*, 1888, p. 171-200.)

— L'inscription qui a permis d'identifier au Leonidaion le grand édifice situé au nord-ouest de l'Altis[1] vient d'être publiée par M. Treu; à la suite de cet article, M. Doerpfeld a donné un tracé rectifié du mur de l'Altis, accompagné d'une planche où les constructions du temps de Néron sont marquées en couleur rouge[2].

— M. Furtwaengler reconnaît maintenant[3], avec M. Treu, que les deux vieilles femmes et la nymphe à gauche du fronton occidental sont des copies d'époque postérieure, qui ont remplacé on ne sait trop quand les originaux disparus ou mutilés.

— M. W. K. Malmberg a publié un travail avec planche sur le trésor des Mégariens à Olympie, dans les *Mémoires de la Société russe d'archéologie* (1887, p. 215-237, 274-276). Ce travail étant en russe, je ne le connais que par l'analyse du *Jahrbuch* (1888, p. 167).

Thèbes. — Nous avons déjà parlé du temple des Cabires près de Thèbes, qui

1. Α[ε]ω[ν]ί[δ]ς Λεώτου [Ν]άξιος ἐποί[ησε]. Léonidès est l'architecte du monument; cf. Paus., II, 27, 5, Πολύκλειτος... θέατρον... ὁ ποιήσας.
2. *Mittheil. des d. Instit. in Athen*, t. XIII, p. 317, 327, pl. VII; cf. *Revue archéol.*, 1887, I, p. 69.
3. *Berl. Philol. Wochenschrift*, 1888, p. 1515.

Digitized by Google

a été exploré par l'Institut allemand[1]. Une publication fort intéressante du résultat des fouilles, comprenant notamment des fragments de vases du style le plus curieux — quelques-uns sont de vraies caricatures — a été faite dans les *Mittheilungen* d'Athènes par MM. Doerpfeld, Judeich et Winnefeld[2].

— Le Musée de Berlin a acquis une riche collection de vases et de bronzes provenant d'anciens tombeaux des environs de Thèbes. Parmi les vases, on trouve des spécimens du type du Dipylon, des lécythes proto-corinthiens et des produits des fabriques locales de la Béotie, auxquels M. Boehlau a consacré un travail spécial[3].

Thespies[4]. — Aux mois d'octobre et de novembre 1888, M. Jamot, membre de l'Ecole française, a commencé des fouilles au sanctuaire des Muses à Thespies, dont l'église d'Haghia-Trias occupe l'emplacement. Le temple avait 12m,50 de long sur 6m,50 de large; il était amphiprostyle, avec quatre colonnes ioniques sur le devant. A l'époque romaine il a été remanié et allongé de manière à former un carré de 12m,50 de côté. Parmi les découvertes faites au cours de la première campagne, on signale des monnaies, un vase portant une tête de Gorgone entourée de dauphins et d'oiseaux, et un assez grand nombre d'inscriptions (entre autres des dédicaces de statues élevées par les Thespiens à Sylla, à Agrippa et aux membres de sa famille). Les fouilles ont aussi porté sur le théâtre, qui doit être l'objet d'excavations plus complètes.

Platées. — Au cours des fouilles entreprises par l'École américaine à Platées, on a découvert un fragment du préambule de l'édit de Dioclétien qui sera prochainement publié par M. Mommsen. Ce texte comble la plupart des lacunes que laissaient subsister l'*Exemplum stratonicense* et l'*Exemplum aegyptiacum*[5].

Delphes. — Nous avons rendu compte ici-même des recherches exécutées à Delphes par M. Pomtow (*Revue archéol.*, 1887, I, p. 72). Ce jeune archéologue vient de les exposer dans un volume in-4°, accompagné de planches phototypiques, de cartes et de plans[6]. Toutes les maisons du village moderne ont été numérotées, de manière à faciliter l'indication des découvertes qui pourront se produire au cours de fouilles ultérieures. Je regrette de dire que M. Pomtow s'est exprimé d'une manière aussi injuste qu'inconvenante au sujet des travaux poursuivis à Delphes par MM. Foucart, Wescher et Haussoullier. Il prétend (p. 3) que les fonctionnaires du gouvernement grec l'ont engagé à parler ainsi; en ce cas, l'inconvenance serait partagée, mais elle n'en reste pas moins très grossière. J'ajoute que parmi les reproches que M. Pomtow adresse à

1. *Revue archéol.*, 1888, I, p. 71, 371.
2. *Mittheilungen des d. Instit.*, t. XIII, p. 81, 87, 412; pl. II, IX, X, XI, XII.
3. Furtwaengler, *Jahrbuch des Instituts*, 1888, p. 248; Boehlau, *ibid.*, p. 325 et suiv.
4. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1888, p. 463; *The Athenaeum*, 5 janvier 1889, p. 22.
5. *Classical Review*, 1889, p. 285. J'ai eu récemment l'occasion d'étudier avec M. Mommsen l'estampage d'un fragment latin, du même édit, trouvé à Samos et transporté de là au Musée de Tchinly-Kiosk; il donne un passage tout à fait nouveau.
6. H. Pomtow, *Beiträge zur Topographie von Delphi*, Berlin, Reimer, 1889.

Digitized by Google

ses prédécesseurs, les uns sont frivoles et les autres peu fondés; si on voulait le traiter avec la même rigueur, on pourrait lui faire un crime d'avoir attribué à Delphes (p. 64) un bas-relief qui se trouve à Thèbes, comme cela a été observé depuis longtemps dans les *Mittheilungen* (t. III, p. 414, n° 194). Mais il vaut mieux ne pas discuter avec un homme assez dépourvu d'éducation pour accuser de plagiat (p. 4), de mensonge (p. 5) et même de détournement (p. 45) des gens qui ont rendu à la science de bien autres services que lui[1].

— Un assez long travail sur le temple d'Apollon à Delphes a été publié par M. Middleton dans le *Journal of Hellenic Studies* (1888, p. 282-322); on y remarquera (p. 295) un essai de restitution de l'*omphalos* d'après les monuments figurés. M. Middleton a visité Delphes en 1875 et y a pris des mesures; son essai repose donc en partie sur des recherches personnelles. Il est d'ailleurs peu au courant de ce qui a été déjà écrit sur le même sujet.

On ne lira pas sans intérêt un article de M. W. R. Thayer dans la *Nation* du 24 janvier 1889; intitulé *A trip to Delphi*; il se termine naturellement par un appel aux millionnaires américains, que l'on conjure de rendre à la lumière les restes du sanctuaire d'Apollon. Sous le titre bien *yankee* de *Delphi in the market*, la même Revue a résumé une conférence faite à New-York, au mois de janvier 1889, par le professeur Norton d'Harvard, à la fin d'obtenir des souscriptions pour l'achat du territoire sacré[2] : « Nous ne voulons pas dire Delphi dans l'État de New-York, ni Delphi dans le Tennessee, ni Delphi dans l'Indiana, ni Delphi dans le Montana, mais *the original Delphi in Greece*. » Le gouvernement grec, au dire de M. Norton, aurait offert ces fouilles aux États-Unis lorsque le rejet du traité de commerce franco-grec eut interrompu les négociations avec la France[3], mais il demandait, pour l'expropriation du village de Castri, la modique somme de quatre cent mille francs — de quoi permettre à tous les *bakals* castriotes de faire leur *tour de Stade* en victoria. Quatre-vingt mille dollars ne se trouvent pas si aisément, même dans le pays des Jay Gould et des Vanderbilt, mais le projet de M. Norton suscite encore des difficultés plus sérieuses qu'il était réservé à un autre Américain de lui faire sentir.

— M. Stillman a écrit à la *Nation* de New-York (28 mars 1889, p. 267) une lettre très sensée et très loyale, rappelant que l'École française d'Athènes possède des droits incontestables sur l'emplacement de Delphes et que les Américains agiraient d'une manière peu courtoise en essayant de l'y supplanter aujourd'hui. Il ajoute que le seul bruit de cette intervention des millionnaires du Nouveau-Monde a eu pour effet d'augmenter au-delà de toute mesure la valeur attribuée à leurs terrains par les Castriotes. « Lors de la dernière campagne de M. Foucart, écrit M. Stillman, les Castriotes calculèrent qu'il avait gagné quatorze millions de francs (*sic*) en publiant les inscriptions découvertes par

1. Le même M. Pomtow prétend (p. 3) que les « fouilles françaises » de Délos, de Myrina et du Ptoïon ont été mal conduites, mais il n'apporte pas l'ombre d'un argument à l'appui de cette triple impertinence.
2. *The Nation* (New-York), 17 janvier 1889, p. 47.
3. Cf. *Revue des Études grecques*, 1888, p. 358, 472.

Digitized by Google

lui. » Je ne sais qui a donné ce renseignement à M. Stillman, mais s'il le tient de bonne source, il y a là un exemple bien amusant de la formation des *légendes dorées* en pays grec.

— On avait annoncé que la *Société Archéologique* d'Athènes allait émettre, de concert avec l'*Unionbank* de Vienne, un emprunt à lots de quatre millions, dont une partie serait consacrée aux fouilles de Delphes. Le gouvernement autrichien ayant interdit l'émission de cet emprunt, la Société devra chercher ailleurs des ressources, si elle veut absolument *far da se*.

Démétrias (Volo). — En démolissant l'enceinte turque de cette ville, on a découvert une importante inscription du IIe siècle av. J.-C., décret honorifique rendu par la confédération des Magnètes, qui fait connaître pour la première fois l'hipparque et le navarque de la ligue[1].

J'ai copié autrefois à Volo, chez M. Robert, consul de France, deux courtes inscriptions que je donne ici, sans être certain qu'elles n'aient pas été publiées ailleurs :

| | | |
|---|---|---|
| I. Stèle avec fronton, en marbre. | ΓΕΝΝΑΙΑ<br>ΤΕΙΜΟΞΕΝΟΥ<br>ΘΗΒΑΙΑ | H. 0m,65;<br>L. 0m,31. |

II. Tombeau en forme d'urne cylindrique en pierre calcaire, avec couvercle. Reliefs : un serpent, une tête de cheval, un serpent, une tête de cheval, un serpent, l'inscription, une tête de cheval. H. 0m,50; diam. 0m,38. Les caractères sont d'une forme assez bizarre, se rapprochant de la cursive :

B
ΗΡΩΙΩΝ
ΗΡΩΙΙCΩΝ
ΚΤΙCΤΩΝ

Je suppose qu'il faut lire : Ἡρώων ἡρωισσῶν κτιστῶν.

Le même collectionneur possédait une figurine en terre cuite trouvée à Pharsale, représentant une femme assise tenant un chevreau (H. 0m,125). La terre est rouge et le style assez grossier. Un sarcophage découvert près de Pharsale lui avait fourni une grande tête de femme diadémée en terre cuite. Il me montra encore, entre autres intailles, une amulette en calcédoine achetée par lui près de Larissa : on y voyait, gravé en creux, le groupe d'un roi perse combattant un lion ailé, représentation commune dans la glyptique orientale[2].

— On a encore découvert à Volo un relief en marbre représentant un cavalier au galop avec l'inscription Ἀβισόνας Ἰμβρότου ἥρως χαῖρε et une plaque mutilée avec l'inscription : ΗΡΩΙΣΣΕΙ ΠΑΡΜΕΝΙΣΚΑ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ ΜΕΛΙΒΟΙΣΣΑ[3].

1. Fougères, *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. XIII, p. 271 ; *Chronique des Arts*, 1889, p. 100 ; Δελτίον, 1889, p. 40.
2. Cf. Duruy, *Histoire des Grecs*, t. II, p. 35.
3. *Berl. Philol. Wochenschrift*, 1889, p. 425 ; Δελτίον, 1889, p. 42. D'autres inscriptions de Volo sont publiées dans ce dernier recueil.

Digitized by Google

Mont Athos. — M. Spiridion Lambros a fait paraître en 1888 à Athènes la 1re partie de son Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς Βιβλιοθήκαις τοῦ ἁγίου ὄρους Ἑλληνικῶν κωδίκων. Ce catalogue est fait pour dissiper bien des illusions : ce n'est décidément pas à la Montagne Sainte qu'on retrouvera Ménandre ni Sappho. Mais les papyrus d'Égypte et d'Herculanum ont encore beaucoup de jolies choses à nous apprendre. Quand on pense à l'immense réputation des poésies de Sappho dans l'antiquité et jusqu'au XIe siècle, on ne peut se figurer que le XIXe doive finir sans avoir la joie de retrouver ce trésor.

Roumélie. — Un des lecteurs de cette *Revue* pourrait-il nous fournir des renseignements exacts sur les peintures byzantines et autres objets précieux conservés dans le couvent de Bastkhovo, à quatre heures de Philippopolis? M. Musaeus, qui a écrit une intéressante dissertation sur Grégoire Pakourianos [1], le fondateur de ce couvent au XIe siècle, dit que le σκευοφυλάκιον est inaccessible. Le serait-il à quelque homme éclairé de l'entourage du prince de Bulgarie, qui, muni d'un appareil photographique, voudrait rendre service à la science en se promenant?

Salonique. — M. Papageorgios a publié dans l'Ἀριστοτέλης, journal bi-mensuel de Salonique, une inscription en l'honneur de Marcus Aurelius Verus; le texte, reproduit par la *Berliner Philologische Wochenschrift*, paraît incorrect sur plusieurs points [2]. La même *Revue* a fait connaître, d'après les copies du même Grec, quelques autres épitaphes inédites de Thessalonique, dont l'épigraphie est aujourd'hui bien disséminée [3].

Édesse. — Des inscriptions grecques et latines de Wodena (Aegae ou Edesse en Macédoine) ont été publiées par M. Bormann dans les *Archaeologische Epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich* (1888, p. 186-195). Comme les copies que l'éditeur a eues sous les yeux sont mauvaises, il serait utile qu'un voyageur prît des estampages ou des photographies de ces textes.

Constantinople. — Le *Gaulois* du 23 janvier 1889 a publié, sous la signature X, un article lyrique sur l'École des Beaux-Arts et le Musée de Constantinople. Cet article ne contient pas d'erreurs de fait, quoique imprimé dans un journal quotidien. *Rara avis !*

— Autre note. M. Th. Bent signale, dans la *Classical Review* (1888, p. 329), l'état déplorable (*sic*) où le Musée de Tchinly-Kiosk se trouvait en 1888. « Le vestibule du Musée est encombré de bas-reliefs et d'autres objets d'art qui viennent s'y accumuler incessamment et dont on oublie complètement la provenance. Les antiquités récemment découvertes à Thasos, à savoir : un torse archaïque d'Apollon, une belle statue romaine, etc., ont été abandonnés pendant tout l'hiver dernier dans le jardin, alors que le marbre de Thasos ne supporte

1. Γρηγόριος Πακουριανός, μέγας δομέστικος τῆς δύσεως, καὶ τὸ ὑπ' αὐτοῦ τυπικὸν τῆς Μονῆς τῆς Θεοτόκου τῆς Πετριτζονιτίσσης. Dissertatio... quam scripsit... G. Musaeus Stenimachites. Leipzig, Teubner, 1888. Cf. le compte rendu que j'en ai donné dans la *Revue Critique*, 1888, II, p. 451.
2. *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1889, p. 329.
3. *Ibid.*, p. 556, 587.

Digitized by Google

pas les intempéries. J'apprends que pour la restauration de la jetée de Bebek, sur le Bosphore, des cargaisons de marbres sont apportées de Iasos en Carie. » Peut-être ces plaintes sont-elles exagérées, mais la meilleure manière d'y couper court serait de porter à la connaissance du public les différentes acquisitions et transformations du Musée, comme le fait l'Éphorie générale d'Athènes. Il ne manque pas de *Revues* qui accueilleraient avec plaisir ces *Bulletins de l'Éphorie ottomane*, si elle voulait bien les publier.

— Hamdi-bey écrit à la *Revue des Études grecques*, à la date du 10 décembre 1888, que le nouveau pavillon du Musée de Tchinly-Kiosk a été commencé au mois de septembre 1887 et que cette construction, de 64 mètres de façade, était presque achevée à la fin de l'année suivante. C'est là que doivent prendre place les sarcophages découverts à Saïda, dont on attend toujours la publication.

— Un fragment d'un dessin italien représentant la colonne dite de Théodose, détruite par un tremblement de terre en 1719, a été publié dans la *Revue des Études grecques* par M. Müntz [1]. Le dessin est si beau que son infidélité n'est pas douteuse, mais l'ensemble du rouleau dont il fait partie, conservé au Louvre depuis le XVIII^e siècle, mériterait bien d'être reproduit par l'héliogravure.

— M. Furtwaengler, qui a visité récemment le Musée de Tchinly-Kiosk [2], déclare que la statue d'athlète trouvée à Tarse (*Gazette archéol.*, 1883, pl. I) a été mal restaurée et que le bras gauche, dont l'explication est si difficile, ne lui appartient même pas. Il se plaint aussi des rapprochements erronés faits dans la riche série des sculptures de Chypre, où des torses ont été complétés par des têtes qui leur étaient étrangères. Parmi les belles pièces qui manquent à mon catalogue, il signale une grande tête de Persan, datant du V^e siècle, dont le type rappelle les bas-reliefs de Persépolis.

— M. Lechat a publié en héliogravure deux sarcophages du Musée de Tchinly-Kiosk [3]; l'un, déjà connu, est celui où le D^r Dethier voulait voir le « tombeau d'Euripide »; l'autre, provenant de Tripolitaine, représente aussi une scène de la légende de Phèdre. Comme travail, il est inférieur au premier, mais la comparaison de ces deux bas-reliefs est fort instructive. Il est regrettable que M. Lechat n'ait pas publié aussi les petits côtés du sarcophage « d'Euripide ».

Odessa. — Le Musée d'Odessa, que M. Furtwaengler a visité en 1888 [4], contient d'intéressants objets provenant de la Russie méridionale, entre autres une petite Aphrodite drapée, de travail archaïque, serrant une colombe contre sa poitrine; un bas-relief archaïsant où figurent Artémis, Apollon, Hermès et Peitho, dans le style du *puteal* de Corinthe; une petite idole féminine en marbre, tout à fait analogue aux *idoles cariennes*, mais dont la provenance bosporane ne paraît pas suffisamment établie.

— J'ai déjà dit, et je tiens à répéter, que, ne sachant pas un mot de russe,

1. *Revue des Études grecques*, 1888, pl. à la page 318.
2. *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 1515.
3. *Bull. de Corr. Hellén.*, 1889, pl. IV, V.
4. *Berl. Philol. Woch.*, 1888, p. 1516.



Digitized by Google

je serais fort heureux de recevoir des renseignements sur les fouilles de la Russie méridionale par l'entremise d'un des attachés de la Commission Impériale Archéologique. Les résultats de ces recherches sont vraiment moins connus chez nous que si elles se poursuivaient en Californie.

Thasos. — M. Christidis m'envoie la copie d'une inscription qui a été récemment découverte à Thasos; elle est gravée sur une stèle à fronton ornée de palmettes.

ΦΑΡΝΑΚΗΣ ΤΙΜΟΚΛΕΙ
ΔΟΥ ΕΡΜΑΙΣ ΦΑΡΝΑΚΟΥ
ΦΙΛΟΤΡΟΦΕ ΧΑΙΡΕ
ΕΛΕΝΗ ΤΙΜΟΚΛΕΙΔΟΥ

Délos[1]. — Dans le téménos d'Apollon à Délos, M. Homolle a découvert une base de statue encore en place, qui porte sur le côté gauche une inscription très archaïque :

ϝι[ϝ]ικαρτίδης : μ' ἀ : νέθεκε : *h*ο : Νάξιος : ποιέσας[2].

C'est la seconde fois que l'on trouve le *digamma* dans une inscription naxienne. D'après les restes des pieds encore adhérents au piédestal, on voit que la statue appartenait au type archaïque de l'homme nu, comme l'Apollon colossal consacré par les Naxiens et d'autres fragments également recueillis à Délos. On a nié que ces statues représentassent des Apollons, mais la découverte de M. Homolle prouve qu'on est allé trop loin dans cette réaction contre l'opinion anciennement admise. Sur la base sont sculptés une tête de bélier, animal qu'on trouve souvent en rapports avec Apollon, et deux *Gorgoneia* de type archaïque; c'est le plus ancien exemple connu de la réunion de la Gorgone avec Apollon. M. Homolle pense que l'inscription d'Iphicartidès est la plus ancienne inscription d'artiste que nous possédions.

— M. Paris a publié[3] une statue archaïque de la série des Artémis, qui diffère par le costume de celles qui étaient connues jusqu'à présent. L'auteur de la découverte et de l'article se trompe certainement en la croyant plus archaïque que les statues exhumées par M. Homolle; les rapports qu'il croit trouver entre cette œuvre et le fameux *xoanon* de Nicandra ne me paraissent pas du tout évidents.

— On doit à M. Fougères la publication d'une série de proxénies et de décrets honorifiques qu'il a découverts à Délos en 1886[4]. L'un de ces textes est fort intéressant : c'est un décret voté par un synode d'Égyptiens établis à Délos, en l'honneur de deux bienfaiteurs. M. Fougères a aussi retrouvé la seconde partie du décret des clérouques de Délos en l'honneur du poète Amphiclès,

1. Il a paru deux nouveaux ouvrages sur Délos : G. Attinger, *Beiträge zur Geschichte der Insel Delos*, 1888, et Valerianus de Schœffer. *De Deli insulae rebus*, 1889.
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. XII, p. 463 et pl. XIII.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. XIII, pl. VII, p. 229.
4. *Ibid.*, p. 229; cf. *Bull. Corresp. Hellen.*, t. XI, p. 244.

Digitized by Google

dont le début avait été publié par M. Homolle. Un décret d'Oropos, découvert par M. Léonardos dans le téménos d'Amphiaraos, donne des détails complémentaires sur Amphiclès, qui avait aussi fait des *lectures* (ἀκροάσεις) dans cette ville. Le commentaire de M. Fougères est riche en faits nouveaux et très habilement présenté.

Antiparos. — Le Musée Britannique a acquis un vase très archaïque fait à la main, percé de trous de suspension sur le pourtour, qui a été découvert dans une tombe d'Antiparos [1].

Amorgos. — M. Collignon a fait connaître dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique* trois têtes en marbre trouvées à Amorgos par les membres de l'École française et récemment entrées au Musée central d'Athènes [2]. Les deux premières, découvertes ensemble à Arcésiné, représentent sans doute Esculape et Hygie; mais M. Collignon, fidèle à l'opinion d'Overbeck qu'il a soutenue dans les *Monuments* de Rayet à propos de l'Esculape Blacas, considère la tête virile comme un Zeus et ne se prononce pas sur l'attribution de la tête féminine. Il semble pourtant bien certain que cette seconde tête est celle d'une Hygie, ce qui rend infiniment probable que la première est celle d'Esculape. M. Collignon n'a pas exprimé d'avis sur le style de cette tête féminine, qui, à en juger par l'héliogravure, est fort belle. Quant à la troisième tête, qui provient de Minoa, où elle a été découverte par M. Deschamps, elle est remarquable par la couronne de lierre dont la chevelure est ceinte; c'est vraisemblablement un portrait, peut-être celui d'une poétesse ou d'une femme qui avait bien mérité de Dionysos [3].

— M. Ernest A. Gardner écrit dans l'*Athenæum* (12 janvier 1889, p. 57) : « Les lecteurs anglais apprendront avec intérêt qu'on a trouvé à Amorgos et transporté au Musée central une tête en marbre (avec torse) qui rappelle d'une manière frappante le « Jupiter de Milo » au Musée Britannique. Mais comme la main droite de cette statue tient un serpent et que la physionomie est très semblable à celle d'une des meilleures statues d'Esculape découverte à Épidaure, nous devons considérer la tête de Melos comme représentant le même dieu. La tête d'Amorgos sera probablement publiée par M. Cavvadias ».

Cette tête est-elle identique à celle que M. Collignon a fait connaître dans le *Bulletin*? Il est permis d'en douter, puisque l'on ne mentionne pas de torse en connexion avec celle-ci; je crois également que M. Gardner n'aurait pas manqué de dire que le marbre signalé par lui avait été découvert par l'École française.

— MM. Paris et Radet publient des inscriptions hypothécaires d'Amorgos; l'une d'elles, qui offre un exemple d'hypothèque *conventionnelle*, appartient à une classe dont on ne possédait encore qu'un seul spécimen [4].

Melos. — Encore un travail sur la Vénus! L'auteur, M. O. A. Hoffmann [5],

1. *Classical Review*, 1889, p. 86.
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. XIII, p. 40, pl. X et XI.
3. Cf. *Revue archéol.*, 1888, I, p. 216, où nous avons signalé deux de ces têtes.
4. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1889, p. 345.
5. O. A. Hoffmann, *Die Venus von Milo und Mars Ultor*, dans l'*Allgemeine Kon-*

Digitized by Google

croit au groupement de cette statue avec Mars et pense que le groupe origina se trouvait dans le temple de Mars Ultor construit par Auguste, hypothèse qui n'est pas nouvelle, mais qui ne gagne pas à être réchauffée.

— Le *Bulletin de Correspondance Hellénique* a enfin publié une héliogravure du Neptune de Milo [1], statue qui, découverte il y a dix ans, est restée pendant sept ans en morceaux, étendue à terre dans le Musée central. Lors de la découverte de ce colosse, en 1879, Tissot, alors ministre de France à Athènes, était allé le voir à bord du *Sané* et l'avait qualifié, un peu ambitieusement, de « frère de la Vénus de Milo ». Il faut en rabattre, mais ce n'en est pas moins une excellente sculpture de l'époque hellénistique, supérieure à toutes les représentations en marbre du même dieu qui sont énumérées dans la *Griechische Kunstmythologie* de M. Overbeck.

Crète. — L'*American Journal* a reproduit, d'après le *Museo Italiano*, les curieux bronzes gravés de style assyro- et égypto-phénicien qui ont été découverts par M. Halbherr dans la caverne du mont Ida en Crète [2]. Sur un des nombreux fragments du bouclier brisé où figuraient des scènes de chasse, on voit la silhouette d'un lion bondissant, fort analogue à celui d'un des poignards incrustés de Mycènes. « La comparaison est intéressante, dit M. Frothingham, non seulement parce qu'elle offre une indication nouvelle sur l'origine crétoise de l'art mycénien, hypothèse suggérée par M. Milchhoefer, mais parce qu'elle peut contribuer à dater toute la série des antiquités de Mycènes, qui se placeraient vers le viii^e siècle avant J.-C., si l'on admet l'analogie des poignards avec les bronzes crétois. » Quatre boucliers votifs en bronze, provenant de Van en Arménie, ressemblent, comme les trois boucliers de Caere, aux disques de la caverne de l'Ida ; or, les boucliers de Van sont approximativement datés par la mention sur l'un d'eux d'un roi d'Arménie, Rushas, contemporain d'Assurbanipal. Nous ne négligerons jamais de signaler ici les indices qui peuvent jeter quelque lumière sur l'obscure question de la chronologie mycénienne.

— Les frères Baunack préparent, assure-t-on, un *Corpus* des inscriptions crétoises, comprenant les textes récemment découverts près de Gortyne. Sous le titre *De dialecto cretica*, M. E. Herforth a réuni et étudié toutes les formes de ce dialecte qui nous sont connues par les inscriptions et les auteurs [3].

Sirina. — M. Th. Bent a découvert dans cette île, située entre Astypalée et Carpathos, une forteresse quadrangulaire où il a recueilli beaucoup de couteaux

*servative Monatsschrift*, 1888, p. 637-650. — Dans l'ouvrage de V. Valentin, *Ueber Kunst, Künstler und Kunstwerke* (Francfort, 1889), se trouve un chapitre sur la Vénus de Milo (p. 220-247), avec un appendice sur les récents travaux qui concernent cette statue.

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. XIII, pl. III.

2. Frothingham, *American Journal*, 1888, p. 431, pl. XVI-XX. Nous avons donné aussi une réduction du disque de style assyrien (Melquarth foulant aux pieds un taureau entre deux génies ailés), dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1889, I, p. 59. Rien ne montre mieux que ces réductions in-8 l'inutilité, pour ne pas dire l'absurdité, du format grand in-folio de la publication italienne.

3. E. Herforth, *De dialecto cretica*, dans les *Dissertationes Halenses*, t. VIII, p. 192-292. Cf. Meister, *Berl. Philol. Wochenschrift*, 1888, p. 852.

Digitized by Google

en obsidienne[1], dont quelques spécimens sont entrés au Musée Britannique[2].

Rhodes. — Une intéressante épitaphe, récemment découverte dans une chambre sépulcrale près de la ville moderne, a été publiée par M. Foucart[3] d'après les estampages de M. Aublé, ancien receveur des postes françaises dans l'île. Ce monument fait connaître de nouvelles associations religieuses de Rhodes, les *Isiastes*, les *Rhodiastes*, les *Hermaistes Thesmophoriastes* et une κτοῖνα (phratrie?) des Μάτιοι.

Léros. — On annonce la publication d'une monographie sur cette île : Διον. Τ. Οἰκονομοπούλου Λεριακά, ἤτοι χωρογραφία τῆς νήσου Λέρου (Athènes, 1888). L'ouvrage comprend un lexique du dialecte actuel à Léros et un chapitre consacré à l'archéologie. Il est accompagné d'une carte de l'île fondée sur celle de l'amirauté anglaise.

Chios. — Bien que cette île ait déjà souvent occupé les archéologues[4], M. Studniczka a pu y faire une récolte intéressante pendant une exploration de neuf jours qu'il a consacrée à la partie méridionale[5]. La *Daskalopetra* ou « École d'Homère », à trois quarts d'heures vers le nord de la ville principale, a été exactement décrite et dessinée par M. Conze (*Phililogus*, t. XIV, p. 156); M. Studniczka a donné seulement une nouvelle esquisse, malheureusement très sommaire, de la face antérieure de cette niche, où l'on distingue une image de Cybèle portant un lion sur ses genoux et dont le trône est flanqué à droite et à gauche d'un lion debout[6]. Le voyageur autrichien a publié le croquis d'une tête en terre cuite extrêmement grossière, rappelant les sculptures primitives dites cariennes, qu'un entomologiste, M. Eberhard d'Oertzen, a récemment découvertes dans une caverne près de Volissos et donnée au Musée de Berlin. Dans le Musée du gymnase de Chios, il a dessiné une mine en plomb qui porte un sphinx en relief; le poids est de 416 grammes, c'est-à-dire environ d'une mine attique. On connaît depuis longtemps un objet analogue (Le Bas, *Mon. Fig.*, pl. 106, 4), dont le poids est de 547 grammes, répondant à peu près à la mine du système perse et babylonien. La collection particulière de M. Chorémis contient une belle tête en marbre, de grandeur naturelle, dont M. Studniczka a publié un croquis (est-il donc si difficile de voyager avec un appareil photographique? M. Studniczka dessine élégamment, mais d'une manière un peu conventionnelle). M. M. Zitelli possède un Hermès surmonté d'une tête d'Apol-

1. *Classical Review*, 1888, p. 329.
2. *Ibid.*, 1889, p. 86.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1889, p. 363.
4. Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque*, t. I, p. 87 ; Fustel de Coulanges, *Archives des Missions*, t. V (1857), p. 481 ; Conze. *Philologus*, t. XIV, p. 155 ; Μουσεῖον, 1875, p. 33; 1876, p. 11, 34; *Bull. Corr. Hellén.*, 1879, p. 45, 230, 316; Alimonakis, Χῖος ἡ νῆσος ἐν τῇ ἀρχαιότητι, Erlangen, 1882 ; *Academy*, 4 septembre 1886 (Tozer); *Tour du Monde*, 1878, II, p. 337, etc. Il n'y a rien à tirer de l'article de M. H. Houssaye sur l'île de Chio, publié dans la *Revue des Deux-Mondes* de 1881. Les inscriptions de l'île ont récemment été réunies par Paspatis, Τὸ Χιακὸν γλωσσάριον, Athènes, 1888 (enappendice) ; cf. *Mittheil.*, t. XIII, p. 223.
5. *Mittheil. des d. Instit.*, t. XIII, p. 160.
6. M. Studniczka ne mentionne pas un travail sur la *Daskalopétra* ou *Dascali*, publié dans le Παρνασσός d'août 1880.

Digitized by Google

lon qui a été apporté de Calymnos à Chios (p. 189). Parmi les bas-reliefs, il y a plusieurs banquets (p. 192) et une curieuse stèle funéraire, où une femme debout serre la main d'un homme assis (p. 194). Comme l'inscription est ainsi conçue : Ἐπάγαθος Ἐπαφροδείτῳ τῷ ἀδελφῷ χρηστὲ χαῖρε, il est évident qu'Epagathos a acheté la première stèle venue, sans se soucier de la scène figurée par le sculpteur. M. Studniczka aurait pu rappeler d'autres monuments qui suggèrent une explication analogue, par exemple Le Bas, *Monuments figurés*, pl. 130, 2 et Kaibel, *Epigrammata*, n° 133. Parmi les sculptures funéraires de Chios, il y en a deux qui sont vraiment importantes pour l'histoire de l'art. Les figures qui les décorent sont gravées en creux comme sur les miroirs et non pas exécutées en relief[1]. La première (n° 16) est historiée sur trois faces; peut-être l'était-elle aussi sur la quatrième. Sur le devant, on voit la morte assise jouant de la harpe; sur les deux autres côtés sont des Sirènes, l'une jouant de la harpe, l'autre de la double flûte. Le second monument, portant l'inscription Μητρόδωρος Θεογείτονος en caractères de la première moitié du IIIe siècle, était, à l'époque du voyage de M. Studniczka, engagé dans un mur; depuis, on a pu dégager le marbre et constater qu'il était orné sur ses quatre faces[2]. Les sujets représentés sur la face principale sont une centauromachie, des biges conduits par des Victoires et des Sirènes dans des attitudes variées; c'est une œuvre décorative d'un très beau style dont il serait à désirer que l'on possédât une reproduction complète. Le dessin publié a été exécuté d'après un estampage qu'on aurait mieux fait de photographier après avoir rempli les creux avec de la mine de plomb. — Nous apprenons que l'original vient d'être acquis par le Musée de Berlin.

Délos. — M. Six a étudié de nouveau l'œuvre capitale de l'ancienne école de Chios, la Niké découverte à Délos par M. Homolle[3]. Il propose de lire l'inscription ainsi : Μικκιά[δης τὸδ' ἄγαλ]μα καλὸ[ν πετεεινὸν ἔτευξεν] Ἀρχέρμου σο[φ]ίησιν. Ἑκηβό[λῳ αὐτ' ἀνέθηκαν] οἱ Χῖοι, Μέ[λαν]ος πατρώιον ἄσ[τυ νέμοντες][4]. M. Six rappelle que les habitants de Chios conduisirent contre Alyattes une guerre heureuse, qui se termina vers 600; la Niké de Délos aurait été sculptée pour célébrer leur victoire. Archermos serait l'inventeur du motif de la *posture agenouillée*, destiné à représenter l'action du saut[5]; les vers du *Bouclier d'Hercule* (217, 218, 223), qui font allusion à cette attitude, ne seraient pas antérieurs à la fin du septième siècle. Si la restitution de M. Six est exacte, il faut renoncer à considérer Archermos comme l'auteur de la Victoire de Délos, qui serait l'œuvre de son fils Mikkiadès. M. Lolling a combattu la lecture de M. Six et proposé la suivante[6] : Μικκιά[δης τὸδ' ἄγαλ]μα καλὸν [μ' ἀνέθηκε καὶ ὑιὸς] Ἄρχερμος (σ)ο[φ]ίησιν Ἑκηβό[λῳ ἐκτελέσαντες, οἱ Χῖοι, Μέλανος πατρώιον ἄσ[τυ νέμοντες.] Le véritable texte est encore, croyons-nous, à découvrir.

1. M. Studniczka dit ne point connaître de marbres décorés ainsi; on en a pourtant découvert un à Athènes (Le Bas, *Mon. Fig.*, pl. 89, 1).
2. Brückner, *Mittheilungen des d. Inst. in Athen*, t. XIII, p. 363.
3. *Mittheil. des d. Instit.*, t. XIII, p. 143.
4. Melas serait un héros local de Chios, et non pas un sculpteur, malgré le témoignage de Pline. Cette explication est due à M. Schoell.
5. Cf. ce que j'ai dit à ce sujet dans la *Revue archéologique*, 1887, I, p. 106.
6. Ἐφημερὶς ἀρχαιολ., 1888, p. 76.

Digitized by Google

— Dans un bon vieux livre intitulé : *Voyages en Orient de l'année 1821 à l'année 1829*, par V. Fontanier (Paris, librairie universelle, 1829)[1], je trouve à la p. 279 le passage suivant, qui est bien curieux; je voudrais que l'on pût m'expliquer les lignes que j'imprime en italiques, car je ne connais pas de découverte faite au début de ce siècle qui les justifie :

Nous demandâmes à Nio s'il ne serait pas possible d'acheter quelques antiquités, et l'on nous conduisit chez un habitant qui en possédait bon nombre. C'étaient des camées et des pierres gravées de la plus grande beauté; malheureusement, nous ne pûmes nous entendre sur le prix. *Cet homme nous montra en outre de petites statues en terre cuite qu'il avait extraites de tombeaux situés près de la ville. Ces statues ressemblaient à celles que l'on découvre encore à Délos, mais elles ne portaient pas comme plusieurs de ces dernières des hiéroglyphes égyptiens*; elles représentaient des figures humaines habillées d'une longue robe qui serrait leurs bras autour du corps; les pieds étaient l'un contre l'autre sur un piédestal; la tête était couverte d'un voile tombant sur la poitrine : on ne voyait que la figure, dont le nez était très proéminent. Toutes étaient d'ailleurs d'un travail fort grossier, de différentes grandeurs, mais dépassant rarement un pied-de-roi.

La page suivante (260) contient encore quelques détails intéressants :

Pendant que j'étais à Santorin, un homme vint m'offrir deux têtes de statues qu'il avait trouvées à Amorgo : l'une était fort belle, de demi grandeur, et représentait un vieillard portant une barbe et la tête ceinte de lauriers. Il était du plus beau marbre de Paros; l'autre était d'un dessin moins correct et représentait un enfant. On avait également trouvé à Nymphia plusieurs statues de grandeur naturelle, et M. Albi en possédait dans son cabinet. Un marin me dit qu'ayant relâché à Sikino, il avait vu une statue nue, couchée sur le rivage, mais qu'il n'avait pas cru utile de l'enlever.

Où est cette statue de Sikinos ? Où sont les têtes d'Amorgos ? Récompense honorable à qui les retrouvera.

Lesbos. — M. Curtius a présenté à la *Société archéologique* de Berlin des plans d'Arisba et d'Eresos dressés par M. Koldewey, qui a soigneusement étudié les fortifications de ces deux villes[2].

— Sous le titre *Rom und Mytilene* (Leipzig, 1888), M. C. Cichorius a publié et commenté deux importantes inscriptions trouvées par lui dans la citadelle de Mételin, un sénatus-consulte et un rescrit impérial, qui éclairent les relations de l'île avec l'empereur Auguste. Il a remarqué dans la citadelle turque toute une série de blocs, appartenant au même ensemble de textes, dont la partie inscrite est dissimulée et que les autorités locales ne lui ont pas permis de dégager des murs. Il serait sans doute facile à Hamdi-Bey d'obtenir que ce petit travail fût fait aux frais de son Musée, qui s'enrichirait ainsi et enrichirait la science de documents historiques intéressants.

— De nouvelles inscriptions, entre autres un cadastre déjà publié en partie dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique* (t. IV, p. 415-22), ont été communiquées aux *Mittheilungen* d'Athènes (t. XIII, p. 42-80) par M. Cichorius.

1. La Bibliothèque du Musée de Saint-Germain doit un exemplaire de ce rare ouvrage à la libéralité de Mme la générale Callier.
2. *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 952.

Digitized by Google

D'autres textes se rapportent au rhéteur Potamon, fils de Lesbonax, bien connu déjà par l'épigraphie lesbienne [1]. Il y a aussi plusiers dédicaces en l'honneur du grand Pompée.

*O nimium felix aeterno nomine Lesbos!*
*Sive doces populos regesque admittere Magnum,*
*Seu præstas mihi sola fidem!*

Le nom de Πρώτα, qui se rencontre dans une inscription, est intéressant, car il se trouve aussi dans les poésies de Crinagoras de Mitylène, où l'on avait supposé à tort qu'il s'agissait d'une romaine nommée *Prima*. Peut-être la Πρώτα de l'inscription publiée par M. Cichorius est-elle même identique à celle de Crinagoras [2].

Chypre. — Un long rapport sur les fouilles anglaises à *Kouklia* (Paphos) a paru dans le *Journal of Hellenic Studies* (1888, p. 147-271) [3], avec plusieurs vignettes et héliogravures Dujardin. Une de celles-ci est exquise : c'est la reproduction, sur deux faces, d'une tête d'enfant en marbre découverte dans les fouilles, un des plus jolis morceaux que nous possédions de la sculpture néo-attique du IIe siècle [4]. Les inscriptions grecques sont des dédicaces d'une importance médiocre; il y a un certain nombre d'inscriptions chypriotes, qui ont été lues et commentées par M. Deecke [5]. En somme, les résultats de cette première campagne sont restés bien au-dessous de l'attente qu'elle avait provoquée. Le rapport des explorateurs est consciencieusement fait; on s'étonnera cependant que, dans leur exposé historique des fouilles pratiquées depuis dix ans à Chypre, ils aient passé sous silence les travaux de N. Ohnefalsch-Richter. Nos précédentes *Chroniques* suffiraient à attester l'injustice de cette singulière omission [6].

A la fin du mémoire qui nous occupe sont mentionnés quelques disques de verre avec sujets peints qui ont été découverts à Paphos; l'un d'eux, dessiné à la page 271, ressemble beaucoup à la peinture analogue trouvée à Curium et que nous avons reproduite ici même (1885, II, p. 99), mais les auteurs anglais ont négligé de faire cette observation.

— Sous le titre *The Owl* paraît à Chypre, depuis le 1er septembre 1888, un

1. Cf. Newton, *Ancient inscriptions*, t. II, ccxi et ccxii.
2. Cf. Rubensohn, dans la *Berl. Philol. Wochenschrift*, 1888, p. 1570.
3. Voir aussi *The temple of Paphian Aphrodite*, intéressante correspondance publiée dans la *Nation* de New-York (6 septembre 1888, p. 189-192); l'*American Journal of Archaeology*, 1888, p. 488; la *Classical Review*, 1888, p. 155, 186, etc.
4. Suivant M. Cecil Smith, cette tête serait *graeco-roman work of no special merit or interest* (*Classical Review*, 1888, p. 329). A en juger par l'héliogravure, ce jugement est bien trop sévère; mais on sait qu'il y a des héliogravures qui flattent leur modèle.
5. Il est étrange que des savants anglais soient obligés de s'adresser en Allemagne pour faire déchiffrer quelques inscriptions chypriotes. A-t-on préféré M. Deecke à M. Sayce?
6. Signalons les passages suivants : p. 150, appréciation des travaux de M. de Cesnola; p. 175, collection des textes antiques relatifs à Paphos; p. 193, étude de l'architecture du temple d'Aphrodite, avec un bon plan; p. 218, description de la tête d'enfant; p. 220, vases peints; p. 222 et pl. XI, épingle en bronze doré avec dédicace à Aphrodite Paphia; p. 225 et suiv., inscriptions, dont quelques-unes palimpsestes; p. 264, tombeaux.

Digitized by Google

journal rédigé en anglais et contenant un feuilleton archéologique dirigé que M. Ohnefalsch-Richter. Nous donnons en note l'indication des principaux articles qui ont été publiés dans ce recueil, dont la disposition ne nous a pas semblé heureuse; elle doit, nous assure-t-on, être prochainement modifiée [1].

— Dans le village d'Amargetti (Paphos), M. Hogarth a découvert un grand nombre de terres cuites et dix bases d'ex-voto avec la dédicace Ὀπάονι Μελαν-θίῳ; il en conclut (á tort, je crois) que l'ancien nom de cette localité était Melantha ou Melanthos. Sur la jambe droite d'une statuette, il a déchiffré une dédicace à Apollon Μελάθιος; il considère donc comme probable que la divinité topique de Melantha était Apollon Opaon [2].

— Le 16 novembre 1888, on a découvert à Idalion, dans le sanctuaire d'Aphrodite, un groupe important, représentant Aphrodite sur un trône avec deux enfants; le piédestal porte une inscription phénicienne en lettres peintes. Tout auprès on a trouvé quatre chapiteaux d'un beau style et un fragment d'un très grand sphinx. Toutes ces œuvres archaïques sont en pierre calcaire [3].

— Le Musée Britannique a reçu de M. le colonel Warren trente-quatre vases provenant de Chypre, entre autres des spécimens appartenant au *type d'Hissarlik*. Il y a aussi des vases à couverte noire brillante qui paraissent apparentés à la céramique de Mitylène, récemment découverte à Naucratis [4].

— Le bruit a couru que l'Allemagne se disposait à entreprendre des fouilles à Idalion [5], ce qui a fort mécontenté les archéologues anglais. M. Smith s'est même demandé, dans un entrefilet assez aigre de la *Classical Review* [6], à quoi servait donc l'École anglaise d'Athènes. *Non nostrum inter vos...*, mais nous croyons qu'il y a place à Chypre pour bien des archéologues d'écoles différentes.

— Au commencement de 1889, le *Cyprus exploration fund* a entrepris des fouilles dans la nécropole de Polis tis Chrysochou [7]. La plupart des tombes ont déjà été explorées, ce qui rend la tâche des archéologues anglais bien ingrate. Les objets découverts, qui sont en petit nombre, comprennent plusieurs inscriptions nouvelles en caractères chypriotes. Un autre quartier de la nécropole, plus à l'est, a donné un *askos* à figures rouges avec quatre têtes féminines, un *askos* noir avec une tête de nègre en relief et des vases d'époque ptolémaïque, outre quelques bijoux d'or et d'argent. On signale encore les fragments d'un grand diota *avec signature d'artiste en caractères chypriotes* (objet certainement unique s'il n'y a pas erreur sur l'inscription) et une lampe de verre portant le mot

1. P. 5-8, *The alabastron of Pasiades*, avec pl. (Dümmler); p. 6-15, 17-23, 25-29, *The copper, bronze and iron weapons of Cyprus*, avec 2 pl. (Naue); p. 29-32, *Homeric studies in Cyprus*, avec 2 pl. (Konstantinides s'y occupe de la forme des casques); p. 34-40, *The wandering of art and religion in the Mediterranean* (O. Richter); p. 41-47, *Idalion*, avec 2 pl. (O. Richter); p. 65-68, *Ancient Idalion* (Oberhummer); p. 76-80, *Excavations for Sir Ch. Newton*, 1882 (O. Richter).
2. *The Athenaeum*, 16 juin 1888; *American Journal of Archaeology*, 1888, p. 349.
3. *The Owl*, n° 7; *Berliner Philol. Wochenschrift*, 1889, p. 43.
4. *Classical Review*, 1888, p. 266.
5. *The Times*, 22 février 1889.
6. *Classical Review*, 1889, p. 141.
7. *The Athenaeum*, 30 mars 1889, p. 416; 6 avril 1889, p. 446; 4 mai 1889, p. 575.

Digitized by Google

Εὐφροσύνη en relief. Les résultats ne sont pas sans intérêt, mais on ne peut pas dire qu'ils soient encourageants pour les souscripteurs du *Cyprus fund*.

— Dans la *Zeitschrift für Assyriologie* (1888, p. 62 et suiv.), M. Ohnefalsch-Richter a traité la difficile question des influences pré-babyloniennes et babyloniennes sur les civilisations d'Hissarlik et de Cypre. M. Oberhummer a publié, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich (1888, p. 305-348, p. 523-526), deux articles sur des inscriptions grecques recueillies à Chypre.

— M. Dümmler pense que le style géométrique des vases de Chypre a été introduit dans l'île par les Arcadiens et qu'il y a subsisté jusqu'au IVe siècle. Dans le même travail[1], il s'est occupé des tombeaux archaïques d'Halicarnasse (*Journ. Hell. Stud.*, t. VIII, p. 66) et de la nécropole athénienne du Dipylon. M. Dümmler me permettra de lui dire que, de tous les archéologues allemands contemporains, il n'en est pas un seul qui écrive avec aussi peu de clarté et compose avec moins de méthode que lui ; il faut *robur et aes triplex* pour aller au bout d'un de ses articles. C'est d'autant plus à regretter qu'il ne manque ni d'idées personnelles ni de savoir.

— Nos lecteurs connaissent la nécropole d'Arsinoé ou de Marion, explorée par M. Ohnefalsch-Richter en 1886 (cf. *Rev. Archéol.*, 1887, I, p. 83; 1887, II, p. 87). M. P. Herrmann, qui a écrit une dissertation sur cette nécropole à l'aide des notes de M. Richter[2], a feint d'ignorer que nous en eussions parlé avant lui et ne s'est pas gêné pour publier comme inédits des monuments qui avaient paru d'abord ici-même. Si ces procédés-là se généralisaient en Allemagne, nous finirions par user de représailles et ce ne sont peut-être pas nos livres qui en pâtiraient le plus. Cela dit, je reconnais que le travail de M. Herrmann est fait avec soin et que les planches photographiques qui l'accompagnent rendront service. L'auteur a signalé, dans le δρόμος d'un hypogée du VIe siècle, une statuette en marbre du type de l'*Apollon de Ténéa* ; cette découverte montre une fois de plus que le type en question a servi, quoique non exclusivement, pour les statues funéraires.

— M. Claude Delaval Cobham a fait paraître à Nicosie la seconde édition d'une utile *Bibliography of Cyprus*, où les indications archéologiques sont assez complètes.

Ithaque. — On doit à M. de Warsberg un ouvrage de grand luxe sur Ithaque (Vienne, 1887), avec cinq chromolithographies, une carte et quarante photogravures. Je ne l'ai point vu.

— L'inscription archaïque d'Ithaque publiée par MM. Comparetti, Roehl et Roberts (*Introd. to greek epigraphy*, p. 30), inspire à M. le comte d'Orcet les réflexions suivantes, dont nous ne voulons pas priver nos lecteurs :

La photographie de cette épigraphe a été envoyée au professeur Comparetti, de Florence, qui n'a pas même réussi à l'épeler. Si on l'avait trouvée en Italie, on n'aurait pas manqué de l'attribuer à un dialecte touranien, mais, en Grèce, ou

1. *Mittheil des d. Inst. in Athen*, t. XIII, p. 273-303.
2. P. Herrmann, *Das Gräberfeld von Marion auf Cypern*, 48e Winckelmannsprogramm, Berlin, Reimer, 1888.

Digitized by Google

n'ose pas dire que ce ne soit pas du grec, et en effet, c'est de l'éolien, pas des plus anciens, écrit à l'ancienne mode. Il est divisé en mots sensiblement trilitères, auxquels il faut ajouter les voyelles absentes. On a alors, en grec très intelligible :

DANAë STeGe . Sa Re Ie le Ke LTa
MaiE . RASse . TAFe . Foi Non.
TuFe . Ró. OZE . REe AiMa

« Danaë, sous son toit, frictionne le cavalier lanceur de traits (Phébus). »
« Il désire qu'elle recolore son *pourpre* (sang) qui s'est arrêté. »
« Ce sang qui s'est putréfié dans la stagnation, elle l'agite, il coule. »

Du moment qu'on a traduit une de ces épigraphes, on les a traduites toutes, car elles roulent constamment sur le même sujet : le bain quotidien que prend le *Celte lanceur de traits*, ou Phébus, chez Danaë qui l'héberge la nuit et lui rend sa vigueur première par un massage. Cette scène est représentée au naturel à Versailles, dans les fameux bains d'Apollon. Elle est le symbole de la résurrection de l'homme et variée à l'infini ; elle servait de devise maçonnique à chaque *fratrie* ou tribu ; aussi la retrouve-t-on dans tous les cimetières celto-grecs de en Grèce, d'Italie et des Gaules.

Ces belles choses ont paru dans la *Revue* intitulée *L'Orient* (Paris, 19 mai 1889, p. 624). M. le comte d'Orcet s'est déjà rendu célèbre dans le monde scientifique par sa collaboration à la « Mission archéologique en Tunisie », publiée en 1881 par M. le comte d'Hérisson[1].

Pylos. — On lit dans la *Chronique des Arts* du 16 février 1889 :

Le docteur Schliemann vient de rentrer à Athènes, sans avoir pu découvrir le palais de Nestor à Pylos, ni aucune trace d'édifices anciens sur le Koryphasion ou Acropole de cette ville. En revanche, il a trouvé, vers le nord-est de la montagne, une excavation qu'il croit être celle qui est mentionnée dans les mythes d'Hermès et d'Apollon. Au sommet de la colline de Sphacteria, il a trouvé un mur polygonal d'une époque indéterminée, et qui doit avoir eu une hauteur colossale, à en juger par l'énormité des pierres.

M. Schliemann a aussi exploré, mais sans succès, les emplacements de Kalamae, Amyclée et Thérapnée[2].

Malte. — Au mois de février 1888, on a découvert à Malte les fondations d'une *villa* grecque qui ont été relevées et publiées par M. Caruana dans l'*American Journal* (1888, p. 450). Un détail intéressant est un pressoir à huile, analogue à ceux dont on a trouvé les restes dans l'Afrique du Nord.

— Comme les publications épigraphiques de M. Sterrett[3] s'adressent surtout à un public d'érudits, l'auteur a eu la bonne idée d'exposer, à l'usage des profanes, les principaux résultats de ses belles explorations en Asie-Mineure, en les faisant précéder de quelques sages conseils sur la manière de voyager en pays turc[4]. On ne lira pas sans plaisir ces pages vivantes, écrites dans une langue tantôt familière et semée de *yankismes*, tantôt élevée jusqu'à l'éloquence.

1. Cf. *Revue archéol.*, 1881, II, p. 227.
2. *Berl. Philol. Woch.*, 1889, p. 421.
3. *Papers of the American School*, t. II et III. Je ne sais quel savant disait qu faudrait pendre de temps en temps, pour l'exemple, les auteurs de livres qui n'en font pas les index. M. Sterrett est de ceux-là, et si je ne demande pas qu'on le pende, j'insiste du moins pour qu'il ne récidive pas.
4. *Leaflets from the notebook of an archaeological traveler in Asia Minor*, Austin (Texas), 1889. Extrait du *Bulletin of the University of Texas*.

Digitized by Google

M. Sterrett a raconté la découverte, ou plutôt la re-découverte, de l'édit d'Orcistus à Alikel, celle de l'épitaphe de saint Abercius, des sites de Lystra et d'Isaura Nova, etc. Il insiste avec raison sur l'honneur qu'il y aurait pour un Musée à s'assurer la possession de cette pierre de Lystra, vue et peut-être touchée par saint Paul, où est inscrite une dédicace à Auguste. Ce qu'il dit des milliaires romains dans le désert entre Palmyre et Hama fait honneur à son enthousiasme d'épigraphiste. Il a parcouru des régions où pas un *giaour* n'avait mis les pieds avant lui, il a dix fois risqué sa vie pour copier quelques inscriptions nouvelles et si l'on peut dire que d'autres ont mieux commenté les textes qu'ils ont découverts, on reconnaîtra que personne n'a fait avec plus de courage et de conscience son métier de voyageur archéologue. Et puis, n'y a-t-il pas quelque chose de touchant à voir les citoyens du Nouveau Monde se passionner de la sorte pour les vestiges de la vieille civilisation gréco-romaine? Il ne manquait plus que cet hommage venu de très loin à la reine sans couronne dont nous sommes les dévoués serviteurs.

— M. Henry Haynes a montré[1] que deux épigrammes publiées par M. Sterrett (*Papers*, t. II, p. 243 et 245), d'après les copies d'un médecin grec, sont purement et simplement empruntées à l'*Anthologie Palatine* (XIV, 5, 35, 58). Ce médecin s'est gaussé du μιλόρδος, qui a le droit de le tenir désormais pour un μασκαρᾶς.

— La *Nation* de New-York[2] a publié une bonne analyse des voyages de M. Sterrett en Asie Mineure. Quelle est celle de nos *Revues* à l'usage du grand public où l'on trouverait des comptes rendus analogues? L'écrivain anonyme de la *Nation* a pourtant eu grand tort de condamner *in globo* comme « superficielles et inexactes » les recherches des archéologues français en Asie Mineure au cours de ces dix dernières années. Cette accusation est une mauvaise plaisanterie. Que MM. Sterrett et Ramsay aient mieux lu certaines inscriptions que ne l'avaient fait avant eux MM. Collignon et Duchesne, cela n'a rien qui doive surprendre, car il est bien rare qu'un texte difficile puisse être copié d'une manière définitive par ceux qui le copient les premiers. Méconnaître cela, c'est grimper sur les épaules des gens pour leur donner des coups de pied dans les reins. Mommsen ὁ πάνυ s'est très justement moqué de ceux qui croient devoir annoncer au monde, *tibiis tubisque concinentibus*, qu'ils ont lu un R là où leurs prédécesseurs ignares avaient lu un B[3]. Épigraphistes, le plus malin d'entre nous pèche sept fois par jour; ne nous lançons pas nos mauvaises lectures à la tête et, comme l'enseignait Molière :

N'apprêtons pas à rire aux hommes
En nous disant nos vérités[4].

1. *The Nation* (New-York), 1888, p. 376. Voir aussi un bon compte rendu critique du même ouvrage dans l'*Athenaeum*, 1888, p. 704. L'auteur anonyme de ce compte rendu, qui est M. Ramsay, fait observer que l'identification de Lystra avec Khatyn-Seraï est due à une heureuse conjecture de Leake. Le critique corrige en passant beaucoup d'erreurs de détail dans les transcriptions de M. Sterrett, mais il sait et dit mieux que personne que ces quelques taches n'affectent en rien le mérite du jeune voyageur américain.
2. *Ibid.*, 1888, p. 340-341.
3. Mommsen, *Ephem. epigraphica*, t. II, p. 356.
4. Voir les corrections faites par M. Ramsay lui-même aux publications épigra-

Digitized by Google

Comana — Quelques missionnaires américains d'Adana en Cilicie, qui ont passé l'été de 1888 à Comana de Cappadoce, ont découvert dans un tumulus un caveau funéraire en pierre; c'est une salle longue de dix pieds, large et haute de huit et précédée d'un long corridor. La construction en est, dit-on, très soignée. Malheureusement, la sépulture avait été violée et ne contenait plus aucun objet[1].

Bithynie et Paphlagonie. — M. G. Hirschfeld a communiqué à l'Académie de Berlin soixante-treize inscriptions, dont la plupart ont été recueillies par M. W. von Diest au cours d'un voyage dans le nord de l'Asie Mineure; d'autres avaient été copiées par M. Hirschfeld en 1882[2].

— En parcourant le vilayet de Kastambolou, M. Doublet a découvert d'assez nombreuses inscriptions à Eukhaïta, Sinope, Pompeioupolis, Sora, le temple de Zeus Βονιτηνός, etc.[3] — D'Eukhaïta, provient une dédicace de l'impératrice Eudoxie, femme de Théodore II, à saint Étienne, qui l'avait guérie d'une entorse. M. Doublet a aussi publié, d'après une bonne copie de M. Kontoléon, l'inscription d'Héraclée Pontique que nous avons donnée ici-même d'après M. Dragatsis (*Revue*, 1888, I, p. 88) : il faut lire ainsi les dernières lignes :

λεγεῶνος
Πρώτης Μεινέρβα[ς
φρουμεντάρις Αὐ-
γούστο[υ] χώρας Λουγ-
δοῦνου. Χαῖρε πολεῖτα
πόλεως Οὐλοκασσείνου.

Le texte porte bien φρουμεντάρις ΑὔγουστοΣ; M. Doublet suppose que les *frumentarii*, qui servaient de police secrète à Hadrien (Spartien, *Had.*, III), ont pu s'appeler *frumentarii Augusti*. « Celui-ci était attaché à la Legio I Minervia qui campait dans les Germanies; il était citoyen de la cité des Vélocasses...; il semble qu'il était attaché à une sorte de district (χώρα), dont le centre était la ville de Lyon. » Cette explication est-elle tout à fait satisfaisante?

Cyzique. — Un travail sur les ruines de Cyzique a été publié par M. Makris dans le fascicule du Σύλλογος de Constantinople paru en 1888 (p. 25-33.)

— Une liste de prytanes de Cyzique, donnée d'après une copie de M. Michaelis, a fourni à M. Lolling des renseignements nouveaux sur le calendrier de cette ville[4].

Troie. — Dans une série d'articles insérés d'abord au *Muséon* de Louvain (1888-1889) et dont la réunion forme un assez gros fascicule[5], M. le capitaine

phiques de M. Sterrett, *Revue des Études grecques*, 1889, p. 17 et suiv., et dans l'article précité de l'*Athenaeum*.

1. *The Nation* (New-York), 1888, p. 316 (18 octobre).
2. *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1888, p. 863-892.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. XIII, p. 293-319.
4. *Mittheil. des d. Inst. in Athen*, t. XIII, p. 304.
5. *La Troie de Schliemann; une nécropole à incinération à la manière assyro-*

Digitized by Google

E. Boetticher a repris la thèse soutenue par lui depuis 1883[1] : la Troie de M. Schliemann n'est pas une *acropole* avec palais, temples, fortifications, etc., mais une *nécropole* à terrasses ayant servi à des incinérations. Se fondant sur les propres témoignages de M. Schliemann, M. Boetticher prétend : 1° Que les soi-disant fortifications d'Hissarlik sont une fantasmagorie; 2° Que toutes les couches, et non pas seulement la deuxième ou la troisième, sont brûlées; 3° Que les soi-disant palais ne sont que les débris d'enceintes de foyers; 4° Que les *pithoi* sont des urnes cinéraires où les squelettes étaient brûlés tout entiers[2]. Un nouvel argument lui est fourni par les récentes explorations de M. Koldewey en Babylonie, qui a découvert de nombreux débris d'édifices à terrasses destinés à l'incinération des morts. Le mémoire de M. Boetticher est fort important; je ne veux pas dire que sa thèse soit démontrée, mais je pense qu'*aucun savant de bonne foi* ne pourra la négliger désormais. Les archéologues sentent d'instinct, et depuis longtemps, que les livres de M. Schliemann sur Troie sont destinés à être refaits par la critique; trop heureuse si elle possédait du moins, pour procéder à ce travail difficile, des documents qui ne fussent pas contradictoires!

Troade. — Il paraîtrait que M. Frank Calvert, consul aux Dardanelles, a retrouvé « l'emplacement des mines d'or d'Astyra, tout près de celui de l'ancienne Troie[3]. » On ajoute qu'une société, au capital de 4 millions, s'est formée pour exploiter ces mines. Sous toutes réserves, n'est-ce pas?

— M. J. Th. Clarke place Gargara sur le Kozlou-Dagh, Lamponia sur le Kojekia-Dagh et Pionia sur la rivière Touzla (Satnioeis). Son article à ce sujet[4] contient des recherches très bien conduites sur l'histoire et les ruines de ces trois cités.

Mysie. — M. C. Schuchardt a communiqué à l'Académie de Berlin les résultats d'une exploration des environs de Pergame, qui doivent faire l'objet d'un fascicule supplémentaire du *Jarhbuch*[5]. L'auteur identifie Perperene à Bergas (dans la région appelée aujourd'hui Kosak); il a relevé le plan des ruines d'Atarnée, où il a reconnu une triple enceinte avec les traces de portes, exploré le Karadagh entre Atarnée et Pitane et retrouvé Kane à Adjano, où subsistent des ruines importantes. Dans le Karadagh, il a découvert quatorze postes fortifiés appartenant à l'époque hellénistique. Entre Dikeli et Pergame, il a déterminé le tracé d'un ancien aqueduc qui apportait à la ville les eaux du Geikli-

*babylonienne*, par le capitaine E. Boetticher, avec préface par C. de Harlez. Louvain, 1889. In-8 de 115 p., avec 12 planches. M. Boetticher a écrit son livre en français — ou du moins il le croit, comme disait Ernest Desjardins.

1. *Schliemanns Troja, eine urzeitliche Feuer-Nekropole*, dans l'*Ausland*, 1883, nos 51 et 52. Nous avons déjà mentionné ici les écrits de M. Boetticher, *Revue archéol.*, 1885, I, p. 80.

2. Des vases de grandeur naturelle et de destination analogue ont été signalés dans différents pays, notamment (ce que M. Boetticher paraît ignorer) dans le sud-est de l'Espagne et en Corse.

3. *L'Orient*, revue franco-hellénique, 10 février 1889, p. 174.

4. *American Journal of Archaeology*, 1888, p. 291-319.

5. *Berliner Philologische Wochenshrift*, 1888, p. 830. Cf. *Revue archéol.*, 1888, I, p. 88.

Digitized by Google

Dagh. A Mamourt-Kalessi (distinct de Nimroud-Kalessi), M. Schuchardt a étudié les ruines d'un temple dorique qu'il croit être celui de la Mère des dieux mentionné par Strabon dans l'Asporène. A Pitane, il a relevé le théâtre et les murs de la ville, dont la construction est identique à celle des murs de Myrina. Comme nous, il place Grynium dans la petite presqu'île de Tchifout-Kaleh, où il serait bien à désirer que l'on fît des fouilles.

Pergame. — Au pied de l'Acropole de Pergame, dans la vallée du Keteios, on a découvert un sarcophage contenant trois squelettes, avec une quantité de de bijoux, de verreries et d'autres objets[1]. Toute la trouvaille a été expédiée au Musée de Tchinly-Kiosk.

MM. Graeber et Schuchardt ont publié, dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin (1887), un travail sur les aqueducs de Pergame, accompagné de deux planches.

— L'ouvrage de M. Thraemer sur Pergame (Leipzig, 1888) est un gros volume de 424 pages qui ne traite guère que des origines de la ville. La prolixité est décidément une terrible maladie; moins les hommes ont de temps pour lire, plus on leur impose la lecture de livres qui n'en finissent pas. Résultat : on ne lit que des analyses et c'est le règne de la *seconde main*[2].

Hyrcanie. — M. C. Schuchardt a étudié, dans les *Mittheilungen* d'Athènes (t. XIII, p. 1-17), les colonies macédoniennes situées entre l'Hermus et le Caicus, à savoir : Thyatire, Nakrasa, Apollonis, Mostène et Hyrkanis (Ak-Hissar, Bakyr, Palamout, Saritscham (?), Papasli)[3]. Il a montré que c'étaient des colonies militaires établies sous les Séleucides, par la garde royale qui était composée de Macédoniens, et destinées à protéger le pays contre les incursions des Galates. Ce résultat avait déjà été pressenti par M. Droysen[4]. Au cours de son étude, M. Schuchardt identifie Attaleia avec Seldjikli, dans les environs de Gordük-Kalessi où l'avait placé M. Radet[5], et rend vraisemblable l'identité d'Apollonis avec Doidye, ce dernier nom étant celui de la ville avant l'époque des Attales.

Thyatire. — Une série d'inscriptions de Thyatire, de Moughla et d'autres localités anatoliennes, sans grand intérêt d'ailleurs, ont été publiées dans la *Classical Review* par M. Hicks (1889, p. 136-138).

Myrina. — Le Musée de Berlin a acquis en 1887 vingt-quatre figurines de cette provenance, parmi lesquelles un Hercule avec la signature Διφίλου et un Eros signé Ἀρτέμωνος[6]. Quatre jolies statuettes de Myrina, aujourd'hui au Musée de Tchinly-Kiosk, ont été publiées par nous dans l'*American Journal of archæo-*

1. *Mittheil. des d. Instit.*, t. XIII, p. 442.
2. Un travail important de M. Schuchardt, sur la Gigantomachie de Pergame et l'ordre dans lequel doivent être placés les bas-reliefs du grand autel, a paru dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin (1888, p. 1209-1229).
3. M. Schuchardt dit avec raison que l'identification de Saritscham avec Aegae, proposée par M Radet (*Bull. Corresp. Hellén.*, t. XI, p. 89), est une erreur ; je l'ai déjà combattue dans la *Revue critique* (1888, I, p. 271).
4. Droysen, *Hellenismus*, 2e éd., t. III, 1, p. 260.
5. *Bull. Corresp. Hellén.*, 1887, p. 397.
6. Furtwaengler, *Jahrbuch des Instituts*, 1888, p. 253.

Digitized by Google

*logy*[1]. J'ai reçu d'un Anglais résidant à Leipzig, M. P. Herfurth, les photographies de quelques très beaux spécimens de Myrina, acquis par lui à Constantinople, que je compte faire connaître prochainement avec l'autorisation de leur possesseur.

Terres cuites d'Asie Mineure (ci-devant dites d'). — Le 15 et le 16 février 1889, on a vendu à l'hôtel Drouot une collection d'antiquités comprenant un bon nombre de terres cuites; voici quelques-uns des prix atteints par ces objets[2] :

115. Grande figurine de Tanagra, jeune fille assise sur un rocher et jouant de la flûte traversière; cheveux ornés d'une triple bandelette, chiton sans manches, manteau replié autour des jambes croisées : 1.720. — 116. Jeune fille assise sur un rocher et tenant de sa main gauche abaissée une cythare : attitude penchée, chiton talaire dont la spallière glissant le long du bras découvre le sein gauche; manteau en écharpe : 870. — 117. Pan et Bacchante, assis côte à côte sur un rocher; la Bacchante, la tête couronnée de fleurs et de feuilles, se penche sur l'épaule de Pan. Elle tient un masque de satyre; près du rocher, la syrinx et une amphore cannelée : 700. — 118. Papposilène portant une Bacchante sur son dos : 1.500 fr.[3].

Les nos 115 et 116, donnés comme provenant de Tanagra et photographiés dans le catalogue publié chez M. l'expert Hoffmann, ne ressemblent guère aux figurines béotiennes dont l'origine est connue avec certitude. Quant aux nos 117 et 118, ils appartiennent à la belle série des groupes autrefois dits asiatiques. J'écris *autrefois*, parce que, dans le catalogue en question, la description de ces objets n'est suivie d'aucune indication de provenance. Singulières vicissitudes des choses figulines! Le même éditeur-expert a publié en 1888 deux catalogues que j'ai sous les yeux; dans chacun sont reproduits plusieurs groupes de style et de facture identiques. Or, dans le catalogue du 14 mars 1888, les groupes (p. 25 et 26) sont attribués à l'*Asie Mineure*; dans celui du 30 mai, ils sont donnés comme *Tanagréens* (p. 26); enfin, dans celui du 14 février 1889, ils sont dépourvus de toute étiquette. En 1887, dans une brochure qui fit quelque bruit, on affirmait que les groupes étaient asiatiques et qu'on connaissait leur provenance exacte sans avoir le droit de l'indiquer; maintenant, on va répétant que l'Asie Mineure et les groupes n'ont rien de commun et que la nécropole d'où ils sortent est située dans la Grèce continentale. C'est l'histoire du pays fabuleux des Hespérides, qui recule et se déplace sans cesse devant les progrès de la science mieux informée.

— M. Hoffmann a fait une nouvelle vente à l'Hôtel Drouot le 3 et le 4 juin 1889. Le catalogue, publié dans le même format que les précédents, porte le titre : *Terres cuites de Tanagra et de Myrina, marbres, bronzes, etc.* D'Asie Mineure, il n'est plus question, mais le groupe n° 153, dont le style « asiatique » est trop évident, figure simplement comme « terre cuite grecque », sans aucune indication d'origine. Parmi les objets reproduits sur les planches

1. *American Journal of Archaeology*, 1888, p. 413, pl. XIV-XV.
2. *Chronique des Arts*, 22 mars 1889, p. 89.
3. Dans la même vente, on a payé 305 francs une « tête de Périclès, coiffée d'un casque corinthien, marbre de Paros, très belle sculpture du IVe siècle avant notre ère. » C'est trop cher ou trop bon marché.

Digitized by Google

du catalogue illustré, il y a de fort bonnes choses, notamment deux groupes de Myrina (nos 121 et 123), d'une authenticité incontestable et bien conservés ; quant aux figurines qui sont publiées en phototypies sous les nos 149, 150, 151, 152, je ne puis que répéter à leur sujet ce que j'ai dit plus haut sur les statuettes vendues comme Tanagréennes le 16 février 1889. Voici, d'après les *Débats*, quelques-uns des prix obtenus par les antiquités de cette collection :

Une petite tête de Vénus, marbre antique de l'époque d'Alexandre, les cheveux ondulés sur le front et retombant en chignon sur la nuque, très bien conservée, 1,500 fr.; une grande figurine de jeune fille en deuil, assise sur un rocher et pleurant, une des plus belles trouvailles des fouilles de Tanagra, 1,120 fr.; une jeune femme donnant le sein à son enfant, portant des traces de peinture et charmante d'expression, 2,100 fr.; une jeune fille assise sur un rocher et lisant une lettre qu'elle tient des deux mains, en curieux vêtements et très gracieuse d'attitude, 830 fr.

— Une publication de grand luxe, due à M. Frœhner, a fixé le souvenir de l'exposition de produits céramiques grecs qui a eu lieu à Londres, au *Burlington fine arts club*, pendant l'été de 1888 [1]. Ce catalogue illustré, qui est vraiment fort beau, n'a pas été mis dans le commerce et j'ai eu toutes les peines du monde à m'en procurer un exemplaire. Les deux principaux exposants étaient M. Branteghem et le Marquis de Northampton. Parmi les vases que M. Branteghem a prêtés, se trouve une coupe avec l'inscription singulière : ἐκεράμευσεν ἐμὲ Οἰκωφέλης, Οἰκωφέλης ἔμ' ἔγραψεν (avec des fautes). Les caractères sont attiques, du VIIe siècle av. J.-C. [2]. D'autres vases appartenant au même amateur sont signés des noms de Xénoclès, Hermogène, Hermaios, Kachrylion, Euphronios, Hiéron, Xénotimos; le marquis de Northampton en possède trois de Tléson, deux d'Hermogène, deux de Nikosthène, un d'Andocide, un de Pamphaios, un d'Epiktetos, etc. Cette énumération de signatures ne peut pas donner une idée exacte de la belle réunion de pièces rares qui décorèrent pendant quelques mois les salons du Burlington club.

Malheureusement pour eux, ces vases grecs n'étaient pas seuls, et parmi les figures en terre cuite qui les escortaient, bon nombre appartenaient à cette tribu sans état civil qu'on peut nommer le demi-monde de la céramique. C'est à propos d'elles que M. Froehner écrivait, dans une introduction d'ailleurs vive et spirituelle (je traduis l'anglais de M. Froehner) : « Arrivons maintenant à l'Asie Mineure, c'est-à-dire aux terres cuites qui ont eu la fortune d'accroître de la manière la plus étonnante le patrimoine de la science et d'embarrasser les savants. Nous ne soulèverons pas de discussions irritantes. Nos visiteurs iront tout droit à la vitrine qui contient ces grands groupes. Ils y verront une merveille : Dionysos conduisant un taureau (214) [3], puis, à côté, une Néréide assise sur un hippocampe (220), l'enlèvement d'Europe (218), le joli groupe d'Éros

1. Cf. *Jahrb. des Instit.*, 1888, p. 153 ; *Berl. Phil. Woch.*, 1888, p. 1075, 1105. Voir aussi E. Pottier, dans *Gazette archéologique* de 1888.
2. Les doutes qu'a soulevés l'authenticité de cette coupe (*Berl. Philol. Woch.*, 1888, p. 1075) ne me paraissent nullement justifiés.
3. Nous connaissons depuis longtemps cette « merveille » ; cf. *Revue archéol.*, 1886, II, p. 94. Ce groupe était alors à Constantinople, dans la collection de M. Branteghem.



Digitized by Google

poursuivi par un cygne (230), Éros assis sur un dauphin (240)... Ces splendides spécimens n'ont rien de commun avec l'art de la Grèce propre... En Asie, les sculpteurs appartiennent à l'ecole romantique; ils empruntent leurs figures à la vie, telles qu'ils les voient marcher et gesticuler; ils froissent en mille plis les draperies qui flottent au vent... L'endroit précis où ces terres cuites ont été découvertes est inconnu, car la loi turque interdit la recherche et l'exportation des antiquités, *mais il est certain qu'elles viennent des environs de Myrina*[1]. Les doutes qu'elles ont soulevés ne sont pas sérieux. D'ailleurs, les adversaires de leur authenticité sont rares et la forme adoptée par ces critiques est tellement contraire à la dignité des questions scientifiques qu'il n'est pas aisé d'y répondre scientifiquement. »

Quelques protestations se sont pourtant élevées, pendant la durée même de l'exposition[2]. M. Froehner y a répondu dans l'*Athenaeum* (1888, I, p. 734), mais sans autre argument que des insinuations malveillantes à l'égard d'un tiers, M. Ravaisson, lequel n'avait rien à voir dans ce débat. Le dernier mot resta à M. Torr (*Athenaeum*, 1888, I, p. 769), qui fit remarquer à son adversaire que mes articles de la *Classical Review* sur cette question n'avaient pas encore trouvé de contradicteur. Ce qui était vrai en juin 1888 l'est encore en juin 1889, et M. Ramsay a pu écrire depuis[3] que le monde des archéologues avait été convaincu par mes arguments. Il m'est permis de redire ici — je l'ai déjà imprimé dans une *Revue* américaine (*The Nation*, 20 sept. 1888), — que M. Kekulé est de ceux qui partagent tout à fait mon sentiment sur ce point : « Je n'ai pas cru un instant à l'authenticité des groupes en terre-cuite dits asiatiques », m'écrivait-il en réponse à l'envoi de mon article dans la *Classical Review*. Y croit-il davantage depuis qu'ils ont été rendus à la Grèce propre ? Cela est plus que douteux.

Le Sipyle. — On doit à M. Carl Humann[4] une étude accompagnée d'une planche et de vignettes sur la forteresse de Tantale dans le Sipyle[5]. M. Humann pense que les anciens ont réservé le nom de Sipyle au Manissa-dagh, l'un

1. Je traduis intentionnellement ce long passage écrit par M. Froehner en 1888; on comprendra pourquoi, si on a lu avec attention ce qui précède (au sujet des ventes faites à l'Hôtel Drouot). *The italics are mine*, comme disent les critiques anglais.

2. M. Mayer, *Berliner Philol. Wochenschrift*, 1888, p. 1107; Cecil Torr, *Athenaeum*, 1888, p. 639 et 769. M. Murray a écrit dans l'*Academy* (28 juillet 1888, p. 58) en parlant des groupes du Burlington Club : « So far as artistic conception is concerned, I would reject them unhesitatingly as foreign in spirit to all that is known of ancient greek art. On the other hand, so far as concerns the material aspect of these figures, the state of the surface and such like details... I have, at present, been unable to convince myself adversely. We must wait. » M. Murray dit ailleurs que le groupe de « Dionysos et le Taureau », vanté comme un chef-d'œuvre par M. Froehner, lui paraît « repulsive in style and quite feeble in execution », à tel point qu'il ne peut pas croire qu'un ancien Grec se soit rendu coupable d'un pareil travail.

3. *Classical Review*, 1888 p. 235.

4. *Mittheilungen des d. Inst. in Athen*, t. XIII, p. 22 et suiv. Cf. Humann, *Westermanns Monatshefte*, 1881 p. 462.

5. La planche photographique représente la prétendue Niobé; c'est la première bonne publication qu'on en possède.

Digitized by Google

des trois massifs qui forment le Sipyle actuel, dont le nom a été abusivement étendu. Il identifie l'Acheloos à la gorge profonde dite Jarik-kaia, mais refuse d'admettre, avec M. Schweisthal[1], que la *Niobé homérique* se retrouve sur un rocher voisin : « Ni moi ni personne, dit-il, n'avons pu reconnaître là une figure de femme. » A 300 mètres de hauteur, il a découvert une acropole très ancienne parsemée de cavités taillées dans le roc et présentant notamment une sorte de grande niche qu'il identifie au *trône de Pélops;* la ville voisine représenterait la vieille Tantalis. Ces résultats sont en désaccord avec ceux auxquels s'est arrêté M. Weber dans un travail sur le Sipyle (1880) et provoqueront sans doute de nouvelles recherches de la part des archéologues de Smyrne. Aujourd'hui encore, il n'y a qu'une petite partie du Sipyle qui ait été scientifiquement explorée. La difficulté de l'ascension est telle qu'on n'obtiendrait de bons résultats qu'en confiant l'étude de ce massif à une compagnie de marins, bien pourvus d'échelles, de haches, etc. Recommandé à l'escadre du Levant — quand on l'aura rétablie.

— M. Schweisthal dit avoir découvert une grande forteresse pélasgique au Yamanlar-Dagh près de Smyrne, ainsi que les restes d'un vaste système de fortifications préhistoriques destinées à la défense du Sipyle[2].

Magnésie du Sipyle. — Nous avons annoncé (*Revue*, 1887, II, p. 96) la découverte de plusieurs sculptures à l'est de Magnésie, dans un sanctuaire de la Μήτηρ Πλαστήνη. M. Conze a publié (*Mittheil.*, XIII, p. 202) un bas-relief votif de cette provenance, représentant Cybèle debout accompagnée d'un lion et d'Hermès-Kadmilos coiffé du pétase[3]; il en a rapproché deux bas-reliefs analogues qui se trouvent à Smyrne dans la collection de M. Purser et un bas-relief en terre cuite provenant de Calymnos, aujourd'hui au Musée Britannique, où la petite figure placée à la gauche de Cybèle tient un caducée très nettement indiqué. C'est donc bien Hermès qui accompagne la déesse dans ces représentations, et non pas Attis, comme l'avait cru M. Furtwaengler (*Collection Sabouroff*, pl. CXXXVII.)

Sardes. — M. G. Dennis a donné au Musée Britannique une collection de vases découverts par lui en 1882 dans un des *tumulus* de Bin-Tépé à Sardes. Quelques-uns rappellent ceux du Dipylon, d'autres les types de Mycènes[4].

Tralles. — Nous trouvons dans la *Chronique des Arts* du 16 février 1889 la note suivante, que nous reproduisons en corrigeant quelques erreurs manifestes[5] :

Dans la fouille qu'il a entreprise à Tralles avec M. Humann, en 1888, le docteur Dœrpfeld a découvert une partie du théâtre, le seul édifice de cette ancienne cité qui se soit conservé. C'est une construction assez incohérente, qui a été très altérée par les Romains. Les sièges sont formés de deux pierres, dont l'une sert

1. *Gazette archéologique*, 1887, p. 213; cf. *Revue archéologique*, 1887, II, p. 97.
2. *Amer. Journal of Archaeology*, 1888, p. 348.
3. Cf. Conze, *Archäol. Zeitung*, 1880, p. 1; 1881, p. 59.
4. *Classical Review*. 1888, p. 329.
5. Cf. *Berl. Philol. Woch.*, 1889, p. 422. — M. Kontoléon a publié un article sur les antiquités de Tralles dans le Νεολόγος de 1888, n° 5842.

Digitized by Google

de tabouret. On a trouvé des colonnes d'une forme particulière supportant le proscénium.

— M. Dém. Baltazzi m'a envoyé la photographie d'un beau torse d'adolescent en marbre qui a récemment été découvert à Tralles et transporté à Tchinly-Kiosk. Il appartient peut-être à la statue dont M. Collignon a fait connaître la tête dans la *Revue* de 1888 (pl. XIV.)

Koula. — Deux nouvelles dédicaces de cette provenance, à Anaeitis et à Mèn Tiamou, ont été publiées par M. Hicks dans la *Classical Review* (1889, p. 69).

— M. Mommsen a fait connaître dans les *Mittheilungen* d'Athènes (t. XIII, p. 18) un curieux bas-relief de Koula, qui représente un cavalier, la lance en arrêt, s'avançant vers une femme debout au-dessous de laquelle est écrit le mot ΓΕΡΜΑΝΙΑ. L'inscription est, à ce qu'il semble, une dédicace à Germanicus, mais la rédaction en est singulièrement incorrecte. L'original a été acquis à Smyrne pour le Musée de Trieste.

Iasos. — MM. Cousin et Diehl ont donné au *Bulletin de Correspondance Hellénique* (t. XIII, p. 23 et suiv.) deux nouveaux décrets de Iasos. L'un d'eux confère la proxénie à un certain Olympichos, qui paraît être le fils et le successeur d'un dynaste d'Asie mentionné par Polybe (V, 90); le second remercie les Rhodiens pour l'envoi de juges à Iasos. On trouvera encore de nouvelles inscriptions de cette provenance dans le *Journal of Hellenic Studies* (1888, p. 338; les originaux sont au Musée de Tchinly-Kiosk)[1].

Panamara. — MM. Deschamps et Cousin ont continué la publication du trésor épigraphique qu'ils ont découvert à Baïaca, dans les ruines du temple de Zeus Panamaros[2]. Beaucoup de dédicaces qu'ils ont fait connaître indiquent que tel ou tel fidèle a consacré au dieu sa chevelure; à ce propos, ils ont dressé a liste des villes antiques où l'on trouve des traces du même usage.

Theangela. — M. Newton avait supposé que Theangela se retrouvait à Assarlik. Des fouilles récentes ont permis à M. Paton d'établir que le site de cette ville ancienne est Keneir, localité décrite dans les *Mittheilungen* (t. XII, p. 335) par M. Judeich. M. Smith nous apprend qu'un torse archaïque en marbre, représentant une femme qui presse une colombe sur sa poitrine, a passé récemment de Theangela au Musée Britannique[3].

Lycie[4]. — Le deuxième volume des *Reisen in Lykien* (expédition autrichienne de 1882) a été publié en 1889 par les soins de MM. E. Petersen et E. von Luschan, assistés de MM. Loewy, Studniczka, Schneider et Benndorf[5]. Il est

1. Une de ces inscriptions (*ibid.*, p. 342) fait connaître le mois 'Αδωνιών du calendrier d'Iasos.
2. *Bull. de Corr. Hellén.*, t. XII, p. 479; cf. t. XI, p. 373; t. XII, p. 82, 249.
3. *Classical Review*, 1889, p. 139. Les inscriptions de Theangela ont été publiées par M. Hicks dans le même recueil, p. 234-237.
4. Voir Treuber, *Geschichte der Lykier*, avec une bonne carte, Stuttgart, 1887, et les *Beitraege zur Geschichte der Lykier*, du même, Tubingue, 1888.
5. *Reisen in Lykien, Milyas und Kibyratis*, Vienne, Gerold's Sohn, 1889, petit in-fol. de 248 p. avec 40 planches d'héliogravure. Prix : 187 fr. 50 (!!!) — Cf. mon compte rendu de ce livre dans la *Revue critique*, 1889, I, p. 107.

Digitized by Google

accompagné de vignettes et de planches d'héliogravure qui sont presque toutes ce que l'on peut rêver de plus parfait. L'ouvrage renferme un bon nombre de textes inédits, notamment ceux de Rhodiapolis. Spratt, Forbes et Daniell, qui ont découvert cette ville, y avaient signalé une grande inscription dont ils n'avaient pu prendre copie. M. Loewy a été plus heureux; il a déchiffré et transcrit des textes disséminés sur une trentaine de gros blocs qui appartenaient à la façade d'un édicule *in antis*, restauré en élévation par M. Petersen (vignette à la p. 76). Cette collection, dont l'impression en caractères épigraphiques n'occupe pas moins de 20 pages (p. 82-101), comprend 64 documents, entre autres 12 lettres impériales, 19 lettres de gouverneurs et de procurateurs romains et 33 décrets de l'assemblée des Lyciens, tous en l'honneur d'un seul bienfaiteur, Opramoas, déjà connu par d'autres inscriptions lyciennes, et réunis comme les pièces d'un dépôt d'archives, sur les parois extérieures de l'édifice contruit à cet effet par Opramoas. Le monument ainsi élevé à sa gloire devait, sans doute, lui servir d'*héroon*. Ce petit *Corpus* a été très savamment commenté par M. Lœwy; on y trouve quantité de détails nouveaux et importants, entre autres sur l'organisation mal connue du κοινὸν Λυκίων.

— M. Benndorf a publié, dans le *Jahrbuch* des Musées autrichiens (t. XI, p. 1-134), le commencement d'un travail sur l'héroon de Gjölbaschi (Trysa), dont les sculptures ont été transportées à Vienne il y a quelques années. Ce mémoire, que l'on attendait depuis assez longtemps, est accompagné de 34 planches et de 134 vignettes. L'exécution des planches est fort belle et fait honneur aux graveurs viennois.

— Une note sur la carte de la Lycie-Pamphylie, rectificative de la carte de M. Kiepert, a été lue par M. Ramsay à la Société géographique de Londres (mars 1888).

— M. Hirschfeld a montré que la Lycie, le pays des tombeaux κατ' ἐξοχήν, a fourni le modèle des inscriptions funéraires avec indications d'amendes, exigibles de celui qui aurait violé une sépulture ou contrevenu en quelque manière aux volontés du défunt[1]. Il a donné à ce propos une liste très utile de 340 inscriptions qui forment la série étudiée par lui et un classement des inscriptions suivant le chiffre des amendes, qui varie de 100 deniers à 3,000,000. Ce dernier chiffre est celui d'une épitaphe de Gallipoli; il s'agit sans doute de 500 *solidi* à 6,000 deniers chacun.

Lydae. — M. Th. Bent a retrouvé l'emplacement de cette ville lycienne[2] et en a rapporté plusieurs objets qu'il a donnés au Musée Britannique, entre autres des fragments d'un sarcophage en marbre représentant les travaux d'Hercule et des morceaux d'un autre sarcophage où figurent des perdrix au milieu de fleurs[3].

1. Hirschfeld, *Ueber die griechischen Grabschriften welche Geldstrafen anordnen*, dans les *Kœnigsberger Studien*, 1887, p. 83-144. Cf. mon compte rendu de ce travail dans la *Revue critique*, 1888, I, p. 269, et celui de M. Hager dans l'*Academy*, 1889, I, p. 223. Voir aussi O. Treuber, *Wesen der Gräberbussen Lykiens, ihr Verhältniss zu den übrigen in griechischer Sprache und zu den roemischen*, programme du gymnase de Tubingue, 1888.
2. *Journal of Hellenic Studies*, 1888, p. 88.
3. *Classical Review*, 1888, p. 266.

Digitized by Google

Phrygie. — M. Ramsay a publié un plan et une restauration du *tombeau des lions* découvert par lui en 1881 près de Bey-Keui [1]. La face extérieure du sud était décorée de deux lions affrontés, debout, tout à fait analogues à ceux de la Porte de Mycènes, bien que d'un travail fort supérieur. Celle de l'ouest portait le bas-relief que nous avons déjà décrit (*Revue*, 1887, II, p. 355); il nous semble que la Gorgone qui forme le centre de ce tableau (*Journ. Hell. Stud.*, 1888, p. 363) présente elle-même quelque analogie avec le motif central d'une peinture murale découverte à Mycènes (Ἐφημ. ἀρχ., 1887, pl. X) [2]. La restauration que M. Ramsay propose pour la face du sud est confirmée par un tombeau voisin qui porte un motif tout semblable (*Journ. Hell. Stud.*, 1888, p. 368). Voici, en quelques mots, les conclusions tirées par M. Ramsay de ces frappantes analogies. Les Phrygiens sont une race européenne qui entrèrent en Asie Mineure en traversant l'Hellespont; ils étaient apparentés aux Cariens et se distinguaient comme eux des populations qu'ils subjuguèrent par la supériorité de leur armement. Les peuples soumis par les Phrygo-Cariens appartenaient à une race qui se répandit sur une partie de la Grèce, de l'Asie Mineure et de l'Italie; elle a laissé comme traces de son passage des noms de lieux terminés en *-sa* et en *-nda*. Au point de vue social, elle ne connaissait que la descendance maternelle; sa religion admettait une déesse mère et son fils, adorés sous différents noms comme σύνβωμοι θεοί. Les conquérants introduisirent le culte d'un dieu suprême, le *Père* (Papas) et le *Tonnant* (Bronton), aussi nommé Bennis ou Benneus, du mot thraco-illyrien *Benna* signifiant *char* [3]. La Lydie et la Lycie furent aussi soumises par une caste conquérante apparentée aux Phrygiens, qui se mêla dans une proportion plus ou moins forte aux populations indigènes. Les Phrygiens, au viii^e siècle avant J.-C., étaient en relations suivies avec les Grecs de Cymé et de Phocée; aux yeux des Grecs de cette époque, les Phrygiens étaient les Asiatiques par excellence; leur langue était la langue primitive (Hérod., II, 2), leur pays était celui des grandes cités fortifiées (Φρυγίης εὐτειχήτοιο, Hom., *Hymn. Aphr.*, 111 sqq.) et leurs rois étaient les compagnons des dieux. Damodiké, fille d'Agamemnon, roi de Cymé, épousa le roi phrygien Midas et il est probable que l'alphabet archaïque de Cymé fut adopté par les Phrygiens. Grâce à ses rapports avec la ville éolienne, la Phrygie entra en relations avec les rois d'Argos, les plus puissants de la Grèce continentale au viii^e siècle; la Porte des Lions de Mycènes serait un motif phrygien contemporain de la suprématie argienne (800-700 av. J.-C.). Les monuments phrygiens appartiennent eux-même au ix^e et au viii^e siècle av. J.-C.; en effet, le

1. *Journal of Hellenic Studies*, 1888, p. 350 et suiv.
2. Un autre fragment de peinture découvert à Mycènes (Ἐφημ. ἀρχ., 1887, pl. X), représentant des personnages à tête d'âne portant une poutre, rappelle la légende phrygienne de Midas, le seul personnage à tête d'âne dont les traditions antiques fassent mention (cf. *Gazette des Beaux-Arts*, 1888, I, p. 60, où j'ai donné un croquis de cette peinture). D'autre part, ce curieux morceau ressemble beaucoup à certaines intailles crétoises (Milchhoefer, *Anfänge der Kunst*, p. 55), qui doivent appartenir à l'époque de la *thalassocratie* des Phrygiens, c'est-à-dire à l'an 900 environ av. J.-C.
3. M. Ramsay rappelle que son maître Benfey considérait *Jupiter Stator* comme « le dieu qui se tient debout sur un char. »

Digitized by Google

royaume de Phrygie fut détruit vers 675 par l'invasion cimmérienne et le caractère progressif de l'art phrygien interdit de supposer qu'il puisse être resté immobile pendant des siècles, comme celui d'autres peuples orientaux. L'invasion des tribus conquérantes phrygiennes en Asie Mineure ne peut guère être antérieure au IXe siècle; elle se serait produite après leur hégémonie maritime, placée par Diodore vers 905-880 av. J.-C. Les types principaux de l'ancien art phrygien persistèrent cependant dans le pays jusqu'à l'époque de la domination romaine. Dans son ensemble, l'art phrygien primitif ressemble surtout à celui des anciens bronzes d'Olympie, de Bologne et de Hallstatt; ce n'est pas un dérivé de l'art grec, mais un art qui s'est formé parallèlement et sous des influences analogues. De ces influences, la plus prononcée est celle de l'art hittite, dont M. Ramsay a découvert des vestiges au milieu même des vieux monuments phrygiens.

Tout ce qui précède est de la plus haute importance, non seulement pour l'ethnographie primitive de la Grèce, mais pour la question si obscure, si décourageante même, de la civilisation mycénienne dans ses rapports avec les poèmes homériques. M. Ramsay, qui place la Porte des Lions et les fortifications de Mycènes vers 750 av. J.-C.[1], déclare (p. 371) que les tombes découvertes par M. Schliemann doivent être antérieures et que les hommes qui construisirent la Porte des Lions considérèrent le péribole renfermant les tombes comme un emplacement sacré. Voilà ce qu'on n'admettra pas aisément. D'autre part, si M. Ramsay a montré que la Porte des Lions est un motif Phrygien, M. Milchhoefer a revendiqué avec raison le même caractère pour un bon nombre d'objets découverts dans les tombes de l'Agora (*Anfaenge der Kunst*. p. 24.) Ces objets eux-mêmes ne peuvent pas être séparés des stèles en pierre qui, à leur tour, ne sauraient guère être plus anciennes que la Porte des Lions. On en arriverait ainsi à placer au VIIIe siècle tout l'ensemble de la civilisation mycénienne. Mais alors, que de difficultés! La date de 1100 av. J.-C. environ, attribuée à l'invasion dorienne, ne paraît pas pouvoir être sérieusement contestée; trop de témoignages précis sont d'accord ou presque d'accord à ce sujet. Ainsi les princes ensevelis dans les tombeaux de Mycènes seraient des Doriens? Cette conclusion paraît pour l'instant bien problématique. Si ce sont des Phrygo-Cariens, comme l'a pensé M. Koehler et comme nous avons tout lieu de le croire avec lui, il faut de toute nécessité choisir entre deux hypothèses : ou bien l'invasion dorienne a été placée beaucoup trop haut, ou bien M. Ramsay se trompe en insistant sur le caractère *progressif* de l'art phrygien et la Porte des Lions de Mycènes, plus ancienne peut-être que le tombeau de Bey-Keui, appartiendrait non pas au VIIIe, mais au XIe ou au XIIe siècle av. J.-C.

La légende du Phrygien Pélops traversant la mer dans son chariot et celle de l'Égyptien Danaus s'établissant à Argos semblent prouver à M. Ramsay que des rapports suivis existèrent, au VIIIe et au VIIe siècle, entre Argos et la Phrygie d'une part, l'Égypte et Argos de l'autre. Mais les objets de style égyp-

1. Cf. *Rev. Archéol.*, 1887, II, p. 356; 1888, I, p. 80.

Digitized by Google

tien trouvés dans les tombes de Mycènes sont bien antérieurs au VIIIe siècle. M. Montelius a récemment publié un glaive égyptien en bronze, portant le nom d'Amenhotep (vers 1600 av. J.-C.), où sont incrustés des motifs tout à fait analogues à ceux des célèbres poignards de Mycènes[1], entre autres des lions bondissant. D'après M. Furtwaengler[2], ce serait donc au XVIIe siècle avant J.-C. qu'il faudrait rapporter les tombes découvertes par M. Schliemann! Cette conclusion peut paraître prématurée, car rien ne prouve que les poignards en question ne soient pas fort antérieurs à la tombe où ils ont été placés. Mais entre le XVIIe et le VIIIe siècle, quel *grande mortalis aevi spatium!* Rien ne prouve mieux que ces divergences d'opinion à quel point nous sommes encore ignorants et combien les monuments seuls, sans le secours des textes, sont incapables de fixer la chronologie.

— On doit encore à M. Ramsay une série d'intéressants articles dans l'*Expositor* de 1888 sur l'établissement du christianisme en Phrygie[3] et un mémoire sur les inscriptions phrygiennes d'époque romaine inséré dans la *Zeitschrift* de Kuhn (t. XXVIII, p. 381-400).

— MM. Cousin et Diehl ont donné au *Bulletin* (1889, p. 332) trois inscriptions de Cibyra et un long texte de Karayuk-Bazar, qu'ils croient pouvoir attribuer à la ville d'Eriza. La situation exacte de cette ville est encore inconnue.

Celaenae Apamée. — Cet emplacement a été l'objet d'une étude de M. Hogarth (*Journal of Hellenic Studies*, 1888, p. 343-349), qui a joint à son travail une intéressante discussion sur les petites rivières dont est formé le Méandre.

Laodicée Brulée. — M. Ramsay a publié dans les *Mittheilungen* d'Athènes (t. XIII, p. 233) cent quarante et une inscriptions, pour la plupart funéraires, recueillies par lui à Ladik-Serai et à Khadyn-Khan, sur l'emplacement de l'ancienne Laodicée. Les inscriptions chrétiennes présentent des formules nouvelles et intéressantes; il y a aussi des noms propres curieux.

Sidon. — Extrait d'une lettre de Hamdi-Bey à M. Perrot, en date du 1er septembre 1888 :

On vient de découvrir à Saïda un grand caveau romain contenant deux sarcophages en marbre portant des inscriptions en grec. Sur les murs de ce caveau on voit, m'écrit-on, des portraits de femmes en mosaïque et des inscriptions. J'ai immédiatement donné l'ordre de fermer l'entrée du caveau, et de le garder ainsi jusqu'à ce que nous puissions aller de nouveau à Saïda.

— M. Waldstein écrit à l'*Athenaeum* (8 Juin 1889, p. 736)[4] qu'Hamdi-Bey lui a récemment montré à Constantinople les photographies des fameux sarco-

1. Baumeister, *Denkmäler*, p. 987, fig. 1190.
2. Cf. *Berliner Philol. Wochenschrift*, 1889, p. 491, 550. L'ouvrage de M. Montelius est intitulé *Bronsaeldern in Egypten*, 1888. Le poignard qu'il a publié est celui de la tombe d'Ash-Hotep, déjà reproduit en couleurs, mais à trop petite échelle, dans la *Revue générale de l'Architecture*, 1860, pl. IV-VI.
3. M. Ramsay a repris en détail toutes les questions soulevées par l'épitaphe de saint Abercius, qu'il a découverte en 1881.
4. Cf. *Chronique des Arts*, 22 Juin 1889.

Digitized by Google

phages qui sont toujours inaccessibles au public. Un de ces monuments a surtout frappé l'archéologue américain : on y voit représentée une chasse au lion, où le chasseur serait Alexandre le Grand, et « l'exécution de quelques guerriers ou prisonniers » où figurerait un autre portrait d'Alexandre. M. Waldstein proclame que ces œuvres d'art sont, avec l'Hermès de Praxitèle et les marbres d'Elgin, ce que la sculpture antique nous a légué de plus parfait. Quoi qu'il en soit de ce lyrisme, on ne saurait trop recommander à M. Waldstein de réfléchir plus attentivement à ce qu'il écrit. Après avoir dit que le tableau de la chasse contient un portrait incontestable d'Alexandre, et que ce tableau lui-même ressemble à la mosaïque de Naples, il ajoute : « *A head on the right in this relief reproduces the head on the gold stater of Philip.* » M. Waldstein en serait-il encore à croire que la tête figurée sur les statères de Philippe est un portrait ? Il n'est point besoin d'être numismatiste pour savoir à quoi s'en tenir là-dessus.

Jérusalem. — M. Schick croit avoir découvert le mur occidental de la basilique de Constantin et le fossé du second mur de la ville. Trois colonnes de granit, trouvées *in situ*, seraient les restes d'un propylée byzantin de l'église constantinienne. Le *Palestine exploration fund* se dispose à continuer les fouilles de concert avec la Société russe de Jérusalem[1].

— De nouvelles pierres milliaires ont été signalées dans les environs de Jérusalem par MM. Clermont-Ganneau et Cagnat[2].

Les Hittites. — Des fouilles fructueuses, mais sur lesquelles nous sommes encore mal informés, ont été entreprises par MM. Humann, von Luschan et F. Winter dans un tumulus de la Syrie septentrionale près de Sindjirli. On aurait découvert de grands propylées avec quarante bas-reliefs hittites encore en place et les restes d'une statue colossale d'Assarhadan (667-600), dont l'inscription relate les guerres de ce roi contre l'Égypte. Ces objets ont été transportés à Alexandrette[3].

Dans un cimetière turc près de Sindjirli, la même mission allemande a découvert une statue portant une longue inscription dont les caractères seraient phéniciens.

— M. J. Krall, après M. Hirschfeld[4], s'est inscrit en faux contre la conception de l'*empire* hittite[5]. Pour lui, le pays des Chétas est une région peu étendue du nord de la Syrie et sa désignation répond à une conception non pas ethnographique, mais géographique. Il n'admet pas que l'influence de cette région se soit étendue sur le reste de l'Anatolie et distingue, avec M. Hirschfeld, l'art cappadocien de celui de la Syrie du Nord.

1. *Athenaeum*, 9 juin 1888 ; *American Journal of Archaeology*, 1888, p. 345. Un important ouvrage de M. T. Hayter Lewis, *The holy places of Jerusalem* (1888), a été l'objet d'un compte rendu détaillé dans l'*Athenaeum*, 1888, II, p. 740.
2. *Athenaeum*, 7 juillet 1888 ; *Revue des Études juives*, 1889, I, p. 95.
3. *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 1201 ; *The Academy*, 21 juillet 1888 : *American Journal of Archaeology*, 1888, p. 483.
4. Cf. *Revue archéologique*, 1887, II, p. 99.
5. *Sitzungsberichte der Akad. der Wiss. zu Wien*, 1888, p. 664-672.

Digitized by Google

— La Revue anglaise *Nature* a publié une série de conférences sur les monuments hittites, faites au British Museum en 1888 par M. Thomas Tyler[1]. L'auteur s'est particulièrement occupé des inscriptions de Djérablous (aujourd'hui à Londres), du sceau bilingue de Tarkutimme (perdu) et des deux sceaux de Yusgât et de Tarse dont il a déjà été question ici (*Rev. Archéol.*, 1888, I, p. 89)[2]. L'authenticité du sceau de Tarse est-elle hors de doute? C'est une question que nous nous contentons de poser; mais ce dont nous croyons être certain, c'est que les développements qu'il a inspirés à M. Tyler sur le « mystère du triangle » et le « pythagorisme hittite » appartiennent au domaine de la fantaisie. Pour M. Tyler, les Hittites sont une population sémitique soumise à une aristocratie mongole; comme preuves de ce mongolisme, on nous allègue la tresse portée par certains personnages et l'analogie du nom hittite *Suki-Beki* avec des noms comme *Usbeg*. Δός μου τὴν λεκάνην, disait Coraï.

Égypte. — Athribis. — J'ai exhumé de l'*Homéros* de Smyrne (1876, p. 365) deux inscriptions intéressantes qui font connaître l'existence d'une communauté juive à Athribis sous un des Ptolémées, probablement sous Ptolémée V Épiphane, mort en 181[3]. Dans le premier de ces textes, Ptolémée, fils d'Epicyde, surveillant des gardes (ἐπιστατὴς τῶν φυλακιτῶν) et les Juifs d'Athribis, consacrent un lieu de prière (προσευχή) au Dieu Très-Haut (Θεῷ ὑψίστῳ). On sait par Aristeas que Ptolémée Ier arma trente mille (?) Juifs et leur fit tenir garnison dans ses places fortes; il est vraisemblable que les φυλακῖται d'Athribis et leur chef appartiennent à cette gendarmerie sémitique, dont l'organisation aura été maintenue par les successeurs du premier Ptolémée. Les originaux des inscriptions que j'ai reproduites ont été acquis en 1876 par un Anglais; il serait bien désirable que l'on pût dire où ils se trouvent aujourdhui.

Une προσευχή juive d'Alexandrie est mentionnée dans une inscription bilingue de cette ville, qui a été acquise par le Musée de Berlin[4].

Bubastis. — Le roi dont le cartouche a été découvert à Bubastis (cf. *Revue archéol.*, 1888, I, p. 390) ne s'appelait pas *Raian*, mais *Khian*. Cette nouvelle lecture de M. Flinders Petrie met à néant tous les rapprochements de M. Naville[5] entre le nom de *Raian* et le *Raian ibn Welid* des traditions arabes. *Khian* peut cependant, non moins que *Raian*, être considéré comme identique au ΙΑΝΝΑΣ de Manéthon, en supposant, comme l'a fait M. Sayce, que ce nom grec soit précédé de l'aspiration.

— M. Sayce a publié, dans la *Revue des Études grecques* (1888, p. 311 et

1. *Nature*, 1888, p. 511, 536, 539, 590, 609 et suiv., avec de nombreuses et médiocres gravures (p. 560, sceau de Yusgât; p. 610, sceau de Tarse). Nous signalerons encore un article de sir G. Birdwood : *The empire of the Hittites in the History of art*, publié dans l'*Asiatic quarterly review*, 1888, p. 190-212.
2. Sur le sceau de Tarse, cf. Sayce, *The archaeological journal*, vol. XLIV, p. 347-350, avec une planche.
3. *Revue des Études juives*, 1888, II, p. 235; *Bulletin de Correspondance Hellénique*, t. XIII, p. 179, 279.
4. *Ephemeris epigraphica*, t. IV, p. 25.
5. *The Academy*, 1888, II, p. 109, 124, 142, 125; cf. *American Journal of archaeology*, 1888, p. 194, 335.

Digitized by Google

suiv.) d'importantes inscriptions grecques et latines copiées par lui dans les anciennes carrières de Ptolémaïs. Quelques nouveaux textes de même provenance ont été recueillis par lui en 1889[1]. Un curieux graffite, qu'il n'avait expliqué qu'en partie, a été lu comme il suit par M. Birks[2] :

(ε)ἷς Ζεὺς Σέραπις καὶ Ἥλ (ε)ἷς Ἑρμάνουβις.

Si cette explication trouvait créance, on aurait là un exemple singulier de l'identification de l'El sémitique avec Hermanoubis ; malheureusement, il semble qu'il faut tout simplement lire Ἥλιος, comme M. Haussoullier l'a suggéré dans la *Revue des Études grecques*. La formule Εἷς Ζεὺς Σέραπις s'était déjà rencontrée sur des monuments gnostiques.

Naucratis. — La deuxième partie de l'ouvrage sur Nau cratis, par MM. E.-A. Gardner et Griffith, a paru dans les derniers jours de 1888[3]. Elle contient le récit des découvertes faites en 1885 et 1886 dans le *temenos* des Dioscures, les temples d'Aphrodite et d'Héra et une partie de la nécropole. La nécropole archaïque n'a pas été retrouvée ; les plus anciennes tombes qu'on ait fouillées remontent au IVe siècle. C'est surtout l'enceinte d'Aphrodite qui a fourni en grand nombre les fragments de terres cuites et de vases. Une coupe (pl. VI) est peut-être le plus bel exemplaire connu de la céramique indigène de Naucratis à couverte blanche laiteuse, avec motifs égyptiens et orientaux ; bien que brisée en un très grand nombre de morceaux, on est parvenu à la reconstituer presque entièrement. Une curieuse série de vases à couverte noire portent des dédicaces de Mityléniens et paraissent être les spécimens, jusqu'à présent uniques, d'une ancienne fabrique de Lesbos contemporaine de Sappho. Les inscriptions et graffites, quoique découverts en grand nombre, n'apportent pas d'éléments nouveaux à la controverse qui a été récemment exposée ici même par M. Mallet[4].

— Le Musée de Boston a acquis, en 1888, un assez grand nombre de marbres et de terres cuites antiques[5]. L'*Egypt exploration fund* lui a cédé une partie des objets découverts au cours des fouilles de Naucratis[6], entre autres les décorations en terre cuite d'un sarcophage qui paraît appartenir au IVe siècle av. J.-C. Un fragment des plus intéressants recueilli dans le *temenos* d'A-

1. *The Academy*, 4 mai 1889, p. 313.
2. *Ibid.*, 18 mai 1889, p. 343.
3. *Naukratis*, part II by E. A. Gardner, with an appendix by L F. Griffith. London, Trübner, 1888, in-4 de 92 p. avec 45 planches. Cf. le compte rendu que j'ai publié de ce livre dans la *Revue critique*, 1889, I, p. 305.
4. *Revue archéol.*, 1889, I, p. 84 et 204 ; cf. G. Hirschfeld, *Rheinisches Museum*, 1888, p. 461.
5. *Trusties of the Museum of fine arts. Thirteenth annual report*, Boston, 1889. La partie du rapport qui concerne l'antiquité est due à M. E. Robinson. Annonçons, à ce propos, que le Musée de Baltimore vient d'acquérir une très importante collection de vases à figures rouges, sur lesquels on lit les noms des céramistes Epiktetos et Philtias, ceux des éroménes Leagros, Epidromos, Panaitios, Chairestratos, Chairias et Lysis. Cette collection a été décrite par P. Hartwig dans les *Römische Mittheilungen*, t. II, p. 167-170 ; cf. *American Journal of archaeology*, 1888, p. 385.
6. Les objets de Naucratis attribués au Musée Britannique sont énumérés dans la *Classical Review*, 1888, p. 232.

Digitized by Google

phrodite est un torse haut de 0m,15, en albâtre oriental, qui reproduit exactement le type de l'Apollon de Théra. M. Robinson a signalé avec raison l'importance de cette sculpture pour l'histoire de l'art : elle semble prouver, en effet, que le type des statues viriles debout a été introduit en Grèce par l'importation de petits modèles, sculptés à Naucratis sous l'influence de la statuaire égyptienne. On s'aperçoit de jour en jour plus clairement que la théorie de l'*autochthonie*, chère à Otfried Müller, doit-être définitivement sacrifiée et que les origines de l'art grec doivent bien être cherchées tant en Égypte qu'en Asie Mineure. Seulement, à la différence et à l'avantage des anciens archéologues qui ont soutenu la même opinion, on attribue aujourd'hui une importance prépondérante, dans cette éducation des artistes grecs, aux petits objets d'un transport facile, terres cuites vernissées, figurines en bronze et en albâtre, gemmes, bijoux et tapisseries. Peut-être faut-il aussi, avec M. Pottier [1], insister plus qu'on ne le fait d'ordinaire sur l'immigration d'ouvriers étrangers à Athènes; ce sont en effet les hommes, et non les choses, qui sont, en bien comme en mal, les agents les plus actifs des *contagions*.

Tell-el-Amarna. — Bien que l'étonnante trouvaille des tablettes assyriennes de Tell-el-Amarna (entre le Caire et Louqsor) ne rentre pas dans le domaine propre de cette *Chronique*, nous ne pouvons nous dispenser d'en dire quelques mots. Faite pendant l'hiver de 1887-1888, elle a déjà provoqué, notamment en Allemagne et en Angleterre, de nombreuses publications [2]. La plupart des tablettes sont entrées au Musée de Berlin par l'entremise de M. Théodore Graf et grâce à la libéralité du banquier berlinois J. Simon; d'autres sont allées au Musée Britannique et à Boulaq. Il s'agit de toute une collection de documents diplomatiques, dont quelques-uns ont plusieurs centaines de lignes, écrits en langue et en caractères assyriens, qui ont fait partie des archives d'Aménophis III et d'Aménophis IV au xve siècle avant J.-C. On y trouve une partie de la correspondance de ces rois avec les princes babyloniens et syriens, avec des vassaux de l'Égypte, des généraux et des fonctionnaires égyptiens résidant en Syrie et en Palestine. Il est bien singulier que l'assyrien fût, au xve siècle, ce que le français est de nos jours, la langue diplomatique internationale et que les fonctionnaires égyptiens eux-mêmes se servissent de cet idiome pour les rapports qu'ils adressaient à leurs rois. Bien plus, une tablette de Berlin contient des instructions du roi d'Égypte à l'adresse d'un fonctionnaire égyptien en Palestine, et ces instructions sont aussi rédigées en assyrien! Cela rappelle, à 3,200 ans d'intervalle, la correspondance française du grand Frédéric. L'assyrien des tablettes est, paraît-il, souvent incorrect; on voit que ce n'est pas la langue maternelle de ceux qui l'écrivent. Quelques textes, bien

1. *Revue archéologique*, 1889, I, p. 35.
2. Erman, *Sitzungsber. der Berl. Akad.*, 1888, n° xxiii; Winckler, *ibid.*, n° li; *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1889, p. 578, 609; Budge, *Proceedings of the Soc. of Bibl. archaeology*, 1888, p. 540; Delattre, *Revue des questions scientifiques*, janvier 1889; Sayce, *Contemporary Review*, août 1888; Brown, *Presbyterian Review*, juillet 1888, etc. Voir aussi un article publié dans le *Temps* du 4 août 1888. Les orientalistes anglais ont échangé à ce sujet des aménités dont on trouvera un exemple dans l'*Athenaeum*, 1888, I, p. 554-555.

Digitized by Google

que gravés en caractères assyriens, sont rédigés dans des langues inconnues; l'un d'eux, suivant M. Winckler, serait en hittite. Nous ne nous arrêterons pas sur les faits et les synchronismes nouveaux que ces curieux documents fournissent à l'histoire; disons seulement qu'ils sont de la plus haute importance pour l'archéologie elle-même, parce qu'ils attestent des échanges nombreux de présents, en ivoire et d'autres matières, entre l'Égypte, la Syrie, et la grande cité babylonienne.

Arsinoé. — On a beaucoup écrit et discuté dans ces derniers temps[1] sur la collection de 92 portraits peints à l'encaustique ou à *tempera* sur bois de sycomore, qui, découverts près de Rubayat dans le Fayoum, ont été acquis par M. Théodore Graf de Vienne et exposés par lui à la fin de 1888 dans l'édifice de l'Académie à Berlin. Depuis le mois de mai 1889, on a pu les étudier à Paris (44, rue de Rennes). Vivement admirés par les uns, entre autres par M. Ebers et le peintre Menzel, ils ont été attribués par d'autres à un faussaire, opinion vraiment absurde à laquelle on fait trop d'honneur en la discutant. Plusieurs spécimens de peintures analogues existent d'ailleurs depuis longtemps dans plusieurs collections, au Cabinet des médailles à Paris, au Louvre, à Dresde, à Londres, à Berlin, à Florence, à Boulaq. M. Virchow en a vu découvrir de semblables dans une autre nécropole du Fayoum, celle de Hawâra, explorée en 1888 par M. F. Petrie[1]. D'accord avec M. Wilcken, il les attribue non pas à l'époque ptolémaïque, mais aux premiers siècles de l'ère chrétienne et il fait avec raison ressortir les analogies de ces portraits avec les monuments les plus anciens de la mosaïque byzantine. Du reste, tout en reconnaissant qu'il en est de fort bons, il convient que la plupart sont des œuvres d'art assez médiocres, du genre de ces portraits à cinquante francs que l'on exécutait un peu partout avant l'invention de la photographie. C'est l'impression que font également les spécimens existant au Louvre, dont un seul est vraiment remarquable, et que les visiteurs de la collection de M. Graf auront partagée. Mais cette galerie, dont le sort est encore incertain, contient au moins une demi-douzaine de chefs-d'œuvre qui font penser aux peintres florentins du xv^e siècle et sont supérieurs à tous les portraits grecs que l'on connaissait jusqu'à présent. La *Revue archéologique* en a publié d'ailleurs deux spécimens (1889, I, pl. XII et XIII) qui ont été choisis parmi les meilleurs.

1. Voir l'article de M. Forbes dans le *Magazine of art* de mars 1889, et la *Gazette des Beaux-Arts*, mai 1889, gravures aux p. 438 et 439. Hawâra est peut-être la nécropole de l'ancienne Arsinoé. Cf. *American Journal of Archaeology*, 1888, p. 337 et suiv.

2. Virchow, *Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie*, 1889, p. 33-44; Wilcken, *Berl. Philol. Woch.*, 1889, p. 331, et *Archäologischer Anzeiger*, 1889, p. 1-7; Ebers, *Beilage zur allgemeinen Zeitung*, 1888, n^os 135-37 (et à part); Heydemann, *Sitzungsber. der Sächs. Gesellschaft*, décembre 1888; Graul, *Die antiken Porträtgemälde aus den Grabstätten des Fayûm*, avec illustrations, Leipzig, 1888. Un catalogue de ces peintures, avec introduction de M. Donner von Richter, a été publié par M. Graf; il en existe des éditions en allemand, en anglais et en français. Mentionnons encore un excellent album d'héliogravures, où chaque portrait est parfaitement reproduit.

Digitized by Google

— Quelques mots seulement pour recommander l'excellent travail de M. Th. Schreiber sur deux bas-reliefs du palais Grimani à Venise (aujourd'hui à Vienne)[1], à propos desquels il a présenté des vues nouvelles sur l'originalité de l'art gréco-alexandrin. Le bas-relief alexandrin rivalise avec la peinture : il est le père du bas-relief romain tel que nous le trouvons sur les arcs de triomphe et les colonnes. M. Schreiber travaille à la publication d'un *Corpus* de ces *tableaux en relief* dont il a donné, à titre provisoire, une liste très consciencieusement dressée.

— On trouvera des renseignements utiles et de bonnes cartes dans l'étude de M. Néroutsos-Bey intitulée : *L'Ancienne Alexandrie*[2]. La nécropole occidentale de cette ville a fourni des figurines en terre cuite dont l'auteur a publié quelques jolis spécimens. Dans la nécropole orientale, on a découvert en 1885 un grand hypogée avec des centaines de *columbaria*, fermés, pour la plupart, par une tablette ou par une stèle peinte avec inscription. Parmi ces stèles, quelques-unes sont restées à Alexandrie, d'autres ont passé au Louvre, au Musée de Saint-Germain et en Amérique (voir *American Journal of Archaeology*, 1887, p. 261). L'hypogée était affecté à la sépulture de mercenaires crétois, thraces et galates qui tenaient garnison, avec leurs femmes et leurs enfants, à l'est d'Alexandrie. Les stèles de ces derniers sont précieuses à cause des enrichissements qu'elles apportent à l'onomastique gallo-grecque. Sur une de celles qui ont passé en Amérique, on lit Βίτος Λόστοιεκ (?) ὁ Γαλάτης; les deux spécimens qu'a publiés M. Néroutsos portent les inscriptions Φιλείστα γυνὴ Σισόνωνος Ἀναξίμου Γαλάτου et Αἰδεάρατος Αἰδοσότιος. *Bitos*, *Lostoiek* (?), *Sisonon*, *Aedearatos* et *Aedosotis* sont des noms galatiques, tous nouveaux, à ce qu'il semble, sauf le premier. Sur plusieurs de ces stèles, on voit des peintures représentant des guerriers debout, armés du grand bouclier ovale; c'est là un détail important que M. Néroutsos a omis de signaler.

— M. Revillout a acquis pour le Musée du Louvre un papyrus égyptien contenant un fragment du discours d'Hypéride contre Athénogène. Cette belle découverte a été l'objet dans le *Temps* du 22 janvier 1889 d'un article où l'on trouve cette phrase : « Les marchandises qui garnissent cette boutique (de parfumerie) valent bien davantage, les parfums, les vases *à la Bastroi*, les *Smyrna*, etc. » Le vase « à la Bastros » (comme on dit une veste « à la française »), ne mérite-t-il pas de rester classique ?

Une partie du nouveau texte, accompagnée d'une traduction et d'un com-

1. Th. Schreiber, *Die Wiener Brunnenreliefs aus Palazzo Grimani, eine Studie über die bildende Kunst in Alexandrien*, Leipzig, Seemann, 1888. Cf. le compte rendu que j'ai publié de ce livre dans la *Revue critique*, 1888, II, p. 390. M. Assmann a communiqué à la *Société archéologique de Berlin* (février 1889, cf. *Berl. Phil. Woch.*, 1889, p. 391) un intéressant travail sur les bas-reliefs du palais Spada, les meilleurs peut-être de la série qu'a étudiée M. Schreiber. Il a reconnu à différents indices, notamment à la forme du vaisseau dans le bas-relief de Paris et d'Œnone, que ces compositions dérivent d'originaux grecs appartenant au IIIe siècle av. J.-C.

2. Paris, Leroux, 1888. Cf. *Revue critique*, 1888, t. II, p. 419.

Digitized by Google

mentaire, a été publiée par M. Revillout dans la *Revue des Études grecques*[1]; le savant égyptologue a joint à son travail une excellente planche de photogravure, dont l'utilité sera fort appréciée des hellénistes.

1. *Revue des Études grecques*, 1889, p. 1-16; cf. les corrections évidentes faites dans la *Revue Critique* (1889, I, p. 481, 24 juin) et dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin (1889, p. 663, 27 juin).

Juin 1889.

SALOMON REINACH.

Digitized by Google

# STATISTIQUE MONUMENTALE

# DU DÉPARTEMENT DU CHER

## CONCLUSIONS

---

## Histoire de l'architecture dans le département du Cher.

(*Suite et fin*[1].)

---

### XVe SIÈCLE.

L'architecture religieuse a, dans ce siècle, un regain d'une certaine énergie, non que l'on construise beaucoup d'églises paroissiales neuves : à peine en pourrions-nous citer six ou sept déplacées ou rebâties; mais par suite de l'importance des constructions annexes.

Souvent dans les grands châteaux de l'époque on trouve deux oratoires; l'un est la chapelle affectée à l'ensemble de la famille et des serviteurs. Elle rappelle en petit les sanctuaires féodaux que nous avons signalés au XIIe siècle. L'autre est l'oratoire privé du châtelain.

De plus, une dévotion nouvelle, accrue d'un sensible mélange de vanité, pousse les familles importantes à faire construire aux côtés des églises d'innombrables chapelles pour leur usage et à leur nom personnel. Quelques-unes de ces annexes furent des merveilles d'élégance et de richesse. Le mouvement d'abord peu rapide s'accélère vers la fin du siècle et devient général.

La sculpture atteint à une suprême habileté d'exécution, que nous constatons dans tous les édifices religieux, publics ou privés. Nous laissons de côté le tombeau du duc Jean de Berry avec sa statue et des statuettes, chefs-d'œuvre dus, ce semble, à des artistes étrangers à la province et qui demeurent en dehors du mouvement local.

A ce siècle remontent deux changements qui modifièrent singulièrement l'aspect intérieur et extérieur des églises. On fit ou refit presque toutes les charpentes des chœurs et des nefs. A l'aide de jambettes et de liens, on donna aux chevrons un intrados curviligne que l'on garnit d'un lambris de bois. On laissa seulement apparaître les pointiers et les grands entraits que l'on orna de moulures et parfois même de sculptures. L'autre changement transporta au pied du pignon occidental le clocher précédemment sur le chœur. Il fut établi à sa nouvelle place souvent sur des châssis de bois fort encombrants. Sa forme

1. Voir la *Revue* de janvier-février, mars-avril et mai-juin.

Digitized by Google

extérieure fut un beffroi cubique surmonté d'une flèche souvent très aiguë, couverte en aissis comme l'église. Ce mouvement fut la suite de celui qui, au XIIe siècle, avait ramené les clochers devant les pignons occidentaux : il donna à nos églises l'aspect qu'elles ont encore et qui est presque spécial au Berry, tout au moins par sa généralité. La substitution récente de l'ardoise au bois en a avivé, et même durci les arêtes, mais sans en altérer les formes.

Sur quelques points, en Sologne, à Blancafort, à Vouzeron, une tour en bois surmontée d'une haute flèche aussi en bois, fut élevée en avant de l'église et forma des édifices d'une grâce discutable, mais d'une complète originalité.

Le XVe siècle est vraiment l'époque, la première, où la construction féodale se vulgarisa dans le haut Berry. Il n'est si gros seigneur qui ne reconstruise sa forteresse, si petit hobereau qui ne s'en crée une miniature. Mais pour bâtir ces nouvelles demeures, la *motte* du donjon précédent, le tertre élevé, devenait non seulement inutile, mais gênant. Il exigeait, pour trouver le solide, des fondations profondes, il rendait l'accès difficile et pénible. Aussi ne se gêna-t-on pas et construisit-on souvent l'habitation nouvelle à une certaine distance de la motte féodale. Celle-ci conserva son noble privilège, c'est à elle que resta attaché le titre féodal et souvent les juges durent y tenir leurs assises.

Les plans se simplifièrent : les forteresses furent, en général, une enceinte murée, rectangulaire ou trapézoïdale, avec des tours rondes à ses angles ou sur ses faces. Boisiramé, Issertieux, Culant, Cuffy, Apremont, La Salle-le-Roy, Verrières, etc., etc , sont de cet ordre. L'entrée fut sous un pavillon, que l'on appela quelquefois assez improprement le *donjon*. Elle traversa plusieurs baies à cintre surbaissé. En avant fut un pont-levis se relevant dans un alvéole, à l'aide de deux grandes bigues ou traverses qui vinrent se loger dans deux rainures verticales. Souvent, à côté de la porte charretière, fut ouverte une étroite porterolle qui, elle aussi, eut sa passerelle, sa traverse, son alvéole, sa rainure.

Appuyée contre une des courtines était l'habitation, souvent en face de l'entrée, n'ayant de jours que sur la cour. Cependant, dès lors, on se permet quelques ouvertures sur l'extérieur, interceptées par de gros barreaux de fer. Melun, Boisiramé en ont quelques-unes. Une tour d'escalier prismatique, ordinairement saillante au milieu de la façade, dessert tous les étages ; d'autres escaliers de service sont pratiqués sur divers points; tous sont à vis; de petits escaliers secondaires greffés au haut des principaux permettent d'accéder à des chambres de guet construites au-dessus de ceux-ci.

Les caves sont voûtées en berceau avec arcs-doubleaux épannelés; quelques salles supérieures sont voûtées sur arcs-ogives croisés : le plus souvent les étages sont seulement planchéiés et les solives avivées ont leurs arêtes garnies de moulures. Les toits demeurent immenses. Les tours n'ont souvent leurs sommets garnis que de hourds en bois; Culant les a conservés.

Le donjon est parfois rond, comme à Apremont, à Culant, à Châteauneuf, à Sancerre, parfois carré comme à Cuffy et à Maubranches, rarement isolé. Presque partout ce n'est qu'une tour plus puissante que les autres. Il fait partie de la défense générale et de l'enceinte fortifiée.



Digitized by Google

La meurtrière change de forme; elle devient un trou circulaire évasé au dedans et au dehors, surmonté d'un regard; elle atteste ainsi dans ses formes variées sa fonction d'embrasure pour la couleuvrine et le mousquet. Le canon avait fait son apparition définitive, il fallait compter avec lui. Certaines tours ont une épaisseur de murs considérable : cinq à six mètres à Châteauneuf, trois à quatre à Apremont.

Les cheminées sont ornées des sculptures les plus fantaisistes, tantôt simulant des forteresses, tantôt représentant des tournois ou des armoiries.

Sous Louis XI le mouvement de construction féodale se précipite; ce prince recrute de nombreux serviteurs dans la petite noblesse du Berry et paye probablement leurs services d'une façon généreuse, car beaucoup se construisent de riches demeures qui affectent des formes de forteresses. Nous disons *affectent*, car leurs formes soignées, élégantes même, montrent que des préoccupations tout autres que celles de la défense se faisaient jour dans l'esprit de leurs possesseurs.

A Lille-sur-Arnon, les Du Mas élèvent une forteresse entière et immense. Les sommets sont couronnés de longues lignes horizontales de mâchicoulis. Les corbeaux sont à trois ou quatre ressauts et leurs profils sont riches, de plus le tablier des mâchicoulis est orné d'arcs aveugles simulés et trilobés au-dessus des vides. A Meillant, dans la partie du xv^e siècle, nous trouvons ces arcs soustendus de moulures ajourées et d'une grande richesse d'aspect. Des nervures simulant ces arcades se voient à Maubranches, 1471, à Issertieux, à Menetou-Couture.

Pendant que les grands châteaux prennent un aspect moins sombre et plus artistique, tous les fiefs de moindre importance se reconstruisent aussi sur des plans presque uniformes. C'est partout la cour carrée avec tourelles aux angles. L'habitation occupe un des côtés de la cour, avec son escalier saillant au-devant et deux tours à l'arrière, parfois avec une grosse tour saillante de plus d'un demi-diamètre sur la face extérieure. Maupas, Brécy, Colombiers, Nançay, etc. Le toit est aigu entre deux pignons à ramperolles. Puis, à côté de ces éléments, est un cortège variable de tourelles, parfois montant de pied, parfois en encorbellement et servant d'escaliers de service ou de cabinets. Les fenêtres plus grandes, refendues par des croisillons, sont encadrées de belles moulures qui ont leurs bases particulières. Souvent elles sont abritées sous des larmiers retombant de chaque côté du sommet sur des culs de lampe sculptés. Des bancs de pierre sont établis aux côtés des embrasures.

Deux annexes se font place dans les habitations seigneuriales et méritent une mention.

C'est d'abord un oratoire, ordinairement placé près de l'entrée, ou au-dessus, soit dans une tour, soit dans un édifice spécial, et dans les conditions les plus variées ; il est généralement voûté, à peu près orienté, éclairé de fenêtres aiguës.

L'autre annexe, moins remarquée, mais tout aussi universelle, est une galerie ou promenoir couvert, avec riches arcades ouvertes sur la cour. Nous l'avons rencontrée partout vers la fin du siècle, même dans des châteaux d'importance très secondaire un peu complets. La Verrerie, La Chapelle, Meillant, Nançay,

Digitized by Google

Villemenard, Rosay, etc., et dans des maisons importantes, Jacques Cœur, Cujas, Lallemand. Cette universalité prouve que ces galeries répondaient à un besoin ou à un usage général et met à néant bien des suppositions gratuites ou mal fondées.

Toutes ces habitations se décorent de luxueux accessoires, portes armoriées, lucarnes, combles, crêtes, épis, etc., détails qui appartiennent à l'architecture privée.

Celle-ci dans ses plus hautes aspirations et même avec un fort mélange de prétentions féodales se trouve résumée dans la *Grande Maison* que Jacques Cœur se fit construire à Bourges entre 1440 et 1450.

Cette superbe demeure, unique en son genre et à son époque, résume et même devance la puissance artistique de l'époque et nous montre ce que nous pouvons chercher à un moindre degré dans les maisons contemporaines et postérieures.

Les portes sont partout accostées de montants carrés portant des clochetons fleuronnés et encadrées de nombreuses moulures, dont les unes se replient sous le linteau droit aux angles arrondis et dont les autres contournent le tympan, qui est ogival. Celles-ci sont extradossées de feuilles de choux ou de chardons qui se relèvent en touffes ; elles se terminent par une accolade et un amortissement folié cruciforme. Le tympan contient en général des armoiries et leurs supports ; parfois au-dessus de lui est un réseau de nervures puis une corniche horizontale feuillue sous un larmier. Tout cela plus ou moins fin de moulures et riche de détails ; parfois aux portes des églises les montants carrés sont décorés de petites niches à statues.

Les fenêtres des maisons sont analogues à celles des châteaux. Les lucarnes ont leur allège décorée de nervures polylobées ou vésiculaires ; elles sont accostées de clochetons fleuronnés, couvertes de gâbles à touffes de feuilles. Elles vont se développant de plus en plus.

Les cheminées ont des montants à nombreuses colonnettes ou moulures qui se prolongent par des pénétrations sous les manteaux. Ceux-ci, sont souvent partagés en deux zones par un cordon horizontal, celle du bas est armoriée ou chargée de sculptures variées. Parfois le manteau est plissé au milieu par une arête saillante ou éperon.

Cette époque féconde du xv^e siècle est partout la même. Mais Bourges, ville alors riche et importante, ayant été en partie détruite par un incendie en 1487, plusieurs quartiers furent reconstruits avec luxe pendant les années suivantes. Ils ont conservé presque intacte leur physionomie primitive et permettent de saisir l'état de l'art à la fin du xv^e siècle.

A cette occasion Bourges se construisit un hôtel de ville de dimensions modestes, mais digne par son ornementation des riches communes du Nord. C'est un corps de logis rectangulaire ayant devant sa façade une tour prismatique d'escalier chargée de sculpture. L'intérieur contient une cheminée aux armes de la ville.

La plupart des maisons alors construites furent en bois et n'en furent pas moins luxueuses. Les poteaux corniers cylindriques ou prismatiques, ou torses,

Digitized by Google

nervés, squamés, ciselés de toutes façons, les poutres saillantes fouillées de gorges profondes, où sont réservées des guirlandes de pampre et de feuillage, les liens arrondis sur lesquels se raccordent et se pénètrent toutes les moulures, les solives aux fins profils, les agencements des charpentes faisant saillie devant les pignons, toutes les élégances de l'art furent prodiguées dans ces demeures de bourgeois. Les vanteaux des portes furent couverts d'arceaux à accolades et de panneaux plissés ; les cheminées furent armoriées. Les rez-de-chaussée ouverts en boutiques manifestèrent la confiance et la sécurité publique.

XVIe SIÈCLE.

Le xve siècle dans notre Berry et beaucoup ailleurs, c'est le moyen âge dans les agréments et les charmes, on pourrait ajouter dans les excès mêmes de son développement normal, sans aucun mélange d'éléments étrangers. A sa fin, l'art de l'architecture est arrivé aux suprêmes limites de l'habileté : le bois prenait les formes de la pierre ; la pierre, les finesses du bois. Cette habileté même était un écueil ; le désir de faire des choses nouvelles ne pouvait plus se satisfaire qu'aux dépens du bon goût : les premières années du xvie siècle en virent quelques fâcheux exemples, jusqu'au moment où la connaissance d'un art étranger déjà arrivé à son apogée en Italie vint fournir à l'adresse de nos artistes les éléments nouveaux dont ils avaient besoin. Toute l'ornementation artistique fut soudain bouleversée. Les éléments développés par le génie national pendant cinq siècles firent place à ceux de l'antiquité classique qui eut ainsi l'honneur de *renaître* glorieuse et féconde. Le changement fut vif et brusque. Rien sur notre sol ne le prépara ni ne le fit pressentir, et nous sommes très porté à croire que ce qu'on a pris ailleurs pour des pronostics ne fut que des retouches ou des refaits. Si la date de cette révolution ne fut pas partout la même, cela ne peut tenir qu'au goût des propriétaires et au choix des architectes et des ouvriers auxquels ils firent appel.

Le château de Meillant est sous ce rapport et pour nos contrées d'une étude décisive. L'ensemble est du xve siècle : un corps de logis, ou du moins une façade, fut refaite en 1503 par Charles de Chaumont d'Amboise, neveu du cardinal, et alors gouverneur de Milan. Ce seigneur y mit un luxe poussé à ses dernières limites ; la tour d'escalier prismatique et saillante, fut chargée, surchargée d'ornements, les tours de force y furent prodigués ; les lucarnes du château furent surmontées d'une décoration énorme à arcades découpées en plusieurs étages et à couronnements fleuronnés. Les plus habiles artistes durent donc y travailler. Mais tout y appartient au xve siècle pur : ce sont les anciens profils, les accolades, les touffes de feuillages, les torses, les bases, les pénétrations qu'il a prodigués partout.

Soudain, à l'étage supérieur de la tour d'escalier, le style change, les pilastres, les chapiteaux, les frises, les motifs deviennent classiques. Ce sont partout les oves, les rais-de-cœur, les feuilles d'acanthe, et, bien que les formes générales restent anciennes, l'art s'est complètement et subitement renouvelé.

La date de cette révolution peut être fixée vers 1505-1510. L'église de l'An-

Digitized by Google

nonciade, bâtie par Jeanne de Valois, presque reine de France, en 1504, n'en porte pas trace; la maison Lallemand, dont la construction était déjà fort avancée en 1518, est déjà du pur style de la Renaissance. Un bénitier de marbre fleurdelisé porte la date de 1507 et il est déjà de profil classique.

La tour neuve de la cathédrale, 1508-1535, conserva ainsi les dispositions de la vieille tour en les amplifiant et en y joignant un grand luxe d'exécution emprunté aux habiletés, aux excentricités même du xv^e siècle. L'art nouveau ne s'y glissa que dans quelques détails, piliers, culs-de-lampe, frise. Une tour à l'église Notre-Dame présente les mêmes caractères, de dispositions archaïques dans l'ensemble et d'innovations dans les détails.

Dans toutes les églises, ou pour mieux dire, dans les chapelles, le style du xv^e siècle persista toujours. Lorsque le goût de la Renaissance se fut répandu partout et régna en maître dans tous les ateliers et chez tous les artistes, il se manifesta dans quelques charmants détails, retables, vitraux, crédences, mais la construction religieuse changea peu. On sentait d'instinct que ces réminiscences païennes ne donneraient jamais aux édifices l'impression profondément pieuse qu'ils recevaient de l'art ogival, même dans sa décadence.

Quelques chœurs d'église, construits suivant les modes nouveaux, à Jars, à Ménetou-Couture, avec des pilastres et des chapiteaux pseudo-classiques, ne furent, malgré d'intéressants détails, que des œuvres hybrides et mal équilibrées.

Les grâces profanes de la Renaissance convenaient surtout à la décoration des riches demeures, soit des grands seigneurs dans leurs châteaux, soit des bourgeois opulents dans leurs maisons.

Aussi cette première époque de la Renaissance produisit-elle de nombreuses parties de châteaux à Boucart, Nançay, à Castelnau, à Aubigny, à la Verrerie, à la chapelle d'Angillon, à Lieneisse, à Neuvy-le-Barrois, etc., etc., et quelques petits châteaux ruraux en retard sur la reconstruction générale du siècle précédent, dont ils adoptèrent les dispositions et dont ils ne se distinguèrent que par les profils et les décorations.

Elle a laissé aussi de merveilleuses demeures urbaines; c'est à elles que convient spécialement cette ornementation toute de détail, aimant à accumuler, à prodiguer ses chefs-d'œuvre sur les plus petits espaces. Bourges en a gardé de superbes spécimens : la maison Lallemand, la partie qui ferme la cour de Cujas. Dun-le-Roi possède une maison du même style. A Aubigny, après un incendie de 1513, s'éleva, sous l'impulsion du maréchal Robert Stuart d'Aubigny, une ville entière de bois avec quelques maisons de pierre, où se réunissent les dispositions du siècle précédent avec tous les heureux détails de la Renaissance : médaillons sculptés, moulures squamées, etc. Cette date, rapprochée de l'incendie de 1487, à Bourges, est intéressante, elle permet de saisir en son ensemble le grand changement artistique opéré en ce quart de siècle.

Mais cette première époque eut une durée limitée et l'ardeur du progrès, qui est l'honneur de nos artistes, peut-être aussi l'admiration pour les œuvres italiennes, ou encore la venue d'artistes italiens ne pouvaient maintenir longtemps un art charmant, mais abondant en défauts manifestes, prodigalité irraisonnée

Digitized by Google

et même nuisible des sculptures, absence complète de proportions, manque d'unité et d'harmonie dans l'ensemble.

Aussi, vers le milieu du siècle, la Renaissance change absolument de caractère. L'ornementation devient plus réservée, les parties nues donnent aux parties chargées toute leur valeur. Les sculptures se resserrent sur les frontons et les frises; les fenêtres, toujours à croisillons, sont entourées de chambranles à crossettes; des cordons plus fermes divisent les façades. Une aile du château de Boucart, datée de 1560, accuse ces transformations; le sommet de ses murs est garni d'une superbe frise sculptée. Une maison à Bourges, datée de 1565, porte des bossages vermiculés alternes. Le château de Châteauneuf, daté de 1581, nous montre des bossages et des lucarnes géminées à cintre rond; la sculpture y est singulièrement sobre. Les châteaux de la Maisonfort et de la Vallée, de la fin du siècle, nous montrent les dernières irrégularités de la Renaissance : toits en dômes, escaliers tournants en courts berceaux droits autour d'un axe carré.

Parfois, lorsque la sculpture est absente, les pilastres et les frises sont chargés de bandes disposées en losanges, en rectangles et ellipses : Buranlure, maisons à Bourges, à la Chapelle, etc.

Enfin, Jussy-Quinquempoix nous donne un plan vaste et régulier avec un appareil en briques et pierres de taille, un fronton circulaire, un escalier à longues rampes voûtées en berceau. La symétrie des temps modernes est acceptée.

Dès lors, l'originalité de l'art s'émousse singulièrement. Les grands edifices sont l'œuvre des artistes parisiens, Levau, Mansard. Les constructions secondaires ne sont que des réductions de ceux-là. Leur étude n'a qu'un intérêt de détail, et nous croyons inutile de les insérer dans un recueil général.

Notre architecture du Berry nous apparait donc grande et riche à l'époque romaine, annulée et presque détruite aux temps barbares, puis reprenant courage et force et progressant rapidement au XIe et au XIIe siècles, tenant alors la tête du mouvement, franchissant même quelques degrés par son initiative propre, et accueillant dès lors et aux siècles suivants toutes les améliorations qui apparaissent. Elle fournit des types d'une originalité puissante : l'église Saint-Aoustrille, près Graçay, la cathédrale de Bourges, les châteaux du duc Jean de Berry, la maison de Jacques Cœur, celle des Lallemand, monuments uniques pour leur époque et dans leur genre.

Placé entre le nord de la France plus fertile et plus riche, et le midi plus attaché aux usages romains, le Berry fournit des données intéressantes pour l'histoire de notre architecture nationale. Nos populations, depuis l'aube jusqu'au couchant de l'histoire, ont eu cette passion du mieux, cet insatiable désir du progrès, cette soif de l'inconnu qui fut jadis la gloire de la plus artistique des villes de la Grèce, et qui, aujourd'hui encore, est la gloire et le danger de notre patrie française.

Mars 1888.

BUHOT DE KERSERS,
Membre non résident du Comité des travaux historiques
près le Ministère de l'Instruction publique,
Président de la Société des Antiquaires du Centre.

Digitized by Google

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SÉANCE DU 24 MAI 1889

M. Barbier de Meynard, président, annonce la mort de M. W. Wright, savant orientaliste, correspondant de l'Académie.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse au président de l'Académie des détails sur deux sarcophages de pierre qui viennent d'être trouvés à Rome, dans le quartier des *Prati di Castello*, à une profondeur de 8 mètres au-dessous du sol. Tous deux portent des inscriptions indiquant qu'ils contenaient les sépultures de deux membres de la *gens Crepereia*. L'un d'eux, où se trouvait le squelette d'une jeune femme, était plein d'eau et renfermait divers objets parfaitement conservés. Parmi ces objets, on remarque surtout une poupée de bois, de 0m,30 de hauteur, articulée aux bras et aux jambes et d'un travail extrêmement soigné.

Dans une autre lettre, M. Geffroy annonce la découverte d'un édifice grec à Sélinonte (Sicile) et celle d'un très beau buste d'Auguste à Rome.

M. Hauréau, reprenant la discussion qui s'était engagée entre lui et M. Gaston Paris aux séances précédentes, au sujet de l'évêque Martin de Braga, apporte aux débats un fait nouveau. M. Hauréau avait accusé Martin de s'être attribué indûment, en en falsifiant le titre, un ouvrage intitulé : *Liber de quattuor virtutibus*, et M. Gaston Paris avait tenté de le disculper de ce plagiat. Aujourd'hui, M. Hauréau met à sa charge un second méfait du même genre. L'évêque Martin a produit comme sien et dédié à un autre évêque, Vitimir, un traité *De ira*, qui n'est qu'un assemblage de phrases empruntées aux trois livres de Sénèque. Il ne semble même pas que Martin ait fait lui-même ce travail d'extrait et de compilation; il l'a, pense M. Hauréau, trouvé tout fait et se l'est approprié.

M. Gaston Paris n'insiste pas pour défendre Martin de Braga de cette nouvelle accusation, quelque surprenants que lui paraissent les faits dénoncés par M. Hauréau.

M. Menant continue sa lecture sur les inscriptions hétéennes. Il analyse le système graphique des inscriptions de Hamath, dans lequel il croit pouvoir reconnaître un mélange de signes idéographiques et de signes phonétiques. Tout en s'aidant du travail de M. Sayce, qui a déjà étudié ces inscriptions, M. Menant croit devoir s'écarter, sur plusieurs points, des solutions adoptées par le savant anglais.

M. Lecoy de la Marche lit une note intitulée : *L'invention du grand sceau de France*. Jusqu'à Hugues Capet inclusivement, les rois de France ont scellé leurs actes, à la façon des anciens, avec un anneau. Robert, le premier, a fait usage d'une matrice de sceau, trop grande pour être attachée à une bague, et qui n'avait d'autre usage que de servir à sceller les diplômes royaux; cette innovation a été imitée par ses successeurs et est devenue la règle. Tel est le fait que M. Lecoy de la Marche a constaté et qu'il met en relief.

Digitized by Google

## SÉANCE DU 31 MAI 1889

M. Deloche, au nom de la commission du prix de numismatique (fondation Allier de Hauteroche), annonce que le prix est donné cette année à M. Théodore Reinach, pour son ouvrage intitulé : *Les monnaies de trois royaumes de l'Asie Mineure.*

M. Georges Perrot annonce, de la part de M. Victor Waille, la découverte d'une importante inscription latine de douze lignes, trouvée à Cherchel le 23 mai. C'est une dédicace à Licinius Héraclès, gouverneur de la province de Maurétanie Césarienne, dont le nom était déjà connu par divers textes épigraphiques, notamment par une dédicace de l'an 297 de notre ère.

M. Paul Monceaux commence une communication sur la *Restauration d'Olympie*, qu'il prépare en collaboration avec M. Laloux. Il donne lecture de divers fragments de l'ouvrage qui portera ce titre et met un grand nombre de planches sous les yeux des membres de l'Académie.

L'exploration d'Olympie, commencée par l'expédition française de Morée en 1829, a été continuée et terminée par une mission allemande. MM. Monceaux et Laloux ont pris à tâche de recueillir tous les renseignements fournis par les fouilles et d'en tirer les éléments d'une restitution générale des monuments, des sculptures et des fêtes d'Olympie. Les fragments et les planches que M. Monceaux soumet aujourd'hui à l'Académie se rapportent à l'ensemble de l'enceinte sacrée et au grand temple de Zeus.

M. Piette présente à l'Académie divers monuments de l'art des temps préhistoriques, fragments de bois de renne sculptés et galets peints, recueillis dans la grotte du Mas-d'Azil (Ariège). Il insiste sur la perfection avec laquelle sont exécutées les sculptures et sur les renseignements qu'elles fournissent pour la connaissance des mœurs de l'époque où elles ont été faites. Sur une gravure, faite au champlevé, on voit une femme couchée auprès d'un renne; il semble que cet animal ait vécu dans un état de demi-domestication. D'autres fragments, ceux-ci sculptés, représentent des aurochs; l'animal est figuré avec beaucoup de vie et d'exactitude. Plusieurs pièces nous montrent des chevaux, dont un avec un mors dans la bouche. Il y a jusqu'à des études de squelettes et d'écorchés : deux sculptures figurent l'une et l'autre des têtes de cheval, l'une dépouillée de sa peau, l'autre de ses muscles. Quant aux galets peints ou pour mieux dire coloriés, M. Piette les attribue à une époque postérieure : on n'y remarque que des taches de couleur, disposées symétriquement ou formant des dessins géométriques, mais rien qui ressemble à de l'art proprement dit.

## SÉANCE DU 7 JUIN 1889

M. Léon Gautier, au nom de la commission du prix La Grange, annonce que ce prix est décerné à M. Émile Picot, pour ses deux ouvrages intitulés, l'un : *Les monologues dramatiques dans l'ancien théâtre français*, l'autre, *Les moralités polémiques dans l'ancien théâtre français.*

M. Heron de Villefosse communique une note du P. Delattre sur la ville

Digitized by Google

antique de *Neferis*, en Afrique. La situation de cette ville n'avait pu jusqu'ici être déterminée d'une façon certaine; on savait seulement qu'elle était peu éloignée de Carthage et qu'elle avait joué un rôle considérable pendant la dernière guerre punique. M. Langon, administrateur du domaine de Khangat-el-Hadjadj, a découvert sur la colline de Henchir-Bou-Beker deux dédicaces élevées par la *civitas Neferitana*, l'une à Septime Sévère, l'autre à Caracalla. Il en résulte que Neferis était située sur cette colline et que la plaine voisine fut, pendant la troisième guerre punique, le théâtre des exploits de Scipion et des dernières luttes des Carthaginois contre les Romains.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, donne quelques détails sur le nouvel édifice grec découvert à Sélinonte. On n'a pu encore que constater l'existence de cet édifice, mais les fouilles qui doivent le dégager sont interrompues par les grandes chaleurs. On ne pourra donc en connaître la nature et le caractère avant la saison prochaine. Les fouilles de M. Gsell à Vulci sont également interrompues par une cause semblable.

M. Monceaux termine sa communication sur la restauration d'Olympie.

M. René Cagnat, professeur au Collège de France, communique le résultat de ses recherches sur l'alimentation des armées romaines et particulièrement de l'armée d'occupation de l'Afrique. Il s'attache à établir qu'en temps de paix la fourniture des vivres et fourrages nécessaires à l'entretien de l'armée constituait un impôt en nature, perçu sur les habitants de la province. Ces vivres étaient versés dans des magasins, placés sous l'autorité du procurateur de l'empereur, qui ne les livrait que contre des bons émis par les chefs de corps. Les troupes possédaient, en outre, des troupeaux, que les soldats faisaient paître sur les territoires militaires concédés à cet effet à chaque légion. Les mêmes terrains produisaient aussi du foin pour la nourriture des bêtes de somme. En temps de guerre, des agents spéciaux de l'empereur rassemblaient, au commencement de chaque campagne, les vivres nécessaires aux troupes et les concentraient dans des magasins créés pour la circonstance près du théâtre des opérations. De là, des convois régulièrement organisés les portaient aux armées. Contrairement à l'opinion de plusieurs auteurs, M. Cagnat croit que les Romains ont dû utiliser le chameau pour ces transports militaires.

## SÉANCE DU 14 JUIN 1889

Le prix ordinaire, dont le sujet était une *Étude critique sur le théâtre hindou*, est décerné à M. Sylvain Lévi, maître de conférences à l'École pratique des hautes études;

Le prix Stanislas Julien n'est pas décerné; deux récompenses sont attribuées sur les fonds du prix, l'une de 1,000 fr., au R. P. Boucher, pour sa *Boussole du langage mandarin*, l'autre, de 500 fr., à M. Terrien de Lacouperie, pour l'ensemble de ses travaux.

M. Auguste Castan commence une lecture sur *Deux épitaphes de femmes gallo-romaines, sorties du sol de Besançon.*

Digitized by Google

Ces épitaphes se lisaient sur deux sarcophages de pierre qui bordaient autrefois un tronçon de la voie romaine de *Vesontio* ou Besançon à Lyon.

L'un de ces sarcophages, le seul qui subsiste encore, fut découvert en 1823 à Saint-Ferjeux, près Besançon. Il a été étudié successivement par Mongez, le général Creuly et Léon Renier. Il porte l'épitaphe d'une femme nommée *Virginia* ou *Vergenia*, épouse d'un centurion nommé *Marius Vitalis* et mère d'un certain *Marius Nigidianus*, qualifié Q, c'est-à-dire, selon M. Castan, questeur municipal.

L'autre sarcophage était un magnifique monument, qui n'est plus connu que par des descriptions et des dessins. Il fut trouvé en 1694; cette découverte, annoncée par M^lle de Scudéry au *Journal des Savants*, eut un grand retentissement. Le symbole dit de l'*ascia*, qui s'y trouvait quatre fois répété, et qui ressemble à une croix, fit naître l'idée que la sépulture était chrétienne. Un débat judiciaire s'engagea sur cette question; mais plusieurs savants, entre autres Mabillon, furent d'avis que le tombeau était païen, et c'est seulement en conséquence de cet avis que le propriétaire du terrain où la trouvaille était faite fut autorisé à vendre le plomb du cercueil. Le sarcophage fut donné aux Visitandines, qui, ennuyées d'avoir à le montrer aux curieux, martelèrent l'inscription. D'après les copies qui nous en sont restées, c'était l'épitaphe d'une certaine *Caesonia Donata*, femme de *Candidus*, esclave impérial, *verna Augusti nostri*.

M. Héron de Villefosse signale à l'Académie une inscription de Dijon, découverte vers 1580 et perdue aujourd'hui, où se trouve une indication géographique qui n'a pas été bien interprétée jusqu'ici. Les lettres PAGANDOMO COSISTENTES ont été lues : *pagani domo consistentes*. Il faut lire, dit M. Héron de Villefosse, *pagi Andomo consistentes*. Le nom du *pagus Andomus* doit être rapproché de celui de la ville de Langres, que des textes latins peu certains donnent sous la forme *Andematunum*, mais que Ptolémée écrit Ἀνδομάτουνον. On sait que Dijon faisait partie du territoire des Lingons; le nom du chef-lieu de ce territoire pourrait bien avoir été formé sur celui du *pagus*.

M. Paul Regnaud lit un *Mémoire sur l'origine et la valeur de l'idée de racine et de suffixe dans les langues indo-européennes*. Il s'attache à rétablir que les racines, telles que les grammairiens hindous nous ont appris à les détacher et à les isoler, ne répondent à aucune réalité linguistique et qu'il ne faut leur accorder d'autre valeur que celle d'un procédé de classement ou d'un expédient mnémotechnique.

## SÉANCE DU 28 JUIN 1889

Le premier prix Gobert est décerné à M. Noël Valois.

Le second prix est décerné à M. Auguste Molinier.

M. Delisle lit une note intitulée : *La chronique des Tard-Venus*.

Un amateur de Milan, M. C. Morbio, dans un livre publié en 1873, a signalé un manuscrit de sa bibliothèque, écrit, pensait-il, au XVI^e siècle, et qui contenait, selon lui, une relation originale des faits et gestes des Tard-Venus. On

Digitized by Google

sait qu'on a donné ce nom à des bandes de routiers qui infestèrent le Lyonnais pendant les années 1360 à 1365 environ. Après la mort de M. Morbio, sa bibliothèque fut achetée par M. Ackermann, libraire à Munich. M. le comte Riant, qui ne connaissait le manuscrit de la *Chronique des Tard-Venus* que par la description de M. Morbio, fit à plusieurs reprises des tentatives pour en assurer la possession à la Bibliothèque nationale. Enfin, cette année, les libraires List et Francke à Leipzig, ont annoncé pour le 24 juin dernier la vente aux enchères de la collection Morbio, y compris la *Chronique des Tard-Venus*, à laquelle le catalogue de la vente consacrait un article détaillé. M. Delisle, dont les soupçons avaient été éveillés par quelques détails de descriptions imprimées, voulut savoir à quoi s'en tenir sur la valeur d'un document qui, s'il était authentique, avait sa place marquée à la Bibliothèque nationale. Il demanda et obtint des photographies, qui levèrent tous ses doutes. Il suffit de jeter les yeux sur ces fac-similés pour se convaincre que la *Chronique des Tard-Venus* est l'œuvre d'un faussaire aussi ignorant que maladroit, qui a dû travailler entre les années 1850 et 1870. Ce n'est pas le seul spécimen que ce personnage ait donné de son talent. M. Delisle signale deux autres manuscrits de la même main, l'un au Musée Britannique (manuscrit additionnel 30042), l'autre à la Bibliothèque nationale (nouv. acq. fr. 4022). Ce dernier a été donné à la Bibliothèque par feu M. Henri Bordier, le 20 février 1874, « comme échantillon d'imitation moderne des plus grossières ».

## SEANCE DU 5 JUILLET 1889

L'Académie procède au vote pour la présentation de deux candidats à la chaire de chinois, à l'École des langues orientales vivantes, vacante par la mort de M. Jametel. M. Devéria est présenté, à l'unanimité, en première ligne ; M. Imbault-Huart, également à l'unanimité, en seconde ligne.

M. Héron de Villefosse fait connaître les décisions de la commission chargée de juger le concours des antiquités de la France.

L'Académie ayant obtenu du ministre l'autorisation de porter, cette année, le nombre des médailles de ce concours à quatre au lieu de trois, les récompenses sont attribuées ainsi qu'il suit :

1re Médaille : M. E. Jarry, *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans*, 1372-1407 ;

2e Médaille : M. Paul Guérin, *Recueil des documents concernant le Poitou connus dans les registres de la chancellerie de France*, tome IV, 1369-1376 ;

3e Médaille : M. Clément Pallu de Lessert, *les Fastes de la Numidie sous la domination romaine* ;

4e Médaille : MM. Camille Favre et Léon Lecestre, *Le Jouvencel par Jean de Bueil, suivi du Commentaire de Guillaume Tringant*, publiés par la Société de l'histoire de France ;

1re Mention honorable : M. le duc de la Trémoille, *Archives d'un serviteur de Louis XI, documents et lettres*, 1452-1481 ;

Digitized by Google

2e Mention : M. Ch. Morel, *Genève et la colonie de Vienne, étude sur une organisation municipale à l'époque romaine* ;

3e Mention : MM. les Drs Bleicher et Faudel, *Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace*,

4e Mention : M. A. Prudhomme, *Histoire de Grenoble* ;

5e Mention : M. Henri Stein, *Olivier de la Marche, historien, poète et diplomate bourguignon* ;

6e Mention : M. G. d'Espinay, *La Coutume de Touraine au* xve *siècle*.

M. Boissier communique un mémoire sur le *Christianisme de Boèce*.

Beaucoup d'auteurs, jusqu'à ces derniers temps, ont soutenu que Boèce était païen. Selon M. Boissier, cette opinion est inadmissible. Boèce était issu d'une famille chrétienne, il était l'ami et le gendre de Symmaque, qui se montra très dévoué au christianisme. D'ailleurs, et ceci tranche la question, il a écrit des traités de théologie chrétienne, qui nous sont parvenus. Il est vrai qu'on a nié qu'ils fussent de lui ; mais on ne peut plus le contester, depuis que Holder a découvert des fragments de Cassiodore qui les lui attribuent formellement.

Reste à expliquer comment un chrétien a pu écrire le livre de la *Consolation philosophique*, qui est d'inspiration toute païenne. A cette difficulté, M. Boissier répond que nombre de chrétiens, à cette époque, avaient reçu une éducation double, moitié chrétienne et moitié classique, et que, lorsqu'ils traitaient de matières étrangères à la théologie proprement dite, ils s'astreignaient soigneusement à tirer toute leur doctrine des philosophes classiques, sans y mêler aucune notion empruntée à leur foi religieuse. C'est ainsi que saint Augustin lui-même a écrit des *Dialogues philosophiques*, où sont nommés Platon et Cicéron, mais où il n'est question, ni du Christ, ni des livres saints.

## SÉANCE DU 12 JUILLET 1889

M. l'abbé Duchesne communique une étude sur un recueil de biographie des papes, qui nous a été conservé par un manuscrit de Saint-Gilles. La première partie de ce recueil, relative à la fin du xie siècle et au commencement du xiie, a été attribuée jusqu'ici au cardinal Pierre de Pise. M. Duchesne présente divers arguments pour établir qu'elle est l'œuvre d'un autre cardinal, Pandulphe, partisan de l'antipape Anaclet II. Toutefois, le texte de Pandulphe ne nous est pas parvenu intact ; il a été remanié et retouché, en divers endroits, par Pierre Guillaume, bibliothécaire de Saint-Gilles.

M. Barbier de Meynard, président de l'Académie, annonce que, sur la proposition de la commission du prix Bordin, le concours sur la question des *Sources de Tacite* est prorogé à l'année prochaine.

M. Héron de Villefosse met sous les yeux des membres de l'Académie la plaque de bronze doré, qui a été découverte, en janvier 1888, à Narbonne, et qui contient un fragment de loi de l'an 27 avant notre ère. Cette loi, dont M. Héron de Villefosse a déjà entretenu l'Académie, est relative aux fonctions du flamine d'Auguste à Narbonne et aux assemblées provinciales de la Narbonnaise ; c'est un des monuments les plus précieux que nous possédions pour

Digitized by Google

l'histoire des institutions romaines. M. Ad. Démy, très habilement secondé par M. J. Letaille, élève de l'École pratique des hautes études, a réussi à acquérir cette plaque, et, avec une générosité qui l'honore, il en a fait don au musée du Louvre. Jusqu'au moment où elle sera remise à cet établissement, elle sera exposée au Champ-de-Mars, dans l'une des galeries de l'Histoire du travail.

M. Maspero annonce à l'Académie qu'un des explorateurs de l'Égypte, qui se sont signalés dans ces dernières années par les découvertes les plus importantes, M. Édouard Naville, assiste à la séance et est disposé à donner des détails sur ses dernières fouilles.

M. Edouard Naville, invité à prendre la parole, expose sommairement le résultat de ses fouilles dans le grand temple de Bubaste. Tout ce qui reste de cet édifice a été déblayé sur une longueur d'environ 200 mètres. On a trouvé des inscriptions et des statues. Les inscriptions permettent de suivre l'histoire du monument pendant trois mille ans, depuis Chéops et Chefset jusqu'à Ptolémée Épiphane. Les statues appartiennent au style que Mariette attribuait à l'époque des Hyksos.

## SÉANCE DU 20 JUILLET 1889

M. Carapanos, correspondant de l'Institut de France et député au Parlement hellénique, rend compte des fouilles qu'il vient de faire faire, dans un terrain acquis par lui, à Corfou. Après entente préalable avec le directeur de l'École française d'Athènes, M. Foucart, la direction de ces fouilles avaient été confiée à M. Lechat, membre de l'École. Elles ont amené la découverte d'une collection de terres cuites, la plus considérable qui soit sortie, jusqu'à ce jour, du sol grec. On a recueilli environ un millier de statuettes de la déesse Artémis ou Diane, figurée avec un arc à la main et une biche à son côté. C'étaient évidemment des offrandes qui avaient été déposées auprès d'un autel et d'une statue de la déesse. Une colonne qui devait servir de piédestal à la statue, a été en partie retrouvée.

M. Heuzey offre, de la part de M. Homolle, une série de planches qui permettent de juger des résultats des fouilles qu'il a poursuivies pendant plusieurs années à Délos. Les recherches de M. Homolle ont porté principalement sur le grand sanctuaire de l'île, le temple et le *téménos* d'Apollon Délien. Les planches offertes à l'Académie comprennent les plans, les essais de restauration, des études comparées sur les différents ordres d'architecture. M. Heuzey appelle surtout l'attention sur une suite de chapiteaux, qui donnent comme une histoire de l'ordre ionique en Grèce depuis les temps les plus anciens.

M. J. Halévy commence une lecture sur le texte hébreu du psaume LXVIII. C'est le psaume qui commence, dans la Vulgate latine, par les mots : *Exurgat Deus*.

M. Salomon Reinach annonce qu'il a découvert dans les papiers du général Ant. Callier, qui parcourut l'Asie Mineure de 1830 à 1834, un grand nombre de copies d'inscriptions grecques et latines, dont plusieurs, encore inédites, sont intéressantes pour la géographie comparée. L'une d'elles, découverte à Kirgol

Digitized by Google

dans la vallée du Rhyndacus, fait connaître le bourg d'Alia, probablement distinct d'une cité homonyme dont on possède des monnaies. D'autres établissent pour la première fois que la ville moderne d'Oushak, centre d'une importante fabrication de tapis, occupe l'emplacement de l'ancienne Téménothyræ : sous l'Empire, elle ajouta à son nom celui de Flaviopolis. Un peu plus à l'est, était la ville de Gryménothyræ, qui prit le nom de Trajanapolis sous Hadrien. Les géographes avaient jusqu'à présent placé Téménothyræ fort à l'ouest de sa situation véritable, à proximité du mont Temnos, dans la pensée que le nom grec de la ville signifiait « les passages » ou « les portes » du Temnos. M. Reinach a fait observer qu'il existe en Lydie une ville nommée Teira et une autre, bien connue, nommée Thyateira ; il en conclut que Teira est un mot lydien signifiant « ville » ou « forteresse » et que le vrai nom de Téménothyræ devrait être Téméno-teira. D'autre part, nous savons par des monnaies de Téménothyræ qu'il y avait un héros éponyme nommé Téménos, qu'on regardait comme le fondateur de la ville. Par suite, Téménoteira est « la forteresse de Téménos » et, si son nom fut transformé, à l'époque grecque, en celui de Téménothyræ, c'est qu'on chercha à lui donner une signification en langue hellénique. Il y a donc là un phénomène d'étymologie populaire, analogue à celui qui a fait appeler l'Hymette *Monte Matto* par les navigateurs italiens du moyen âge : *Monte Matto* signifie la *Montagne folle*, d'où les Grecs ont fait à leur tour, par une traduction littérale, *Trelo Vouno*, nom sous lequel cette montagne est désignée aujourd'hui.

## SÉANCE DU 26 JUILLET 1889.

M. J. Halévy termine sa lecture sur le psaume LXVIII, connu sous le nom de psaume *Exurgat Deus*. Il s'attache à établir que l'ordre des versets de ce psaume a été troublé et il propose un ordre nouveau, qui rend, dit-il, le morceau tout entier beaucoup plus clair.

Selon M. Halévy, ce psaume date des dernières années du règne de Sédécias. La Palestine, menacée par Nabuchodonosor et les Babyloniens, attendait des secours de Néchao, roi d'Égypte. Deux partis se partageaient alors l'école prophétique : l'un, celui de Jérémie, était sympathique à Babylone et accueillait avec défiance les promesses de l'Égypte ; l'autre, dirigé par Ananias, fils d'Azur, penchait au contraire pour l'alliance égyptienne contre la Babylonie. L'auteur du psaume, dit M. Halévy, appartenait à ce dernier parti.

Ce psaume contient des allusions à divers faits mentionnés dans les livres du Pentateuque. M. Halévy voit là une preuve de l'existence de ces livres avant la destruction de Jérusalem et en tire un argument contre « la théorie critique qui fait verser dans la pseudépigraphie les livres les plus authentiques de la Bible. »

(*Revue Critique.*) JULIEN HAVET.

Digitized by Google

# SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

## SÉANCES DES 29 MAI ET 5 JUIN 1889

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur les quatre rivières du nom de *Rhodanus* existant en Gaule; quelques savants paraissent croire que ce nom est ligure.

M. Babelon fait une communication sur les monnaies de Séleucus Nicator qui représentent ce roi de Syrie le front orné de cornes de taureaux, ainsi que des chevaux et des éléphants ornés du même symbole.

M. de Lasteyrie communique la première photographie qu'il ait été possible de prendre de la statue de Notre-Dame en marbre appartenant à l'église de la Couture, au Mans, et attribuée au sculpteur Germain Pilon.

M. Durrieu annonce que plusieurs des manuscrits de la collection Hamilton, dont il avait signalé l'importance pour l'histoire de la miniature française, ont été acquis par Mgr le duc d'Aumale pour le Musée Condé, par M. Gustave de Villeneuve et par la Bibliothèque nationale.

M. Homolle propose une restitution au texte de Pausanias, I, 24, 3, qui ferait disparaître toute mention du temple d'Athéna Ergané ou du vieux temple d'Athéna devant l'Acropole.

M. Héron de Villefosse annonce que M. Adolphe Demy a fait don au Musée du Louvre de la plaque de bronze trouvée aux environs de Narbonne et contenant une partie du règlement de l'assemblée provinciale de la Narbonnaise.

## SÉANCE DU 12 JUIN 1889

M. Collignon communique la photographie d'une tête en marbre de la collection Baracco à Rome, qui est une réplique du Marsyas de Myron.

M. Durrieu annonce que M. Maciet vient d'offrir au Musée du Louvre un panneau représentant, d'un côté, saint Pierre et saint Paul, de l'autre, la flagellation du Christ. M. Durrieu démontre que cette peinture est d'origine française et date du règne de Charles V (entre 1350 et 1380). M. Müntz estime qu'il conviendrait peut-être de reculer cette peinture au commencement du xv^e siècle.

M. Babeau communique des fragments de vases de terre trouvés à Pont-sur-Seine (Aube).

M. Héron de Villefosse signale de la part de M. Thiollier de Saint-Étienne une importante découverte d'objets romains faite à Chalain d'Uzore. Ces objets consistent en passoires, colliers, bracelets d'or et d'argent, bagues d'or et d'argent, 1080 grands bronzes et 350 monnaies de billon se rapportant à trente-deux empereurs différents. Le dernier empereur est Gallien, ce qui prouve que le tout a été enfoui vers l'an 260.

M. Demaison communique à la Société un certain nombre d'objets de bronze, morceaux de haches, javelots, épées, bracelets, anneaux, pointes de flèches, lentilles de métal brut, etc., au nombre de 233 fragments trouvés à Chamery, en 1869, et conservés au Musée de Reims.

Digitized by Google

## SÉANCE DU 18 JUIN 1889

M. Bapst présente quelques observations techniques sur une agrafe en or émaillé du Musée archéologique de Mayence qu'il estime, d'après les procédés de fabrication, être des plus anciens spécimens de l'émaillerie rhénane.

M. Sacaze communique le texte d'une inscription romaine trouvée par lui à Cazarih sur le territoire de l'ancienne *Civitas Convenarum* (Cominges).

M. Babelon propose une nouvelle interprétation d'une pierre gravée grecque provenant du Cabinet du duc de Luynes et qui lui paraît représenter les Héraclides tirant au sort les villes du Péloponnèse.

M. d'Arbois de Jubainville présente quelques observations sur un passage de Tite-Live concernant la seconde guerre punique qui prouve que le duel conventionnel était usité dès cette époque chez les Celtibères d'Espagne.

## SÉANCES DES 20 JUIN, 3 ET 10 JUILLET 1888

M. l'abbé Thédenat lit un mémoire de M. l'abbé Douais sur la vie de *sain Germier, évêque de Toulouse.*

M. Charles Ravaisson-Mollien présente quelques observations au sujet des recherches de M. Müntz sur Andréa Salaïno.

M. le marquis de Fayolle, associé correspondant, signale l'existence de la marque à la main coupée sur divers tableaux conservés en Italie.

M. l'abbé Thédenat offre à la Compagnie de la part de l'auteur, M. Ruelle, une brochure dans laquelle il montre comment la photographie faite par lui à Venise du *Marcianus* 256, contenant le traité de Damascius sur *Les premiers principes*, est de la même main que le vénérable *Platon* de Paris, n° 807, qu date du IXe siècle, que le célèbre *Palatinus* 298 de Heidelberg et qu'un autre manuscrit de Saint-Marc 258. M. Ruelle vient de reconnaître un cinquième manuscrit qui doit être attribué au même auteur : c'est une partie des commentaires de Proclus sur la *République* de Platon dont le reste se trouve dans le *Laurentianus* LXXX, 9.

M. Müntz fait une communication sur la caricature en Italie pendant le moyen âge, du XIe au XIVe siècle. Le premier exemple qu'il cite de cette espèce de manifestation de l'esprit public remonte au XIIe siècle : c'est l'inscription relative au sacre de l'empereur Lothaire; les éléments comiques tendent à s'introduire en Italie dès le XIIIe siècle avec Giotto. M. Müntz signale tous les exemples qu'il a recueillis en Italie sur la caricature dans les différentes villes et à diverses époques. Il communique à la Compagnie des photographies et des dessins relatifs à la caricature.

M. Ravaisson fait hommage de sa publication des manuscrits de Léonard de Vinci. Cette présentation motive des observations de MM. Müntz et le baron de Geymuller.

M. Courajod fait hommage à la Société d'une brochure sur les frères Anguier par M. Samson ; il constate que l'auteur s'est tenu trop exclusivement sur le terrain historique et a trop négligé le côté artistique du sujet.

Digitized by Google

M. l'abbé Duchesne fait une communication sur un quatrain qui existait dans une chapelle érigée au Latran en l'honneur de saint Nicolas par Calixte II après le première querelle des investitures. Le commencement du 3e vers avait été effacé. M. de Rossi avait cru pouvoir, d'après une copie du xve siècle, remplacer les mots effacés par *Letus Calixtus*.

M. l'abbé Duchesne estime qu'il faut lire *Praesul Anacletus*. M. l'abbé Duchesne a été très instamment prié de rédiger un mémoire sur la question.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. Tamizey de Laroque, une lettre de Peiresc contenant trois inscriptions provençales, lettre adressée à M. Guillemin, prieur de Romoules.

M. le baron de Geymuller expose à la Compagnie quelques idées sur les origines de l'architecture de la Renaissance qu'il croit avoir pris naissance en Toscane. M. Courajod répond que la Renaissance a une origine internationale.

M. l'abbé Morillot communique la photographie de trois taureaux en pierre à trois cornes trouvés dans le temple gallo-romain à Beire-le-Châtel (Côte-d'Or). Il croit que ce sont des objets votifs et que la triplicité des cornes a une signification religieuse. Cette communication provoque des observations de MM. Flouest et Mowat.

## SÉANCE DU 17 JUILLET 1889

M. Ulysse Robert lit une note dans laquelle il croit démontrer que la souscription pontificale dans les bulles de Calixte II a été généralement tracée par la main des chanceliers ou bibliothécaires (Grisogone, Hugues et Aimery) qui se sont succédé de 1119 à 1124. Ces fonctionnaires auraient ainsi eu, dans ce cas particulier, un rôle analogue à celui des secrétaires de la main de la chancellerie royale au xviie et au xviiie siècle. Il établit aussi que les dates n'ont pas été écrites par les chanceliers ou bibliothécaires, mais par des scribes ordinaires.

M. Babelon annonce à la Société que le Sénat et la Chambre des députés viennent de voter la somme de 180,000 francs à l'acquisition par le Cabinet des médailles de 1131 monnaies mérovingiennes choisies dans la collection de feu M. de Ponton d'Amécourt.

M. l'abbé Thédenat continue la lecture du mémoire de M. l'abbé Douais sur la vie de saint Germier, évêque de Toulouse au viie siècle. M. l'abbé Duchesne présente quelques observations dont la Commission des impressions est invitée à tenir compte.

---



Digitized by Google

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

*A M. Alexandre Bertrand.*

Jarnac, le 14 juin 1889.

Monsieur le Directeur,

Vous avez peut-être conservé le souvenir de la communication que j'ai eu l'honneur de vous faire, il y a deux ans, au sujet d'un cimetière mérovingien découvert par moi à quelques kilomètres d'ici.

Depuis cette époque j'ai continué mes fouilles, tant sur mon terrain que sur celui de mes voisins, et j'ai actuellement fouillé environ soixante tombes qui m'ont donné plusieurs centaines d'objets : vases en terre, verres, agrafes, boucles, haches, lances et couteaux, perles de toute matière et de toutes dimensions.

Je puis surtout vous donner des détails certains sur le mode uniforme de sépulture employée. Après une couche de terre végétale qui varie entre 1m,50 et 0m,75, se trouve une espèce de marne grise excessivement compacte que nos paysans appellent ici *le fort*. C'est dans ce terrain, à des profondeurs variables, que sont creusées les tombes. Il y a *toujours* à la tête une pierre posée de champ qui sert de chevet et qui marque l'extrémité de la tombe. A la hauteur des coudes, de droite et de gauche, il y a également deux pierres de champ — dans quelqusrares tombes, il y a des pierres de champ tout autour du corps — ce sont les tombes où j'ai trouvé les plus beaux objets ; *invariablement* il y a à la tête, soit à droite, soit à gauche, un vase en terre ou un vase en verre, *jamais deux*. Les corps ont été déposés dans cette marne, rigoureusement orientés, recouverts d'étoffes dont on trouve parfois encore des traces, sans qu'aucune bière en bois ait été employée, puis recouverts simplement de terre ; parfois le niveau des sépultures, même rapprochées, est très différent et peut varier de près d'un mètre. Trois fois j'ai trouvé un corps d'enfant enterré au-dessus de la mère, *exactement*. Il est facile, aux ornements ensevelis avec les corps, de distinguer les sexes. Les hommes n'ont *presque jamais* de bijoux — excepté parfois une bague commune en bronze — ils ont une boucle à la hauteur de la ceinture (soit en argent, soit en bronze, soit en fer). Cette boucle soutenait, j'en suis convaincu, une ceinture en cuir qui supportait elle-même un, et presque toujours *deux* couteaux, que l'on retrouve superposés à la hauteur de la hanche gauche ; les boucles sont quelquefois très grosses et très fortes ; les lames des couteaux varient entre 0m,35 et 0m,25 de long. Pour moi, je suis convaincu que ces hommes portaient une gaîne en cuir contenant leurs deux couteaux ; on les retrouve réunis par la rouille, collés l'un sur l'autre, ils sont presque toujours à un seul tranchant, et on distingue les traces du manche en bois. Les haches ont la forme des haches désignées comme *francisques* au Musée Carnavalet. Le tranchant est plus ou moins grand — la plus petite a un tranchant de 0m,05, le tranchant de la plus grande a 0m,13 — mais la forme générale reste la même. Les lances sont à deux tranchants, très pointues, et

Digitized by Google

varient entre 0m,30 et 0m,60 de fer en y comprenant la douille. Les boucles sont très variables de forme, et quelquefois très ornées. Les femmes ont presque toujours des agrafes à la hauteur de la ceinture et de la poitrine et des perles aux bras et au cou, souvent des boucles d'oreilles et de petites bagues *toujours* à la main droite. Ces agrafes varient à l'infini : perroquets, chevaux, petites épinglettes formées de têtes d'oiseaux avec yeux en grenat, simples rondelles de métal, larges plaques en argent ou en bronze; les ornements sont aussi très variés, souvent une croix; les plaques sont de toutes dimensions, depuis 0m,10 et 0m,12 jusqu'à 0m,03 ou 0m,04. Les perles sont aussi de toutes tailles et de toutes formes, et il y en a depuis la grosseur d'une grosse noix jusqu'à celle d'une tête d'épingle; les matières sont l'ambre (en très grande abondance), le verre, la terre cuite, une espèce d'anthracite, etc.; plusieurs sont très travaillées et émaillées, une seule, énorme, est en cristal de roche taillé à facettes ; les boucles d'oreilles sont presque toujours un fil d'argent auquel est suspendu un très gros disque d'ambre. Une seule paire est en or jaune, très belle, avec un cabochon de grenat. Une autre paire est en argent avec une perle de même métal, à facettes. Les bagues sont : une en or avec grenat (elle était avec les boucles d'oreilles en or) ; beaucoup consistent en un fort fil d'argent, curieusement tordu aux deux bouts, et pouvant se rétrécir ou s'élargir selon le doigt. Je n'ai trouvé en tout que deux bracelets, tous deux en argent; beaucoup de bagues étaient tellement oxydées qu'elles sont tombées en morceaux quand j'ai voulu les laver. Une en argent, à neuf pans ou côtes, porte une inscription que je n'ai pu déchiffrer et que vous trouverez ci-contre. J'ai eu beau la renverser, prendre pour commencer chaque pan à son tour, je n'ai rien pu trouver ayant sens. La bague en or est creuse et l'intérieur est plein d'une sorte d'argile.

Les vases sont tous (à l'exception d'un seul, qui est en terre rouge) en terre noire; ils varient de dimensions; quelques-uns sont assez grands, le plus grand a 0m,17 de diamètre, le plus petit 0m,08 seulement; la forme est toujours à peu près la même; tout à fait différente des vases romains ou gallo-romains que nous trouvons ici en si grande quantité, elle est particulière à cette sépulture. En voici le grossier croquis. Ils sont recouverts à la partie supérieure de dessins à la roulette, tantôt en damier, tantôt en imitation de feuilles de fougère. La forme varie très peu, parfois l'ouverture est proportionnellement plus large; les dessins varient à l'infini, j'en ai quatorze différents, mais tous formés par des petits carrés agencés de façons différentes ou par des imitations de feuilles diverses; l'ensemble est élégant. Les verres sont très curieux ; à l'exception d'un seul, le n° 8, ils sont sans pied. J'en possède douze de cinq formes nettement différentes; ils sont d'une extrême fragilité et aussi minces que notre verrerie dite *mousseline*, ce qui fait que sur la quantité trouvée je n'ai pu garder que ces douze dont six seulement sont absolument intacts, les six autres sont recollés; le verre est jaune clair ou verdâtre; ci-inclus vous en trouverez dix fidèlement reproduits. Les nos 2, 5 et 7 sont irisés, la forme des nos 3, 4, 6 et 8 est très gracieuse. Le n° 1, très orné, a 0m,18 de hauteur. Le n° 7 est une tasse à thé sans anse.

Digitized by Google

N° 2.

N° 1.

N° 7.

N° 3.

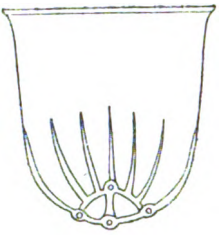

N° 6.

N° 4.

N° 5.

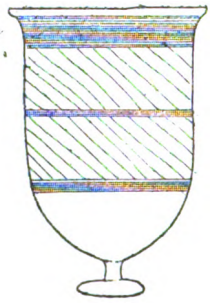

N° 8.

N° 9.

N° 10.

Digitized by Google

Je n'ai trouvé que deux fioles. Le n° 9 est intact et porte des traces de filigrane. Le n° 10 porte une échancrure au goulot pour verser le liquide plus commodément.

*Tous* ces vases en verre étaient enduits à l'intérieur d'une substance rouge foncé, comme s'ils avaient été autrefois pleins d'un liquide rouge qui se serait desséché en laissant des adhérences aux parois. J'aurais voulu faire analyser cette matière, qui s'enlève par écailles, mais nous n'avons pas dans notre petite ville les ressources scientifiques nécessaires à une analyse aussi délicate.

Quand j'aurai ajouté à ces objets plusieurs pinces à épiler en bronze et argent, une paire de ciseaux formée de deux lames réunies par un ressort recourbé en forme de pince à sucre et une multitude d'objets dont l'usage m'échappe, j'aurai terminé la nomenclature de mes trouvailles.

Les squelettes sont (à part deux ou trois hommes réellement très grands) de taille ordinaire, la forme du crâne est normale, les dents, très petites et fines, sont remarquablement belles et bien conservées.

J'oubliais de vous dire que j'ai trouvé de nombreuses monnaies, *toutes* romaines, moyens bronzes, petits bronzes et argent ; la plus ancienne est de Tibère, la plus récente est de Justinien, la grande majorité est des trois Constantin, plusieurs sont percées et ont dû être portées avec les perles autour du cou ou des bras, ou en boucles d'oreilles.

Agréez, etc.,

Philippe DELAMAIN.

Nous avons communiqué à M. Deloche le moulage de la bague avec inscription découverte par M. Philippe Delamain. M. Deloche pense que c'est un anneau de fiançailles ou de mariage portant un nom d'homme et un nom de femme :

NENNI + VADINEHNE

M. Deloche se propose, du reste, de revenir sur cet anneau dans la série de ses études que publie la *Revue Archéologique*.

RÉD.

— Sommaire de la *Revue historique*, numéro de mai-juin 1889 (14e année) : H. Salomon, *La Fronde en Bretagne*. — J. Havet, *Note sur Raoul Glaber*. — Ch.-V. Langlois, *Documents relatifs à Bertrand de Got (Clément V)*. — A. Thomas, *Les États généraux sous Charles VII; notes et documents nouveaux*. — Ch. Auriol, *La défense de Dantzig en 1813*.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, vol. IX, 19e session, sixième séance, 2 avril 1889 : P. Le Page Renouf (président), *Récits parallèles dans le Folk-Lore*. — G. Maspero, *La reine Sitrâ*. — Rev. C. J. Ball, *Inscriptions de Nabuchodonosor le Grand. X. Le cylindre A. H.*, 82-7-14, 1042, Musée britannique. *Notes* sur les cylindres 67-8-9, 1 (5 R. 34) et A. H. 82-7-14, 1042 [(A) et (B)]. — K. Piehl, *Notes de philologie égyptienne*. — Dr A. Wiedemann, *Stèles d'origine libyque*. — F. L. Griffith, *Notes sur un tour dans l'Égypte supérieure*.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

J. Tolstoï et N. Kondakov. **Les antiquités russes dans les monuments de l'art** (*Rousskia drevnosti v pamiatnikakh iskousstva*). Un vol. in-4°. Saint-Pétersbourg, 1889 (1er fascicule).

Ce volume est le premier fascicule d'une série qui promet d'être particulièrement intéressante et qui comprendra toute l'histoire archéologique de la Russie. L'âge de pierre a déjà été traité d'une façon magistrale par le regretté comte Ouvarov.

M. J. Tolstoï et Kondakov laissent de côté la période préhistorique et commencent par l'époque où l'on voit les monuments de l'art grec, les antiquités classiques apparaître dans la Russie méridionale. Ce premier fascicule leur est consacré.

Les deux auteurs étaient tous deux parfaitement qualifiés pour entreprendre cet important travail. Le plus jeune, le comte J. Tolstoï, a récemment débuté dans la carrière scientifique par des travaux sur la numismatique russe qui ont mérité l'estime des connaisseurs; l'aîné, M. Kondakov, est surtout connu de notre public par son *Histoire de l'art byzantin considéré principalement dans les miniatures* dont le premier volume, traduit par M. Trawinski, a paru en 1886 à la Librairie de l'Art. On lui doit encore un grand travail sur les églises byzantines et les monuments de Constantinople (in-4°. Odessa, 1886). Il a été longtemps professeur d'archéologie à l'Université d'Odessa. Il remplit aujourd'hui les mêmes fonctions à Saint-Pétersbourg; il a visité l'Italie, la Grèce, la France; il a longuement séjourné à Constantinople et dans la péninsule du Sinaï.

Dans le présent volume, les deux auteurs retracent sommairement l'histoire de la colonisation grecque à dater du VIIIe siècle avant notre ère sur les rives de la mer Noire, du commerce hellénique dans ces contrées et celle du royaume du Bosphore. Les documents qu'ils décrivent sont particulièrement ceux de Kertch et de Taman. Ces monuments ont été le plus souvent découverts dans des catacombes et des tombeaux. Les pages consacrées à ces catacombes sont fort curieuses. Elles étaient ornées de fresques dont quelques-unes sont reproduites dans les illustrations. Quant aux objets découverts dans les tombeaux, ils offrent une extrême variété : ce sont des couronnes funéraires, des casques avec lesquels on ensevelissait les guerriers, des espèces d'amulettes, des bracelets, des colliers, des masques, des vases dont quelques-uns d'une ornementation fort délicate. Les dessins qui les décorent sont pour quelques-uns d'une haute valeur artistique, et fort intéressants pour l'histoire de la vie privée ou des idées mythologiques. Ils ont été réproduits avec une rare perfection par un dessinateur trop modeste et qui n'a pas signé son œuvre. Il serait vivement à souhaiter que tout ou partie de l'ouvrage fût traduit et que ses illustrations fussent reproduites dans quelque recueil occidental.

Les auteurs terminent leur monographie en racontant l'histoire des fouilles opérées dans la Russie méridionale et des travaux auxquels elles ont donné lieu. Une partie des objets découverts avaient été réunis dans le Musée de Kertch. Malheureusement ce musée fut détruit pendant la guerre d'Orient, non point seulement par les Turcs, mais hélas! paraît-il, par les soldats anglais et français. Si le fait est exact, il est infiniment regrettable. Heureusement que les objets les plus précieux avaient été transportés à l'Ermitage. Depuis 1855, c'est l'Ermitage qui recueille toutes les découvertes. Quelques chiffres donneront une idée de ses richesses : le nombre des objets en or provenant du Bosphore cimmérien s'élève à 10,000, et à 8,000 pour la section récemment formée des antiquités scythes-sarmates. Nous avons dit assez pour faire apprécier tout l'intérêt de cette publication. Souhaitons que les fascicules suivants ne se fassent pas trop attendre : ceux qui concernent la Russie proprement dite apporteront certainement d'importantes révélations.

Louis Leger.

Digitized by Google

# REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

## RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

**Juin-Juillet**

### 1° PÉRIODIQUES

ARCHAEOLOGISCH - EPIGRAPHISCHE MITTHEILUNGEN AUS ŒSTERREICH, 1888, p. 131.

A. von Premerstein. Commentaire sur une inscription déjà connue (*C. I, L.*, III, 4037) mais insuffisamment publiée. Il faut lire :

**108**)

PRAESTITO IOVI S
C FVLVIVS PLAVTIANVS
TRIBVNVS · COH · X ·
PRAET · CVLTOR · NV
MINIS · IPSIVS · PROFIC
ISCENS · AD · OPPRIMEN
DAM · FACTIONEM
GALLICANAM IVSSV
PRINCIPIS · SVI · ARAM
ISTAM POSVIT

L'intérêt de la nouvelle lecture est dans la présence sur la pierre du nom, martelé postérieurement, de Plautien, le préfet du prétoire de Septime Sévère. En 196, comme le prouve cette inscription, alors qu'il marchait contre Clodius Albinus (*ad opprimendam factionem gallicanam*), il n'était encore que tribun d'une cohorte prétorienne.

*Praestito* = *praestiti* est une épithète connue de Jupiter (Cf. Eckhel, *Doctr. num. vet*, VII, p. 155 et 168 où il faut lire *praestiti* et non *praesidi*).

P. 146 et suiv. Suite du déblaiement du camp et de la ville antique de Carnuntum. (Cf. *Année épigraphique*, 1888, p. 1 et 2.) — On a mis à découvert quelques-uns des édifices du camp et un amphithéâtre, dans la ville. On y a trouvé des monnaies et quelques inscriptions (Copies de M. Bormann).

P. 168.

**109**)

IVNONI
NEMESI
EPPIVS · MARTNVS
E · MEM · ESPER · IVB
LEG · XIIII · G · E · IVL
RODO E

l. 4. *Mem(mius) Esper, tub(icen)?*

Digitized by Google

P. 174.

**110)**

D M
C · IVL C · E · VOL (*sic*)
LVCO · VOCONTORVM
VERANVS · VET ·
LEG · XIIII · G · D · C · C · S ·
AN · LX H · S · E ·
T · *f* · I
VAL · VITALIS
MVNICEPS · E · HER
F C

*C. Jul(ius), C. [f(ilius)], Vol(tinia tribu), Luco Vocontiorum, Veranus vet(eranus) leg(ionis) XII[I]I G(eminae) d(ecurio)? c(ollegii)? c(entonariorum)? s...? an(norum) LX. H(ic) s(itus) e(st). T(estamento) f(ieri) j(ussit).*

P. 186 et suiv. Bormann. Inscriptions de Vodna (Edessa), en Macédoine.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1889, n° 2.

P. 3. Héron de Villefosse. Inscription sur tuile trouvée à Gémozac; c'est la marque du potier Merula, fils de Toutissa.

P. 22. et suiv. (**111**). Demaison. Inscriptions funéraires de Reims. A signaler les noms Apinossa (n° 6), Sacrilla (n° 11), Dotilla (n° 14), Esucius (n° 19), Balatonius (n° 20), Andecanus (n° 22).

P. 105. et suiv. Dr Carton. Inscriptions des environs du Kef. Funéraires.

P. 110 et suiv. Commandant de Lacomble. Fouilles exécutées dans la nécropole d'Hadrumète.

Quelques textes funéraires inédits et surtout une brique portant une estampille encore inconnue, du Ier siècle.

**112)**

C · CASSI C · F · VET
EX · FIGLINIS · CÆLIANIS

P. 132 et suiv. R. Cagnat. Note sur plusieurs inscriptions inédites d'Afrique. A mentionner ici :

P. 132. A Aïn-Kebira (Sataf).

**113)**

A E T E R N O
M G N o D E O
CAPADENSES

*Capadenses* ou *Sapadenses* doit être un ethnique désignant les habitants d'un *vicus* ou d'un pays voisin de Sataf.

P. 133. Même provenance.

**114)**

*p*R*o sa*L*ute? imp*
*c*AES M AVRELi*i*
*a*NTONIN ET · L · A*e*
*lii* VERI · AVGVSTO
*ru*M CVL · VICTORI
ISSI ITELIC

Les *cultores Victoriae* seraient les membres d'un collège funéraire.

P. 135. Tombe chrétienne. Sur le djebel Megriss.

**115)** MESA CRESCEN
TIS ECOTIBI ME
SAOVBITTE
ALOGIES

Digitized by Google

*Me(n)s(a) Crescentis Ecotibi ; me(n)sa Oubitt(a)e Alogies.*

P. 136. A. Dar-Ali-el-Hochani, entre Aïn-Kemouda et Thala.

**116)**

MEMoRIA BATI IVLI
ANI
EΩOBIΩEMALosΔI
AΩONVS FEΩI

*Memoria b(e)ati Juliani : ego Bicemalos diaconus feci.*

« Le saint auquel ce monument est consacré, dit M. l'abbé Duchesne, doit être le grand saint Julien d'Antioche, dont le culte opposé par l'autorité ecclésiastique à celui du temple de Daphné, parvint très vite à un éclat extraordinaire. »

P. 137. Inscription d'Aïn-Temouchent. (Voir plus haut n° 89.)

P. 140. Inscription d'Henchir-Mden. (Voir plus haut, n° 92.)

BULLETINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE DI ROMA, 1889.

P. 116 et suiv. Gatti. Fragment des actes des frères Arvales (*Année épigr.*, 1889, n° 18), avec facsimilé.

P. 125 et suiv. Inscription rapportée plus bas (n° 118).

P. 145 et suiv. Provient de l'ancienne caserne des *equites singulares*; gravé sur une petite colonne qui servait de piédestal à une lampe d'airain.

**117)**

PRO SALVTE ·
· EQ · SING ·
GENIO TVRMES ·
HERCVLI · SANCTO ·
AVR · HERMOGENES ·
ET *v*IBIVS · SABINVS
ET · AVR · MAXIMIANVS
TEC*t*ORES · N · S · S · F · (*sic*)
MAXIMI · EX VOTVM
TV*r*MALIBVS · BENE
MER*e*NTES · ANIMO ·
(*sic*) ANIMO · PLENO
POSVERVNT
COLVMNA · ET ·
LVCERNA · AENEA
· DECIO · AVG ·
· II · ET · GRATO · COS
An. 250.

L. 8 et suiv. *tec[t]ores n(umeri) s(upra) s(cripti) [t(urma)] Maximi*, c'est-à-dire, *tectores* de la troupe ci-dessus mentionnée (les *equites singulares*), appartenant à la turme de Maximus. L'office des *tectores*, dans l'armée, est inconnu.

P. 150. Inscription funéraire.

**118)**

| | |
|---|---|
| VALERIA | M · VALE*rius* |
| M · M · ET ⁊ L | M · M · M *lib* |
| GRAPTE | PRIMI*genius* |
| | VIXIT *annis* |
| | XX▨ |

*a.* l. 2. *Duorum Marcorum et duarum mulierum liberta.*

*b.* l. 2. *Trium Marcorum [lib(ertus)].*

Digitized by Google

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1889.

P. 65. Fragment d'inscription qui, joint à un autre morceau déjà connu, donne le texte complet. Les deux morceaux ont été trouvés à Rome. Copie de M. Gatti.

**119)**

L · FAENIVS · L · FIL · DONA*tus dec*
DECVRIAE · VIATORIAE · EQ · COS
PRAETORIOLVM · PERTINENS · AD · *her*OVM
SVVM · ET · FLAVIAE · TITI · FIL · CHR*esi*ME
VXORIS · SVAE · SVORVMQVE · OMNIVM
A · SOLO · EXSTRVXIT

Voir un article de M. Gatti sur ce texte dans le *Bullett. comunale*, 1889, p. 125 et suiv. Cf. p. 157. Le personnage déjà connu par une inscription (*C. I. L*, VI, 1919) y est appelé *eques romanus, decurialis decuriae viatorum consularis*,

P. 66. Épitaphe trouvée près des thermes de Titus. Copie du même.

**120)**

PHILOROMAEV ·
ANIMA BONA
NAVIGAVIT · BIS · VI
XIT ANNOS DVOB · DIES
XV FECIT BLASTVS · PATER ⊗

P. 70. Trouvé dans le lit du Tibre. Copie de M. L. Borsari.

**121)**

L · CANINIVS GALLVS
L · VOLVSENVS CATVLVS · F
C · CAEDICIVS AGRIPPA
M · ACILIVS MEMMIVS GLABRIO
Q · FABIVS BALBVS
CVRATORES · RIPARVM · ET · ALVEI · TIBERIS · EX · S · C
REFICIVNDAM · CVRAVER · IDEMQVE · PROBAVERVNT

P. 72 et suiv. Lanciani. Fouilles d'Ostie (suite). Les fouilles faites cette année ont amené le déblaiement de la moitié occidentale du camp des vigiles à Ostie; on a trouvé treize piédestaux avec inscriptions, six inscriptions sur plaques de marbre, vingt-deux graffites, des bustes et des monnaies en grand nombre.

Je reproduis ici, pour faciliter la lecture de ce qui suit, le plan donné dans les *Notizie*, p. 78.

Digitized by Google

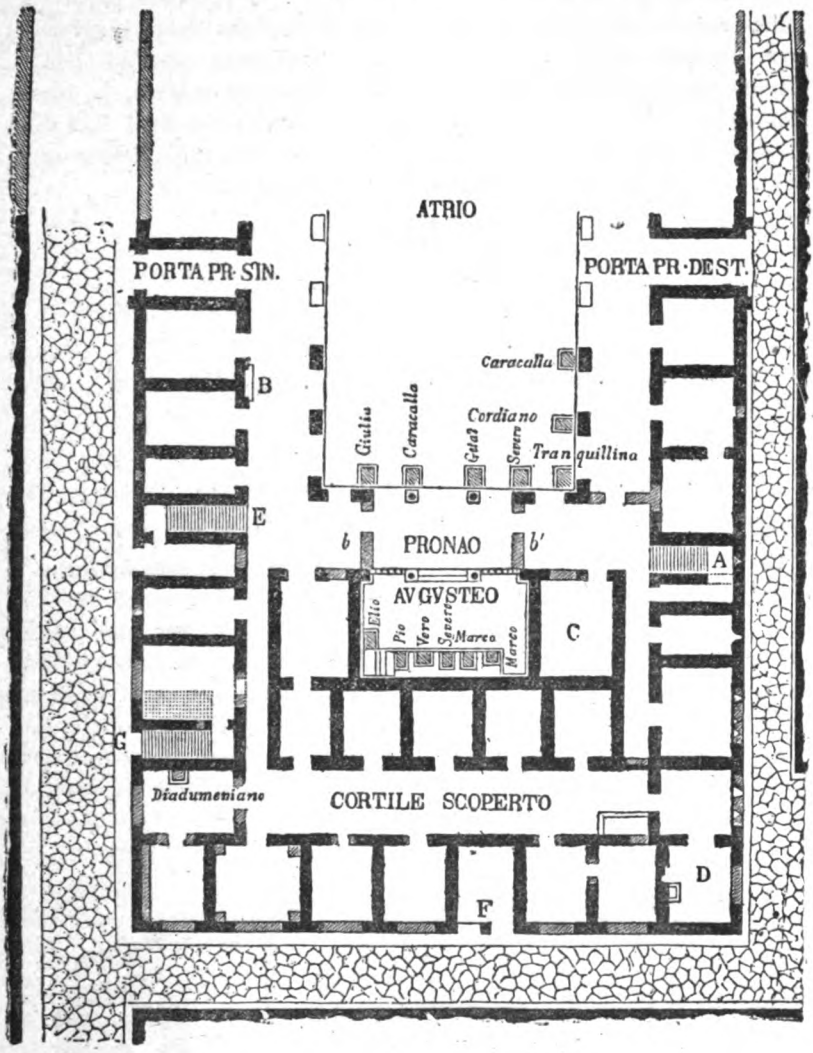


*N. B.* Les parties figurées par des hachures sont les parties ajoutées ou remaniées par Septime Sévère.

D. Chambre où a été trouvé un buste de personnage barbu, peut-être celui d'un préfet des vigiles.

G. F. Escaliers communiquant directement avec la rue et qui conduisaient peut-être aux logements des officiers.

Digitized by Google

La cour est précédée d'un vestibule, ornée de colonnes et de pilastres. Devant chaque colonne et chaque pilastre sont des bases de statues dont les inscriptions ont été données plus haut (nos 102 à 106), sauf une que nous allons reproduire : la première porte les noms de Septime Sévère, la seconde où se trouvaient ceux de Géta a sans doute été enlevée, la place restant vide, la troisième était dédiée à Caracalla et la quatrième à Julia Domna. On y lit :

122)

IVLIAE
AVG
MATRI · AVG[VST]
ET · KASTRORVM
SVB · CN · M · RVSTIO · RVFINO · PR · VIG · E · V
CVRANTIBVS
C · LAECANIO · NOVATILLIANO · SVB · PR · ET
M · FL · RAESIANO · TRIB · COH · II · VIG
PRAEPOSITO · VEXILLATIONIS

Ce vestibule (9m,68 de largeur et 4m,10 en profondeur) est pavé de mosaïques. On y voit représenté le sacrifice d'un taureau, avec les ministres du culte, prêtre et victimaires.

La cour large de 11m,68 et profonde de 6m,60 est, elle aussi, pavée en mosaïque, mais sans figures.

Le vestibule se prolonge, du côté opposé à la cour, par une petite pièce, l'*Augusteo* du plan, au fond de laquelle est une sorte de banc où étaient disposés cinq autels. Le croquis ci-joint (p. 74 des *Notizie*) aidera le lecteur à comprendre cette

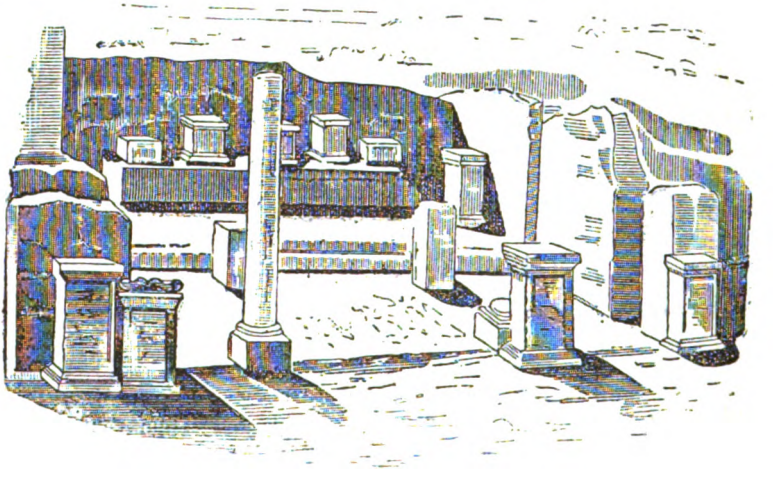

Digitized by Google

disposition. Ces cinq bancs portent les inscriptions suivantes :

**123)**

M · AVRELIO CAESARI
IMP · CAESARIS · T · AELI · HADRIANI
ANTONINI · AVGVSTI · PII · FILIO
DIVI · HADRIANI · NEPOTI · DIVI · TRAIANI
PRONEPOTI · DIVI · NERVAE · ABNEP · COS
OPTIMO AC PIISSIMO

An. 140-144.

**124)**

IMP · CAESARI
DIVI · ANTONINI · FILIO
DIVI · HADRIANI · NEPOTI
DIVI · TRAINI · PARTHICI · PRONEP
DIVI · NERVAE · ABNEPOTI an 162.
M · AVRELIO · ANTONINO AVG
PONT · MAX · TRIB · POT · XVI · COS · III
COHORTES · VII · VIG

**125)**

IMP · L · SEPTIMIO · SE
VERO · PERTINACI
CAESARI · AVG
PONT · MAX · TRIB · POT · II ·
IMP · V · COS · II · PROCOS · P · P an 195.
COHORTES · VII · VIG ·
[illegible] · PRAEF · VIG · CASSIO ·
LIGVRE · TRIBVNO · PRAEPOSITO · VEXILLATIONIS

**126)**

IMP · CAESARI
DIVI · ANTONINI · FILIO · DIVI · HA
DRIANI · NEP · DIVI · TRAIANI · PAR
THICI · PRONEP · DIVI · NERVAE · ABN
L · AVRELIO · VERO · AVG · TRIB · POT · II an 162.
COS · II
COHORTES · VII · VIG

**127)**

IMP · CAESARI · DIVI
HADRIANI · F · DIVI · TRAIANI
PARTHICI · NEP · DIVI · NERVAE
PRONEP · T · AELIO · HADRIANO an 138.
ANTONINO · AVG · PIO · TRIB · POT
COS · DES · II

Un peu avant du banc à gauche était une base avec cette inscription.

**128)**

L · AELIO CAESARI
IMP · TRAIANI HA
DRIANI AVG PONT
MAX TRIB POTEST
XXI · IMP II COS III P P an 137.
FILIO DIVI TRAIANI
PARTHIC N DIVI NER
VAE · PRON TRIB POT ·
COS · II

Au centre de la cour on voit encore la trace, sur le sol, de l'autel aux sacrifices; mais l'autel lui-même a disparu, peut-être avec les progrès du christianisme.

On a ramassé dans l'intérieur de la cour, provenant des murs écroulés, une suite de briques datées de 123, 126 et 129.

Digitized by Google

De tous ces documents et des faits par lui observés pendant les fouilles, M. Lanciani tire les déductions suivantes :

« L'édifice a dû être construit ou approprié pour en faire une caserne entre les années 123 et 129. Les vigiles, en en prenant possession, convertirent la salle principale, *tablinum*, *tribunal*, ou de quelque autre nom qu'il faille l'appeler, en une sorte de Σεβαστεῖον; les dépenses furent faites par les sept cohortes qui fournissaient à tour de rôle le contingent de quatre compagnies envoyées en détachement à Ostie. Les cinq autels trouvés sur le banc furent dédiés ainsi qu'il suit. En premier lieu, le poste d'honneur fut sans doute réservé au constructeur ou au réparateur de l'édifice, Hadrien. Il est vrai que l'autel du milieu ne porte pas son nom, et qu'on y lit celui de Septime Sévère, mais la dédicace à cet empereur a été gravée à la place d'une inscription plus ancienne martelée. La forme et la mesure de cet autel, ainsi que les symboles sculptés qui y sont figurés, sont absolument identiques à ceux de l'autel n° 124 dédié à Marc Aurèle. Du reste on ne peut admettre que l'*Augusteum* contînt l'autel du fils, Aelius Caesar, dédiée du vivant du père et que ce dernier n'eût pas aussi le sien. Vient ensuite, par ordre chronologique, l'autel à Aelius Caesar (n° 128) dont il a été question deux lignes plus haut, érigé en 137 ; mais il faut remarquer qu'il diffère complètement pour la forme et la matière de tous les autres ; il était, de plus, placé dans un coin de la salle et sur le sol même.

Après la mort d'Hadrien on éleva l'autel (n° 127) qui porte la date de 138; puis celui de Marc Aurèle (n° 123) qui lui fut consacré peu après qu'il eût reçu la puissance tribunice. La série se termine par ceux de Marc Aurèle et de L. Verus dédiés en 162.

A la fin du IIe siècle, la caserne fut restaurée par Septime Sévère; comme remerciment les vigiles lui donnèrent la place d'honneur, au milieu du banc, sans compter les autres statues qu'ils lui élevèrent dans le reste de l'édifice. A cette restauration appartient la mosaïque représentant un sacrifice.

Dernier détail à noter ; toutes les portes et fenêtres qui pouvaient permettre aux vigiles de communiquer avec le dehors, contrairement aux règles de la discipline, ont été bouchées avec le plus grand soin.

De nombreux graffites se lisent sur les murs *b* et *b'*; malheureusement la plupart sont très difficiles à déchiffrer. On peut les diviser en trois catégories :

*a*. Noms de soldats postés en sentinelle.

*b*. Inscriptions plus développées. Exemple :

129)
SALVO D N SEVERO ALEXANDRO
PIO FELICe AVG · STATIONEM
*fe*CIMVS PR▨VC▨▨IS · DIERV · XXX
MIL COH · I§ VIG SEVERIANE

Digitized by Google

*c.* Inscriptions peintes. On a trouvé sur le mur de la caserne, en plusieurs endroits, des cartouches rectangulaires laissés à dessein dans l'enduit du mur. On a constaté, de plus, que ces cartouches étaient remplis autrefois d'un enduit plus fin que le premier, poli à la poussière de marbre et entouré d'un cadre tracé au minium; ce second enduit formait une surface où l'on peignait des inscriptions, règlements militaires, ordres de service ou autres, aujourd'hui perdues malheureusement. M. Lanciani croit cette disposition spéciale à la caserne d'Ostie; le P. Delattre l'a cependant déjà signalée dans un *castellum* de la frontière africaine à El-Kasbat. (*Rev. de l'Afrique française*, 1888, p. 175 et suiv.)

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND KUNST, 1889.

P. 49. Trouvé à Nittel, près Trèves; sur un socle en bronze.

**130**) IN H D D
SIGNVM MERCV
RI TETRICIA
NIVS SEROTIN
VS FRATRIBVS
D D

Ce monument serait de la fin du IIIe siècle. Le F de *fratribus* affecte la forme E.

REVISTA ARCHEOLOGICA de Lisbonne, 1889.

P. 36 et suiv. Berlanga. Études épigraphiques.

P. 39. Inscription trouvée près de Valence.

**131**)
GRATTIAE · L · F
MAXSVMILLAE
GRATTIVS
NIGELLIO · ET
GRATTIVS
MVRVS · SVA · INP
ENSA · F · C · H · S · H · N · L

Les sigles de la dernière ligne signifient : *Faciendum curavit. Hoc sepulcrum haeredem abalienare non licet.*

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1889 (XII).

P. 219 et suiv. J. Vaillant. Épitaphe trouvée à Boulogne-sur-Mer.

C'est une tombe élevée à ses enfants par un triérarche de la flotte de Bretagne.

On remarquera surtout les points séparatifs qui affectent la forme de poissons.

P. 225 et suiv., cf. p. 369 et suiv. J.-A. Blanchet, Tessères antiques théâtrales et autres. Début d'une étude sur les différentes sortes de tessères connues. — Description et fac-similés de nombreux spécimens.

REVUE DE GASCOGNE, 1889 (XXX).

P. 187 et suiv. Espérandieu. Note sur une marque qui se lit au fond d'un vase en verre trouvé près d'Auch et dont on connaissait déjà plusieurs exemplaires :

Digitized by Google

**132)**

en cercle.

CN · A · ING · V · A · V · M

au centre.

V

M. Espérandieu propose la lecture :

*Cn. A..... Ing(enui) (officina). V.....a(rtificis)v(itriarii)m(anu).*

## 2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE

E. Châtelain. L'INSCRIPTION DU *MOISSONNEUR* DE MACTEUR.

Cette petite plaquette est consacrée à établir, par des considérations grammaticales, métriques et surtout paléographiques, que l'inscription serait du VIe siècle de notre ère.

M. Holleaux. DISCOURS PRONONCÉ PAR NÉRON A CORINTHE EN RENDANT AUX GRECS LA LIBERTÉ, Lyon, 1889, Imprimerie Pitrat.

M. Holleaux vient de réimprimer les jolies pages qu'il avait consacrées dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* au discours de Néron par lui retrouvé l'an dernier (voir plus haut n° 3). Il y a ajouté quelques discussions de détail, notamment sur la date du document, qu'il fixe au 28 novembre 67.

R. CAGNAT.

Digitized by Google

# NOTE
# SUR L'USAGE DU SYSTÈME PONDÉRAL ASSYRIEN
## dans l'Arménie russe
### A L'ÉPOQUE PRÉHISTORIQUE[1]

---

Dans le rapport de mission (*Les premiers âges des métaux dans l'Arménie russe*) que j'ai eu l'honneur d'adresser à M. le Ministre de l'instruction publique (le 31 déc. 1888), je signalais la présence au Caucase, dans les sépultures préhistoriques des pays voisins du Gok-tchaï, de nombreux bracelets de bronze, anneaux grossiers et sans ornements, qui *à priori* me semblèrent être, non des bijoux, mais bien des monnaies analogues aux *outens* de l'Égypte.

Les nombreux tombeaux dans lesquels ces objets furent rencontrés appartiennent aux premiers temps de l'usage du fer dans ces régions (fig. 1 et 2); ils diffèrent essentiellement par leurs mobiliers funéraires des sépultures de Koban-le-Haut, en Osséthie, et semblent être les derniers vestiges des races karthwéliennes, qui jadis habitaient le petit Caucase et qui depuis longtemps ont fait place aux tribus aryennes des Arméniens.

J'ajouterai que dans les nécropoles dont je parle, les plus anciens tombeaux présentent seuls des caractères différents de ceux de l'Osséthie. Ceux des derniers âges se rapprochent de plus en plus des sépultures de Koban; fait qui semble prouver que les populations primitives de ces contrées subirent, à ces époques, des influences étrangères dont l'effet fut une transformation complète dans leurs mœurs, leurs usages et leurs tendances artistiques.

Mes études sur le Caucase me portent à croire que ces modifications sont dues à l'arrivée des Ossèthes dans les montagnes

1. Note lue à l'Académie des inscriptions, le 30 août 1889.



Digitized by Google

de la grande chaîne, migration qui, comme on le sait, eut lieu vers l'époque des invasions scythes et qui fut contemporaine de l'arrivée des Arméniens dans les régions de l'Ararat. Ces mouvements de peuples apportèrent chez les blancs Allophyles de nouveaux éléments ethniques, celui des Aryens de l'Iran et celui des Arméniens venus de Phrygie.

Les sépultures antérieures à l'influence iranienne présentent tous les caractères d'un art indigène déjà très développé et dont nous pouvons suivre les progrès successifs dans la série chronologique des tombeaux. La bijouterie, les armes, la céramique, grossiers au début, prennent peu à peu des formes spéciales, des caractères particuliers indépendants des arts de l'Asie antérieure. On n'y voit jamais figurer de représentations humaines et animales, ni d'ornements composés de spirales. Ce n'est que plus tard, dans les mobiliers funéraires de la dernière époque, que nous voyons apparaître ces formes artistiques en même temps que le goût indigène se modifie et s'efface.

Les objets qui, sans contredit, se trouvent le plus fréquemment dans les tombes du Lelwar sont les bracelets. Ils présentent deux variétés très diverses : l'une composée de bijoux très ornés, véritables objets de parure, l'autre comprenant des anneaux lisses, grossièrement martelés et qui, dès les débuts de mes recherches, représentèrent pour moi non pas des bijoux, mais de véritables monnaies composant la fortune des gens qui les avaient emportés dans la tombe. Il me semblait en effet surprenant que tous les autres bijoux, épingles, fibules, colliers, ceintures aient été finement travaillés et que les bracelets seuls soient restés grossiers et informes.

Cette opinion s'affirma à mesure des découvertes et surtout lorsque je rencontrai aux pieds d'un mort (fig. 1) huit lourds anneaux de bronze sans ornements et pesant ensemble 4 kilog. 520 grammes. Le besoin de la parure ne pouvait être la cause d'une semblable accumulation de métal ; l'eût-elle été, que jamais un homme n'aurait consenti à porter à chaque cheville un fardeau de 2 kilog. 260 grammes. Il devait y avoir une autre cause.

Digitized by Google

La première pensée qui me vint fut de chercher par un grand nombre de pesées s'il existait une relation entre le poids des

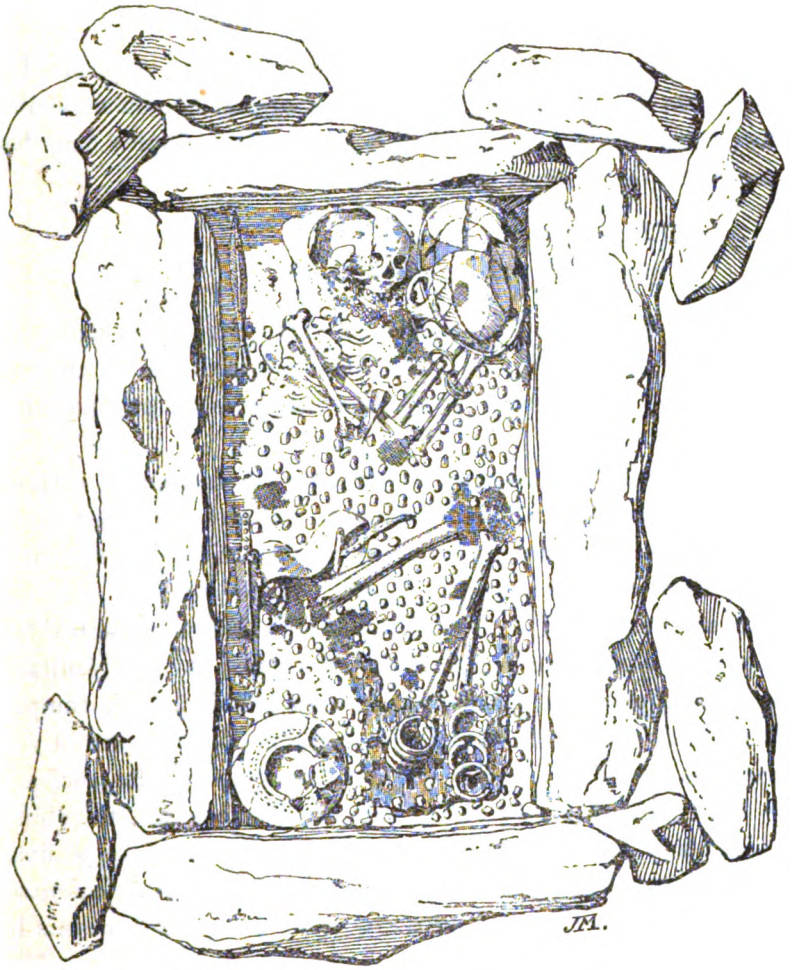


Fig. 1. — Sépulture de la nécropole d'Akthala.

divers anneaux trouvés dans les tombes; je pesai donc chacun et lorsque j'eus un nombre suffisant d'observations, je les rangeai suivant l'ordre de leur valeur, de décigramme en décigramme.

Digitized by Google

A la première inspection de ma liste, je reconnus des groupes remarquables; ainsi les anneaux pesant de 30 à 40 grammes et de 80 à 90 étaient beaucoup plus nombreux que les autres. Je rangeai alors les résultats de mes pesées en prenant pour unité le gramme.

Je fus amené à créer vingt groupes principaux et je pris les moyennes dans chaque groupe. Je remarquai que la moyenne du groupe inférieur (16 gr. 400) avait des multiples dans les moyennes des groupes plus élevés.

82 gr. 000 = 16 gr. 400 × 5.
49 gr. 200 = 16 gr. 400 × 3, etc...

Comme la plupart des nombres obtenus en faisant la moyenne de chaque groupe répondaient à des multiples de 16 gr. 400 plus 1/2, je fus amené à diviser ma moyenne du groupe inférieur par 2.

Le nombre 8 gr. 200 me donna toute satisfaction; il correspondait sensiblement aux divisions entières des moyennes supérieures. Mes divers groupes représentaient alors l'unité (8 gr. 200) multipliée par 2, 3, 4, etc... 12, 24 et 60.

Il se présenta, il est vrai, quelques différences entre les nombres obtenus par le calcul des moyennes et ceux résultant de la multiplication de mon unité; mais j'avais à tenir compte du mauvais état de conservation de certains objets et surtout des procédés grossiers de pesée que devaient employer les anciens. Je reviendrai plus loin sur ces causes d'erreur qui, toutefois, étaient trop faibles pour que je dusse m'y arrêter, et je fixai provisoirement à 8 gr. 200 le sicle que je nommai sicle *caucasien*, pour ne pas le confondre avec ceux auxquels je devais le comparer.

Ce travail fait, je passai successivement en revue tous les systèmes pondéraux de l'Asie antérieure connus dans l'antiquité, et mes yeux tombèrent naturellement sur le sicle assyrien de 8 gr. 415, suivant Fr. Lenormant, et de 8 gr. 417 d'après M. J. Oppert.

Digitized by Google

J'ai résumé dans un tableau mes observations, mes calculs et mes comparaisons entre le sicle assyrien et celui dont faisaient usage les Caucasiens. Cette étude prouve clairement que ces deux sicles doivent être confondus, ou plutôt que les blancs Allophyles faisaient usage, pour les poids, des mesures ninivites.

COMPARAISON ENTRE LE SICLE CAUCASIEN ET LE SICLE ASSYRIEN

| Résultat des pesées | | | Sicle caucasien | | | Sicle assyrien | | | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nos | Groupes | Poids moyen observé | Nombres de sicles | Poids calculé des multiples | Erreur sur les poids observés | Nombres de sicles | Poids calculé des multiples | Erreur sur les poids observés | Le sicle simple n'a pas encore été rencontré ; l'observation ne nous donne que le sicle double, A, n° I. Les évaluations sont faites en grammes et divisions du gramme. |
| | | | 1 | 8,200 | | 1 | 8,415 | 0,215 | |
| I | A | 16,400 | 2 | 16,400 | | 2 | 16,830 | 0,430 | Erreur moyenne sur les treize premiers résultats des pesées : Par rapport aux groupes..... 1,454 Par rapport au nombre d'unités (sicles). .... 0,185 |
| II | B | 25,200 | 3 | 24,600 | 0,600 | 3 | 25,245 | 0,045 | |
| III | C | 32,000 | 4 | 32,800 | 0,800 | 4 | 33,660 | 1,660 | |
| IV | D | 39,000 | 5 | 41,000 | 2,000 | 5 | 42,075 | 3,075 | |
| V | E | 49,200 | 6 | 49,200 | | 6 | 50,490 | 1,290 | |
| VI | F | 58,200 | 7 | 57,400 | 0,800 | 7 | 58,905 | 0,705 | |
| VII | G | 65,500 | 8 | 65,600 | 0,100 | 8 | 67,320 | 1,820 | |
| VIII | H | 74,800 | 9 | 73,800 | 1,000 | 9 | 75,735 | 0,935 | |
| IX | J | 82,000 | 10 | 82,000 | | 10 | 84,150 | 2,150 | |
| X | K | 87,600 | 11 | 90,200 | 2,600 | 11 | 92,565 | 4,965 | |
| XI | L | 99,400 | 12 | 98,400 | 1,000 | 12 | 100,980 | 1,580 | |
| XII | M | 202,000 | 24 | 196,800 | 3,200 | 24 | 201,960 | 0,040 | |
| XIII | N | 385,000 | 48 | 393,600 | 8,600 | 48 | 403,920 | 18,920 | Identification douteuse. |
| XIV | O | 483,300 | 60 | 492,000 | 8,700 | 60 | 504,900 | 21,600 | Identification douteuse. |
| XV | P | 500,300 | 60 | 492,000 | 8,300 | 60 | 504,900 | 4,600 | Mine assyrienne. |
| XVI | Q | 530,000 | 64 | 524,800 | 5,200 | 64 | 538,560 | 8,560 | |
| XVII | R | 555,200 | 67 | 549,400 | 5,800 | 67 | 563,805 | 8,605 | |
| XVIII | S | 596,000 | 72 | 590,400 | 5,600 | 72 | 605,880 | 9,880 | |
| XIX | T | 615,000 | 75 | 615,000 | | 75 | 631,125 | 16,125 | Identification douteuse. |
| XX | V | 665,000 | 80 | 656,000 | 9,000 | 80 | 673,200 | 8,200 | |
| Totaux : | | 5,161,100 | 618 | | | | | | |

Moyenne : $\frac{5161.100}{618} = 8,352.$ Sicle assyrien. (Fr. L.) = 8,415. Différence : 0,063.
id. . (J. O.) 8,417. id. 0,065.

En prenant une moyenne générale de toutes les observations, nous trouvons pour le sicle caucasien un poids de 8 gr. 352 qui

Digitized by Google

ne diffère du sicle assyrien que de 0 gr. 063. Des observations plus nombreuses amèneraient probablement au poids de 8 gr. 415 usité jadis à Ninive.

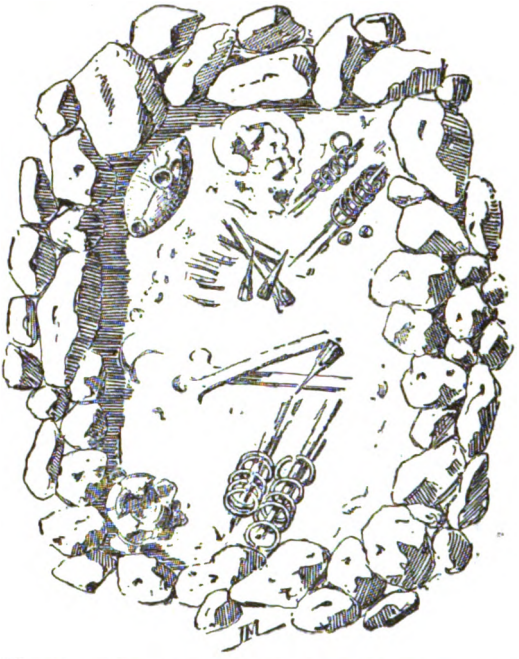

Fig. 2. — Sépulture de la nécropole de Mouçi-yéri.

J'ai mis dans toute cette étude le soin le plus minutieux à former les groupes et à tirer les premières conclusions avant même de rechercher la valeur des étalons déjà connus. Je tenais à me mettre à l'abri de toute idée préconçue; d'ailleurs les groupes s'imposent d'eux-mêmes, quelques exemples suffiront à le prouver.

| | |
|---|---|
| Ier Groupe A. | 15 gr. |
| | 16 gr., 16 gr., 16 gr. |
| | 17 gr., 17 gr. |
| | 18 gr. |
| Moyenne | **16 gr. 400.** |

Digitized by Google

| | |
|---|---|
| IIe Groupe B. | 25 gr., 25 gr., 25 gr. |
| | 26 gr. |
| Moyenne | **25 gr. 200.** |
| IIIe Groupe C. | 31 gr. |
| | 2 gr., 32 gr., 32 gr., 32 gr. |
| | 33 gr. |
| Moyenne | **32 gr. 800.** |
| IVe Groupe D. | 35 gr. |
| | 36 gr. |
| | 37 gr., 37 gr. |
| | 38 gr., 38 gr., 38 gr. |
| | 39 gr., 39 gr., 39 gr. |
| | 40 gr., 40 gr., 40 gr. |
| | 41 gr. |
| | 42 gr., 42 gr. |
| | 43 gr. |
| | 44 gr., 44 gr. |
| Moyenne | **39 gr.** |

Aucune pesée ne venant combler l'intervalle entre les divers groupes, je me suis trouvé naturellement amené à les admettre.

On remarquera que, pour les quatre premiers groupes que je donne comme exemple, les moyennes sont parfaitement justifiées par le nombre plus grand de pesées correspondant aux nombres de grammes voisins de cette moyenne. Les trois premiers groupes ne soulèvent aucun doute, tandis que dans le quatrième, l'écart entre le maximum et le minimum est de 9 grammes environ. Mais il est juste d'observer que sur les dix-neuf observations qui composent ce groupe, douze sont groupées autour du poids exact et que les autres ne figurent qu'à titre d'exceptions. Il est même certain que dans ce groupe nous nous trouvons en face de causes d'erreur plus importantes que dans les autres, car la différence de 2 grammes que nous rencontrons

Digitized by Google

entre le résultat des pesées et celui des calculs sur le sicle est la plus considérable parmi les dix premiers multiples de l'étalon.

Jusqu'au vingt-quatrième multiple du sicle, les calculs présentent sur les observations des différences minimes; au-delà, les erreurs sont plus considérables, aussi n'est-ce que sous toutes réserves que j'admets les identifications de 24 à 80 sicles. Toutefois le multiple de 60 donne une approximation plus intéressante par la petitesse de l'erreur (4 gr. 600) comparativement au poids total (504 gr. 900) et parce que ce nombre correspond à la valeur de la mine des Assyriens.

Il est à remarquer que ces anneaux d'une mine forment un groupe spécial dans la liste des pesées, comme dans les tombeaux; malheureusement ces objets sont relativement rares et les observations ne peuvent porter que sur un petit nombre d'exemplaires.

Si nous admettons que le sicle assyrien était usité au Caucase, il est naturel de penser que la mine était aussi employée, car elle répondait pour les besoins commerciaux à la livre actuelle des différents pays; cette supposition se trouve justifiée par les découvertes.

Après avoir noté le poids de chaque anneau, il est intéressant d'ajouter quelques renseignements sur la quantité totale du métal qui se trouvait renfermé dans chacun des tombeaux; je citerai quelques exemples.

| | kgs | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. | — 5,073, | soit environ | 604 | sicles en | 10 anneaux d'une mine chaque. |
| 2. | — 4,520, | — | 540 | — | 8 anneaux. |
| 3. | — 1,917, | — | 228 | — | 3 anneaux d'une mine et 3 de 2 sicles. |
| 4. | — 0,201, | — | 24 | — | 3 anneaux de 8 sicles. |
| 5. | — 0,177, | — | 13 | — | 2 anneaux de 4 sicles et 1 de 5. |

Il est inutile de citer un plus grand nombre d'exemples. La quantité du métal renfermé dans chaque sépulture dépendait uniquement de la richesse plus ou moins grande du mort, et dans les tombeaux où les anneaux de bronze étaient très abondants, les mobiliers funéraires étaient aussi beaucoup plus riches et mieux ornés.

Mais il est nécessaire d'insister sur la valeur des erreurs que

Digitized by Google

nous avons rencontrées et sur leurs causes probables, car dans chaque groupe de pesées, les écarts entre les poids maxima et minima sont relativement importants.

Ces différences proviennent certainement de deux causes : l'une, vice originel, est la conséquence des procédés grossiers qu'employèrent les anciens dans leurs évaluations pondérales et que révèlent aujourd'hui les instruments perfectionnés dont nous faisons usage, qui sont en quelque sorte trop sensibles pour des comparaisons de cet ordre.

L'autre cause d'erreur réside dans l'usure et dans l'oxydation de certains anneaux. Ces objets, ensevelis depuis plus de trois mille ans, se sont conservés intacts dans bien des tombeaux, tandis que dans les autres, ils s'encroûtèrent d'oxyde et, de ce fait, leur poids se trouva modifié.

Dans ces conditions, il serait inutile de compter sur des poids rigoureusement exacts dans le même groupe. Aussi me suis-je uniquement servi, dans mes comparaisons, des moyennes dont la valeur apporte aux pesées isolées les corrections que nécessitent les causes d'erreur dont je viens de parler.

On pourrait opposer aux déductions que je tire de mes nombreuses pesées, qu'il est toujours aisé de grouper des nombres de telle sorte que leur moyenne corresponde à des nombres voulus à l'avance ; mais je ferai observer que mes groupes n'ont pas été formés intentionnellement, qu'ils sont naturels et que, dans la plupart des cas, ils sont séparés par d'importantes lacunes dans la série des observations.

C'est ainsi qu'entre le maximum (18 gr.) du premier groupe et le minimum (25 gr.) du second nous ne rencontrons aucune pesée et cependant la différence (7 gr.) est d'environ un sicle.

Entre le deuxième et le troisième groupe l'écart de 6 gr. n'est rempli par aucune observation.

De plus, dans chaque groupe, les nombres les plus voisins de la moyenne sont ceux pour lesquels les pesées sont les plus nombreuses ; les autres, supérieurs ou inférieurs à la moyenne, ne semblent exister qu'à titre d'exceptions.

Digitized by Google

Je dois encore citer à l'appui de mes conclusions ce fait que dans la plupart des cas les anneaux sont très grossiers et que beaucoup d'entre eux présentent une ouverture si large qu'il eût été impossible de les porter en bracelets. Leurs extrémités sont cassées au moyen de coups de lime sur les côtés et ne sont pas coupées et polies avec soin, comme on l'eût surement fait s'ils avaient été destinés à servir de bijoux.

Je crois m'être suffisamment étendu sur les résultats que fournissent mes pesées ; elles montrent que les 24 premiers multiples du sicle (jusqu'à 196 gr. 800) de même que la livre (504 gr. 900) étaient établis sur l'étalon assyrien. Quant aux autres multiples, il reste encore, pour moi, des doutes, que des observations plus nombreuses viendront probablement lever.

L'existence du sicle assyrien dans l'Arménie russe se trouve encore confirmée d'une manière remarquable par les observations que j'ai pu faire sur les bracelets conservés au Musée de Saint-Germain, étude pour laquelle M. Alexandre Bertrand a bien voulu me prêter son concours.

En pesant les anneaux de bronze rapportés du Caucase par M. E. Chantre, nous avons trouvé deux exemplaires du sicle simple provenant de Koban. Ils portent dans le catalogue du musée les nos 26959 A et B et pèsent 8 gr. 5. Jusque-là, je n'avais pas eu l'heureuse chance de rencontrer le sicle simple, mes observations ne m'ayant fourni que le double sicle (16 gr. 400).

Parmi les autres pesées effectuées au Musée de Saint-Germain, nous voyons deux anneaux de 55 grammes dont le poids correspond à 7 sicles environ (58 gr. 905) ; deux anneaux de 10 sicles chacun, pour lesquels l'observation donne 83 et 84 grammes et le calcul 84 gr. 150 ; un de 11 sicles pesant 94 grammes, et bien d'autres encore pour lesquels les rapprochements sont faciles avec le système pondéral assyrien.

L'usage de l'étalon de 8 gr. 415 était donc répandu dans tous les pays caucasiens ; mais nous allons voir qu'il ne semble pas avoir existé dans l'Europe.

M. Alexandre Bertrand et moi, nous avons examiné avec

Digitized by Google

le plus grand soin tous les anneaux que renferme le Musée des antiquités nationales, nous avons pesé les objets qui présentaient quelque chance d'avoir été employés comme poids ou comme monnaies et non seulement nous n'avons pas rencontré de pesées correspondant aux mesures asssyriennes, mais nous n'avons même trouvé aucun bracelet européen présentant les mêmes caractères que ceux de l'Arménie[1]; tous sont plus ou moins ornés et ont bien certainement été employés comme bijoux et non comme objets d'échange d'un poids déterminé.

Cette découverte n'est pas seulement importante pour les pays caucasiens : elle montre que les blancs Allophyles de la Transcaucasie étaient en relations constantes avec les Assyriens, mais elle prouve aussi que l'usage de la monnaie remonte à la plus haute antiquité, dans cette partie de l'Asie antérieure, et que, bien longtemps avant l'apparition des médailles lydiennes, les transactions commerciales se faisaient en comptant des anneaux d'un poids déterminé et non plus en pesant des lingots.

Paris, le 30 août 1889.

J. DE MORGAN.

1. Il faudrait peut-être faire exception pour certains anneaux d'or.

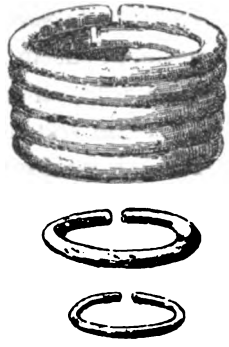

Fig. 3. — Bracelets de bronze.

Digitized by Google

# LE TRÉSOR DE SAINT-PABU

CANTON DE PLOUDALMÉZEAU (FINISTÈRE)

---

Le 26 février 1889, des carriers exploitant un bloc erratique de granit dans une parcelle dite Méjou-Radénoc, dépendant du village de Meznaot, à 1,200 mètres au sud-ouest du bourg de Saint-Pabu, découvrirent, à $0^m,40$ au couchant de ce bloc, et à $0^m,30$ au-dessous de la surface du sol, une brique à crochet d'environ $0^m,30$ carrés.

Cette brique recouvrait un coffre en bois, aujourd'hui complètement décomposé, dans lequel on avait enfermé pour les enfouir un nombre considérable de monnaies romaines. Prévenu de la découverte, le propriétaire du champ, M. Le Gourvénec, maire de Saint-Pabu, se transporta sur les lieux, et faisant recueillir toutes les monnaies composant ce trésor les fit transporter chez lui. En ce moment, elles pesaient ensemble 61 kilos.

A la nouvelle de cette trouvaille, on accourut de tous les villages voisins et chacun s'armant soit d'une pioche, soit d'une pelle, on se mit à remuer le sol environnant, si bien qu'à $0^m,40$ des monnaies composant ce premier trésor, on trouva un second dépôt formé de trois vases en argent.

Informé de ces découvertes, je me rendis à Saint-Pabu et acquis les vases en argent. Obligé de rentrer sans avoir traité pour les monnaies, j'y retournai quelques jours après avec un de mes amis et cette fois nous fûmes assez heureux pour les emporter.

Digitized by Google

Qu'était ce trésor composé d'une si grande quantité de monnaies et de vases en argent?

Je crois qu'on peut dire que les monnaies étaient destinées à payer les hommes d'un détachement de troupes romaines cantonnées non loin du lieu de la découverte et que les vases en argent ont dû appartenir au commandant de ce poste.

La brique à crochet recouvrant les monnaies indique, à coup sûr, que ce poste était dans le voisinage, probablement sur le sommet des coteaux dominant l'anse de l'Aber-Benoît, à portée de quelque gué qu'il était appelé à défendre. Les conduites d'eau en terre cuite, dont on retrouve fréquemment des restes près du lieu de cette trouvaille, indiquent une mise en œuvre destinée à conduire l'eau de la fontaine de Saint-Hibiliau au coteau dominant l'Aber-Benoît, dans la direction de Meznaot, sur un parcours de deux kilomètres environ. Elles sont une des preuves les plus probantes de l'existence d'un établissement romain dans ces parages.

Maîtres du pays, les Romains séjournèrent là un temps assez long sans doute. Attaqués à un moment donné, peut-être par mer, par quelques hordes venant du Nord, avant de battre en retraite, les soldats, qui défendaient le poste qui nous occupe, cachèrent, avec l'espoir de revenir, auprès du bloc erratique de Méjou-Radénoc, la caisse contenant le trésor destiné à leur solde, lourd obstacle à une fuite précipitée, et les vases précieux de leur chef.

A quelle époque fut faite cette cachette? Les monnaies qui la composent vont nous le dire approximativement.

Ces monnaies au nombre de dix à onze mille sont des moyens et des petits bronzes, ayant été en général argentés, pour la plupart d'une superbe conservation, frappés le plus souvent à Trèves. Elles sont à l'effigie de Valérien II, de Dioclétien, de Constance Chlore, d'Hélène, de Galère Maximien, de Valérie, de Sévère II, de Maximin, de Maxence, de Licinius, de Constantin le Grand, de Crispe, de Constantin II et de Constance II, c'est-à-dire allant de 260, date de l'avènement de Valérien II, à 360

Digitized by Google

environ, Constance II étant mort en 361. Nous pouvons donc dire que c'est sous Constance II, c'est-à-dire vers le milieu du IVe siècle que notre trésor fut enfoui.

Ces monnaies qui sont, pour la plupart, je le répète, d'une très belle conservation, donnent un grand nombre de revers rares qu'il serait trop long de décrire dans cette note. Leur ensemble est très intéressant et lorsqu'elles auront toutes été examinées avec le soin qu'elles méritent, je ne doute pas qu'elles donnent quelques revers inédits, ainsi que j'ai déjà cru le remarquer.

Toutefois, quelqu'importance qu'ait ce trésor monétaire, il n'est pas la partie capitale de la trouvaille de Saint-Pabu.

Les vases en argent en font surtout le grand intérêt. Malheureusement ils n'ont pas été suffisamment respectés lors de leur découverte. L'un d'eux est intact; mais les deux autres ont été fort maltraités et des morceaux en sont passés en diverses mains. Je dois dire ici, à mon grand regret, avoir rencontré en cette circonstance l'esprit le plus étroit et le moins éclairé chez des personnes qui, par leurs fonctions publiques, devraient être les premières à comprendre l'intérêt qui s'attache à la conservation des monuments de notre passé et à prêter leur concours à ceux qui font tous leurs efforts pour les sauver de l'oubli. Brisant des restes précieux, ainsi que le font certains touristes peu scrupuleux, pour en emporter quelques bribes sans intérêt à coup sûr pour ceux qui les possèdent, ces vandales méritent toute réprobation. Ce reproche toutefois ne s'adresse pas à M. Le Gourvénec, qui a au contraire montré dans cette circonstance, ainsi que MM. les vicaires de Plouguin et de Saint-Pabu, à qui je dois tous mes remerciements pour le concours empressé qu'ils m'ont prêté, un esprit éclairé témoignant qu'ils comprenaient toute l'importance de cette trouvaille.

L'un de ces vases, celui dessiné sous le n° 1, est intact. Du poids de 154 grammes il est d'une forme élégante. C'était un vase à boire, et comme les troupes romaines étaient fréquemment appelées à faire campagne, ce petit vase, qui appartenait, sans doute, à un officier d'un rang assez élevé, offre une dis-

Digitized by Google

position curieuse qui l'approprie bien à l'usage auquel il était destiné.

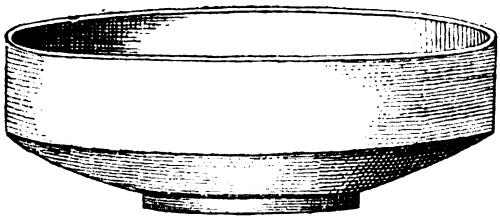

Fig. 1.

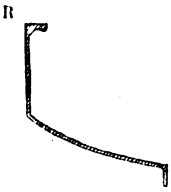


Fig. 2.

Si on jette les yeux sur le dessin n° 2, qui est la coupe de cette tasse, on remarquera en R, sur le pourtour intérieur, un petit rebord destiné à retenir et à empêcher d'arriver aux lèvres les matières pouvant se trouver en suspension dans l'eau puisée au ruisseau ou à la mare rencontrée le long du chemin. Cette disposition est très intelligente, et comme me le disait un officier de notre armée à qui je la faisais remarquer : « Ce petit vase, qui était sans doute le quart du colonel, est autrement pratique que les nôtres et que ceux de nos troupiers qui ont, eux aussi, un rebord sur le pourtour ; seulement, chez nous, ce rebord est extérieur. »

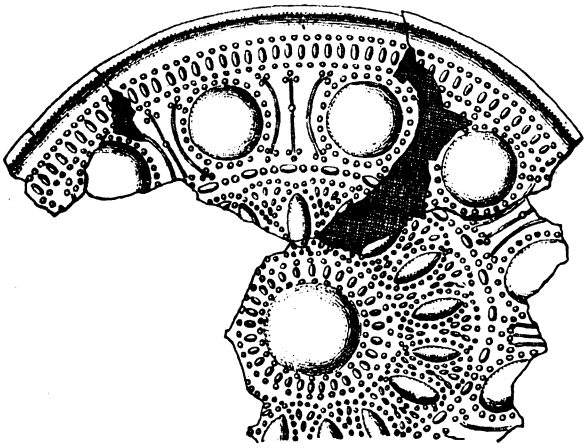

Fig. 3.

Le second vase de cette trouvaille était une patère en argent.

Digitized by Google

D'un métal beaucoup plus mince que la tasse n° 1, elle était richement décorée au repoussé. Nous avons pu en reconstituer une partie notable que nous avons reproduite ici (fig. 3), donnant la forme et le dessin complet de cette belle patère. D'un diamètre de 15 centimètres 1/2, elle avait 47 millimètres de profondeur. Son ornementation très élégante est intérieure. Placée sur l'orifice dans la cachette, elle recouvrait la tasse n° 1.

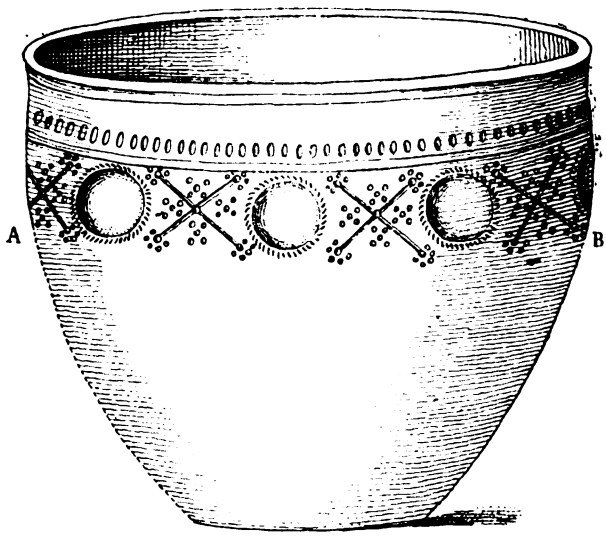


Fig. 4.

Le troisième vase du trésor de Saint-Pabu nous est venu encore en plus mauvais état que le précédent. Toutefois, ayant entre les mains toute la partie supérieure et le fond nous avons pu en reconstituer la forme et le dessiner sous le n° 4. Il avait 113 millimètres de diamètre à l'orifice et 9 centimètres de profondeur.

Ce vase était, lui aussi, orné au repoussé, son ornementation est intérieure et se reproduit extérieurement en creux, ce qui me fait supposer qu'il était destiné à contenir une matière transparente laissant voir les ornements, c'est-à-dire un liquide.

Digitized by Google

La partie comprise entre la ligne AB et le fond était-elle ornée? Nous ne saurions le dire, tous les fragments de cette partie manquant.

L'ornementation de la partie supérieure, composée d'oves, de points groupés par cinq, de barres se croisant et de ronds de 1 centimètre 1/2 de diamètre avec point en relief au centre, est, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en jetant les yeux sur notre dessin n° 4, extrêmement élégante.

Ce vase était placé en terre sur l'orifice. Son fond assez épais porte une estampille ou cachet, fortement imprimé, dans lequel je crois voir une tête de guerrier casquée et un bouclier.

### *Bracelets de Lanrivoaré.*

Peu de temps avant la trouvaille de Saint-Pabu, dans les premiers jours de février, dans une commune voisine, à Lanrivoaré, des ouvriers, en creusant des canaux d'irrigation dans une tourbière, trouvèrent deux bracelets en or pesant l'un 44 et l'autre 36 grammes, simples tiges d'or à quatre pans égaux de 4 millimètres chacun.

Ces deux bracelets, du même type que ceux que nous avons antérieurement recueillis dans le cimetière gaulois de Kerviltré en Saint-Jean-Trolimon (Finistère), font aujourd'hui partie de nos collections.

### *Trouvaille de monnaies romaines à Pont-l'Abbé.*

En terminant cette note, signalons encore une trouvaille de monnaies romaines faite dans la commune de Pont-l'Abbé (Finistère), sur les collines qui dominent la gare de cette ville au nord-est, collines qui furent couronnées par un poste de défense, dont on voit encore les traces et qui, à tous les labours, donnent des fragments de briques à crochet.

Ce petit trésor, composé de quelques centaines de petits bronzes de Balbin, de Valérien, de Gallien, de Salonine, de Postume,



Digitized by Google

de Victorin, de Tétricus, de Claudius, de Quintillus, de Sévérine, de Carus, de Licinius et de Crispus et d'un grand bronze de Postume, était enfermé dans un vase en terre qui fut brisé sur-le-champ. Il représente aussi un laps de temps d'un siècle environ, allant de Balbin qui, empereur en 238, ne régna que trois mois, jusqu'à Crispus qui mourut en 326. Ces monnaies, en partie argentées, sont en général d'une bonne conservation. Après bien des péripéties, elles viennent d'entrer dans nos collections.

Elles nous montrent cette partie ouest du Finistère, comme la partie nord de notre département, celle où a été recueilli le trésor de Saint-Pabu, fortement troublée vers le milieu du IVe siècle, et partout les conquérants poursuivis, cachant leurs trésors avant la lutte suprême et la fuite.

P. du Chatellier.

---

Digitized by Google

# NOTE

POUR FAIRE SUITE AU TRACÉ DU

# PLAN DE LA MOSQUÉE D'OMAR

PUBLIÉ EN JUIN-JUILLET 1888

---

Le nom de *Compas* donné par Sœwulf, en 1102, à l'*Ombilic* qui se trouvait alors dans la cour intérieure de l'église de la Résurrection, nous avait toujours fait penser qu'une idée de *mesure* se rattachait à ce point qui, pendant les croisades, conserva le nom de *Compas*. Dans la *Note* publiée ici en juin-juillet 1888, nous avons cherché une explication déduite du tracé de la Rotonde du Saint-Sépulcre et considéré le *Compas* comme pouvant être un repère laissé par les constructeurs de l'édifice.

Le texte de l'higoumène Daniel (1107) donnerait à notre hypothèse une apparence de vérité, car on lit, dans la description que ce voyageur nous a laissée de l'église du Saint-Sépulcre, l'observation suivante : « ...Derrière l'autel, à l'extérieur du mur (Sœwulf dit : contre le mur extérieur) se trouve l'*Ombilic de la terre* qui est recouvert d'une petite construction au-dessus de laquelle le Christ est représenté en *mosaïque*, avec cette légende :

LA PLANTE DE MON PIED SERT DE MESURE POUR LE CIEL ET POUR LA TERRE....

Voilà donc bien l'idée de *mesure* attachée à l'*Ombilic* et c'est le *pied* qui paraît avoir été la base du système employé.

La figure en mosaïque donnait probablement l'*étalon officiel* de ce pied et elle représentait le Christ pour le rendre plus respectable, lui donner un caractère sacré et le mettre ainsi à l'abri de toute profanation.

Digitized by Google

Cette précaution n'était point inutile, puisque le *Compas* se trouvait dans une cour, contre un mur et, par conséquent, exposé aux injures du temps.

On a, d'ailleurs, presque toujours attaché une idée divine ou royale à la mesure-type qui, dans chaque pays, servait de règle aux transactions des habitants. La grande coudée égyptienne s'appelait *coudée royale* ou *sacrée*. Le pied olympique était, disait-on, le *pied d'Hercule*. En France, le pied de roi représentait le *pied de Charlemagne*.

Comme les monnaies, les mesures émanaient de l'autorité suprême qui se réservait le privilège de les créer ou de les modifier.

Les rois grecs de l'Égypte modifièrent les anciennes mesures du pays, et s'il est curieux de retrouver à Jérusalem le pied philétérien transformé en *pied du Christ*, on en découvre l'explication dans ce fait que le pied du Saint-Sépulcre était une mesure gréco-égyptienne.

L'idée de mesure et surtout de *mesure exacte* est tellement liée au mot *compas* que les marins appellent compas la boussole qui leur sert à mesurer les angles de leurs routes.

Partant de l'hypothèse que l'étalon de mesure employé par les constructeurs du Saint-Sépulcre a été *le pied*, et appliquant le principe posé par Newton que les anciens prenaient toujours des nombres exacts pour les dimensions principales de leurs édifices (le premier Parthénon = Hécatompédon avait 100 pieds), nous avons supposé que le diamètre du *cercle extérieur* de l'église de la Résurrection pouvait avoir *100 pieds*.

Si l'on se reporte aux cotes de la figure déjà publiée, nous obtiendrons la valeur du *pied* en posant :

$$\frac{18\ 29 \times 2}{100} = \frac{3658}{100} = 0^{m},3658,$$

soit $365^{mm},8$.

Ce même diamètre déduit du cercle intérieur de la Rotonde n'aurait que $36^{m},20$ ; ce qui donnerait pour la valeur du pied $= 362^{mm}$.

Digitized by Google

On sait qu'au VII^e siècle la *coudée* était encore en usage. Or le pied étant les 2/3 de la coudée, on trouve pour la valeur de celle-ci :

$$362 \times \frac{3}{2} = 543^{mm}.$$

Étendant ces observations à la mosquée d'Omar, nous avons supposé que le diamètre du cercle circonscrit au polygone extérieur pouvait avoir *100 coudées*.

La cote du diamètre de ce cercle étant $54^{m},15$, la valeur de la coudée employée pour le tracer sera

$$\frac{54.150}{100} = 541^{mm},5,$$

et la valeur du pied correspondant :

$$541.5 \times \frac{2}{3} = 361^{mm}.$$

Le système métrique usité en Syrie au VII^e siècle était encore le système gréco-égyptien des Ptolémées, qu'on retrouve sur l'échelle du mekyas de Roudah et dans lequel la *coudée* vaut $540^{mm}$ et le *pied* $= 360^{mm}$.

Les résultats que nous obtenons sont tellement approchés que le doute n'est pas permis.

Les mesures employées au Saint-Sépulcre et à la Sakhrah appartiennent donc au système philétérien et les deux dimensions initiales ont été 100 et 150 *pieds juste*, donnés aux diamètres des deux cercles qui limitent le contour extérieur de chacun de ces édifices.

Cette double constatation ne détruit pas l'idée du tracé géométrique précédemment exposé. Elle en est, au contraire, la confirmation. Seulement, au lieu de déduire les mesures extérieures des dimensions intérieures, c'est le contraire qui a été fait. Mais le tracé général reste toujours rigoureusement emprisonné dans les lignes de la figure géométrique.

Si l'on se reporte à la Note précitée, en adoptant comme don-

Digitized by Google

née initiale 100 pieds pour le diamètre du cercle extérieur de l'église de la Résurrection, le diamètre $= 36^m$ donne juste $18^m$ pour le rayon BC.

On trouve alors le rayon de la Rotonde.

$$B'C = \frac{BC}{\sqrt{3}} = \frac{18}{1.732} = 10^m,392$$

au lieu de $10^m,45$, différence dont il n'y a pas à tenir compte.

On pourrait encore supposer qu'après avoir pris 100 pieds pour son diamètre extérieur l'architecte ait eu l'idée d'adopter 60 pieds pour son diamètre intérieur. Mais si l'on compare les chiffres, on est obligé d'abandonner cette hypothèse.

60 pieds font. . . . . *$21^m,60$.*
La mesure déduite du tracé géométrique est *$20^m,80$.*
La mesure relevée est. . . . . *$20^m,90$.*

L'écart entre l'exécution et le tracé théorique est de $0^m,10$, tandis qu'il est de $0^m,70$ dans l'hypothèse du diamètre de 60 pieds.

Les probabilités sont donc en faveur du tracé géométrique.

$20^m,90$ font *58 pieds 050.*

$20^m,80$ font *57 pieds 777.*

Ni l'une ni l'autre de ces deux mesures n'est dans les habitudes des anciens qui choisissaient toujours des nombres simples.

Et, puisqu'il faut écarter l'hypothèse des 60 pieds, on est forcé d'en conclure que le diamètre de la Rotonde résulte d'un tracé dans lequel on ne s'est préoccupé des mesures que pour le cercle initial du mur *extérieur* au diamètre duquel on a donné *100 pieds juste.* Le diamètre *intérieur* de la Rotonde s'est trouvé déterminé par les intersections de deux triangles équilatéraux, inscrits dans le cercle initial.

Cette observation nous conduit à rectifier une erreur évidente de l'higoumène Daniel qui donne *30 sagènes* au diamètre de la Rotonde et *12 sagènes* à l'espace compris entre la porte du Tombeau et l'ancien autel de l'église de la Résurrection.

Or *30 sagènes* font 180 pieds $= 64^m,80$.
*12 sagènes* font 72 pieds $= 25^m,88$.

Digitized by Google

Ces deux mesures sont aussi impossibles l'une que l'autre. Il est donc probable qu'au lieu du mot *sagène*, c'est *archine* qu'il faut lire.

La sagène vaut 6 pieds.

L'archine vaut 2 pieds.

*30 archines* font *60 pieds*.

*12 archines* font *24 pieds*.

Ainsi rectifiées, les deux mesures du prêtre Daniel sont conformes à ce qui existe, et, comme le système métrique auquel elles se rapportent est identique à celui d'Alexandrie, elles servent à confirmer ce que nous venons d'exposer.

Pour la Sakhrah, la vérification des mesures donne un résultat aussi satisfaisant.

En faisant l'épaisseur du mur de la Rotonde égale à 3 pieds de $360^{mm}$, le diamètre extérieur du cylindre devient

$$20{,}37 + 2 \text{ fois } 1{,}08 = 22^{m},53.$$

La figure géométrique donne $22^{m},45$ pour ce même diamètre. Il n'est pas douteux que l'épaisseur adoptée pour les murs des deux rotondes a été *3 pieds* de $360^{mm} = 1^{m},08$.

A la Sakhrah, l'épaisseur relevée est. . . . . $1^{m},04$

Au Saint-Sépulcre elle est. . . . . $1^{m},14$

Ces différences restent dans la limite des erreurs permises. Notons que les anciennes mesures russes sont identiques aux mesures philétériennes.

La *coudée russe* ancienne est de $538^{mm},5$.

Nous avons trouvé $537^{mm}$ pour la coudée de Béthesda, déduite de l'abaque d'un des chapiteaux de colonne.

La moyenne des trois coudées ci-dessus, $543^{mm}$, $541^{mm}$ et $537^{mm}$ est $540^{mm},3$, valeur admise par les savants qui ont étudié cette question.

Ajoutons les trois exemples suivants :

La cour du Tombeau des Rois mesure $27^{m}$, qui font juste *50 coudées* de $540^{mm}$.

Le pied olympique de $308^{mm}$ se retrouve dans la basilique de

Digitized by Google

Beit-Lehm. Le diamètre inférieur d'une des colonnes que nous avons mesurées a rigoureusement *616*$^{mm}$, soit 2 pieds grecs.

Le mur de la Basilique mesure *610*$^{mm}$, soit toujours 2 pieds.

Dans une note plus étendue nous développerons prochainement ces premières observations qui suffisent déjà pour montrer qu'en mesurant exactement les anciens édifices de Jérusalem on parviendrait à déterminer le système métrique auquel ils appartiennent.

Nous ne voudrions pas pousser trop loin les inductions que nous suggère le texte de Daniel, mais on pourra à l'occasion vérifier les dimensions des empreintes de pieds divins ou sacrés qu'on montre dans la mosquée El-Aksa et dans la mosquée de l'Ascension. Elles peuveut fournir des indications intéressantes.

En multipliant ces observations, on fournirait à ceux qui s'occupent de la métrologie ancienne des éléments aussi précieux qu'inédits, à l'aide desquels on pourrait vérifier les travaux faits au commencement de notre siècle par les savants de l'expédition d'Égypte.

Paris, mai 1889.

C. Mauss,
Architecte du Ministère des Affaires étrangères.

---

Digitized by Google

# INSCRIPTIONS CERAMIQUES

DE LA

## NÉCROPOLE PUNIQUE D'HADRUMÈTE

(*Suite et fin*[1])

---

### 4.

*La Blanchère*, n° 7.

Vase de terre à une anse; hauteur 0m,475. L'inscription n'est pas peinte, comme toutes les autres, mais tracée à la pointe sur la terre fraîche. Pourtant, on aperçoit au fond des lettres des traces de couleur noire. Ce vase se trouve, ainsi que les six vases suivants, qui proviennent tous de la même tombe, au Musée Alaoui. Ils figurent en ce moment à l'Exposition universelle.

Nous donnons la photographie d'un calque très exact fait par M. de La Blanchère et que nous avons collationné sur l'original.

Nous avons été obligé, pour des nécessités typographiques, de couper l'inscription par le milieu.

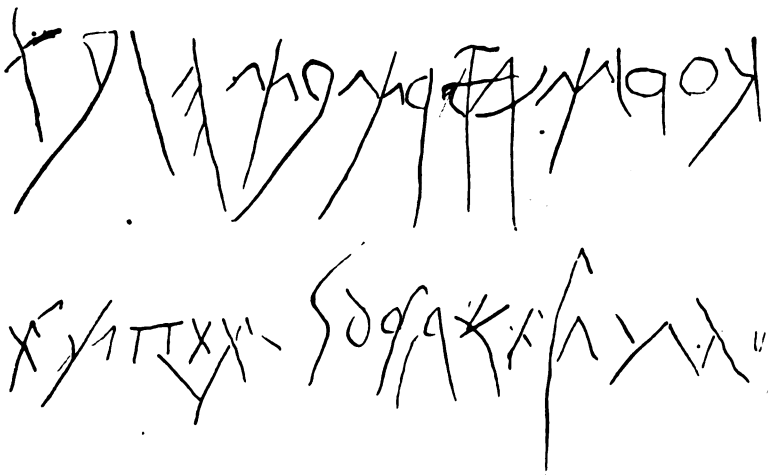

1. Voyez la *Revue archéologique* de juillet-août.

Digitized by Google

Le principal intérêt de ce texte réside dans les particularités paléographiques qu'il présente et qui en rendent la lecture très difficile. Je crois pourtant être arrivé à le déchiffrer presqu'en entier.

L'inscription commence par trois ou quatre lettres qu'on pourrait être tenté de prendre pour du grec ou pour du latin. Il n'en est rien pourtant et ce sont des lettres phéniciennes. La clef du déchiffrement se trouve dans un caractère de forme insolite qui reparaît à quatre ou cinq reprises et que nous reproduisons ici :

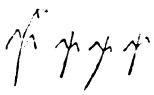

Ce caractère, qu'on a d'abord assez de peine à dégager des groupes environnants, s'impose une fois qu'on l'a lu : c'est le *tau* de notre inscription. Jamais encore nous ne l'avions trouvé fait ainsi. Voici la succession des formes du *tau* dans l'écriture phénicienne, depuis les formes les plus archaïques jusqu'au néo-punique :

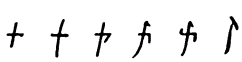

Comme on le voit, il est constamment formé, sauf dans l'écriture néo-punique, d'une hampe verticale, coupée par une barre horizontale. C'est la forme de la *croix* qui a reçu son nom, en grec, de la lettre *t*. On disait : « Être suspendu au *tau* maudit », c'est-à-dire à la croix. Un élément essentiel de cette lettre, c'est le petit crochet qui vient s'ajouter aux deux extrémités de la barre horizontale, par suite de l'habitude de lancer la lettre avec un certain coup de main, ce qui lui donne toujours une tournure assez dégagée. Ce petit crochet prend une importance de plus en plus grande dans l'écriture sémitique, à tel point que ce qui n'était qu'un accident finit par devenir, en apparence du moins, dans l'écriture araméenne et hébraïque, un des éléments essentiels

Digitized by Google

de la lettre, en nous donnant la succession de formes suivante :

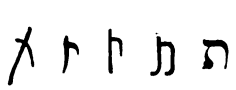

Dans l'écriture phénicienne, le ressaut formé par la plume aux extrémités de la barre horizontale ne prend jamais ces dimensions, et la lettre conserve toujours la forme d'une balance, dont la barre transversale formerait le fléau, terminé par deux crochets. A Carthage, en outre, la hampe se couronne d'une petite aigrette, en forme de flamme, que l'on observe aussi dans le *lamed*.

Quand nous retrouvons le *tau* dans l'écriture néo-punique, le fléau de la balance a entièrement disparu, et il ne reste que la hampe terminée par sa banderole. Comment s'est opérée cette transformation? Notre inscription nous en fournit l'explication. Dans la rapidité de l'écriture cursive, la barre transversale s'est cassée en deux et on l'a remplacée par deux lignes brisées qui accompagnent, comme deux ailes, la hampe du *tau*. On n'a gardé que le sentiment de l'angle qui se trouvait de chaque côté de la hampe, on en a oublié l'origine. Les ailes se séparent peu à peu du corps, par un phénomène analogue à celui que nous présente l'histoire de la lettre *hé*; l'une d'elles finit par s'accrocher à la tête de la lettre et se confondre avec la flamme, l'autre se perd entièrement, et le tour est joué.

Du moment que nous possédons le *tau* de l'inscription, nous pouvons cerner les difficultés. Le deuxième et le troisième *tau* sont séparés par un *beth*. C'est le mot בת = *bath*, « fille de », précédé d'un nom de femme qui se terminait en *t*, ce qui va très bien. En effet, en analysant les éléments et sans tenir compte de la première lettre de l'inscription que je laisse provisoirement de côté, j'arrive à lire עחתמלקרת = *Ahotmelqart*, « sœur de Melqart », nom propre qui nous est connu par les inscriptions de Carthage. La fin du nom קרת = *qart* est certaine et nous oblige à voir, dans le gribouillage qui précède, le commencement du nom de Melqart; quant à la lecture des premières lettres עחת = *ahot*,

Digitized by Google

on a la main forcée par le *tau*; il faut donc admettre que le groupe est une façon abusive de faire le *heth*, façon qui est bien d'ailleurs dans l'esprit de la lettre.

Cette urne était donc l'urne funéraire d'une femme nommée Ahotmelqart. Après son nom, nous devons trouver celui de son père. A s'en tenir à la copie de M. de La Blanchère, il faudrait lire חבא « Habo » ; l'examen attentif de l'estampage, à peine lisible par endroits, que j'ai entre les mains, m'engage à lire חנא = « Hannon », ce qui est beaucoup plus satisfaisant. La vue de l'original confirme cette lecture. Puis, après un groupe de trois lettres environ, très indistinct et qui se termine de nouveau par un *tau*, on lit clairement אדנבעל « Adonibaal ». Qu'est-ce qui le précédait? Ce n'est pas בן = *ben*, « fils de », ce n'est pas בת = *bath*, « fille de » ; je lis אשת, « femme de » et je crois que tout le monde le lira avec moi. D'après la copie, nous aurions là encore une ligature, celle du *schin* avec le *tau*. L'original n'en montre pas trace. Ici finissent les noms propres.

Je reviens à la première lettre de l'inscription, qui a un faux air de *kappa*. Cette lettre n'est autre que le *schin*, forme abrégée du pronom relatif אש, qui sert à marquer le génitif en phénicien. Il faut traduire « (ossements) de » ou « (urne) de », etc. Comparez *Corpus Inscr. Sem.*, 1re partie, nos 133, 139, 143, 144, 315-317.

Cette lettre si étrange, qui m'a arrêté pendant bien longtemps, s'explique par la formation du *schin* dans l'écriture néo-punique. Le *schin* est un *mem* à queue plus courte et les deux lettres subissent jusqu'à un certain moment les transformations parallèles suivantes :

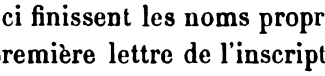

Arrivées à ce point, elles bifurquent. Le *mem* perd entièrement sa queue et nous donne en néo-punique les formes

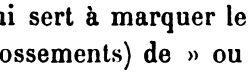

Digitized by Google

Dans le *schin* au contraire, la queue et la barre qui coupe la lettre par le milieu tendent à prendre une égale importance : (nos 1 et 2). C'est par ces formes que doit s'expliquer celle de notre inscription. Au lieu de concevoir le *schin* comme une ligne courbe coupée par une ligne droite, on a pris l'habitude de faire du même coup de main la partie concave de la lettre et la barre transversale (n° 3) et cette forme à son tour a engendré le *schin* des monuments les plus récents : (nos 4 et 5).

1 2 3 4 5

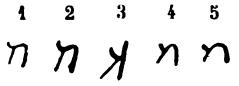

L'inscription se termine par un mot écrit en caractères franchement néo-puniques. C'est un fait que nous retrouvons dans plusieurs de ces inscriptions sur vases. Il semble que le scribe, qui avait commencé par former les lettres avec un certain soin, se fatigue en arrivant près de la fin et emploie une écriture de plus en plus cursive.

D'après la copie de M. de La Blanchère, il faudrait lire ce dernier mot : אמ[ש]תא ou אמ[ז]תא. Je ne réussis pas à voir, sur l'original, trace des deux ailes du *tav;* la lettre se présente plutôt comme un *lamed*. Il faudrait donc lire אמשלא. Si telle était en effet la vraie lecture, il est un sens qui s'imposerait ; ce serait de traduire « sa mère », en rapportant ces mots au propriétaire du tombeau, dont le squelette était là, au milieu de la chambre funéraire, entouré des urnes contenant les cendres de toute sa famille. Mais cette lecture est trop douteuse pour en tirer des conclusions archéologiques aussi neuves. Dès à présent, on peut affirmer que ce mot n'est plus un nom propre faisant partie de la généalogie.

Voici dès lors comment je propose de lire et de traduire cette inscription :

ש עחת[מל]קרת בת חנא אשת אדנבעל אמ[של]א

(Ossements) *d'Ahotmelqart, fille d'Hannon, femme d'Adonibal,...*

Digitized by Google

5.

*La Blanchère*, n° 3.

Vase à une anse. Hauteur 0,$^{m}$42. Trouvé dans la même tombe que le précédent. Au Musée Alaoui. L'original figure actuellement à l'Exposition universelle.

Nous donnons ici la photographie du calque de M. de La Blanchère.

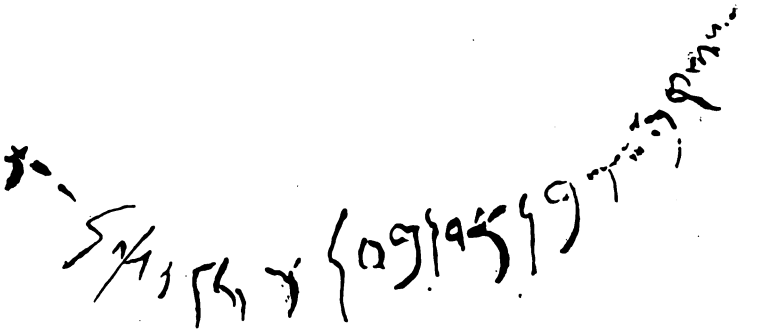

Voici ce que je lis, en collationnant la copie de M. de La Blanchère avec l'original :

[אסח]פפל בן אפנבעל ו...תל...א

[ש עזרבעל] בן אדנבעל ו[כל] . . תל . . . . א

Les mots בן אנדבעל « fils d'Adonibal » se détachent avec une grande netteté au milieu de l'inscription. Nous avons ici très probablement l'urne funéraire du fils de l'Adonibal mentionné sur l'inscription précédente. En effet, M. de La Blanchère nous apprend que les deux urnes ont été trouvées dans la même chambre sépulcrale. — Le nom qui précède est moins clair. L'original paraît donner les lettres ש עזרבעל ; « d'Azrubaal » (Cf. n° 4). — Après Adonibal, on croit lire וכל « et quiconque » ;

Digitized by Google

comparez, plus bas, n° 17. Comparez sur les inscriptions de Medaïn Saleh, la formle analogue ולמן, כלמנדי et כלדי [1].

L'écriture, qui est assez négligée, présente à peine quelques traces de néo-punique. Pour la forme du *tav*, voyez plus haut, n° 4.

Je traduis :

(Ossements) [*d'Azrubal*], *fils d'Adonibal, et.....*

6.

*La Blanchère*, n° 2.

Sur un vase à deux anses torses, conservé au Musée Alaoui. Hauteur 0m,46. L'original est actuellement à l'Exposition universelle. Le vase, rempli d'ossements, est encore scellé.

Nous donnons le calque fait par M. de La Blanchère.

אאוקוס׳ בן סהרוס׳ אבעל׳ בו

ש אדנבעל בן עשרבעל א[יונכל]...

C'est-à-dire :

(Ossements) *d'Adonibal, fils d'Azrubaal...*

Encore un membre de la même famille; sans doute le fils du prédédent.

1. Doughty, *Documents épigraphiques*, n° 6, p. 2 et 5; 10, l. 2; Ph. Berger, *Nouvelles inscriptions nabatéennes de Medain Salih*, n° 29, l. 3, etc.

Digitized by Google

L'écriture est franchement néo-punique. Au début de l'inscription, je lis ש « (ossements ou urne) de » ; comparez plus haut, nº 4 et plus bas, nº 7. La lettre a un petit apex qui la fait plutôt ressembler à un *mem;* mais on est entraîné, par l'analogie des autres inscriptions et par la force du sens, à lire ainsi que je l'ai fait. — Après Adonibal, je lis עשרבעל = עזרבעל « Azrubaal. L'emploi du ש = *schin* au lieu du ז = *zaïn* en néo-punique ne doit pas nous étonner ; peut-être même faut-il voir là une forme du *zaïn*, qui parfois ressemble fort au *schin*.

L'*aïn* reparaît trois fois, dans cette inscription, fait de trois manières différentes, mais dont aucune ne rappelle la forme ronde qu'il a dans l'écriture phénicienne et qu'il garde en général en néo-punique. Pourtant, en l'étudiant de près, on arrive à en comprendre la genèse. Il faut l'expliquer par l'emploi du calame. Le calame se prêtant mal à tracer un rond, on a pris l'habitude, dans l'écriture cursive, de le remplacer par deux traits formant un angle dont le milieu s'est peu à peu empâté. Puis, la tache a gagné tout l'intérieur de la lettre et on en est arrivé à ne plus représenter l'*aïn* que par un gros trait empâté, plus large à sa partie supérieure.

Les transformations de l'*aïn* en néo-punique rappellent celles dont les autres branches de l'écriture sémitique nous offrent l'exemple. Là aussi, nous voyons la boucle de l'*aïn* s'ouvrir; puis, au lieu de le tracer d'un seul coup, on le fait en deux fois et l'on voit un des côtés grossir peu à peu aux dépens de l'autre, si bien que la boucle finit par disparaître presque entièrement. Nous avons ainsi les deux séries de formes suivantes très différentes en apparence, mais qui sont nées de la même manière :

Le sens de la fin de l'inscription m'échappe. A ne considérer que la copie de M. de La Blanchère on prendrait la première lettre pour un *tav*. L'examen de l'original prouve que ce prétendu

Digitized by Google

*tav* n'est que la première branche de l'*aleph*. Voici d'ailleurs le groupe de lettres que je crois voir sur l'original :

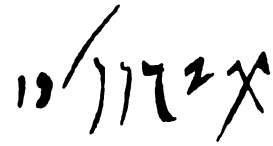

7.

*La Blanchère*, nº 4.

Sur un vase à anse appartenant au Musée Alaoui et actuellement à l'Exposition universelle. L'inscription est incomplète. Nous donnons le calque de M. de La Blanchère, corrigé sur l'original :

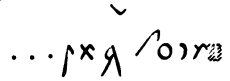

Voici ce qu'on y lit :

. . . בעל המת . . .

Je lisais d'abord, sur la copie de M. de La Blanchère, שבעלערשת, « de Baalarisat », nom de femme très satisfaisant; l'examen de l'original m'oblige à abandonner cette lecture. Ce que M. de La Blanchère a pris pour un *aïn*, après le *lamed*, n'est qu'une cassure, et la lettre suivante est un *hé*. Après le *hé*, on aperçoit encore les traces de trois lettres, dont les deux premières seulement sont lisibles : je lis *ha mt* ...המת ou peut-être plutôt encore *ha mts* ...המצ; ....*baal* finit donc le nom propre et les lettres *ha mt*... qui suivent, commençaient un titre ou une épithète précédée de l'article *hé*. Cf. המתח, plus bas, nº 17.

Traduisez :

..... *baal, le* .....



Digitized by Google

8.

*La Blanchère,* n° 5.

Sur un vase brisé à une anse, haut de 0m,34 ; l'original, qui appartient au Musée Alaoui, est actuellement à l'Exposition universelle. Copie de M. de La Blanchère.

Je n'arrive à rien lire bien que la copie soit très fidèle. Au commencement de l'inscription on croit voir un *het;* peut-être חנא = Hannon ? A la suite, les lettres תסס.. [בן]. La fin est illisible.

9.

*La Blanchère,* n° 6.

Vase brisé à une anse, du Musée Alaoui. Hauteur 0m,20 ; l'original est à l'Exposition. Nous donnons la copie de M. de La Blanchère.

L'inscription se compose de deux groupes de deux lettres chacun, qui ont une certaine ressemblance, mais ne doivent pas se lire de la même manière. Je lis le premier זק. Le *qof* est certain et très intéressant ; il explique celui de l'inscription suivante. Le *zaïn* est douteux ; il n'est jamais fait ainsi à cette

Digitized by Google

époque. Ce serait un *zaïn* de deux ou trois cents ans plus vieux. Peut-être sommes-nous en présence de chiffres. On sait combien le chiffre 20 se ressemble au *zaïn*.

Le second groupe est encore plus obscur ; on peut, si l'on veut, y voir un *daleth*. En tous cas, si ce ne sont pas des chiffres, ce sont des abréviations et ce n'est que par la comparaison qu'on peut espérer d'arriver à en trouver le sens.

10.

*La Blanchère*, n° 1.

Sur un vase à une anse, haut de 0m,40, appartenant au Musée Alaoui. L'original est à l'Exposition. Copie de M. de La Blan-

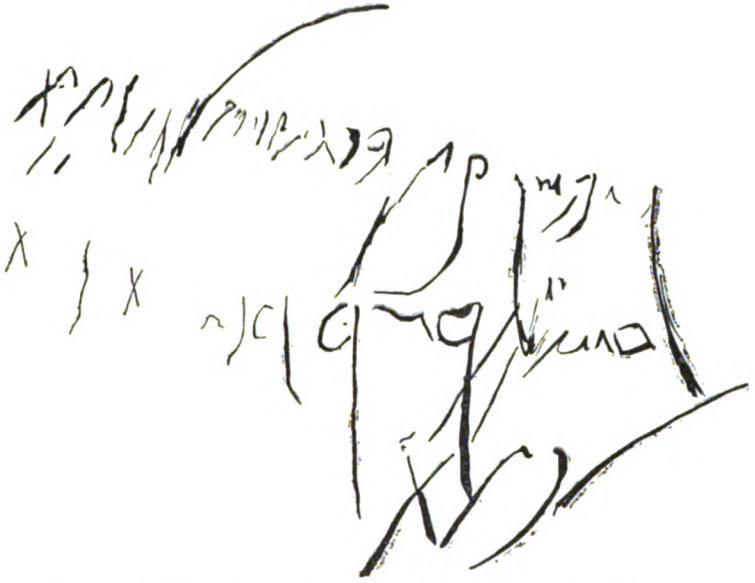

chère. L'inscription, assez longue, n'est pas peinte à l'encre, mais tracée au charbon. Bien qu'elle soit copiée avec le plus grand soin, je n'ai réussi à rien en tirer. L'écriture, négligée et capricieuse, n'offre guère de points d'attache solide. En outre, toute une partie de la seconde ligne est presque entièrement effacée. Je livre ce texte à d'autres, qui seront peut-être plus heureux.

Digitized by Google

Ligne 1. L'inscription débute par un mot qui paraît devoir se lire הצקת[ו] ou הצקן[ו]. Le *vav* est douteux. Peut-être n'est-ce qu'un trait destiné à limiter l'inscription à droite ; pourtant je ne le crois pas. On pourrait aussi être tenté d'y voir un *samech*. Le *qof*, que je crois lire avec certitude, est l'exagération du *qof* de l'inscription précédente. — Après ce mot, je crois voir un *hé*, très différent du premier ; le *hé* du premier mot, si je l'ai bien lu, est presque fait comme le *hé* de l'hébreu carré.

Ligne 2. On serait tenté de lire au commencement Abdmelq... עבדמלק ; mais la suite ne va plus ; au lieu de rt, que l'on attendrait, il y a une lettre douteuse, peut-être un *iod*, et puis רד = *rd*. La fin de la ligne est effacée.

Ligne 3. Je lis לפנא.

Je donne par acquit de conscience et pour faciliter le travail de mes successeurs, les lettres que je crois lire :

[ו]הצקן ה[ב] . . . . . ל[ח . ת]א
ע[בדמ]ל[ק] . רד . . . . א . ל . . א
לפנא

11.

*Vincent*, n° 1.

Sur un vase, trouvé dans les fouilles dirigées par M. le colonel Vincent ; l'original est à Sousse. Le dessin très soigné que nous

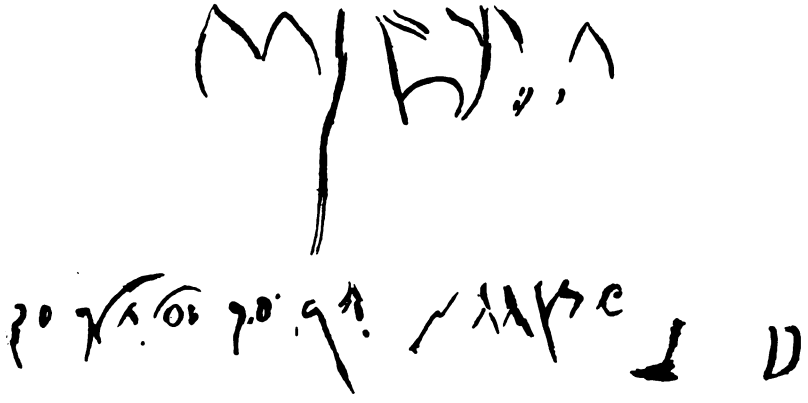

Digitized by Google

reproduisons ici m'a été envoyé, comme toutes les copies suivantes, par M. Vincent.

Voyez *Journal Asiatique*, 9 décembre 1887, p. 535-536.

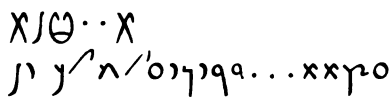

Les deux lignes d'écriture qui se lisent sur le vase ne se font pas suite ; la première est tracée en caractères beaucoup plus grands et est séparée de la seconde par un large espace vide.

Ligne 1, je lis le mot 𐤀𐤌𐤁 = טנא, « a érigé », qui est en général assez reconnaissable. Auparavant, un *aleph*; peut-être אש. Comp. plus haut, n° 1.

Ligne 2. Au commencement : עצמם, « ossements ». Comp. plus haut, n° 1, et plus bas, n^os 15 et 16. Cette inscription vient donc confirmer les conjectures qu'on a formées à propos du n° 1. Y avait-il un autre mot auparavant? On est presque forcé de l'admettre. Le mot עצמם tout seul, à l'état absolu, devant un nom propre, est trop contraire à la grammaire hébraïque. Comparez pourtant מעשן עצמם, plus haut, n° 1, où la lecture est certaine, et plus bas, n° 16. On voit bien deux ou trois traits avant עצמם, mais qui ne paraissent pas placés sur la même ligne. Je suis plutôt porté à y voir une troisième ligne, faisant suite à la ligne 2.

Après « ossements », je lis [ד]ר בן בעלשלך בן... Le mot qui finit par les lettres [ד]ר doit être le nom du défunt. Le mot בן qui suit empêche d'y chercher le verbe נדר, « a voué ».

Le nom du grand-père devait se trouver à la ligne suivante. Il commençait par deux lettres soudées ensemble qui paraissent devoir se lire בד.

Voici, dès lors, comment il faut lire et traduire l'inscription :

[אש]טנא

.. עצמם...[ב]ר בן בעלשלך בן

[בד] . . .

*....érigé*

*....ossements de .....r, fils de Baalsillec, fils de* [*Bod.*]....

Digitized by Google

12.

*Vincent*, n° 2.

Sur un vase trouvé par M. le colonel Vincent. Sur la copie, l'inscription est coupée en deux; mais une note nous avertit que la deuxième ligne fait suite à la première; c'est-à-dire, si l'on tient compte de l'habitude qu'a l'auteur du dessin de copier en allant de gauche à droite, que la deuxième ligne contient le commencement de l'inscription.

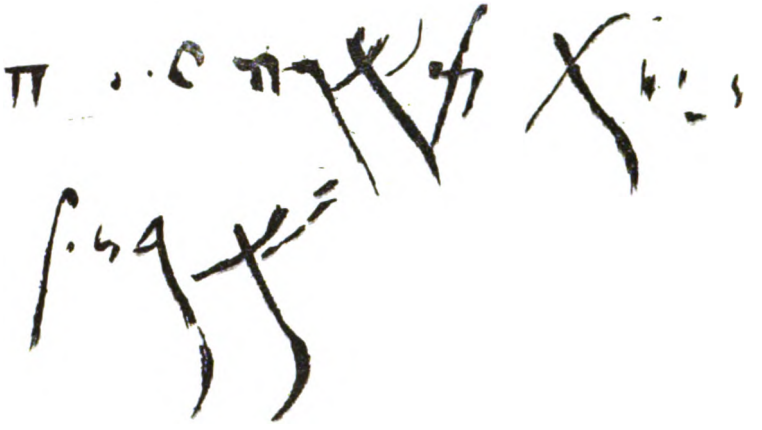

L'inscription est assez mutilée. Il ne manque rien au commencement. Peut-être faut-il lire le premier mot (ligne 2) ארשת, « Arisat », nom de femme bien connu à Carthage (Cf. *C. I. S.*, n° 383), mais le *schin* est très douteux; on pourrait aussi y voir un *lamed* dont la tête et le cou seraient effacés. Dans la suite, on croit lire le nom propre, ארש « Aris », mais il faudrait entre les deux noms les mots « fille de » ou « femme de ». Je lis bien avant ארש les deux lettres את, séparées par un certain intervalle; peut-être faut-il admettre qu'il y avait entre ces deux lettres un ש qui serait tombé et restituer אשת, « femme de ». J'hésite, parce qu'il y avait encore quelque chose après Arisat et avant אשת.

Digitized by Google

On pourrait aussi être tenté de restituer, après Arisat, [אש יטנ]את, « ce qu'a érigé », ou plus littéralement *quod erexi* (Comp. plus haut, n° 1 et *C. I. S.*, 1re partie, n° 115), mais il n'y a pas la place.

Voici, dans le doute, comment je lis cette inscription :

אר[שת] . . א ת ארש ע . . . ז . . . . . .

[*Arisat*] . . . . . *Aris*. . . . .

Il faut noter la forme de l'*aleph* qui est très intéressante ; nous aurons à y revenir plus bas, n° 16.

13.

*Vincent*, n° 3.

Sur un vase trouvé par M. le colonel Vincent. L'original est à Sousse. Nous le publions d'après un dessin du propriétaire.

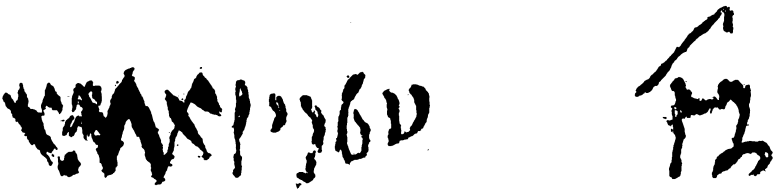

[illegible] ט · · [illegible]

[יתל] [בדמל]ך בן אגגא

. . . . . [*Bodmelek*], *fils d'Aggo*.

Il n'y a que les deux derniers mots de certains. Une seconde copie de la même inscription, insérée dans le rapport de M. le lieutenant Hannezo, conduirait à une lecture un peu différente. On croit y retrouver le groupe לק qui est assez reconnaissable sur nos inscriptions, peut-être « Bodmelqart » ?

Digitized by Google

14.

*Vincent*, nº 4.

Sur un vase trouvé par M. le colonel Vincent. L'inscription, est très mutilée.

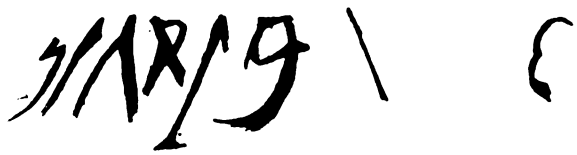

. . . . . בן מגן כ . . .

. . . . . *fils de Magon*, . . . . .

On pourrait aussi lire בת, « fille de », au lieu de בן, « fils de ».

15.

*Vincent*, nº 5.

D'après un dessin de M. le colonel Vincent. Le vase est en sa possession à Sousse.

Il y a trois lignes d'inscription, mais tellement frustes, qu'il est impossible de dire, en l'absence du monument, si elles se faisaient suite, ou si ce sont plusieurs inscriptions, ou bien même si nous ne serions pas en présence d'abréviations. L'existence d'abréviations sur ces vases semble attestée par le nº 9.

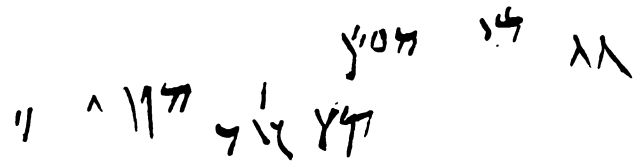

Ligne 1, je lis שעצ, qu'il faut presque certainement compléter [מם]שעצ, (*urne*) *des ossements*, etc. Qui sait s'il ne faudrait pas voir

Digitized by Google

les deux *mem* dans les deux lettres qui sont au commencement de la ligne? Dans ce cas, il faudrait admettre qu'il n'y avait rien de plus à la ligne 1, et que nous avons deux *mem* néo-puniques, tandis que, plus haut, ligne 1, le *mem* a encore la forme punique. Pour l'emploi du ש dans un agencement analogue, voyez plus bas, n° 16.

Avant שעצמם, peut-être faut-il compléter [מ]עשן.

La suite de l'inscription ne nous présente que des lettres isolées. Lisez :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | מ[עשן] שעצ | | 1. |
| [illegible] | אא | נ? | ן ש??? | [מם] | 2. |
| [illegible] | | | ש?ו?ך | | 3. |

1. [*urne*] *des osse-*
2. *ments* [*de*
3. . . . .

## 16.

*Vincent*, n° 6.

Sur un vase à une anse, haut de 0m,40, donné par M. le colonel Vincent au Musée du Louvre. Ce vase figure actuellement à l'Exposition universelle (Histoire du Travail, section I). Nous reproduisons ici le premier dessin de M. le colonel Vincent, ainsi qu'un second, qui corrige sur certains points le premier et qu'il a bien voulu faire lui-même à ma demande.

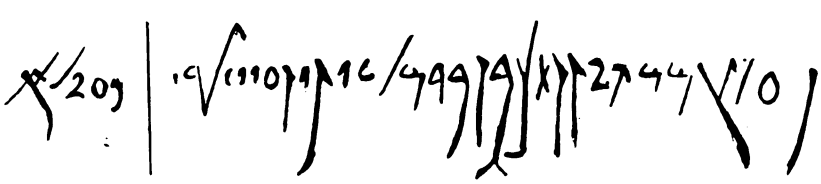

Digitized by Google

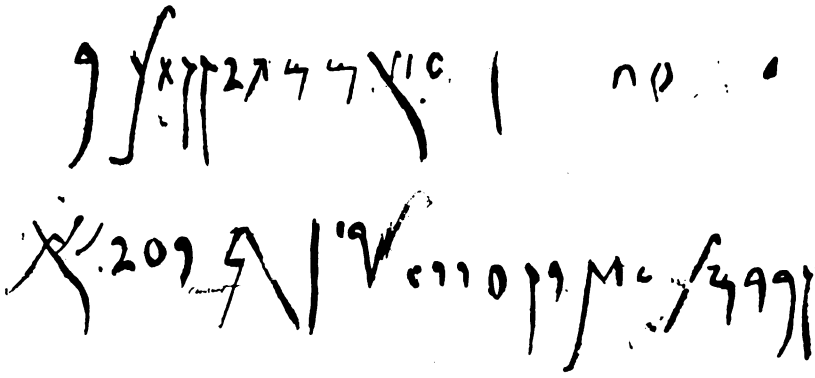

Je lis :

[מעש]ן עצמם ש יתנמלך בן בדמלקרת בן עבדמלקרת ה[פ]עיא

Je restitue, au commencement de l'inscription, [מעש]ן עצמם = [*Maasân ozamim*], « urne à ossements », d'après le n° 1; d'ailleurs, la deuxième copie du colonel Vincent présente, avant le *nun*, quelques traces de lettres qui autorisent cette restitution. Le nom du défunt, au lieu de suivre immédiatement, est rattaché à ce qui précède par le pronom conjonctif ש, qui correspond au français « de ». Voyez plus haut, n^os^ 4, 6, 7, 15.

La suite de l'inscription est certaine, jusqu'au dernier mot qui doit nous arrêter. A ne considérer que la première copie, on serait tenté de regarder le dernier mot comme séparé du reste. La première pensée, quand on regarde le texte, est de lire ce mot בעילא ou פעילא. A y regarder de plus près, on est obligé de reconnaître que le groupe qui, dans la lecture précédente, correspond à לא, ne représente en réalité qu'une seule lettre, l'*aleph* de notre inscription. Le mot tout entier doit donc se lire בעיא ou פעיא. Il est difficile d'en rien tirer. M. Renan, à qui j'avais soumis cette difficulté, inclinait à y chercher une formule du genre de בחיא, *se vivo*, peut-être celle-là même, en admettant

Digitized by Google

l'emploi de l'*aïn* à la place du *heth*. Cela serait très satisfaisant. La nouvelle copie du colonel Vincent nous oblige à chercher dans une autre direction. En effet, elle prouve que ce qu'il avait pris tout d'abord pour une barre de séparation est une lettre, ou plutôt deux : ʔ∫ le *tau* d'Abdmelqart et l'article *ha* qui se rattache au mot suivant. Ce dernier mot est donc un substantif ou un participe, indiquant le métier, ou, d'une façon plus générale, la condition du défunt. A quelle racine le rattacher? Je n'en sais rien. הבעיא. הפעיא ne donnent rien; הפעדא, que l'on pourrait aussi lire, n'est guère plus satisfaisant. Par moments, j'en reviens à me demander si l'on n'aurait pas confondu deux lettres en une seule et si le trait isolé, qui appartient à l'*aleph*, ne ferait pas double emploi et ne servirait pas en même temps de *lamed?* Il faudrait lire alors הבעילא ou בפעילא, forme dérivée de la racine פעל, « faire », qu'on veuille rattacher cette épithète au défunt, ou, au contraire, à celui qui a soigné la sépulture. L'*aleph* final serait alors le pronom suffixe de la troisième personne. La courbure de la lettre s'y oppose; le *lamed* est toujours convexe, jamais concave. Quoi qu'il en soit, voici comment il faut traduire les parties certaines de l'inscription :

[*Urne*] *à ossements de Iatanmelek, fils de Bodmelqart, fils d'Abdmelqart, le* . . . . .

Au point de vue paléographique, cette inscription est d'un rare intérêt. Nous y retrouvons la ligature du *qof* et du *lamed* que nous avons déjà observée sur le vase du général Riu, plus haut, n° 2; seulement, ici, la barre supérieure du *qof* a entièrement disparu. Voici comment il faut s'expliquer la soudure des deux lettres :

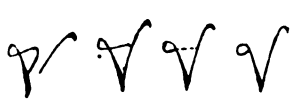

On y rencontre également la soudure du *kaf* et du *lamed*,
celle de l'*r* et du *t*, .

Enfin, l'*aleph* apporte un élément nouveau à l'histoire de cette

Digitized by Google

lettre dans l'écriture phénicienne. Pour comprendre la façon dont il est fait dans notre inscription, il faut se reporter à l'alphabet punique. A Carthage, les deux cornes de la tête de bœuf qui a donné son nom à l'*aleph* s'allongent et se recourbent (1); puis elles se réunissent (2); quelquefois la réunion, au lieu de se faire d'un seul côté, se fait des deux à la fois (3); en même temps on prend l'habitude de remplacer l'angle qui dépassait à gauche la hampe de la lettre par un simple trait (4). C'est de la réunion de ces deux tendances qu'est né l'*aleph* de notre inscription (5), et la forme parallèle (6) que nous avons rencontrée plus haut (n° 12). Mais du même coup, on voit comment cette forme a donné naissance à l'*aleph* néo-punique. Le trait, qui a remplacé la tête de bœuf, se développe de plus en plus (7); en même temps, ceux qui le continuaient de l'autre côté de la hampe s'en détachent peu à peu et finissent par disparaître (8) et, nous arrivons ainsi à l'*aleph* néo-punique qui n'est plus formé que de deux traits presqu'égaux qui se croisent en sautoir.

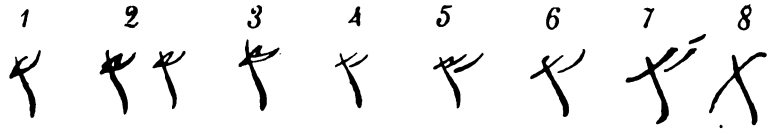


Toutefois, même en néo-punique, l'*aleph* gardera toujours le petit apex qui n'était primitivement qu'un accident, un ornement calligraphique, mais un accident qui est devenu le trait distinctif de l'*aleph* à Carthage.

17.

*Vincent*, n° 7.

Sur un vase à une anse, haut de 0m,35. Donné par M. le colonel Vincent au Musée du Louvre. L'original figure à l'Exposition (Histoire du travail, section I, n° 20).

Digitized by Google

Le commencement de l'inscription est fruste ; on croit voir un *nun* avant Magon ; je lis בן, « fils de ».

Après le nom propre qui commence la partie intacte de l'inscription, se trouve un titre de métier ou de profession, indiqué par l'article : המתח. Nous ne l'avons encore jamais rencontré ; on peut le rattacher à la racine bien rare en hébreu מתח, « étendre » (Cf. *Is.* XL, 22) ; ou bien à la racine נתח, « dépecer », mais aucune d'elles ne donne en hébreu de dérivé de cette forme.

La fin de l'inscription est si clairement écrite que pas une lettre n'est douteuse, et pourtant le sens m'en échappe. Elle se termine par la formule לעבטעלת que nous avons déjà rencontrée dans les nos 1 et 2. Seulement ici elle est précédée des mots וכלאש « et tous ceux qui », dont le sens est difficile à méconnaître.

Voici d'ailleurs la forme exacte du contexte dans les trois inscriptions :

| | |
|---|---|
| אשת לעבטעל תמא | Inscr. Dechizelle (no 1). |
| אשל . . . . . לעבטלת . . | Inscr. Riu (no 2). |
| . . וכלאש לעבטעלת | Inscr. Vincent (no 17). |

Peut-être leur rapprochement suggérera-t-il à d'autres une traduction que je n'ai pas réussi à trouver encore.

. . . . [illegible] . . . .

. . [ב]ן מגן המתח וכל אש לעבטעלת . .

*... fils de Magon, le....., et tous ceux qui.....*

L'écriture, sans être de bonne époque, n'est pas encore néo-punique. Nous ne voyons paraître une trace de néo-punique qu'à la fin de l'inscription, dans la ligature [illegible] = [illegible]. La forme du *hé* [illegible] et de l'*aleph* [illegible], sont à noter.

Digitized by Google

18.

*Vincent*, n° 8.

D'après un dessin de M. le colonel Vincent. L'original est à Sousse.

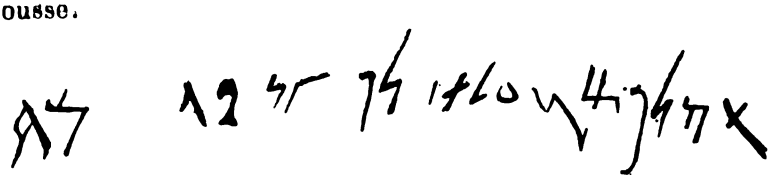

Le premier mot seul est intact : אמלכת = חמלכת, « Himilcon ». Peut-être à la suite faut-il restituer ב[ע]ל[ש]לך, « Baalsillec ». A la fin de l'inscription, on lit clairement les deux lettres מה, séparées du reste, dans le dessin, par un trait. Je lis :

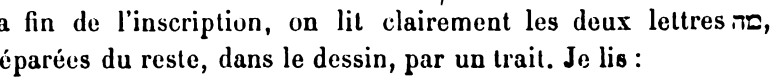

חמנלת . ב[ע]ל[ש]לך . ן י. מה

..... *Himilcon,...[Ba]al[si]llec.....*

III

On voit, d'après les traductions qui précèdent, combien ces inscriptions présentent encore d'obscurités. De ces obscurités, les unes tiennent à l'état du monument et ne pourront jamais être expliquées, ou du moins elles ne pourront l'être que par la découverte de nouvelles inscriptions analogues; pour d'autres, la vue du monument suffirait peut-être à les dissiper; mais il en est aussi qu'il semble que nous devrions arriver à résoudre sans d'autres secours que celui de nos inscriptions. Telle est en particulier cette formule לעבטעל, que l'on rencontre jusqu'à trois fois, nettement écrite, et qui a résisté à tous mes efforts. La lumière se fera. En épigraphie, il faut savoir ignorer et attendre.

Malgré ces lacunes, nous pouvons dès à présent saisir le sens général de ces inscriptions, et l'on peut dire qu'elles ont fait faire

Digitized by Google

un pas à la connaissance des mœurs des Phéniciens d'Afrique. Elles marqueront aussi un progrès dans la connaissance de la paléographie sémitique. Elles nous ont fait connaître toute une série de formes intermédiaires qui expliquent le passage du punique au néo-punique et elles nous montrent le rôle de l'écriture cursive dans cette transformation de l'alphabet phénicien d'Afrique. Cette écriture cursive se révèle à nous non pas seulement par les formes plus allongées que prennent les caractères, mais par les ligatures, dont nos inscriptions nous offrent de nombreux exemples.

L'alphabet phénicien nous apparaît en Afrique sous deux formes qui n'ont en apparence rien de commun : l'ancienne écriture punique, qui reproduit, avec quelques variétés calligraphiques qui ne sont pas sans importance, l'alphabet usité dans la Phénicie et dans ses colonies, et l'écriture néo-punique, dont l'emploi correspond à la période romaine, et qui présente un aspect totalement différent : c'est une écriture cursive redevenue lapidaire. Les formes déjà très allongées de l'écriture punique permettaient de comprendre comment on avait pu passer de l'ancienne écriture lapidaire aux jambages démesurés et aux formes cursives de l'écriture néo-punique. Le trait d'union qui nous manquait nous est fourni par les inscriptions de la nécropole d'Hadrumète. Nous y trouvons les formes anciennes employées à côté des formes nouvelles, souvent dans une même inscription ; nous pouvons y suivre toutes les phases des altérations successives de la même lettre, et saisir l'influence prépondérante de l'écriture cursive dans cette transformation radicale de l'alphabet. L'écriture araméenne nous présente un phénomène analogue. Il faut avoir recours à l'écriture cursive employée sur les papyrus araméens d'Égypte à l'époque persane, pour combler la lacune considérable qui sépare l'ancien alphabet araméen ou hébraïque de l'écriture carrée, qui est devenue prédominante un ou deux siècles avant l'ère chrétienne, et pour comprendre comment on a pu passer de l'une de ces formes à l'autre.

Digitized by Google

L'emploi simultané des caractères puniques et néo-puniques sur ces inscriptions permet d'en déterminer par à peu près la date. L'écriture néo-punique a remplacé l'écriture punique entre l'an 150 et l'an 50 avant J.-C. Une inscription bilingue latine et phénicienne de Sardaigne (*C. I. S.*, 1re partie, n° 151) que Mommsen place entre Sylla et César, c'est-à-dire entre l'an 80 et 50 avant J.-C., présente déjà l'écriture néo-punique formée. Il faudrait en faire remonter l'emploi encore plus haut, entre 120 et 100 avant J.-C., si l'inscription néo-punique de Cherchell, sur laquelle je crois avoir retrouvé le nom de Micipsa, date en réalité des temps qui ont suivi la mort de ce prince. On commence même à apercevoir quelques traces d'écriture néo-punique sur les ex-voto à Tanit qui, selon toutes les vraisemblances, sont antérieurs à la chute de Carthage. En tous cas, sur les monnaies, qui conservent toujours plus longtemps les formes archaïques, en l'an 50 avant J.-C., la transformation est opérée. C'est donc sans doute au second siècle avant J.-C., ou au commencement du premier, qu'il faut placer la composition des inscriptions de la nécropole d'Hadrumète. Il est même probable que parmi ces textes funéraires, qui tous n'ont pas été écrits en même temps, il en est qui datent d'une époque plus rapprochée de l'an 150 que de l'an 50. En effet, du moment où l'on a commencé à se servir des caractères néo-puniques, ils ont dû très vite se substituer, dans l'écriture cursive, aux anciens caractères puniques. Les textes où nous trouvons un mélange de caractères puniques et néo-puniques, doivent donc nous reporter au moment où l'écriture cursive néo-punique a commencé à se glisser, par la paresse de la main et la négligence du copiste, à la fin des inscriptions.

Il est dès lors facile de comprendre pour quelle raison les inscriptions de Carthage ne nous offrent pas d'exemple de cette forme intermédiaire de l'écriture. La prise de Carthage par les Romains a interrompu brusquement, et pour longtemps, dans son développement, la vie nationale et toutes ses manifestations; et quand elle reprit, cent ans après, avec une singulière énergie,

Digitized by Google

la révolution était accomplie et l'écriture néo-punique avait triomphé sur toute la ligne.

Hadrumète au contraire n'a pas subi de pareille catastrophe ; elle s'est ralliée dès l'abord aux Romains et a pu conserver ses institutions et ses mœurs ; c'est à cette continuation de la vie phénicienne sous la domination romaine que nous devons d'avoir conservé des inscriptions de la période de transition.

Plusieurs villes de l'intérieur des terres, qui ont survécu à Carthage, Altiburos, Constantine surtout, qui a fourni tant d'inscriptions puniques, ont une épigraphie qui rappelle par bien des traits, malgré son caractère lapidaire, celle des vases à ossements d'Hadrumète.

La présence de ces petits textes sur les vases à ossements de la nécropole d'Hadrumète a, pour l'histoire des mœurs des populations phéniciennes, des conséquences qu'il est aisé d'apercevoir. A plusieurs reprises déjà, on avait trouvé en Afrique des urnes funéraires remplies d'os calcinés, mais rien n'autorisait à dire que l'on fût en présence de sépultures phéniciennes. Au contraire, il était universellement admis jusqu'à présent que les populations phéniciennes d'Afrique, comme celles de la côte asiatique, ensevelissaient leurs morts, qu'elles ne les brûlaient pas [1]. Les fouilles archéologiques faites dans ces dernières années en Phénicie, aussi bien que dans l'île de Chypre, à Malte et à Carthage, conduisaient au même résultat. Seul le récit de la mort de Didon, dans l'*Énéide* [2], donnait à entendre que les Carthaginois avaient pratiqué la crémation :

*At regina, pyra penetrali in sede sub auras*
*Erecta ingenti, taedis atque ilice secta,*
*Intenditque locum sertis et fronde coronat*
*Funerea.*

La découverte de caractères puniques sur des vases remplis

1. Je m'étonne pourtant qu'on n'ait pas donné plus d'attention à un passage du Ier livre de Samuel (xxxi, 13), où il est dit formellement que les habitants de Jabès de Galaad voulant donner une sépulture convenable à Saül et à ses fils, ramenèrent leurs corps à Jabès et les y brûlèrent.
2. *Énéide*, l. IV, 504-507.



Digitized by Google

de cendres vient donner une fois de plus raison à Virgile. D'ailleurs, les noms qu'on lit sur ces urnes, et qui sont presque toujours des noms puniques, Bomilcar, Hannon, Adonibal, ne laissent aucun doute sur l'origine de ceux dont elles renfermaient les cendres.

Les renseignements archéologiques que nous avons sur cette nécropole confirment les conclusions auxquelles conduit l'épigraphie. En effet, la nécropole où ces découvertes ont été faites est entièrement distincte de la nécropole romaine, qui se trouve assez loin de là, à un kilomètre au nord de Sousse. Toute la trouvaille porte un cachet d'unité qui la différencie absolument du mobilier funéraire recueilli dans les tombes du cimetière de l'Hadrumète romaine. On avait pu se demander d'abord si ces vases n'auraient pas été destinés, comme les ossuaires juifs, à recevoir les os de ceux qui étaient enterrés depuis un certain temps, pour faire place à d'autres. Les renseignements directs que nous possédons aujourd'hui sont positifs à cet égard. Tous les os sont calcinés, craquelés, fragmentés à l'infini, blancs, noircis par places, bref, présentant absolument l'aspect des ossements trouvés dans les urnes romaines.

Il faut donc admettre que, dès le début de la domination romaine, peut-être même antérieurement déjà, les populations puniques pratiquaient, dans certains centres du moins, la crémation et qu'elle ne répugnait pas autant à leurs principes qu'on n'était habitué à le dire. On ne comprendrait pas que des hommes assez attachés à leurs coutumes nationales pour conserver leur écriture, leurs noms indigènes et pour avoir une nécropole à eux, eussent aussi vite adopté les usages du vainqueur, si ces usages eussent été contraires à leurs croyances et à leurs pratiques religieuses.

D'autres découvertes viendront sans doute compléter ces premiers résultats; en archéologie, une découverte en appelle une autre, et il suffit que l'attention soit attirée sur un point, pour qu'aussitôt la lumière arrive de tous les côtés. Dès à présent, il nous faut signaler une inscription peinte sur un vase

Digitized by Google

avec caractères néo-puniques, qui a été trouvée dans la nécropole de Tacape et donnée au Musée Alaoui par M. de Fleurac, officier d'ordonnance de M. le général de Dionne. Le vase qui porte cette inscription est de très petites dimensions et n'a jamais contenu de cendres, mais sa présence dans une nécropole suffit à nous le faire ranger dans la même catégorie.

Il y aura aussi lieu de reprendre à ce point de vue les vases de terre, portant des inscriptions peintes, que les fouilles de M. de Cesnola dans l'île de Chypre ont mis au jour, et de rechercher si, là aussi, nous ne nous trouverions pas en présence d'une coutume analogue. Virgile semble nous mettre sur cette voie et il nous laisse supposer que l'usage d'incinérer les morts était pratiqué par des populations phéniciennes en dehors de l'Afrique. Parlant de la nourrice de Didon qui était morte à Tyr, il dit que ses cendres étaient restées dans sa patrie :

*Namque suam patria antiqua cinis ater habebat*[1].

On aurait tort de dire que Virgile, qui était Romain, habillait ses héros à la romaine; les progrès de nos connaissances sur l'antiquité orientale nous amènent à voir, non seulement dans les *Géorgiques*, mais dans l'*Énéide*, une œuvre savante, faite par un esprit délicat et consciencieux, qui s'informait exactement des mœurs et des usages des peuples qu'il mettait en scène.

Je ne prétends pas d'ailleurs que toutes les inscriptions phéniciennes sur vases doivent être des inscriptions funéraires. Les inscriptions funéraires ne forment qu'une série à laquelle d'autres viendront s'ajouter. Après les inscriptions peintes, il faudra étudier les inscriptions en relief imprimées sur des anses d'amphore, que l'on rencontre soit en Afrique, soit même ailleurs. Ces inscriptions se composent en général d'une ou deux lettres puniques imprimées dans un cartouche, tantôt seules, tantôt accompagnées du caducée ou de l'image symbolique de Tanit ou d'autres figures encore. Le Père Delattre en a réuni plus de quarante au Musée Saint-Louis de Carthage. On en a trouvé

1. *Énéide*, l. IV, v. 633.

Digitized by Google

d'autres en Sicile, sur les pentes du mont Eryx. M. Clermont-Ganneau a publié ici même cinq ou six estampilles hébraïques du même genre, qui proviennent de Jérusalem. Il faudra enfin prendre en grande considération les ossuaires juifs qu'il a étudiés avec tant de bonheur et de sagacité, et dont M. de Saulcy avait déjà, par une de ces heureuses intuitions auxquelles il faut sans cesse revenir, indiqué le sens et le vrai caractère.

Les inscriptions peintes de la nécropole d'Hadrumète auront eu le grand avantage de nous fournir une base sûre, qui pourra servir de point de départ à de nouvelles découvertes. J'aurais pu ne donner que les inscriptions dont le sens était clair, en réservant la publication des autres pour un temps où j'aurais réussi à les déchiffrer. Il m'a semblé qu'il valait mieux les publier toutes dès à présent. La comparaison, qui est la grande loi de l'épigraphie, ne peut s'exercer utilement que lorsqu'elle est complète et que l'on fournit aux autres tous les moyens d'information. Peut-être, ceux qui me suivront, trouveront-ils, dans les parties que j'ai déchiffrées, des éléments qui leur permettront d'aller plus loin et d'expliquer les textes que je n'ai pas encore réussi à lire.

Ces pages étaient écrites lorsque M. le marquis de Vogüé a communiqué à l'Académie des inscriptions les résultats des fouilles faites par le R. P. Delattre dans l'ancienne nécropole de Byrsa. Son rapport a paru dans la *Revue archéologique*. Ces découvertes sont trop considérables pour qu'on en puisse apprécier en quelques lignes l'importance et les conséquences pour la connaissance des pratiques funéraires des Carthaginois. Pourtant, dans leur ensemble, elles paraissent révéler, chez les anciens Carthaginois, des coutumes analogues à celles que nous a fait connaître la nécropole punique d'Hadrumète. Plusieurs des vases funéraires qu'on y a trouvés portent, en outre, des inscriptions qui seront à joindre aux inscriptions céramiques de l'Afrique.

Philippe Berger.

Digitized by Google

# L'ÈRE DE YEZDEGERD

ET

# LE CALENDRIER PERSE

(*Suite et fin*[1])

---

*Résumé et questions diverses.*

35. Nous voici revenu à l'époque sassanide par laquelle nous avons commencé ce mémoire, il peut être utile de résumer ce qui précède au point de vue de l'histoire du calendrier perse :

1° Les Perses, avant Cyrus et la réunion de tous les pays iraniens, avaient un calendrier national dont les mois ont été conservés par l'inscription de Behistoun, et qui était distinct du calendrier avestique ;

2° Sous les Achéménides, dans le v^e^ siècle, ils échangèrent leur calendrier national contre le calendrier sacerdotal originaire de la Médie. C'est à ce moment qu'ils empruntèrent à l'Égypte l'idée des épagomènes. Un peu plus tard, vers l'an 400, ils introduisent en Cappadoce, en Arménie et en Asie Mineure, leur système d'année en même temps que le culte du feu ;

3° Au moment de cette introduction chez les peuples voisins, l'année perse était vague, de 365 jours, ce qu'elle a toujours été en Cappadoce et en Arménie ; mais, en Perse, cette même année est devenue, plus tard, à partir de l'an 309 avant J.-C., une année fixe de 365 jours un quart au moyen de l'intercalation ;

4° Farverdîn a toujours été le premier mois de l'année, ou du moins il l'était déjà lors de l'adoption du calendrier perse par

1. Voyez *Revue archéologique*, novembre-décembre 1888, mars-avril, mai-juin et juillet-août 1889.

Digitized by Google

les Cappadociens, puisque dans la liste des mois de Cappadoce *Artania* figure le premier. Le *nourouz* ou la fête du printemps est distinct du 1er Farverdîn, car l'année civile semble avoir commencé au solstice d'été, très probablement dès l'époque avestique.

36. Il reste deux questions sur lesquelles les savants qui se sont occupés de cette matière ne sont pas d'accord et dont je dois dire quelques mots : les Perses avaient-ils, comme les Égyptiens, deux années, une civile et vague et une année religieuse fixe avec embolisme? quelle était la place du mois intercalaire dans l'année embolismique, et, par suite, où les épagomènes se trouvaient-ils?

Voyons d'abord la seconde question : à quelle place mettait-on le *treizième* mois, était-ce après son homonyme ou après Isfendârmed, le douzième mois ordinaire; en outre, les épagomènes étaient-ils après le mois intercalaire ou après Isfendârmed?

On ne trouve rien de bien net chez les astronomes arabes sur la place du treizième mois. Kouchiar, que j'ai cité § 10, semble dire que le mois redoublé était le dernier de l'année; les autres ne s'expliquent pas sur ce point. Je crois que, avant l'an 309, les épagomènes étaient toujours après le douzième mois, mais que, depuis l'intercalation par redoublement, le mois redoublé suivi des épagomènes se plaçait *après* son homonyme. C'est, du reste, par cette circulation des épagomènes que l'on pouvait calculer à quel degré de l'intercalation on se trouvait. C'est dans ce sens que Gibert a dressé le tableau des concordances entre les deux années fixe et vague pour une période de 1440 ans[1] : dans ce tableau, le treizième mois est après celui dont il emprunte le nom et c'est ce mois qui est suivi des cinq jours complémentaires. Ainsi l'an 120 de la grande période se compose, dans l'ordre suivant : de Farverdîn I, Farverdîn II, les cinq épagomènes, puis Ardibehesht, Khordâd, etc., et, pendant tout le cycle de 121 à 239, les épagomènes restent après Farverdîn seul. En

1. *Ancienne Acad. des inscr.*, t. XXXI (1758), p. 54 à 66, mémoire cité.

Digitized by Google

l'an 240, c'est Ardibehesht qui est redoublé, on a alors : Farverdin, Ardibehesht I, Ardibehesht II, les épagomènes, puis Khordâd, Tir, etc., et pendant tout le second cycle, de 241 à 359, les épagomènes restent après Ardibehesht; ainsi de suite à chaque période séculaire. Fréret[1] croit aussi que les épagomènes restaient attachés au mois intercalaire pendant toute la période séculaire et ne changeaient qu'à chaque intercalation. On a vu ci-dessus (§ 10) que c'est ainsi que les choses se sont passées sous Yezdegerd III; lors de l'intercalation sous Anouchirvân, le mois intercalaire avait été Abân, *suivi* des épagomènes et tel était encore l'ordre des jours, 120 ans plus tard, sous Yezdegerd.

Ainsi, à partir du moment où l'intercalation fut pratiquée, les épagomènes devinrent mobiles : on les inséra dans le corps de l'année après le mois intercalaire, la 120e année, et ils restaient après l'homonyme, lorsque celui-là avait disparu, pendant 119 ans. Ce système était contraire au vieux calendrier perse antérieur à la réforme de l'an 309 et à certains passages de l'Avesta qui prescrivaient des prières particulières pour les cinq derniers jours de l'année et les cinq premiers jours de l'année suivante et consacraient ces dix jours aux *ferouers* ou génies protecteurs (d'où leur nom de *fervardidjân*). Aussi quelques auteurs[2] ont-ils soutenu que le treizième mois intercalaire avait *toujours* été après Isfendârmed, en sorte que les épagomènes avaient *toujours* été les derniers jours de l'année. La question est insoluble en ce qui concerne la place du treizième mois; elle est, du reste, sans intérêt. Quant aux épagomènes, je crois qu'en réalité il y a eu deux époques distinctes séparées par la réforme de l'an 309 et que les épagomènes ont été tantôt à la fin de l'année — c'est l'époque où l'année perse a été adoptée en Cappadoce — et tantôt après le mois redoublé. Plus tard, après l'an 375 Y. (1006 de J.-C.), on décida de rejeter après Isfendârmed les cinq jours

1. Même recueil, t. XVI (1751), p. 237, mémoire sur l'année perse.
2. Benfey-Stern, *Monatsnamen*, etc., p. 143 à 154; Gutschmid, *Das Iranische Jahr.*, p. 8.

Digitized by Google

complémentaires[1]. C'est depuis cette date que les épagomènes sont les derniers jours de l'année dans le calendrier des parsis de la Perse et de l'Inde.

37. Enfin, quant à la question de savoir si les Perses avaient deux années courant parallèlement et ne concordant qu'au bout de 1440 ans, les documents nous manquent absolument pour la trancher. La plupart des auteurs[2] l'admettent, mais leurs arguments ne reposent que sur des hypothèses; nous avons, au contraire, une preuve certaine de l'existence et de l'emploi d'une année fixe de 365 jours un quart pendant une période de près de mille ans (de 309 av. J.-C. à 651 après) et il n'apparaît nulle part que les parsis, qui sont les continuateurs des Sassanides, aient jamais connu deux sortes d'année. L'hypothèse d'une seule année fixe simplifie la chronologie, tandis que la théorie des deux années ne fait que jeter la confusion et l'erreur : je n'en veux trouver d'autre preuve que celle que nous offre le Tableau que le savant traducteur de Tabari a placé à la fin de son édition de l'historien arabe et qui donne la concordance entre les années perses et les années juliennes pour la durée de la dynastie sassanide. En dressant ce tableau, Noeldeke n'a tenu aucun compte des intercalations qui avaient été opérées dans un intervalle de quatre siècles (220 à 632 de J.-C.), en sorte qu'il y a un écart de plus de trois mois entre le commencement de l'année 220, qui, d'après cet auteur, aurait été le 27 septembre, et le premier

1. Hyde, p. 203, 204; Ideler, *Lehrbuch der Chronologie*, p. 495. — A l'époque où écrivait Masoudi (en 946 de J.-C.), les épagomènes étaient encore après Abân, car, dans son énumération des mois perses (ch. LVII, t. III, p. 413), il dit que Abân se termine par les cinq fervardidjân, puis venaient Adar, Dîn, Bahman et Isfendârmad.

2. Gibert, *Mém. cité*. Ideler, t. II, p. 548. Gutschmid, p. 9. Noeldeke, *Geschichte der Perser*, etc. (trad. de Tabari), 1879, p. 406; *contrà*, Benfey-Stern, p. 145. On comprend l'existence de deux années différentes chez les Égyptiens où l'intercalation avait lieu tous les quatre ans, parce que un embolisme si fréquent pouvait déranger l'ordre des fêtes religieuses, mais il n'en était pas de même avec l'embolisme séculaire qui, loin de déplacer les fêtes, les ramenait toutes en conformité avec les phénomènes de la nature, et donnait lieu à des réjouissances publiques, ce qui en faisait une année *populaire*.

Digitized by Google

jour de l'an 632 qui était, comme l'on sait, le 16 juin. Je crois que cette méthode de calcul est une erreur, car puisqu'il est certain que tous les 120 ans il y avait une intercalation, il faut bien qu'elle ait servi à quelque chose et en première ligne à avoir une chronologie correcte [1].

### *Création de l'ère de Yezdegerd.*

38. Nous avons à examiner maintenant comment et dans quelles circonstances l'ère de Yezdegerd a été créée. J'ai expliqué, au début du présent mémoire, que les rois sassanides indiquaient leur chronologie par les années de règne et que toutes les monnaies frappées par eux sont datées de l'an 1, l'an 2, etc., en même temps qu'elles portent la mention de l'atelier monétaire. On fit de même pour Yezdegerd III, malgré les circonstances difficiles dans lesquelles il fut appelé au trône. Nous avons dit qu'il régna vingt ans, de l'an 632 à l'an 651, et que nous possédons des monnaies d'argent de ce prince pour toutes les années [2]; les pièces de l'an 20 (*vist*) notamment ont été frappées à Yezd, Kirman, Babâ (Istakhar) et Merv, la plupart sans doute après la mort du roi, si tant est que la date du 11 sept. 651 donnée par Firdousi soit exacte (v. *suprà*, § 3). C'est de cette même année (l'an 20 du règne de Yezdegerd) que datent les premières monnaies musulmanes frappées en Perse; elles ont le même type, la même légende que celles de Yezdegerd, sauf qu'elles portent, sur la marge, les mots *bism-illah*, « au nom de Dieu », en coufique [3]. On a aussi des monnaies arabes de l'an 21 de Yezdegerd, *iadjvist* [4],

1. M. Dulaurier a également critiqué avec beaucoup de justesse la méthode chronologique de M. Noeldeke dans sa traduction de l'*Histoire universelle par Étienne de Daron*, in-8°, 1883, p. 195.

2. V. la liste dans Mordtmann, *Die Münzen der Sassaniden*, ZDMG., 1880, p. 146.

3. V. Mordtmann, *Zur Pehlvi-Münzkunde*, même recueil, 1879, p. 83. — Ed. Thomas, *The pehlvi coins of the early mohammedan Arabs* dans JRAS., 1850, p. 280.

4. Ou du moins on en connaît une seule qui a été publiée par Mordtmann, 1880, p. 160.

Digitized by Google

puis une lacune de quatre années. A partir de l'an 25, les gouverneurs arabes de la Perse reprennent l'émission des monnaies au type sassanide avec la légende *bism-illah*, mais avec le nom de Chosroès (*Khusrui*)[1]. Ces monnaies ont aussi la formule *gadman afzut* (vive sa majesté) qui devient comme un symbole monétaire sans doute inintelligible aux graveurs musulmans, et qui subsiste sur tout le monnayage pehlvi-arabe même après l'an 43 de Yezdegerd, date de la disparition du nom de Chosroès.

39. Ainsi, à partir de l'an 21 Yezd., il n'y a plus de monnaies sassanides, elles sont remplacées par les monnaies des gouverneurs arabes au nom des khalifes qui adoptent en Perse comme en Syrie, en Égypte, en Afrique et plus tard en Espagne, le type monétaire, la langue et le comput chronologique ayant cours dans le pays vaincu. Le monnayage arabe de la Perse offre cette particularité que la tête de Chosroès, l'image des deux mobeds et celle du pyrée sont conservées beaucoup plus tard que dans les autres provinces conquises, malgré la défense du Prophète. Lors de la conquête définitive de l'Iran en 651 de J.-C., les Arabes, bien que l'ère de l'Hégire fût déjà créée et employée par eux[2] dans d'autres provinces, continuèrent à se servir en Perse des années de règne de Yezdegerd pour toutes les monnaies frappées par eux au type sassanide avec des légendes en pehlvi et en coufique; les populations au milieu desquelles ils vivaient continuaient de même à employer le comput du dernier roi et, à défaut de documents écrits indigènes, nous avons des monnaies émises depuis l'an 20 jusqu'à l'an 65 de Yezdegerd, alors que ce prince ne régnait plus. C'est ainsi que par l'habitude de dater du règne de ce roi, on en vint à considérer l'an premier de ce comput comme le point de départ d'une ère nouvelle. A partir de l'an 65 Y., les Arabes cessent de s'en servir pour employer l'ère musulmane[3],

1. Mordtmann, 1879, p. 84 et 1880, p. 160.
2. La plus ancienne monnaie arabe datée est de l'an 17 de l'Hégire. C'est un fels frappé à Damas. V. Lavoix, *Catalogue des monnaies musulmanes*, etc., 1887, p. 1 et 2.
3. Pour la Perse, la plus ancienne monnaie avec la mention de l'ère de

Digitized by Google

tandis que les habitants de la Perse conservent, au contraire, le calcul par les années du règne de Yezdegerd en même temps que le calendrier des Sassanides. Mais peu à peu la Perse tout entière devient à son tour musulmane et adopte le calendrier lunaire arabe, de sorte que le comput avec l'ère de l'an 632 n'est plus suivi que par un petit nombre de familles qui restent fidèles à la religion de Zoroastre.

Ces descendants des Perses de l'époque sassanide se sont maintenus pendant tout le moyen âge, malgré les persécutions dont ils ont été l'objet de la part des musulmans, et ce sont eux qui, sous le nom de *guèbres* ou *parsis*, nous ont transmis les livres sacrés rédigés en zend et en pehlvi ainsi que tout ce que nous savons aujourd'hui sur l'ancien Irân [1].

40. Telle est l'origine de l'ère de Yezdegerd encore employée aujourd'hui par les parsis et qui, depuis douze cents ans, est restée le point de départ de toute leur chronologie. Je dois dire toutefois que quelques écrivains du moyen âge ont daté leurs ouvrages de la *mort* de Yezdegerd; d'autres ont pris pour date celle de la *naissance* de Zoroastre calculée d'après les traditions conservées chez les parsis, mais ces traditions ne reposant sur aucune donnée scientifique certaine, il n'y a pas à s'y arrêter. Quant à la mort de Yezdegerd, elle est indiquée dans quelques

l'Hégire est de l'an 43 (*se tchehar*), elle fut frappée à Darabgerd par Zeïad ben Abou Sofian, gouverneur pour le khalife Omar. V. Ed. Thomas, *JRAS.*, 1850, p. 315 et Mordtmann, *ZDMG.*, 1865, p. 465.

1. Ils vivent actuellement dans les villes de Yezd, Kermân, Nasrâbâd, etc., au nombre de 8 à 9,000 individus.

En dehors des Parsis, il y avait encore au moyen âge des contrées qui suivaient le calendrier sassanide. C'étaient le petit royaume des Chirvanides, fondé par Anouchirvân dans le Caucase, et les provinces de Khvarizm et de la Sogdiane (khanats modernes de Khiva et de Bokhara). L'auteur arabe Albirouni nous a conservé les noms des mois et des jours de ces deux calendriers du Turkestan, ils seraient curieux à étudier. V. Lagarde, *Purim*, p. 32.

Quant aux Chirvanides, on a trouvé quelques inscriptions de ces rois en pehlvi, et une en arabe de l'an 600 Hég. mentionnant le mois de *Mourdâd*, ce qui prouve que les anciens mois perses étaient encore en usage à côté du calendrier musulman, dans le Caucase, au XIIIe siècle de notre ère. V. Khanikof, *Inscriptions musulmanes du Caucase*, dans *Journ. asiat.*, août 1862, p. 122.

Digitized by Google

écrits, mais il est facile de s'assurer que c'est par suite d'une erreur car la date est toujours 632. Ainsi l'auteur du *Saddar*, « les cent portes »[1], dit qu'il a écrit son livre au mois d'Isfendârmed de l'an 864 de la mort de Yezdegerd qui est le 14 Moharrem de l'an 900 Hég. Or, 864 + 632 donnent 1496 et le 14 Moharrem est le 16 octobre 1494; c'est donc bien l'année de l'accession de Yezdegerd au trône, soit 632, qui est en réalité le point de départ de la chronologie du *Saddar*. Dans quelques rares manuscrits de divers autres ouvrages pehlvis la date part de l'an 651, mais ce n'est que tout à fait exceptionnellement[2]. Cette erreur de 632 pour la mort de Yezdegerd a été partagée par quelques auteurs, notamment Scaliger, et le P. Petau, qui croyaient que l'ère dont nous parlons avait commencé à la mort du roi; mais Hyde et d'autres chronologistes du siècle dernier eurent bien vite démontré l'inexactitude de ce système.

### *Réformes de Yezdegerd et de Djelâl-eddîn.*

41. Yezdegerd voulut, paraît-il, tenter une réforme du calendrier, il fit remplacer les anciens noms des mois et des jours par des nouveaux : ainsi *Mah nou* (mensis novus) était le premier mois correspondant à Farverdin, *Nou bahâr* (novum ver), le deuxième mois, *Ghermâ afzâi* (calorem augens), le troisième, etc.; de même *Tcheshn sâz* (festum agens) était le nom du premier jour, au lieu de Hormûzd; *Bazmûna*, *Sar-afrâz*, le nom des second et troisième jours, au lieu de Bahman, Ardibehesht, etc.[3]. C'est Fakr-eddin, l'auteur du *Ferheng Djehangiri*, qui mentionne cette

1. C'est le *Saddar Nathm* ou *Saddar* en vers persans, distinct du *Saddar nathr* (en prose), traduit par West en 1885 dans le tome III de ses *Pahlavi Texts*.

2. Les colophons des manuscrits pehlvis donnent souvent deux dates, l'ère de Yezdegerd et le Samvat de l'Inde, ce qui permet de vérifier l'exactitude du point de départ.

3. V. Hyde, p. 195 et sq. Les épagomènes avaient également des noms nouveaux : *Aferin* (bénédiction), *Ferukh* (bonheur), etc.

Digitized by Google

réforme et qui nous a conservé tous les noms nouveaux; mais les autres astronomes et historiens orientaux n'en parlent pas, ce qui fait supposer que cette terminologie qui remplaçait les noms des divinités par des noms profanes ne fut pas adoptée par le peuple et que l'essai de modification de l'ancien calendrier n'eut pas de suite. Cette réforme ne portait, du reste, que sur la nomenclature, car l'année restait ce qu'elle était, solaire avec l'intercalation séculaire. J'ai fait remarquer au commencement de ce travail (§ 11) qu'au moment de cette tentative de réforme, on avait très probablement reporté au 16 juin le 1er Farverdîn qui était alors en avance de 25 jours sur le soleil. Je rappelle ici que ce n'est qu'une simple hypothèse de ma part qui a pour but d'expliquer le silence ou les contradictions des auteurs arabes sur l'époque à laquelle commençait l'année perse.

### *Réforme djélaléenne.*

42. A partir de Yezdegerd, l'intercalation fut négligée et les années redevinrent vagues comme avant la réforme de l'an 309. Lorsque les Arabes s'occupèrent d'astronomie à partir du khalife Al-Mansor, ils trouvèrent l'année perse et l'ère de Yezdegerd plus commodes que l'année lunaire musulmane et ils s'en servirent pour leurs calculs en même temps que de l'ère de Nabonasar laissée par Ptolémée, et même de préférence à celle-ci. Mais le défaut d'intercalation devait amener des désordres : en l'an 375 de Yezdegerd (1006 de J.-C.), le 1er Farverdîn, qui en l'an 1 de cette ère était au solstice d'été, s'était déplacé faute d'intercalation, de trois mois; il se trouva coïncider, nous dit l'astronome Kouchiar contemporain de l'événement[1], avec l'entrée du soleil dans la constellation du Bélier, c'est-à-dire avec l'équinoxe de printemps. Les astronomes s'entendirent alors, comme je l'ai déjà dit (v. § 36), pour reporter à la fin de Isfen-

1. V. Ideler, *Handbuch der Chronologie*, t. II, p. 548 et sq. — V. *suprà* la traduction du passage de Kouchiar, § 10 du présent mémoire.

Digitized by Google

dârmed, c'est-à-dire du 12e mois, les cinq épagomènes qui, depuis Anouchirvân étaient encore après Aban, le 8e mois. Mais soixante-treize ans plus tard, le 1er Farverdîn, qui avançait d'un jour tous les quatre ans par rapport au soleil, se trouvait en avance de dix-neuf jours sur l'équinoxe. Les astronomes arabes et persans signalèrent de nouveau cet écart entre l'année perse et l'année solaire et l'un d'eux, Omar Kheïam, le fondateur de l'algèbre, fut chargé par Melek-shah-Djelâl-eddîn, quatrième sultan seldjoucide de la Perse, de la réforme de l'année[1] : on décida que le 19 Farverdîn de l'an 448 Yezd. deviendrait par la suppression de dix-neuf jours, le *premier* Farverdîn de la nouvelle année correspondant alors au 10 Ramadan de l'an 471 Hég. (soit le 16 mars 1079 de J.-C.) qui était le jour de l'entrée du soleil dans le Bélier, à la latitude d'Ispahan. On prescrivit en outre que tous les quatre ans, il y aurait une année bissextile par addition d'un jour et que lorsque cette intercalation se serait renouvelée six ou sept fois, elle serait reportée à la 5e année, de manière qu'il y eût 39 années bissextiles en 161 ans. Cette période donnait, pour l'année moyenne, une valeur de 365 jours 2422, c'est-à-dire la plus près possible de l'année solaire[2].

43. La date de cette réforme importante du calendrier perse est devenu le point de départ d'une ère qu'on a appelée *ère meliki* (*Târikh meliki*) ou *djelâli*. C'est ce dernier nom que lui donnent les parsis qui l'ont employée quelquefois dans leurs livres à côté de l'ère de Yezdegerd[3]. Les noms des mois restèrent les mêmes : l'ancienne fête nationale du printemps dont la légende attribuait la fondation à Djemchid, fut réorganisée officiellement par Dje-

1. V. Sédillot, *Tables astronomiques* d'Oloug-Beg, 1853, p. 234.
2. On voit que les astronomes orientaux ont réalisé dès le XIe siècle et avec une grande précision mathématique, une réforme que le pape Grégoire XV ne devait proposer à l'Europe que cinq siècles plus tard, en 1581. L'année grégorienne qui régit aujourd'hui presque toutes les nations européennes est de 365 jours 2425, c'est-à-dire plus grande que l'année solaire qui n'est que de 365 j. 24226 : l'année djélaleenne est donc plus exacte que l'autre.
3. Hyde, *Veter. Persarum Historia*, p. 189.

Digitized by Google

lâl-eddîn ; il fut décidé que le nourouz aurait lieu tous les ans au 1er Farverdîn et que les fêtes dureraient six jours. On sait que cette fête est encore célébrée aujourd'hui en Perse par les musulmans eux-mêmes ; le premier jour est le nourouz petit (*koutchak*) ou vulgaire (*a'amah*), et le sixième jour est le grand nourouz (*bouzourg*)[1]. Grâce au système d'années bissextiles organisé par Djelâl-eddîn, l'année perse devint fixe, en sorte que le 1er Farverdîn tombait tous les ans aux environs du 20 mars[2]. Mais ce nouveau calendrier fut surtout employé par les astronomes pour leurs calculs, il ne pénétra pas dans le peuple. Il est peu probable, en effet, qu'un prince musulman ait introduit officiellement, dans la vie civile, une année autre que l'année lunaire arabe ; on ne trouve, du reste, aucune trace de l'emploi régulier de l'ère *meliki* chez les historiens pas plus que de l'usage de l'ancien calendrier ; tout au plus les poètes persans, en dehors des poètes-historiens tels que Firdousi, Djâmi, citent-ils quelquefois les mois iraniens avec leurs noms indigènes, comme Farverdîn, Ardibehesht, etc., qu'ils font suivre alors de l'épithète *djelâli* (Ideler, II. p. 537).

Les Parsis en tous cas ne pratiquèrent pas l'intercalation

1. Hyde, p. 236. — Il est quelquefois question, chez les historiens, du nourouz *khovarezmien*, distinct du nourouz *soultâni* (djelâli) ; la différence était de 19 jours et venait probablement de ce que les astronomes du Khvarizm (et probablement aussi de Bokhara. V. *suprà*, § 39, note), n'avaient pas adopté la réforme de Djelâl-eddin. Il y avait quelque chose d'analogue à ce qui s'est passé en Europe pour les Slaves qui sont restés en retard de 12 jours sur le comput grégorien. V. Hyde, p. 206 ; Ideler, II. p. 538. — V. dans Chardin la description de la fête du nourouz telle qu'elle avait lieu de son temps (en 1671) ; l'explication qu'il en donne rend bien compte de la nature de cette fête populaire : « J'ai observé, dit-il, deux choses sur le sujet de cette fête : l'une, que c'est la plus solennelle qu'il y ait en Perse ; l'autre, qu'encore qu'on l'appelle la *fête du nouvel an*, ce n'est pas que l'année recommence chez les Persans ce jour-là, car les années de tous les Mahométans sont lunaires et cette fête-ci est le jour de l'entrée du Soleil dans le signe du Bélier ; mais c'est parce que ce jour est comme le *renouvellement de la nature*, chaque chose reprenant une vie nouvelle par l'approche du soleil. » *Voyages en Perse*, édit. de 1711, t. III, p. 166.

2. On a conservé également le souvenir des épagomènes que l'on appelle les « *Cinq* de Djelâl » *Khamseh-i-Djelâli*. Dans le Mazandéràn, ces Khamseh sont restés dans le peuple à la fin de Abân, et le marché est exempt d'impôts pendant cinq jours. (Communication de M. Houtum-Schindler, de Téhéran.)

Digitized by Google

malgré la réforme de Djelâl-eddîn, « les *izeds* (dieux préposés aux jours et aux mois) n'ont pu vouloir de l'intercalation » disaient les destours ou prêtres parsis à Anquetil en 1764, lors de son voyage en Perse, mais il acceptèrent la réforme de l'an 1079 et supprimèrent les dix-neuf jours de Farverdîn.

Le premier jour de ce mois correspondait donc en l'an 1079, au 16 mars, mais depuis, aucune intercalation n'ayant été faite, il s'ensuit que, de nos jours, le commencement de l'année parsie se trouve plus de six mois en avance par rapport à 1079. En l'année 1888, par exemple, le 1er Farverdin des Parsis de la Perse était vers le 20 août, c'est-à-dire près de deux cents jours en avance pour une période de huit cent dix ans (1888—1079), à raison d'un mois tous les cent vingt ans.

### *Calendrier parsi.*

44. Quant aux Parsis de l'Inde, pour cette même année 1888 qui correspond à l'an 1258 de Yezdegerd, le 1er Farverdin est tombé le 17 septembre. Il y a donc un écart d'environ 25 à 30 jours entre les deux calendriers; quelle est la cause de cette différence?

Les Parsis qui habitent actuellement dans l'Inde, le Gouzerate, Bombay, Broach, etc., sont les descendants des sectateurs de Zoroastre qui émigrèrent au VIIIe siècle, après avoir quitté la Perse pour échapper aux persécutions musulmanes[1]. Ces premiers émigrants avaient apporté avec eux leur langue, leur religion et leur calendrier. Pas plus que les Parsis de la Perse, ceux de l'Inde n'ont pratiqué l'intercalation depuis Yezdegerd, et de plus ils n'ont pas connu la réforme de l'an 1079, en sorte que leur année resta réglée comme elle l'était avant cette date, c'est-à-dire avec une différence de 19 jours sur le calendrier de

1. Sur l'exode parsie on peut consulter : D. Framjee, *The Parsees, their History*, etc., 1884. — Haug, *Essay on the sacred language of the Parsis*, édit. West, 1878. — Ménant, *Les langues perdues de la Perse*, 1885.

Digitized by Google

leurs coreligionnaires restés en Perse. Par suite de diverses circonstances assez obscures et dont le récit serait trop long à rapporter ici, cet écart entre les deux calendriers était de 30 jours en 1720.

Ce fut, en effet, en cette année 1720 qu'un destour de la Perse, Jamasp Vilâyati, étant venu visiter le Gouzerate, s'aperçut que le calendrier des Parsis de l'Inde n'était plus conforme à celui de leurs frères de la Perse et que, par suite, toutes les fêtes religieuses n'étaient plus célébrées à leurs vraies dates. Après bien des hésitations et des discussions qui sont demeurées célèbres [1], on ajouta un mois en 1744 et l'année nouvelle (qui correspondait à 1114 de l'ère de Yezdegerd) commença le 19 septembre, avec le 1er Farverdin. Depuis cette réforme il a dû y avoir une seconde intercalation d'un treizième mois en 1234 Yezd. (soit 1864-1865 de notre ère), mais je n'ai pu me procurer aucune indication à cet égard. Le fait n'est certainement pas douteux, car autrement l'année actuelle 1258 de Yezdegerd aurait commencé au mois d'août 1888, au lieu du 17 septembre [2], comme je l'ai dit plus haut.

45. L'intercalation n'a pas été acceptée dans l'Inde par tous les Parsis. Quelques non-réformistes ont conservé l'ancien comput, et leurs fêtes religieuses sont, par conséquent, célébrées à des dates différentes; on leur donne le nom de *qadimi*, « an-

1. C'est ce qu'on appelle *kabîsah controversy*, v. J. Wilson, *The Parsi Religion*, 1843, et les ouvrages cités dans la note précédente. Le mot *kabisâh* est arabe et désigne l'année musulmane bissextile, il est passé en persan et en parsi avec le sens d'intercalation.

2. Les Parsis de Bombay publient chaque année, en langue gouzeratie, un almanach analogue à nos annuaires, avec la concordance entre les années parsie, anglaise et indoue, de telle sorte qu'il sera possible, à l'avenir, de suivre le cours parallèle de ces différentes années et de surveiller l'intercalation prochaine qui devra avoir lieu en 1984 de J.-C. Les Parsis du Kerman, de Yezd, de Nasrâbâd, etc., vivent misérablement et à l'écart. Ils n'ont aucun calendrier imprimé : ils observent cependant leurs fêtes religieuses très régulièrement, ont une année de 365 jours, et pratiquent maintenant l'intercalation tous les 120 ans. V. Houtum-Schindler, *Die Parsen in Persien*, etc., dans le *Zeitschrift d. D. M. Gesellsch.*, 1882.



Digitized by Google

ciens », par opposition aux *shenshây*, « impériaux », qui forment la grande majorité et ont adopté l'année nouvelle.

Les noms des mois du calendrier des Parsis de l'Inde sont les mêmes que ceux de l'époque sassanide et qui se trouvent dans tous les ouvrages pehlvis, sauf quelques variantes orthographiques dues soit à la prononciation, soit à l'emploi des caractères gouzeratis. Chacun des mois est de 30 jours dont les noms sont également les mêmes que ceux que nous avons fait connaître (§ 6), ce qui fait un total de 360 jours, plus les cinq épagomènes qui sont à la fin de l'année, après Isfendârmed.

E. Drouin.

---

## TABLE DES MATIÈRES

### CONTENUES DANS CE MÉMOIRE


| | Paragraphes. |
|---|---|
| Introduction | 1 à 5 |
| Époque sassanide | 6 à 15 |
| Calendriers égyptien et chaldéen | 16 à 19 |
| Époque médique | 20 à 23 |
| Époque perse | 24 à 31 |
| Époque arsacide | 32 à 34 |
| Résumé et questions diverses | 35 à 37 |
| Création de l'ère de Yezdegerd | 38 à 40 |
| Réformes de Yezdegerd et de Djelâl-eddin | 41 à 43 |
| Calendrier parsi | 44 et 45 |


Digitized by Google

# TESSÈRES ANTIQUES

## THÉÂTRALES ET AUTRES

(*Suite et fin*[1].)

---

15

17

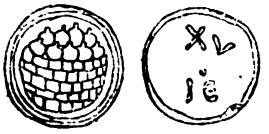

26

33

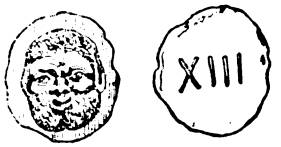

34

15. Tête avec barbe en pointe, coiffée d'une sorte de casque, à droite.

℞ XIII
IΓ

Coll. Kestner.

*Monumenti dell' Inst.*, *l. c.*, fig. 9. — Wieseler, II, p. 6.

1. Voyez la *Revue* de mars-avril, mai-juin et juillet-août.

Digitized by Google

Henzen (*Annali,* XX, 281) a supposé qu'il fallait y voir Bacchus ou quelque vieillard honoré.

Cavedoni songe à Pan ou à Silène (*Bull.,* 1849, p. 159).

15 *bis*. Buste imberbe coiffé du *pileus* (Vulcain?).

℞ XIIII
IΔ — Trouvée près de Rome.

Helbig, *Bull. Inst. Arch.*, 1882, p. 6.

16. Tête de femme; derrière, fragment de sceptre (?).

℞ XV
IЄ — British Museum.

Wieseler, II, p. 7. — Hübner, *Rev. arch.*, *l. c.*

D'après Hübner, cette tessère ne porterait rien au revers et les chiffres XV-IЄ appartiendraient à une autre tessère.

Il y aurait encore une autre pièce avec une tête de Muse (?) et un bout d'échelle derrière.

℞ XV
IЄ.

16 *bis*. Homme et femme sur un lit (*spintria*).

℞ XV
IЄ — Trouvée près de Rome. Belle exécution.

*Bull. Inst. Corr. Arch.* 1882, p. 6.

Helbig dit que cette tessère ne peut avoir servi à un théâtre et y voit, avec quelque raison, une contre-marque pour un πορνεῖον.

17. Deux colombes.

℞ II
B — Bibliothèque nationale.

A. Chabouillet, *Cat.*, n° 3255. — Wieseler, II, p. 9.

18. Bélier accroupi.

℞ III
Γ — British Museum[1].

1. Henzen a signalé des tessères portant une tête de bélier avec III, et un lapin avec I, mais les renseignements sont trop succincts pour qu'on puisse les classer. (*Bull. Inst. Corr. Arch.*, 1859, p. 98.)

Digitized by Google

19. Crabe de mer.

℞ V (?)
S — British Museum.

Le chiffre latin ne correspond pas. Wieseler, II, p. 9.

20. Lièvre ou lapin.

℞ VII
Z — British Museum.

21. Autre avec ℞ IIII Δ.

Vue par M. C. Clermont-Ganneau, à Alexandrie, en 1886.

22. Amphore; dans le champ, objet incertain (vigne? ou bien la *taenia*, emblème de victoire).

℞ VII
Z — British Museum[1].

23. Tête de sanglier et massue (?)

℞ XIII
IΓ — Musée de Copenhague.

L. Müller, *Description des antiquités du musée Thorvaldsen*, Copenhague, 1847, in-8°, part. III, sect. II, c. VIII, n° 22, p. 215.

24. Petit oiseau.

℞ XV
IЄ — Coll. Kestner.

*Monum. dell' Inst.*, fig. 17.

25. Homard.

℞ XV
IЄ — British Museum.

Hübner, *Rev. arch., l. c.*, p. 429. — Westwood, *Catal.*, p. 3.

26. Corbeille remplie de fruits.

℞ XV
IЄ — Coll. Kestner.

1. L'amphore se retrouve sur des tessères de la collection Campana portant un vase à deux anses et un vase avec son couvercle (cl. XII, IV, 16 et I, 4). On trouve également l'amphore sur des tessères de plomb, Ficoroni, *op. cit.*, pl. IX, f. 18 et XXII, f. 22.

Digitized by Google

*Monum. dell' Inst.*, f. 17. — Wieseler, II, p. 12.

Henzen (*Annali*, XX, p. 281) fait mention d'une tessère semblable du Musée de Naples, mais sans parler de notation numérique.

27. Corbeille remplie de fruits ronds.

℞ XVI IϹ British Museum.

Wieseler, II, p. 11.

28. Vase rempli d'objets incertains.

℞ Ȧ British Museum. *Cassee.*

Wieseler (II, p. 16) croit qu'elle ne portait que le chiffre grec, et en fait une classe à part. A notre avis, elle doit être rapprochée des précédentes.

Henzen (*Ann.*, XX, p. 281) pense que ces tessères se rapportent aux distributions publiques[1].

### 2° TESSÈRES AVEC CHIFFRES LATINS

29. Tête de femme, la poitrine à moitié couverte.

℞ III Coll. Kestner.

*Mon. dell' Inst.*, *l. c.*, fig. 10. — Wieseler, II, p. 8.

30. Masque de la Lune.

℞ VI

31. Masque comique barbu, la bouche ouverte.

℞ VI

Fr. Lenormant, *Collection d'ant. grecques recueillies dans la Grande-Grèce, l'Attique et l'Asie-Mineure par M. Eug. P(iot)*, Paris, Pillet, s. d., p. 62, 3 et 4 du n° 263.

32. Homme imberbe, demi-nu, reposant sur un lit.

℞ XI Coll. Kestner.

1. Nous avons groupé les tessères qui peuvent rentrer dans cette catégorie (n°s 17 à 28).

Digitized by Google

*Mon. Inst.*, *l. c.*, fig. 44. — Henzen, *Annali*, XX, p. 286. — Wieseler, II, p. 7.

Cette tessère, déjà communiquée à l'Institut archéologique italien, le 25 décembre 1843, est considérée par Émile Braun, comme offrant la représentation d'un convive[1]. Henzen pense que le chiffre du revers a été ajouté à une époque récente.

33. Masque ressemblant à Méduse.

℞ XII Coll. Kestner.

*Mon. dell' Inst.*, *l. c.*, fig. 19. — Henzen, *Annali*, p. 282. — Wieseler, II, p. 7.

Henzen l'a considérée comme un simple ornement sans tenir compte du chiffre.

34. Masque d'homme âgé, barbu, couronné d'olivier (?)

℞ XIII Musée de Saint-Germain, n° 8303; trouvée à Arles.

*C. I. L.*, t. XII, 5695 (14).

35. Lièvre courant[2] et carquois.

℞ VII Musée de Berlin.

Wieseler, II, p. 11.

36. Chien de chasse près d'un arbre.

℞ XXI Coll. Kestner.

*Mon. dell' Inst.*, *l. c.*, fig. 38. — Henzen, *Annali*, XX, p. 286. E. Braun, *Bullet.*, 1844, p. 33. — Wieseler, p. 11.

Henzen considère que le chiffre a été ajouté par une main moderne.

Ces tessères se rapportent peut-être à des chasses. Il faut rapprocher des précédentes une pièce du British Museum, sur laquelle on voit une branche de citronnier avec trois fruits[3] et au revers, LIV. Il s'agit probablement de lettres et non de chiffres.

1. *Bull. dell' Inst.*, 1844, p. 33.
2. Cf. lièvre courant, sur des tessères de plomb (Ficoroni, *De Plumbeis*, pl. XVIII, 6; XIX, 13, 14; XXIII, 11).
3. Trois pommes de grenade selon Hübner, *Rev. arch.*, *l. c.*, p. 429.

Digitized by Google

Quoique plusieurs savants aient considéré ces tessères comme donnant entrée aux théâtres, il est probable qu'il faut les rapprocher de celles qui affectent la forme d'animaux et portent des chiffres au revers. Bien que ces monuments s'écartent de ceux que nous avons voulu étudier, ils peuvent fournir des rapprochements intéressants.

Nous citerons par conséquent :

Abeilles avec II et VIII (*Monum.*, 1848, pl. LII, 24, 25). — Lièvre, VIII (*l. c.*, f. 26). — Tête de bélier, X (*l. c.*, pl. LIII, 27). — Oie (*l. c.*, 28). — Cygne, XIIII (*l. c.*, 29). — Rat, VIIII (*l. c.*, 30). — Éléphant ou porc, IIII (*l. c.*, 31). — Poissons, II et XII (*l. c.*, 32-33). — Coquille Saint-Jacques, XIV (*l. c.*, 34). — Coquillages, VIIII, IX et XII (*l. c.*, 35, 36, 37)[1].

Mouche ou insecte, X (British M.). — Tête de bélier, XIII (B. M.). — Lièvre, VIIII (B. M.). — Grenouille, III (B. M.). — Polype, XIIII et le chiffre grec IΔ en dessous (B. M.)[2]. — Tête de sanglier, XV (Bibl. nationale)[3]. — Poisson, XI et IA[4]. — Lièvre assis, XI-IA. — Outres avec V, VIII, Γ (Hübner, *Rev. arch.*, 1868, I, 430). — Oies, VIII, XI ou IX — Poissons, V et VIII. — Tête de bélier, XIIII (*Bull.*, 1882, p. 7.).

Quant aux tessères imitant des fruits par leur forme, Henzen en a rassemblé un certain nombre (*Annali*, XX, p. 286); il y en aussi dans le *Catalogue du musée Dodwell* (p. 50, 7-9). Amande, VIII. — Noix, XI. — Demi-melon, VIIII et Θ (*Bull. Inst. Arch.*, 1882, p. 7.). — Amande, VI et ϛ (*Bull.*, 1883, 177.). Cf. *C. I. L.*, t. XII, 5695, etc.

1. Henzen, *Annali*, XX, p. 284. Il donne aussi une tessère en forme de lampe avec temple et XII. ℞. Enroulements (n° 22). La tessère en forme de lune du *Catal. Campana*, cl. XII, p. 2, IV, n. 13, est fausse.
2. Wieseler, IIe f., p. 10.
3. Chabouillet, *Cat.*, p. 558, n° 3260.
4. *Catalogue du Musée Dodwell*, p. 50, 6.

Digitized by Google

## III

### TESSÈRES PORTANT SEULEMENT DES CHIFFRES

Enfin, une dernière catégorie renferme les tessères qui présentent, d'un côté, un certain nombre de cercles concentriques et de l'autre, des chiffres grecs et latins ou seulement latins[1].

On en a avec les chiffres V/Є, XII/IB, II/B, VIIII/Θ, VIII, XI, XVII, XXI, XXV, etc.[2].

Wieseler n'en connaît pas dépassant XXV.

Avec revers uni, on connaît X/I et XIIII/IΔ au British Museum. (Hübner, *Rev. arch.*, *l. c.*, p. 429.)

Henzen pense que ce sont des tessères frumentaires indiquant le numéro de la porte où l'on devait recevoir le blé; mais il avoue qu'elles peuvent aussi bien indiquer la porte du Colysée pour entrer aux jeux publics. On sait, en effet, que les portes du Colysée étaient distinguées par des numéros.

Citons encore la pièce avec AB XII (A. Chabouillet, *Cat.*, n° 3257) et une tessère portant III d'un côté et Γ au revers. (Brit. Mus.; Wieseler, II, p. 17.)

Enfin, les petites tessères avec COS/IV/DES et COS/XIX/DES, provenant de Rome (*Rev. arch.*, 1868, I, p. 43 et 1883, I, p. 307) qui peuvent avoir servi à des jeux donnés par un consul désigné.

## IV

### TESSÈRES PORTANT SEULEMENT DES TYPES OU DES LÉGENDES

On trouve un certain nombre de tessères qui offrent d'un côté une représentation de divinité ou d'homme, sans aucune inscription au revers[3].

1. Henzen, *Annali*, XX, p. 284; *Monum.*, 1848, pl. LII, f. 18. — L. Pignori en a donné deux avec III et VII. *De Servis*, Amsterdam, 1674, in-12, p. 324.
2. *Bull. Inst. Corr. Arch.*, 1880, plusieurs trouvées à Pompéi. Autres trouvées près de Rome (*Bull.*, 1882, p. 6).
3. Wieseler, *De Tesseris*, II, p. 8.

Digitized by Google

Dans cette catégorie de monuments, il faut citer :

1. Un amour tenant un serpent dans sa main droite. (*Catal. Campana*, cl. XII, iv, n° 19.)

2. Buste d'Isis. (Coll. Fejervary; Ém. Braun, *Bull. dell' Inst. Arch.*, 1851, p. 83, et Henzen, *Annali*, XXV, p. 121; *Monumenti*, t. V, pl. LI, n° 4 [1].)

3. Tête de femme ornée de la στεφάνη; derrière, sceptre (?). (British Museum [2].)

4. Tête de femme. (Musée de Naples; Henzen, *Annali*, XX, p. 281.)

5. Tête de vieillard. (*Catal. Campana*, XII, iv, 21.)

6. Tête de jeune homme. (*Cat. Camp.*, XII, vi, 3.)

7. Tête de guerrier ou de Mars. (*Cat. Campana*, XII, vi, 24.)

8. Tête d'athlète. (*Cat. Camp.*, XII, i, 2.)

9. Tête d'athlète, couronnée. (*Cat. Camp.*, XII, iv, 14 [3].)

10. Deux poissons croisés l'un sur l'autre (*Thesaurus* de Grævius, t. XII, 1699, p. 962) [4].

Une autre série offre un nom d'homme, sans figure sur le côté opposé.

ΕΡΜΙΑC. Anc. col. Tolley. (Henzen, *Annali*, XXII, p. 357, pl. M, fig. 5). — *C. I. G.*, 8600.

M. Clermont-Ganneau a eu l'obligeance de nous signaler les tessères suivantes qu'il a vues en 1886, à Alexandrie.

1) ΕΡΜΙΑC
2) ΚΑΗΜΗC
3) ΕΡΜΙΑC
ΦΙΛΟΞΕΝΟ
Υ
} sans représentation.

1. Il n'est pas certain que ce soit Isis.

2. La pièce avec la tête de Vénus que nous décrivons à la suite du n° 10 (I) ne portait peut-être rien au revers.

3. Le n° 3261 du *Catalogue* de M. Chabouillet portant un cavalier, publié par Caylus, t. III, p. 284, n'est probablement pas une tessère.

4. Les deux tessères avec deux poissons et le Colisée signalés par Westwood, au Musée de Lyon (p. 425), ne sont pas antiques. (*Renseignement de M. Dissard.*)

Digitized by Google

Henzen (*Bullet. di Corresp. Archeol.*, 1859, p. 98) cite une tessère avec VERECVND et XII au revers.

Ce serait la seule avec légende latine.

Enfin, Hübner en signale une convexe avec ornements circulaires qui porte CPΩNA XI. (*Revue arch.*, 1868, I, 430.)

---

Il faut maintenant exposer les raisons pour lesquelles les tessères que nous venons de décrire ont été rattachées au théâtre.

Certains auteurs[1] ont pensé que ces marques pouvaient être celles que les empereurs distribuaient au peuple[2].

Les chevaliers et les sénateurs avaient part à ces largesses[3] et recueillaient aussi ces tessères qui représentaient des vivres, des vêtements, de l'or, des pierres précieuses, des tableaux, des bestiaux, des bêtes apprivoisées, des champs, des navires, etc.[4].

On a également des inscriptions qui montrent des particuliers fêtant leur promotion à quelque fonction importante par des jeux pendant lesquels ils jetaient des tessères au peuple.

...HIC PRIMIS OB HONO/REM CEREAL·TESSERIS/SPARSIS IN QVIBVS AVRVM / ARGENTVM RES VESTEM / CAETERAQ· POPVL / DIVISIT·

(Inscr. à Bénévent, *C. I. L.*, t. IX, n° 1655[5].)

Quelques-uns de ces *missilia* donnaient peut-être droit à certaines places au théâtre, mais les textes ne le disent pas formellement[6].

1. R. Fabretti, Pitiscus, etc.
2. Auguste (Dion, éd. Teubner, XLIX, 43); Caligula (Suét., XVIII; Dion, LIX, 9); Néron (Suét., IX; Dion, LXI, 18); Titus (Dion, LXVI, 25); Domitien (Suét., IV; Dion, LXVII, 4); Hadrien (Dion, LXIX, 8).
3. Suét., *Domit.*, IV : « Et quia pars major intra popularia deciderat, quinquagenas tesseras in singulos cuneos equestris ac senatorii ordinis pronunciavit.»
4. Suét., *Nero.*, XI et Dion, LXVI, 25. — Cf. Martial, VIII, 78, 9, et Sénèque, *Ep.*, LXXIV.
5. Cf. une inscription de Rusicade (Philippeville), *C. I. L.*, t. VIII, 7960.
6. Il y avait bien des places gratuites, mais comme Suétone nous parle d'une occasion où elles furent occupées pendant la nuit, il est probable que ces places n'étaient pas marquées avec des tessères. — Suét., *Calig.*, XXVI : « Inquietatus fremitu gratuita in circo loca de media nocte occupantium, omnes fustibus abegit. »

Digitized by Google

Parmi les tessères que nous avons décrites en dernier, il y en a probablement qui ont servi aux distributions dont parlent les auteurs, mais il serait difficile de déterminer avec certitude les marques qui appartiennent à cette catégorie.

Sous la République, le théâtre était ouvert à tous[1]. Cependant, d'après un passage de Plaute, il ne semble pas que les esclaves y fussent volontiers admis[2]. Les gens influents avaient le droit de donner des places à leurs protégés; on pouvait céder sa place à des parents. Cicéron considère ces arrangements comme des habitudes parfaitement admises, et profitables à tous[3].

Cependant, quoique la loi du tribun L. Roscius Otho (*a. U.* 686) eût fixé des bancs réservés, aux chevaliers en particulier[4], les places appartenaient peut-être aux premiers occupants, et cette grande liberté devint une cause de trouble.

Auguste vit à Pouzzoles, dans des jeux, un sénateur qui, repoussé de tout le monde, ne pouvait trouver place. Il fit alors décréter que le premier rang de sièges appartiendrait au Sénat. Il défendit d'admettre dans l'orchestre les ambassadeurs des nations étrangères ou alliées, parce qu'ils étaient souvent des affranchis. Il sépara les soldats de la foule, ainsi que les hommes mariés. Il assigna un *cuneus* aux jeunes gens revêtus de la prétexte, et à leurs précepteurs un autre tout proche. Les femmes ne purent voir les spectacles de gladiateurs que des places élevées. Une loge près du tribunal du préteur fut réservée aux Vestales[5].

1. Cicéron, *De fin. Bonorum et Malor.*, l. III, c. LXVII.
2. *Pœnulus*, Prol. 23 :

*Servi ne obsideant, liberis ut sit locus,*
*Vel aes pro capite dent.*

3. *Pro Murena*, c. XXXV : « Praefectum fabrum semel locorum tribulibus suis dedisse..... Virgo vestalis... locum suum gladiatoribus concessit huic; ...omnia haec sunt officia necessariorum, commoda tenuiorum, munia candidatorum. »
4. Dion, XXXVI, 25; cf. Pline, *H. N.*, XXXIII, 2; Suét., *Aug.*, 14; Cobet, *Lex Roscia theatralis* (*Mnémosyne*, X, 337).— La loi Roscia ne leur avait réservé de places qu'au théâtre. Néron leur en assigna dans le cirque (Tac., *Ann.*, XV, 32); cf. H. Gomont, *Les chevaliers romains*, 1854, in-8°, p. 56.
5. Suétone, *Aug.*, XLIV.

Digitized by Google

Juvénal nous apprend que les chevaliers avaient leurs places sur quatorze rangs près de l'orchestre où se plaçait le Sénat[1].

On connaît encore d'autres places assignées à différentes classes.

Ainsi, les marins chargés de la manœuvre du *velarium* avaient la leur[2], ainsi que les appariteurs des tribuns[3].

Nous savons également que les frères Arvales avaient leur rang au théâtre[4].

Enfin, les amphithéâtres de Pola[5] et de Pompéi[6] offrent un certain nombre d'inscriptions qui peuvent désigner des sièges réservés.

Puisqu'il est bien établi qu'il y avait certaines places réservées, il n'est pas impossible que les divisions dans le théâtre ou l'amphithéâtre fussent distinguées par des bustes ou des statues, comme l'étaient les tours au moyen âge[7].

Un passage de Lucrèce[8] porte à croire qu'il y avait dans les théâtres des statues de divinités[9].

1. *Sat.*, XIV, 324. Les sièges de ces deux ordres étaient garnis de coussins, usage introduit sous Caligula (Juvénal, II, 152; cf. Dion, LIX, 7).

2. Lampride, *Commode*, XV.

3. Tacite, *Ann.*, XVI, 12 : « Liberto et accusatori, proemium operae, locus in theatro inter viatores tribunitios datur. »

4. *Loca adsignata in amphiteatro L. Aelio Plautio Lamia, Q. Pactumeio Frontone cos... fratribus Arvalibus maeniano I, cun. XII, gradib. marm. VIII*, etc. G. Marini, *Gli atti e monum. de' fratelli Arvali*, Rome, 1759, t. I, p. 219.

5. *C. I. L.*, V, 86. — Cf. E. Hübner, *Inscrizioni esistenti sui sedili di teatri ed anfiteatri antichi* (*Annali dell' Inst. di Corr. Arch.*, 1859, p. 122 et seq.) **EQG III**, interprété par *Equitum gradus tres* (p. 129).

6. *C. I. L.*, IV, 1096, Inscr. peinte : *Permissu aedilium Cn. Aninius Fortunatus occup (avit)*. Cf. 1097 et seq.

7. Les tours des châteaux de Pierrefonds et de la Ferté-Milon sont désignées par les statues des preux et des preuses. Viollet-le-Duc, *Descr. du ch. de Pierrefonds*, 1881, in-8°, p. 24.

8. *De Nat. Rer.*, l. IV, 76 :

*Namque ibi concessum caveat subter et omnem*
*Scenai speciem, patrum matrumque Deorumque*
*Inficiunt, coguntque suo fluitare colore.*

9. J. Lipse signale des statues à l'amphithéâtre de Vérone. *De Amphit. quae extra Romam libellus*, Anvers, 1584, p. 15. — Cf. Winkelmann : « Plusieurs statues ont été tirées des excavations du théâtre de Capoue. » *Hist. de l'art*, Paris, an II, t. II, p. 455.

Digitized by Google

Il est probable également que les statues et les bustes renversés sur l'ordre de Néron se trouvaient dans le théâtre [1].

Enfin, on a trouvé au théâtre de Syracuse les noms de Jupiter, Hercule, Hiéron, Philistis, Néréis [2]. On en a conclu, comme nous l'avons déjà dit, que ces noms servaient à désigner certains bancs.

Un passage de Tacite parlant d'un *cuneus* qui reçut le nom de Germanicus mérite d'être étudié [3].

Le terme *cuneus* signifie aussi une division d'un corps de cavalerie, mais Marquardt [4] a démontré qu'il tirait son origine du théâtre, et Mommsen a prouvé que ce terme, avec sa nouvelle acception, n'était pas antérieur au IIIe siècle [5].

Il faut donc admettre que le nom de Germanicus fut donné aux bancs des chevaliers occupés au théâtre par les *Juniores*.

Les divisions du théâtre pouvaient donc être nommées d'après les bustes ou statues qui les ornaient.

Par une déduction logique, on est porté à croire, comme l'ont fait Morcelli, Labus et Henzen, que la tessère devait porter une figure et un nom identiques à ceux qui distinguaient le *cuneus*.

Cette théorie serait tout à fait acceptable s'il n'y avait pas quelques tessères dont le type et la légende ne sont pas en relation évidente.

D'un autre côté, si l'on ne considère pas ces petits monuments comme se rapportant au théâtre, il paraît difficile de définir leur utilité.

En faire des jetons de comptoir, comme ceux du moyen âge? Le procédé employé pour les fabriquer explique leur rareté et ne permet pas d'admettre que les commerçants pussent employer

1. Suét., *Nero*, XXIV : « Hieronicarum... omnium statuas et imagines. »
2. *C. I. Gr.*, 5369, avec la bibliographie, et Mommsen, *loc. cit.*
3. II, 83 : « Equester ordo cuneum Germanici appellavit qui Juniorum dicebatur. »
4. *Hist. Equitum Romanorum*, Berlin, 1840, in-4°, p. 71. Pour lui, il s'agit d'un *cuneus* de théâtre.
5. *Hermès*, XIX, 1884, p. 231. Cf. Le Beau, *Mém. Acad. Inscr. et B.-L.*, t. XXVIII, p. 61.

Digitized by Google

des jetons de compte en aussi petit nombre et d'un prix aussi considérable. Cette théorie serait à peine acceptable pour les tessères que nous avons décrites en dernier lieu (IIIe série).

Peut-on y voir des jetons de jeux [1]?

Mais en admettant un jeu où les divinités auraient tenu la première place, comment pourrait-on expliquer que nous trouvons des tessères avec la même divinité et des chiffres différents?

On aurait bien d'autres objections contre cette hypothèse qui a déjà contre elle de n'être qu'une hypothèse.

Nous devons remarquer que les chiffres inscrits sur les tessères avec légendes que nous avons décrites ne dépassent pas le nombre XV.

Or, on connaît précisément des séries de tessères de bronze portant, d'un côté, la tête d'un empereur ou d'un personnage de la famille impériale; et au revers, au milieu d'une couronne, un chiffre allant de I à XVI [2].

Certaines tessères présentent des chars ou des sujets divers. Citons :

Tête de Méduse de face dans une couronne de laurier. ℞. V.

Silène sur un âne, tenant un thyrse. ℞. A · I [3].

Les rapprochements s'imposent entre les deux genres de monuments et François Lenormant pensait que les tessères de bronze, frappées depuis Auguste jusqu'à Claude, furent remplacées alors par les tessères d'os et de plomb [4].

Il est probable, en effet, que nos tessères appartiennent aux deux premiers siècles de notre ère, à cette époque où les jeux de toutes sortes étaient assez suivis pour que Juvénal pût écrire sa sarcastique boutade : *panem et circenses!*

1. L. Becq de Fouquières, *Les jeux des anciens*, 1869, in-8o, p. 408 et seq., signale le *jeu de la Ville* qui demandait beaucoup de pièces, d'après Pollux (IX, 98).

2. Dans un récent travail, M. A. de Belfort a cité une tessère d'Auguste avec XIX et une de Claude avec XVIIII (*Annuaire Soc. fr. de Num.*, 1889, p. 82 et 90). Mais ces chiffres élevés paraissent être des exceptions.

3. Cohen, *Desc. des Méd. Impér.*, t. VI, 1862, p. 540-541. A · I ne seraient-ils pas un chiffre grec et un chiffre latin? L. Dancoisne, *Annuaire Soc. fr. de numism.*, 1883, pl. X, n° 52.

4. *La monnaie dans l'antiquité*, 1878, in-8o, t. I, p. 62.

Digitized by Google

Quant à l'emploi de la langue grecque, il a été interprété de différentes manières[1].

Morcelli supposait que le grec était plus généralement connu que le latin[2] et Labus admet cette opinion en attribuant les tessères aux ambassadeurs étrangers.

Overbeck est trop exclusif, et ne pensant qu'aux tessères de Pompéi, il en conclut que la langue grecque était en usage dans cette ville[3].

Les provenances de tessères que nous avons pu noter sont trop diverses pour qu'on considère ces marques comme spéciales à des pays de langue grecque.

Nous croyons que l'explication de ce fait curieux doit être cherchée dans un autre ordre d'idées.

Il est certain que les Grecs ont tenu une grande place dans l'art théâtral. Rome leur a emprunté beaucoup.

Les jeux d'origine grecque étaient encore très en honneur en Campanie, au temps de Strabon[4], et le voyage de Néron attira également en Italie un nombre considérable de comédiens de toutes catégories. Enfin, nombre d'inscriptions mentionnent des pantomimes, des *pylades*[5], des acteurs qui recueillaient les honneurs partout où ils passaient. Ils devaient certainement jouer des pièces grecques sur des théâtres romains, comme on joue

1. On trouve aussi des chiffres romains, XII et XIII, sur des monnaies à légendes grecques de Syracuse. (Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, 1883, p. 33.)

2. *De Stilo*, t. I, 119. Il s'est peut-être inspiré de Cicéron : « Propterea quod graeca leguntur in omnibus fere gentibus, latina suis finibus continentur. » (*Pro Archia*, X.)

3. *Pompei*, *loc. cit.*

4. Édit. Didot, l. V, c. IV, § 7 : Πλεῖστα δ' ἴχνη τῆς Ἑλληνικῆς ἀγωγῆς ἐνταῦθα σώζεται, γυμνάσιά τε καὶ ἐφηβεῖα καὶ φρατρίαι καὶ ὀνόματα Ἑλληνικά, καίπερ ὄντων Ῥωμαίων. Νυνὶ δὲ πεντετηρικὸς ἱερὸς ἀγὼν συντελεῖται παρ' αὐτοῖς, μουσικός τε καὶ γυμνικὸς, ἐπὶ πλείους ἡμέρας, ἐνάμιλλος τοῖς ἐπιφανεστάτοις τῶν κατὰ τὴν Ἑλλάδα.

5. Pylades était un pantomime tragique. Suét., *Aug.*, 45; Macrob., *Saturn.*, II, 7; Dion, LIV, c. 17. Cf. *C. I. L.*, t. X, 1074, 3716; t. V, 7753, 5889; t. XIV, 4254; IX, 344, et une inscription trouvée à gauche de l'amphithéâtre de Pouzzoles : **L·AVRELIO·AVG·LIB·/PYLADI/PANTOMIMO·TEMPORIS·SVI·PRIMO·/HIERONICAE·CORONATO·IIII**, etc. (publiée récemment dans le *Bull. dell' imp. Instituto archeol. german.*, III, 1888, p. 79).

Digitized by Google

un opéra italien sur une scène française. Il est donc naturel de croire que le grec était la langue du théâtre par excellence, comme l'italien est aujourd'hui la langue de la musique.

Ainsi s'expliquerait la prédominance de la langue grecque sur les tessères; ainsi se confirmerait le rapport de ces petits monuments avec le théâtre.

Mais nous ne devons pas nous abandonner à une conclusion aussi hypothétique. Au surplus, il serait prématuré d'en présenter une dans un sens ou dans un autre.

Nous avons voulu fournir seulement un recueil[1] de ces petits monuments qui offrent aux différentes branches de l'archéologie une somme considérable de matériaux et de rapprochements.

Quel qu'ait été l'usage des tessères décrites dans ce travail, elles présentent des types et des légendes qui peuvent fournir un enseignement.

Espérons donc que notre travail, même privé de conclusions, ne sera pas inutile.

J. Adrien Blanchet.

1. Ce recueil n'est pas complet : je le sais, car il existe des tessères analogues dans différentes collections que je n'ai pas pu voir. Néanmoins, j'ai tenu à offrir le résultat de mes recherches. C'est se leurrer d'une vaine espérance que d'attendre, pour publier des travaux de ce genre, le moment où l'on connaîtra tout.

---

## ERRATA

N° 5, note, lire : I, 16.

N° 63, lire : XIIII au lieu de XIII.

---



Digitized by Google

# L'ART PROVINCIAL

## DANS L'AFRIQUE ROMAINE

---

Pas plus que la langue latine, l'art romain n'a été uniforme dans toute l'étendue de l'empire, ni immobile pendant toute sa durée.

L'évolution de la langue classique est aujourd'hui bien étudiée. Des premiers monuments de la littérature jusqu'aux auteurs du moyen âge, on la suit sans perdre un chaînon. Mais à côté d'elle se découvre une langue populaire, urbaine et rustique, non plus écrite, mais parlée, qui, sans cesse en mouvement, a fini par pénétrer la langue littéraire, devenant l'agent principal de sa multiple transformation. Ce latin populaire lui-même était, non pas un, mais divers; sous l'uniformité du parler des écoles, il cachait l'infinie variété de ses dialectes, de ses patois. On peut se demander si l'art n'offre pas le même phénomène, au moins dans une certaine mesure. De même que la langue latine, mise dans la bouche de peuples très nombreux, ayant des idiomes différents, s'est modifiée dans chaque pays, de même l'art, abordant des contrées où le climat, les races, les besoins, les traditions, les aptitudes étaient loin de se ressembler, l'art aussi a pu se modeler sur les conditions locales.

Mais ces nuances, desquelles naîtrait un véritable *art provincial*, ne sont pas, dans tous les pays, également reconnaissables. De même que le latin rustique n'apparaît guère dans les écrits des savants, des rhéteurs, des poètes, de quelque province qu'ils viennent, ni dans les documents publics, de même l'art local, populaire, n'inspire pas, ou inspire peu, les auteurs des beaux monuments, les architectes officiels, les sculpteurs des bonnes écoles. Il ne saurait être étudié qu'à condition d'examiner beau-

Digitized by Google

coup d'ouvrages sans valeur, de produits de l'industrie courante, de travaux faits dans les parties les plus reculées d'un pays par les ouvriers de l'endroit.

Aussi la province d'Afrique est-elle le champ le plus propice pour une recherche de cette nature. Nulle part, pas même en Italie, les restes de l'antiquité ne se trouvent aussi abondants. Uniformément répartis sur toute la surface du pays, sortant du sol à chaque pas pour peu qu'on donne un coup de pioche, sous forme de cippes, de stèles, de mobilier funèbre, d'armes et de bijoux, ou s'élevant, parfois presque vierges, sous forme d'arcs de triomphe, de temples, de remparts, de thermes, de réservoirs et d'aqueducs, ils forment comme un grand musée que la main des modernes a à peine touché. Les rapprochements peuvent se faire sur un grand nombre de spécimens; les lois générales se déduisent avec une grande sûreté. D'autre part, si mal qu'on connaisse les arts provinciaux d'Occident, on peut cependant affirmer qu'aucun, à l'époque romaine, sans même excepter celui des Gaules, n'a eu autant de caractère que celui de la province d'Afrique. En l'étudiant, on se convainc que nulle part les traditions ne sont demeurées plus vivaces et n'ont fait plus souvent plier les règles de l'art supérieur qu'on n'adoptait qu'en l'adaptant. L'art africain n'est pas, il s'en faut bien, le plus beau qui soit né des influences romaines, mais c'est le plus original.

Ce phénomène tient, en grande partie, aux conditions dans lesquelles l'art romain a pénétré l'Afrique. De ce qu'il y a rencontré dépend ce qu'il y est devenu. Son évolution a marché du même pas que celles de la race, du langage, des mœurs et de la religion. Elle fait partie de tous ces éléments que l'historien, s'il s'attachait par trop aux écrits des auteurs et aux textes publics, aurait le tort de négliger. Les écrivains ne disent rien de cette vie variée qui animait les peuples. Les témoignages officiels ne nous font voir du monde romain que cette fameuse façade, majestueuse et uniforme, derrière laquelle n'apparaissent plus les innombrables disparates dont resta plein cet agrégat de constructions hétérogènes, diverses par l'âge, le style, les pro-

Digitized by Google

portions, les matériaux, et n'ayant aucun lien intime.

Quand les Romains vinrent en Afrique, leur art se formait de l'art grec, mais ne naissait pas de toutes pièces. Les races italiques, les vieux peuples latins en avaient un, déjà ancien, riche d'emprunts faits à la Grèce bien avant l'époque romaine. Rome comme eux avait été à l'école de l'Étrurie, qui, à ces premières données, ajouta les leçons du sien, lui aussi de descendance grecque ou du moins très hellénisé, mais original cependant et animé d'une vie propre. C'est sur un pareil fond, déjà assez solide, qu'une dernière influence grecque agit par le contact direct. Ainsi se créa l'art romain. Jamais il n'eut l'originalité, la spontanéité de l'art grec; mais aussi il n'a jamais eu la jeunesse, l'inexpérience, la naïveté, qui, si elles donnent tant de charme aux produits des âges primitifs, empêchent l'art en même temps de devenir de l'industrie. Dès qu'il veut s'élever au-dessus d'une grossière fabrication courante, il n'est plus accessible à tous, s'il est encore primitif. Tant que la production de chaque pièce exige qu'on pense et qu'on crée, l'artiste seul en est capable; l'art appartient à une petite élite dans le peuple même où il est né. Pour qu'il en sorte et se répande, il faut qu'il devienne métier. Des formules à appliquer, des canons à retenir, des recettes à apprendre, des types à reproduire, des modèles à copier, voilà ce qu'on lui demande. Or c'est là justement tout ce que les Romains s'appliquaient à collectionner vers la fin des guerres puniques, et ce qu'ils eurent codifié vers la fin des guerres civiles. Le *Manuel* de Vitruve montre tout ce travail depuis longtemps fait et parfait, au premier siècle de l'Empire, en ce qui touche l'architecture. Pendant qu'on s'y livrait, on conquérait l'Afrique.

On ne la trouva pas inculte. Des cités phéniciennes, vieilles d'un millier d'années, couvraient ses côtes, de plus jeunes vivaient dans l'intérieur des terres. Le monde punique avait été longtemps en relations avec l'Étrurie, les Grecs occidentaux et les Italiotes; jamais il n'avait détaché le lien qui l'unissait à l'Orient sémitique, et l'histoire même de ses guerres nous le

Digitized by Google

montre en rapports très étroits avec la Grèce proprement dite. Son architecture est toute grecque, à peine modifiée par de vieux souvenirs, et surtout par l'inhabileté et le manque de sens esthétique de ses maçons; de même pour sa sculpture. Ses tombeaux sont remplis d'objets venus d'Orient, venus d'Égypte ou imités de l'art égyptien, puis, à une époque moins ancienne, de vases grecs, étrusques, et d'objets échangés avec la Grande-Grèce. Les cités qui le composaient étaient incontestablement des foyers de civilisation; depuis que Carthage s'était fait un empire continental, elle avait, bien que sans trop y penser, agi sur l'esprit des peuplades qu'elle réduisait en servage. L'état moral ou tout au moins les aptitudes de ces barbares avaient dû se modifier par l'infusion de son sang, car, à en croire les auteurs, un peuple hybride s'était créé.

Rien n'est moins connu que ce peuple. Dans quelle mesure les Libyens s'étaient-ils imprégnés de sang chananéen? Ces Liby-phéniciens formaient-ils surtout la populace des ports? ou étaient-ils réellement une population compacte, occupant toutes les campagnes? Le sang asiatique leur était-il venu seulement des colons de la côte, des arrivants phéniciens? ou bien, et plus abondamment, leur fut-il apporté de proche en proche par cette grande émigration que nos savants inclinent à admettre, et qui serait venue par terre, lors des déplacements de peuples auxquels correspondent en Orient les aventures des Hycsos? Ce sont là des questions obscures, et peut-être même insolubles. L'extension de la langue et de la religion n'est pas un signe certain d'expansion de la race. Ce n'est guère qu'à l'époque romaine que nous voyons bien clairement jusqu'où les dieux puniques et la langue de Carthage avaient pénétré dans le pays; et rien ne prouve que cette pénétration ne date pas précisément, au moins pour une partie, de l'âge impérial romain. Tout semble montrer que l'Afrique se romanisa moins qu'on ne pense. Les cultes puniques subsistèrent, la langue punique dura. L'afflux d'Italiens qui marqua l'entrée des royaumes numides et maurétaniens dans l'empire fut bien moindre dans ce pays, où l'élément

Digitized by Google

punique était bien plus compact. Il se produisit cependant, et en même temps s'exécuta la latinisation officielle. Mais ce fut tout, et le bel essor que prirent, dans la paix impériale, la vie municipale, la colonisation, fut l'œuvre des races antérieures au moins autant que des nouveaux venus. On trouve, dans la province d'Afrique, des villes entières d'âge impérial qui n'ont pas encore fourni une seule inscription punique, mais dont l'épigraphie latine est pleine de noms phéniciens et d'hommages aux dieux de Carthage. On peut donc voir, faute de mieux, quand et jusqu'où Carthage avait fait pénétrer dans les peuples sa langue et sa religion, puisqu'il est difficile d'y retrouver son sang.

Tout le monde sait le nom de quelques dieux libyques, mais on n'en connaît que fort peu, et il est facile de voir que les cultes carthaginois ont régné dans tout le pays. Les textes historiques, les noms de villes le disent. Mais surtout cette onomastique si copieuse des épitaphes montre, à côté des noms berbères, une foule de noms théophores issus du panthéon punique. Les sanctuaires des dieux de Carthage, les offrandes à eux se rencontrent partout. Mais ce qui est à remarquer, c'est que sanctuaires et offrandes sont presque toujours d'âge romain. Le latin est la langue du culte comme de toute la vie publique ; les dieux eux-mêmes sont traduits : Tanit devient Caelestis, Astarté devient Vénus, Melkart Hercule, Eshmoun Esculape, Molok Saturne; mais les formes, les emblèmes, et sans doute les rites, sont demeurés carthaginois. Il en est ainsi non seulement dans les vieilles cités phéniciennes des côtes, dans les forteresses puniques qui gardaient jadis l'intérieur, mais dans les villes nouvelles, dans les centres créés par les Antonins, les Sévères : l'Afrique, qui parle latin, est, de religion, punique. Elle l'est aussi de lois, de coutumes et de mœurs. On entrevoit que l'organisation créée par les Carthaginois a été bien moins modifiée qu'on ne le croirait tout d'abord. Les tribus indigènes et les communes urbaines, tant qu'elles n'ont pas reçu le titre de municipe ou de colonie, et même dans une certaine mesure après qu'elles l'ont obtenu, restent ce qu'elles étaient avant. En tout cas, jusqu'à ce

Digitized by Google

moment, elles conservent leurs suffètes, continuent leur vie d'autrefois. Rome n'a introduit que ses cadres religieux, politiques et sociaux; mais on s'y est logé comme l'on a voulu, et l'indigène n'y est entré qu'en prenant l'empreinte de ceux qui les lui ouvraient, c'est-à-dire des colons ou métis phéniciens devenus citoyens de la nouvelle province. Ceux-ci absorbaient dans leur masse les Italiens, leurs conquérants, et c'est eux en réalité qui ont fait l'éducation des campagnards libyens. Leur civilisation ne s'empara vraiment de toute la terre d'Afrique que du jour où elle ouvrit à ces peuples barbares l'entrée dans le monde romain. En même temps, elle se modifia, mais jamais elle ne renia son caractère primitif, et les Pères de l'Église nous montrent que sa religion subsista jusqu'au triomphe du christianisme.

Quant à la langue, nous savons qu'elle régnait dans les anciennes villes. Mais là aussi la grande extension semble encore d'époque romaine. Les inscriptions puniques, en dehors de Carthage, sont une véritable rareté. Les inscriptions néo-puniques, qui sont au contraire nombreuses, sont en général d'âge romain. On les trouve communément mêlées aux inscriptions romaines; les nécropoles des grandes villes les rapprochent sans distinction. Il s'y joint même des inscriptions libyques. Mais la répartition de celles-ci est curieuse à remarquer. On ne les a jamais trouvées dans des lieux dépourvus d'établissements romains; assez souvent elles sont mêlées d'ouvrages ou de textes latins, et les bilingues ne sont pas par trop rares. On commence à connaître d'assez nombreuses latines-libyques, et on en trouve de temps en temps. Or on n'a qu'une punique-libyque, et c'est le texte de Dougga, monument tout exceptionnel; on n'a qu'une bilingue néo-punique-libyque; et jamais on ne trouve de textes en punique, à quelque époque que ce soit, dans ces petits cimetières ruraux qui parsèment tout le pays, et où le mélange du latin et du berbère est très fréquent. Ces épitaphes de paysans, qui font jusqu'ici tout le corps de l'épigraphie libyque, sont donc presque toutes d'âge romain. On est très fondé à douter que le

Digitized by Google

punique ait jamais été employé par les gens des campagnes, métis ou non de Phéniciens. Il domina certainement, et toujours, dans les villes des côtes, surtout de la côte est : nous savons que Septime Sévère s'en servait mieux que du latin. Il fut également parlé par les bourgeois des cités de l'intérieur; et, jusqu'au temps des Pères de l'Église, on l'y garda, nous le savons. Il fut enfin la langue officielle sous le gouvernement de Carthage. Seulement ce gouvernement, tout d'exploitation, pénétrait peu les masses; celles-ci désapprirent ce qu'elles savaient de punique quand le latin devint à son tour langue officielle. Tout ce qui pensait, écrivait, agissait, apprit la langue de l'Empire. Mais le berbère des indigènes demeura l'idiome rustique comme sous les Carthaginois. La civilisation continua son essor, changeant simplement de véhicule : comme la religion, l'épigraphie nous montre une Afrique punique, de langue latine et de formes romaines.

Il semble que les choses se soient passées ainsi. Les Romains ont trouvé en Afrique des villes puniques et des campagnes berbères, celles-ci montant lentement vers une civilisation qui ne faisait rien pour descendre vers eux. Ils ont donné l'impulsion qui avait manqué jusque-là, mais sans changer la direction prise. Ils ont seulement étalé sur ce monde, qu'ils firent grandir, l'uniformité de leur langue et de leur administration. Mais, punique de religion, romain de formes, tout ce peuple ne renonçait point à sa nature. Il conserva sa langue avec son écriture, et ce qui lui tenait lieu d'art. L'art public, l'art urbain, comme on devait s'y attendre, ne fut qu'une large application des formules de l'art romain, à peine modifiées par d'anciennes habitudes des constructeurs carthaginois, par des influences grecques très vivantes sur la côte, par les besoins de cultes différents, par la nature des matériaux : c'est ce qu'on voit dans toutes les provinces. Mais il y eut toujours, en Afrique, un écart étonnant, à tous les points de vue, entre les villes et les campagnes. Le paysan berbère, sédentaire ou nomade, ne prend jamais, même par un long contact, besoins ni goûts du citadin. Le Kabyle qui

Digitized by Google

travaille dans la ville, qui y vient tous les jours, qui en tire sa vie, lui demeure aussi étranger que son frère de la montagne; il n'en apprend rien, et se passe, une fois chez lui, de tout ce qu'il y a vu. Très rebelle à toute absorption, il n'emprunte que ce qui lui sert pour ses usages immédiats, et, comme il est adroit, il n'emprunte qu'en altérant, tout ce qu'il fait a son empreinte. Il ne faut donc point s'étonner si l'on découvre que l'art rustique, l'art populaire, l'art industriel continua, à l'époque romaine, comme à l'époque carthaginoise, une vie antérieure, suite non interrompue de ses origines barbares, si, avec les idées et les sujets nouveaux que deux dominations si longues lui apportèrent successivement, il ne prit qu'en les modifiant les procédés de ces deux arts, cependant bien supérieurs à ce qu'il sut jamais trouver. Tandis que l'État, la province, les villes élèvent des monuments romains avec dédicaces superbes, il sculpte, lui, dans leurs faubourgs, ou plus loin, au fond des campagnes, d'horribles bas-reliefs et des stèles affreuses, anépigraphes ou décorées de quelques noms en caractères libyques ou d'une ligne de mauvais latin. Mais ces œuvres informes méritent un regard; elles ont en effet un style. Ce n'est pas du romain manqué : c'est un art mi-romain mi-punique interprété par des Berbères tout à fait suivant les données de leurs ébauches primitives.

Cette civilisation singulière, cette espèce de dédoublement, dura jusqu'au grand mouvement religieux qui emporta le paganisme. Le triomphe du christianisme fut le triomphe du latin, et cela dans tout l'Occident. Mais en Afrique la religion eut un caractère plus vivant que dans aucune autre contrée. Dans ces villes où résonnaient ensemble le latin, le grec, le punique, dans ces campagnes où le libyque restait l'idiome des illettrés, l'Église ne parla que latin. Les grands progrès que fit, dès le IIe siècle, le christianisme, l'importance qu'il prit au IVe par suite des luttes et des guerres de ses sectes, l'absorption par lui au Ve de toutes les forces de l'esprit humain généralisèrent sa langue. Le punique perdit tout son terrain, réfugié sur les petits îlots, sans cesse fondants, du paganisme. Le libyque fut entamé, son écriture

Digitized by Google

disparut de l'Afrique civilisée et ne garda que le Sahara. Mais, en même temps que le latin, l'Église offrait aux pauvres gens ce qu'elle prenait et ce qu'elle tolérait de l'ancienne culture romaine. Elle démocratisa la civilisation. Son latin n'était pas celui de Cicéron, mais celui des classes inférieures; son art ne fut, le plus souvent, que celui des *humiliores*, parmi lesquels elle était née. Mais, art et langue, elle livra tout à tous. Les sommets où avait vécu l'aristocratie païenne s'abaissèrent; et les petits montèrent d'autant. En Afrique, ce fut une refonte étonnante de tout le pays. L'Empire chrétien y a tellement bâti, l'Église chrétienne y a tant travaillé que Rome même n'offre pas une plus grande quantité d'œuvres, et nulle part mieux qu'en Afrique on ne peut étudier les premiers âges chrétiens. Les prêtres de Carthage et les colons de Rome avaient tour à tour apporté à l'artisan berbère des sujets, des formules nouvelles. L'idée chrétienne maintenant le conviait à d'autres travaux, lui faisait faire un pas de plus, lui mettait en main la truelle et le ciseau pour de plus grands ouvrages. Il n'y a pas à s'étonner, si, dans le nouvel art religieux, il a insinué quelque chose de lui, des persistantes traditions enracinées dans sa nature. De même à l'âge byzantin, et de même à l'époque arabe, après qu'une autre religion sera venue remanier sa vie, de même encore jusqu'aujourd'hui, il n'imite qu'en adaptant; et l'antiquaire, avec surprise, peut reconnaître dans le galbe d'une poterie de Djerba, dans des sujets contemporains tissés sur un tapis de Gafsa, des partis-pris, des habitudes, un style, quoique le mot soit fort, qui ne s'expliquent par aucune des influences qu'a subies ce peuple.

L'Afrique n'a pas eu de civilisation. Sa langue n'a pas eu de vraie littérature; son écriture n'a pas servi à l'expression des idées, elle a transcrit les épitaphes de paysans qui ne lisaient pas; l'idiome et la pensée publics ont toujours été étrangers, puniques, romains, chrétiens, byzantins ou arabes. L'originalité de la race indigène, c'est presque sa barbarie même. C'est d'avoir, chaque fois, traduit à sa manière les modèles venus du dehors. Elle ne les a pas embellis, on peut même dire le con-

Digitized by Google

traire, mais elle leur a donné une physionomie et la marque de sa façon. Enfin, ce qui est curieux, elle a superposé ces imitations; les modes, dans cet art singulier, ne sont pas successives; elles s'accumulent au lieu de se chasser, les plus anciennes coexistent avec les dernières venues dans un ensemble assez bizarre.

L'étude des antiquités africaines fait observer à chaque pas ce phénomène provincial dans le domaine des arts plastiques. Mais c'est un coin de l'histoire des civilisations en Afrique qui reste encore peu exploré. Il ne paraît pas inutile d'attirer sur lui l'attention des amis de l'antiquité. Tous ceux qui s'intéressent à cette Tunisie, où chaque jour voit une trouvaille et où il reste tant à trouver, pourront faire, dans cette voie, des remarques très curieuses. Presque toujours une description permet quelque rapprochement, plus ou moins significatif. En étudiant beaucoup d'objets fournis par l'ancienne province d'Afrique, on en sera vite convaincu. Ces produits, rarement attrayants, de l'industrie de nos Berbères, sont, en art, ce que peuvent être, pour les amis de la langue latine, les inscriptions rustiques des pays africains. Documents de même ordre, ils ont la même valeur, la même place dans l'histoire générale.

M. R. de La Blanchère.

Tunis, 1888.

---

Digitized by Google

LE

# TOMBEAU DE SAINT QUENTIN

Nous avons vu que nombre d'œuvres d'art sont attribuées à l'habileté de saint Éloi, mais que par contre, la critique ne peut lui reconnaître la paternité que d'un petit nombre de tombeaux de saints dont les noms sont indiqués par saint Ouen[1]. Avant d'être évêque, c'est-à-dire avant la date de 641, saint Éloi exécuta cinq monuments dont nous avons déjà parlé. Nommé évêque de Noyon, il continua à exercer l'orfèvrerie tout en prêchant l'évangile dans son diocèse encore en partie païen. Dans les endroits où il passa, il s'occupa de retrouver les corps des saints auxquels on n'avait pu, jusqu'alors, rendre les honneurs funéraires, ou de donner aux saints qui possédaient déjà un monument commémoratif, un tombeau plus digne de la vénération dont ils étaient l'objet de la part des fidèles. C'est ainsi qu'il exhuma les restes de saint Quentin, de saint Piat, de saint Chryseuil, des saints Lucien, Maxien et Julien et des saints Crépin et Crépinien, et les ensevelit dans des monuments dont nous allons tâcher de retrouver quelques renseignements. Ce soin de saint Éloi pour les restes des saints lui valut plus tard la réputation d'avoir eu une divination spéciale pour découvrir les cadavres des martyrs. Cette réputation, poétisée par les légendes du moyen âge, fut une des raisons de sa popularité.

Le premier saint dont il exhuma les restes fut saint Quentin qui était alors en grande vénération dans le Vermandois.

Saint Quentin fut-il apôtre, prêtre, évêque ou simplement chrétien? On a beaucoup écrit sur ce point sans rien en con-

1. Voir les numéros d'avril et mai-juin 1886.

Digitized by Google

clure[1]; ce qui est certain, c'est que sous le règne de Dioclétien et Maximien le préfet des Gaules, Rictiovare, fit arrêter saint Quentin comme chrétien et le fit martyriser. D'après les actes du martyre de saint Quentin[2], on l'aurait transpercé de haut en bas au moyen de deux barres de fer que l'on aurait introduites par les épaules et fait ressortir par les cuisses; en même temps on lui aurait enfoncé des clous sous chacun de ses ongles, et enfin comme il respirait encore, on l'aurait décapité. Ce martyre aurait eu lieu le 31 octobre 303[3].

1. En dehors de Surius et des Bollandistes, nombre d'hagiographes se sont occupés de saint Quentin, nous ne citerons que les principaux : Le Père Lecointe dans *Annales eccles. Francorum;* Ad. Everaerts dans la *Vie de saint Quentin d'après un manuscrit de Louvain;* l'abbé Corblet, *Hagiographie d'Amiens;* Colliette, *Histoire de la vie et du martyre de saint Quentin;* Claude Bendier, *La vie du très illustre martyr saint Quentin;* Ceillier, *Histoire des auteurs ecclésiastiques;* le comte de Douhet, *Dictionnaire des légendes du christianisme;* Claude Hémeré, *Histoire de la ville de Saint-Quentin;* Claude de la Fons, *Histoire de l'église de Saint-Quentin;* Ch. Demaze, *L'abbaye de Saint-Quentin;* l'abbé Guérin, *La vie des Saints;* Louis Hordret, *Histoire abrégée de la ville de Saint-Quentin*; la Société des Antiquaires de Picardie, *Introduction à l'histoire générale de la Picardie*, chap. CXI; Édouard Fleury, *Antiquités et monuments de l'Aisne.* Nous renvoyons pour le surplus à la liste donnée par l'abbé Corblet dans l'*Hagiographie du diocèse d'Amiens,* t. III, p. 407.

2. Nous nous en rapportons pour l'authenticité et la critique de ces actes à ce qu'en dit l'*Histoire littéraire de la France*, tome III, page 500 :

« Les actes du martyre de saint Quentin appartiennent aux premières années du VIIe siècle. Ils ont été effectivement écrits avant la découverte du corps par saint Éloi, mais ils ne le furent pas longtemps auparavant. L'auteur assure les avoir composés sur une histoire faite par une personne qui avait assisté à la première translation du saint cinquante-cinq ans après son martyre, circonstance remarquable, qui pourrait leur mériter presque la même autorité qu'auraient des actes originaux. Mais le grand nombre de prodiges extraordinaires dont ils sont remplis porte à croire que leur auteur a ajouté, à son original, des bruits communs et des traditions peu sûres, comme il l'insinue lui-même par le terme « fertur » dont il se sert quelquefois. C'est sans doute ce qui a empêché Dom Ruinart de leur donner une place dans son *Recueil d'actes sincères et choisis.* On les trouve dans le *Recueil* de Surius, au 31 octobre, où on leur a joint une relation de la seconde invention du corps du martyr, tirée de la *Vie de saint Éloi* par saint Ouen. Il y en a d'autres assez semblables, Claude Hémeré dans l'*Histoire de la ville de Saint-Quentin* en a publié d'autres aussi qui ne sont point les mêmes, mais qui ne valent pas ceux dont on vient de rendre compte.

3. La date de la mort de saint Quentin est fort contestée; l'auteur anonyme des *Actes de saint Quentin* la place en l'an 303, les Bollandistes et la *Gallia christiana* en 287, Claude Hémeré en 302, Claude de la Fons en 303, Colliette en 296, Dom Grenier en 287, l'abbé Guérin en 303, Dom Ceillier en 287, l'abbé

Digitized by Google

Rictiovare, craignant que les chrétiens ne vinssent un jour à découvrir le corps et et n'en fissent l'objet d'un culte, voulut le faire disparaître à jamais. La nuit qui suivit le martyre, il fit jeter le cadavre dans un des marais formés par la Somme, après y avoir attaché une masse de plomb, et pour l'empêcher de remonter à la surface, il ordonna de le recouvrir de vase et de sable. Le désir du préfet des Gaules fut satisfait durant cinquante-cinq ans, mais en l'an 358 une dame chrétienne de Rome nommée Eusébie vint dans le Vermandois avec l'intention de retrouver le corps de saint Quentin et de lui donner une sépulture honorable. Après des recherches, les restes du saint furent découverts dans un marais du petit îlot de la Somme que traverse la voie romaine de Laon à Reims. Les barres de fer étaient encore fixées dans le corps, Eusébie les enleva et par ses soins les fit transporter à Rome. Elle inhuma les restes du saint sur une colline située non loin de là, et pour permettre aux fidèles de venir prier sur sa tombe, elle construisit au-dessus une petite chapelle [1].

D'après la *Gallia christiana* [2], une église beaucoup plus grande remplaça en 497 la petite chapelle construite par Eusébie. Cette église fut elle-même plus tard transformée en une importante abbaye.

Lorsqu'en 641 [3] saint Éloi se rendit à Saint-Quentin, on savait que les précieux restes du martyr étaient conservés assez profondément sous les fondations de l'église, mais on ne pouvait dire exactement dans quelle partie de l'édifice ils devaient se trouver. Nombre d'autres corps ayant été ensevelis à côté de celui de saint Quentin, cette circonstance rendait la reconnaissance du corps du saint beaucoup plus difficile.

Saint Ouen [4] raconte que ce ne fut qu'après de ferventes

Bendier en 302. En adoptant la date de 303 nous nous sommes rangé à l'avis de l'abbé Corblet, *Hagiographie d'Amiens*, tome III, p. 362.

1. Tous ces faits sont rapportés dans les « Miracles de saint Quentin. »
2. *Gallia christiana*, tome IX, page 1079.
3. *Gallia christiana*, t. IX, p. 1079.
4. *Spicilège* de d'Achéry, édition déjà citée, tome II, chap. VI, p. 92.

Digitized by Google

prières et de longues recherches que saint Éloi put enfin découvrir le corps du martyr, dont l'identité fut reconnue facilement par les clous que l'on voyait encore enfoncés dans les chairs sous les ongles.

Au dire de saint Ouen[1], il aurait fait élever un tombeau devant l'autel de l'église (*citra altare*) et il aurait orné ce tombeau d'or, d'argent et de pierres précieuses. Ainsi placé devant l'autel dans l'intérieur du chœur, ce tombeau ne pouvait être surmonté d'un *ciborium* qui aurait caché l'autel à la vue des fidèles.

En même temps saint Éloi agrandissait l'église devenue trop petite pour contenir la foule qui venait de tous les environs vénérer la mémoire du saint[2].

A propos de l'édification par saint Éloi du tombeau de saint Quentin, certains historiens, chroniqueurs ou hagiographes du moyen âge, ont cru pouvoir établir que saint Éloi avait fait une châsse pour recevoir les restes du saint; le texte primitif unique, croyons-nous, qui rapporte le fait est celui de saint Ouen, nous le citons exactement : « Multa sanctorum auro argentoque et gemmis fabricavit *sepulcra*[3]. »

Les Bollandistes ont tenu à conserver le véritable sens : « Tumbam denique, etc. » Claude Héméré a fait de même[4] : « Visitur adhuc altare et tumulus cuius in eodem regesto mentio, et in marmoris ora incisura pretiosis ut apparet incrustamentis et laminis circunvestitae. »

On voit qu'il est inutile d'insister, le seul texte contemporain parle de tombeau, ce n'est que dans des légendes postérieures

1. *Spicilège* de d'Achéry déjà cité, tome II, chap. VI, page 92.
2. Les Bollandistes reproduisent le texte de saint Ouen : « Deinde holoserico pretiosissimo obvolutum compositumque honestissime corpus summâ cum diligentiâ citra altare transposuit : tumbam denique ex auro argentoque et gemmis miro opere desuper fabricavit. Ecclesiam quoque, quæ exigua conventibus populi videbatur, eximio opificio ampliatam decoravit. » (Bolland., 31 octobre, page 154.) — *Gallia christiana*, tome IX, page 1079; *Spicilège* de d'Achery, t. II, p. 201 ; l'abbé Corblet, *Hagiographie d'Amiens*, page 345; Colliette, *Mémoires pour servir à l'histoire du Vermandois*, t. Ier, page 192.
3. D'Achéry, vol. II, chap. VI, page 93.
4. Héméré, *Histoire de Saint-Quentin*, livre Ier, p. 64.

Digitized by Google

de plusieurs siècles que l'on attribue à saint Éloi l'exécution de plusieurs châsses. Du reste il nous paraît positif que les grandes châsses d'or et d'argent n'existaient pas au VIIe siècle [1] et qu'elles n'ont commencé à se montrer qu'au XIe et au XIIe siècle. Avant cette époque, la translation ou l'exaltation des reliques se faisait dans des coffres de bois.

Au moment de la reconstruction de l'église commencée en 825 [2] par Fulrad, abbé de Saint-Quentin, ce tombeau ne fut pas encore remplacé. D'après ce que nous savons, Hugues, successeur de Fulrad, qui avait continué l'église, aurait seulement vers 835 fait transporter le tombeau de saint Quentin de l'intérieur de l'église dans une chapelle souterraine ou crypte où il l'aurait placé sur quatre piliers.

Était-ce le tombeau exécuté par saint Éloi qu'il transportait ainsi? c'est ce que les chroniqueurs qui rapportent le fait ne disent pas.

L'église commencée par Fulrad en 825 ne fut achevée qu'en 1477 [3]; la crypte était prête en 835, date à laquelle on y avait placé le tombeau de saint Quentin. Mais vers cette époque les invasions normandes s'abattirent sur Saint-Quentin comme dans le reste de la France, et par deux fois les reliques les plus vénérées de cette ville furent transportées à Laon [4] et mises à l'abri dans cette place forte. Nous ne saurions dire si ce fût pendant ces invasions que disparut le tombeau exécuté par saint Éloi, dont les plaques d'or et d'argent n'auraient pu échapper à la cupidité des barbares. Les reliques ne furent réintégrées qu'en 902, date à laquelle Rambert, évêque de Noyon, les remit solennellement dans la crypte où elles furent conservées dans

1. Du Cange. Voir le mot *Thera*.

2. L'abbé Corblet, *Hagiographie d'Amiens*, t. III, page 345; Claude Héméré, *Histoire de la ville de Saint-Quentin*, liv. II, p. 72 et suivantes.

3. L'abbé Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, t. III, pages 345 et suivantes.

4. Dom Bouquet, *De gestis Normanorum in Francia*, tome IX, années 881 et 882; d'après Duchesne, t. II, p. 483. Les reliques de saint Quentin auraient été transportées à Laon le 1er janvier 881 et ramenées le 1er février 882. En cette même année les Normands mirent le feu à l'église de Saint-Quentin.

Digitized by Google

trois tombeaux distincts, avec celles de deux autres martyrs, saint Victoric et saint Cassien, jusqu'en 1228.

A cette époque, le sire de Coucy fit mettre les reliques de ces trois saints dans trois magnifiques châsses ornées d'or, d'argent et de pierreries, et comme la nef de l'église était terminée, il y plaça les trois châsses des saints qui y restèrent exposées à la vue des fidèles jusqu'à l'achèvement du chœur qui n'eut lieu qu'en 1257. Alors, en présence de saint Louis, roi de France, les trois châsses y furent solennellement transportées, mais nous ne pouvons exactement dire la place qu'elles occupèrent aux environs de l'autel.

Nous n'avons retrouvé aucun détail sur la châsse de saint Quentin, nous savons seulement qu'en 1394 elle devait être fort détériorée, car on transporta les reliques de saint Quentin en diverses provinces pour les montrer aux fidèles et obtenir d'eux des offrandes pour en faire une nouvelle.

Cette seconde châsse, sur laquelle nous n'avons trouvé aucun renseignement, a dû disparaître pendant le sac de la ville de Saint-Quentin effectué par les Espagnols en 1557, le lendemain de la « journée de Saint-Quentin ». A partir de ce moment, les reliques de saint Quentin furent dispersées un peu partout. Catherine de Médicis obtint en 1569 que le chef du martyr, emporté par le commandant espagnol lors du pillage de 1557, fut rendu à la ville de Saint-Quentin. D'autres parties des reliques furent restituées en 1620 par les héritiers de Michel Canedon qui les avait sauvées en 1557 et transportées dans son château.

Ce n'est qu'en 1627 que nous retrouvons dans l'*Histoire de l'église de Saint-Quentin*, par Claude De la Fons[1], l'existence d'une nouvelle châsse de saint Quentin, qu'il décrit ainsi : « Cette châsse est faite d'argent doré, enrichie de diverses figures de même matière et de pierres précieuses de diverses sortes. Elle est placée au milieu entre celle de saint Victoric et celle de saint

1. Claude de la Fons, *Histoire de l'église de Saint-Quentin*, page 77, Paris, 1627.



Digitized by Google

Cassien; elle est la plus grande et la plus haute et a pour le moins six pieds de longueur. » Elle a dû disparaître pendant la tourmente révolutionnaire de 1792, car une partie des reliques conservées à la Collégiale de Saint-Quentin fut brûlée l'année suivante [1], en place publique. Un fragment du chef de saint Quentin avec quelques ossements purent seuls être sauvés et existent encore aujourd'hui à l'église de Saint-Quentin.

Aujourd'hui, lorsque l'on visite la Collégiale de Saint-Quentin, on peut y voir la crypte qui fut construite en 1228, à l'extrémité de laquelle sont trois niches où sont placés trois tombeaux en pierre que l'on dit être, de chaque côté ceux de saint Victoric et de saint Cassien et au milieu celui de saint Quentin. « Ce dernier sarcophage, dit Édouard Fleury [2], est taillé dans un fût de colonne antique cannelée, de marbre blanc jaunâtre, laquelle provenait sans doute d'un temple païen. Pour recevoir le corps du défunt quel qu'il ait été, le fragment ou tambour de colonne fut scié par moitié dans le sens de la longueur et chaque moitié fut creusée à l'intérieur en forme d'auge carrée de $0^m,15$ environ, en tout un vide quadrangulaire de $0^m,30$ à $0^m,35$ de profondeur. Les cannelures de la colonne d'ordre ionique ou corinthien ont été complètement rabattues sur la partie destinée à former couvercle et de façon à la rendre hémisphérique et unie; mais on aperçoit encore des traces de ces nervures sur la partie inférieure du sarcophage. Il mesure en longueur $2^m,15$ et $0^m,58$ de diamètre. Il est absolument veuf de tout décor ou dessin. Rien donc n'aide ici la discussion de date, d'âge précis et d'art de ce singulier monument qui, selon toutes les probabilités, est bien un tombeau du IVe siècle. »

Ce tombeau dont rien ne prouve l'authenticité a pu être celui dans lequel Eusébie enferma les restes de saint Quentin, mais il est certain que ce n'est pas celui que décora saint Éloi; et cela pour deux raisons : la première, c'est que tel qu'il est, il n'a pu

1. L'abbé Corblet, *Hagiographie d'Amiens*, p. 383.
2. *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, par Édouard Fleury, tome II, page 98.

Digitized by Google

être décoré d'ornements d'or, d'argent et de pierres précieuses, et qu'en second lieu, cette colonne n'a pu être le tombeau que saint Éloi fit placer dans le chœur devant l'autel comme saint Ouen dit qu'il était.

C'est là tout ce que nous savons sur l'œuvre de saint Éloi concernant saint Quentin. On le voit, si l'apôtre du Vermandois eut son martyre tant de fois célébré par les arts et la poésie, nous connaissons moins bien l'histoire des monuments qui abritèrent ses restes depuis sa mort jusqu'à nos jours.

Germain Bapst.

---

Digitized by Google

# NOTE

# SUR LA MÉTALLURGIE DU CUIVRE

## EN SARDAIGNE

---

L'archéologie de la Sardaigne a fait une perte bien sensible par la mort de mon excellent ami, M. Léon Gouin, ingénieur des mines à Cagliari.

Amateur passionné de l'archéologie, il avait réuni une collection des plus remarquables d'antiquités sardes et il s'était signalé par plusieurs publications dans lesquelles il résumait ses études et les fouilles qu'il avait faites.

Depuis trois ans il consacrait le peu de temps que lui laissaient ses nombreuses occupations à l'étude de la métallurgie ancienne du cuivre en Sardaigne. Ses connaissances pratiques rendaient pour lui cette étude particulièrement intéressante, malgré les difficultés des fouilles pénibles dans des localités d'un abord difficile.

Tenu journellement au courant de ses découvertes, je remplis aujourd'hui un devoir envers sa mémoire en publiant les résultats de ses études, non sans appréhensions, car j'ai à parler de localités que je n'ai point visitées, que je ne connais que par les descriptions que me faisait M. Gouin dans sa correspondance et par l'examen du produit de ses fouilles qu'il me soumettait. Si je commets quelque erreur, cet excellent ami n'est plus là pour me corriger.

La Sardaigne, si riche en mines de plomb et d'argent, est très pauvre en mines de cuivre. Cependant elle est riche en instruments de cuivre et de bronze. D'où venait ce métal?

Digitized by Google

Alors que les très antiques exploitations de plomb et d'argent ont laissé sur le sol des masses considérables de scories plus ou moins riches en plomb et en argent, on ne connaît que de très faibles dépôts de scories cuivreuses éparses sur un espace peu considérable du centre de la Sardaigne. Elles sont si peu importantes que jamais l'industrie n'a songé à les utiliser, alors que les scories de plomb ont été exploitées avec fruit pendant de longues années.

L'opinion générale attribuait les dépôts de scories de cuivre à des ateliers de fusion d'instruments de bronze. C'est ce que M. Gouin s'était proposé de vérifier.

La localité à explorer est le Sarcidano, plateau accidenté du centre de la Sardaigne, à l'est de celui de la Giara, séparé des hautes montagnes du centre et des Barbagia par le fleuve Flumendosa. Localité classique pour l'étude des nurags, le fleuve formant probablement la frontière entre deux populations différentes, le peuple des nurags sur les plateaux de l'ouest et les habitants primitifs refoulés par eux dans le massif montagneux des Barbagia. Des vallons à pente très raide donnent accès sur la hauteur du Sarcidano et sur ce point se trouve, en général, un nurag posé comme une sentinelle pour en défendre l'accès. C'est dans ces vallons, du côté ouest du Sarcidano, que l'on rencontre les dépôts de scories de cuivre; ils manquent dans ceux de l'est du côté du Flumendosa.

Quelles raisons avaient pu décider les fondeurs à choisir une localité encore si difficile à atteindre aujourd'hui et qui devait l'être bien davantage à l'époque ancienne où le sol était couvert de forêts?

A quelle opération métallurgique s'étaient livrés les fondeurs? telles sont les questions à résoudre.

Les premières études de M. Gouin ont porté sur un gisement de scories dans la localité de Mamusi, près de Laconi, dans un vallon à pente si rapide que les fondeurs ont dû entailler la pente sur une longueur de 10 à 12 mètres pour avoir un espace suffisant pour l'établissement de leur four.

Digitized by Google

Au bas de la pente, un ruisseau et des grottes auraient pu leur rendre plus facile leur séjour; ils ont préféré habiter le nurag au sommet de l'escarpement, ils y ont laissé des morceaux de scorie, des débris d'ustensiles en terre et, chose à remarquer, ils ont remanié le nurag afin de le rendre plus habitable au moyen d'un revêtement intérieur de terre. Ce revêtement postérieur à la construction a été signalé dans d'autres localités.

La terre sous ce tas de scories est calcinée jusqu'à 0m,50 de profondeur. Les scories recueillies à Mamusi et sur d'autres points sont absolument identiques. Plusieurs échantillons ont été soumis à l'analyse. Leur teneur en cuivre varie depuis de quelques traces jusqu'à 20 0/0. La moyenne des analyses donne 8 0/0. La scorie est généralement compacte, surtout dans les morceaux qui ne contiennent presque que fer et silice. Ces deux substances dominent dans l'analyse ; elles ont dû être ajoutées dans le four comme fondants. Un gisement de fer se trouve à proximité et le lit des ruisseaux a fourni le gravier siliceux qui se voit encore à demi-fondu dans l'intérieur et à la surface des scories.

Le premier résultat des analyses a été de constater l'absence absolue d'étain. D'où la conséquence que les scories ne proviennent pas d'un atelier de fusion de bronze. En même temps la présence de traces de plomb, d'antimoine et d'arsenic, substances toujours associées aux minerais, a été démontrée. C'est donc du minerai qu'on a fondu au Sarcidano ; mais quel minerai? Aucune trace n'a été révélée dans les fouilles des amas de scories. Le terrain des environs appartient au terrain silurien et toutes les recherches n'ont abouti qu'à constater l'absence de traces de gisement de cuivre.

D'où pouvait donc venir le minerai fondu?

Le minerai de cuivre se présente sous deux formes : à l'état de pyrite ou sulfure de cuivre ou à l'état d'oxyde. La fusion des pyrites est la plus simple, mais elle produit dans le four ce que les fondeurs appellent une *matte*, c'est-à-dire un alliage de fer et de soufre. Or, les scories du Sarcidano ne contenant pas de

Digitized by Google

soufre ne sont évidemment pas le résultat de la fusion de minerais sulfurés. Quant aux minerais oxydés, il ne se présentent en Sardaigne que très exceptionnellement et leur fusion exige des procédés si longs et si difficiles qu'il n'est pas présumable qu'ils aient alimenté les fonderies du Sarcidano.

Dans sa carte des mines de Sardaigne, le général La Marmora signale un gisement de cuivre à Gadoni qui se trouve au nord du Sarcidano, sur la rive gauche du Flumendosa. Ce gisement de cuivre natif se trouve disséminé dans un terrain d'origine volcanique. Le cuivre y existe en petits amas de cristaux confus, j'en possède des échantillons. Ce gisement trop faible pour être exploité aujourd'hui, a pu autrefois être plus considérable et avoir été promptement épuisé comme un gisement superficiel. N'avons-nous pas en Europe des gisements d'étain et d'or dont il ne reste plus que des traces?

Le peu d'importance et le prompt épuisement du gisement expliqueraient d'abord l'établissement des fondeurs à proximité de Gadoni, en second lieu, la petitesse des ateliers et enfin l'absence de traces de minerais dans les scories. Il était trop rare pour ne pas être conservé avec soin, et par sa nature, presque en paillettes, il aura promptement disparu par l'oxydation pendant des siècles.

Cette hypothèse paraissant probable, il restait à la vérifier en soumettant les scories de Mamusi à un de nos fondeurs et affineur de cuivre très compétent, M. Geyer, des fonderies de Vedene, qui a bien voulu les examiner avec soin. Son opinion très formelle a été, d'après l'analyse des scories, qu'elles proviennent de la fusion du cuivre natif. Dès lors, la question me paraît tranchée pour la nature du minerai, aussi bien que pour le choix de l'emplacement du Sarcidano. En outre, la localité était bien choisie, non seulement au point de vue de la sécurité des fondeurs, mais par les ressources qu'elle leur offrait comme combustible fourni par la forêt, mais par les fondants, silice et fer, qu'ils avaient là sous la main et par un gisement de silicate d'alumine, sorte de kaolin qui se trouve dans la localité et

Digitized by Google

dont ils ont largement usé pour la fusion comme terre réfractaire.

Une opinion avait été émise qui prétendait que les gisements du Sarcidano étaient de simples ateliers pour l'affinage du cuivre.

On trouve en Sardaigne des pains de cuivre sensiblement purs, identiques à ceux qui se rencontrent en Italie; on a même supposé, non sans quelqu'apparence de raison, qu'ils servaient de monnaie ou de moyen d'échange. On trouve aussi des pains en forme de loupe qui sont très impurs, j'en possède un qui a donné à l'analyse 18 0/0 de fer. Il n'est pas rare d'en trouver de ce genre qui n'ont pas été épurés et qui ont été brisés encore chauds en deux ou quatre morceaux, ce qui semble confirmer l'idée d'une monnaie. Le morceau que je possède vient d'Isili, près du Sarcidano. Ce sont là probablement les cuivres de la production locale. Étant donné que la Sardaigne ne produit que peu ou pas de cuivre, il faut admettre que ce métal était introduit par voie d'échange en quantité importante, à en juger par l'abondance des instruments de bronze. L'Italie et les Étrusques devaient être les fournisseurs de la Sardaigne. Cela paraît probable vu la ressemblance des pains des deux pays. Mais quelle probabilité qu'on ait importé en Sardaigne des cuivres impurs pour y être affinés, là où la métallurgie devait être bien moins avancée que sur le continent?

Et en admettant même l'importation de cuivre brut, n'était-il pas bien plus naturel de l'affiner là où il arrivait facilement, sur les côtes?

L'hypothèse de l'affinage en Sardaigne de cuivres importés bruts ne paraît reposer sur aucun argument sérieux.

A-t-on affiné sur place les cuivres du Sarcidano? C'est une question qui ne paraît pas résolue, dans l'ignorance où nous sommes des procédés employés par les anciens fondeurs.

Dans les procédés modernes, la scorie de fusion de minerai diffère de celles de l'épuration ou affinage. Cette dernière est plus légère, boursoufflée, spongieuse et elle ne contient plus de cuivre.

Digitized by Google

Les scories du Sarcidano n'ont rien qui leur ressemble, à moins qu'il ne faille considérer comme scories d'affinage les morceaux sans cuivre et ne contenant guère que silice et fer. Il est cependant probable qu'on savait affiner le cuivre et que les connaissances des fondeurs en métallurgie étaient déjà assez avancées à cet égard. Il leur était facile de se débarrasser de l'excès de fer et de silice ajoutés comme fondants, le fer surnageant dans le cuivre en fusion. C'est probablement cette opération qui donnait les scories ferrugineuses compactes et sans cuivre; mais ce qui est plus remarquable, c'est qu'ils savaient éliminer le plomb qui accompagne le minerai; cela ressort de l'examen des débris de poteries retirés des dépôts de scories.

On a généralement en Sardaigne attaché peu d'importance aux poteries. Il est vrai qu'il est rare de trouver un vase entier, les fouilles ne donnant presque que des fragments brisés dont l'état s'explique par la grossièreté de la pâte et le défaut de cuisson. Il y a cependant un enseignement à tirer de ces débris qui ne dénotent aucun sentiment artistique. L'absence de toute ornementation est absolue, et en examinant les séries de la collection Gouin, on est frappé de voir le peu de progrès de l'industrie céramique depuis ses débuts. Les vases de l'âge des cavernes et de la pierre ne sont guère plus grossiers que ceux des nurags et des tombes de géants; pas une simple ligne ne montre le réveil du sentiment artistique. Ce n'est évidemment pas dans la céramique qu'il faut chercher une influence phénicienne.

Les fragments de vases retirés des scories de Mamusi sont nombreux.

C'est d'abord la poterie caractéristique des nurags et des tombes.

Viennent ensuite les vases qui ont servi à recueillir la scorie qui coulait du four. Ce sont des espèces de coupes de $0^m,15$ à $0^m,20$ de diamètre et de $0^m,05$ à $0^m,06$ de profondeur, en terre blanche quelquefois rosée par l'action de la chaleur; la pâte est très dure, à cassure de porcelaine; elle a été pétrie avec du foin haché probablement pour empêcher qu'elle se fende à la chaleur. Les fondeurs ont dû employer le silicate d'alumine fourni par la

Digitized by Google

localité. Ces vases sont enduits de scorie qui a pénétré dans la pâte et l'on trouve des morceaux de scorie qui se sont moulés dans le vase et en ont gardé la forme. Il est probable qu'on recueillait la scorie dans ces vases afin de permettre aux gouttes de cuivre de se réunir dans le fond. Un de ces vases présente cette particularité que le fond a été doublé d'une couche de pâte pour le renforcer.

Quant au cuivre fondu, ces vases n'auraient pas résisté à la chaleur; on devait le recevoir dans le sable creusé à la sortie du four.

Une troisième variété de vases est en terre noire à l'intérieur des parois et si rouge à l'extérieur qu'on peut se demander si de l'oxyde de fer n'aurait pas été mêlé à la pâte. Ils ont dû subir une grande chaleur. A en juger par la courbure des fragments, ils devaient avoir une assez grande dimension et peut-être la forme d'un creuset; mais ils ne portent pas de traces de cuivre ou de scorie et rien ne peut indiquer leur emploi.

Il existe enfin une quatrième variété de vases probablement plats comme une assiette; la terre dont ils sont faits ne ressemble en rien à celle des autres. C'est tantôt une pâte grise comme nos terres réfractaires, tantôt un composé de sable siliceux noirâtre. Ce qu'ils ont de particulier, c'est d'être enduits d'oxyde de plomb, véritable litharge plus ou moins mêlée d'un peu de scorie.

Ce fait pouvant faire supposer qu'on avait fondu du minerai de plomb dans le Sarcidano, des recherches très attentives ont été faites à Mamusi et dans les environs; il n'a pas été possible d'y trouver un morceau de fragment de scorie de plomb. Dès lors, il faut admettre que les fondeurs de Mamusi savaient, non seulement débarrasser leur cuivre du fer et de la silice, mais aussi du plomb, et que les vases enduits de litharge ont servi à cette opération par une sorte de coupellation.

Il faut reconnaître que si les fondeurs de Mamusi ont montré de l'intelligence dans le choix de la localité, des ressources qu'elle leur offrait, ils ont fait preuve d'une science métallurgique qui étonne. Quels étaient ces hommes? appartenaient-ils au peuple des nurags, peuple pasteur et agriculteur? Étaient-ils contem-

Digitized by Google

porains? Était-ce des ouvriers étrangers apportant leur industrie et leurs procédés en Sardaigne? J'incline à le penser.

On a découvert en Sardaigne bien des moules d'armes et d'instruments. Quelques-uns sont en pierre ollaire qui ne se trouve pas en Sardaigne, mais en Corse et en Italie. Étaient-ce peut-être des ouvriers étrusques au courant des procédés métallurgiques?

Il eût été désirable en terminant cette note de donner quelques détails sur la forme du four employé à Mamusi. Malheureusement les fouilles n'ont pas éclairci cette question.

Elles ont fourni beaucoup de morceaux de laves qui n'appartiennent pas à la localité et ont dû servir comme pierres réfractaires à bâtir le four. Sur un seul point il a été trouvé, au pied d'un rocher calciné par le feu, une sorte de mur de soutènement et un bloc enduit de scorie, dont il n'est pas possible de déterminer la nature. Est-ce un produit naturel, un poudingue à noyaux de graviers réunis par une pâte de silicate d'alumine? est-ce une sorte de béton fabriqué par l'homme? L'analyse n'a pu nous éclairer à cet égard.

Il est probable que le four était bas et qu'on y jetait le bois et le minerai. Il était bien placé pour faciliter la combustion par le simple courant d'air dans ce vallon à pente rapide.

Une autre question attend sa solution. A quelle époque remonte la fusion à Mamusi? C'est ce que rien ne permet d'apprécier. Il est probable que les fondeurs n'appartenaient pas au peuple des nurags. Le fait de la modification apportée à l'aménagement du nurag semble indiquer une époque moins ancienne, pendant laquelle les fondeurs ont occupé un nurag abandonné; ce ne sont d'ailleurs que des suppositions.

Ce qui reste certain, c'est qu'on a fondu du minerai de cuivre en Sardaigne. Ce qui est également certain, c'est qu'on y a fondu le bronze, car le minerai d'étain a été découvert dans les fouilles de Teti aussi bien que dans le creuset de Foraxi; mais l'examen des instruments de bronze de Sardaigne paraît indiquer deux fabrications bien différentes.

Digitized by Google

L'une, probablement locale, a fourni des instruments imparfaits; l'autre, de beaux spécimens indiquant une industrie très perfectionnée.

Dans son ouvrage sur le bel âge du bronze, M. Desor émet l'idée que les beaux instruments retirés des lacs suisses venaient de Toscane. Il serait bien possible qu'il en fût de même en Sardaigne pour les beaux instruments dont la perfection n'a aucun rapport avec les produits imparfaits d'une industrie qui devait être locale.

Tel est le résumé des fouilles et des études de M. Léon Gouin; elles ne se sont pas bornées au seul point de Mamusi, mais se sont étendues aux autres gisements du Sarcidano qui se sont tous montrés identiques. Sa volonté était de compléter ses études avant d'en livrer les résultats à la publicité. La mort, qui l'a enlevé à sa famille et à ses amis, ne lui a pas permis de compléter son œuvre; il laisse, avec le souvenir de ce qu'il a été, une riche collection spéciale à la Sardaigne et qui résume en quelque sorte son histoire dans le passé. Elle devrait avoir sa place dans les musées de Rome et de Sardaigne.

S'il s'est glissé quelques erreurs dans les détails de cette note, elles ne peuvent guère porter que sur la topographie de la localité. Je ne l'ai pas visitée et ne la connais que par la correspondance de M. Gouin; quant aux autres détails, je puis dire que j'ai vu, que j'ai en mains tout ce qui a pu être expédié.

Marseille, novembre 1889.

Alphonse Baux.

Digitized by Google

# NÉCROLOGIE

## FUNÉRAILLES DU BARON JEAN DE WITTE

Associé étranger de l'Institut.

*Discours prononcé par M. Barbier de Meynard.*

« Messieurs,

« L'Académie des inscriptions et belles-lettres passe en ce moment par de cruelles épreuves : en quelques semaines, elle vient de perdre trois de ses membres les plus dévoués. Coup sur coup, elle a eu à déplorer la mort de M. Charles Nisard et de Michel Amari, le célèbre historien et orientaliste italien. Le baron de Witte, auquel je viens rendre, en son nom, un dernier hommage, était des nôtres depuis vingt-cinq ans et, plus que personne, il avait à cœur de justifier cet honneur par son assiduité à nos séances, comme par la variété, la précision, l'exactitude scrupuleuse des communications dont il nous offrait la primeur.

« Sa vie est tout entière dans ses ouvrages.

« Jean-Joseph-Antoine-Marie de Witte, né à Anvers en 1808, montra de bonne heure un goût particulier pour les travaux d'érudition. Ses premiers essais, parmi lesquels figurent l'excellent *Catalogue du Musée du prince Canino* et la *Collection d'Antiquités du comte Beugnot*, attirèrent sur lui l'attention des connaisseurs. Il était déjà correspondant de l'Académie royale de Bruxelles, lorsqu'il fut chargé par le ministère Nothomb d'une mission scientifique en Italie et en Grèce. Ce voyage, où il recueillit d'abondantes richesses archéologiques, ne fit que développer en lui la passion des choses de l'antiquité. Il se remit avec ardeur au travail, prit bientôt sa place parmi les savants les plus accrédités, et fut élu membre de l'Académie belge en 1851.

« La France était déjà devenue pour lui une seconde patrie. Il y trouva de durables affections et la collaboration sympathique de Charles Lenormant lui en rendit le séjour encore plus cher. De concert avec ce collaborateur d'un mérite éminent, M. de Witte entreprit son premier travail de longue haleine, l'*Élite des monuments céramographiques*, dont le quatrième volume lui appartient tout entier. Si les articles, les notices, les comptes rendus qu'il semait à profusion dans les recueils savants pouvaient faire craindre qu'il ne dispersât les trésors de son érudition, ce livre prouve que cette érudition savait, au besoin, prendre un essor plus élevé, adopter une méthode plus rigoureuse et substituer à la simple description des monuments une interprétation large et profonde. Supérieur au *Journal archéologique* de Gerhard par l'étendue des recherches, par la beauté et le fini des planches qui l'accompagnent, il a été pendant longtemps le meilleur ou, pour mieux dire, le seul travail d'ensemble dans un ordre d'études dont le champ s'accroissait à vue d'œil. Il est juste de reconnaître que le baron de Witte a contribué à régénérer l'étude de la mythologie, en substituant aux fades et prétentieuses allégories chères à Desmoutiers un ensemble de documents positifs qui ont leur place marquée dans le domaine de l'histoire.

Digitized by Google

« Notre confrère reporta sur François Lenormant l'affection qu'il avait vouée au père de cet éminent travailleur, enlevé à la fleur de l'âge et lorsqu'il semblait destiné à un si brillant avenir. C'est avec Lenormant fils qu'il fonda, en 1876, la *Gazette archéologique*. Le plan tracé et scrupuleusement suivi par les deux collaborateurs était moins de donner une série de dissertations que de réunir en un seul corps les monuments de l'antiquité figurée grecque et romaine, en choisissant de préférence ceux qui fournissent la plus haute expression des formes plastiques. Il serait superflu de faire l'éloge d'un recueil qui est encore dans toutes les mains : commencé sous d'aussi favorables auspices, encouragé par Longpérier, Albert Dumont et d'autres travailleurs de premier ordre, on sait les services qu'il a rendus et qu'il rend encore à la science.

« M. de Witte était *maître* dans sa spécialité, l'étude des monuments antiques. Pendant une assez longue suite d'années il a dirigé avec Longpérier la *Revue de numismatique*, l'organe le plus autorisé de cette branche de l'érudition en Europe. L'étude des monnaies des empereurs romains du IIIe siècle dans les Gaules fut son sujet de prédilection, et le livre qu'il leur a consacré mérite d'être considéré comme un monument national; malheureusement l'auteur n'a pas eu le temps de l'achever.

« Outre la traduction de l'ouvrage de Mommsen sur les monnaies romaines (commencée par le duc de Blacas), on doit à notre savant confrère un grand nombre de mémoires numismatiques parus dans diverses revues de France et de l'étranger, et des catalogues de collections rédigés avec la plus sévère critique, l'érudition la plus complète et qui font aujourd'hui autorité.

« Je ne puis qu'indiquer les principaux titres de M. de Witte à la reconnaissance des amateurs de l'art ancien et je dois me borner à citer ceux de ses ouvrages qui laisseront une trace durable dans le domaine de l'archéologie et de la numismatique. Pour donner une juste idée de son active curiosité d'esprit et de son labeur infatigable, il faudrait compulser les revues savantes, et le nombre en est grand, où il insérait, au jour le jour, la description détaillée des plus récentes découvertes.

« Favorisé des dons de la fortune, il en faisait le plus noble usage. Qui de nous a oublié le beau cadeau qu'il fit au Cabinet des médailles de sept monnaies d'or romaines achetées par lui à grands frais dans une vente publique, pour compléter une première donation dont le Cabinet de France lui était déjà redevable? Le baron de Witte était de la race des grands seigneurs érudits du temps jadis : à l'exemple des Caylus et des Blacas, la science et ceux qui la cultivent trouvaient en lui un protecteur dévoué, et il ne leur mesurait pas ses libéralités. Il en rehaussait le prix par une courtoisie exquise, les dehors les plus affables et une simplicité d'allures qui s'alliait chez lui aux plus rares qualités du cœur et de l'esprit.

« C'est avec une profonde émotion que j'adresse à notre cher et regretté confrère un adieu suprême au nom de l'Académie qui vénérait en lui le doyen de ses associés étrangers, et qui conservera du savant serviable et modeste le plus sympathique et le plus durable souvenir. »

---

Digitized by Google

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SÉANCE DU 2 AOUT 1889

M. Menant lit une note sur un cylindre du Musée britannique, dont il conteste l'authenticité.

Le monument dont il s'agit offre un sujet important pour l'histoire religieuse; on y voit un pontife qui présente, en le conduisant par la main, un néophyte à un dieu assis sur un trône. Derrière lui, un autre personnage se tient debout dans la pose de l'adoration.

Ce cylindre n'a été connu pendant longtemps que par un dessin de Rich, exécuté vers 1818 d'après un original qui appartenait au Dr John Hine. Il y a quelques années, un cylindre qui paraissait être cet original fut retrouvé par M. Cobham, *commissioner* à Larnaca, et celui-ci en fit don au Musée britannique. Or, si ce cylindre rappelle d'une façon générale les monuments authentiques du même genre qui ont été découverts en Chaldée, quelques détails paraissent suspects. Par exemple, l'un des pieds du trône divin est orné d'un *pied de biche*, particularité qui ne se retrouve pas ailleurs. M. Menant pense que le dessin de Rich a été exécuté d'après un original authentique, mais qu'il le reproduit inexactement; quant au prétendu original du Musée britannique, ce n'est qu'une copie faite d'après le dessin.

M. Bréal communique des doutes sur une théorie, en faveur depuis quelques années parmi les linguistes, d'après laquelle la désinence *-ons* de la première personne du pluriel des verbes français (*nous chantons, nous courons*) aurait été empruntée par analogie à la forme ancienne *nous sons* pour *nous sommes*, qui vient elle-même du latin *sumus*. M. Bréal fait à cette théorie les objections suivantes :

1° Quand une conjugaison en affecte une autre par voie d'analogie, c'est ordinairement la plus régulière et la plus usuelle qui influe sur l'autre; ici, on aurait le phénomène contraire;

2° Pourquoi le verbe *être* n'aurait-il prêté aux autres verbes qu'une personne, la première du singulier, et pas les autres?

3° Les autres langues romanes ne présentent aucun phénomène analogue;

4° Si un verbe auxiliaire avait dû avoir une telle influence sur la conjugaison des autres verbes, ce serait probablement le verbe *avoir* plutôt que le verbe *être*.

M. Bréal préfère voir dans la désinence *-ons* une transformation de la désinence de la première conjugaison latine, *-amus*. L'assourdissement de l'*a* en *o* devant une voyelle nasale n'est pas, dit-il, sans exemple, et la désinence de la première conjugaison aura pu assez facilement passer à toutes les autres.

M. Gaston Paris ne peut partager la manière de voir de M. Bréal. La transformation de l'*a* en *o* est, selon lui, inadmissible. Puisque *ramum* a donné *raim*, et *famem*, *faim*, *cantamus* n'aurait pu donner autre chose que *chantains*. L'ex-

Digitized by Google

plication tirée de l'analogie de *sumus* n'est qu'une hypothèse; peut-être en trouvera-t-on une meilleure; mais il faut, avant tout, pense M. Paris, repousser une explication que condamnent rigoureusement les lois phonétiques.

M. l'abbé Raboisson fait une lecture sur la géographie de l'Assyrie et des pays voisins, d'après l'inscription connue sous le nom du roi Samsi Rammân IV.

Les noms de lieu qui figurent dans cette inscription sont au nombre de 99, dont 7 seulement ont été jusqu'ici identifiés d'une façon certaine. M. l'abbé Raboisson, par une comparaison minutieuse des données géographiques du texte épigraphique avec l'équivalence phonétique des formes anciennes et des noms modernes, croit pouvoir en déterminer avec sûreté 90 autres.

Insistant en particulier sur l'une des localités en question, la ville de Karkamis ou Carchémis, M. Raboisson s'attache à établir que cette ville n'était pas située, comme on l'a cru, sur la rive droite de l'Euphrate, mais bien sur la rive gauche et à une certaine distance du fleuve.

## SÉANCE DU 9 AOUT 1889

M. Viollet commuique un fragment intitulé : *Le premier roi par la grâce de Dieu.*

La formule *Dei gratia* ou *Dei mediante misericordia,* jointe au titre du roi, fut mise en usage pour la première fois sous le règne de Charlemagne. En l'adoptant, ce prince n'a certainement pas eu l'intention de rendre hommage au principe héréditaire. Tout au contraire, aux yeux des hommes de ce temps, le droit divin s'opposait à l'hérédité. « Aucun roi, dit un concile de Paris de 829, ne doit dire qu'il tient son royaume de ses ancêtres, mais il doit croire humblement qu'il le tient en vérité de Dieu. » Le roi élu était, pensait-on, redevable de son élection à Dieu, et ce choix divin était ce qui faisait la légitimité du pouvoir. Aussi voit-on Louis le Bègue, au IXe siècle, s'intituler (à peu près comme fit, mille ans plus tard, Napoléon III) : *Misericordia domini Dei nostri et electione populi rex constitutus.*

Cette formule aurait pu servir à justifier un régime absolu et despotique; en fait, dit M. Viollet, les Carolingiens n'en firent pas cet usage. Leur gouvernement fut une monarchie tempérée par l'influence d'une puissante aristocratie, une sorte de monarchie constitutionnelle.

M. Bréal, terminant sa lecture sur *Deux prétendus cas d'analogie*, examine la formation du féminin dans les langues indo-européennes. M. Brugmann a soutenu une théorie selon laquelle la distinction entre le féminin et le masculin dans la déclinaison serait due à une simple méprise du langage : on aurait pris pour un suffixe propre à indiquer le sexe féminin, la désinence *á*, qui se trouvait simplement par hasard à la fin de plusieurs mots de signification féminine, tels que *mámá*, « mère », *gná*, « femme ». M. Bréal repousse cette hypothèse.

M. Bréal propose ensuite quelques étymologies latines :

*Caelum*, avant de signifier « le ciel », a dû avoir le sens de « voûte » en architecture. On peut y voir un dérivé du verbe *caedere*, formé comme *velum* de *vehere*, *prelum* de *premere*, etc.

Digitized by Google

*Rabies* vient d'un verbe *rabere*, dont le sens précis n'a pas encore été bien déterminé. M. Bréal fait remarquer, d'une part, qu'un symptôme bien connu de la rage consiste en ce que les animaux atteints de cette maladie courent et errent au hasard; d'autre part, que ce sens d' « errer, tournoyer » est précisément celui du grec ῥέμβω. Il est donc porté à rattacher *rabere* à ῥέμβω et à lui attribuer le même sens. — Tel est aussi le sens primitif du français *rêver*, qui signifiait en ancien français, « vagabonder ». M. Bréal propose d'expliquer ce verbe par un substantif *raive*, qui viendrait d'un mot bas-latin *rabia* pour *rabies*.

Il y a en latin un adjectif *forda* ou *horda* qui signifie « une vache pleine ». On a voulu le tirer de *fero*. M. Bréal est plutôt disposé à y voir un doublet populaire de *gravida*.

M. Paul Meyer déclare qu'il ne peut accepter l'explication de M. Bréal, en ce qui concerne le français *rêver*. Le latin *rabia* n'aurait pu donner en français autre chose que *rage*, ni *rabiare* autre chose que *rager*.

## SÉANCE DU 16 AOUT 1889.

M. l'abbé Raboisson termine sa lecture sur l'explication géographique de l'inscription de Samsi Rammân IV, roi d'Assyrie. Il s'attache à établir l'identité de Sagbita, capitale des *Matai*, avec Ecbatane du nord, et celle de Dûr Pap Sukal avec Chouster.

M. Oppert rend hommage au savoir de M. l'abbé Raboisson et insiste sur l'intérêt de son travail; mais il croit devoir se séparer de lui sur certains points. Selon M. Oppert, le théâtre de la première campagne de Samsi fut l'Arménie et non l'Azerbeidjan; celui de la quatrième campagne, le centre de la Mésopotamie, et non la Susiane.

M. Salomon Reinach signale, d'après le catalogue de la vente Bammeville, une inscription des environs de Paphos, dans l'île de Chypre, qui contient une dédicace à une divinité appelée Opaon Mélanthios. La comparaison de divers textes épigraphiques de même provenance permet d'affirmer que cette divinité n'est autre qu'Apollon. Opaon, c'est-à-dire gardien de troupeaux, est dans Pindare une épithète jointe au nom d'Aristée, qui lui-même est une forme primitive de l'Apollon arcadien. Le nom Mélanthios rappelle celui d'un héros athénien, éponyme du bourg de Mélainai; or, une cité appelée aussi Mélainai, qui devait avoir le même éponyme, existait en Arcadie. Ces deux noms sous lesquels Apollon était adoré à Paphos témoignent donc l'un et l'autre, à ce qu'il semble, des antiques rapports qui avaient uni l'île de Chypre et l'Arcadie. On savait déjà que la ville de Paphos honorait comme son fondateur l'Arcadien Agapénor.

M. Clermont-Ganneau fait observer que l'inscription communiquée par M. Salomon Reinach a été publiée très exactement, il y a déjà plusieurs années, dans un ouvrage posthume de M. Colonna-Ceccaldi, *Monuments antiques de Chypre*. Ce jeune et regretté savant a rendu à l'archéologie cypriote de grands services, que M. Clermont-Ganneau tient à rappeler. Une autre inscription, dédiée au



Digitized by Google

même Opaon Mélanthios, a été également publiée par Colonna-Ceccaldi, qui avait pressenti l'explication aujourd'hui donnée par M. Reinach : il avait proposé de voir dans ce nom celui d'un héros dorien colonisateur de Chypre.

## SÉANCE DU 23 AOUT 1889.

M. Le Blant lit une note intitulée : *les Songes et les Visions des martyrs.*

Le monde ancien croyait à la valeur des visions de la nuit ; on s'ingéniait à en chercher le sens. Le triomphe du christianisme ne changea rien à cette part des vieilles croyances. Comme la littérature païenne, la littérature chrétienne antique est pleine de récits de songes et d'apparitions nocturnes ; dans l'une comme dans l'autre, ces récits présentent les mêmes traits caractéristiques. Qu'un dieu de la fable se montre, à la faveur des illusions du sommeil, à un païen, ou le Christ à un chrétien, la figure divine est toujours de taille gigantesque ; toujours elle est environnée d'une lumière éclatante. M. Le Blant développe ce parallèle et cite, à l'appui des idées qu'il met en lumière, un grand nombre de passages empruntés aux actes des martyrs.

M. Clermont-Ganneau présente quelques observations sur des noms de lieu de la Palestine, au XIIIe siècle, qui n'ont pas encore été identifiés d'une manière satisfaisante.

Dans un acte de donation d'un seigneur d'Arsur ou Arsouf, en faveur de l'ordre de l'Hôpital, de juin 1241, il est question d'une île, *insula*, située au lieu dit les Trois-Ponts, voisine de deux ruisseaux qui descendent d'un village de Jorjilra ou Jorjilia et d'une colline dite « de la Fille de Comar ». M. Clermont-Ganneau reconnaît dans cette « île » la presqu'île formée par le confluent des cours d'eau dont la réunion prend le nom de Nahr el-'Audja. L'un de ces cours d'eau descend d'un village appelé Djildjoulia et a un affluent qui vient du même village : c'est le Jorjilia de la donation du XIIIe siècle. La colline de la Fille de Comar n'est autre que le Tell el-Mokhmar, situé au nord du confluent de ces rivières ; l'altération que ce nom a subie, sous la plume du scribe chrétien du XIIIe siècle, n'a rien qui sorte des limites d'une vraisemblance raisonnable.

Un autre document, daté de 1261, indique, non loin d'Arsur ou Arsouf, un « lac de Catorie. » On a cru que ce nom désignait, soit la Birket 'Ata, soit la Birket Ramadhan, deux étangs situés l'un et l'autre assez loin au nord d'Arsouf. M. Clermont-Ganneau fait observer qu'il y a, tout auprès de cette dernière localité, un vaste marais, qu'on peut sans exagération appeler un lac et dont le nom arabe rappelle d'une manière frappante le Catorie de l'acte du XIIIe siècle : c'est la Bahret Qatouriè, à quelques centaines de mètres de la mer, près d'un groupe de constructions appelé Qantour. Comme ce marais était autrefois relié à la mer par un canal souterrain, M. Clermont-Ganneau se demande s'il ne faudrait pas voir dans Qantour une déformation arabe du mot *cantharus*.

M. Ch.-Em. Ruelle lit un mémoire intitulé : *Damascius, son traité sur les premiers principes.*

Digitized by Google

## SÉANCE DU 30 AOUT 1889.

M. Pavet de Courteille lit, au nom de l'auteur, M. Paul Király, professeur à l'École normale supérieure de Budapest, un morceau intitulé : *l'Ecriture humo-scythique.*

L'auteur de ce morceau établit que les Hongrois ont eu à l'origine une écriture nationale, qui a été remplacée, dès le règne de saint Étienne, par l'écriture latine. Nous avons un monument de cette ancienne écriture hongroise dans le manuscrit connu sous le nom de *codex Karcsay.* L'authenticité de ce manuscrit a été combattue ; M. Király la défend. Il a joint à son mémoire un fac-similé et une transcription de la 28e page du *codex Karacsay.*

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, présente un rapport de M. Gsell, membre de l'École française de Rome, sur les fouilles qu'il a dirigées dans la nécropole étrusque de Vulci. Ces fouilles, qui ont valu à leur auteur, sur la proposition de l'Académie, la grande médaille de la Société centrale des architectes, ont été exécutées dans la propriété de S. Exc. le prince Torlonia, Musignano ; M. Geffroy exprime à cette occasion au prince les remerciments de l'École de Rome. M. Gsell a décrit les tombes explorées par lui, au nombre de cent cinquante ; il en a indiqué la construction et il a fait connaître en détail les objets qui y ont été découverts.

M. Ch.-Em. Ruelle termine sa communication sur l'ouvrage de Damasius, intitulé : *Doutes et solutions sur les premiers principes* (Περὶ ἀρχῶν) ou *Doutes et solutions sur le Parménide de Platon.* Cet ouvrage, dans le manuscrit qui nous l'a conservé (le *Marcianus* 246 de Venise, du XIe ou du Xe siècle), présente vers le milieu une lacune indiquée par des feuillets blancs. Plusieurs auteurs, notamment M. Émile Heitz, ont soutenu que la partie qui précède cette lacune et celle qui la suit appartiennent à deux ouvrages différents. M. Ruelle soutient, au contraire, que nous avons là le commencement et la fin d'un seul et même ouvrage ; il y reconnaît d'un bout à l'autre un commentaire du *Parménide,* poursuivi sur un plan uniforme. Il annonce l'intention de publier prochainement la partie encore inédite du Περὶ ἀρχῶν.

M. J. de Morgan lit une note dans laquelle il signale une particularité des anciens anneaux de bronze recueillis au Caucase et dans l'Arménie russe. Lorsqu'on pèse ces anneaux, on reconnaît que leur poids représente toujours un multiple exact de celui du sicle assyrien, fixé, par les recherches de M. Oppert, à 8 gr. 417. M. de Morgan a d'abord fait cette remarque sur les anneaux ou bracelets trouvés par lui dans les tombes des nombreuses nécropoles préhistoriques qu'il a fouillées en Arménie. Elle s'est vérifiée, depuis, sur les bracelets rapportés du Caucase par M. Chantre et conservés au musée de Saint-Germain-en-Laye, tandis qu'on n'observe rien de pareil pour les bracelets trouvés en Europe. Il est clair que les anneaux dont il s'agit étaient destinés à servir de monnaie et à dispenser de recourir aux pesées dans les paiements. Or, ils paraissent antérieurs aux plus anciennes monnaies lydiennes. Les populations du Caucase seraient donc celles qui auraient les premières, dans l'ancien monde, inventé l'usage de la monnaie (voir plus haut, p. 177-187).

Digitized by Google

## SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 1889

M. Léopold Delisle communique une note sur des *Fragments d'un registre des enquêteurs de saint Louis*, retrouvés dans des cartonnages de livres de classe.

Les fragments dont il s'agit ont été découverts par M. Alfred Richard, archiviste du département de la Vienne. Ils étaient renfermés dans les cartonnages de trois exemplaires d'une *Chrestomathie grecque, avec lexique grec-français*, publié en 1823 par J.-V. Leclerc à la librairie Delalain. Ils contiennent une partie du rapport dressé par les commissaires que saint Louis avait chargés d'une enquête sur l'administration des officiers royaux. Ils ont été décrits en 1247 ou 1248 et se rapportent à diverses localités de la région connue depuis sous le nom de Picardie, telles que Compiègne, Péronne, Saint-Quentin, Senlis, etc. Parmi les réclamations adressées aux commissaires, on remarque celles de plusieurs personnes qui se plaignaient d'avoir été victimes des usuriers juifs : le trésor royal ayant confisqué les biens de ceux-ci, on lui demandait de restituer ce qui, dans ces biens, représentait des profits considérés comme illicites. Les fragments trouvés par M. Richard fournissent, à cette occasion, les noms d'une cinquantaine de juifs et juives qui étaient domiciliés à Saint-Quentin et qui furent expulsés en 1245.

Les personnes et les bibliothèques qui posséderaient, soit la *Chrestomathie grecque*, soit d'autres livres publiés par la librairie Delalain vers 1823, feront bien d'examiner les cartonnages; il y a quelques chances pour qu'on y retrouve d'autres fragments des registres des enquêteurs de saint Louis.

## SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 1889

M. Menant lit un mémoire sur la situation de la ville hétéenne de Karkemis, en Asie Mineure. Il estime que l'emplacement de cette ville doit être reconnu au lieu appelé Kalaat Jérablus, sur la rive droite de l'Euphrate, à six heures de marche de la forteresse de Biredjek. A l'appui de son opinion, il donne un nouveau commentaire géographique des inscriptions où Teglat-Pal-Asar et Assur-Nasir-Habal ont fait le récit de leurs campagnes.

M. Aloïs Heiss communique la photographie d'une lettre autographe et inédite de don Carlos, fils de Philippe II, en date du 18 février 1567. Par cette lettre, le prince charge son envoyé à Rome de lui procurer des reliques du Christ et de faire dire tous les jours des messes à son intention. M. Heiss, d'après divers documents, indique le sens et la raison d'être de cette double demande. Le fils de Philippe II, qui devait épouser sa cousine Anne d'Autriche, voyait l'exécution de ce projet retardée par certains doutes qu'inspirait sa santé, au point de vue spécial du mariage; il espérait que la vertu des reliques et des messes lui procurerait le « miracle » dont il avait besoin.

M. Casati communique à l'Académie de nouveaux spécimens des antiquités étrusques découvertes dans ces derniers temps à Chiusi, à Orviéto et à Pérouse.

Digitized by Google

On remarque notamment des bijoux ornés de granulations d'une ténuité extrême, pendants d'oreilles, broches, anneaux d'or, spirales. En fait de bronzes, on a recueilli plusieurs petits objets finement ciselés, une tête de statuette, etc. Deux lingots de bronze trouvés à Orviéto sont, suivant M. Casati, des échantillons de la monnaie primitive des Étrusques, l'*Aes rude*. La ville de Populonia a fourni des monnaies moins informes, un denier et sesterce d'argent, le premier portant une tête de femme et la marque X, c'est-à-dire dix as. Enfin, M. Casati transcrit et explique une courte inscription étrusque, récemment trouvée au cours des fouilles qui se font à Véies pour le compte de S. M. dom Pedro, empereur du Brésil.

M. Théodore Reinach communique quelques observations sur une épitaphe juive du musée de Narbonne, en latin et en hébreu. Ce texte, déjà connu, mais imparfaitement publié, se lit ainsi :

(Chandelier à sept branches). *Ic requiescunt in pace benememori tres fili domini Paragori de filio condam domini Sapaudi, id est Justus, Matrona et Dulciorella, qui vixserunt Justus annos XXX, Matrona annos XX, Dulciorela annos VIII.* שלום על [ו]שראל

*Obuerunt anno secundo domini Egicani regis.*

« Ici reposent en paix les trois enfants d'heureuse mémoire du seigneur Paragorus, fils du défunt seigneur Sapaudus, savoir : Justus, Matrona et Dulciorella, qui ont vécu : Justus, 30 ans; Matrona, 20 ans; Dulciorela, 8 ans.

« Paix sur Israël!

« Ils sont morts dans la deuxième année du seigneur roi Egica. »

Le roi wisigoth Egica ou Egiza ayant succédé à son beau-père Euric le 24 novembre 687, l'épitaphe est de 688 ou plus probablement de 689. Il faut remarquer les noms des personnages juifs qui y sont mentionnés : Paragorus, Sapaudus, Justus, Matrona, Dulciorella ou Dulciorela. Tous trois paraissent représenter des noms hébreux : Paragorus, Παρήγορος, est l'équivalent de Menahem; Justus correspond à Çaddiq ou à Joseph; Matrona est un nom romain; Sapaudus est peut-être un ethnique, désignant un personnage originaire de la Savoie, *Sapaudia*.

## SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 1889

M. Menant complète une communication faite par lui à la séance du 2 août dernier, au sujet d'un cylindre chaldéen apocryphe du Musée britannique, gravé au nom du roi Urkham, qui régnait au moins vingt siècles avant notre ère. Ce cylindre, connu d'abord seulement par des dessins exécutés vers 1820, d'après un original appartenant alors à M. John Hine, a été donné en 1880 au Musée Britannique par M. C.-D. Cobham. M. Menant a fait remarquer qu'un détail du dessin (le pied d'un trône, taillé en forme de pied de biche) est en désaccord avec ce qu'il a observé sur tous les autres monuments connus de la même région et du même temps; il a, par suite, émis la supposition que le cylindre de M. Cobham avait dû être refait d'après les dessins inexacts publiés en 1820. Aujourd'hui, M. Cobham, par une lettre adressée à l'Académie, affirme que le

Digitized by Google

monument lui est venu directement de la succession du premier possesseur, M. John Hine. M. Menant prend acte de cette déclaration et se déclare prêt à admettre que la fabrication peut remonter plus haut qu'il ne l'avait pensé, peut-être même jusqu'au temps du second empire chaldéen. Mais il persiste dans la conviction qu'un cylindre où figure le détail signalé par lui ne peut appartenir à l'époque d'Urkham. Or, la légende le donne comme gravé sous ce roi. C'est donc une falsification, — ancienne ou moderne, orientale ou européenne, c'est ce qu'on peut discuter, — mais en tout cas une falsification.

M. Terrien de Lacouperie met sous les yeux des membres de l'Académie une monnaie de bronze sur laquelle il a reconnu une double légende, en caractères indo-bactriens et en caractères chinois. Cette monnaie, pense-t-il, a été émise en commun par deux princes voisins l'un de l'autre, Hermæus, roi grec de Bactriane, et le roi des Yueh-ti, peuple établi sur la frontière nord-ouest de la Chine, vers les années 40 à 30 avant notre ère. L'inscription indo-bactrienne est semblable à celle des autres monnaies d'Hermæus; l'inscription chinoise est imitée de celle des monnaies frappées en Chine au IIIe siècle avant notre ère.

M. Oppert lit une note sur les mesures assyriennes de capacité, d'après un texte cunéiforme du Musée de Berlin. Ce texte lui avait été signalé comme contredisant l'opinion qu'il avait émise autrefois sur le système métrologique chaldéen. M. Oppert nie qu'il y ait contradiction; ce monument prouve seulement que les mesures en usage n'étaient pas les mêmes en Assyrie et en Chaldée : les Assyriens avaient un système métrologique à base centésimale, les Chaldéens un système sexagésimal.

(*Revue Critique.*) JULIEN HAVET.

---

Digitized by Google

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

M. Berthelot a publié dans le *Journal des Savants*, cahier de juin 1889, la note suivante, que nous sommes heureux de reproduire.

### SUR LES NOMS *qalai*, *callais*, ET SUR CEUX DE L'ÉTAIN.

L'époque à laquelle l'étain a commencé à être employé comme l'un des constituants du bronze est fort ancienne; elle remonte au moins à trois mille cinq cents ans d'après les objets égyptiens, de date certaine, dont l'analyse a été faite par les chimistes, et même à une date probablement plus ancienne. Cependant les noms par lesquels les auteurs anciens désignent ce métal n'ont pris que fort tard une signification précise et spécifique : ce qui montre bien que l'époque de son introduction dans les industries humaines est relativement récente. En effet, l'étain a été longtemps désigné comme une simple variété de plomb et confondu avec divers alliages sous le nom de *plomb blanc*, opposé au *plomb noir* ou plomb ordinaire, chacun de ces mots exprimant d'ailleurs, non seulement le métal correspondant, mais toute une série d'alliages congénères et plus ou moins complexes [1].

Le mot même de *stannum* désigne encore pour Pline, en certains endroits, un plomb argentifère (*H. N.*, l. XXXIV, 47), absolument exempt d'étain, tandis que, dans d'autres passages du même auteur, il est appliqué à notre étain véritable.

Le nom de κασσίτερος employé dans Homère paraît signifier un alliage de l'argent avec l'étain, peut-être associé à l'étain : il n'a pris son sens actuel, dans toute sa précision, que vers le temps d'Alexandre et des Ptolémées. Il est arrivé dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, qu'un vieux mot a acquis à un certain moment une acception précise, qui s'est trouvée désormais définie, et qui, d'ailleurs, était parfois impliquée d'une façon plus ou moins vague parmi ses significations antérieures. A partir de ce moment, le sens du mot est fixé; mais on s'exposerait à toutes sortes d'erreurs en l'appliquant aux auteurs qui ont employé le même mot à des dates antérieures. L'histoire des sciences est pleine de changements de cette espèce dans la nomenclature scientifique ou industrielle, et ils ont occasionné bien des erreurs parmi les personnes non prévenues.

Ces considérations s'appliquent à un autre nom de l'étain, celui de *qalai*, usité parmi les Turcs, d'après ce que M. G. Bapst a rappelé récemment (séance du 3 mai 1889 de l'Académie des inscriptions), en portant l'attention sur les mines d'étain situées au sud du lac Baïkal, en Sibérie, et sur d'autres mines placées, assure-t-on, dans la région de Meched, en Khorassan. J'avais déjà eu occasion de parler de ces dernières [2] mines, signalées par un voyageur russe, et

1. *Introduction à l'étude de la chimie des anciens*, p. 55 et 264.
2. *Introduction à l'étude de la chimie des anciens*, p. 226.

Digitized by Google

d'en rapprocher la mention d'un passage de Strabon sur les mines d'étain de la Drangiane, dans l'antiquité.

Dans la discussion soulevée par la communication de M. Bapst, on a fait observer, au sujet du mot *qalaï*, que ce nom serait précisément donné par les musulmans à l'étain, et que ce serait d'ailleurs le nom attribué par les auteurs arabes à la péninsule de Malacca, centre de la région d'où l'étain était tiré en grande quantité chez les anciens, comme il l'est encore aujourd'hui dans les temps modernes. Kassigara (Singapour) était désigné autrefois par les auteurs grecs comme le but de la navigation lointaine des commerçants qui rapportaient l'étain dans l'Occident.

Peut-être me sera-t-il permis de fournir à mon tour quelques indications nouvelles, d'après lesquelles le mot *qalaï* pourrait être rapproché de mots grecs tout pareils, et qui étaient déjà usités à une époque antérieure aux Turcs et aux Arabes.

Nous trouvons en effet dans les alchimistes grecs les mots χαλκοῦ καλαΐνου, c'est-à-dire cuivre de Calais, en tête d'une recette technique intitulée : *Diplosis de Moïse* [1]. Cette recette rappelle par sa forme et sa brièveté celles du papyrus X de Leyde : elle a de même pour objet de fabriquer un alliage d'or à bas titre. Le Moïse même auquel la recette est attribuée est un auteur pseudonyme, sous le nom duquel nous possédons un petit traité chimique [2] appartenant à la même tradition et probablement à la même époque que les traités pseudépigraphiques du Moïse cité dans les papyrus de Leyde [3], c'est-à-dire composé vers le IIIe siècle de notre ère [4].

Le mot καλάϊνον figure également dans le *Lexique alchimique* [5], appliqué à un certain liquide, « eau de Calaïs, c'est-à-dire eau de chaux », d'après le mot à mot. Cette désignation est tirée probablement d'un nom de lieu, employé adjectivement et dont le sens technique nous est donné [6] par divers auteurs grecs, notamment par Dioscoride (V, 160). Καλάϊνον χρώμα signifie une couleur vert pâle ou vert de mer, assimilée au βένετον par l'*Etymologicum Magnum* et aussi à la couleur de pourpre (ἀνθηρόν).

On trouve de même καλάϊνα σκεύη « vases verdâtres », κέραμος καλλάϊνος, « poterie verte ». L'eau de Calais du *Lexique alchimique* serait dès lors une liqueur verte, c'est-à-dire la solution d'un sel de cuivre : ce qui est conforme à la désignation du cuivre de Calaïs, du Pseudo-Moïse.

Observons encore, et ce point va donner lieu à de nouveaux rapprochements, qu'à l'adjectif καλλάϊνος répond, dans Pline (*H. N.*, l. XXXVII, 33), une pierre précieuse appelée *callaïs*, et qu'il rapproche de l'émeraude. Solin dit pareillement de cette pierre : *Viret pallidum* (chap. xx). Son nom semble l'origine de l'adjectif καλλάϊνος; or, elle est originaire, d'après Pline, du Caucase indien, ce qui nous

1. *Collection des anciens Alchimistes grecs*, texte grec, p. 38 ; traduction, p. 40.
2. *Collection des anciens Alchimistes grecs*, p. 300-315, traduction, p. 287-302.
3. *Introduction à l'étude de la chimie des anciens*, p. 16.
4. Peut-être à une époque antérieure ; car Pline cite déjà un Moïse magicien.
5. *Collection des anciens Alchimistes grecs*, texte grec, p. 9 ; traduction, p. 9.
6. Voir le *Thesaurus* d'Henri Estienne, édition Didot, et *Salmasii Plinianæ exercitationes*, p. 167.

Digitized by Google

reporterait précisément vers les lieux d'origine de la race turque. Nous y sommes ramenés aussi par le nom de turquoise, par lequel la plupart des auteurs du moyen âge et des temps modernes traduisent celui de la pierre précieuse *callaïs*. Il existe, en effet, diverses variétés de turquoises : les unes bleues, les autres vertes; ce seraient ces dernières qui auraient porté le nom de *callaïs*. Or il est fort remarquable que ce nom spécial de la turquoise coïncide avec le mot turc *qualaï*, le lieu d'origine de la pierre précieuse étant précisément une région occupée par la race turque.

Quant au χαλκὸς καλλαΐνος désigne-t-il un alliage de teinte verdâtre et spécialement une variété de bronze? C'est ce que je ne saurais décider. Mais il m'a paru de quelque intérêt de rapprocher le mot *qualaï* des mots grecs analogues qui tiendraient à nous reporter, non à l'étain, mais plutôt au cuivre, pur ou allié, source de la couleur verte.

M. Berthelot.

---

*A M. Alex. Bertrand, directeur du Musée de Saint-Germain.*

Monsieur et cher maître,

La petite commune de Guerchy, située dans le département de l'Yonne, entre Joigny et Auxerre, est très intéressante pour l'archéologie : le pays a toujours été habité et on ne saurait y remuer le sol sans découvrir quelque vestige du passé, depuis la caverne pleine d'ossements fossiles et de cornes de cerf des anciens âges [1], jusqu'aux bijoux de bronze des Burgondes. On a même conservé dans les légendes locales le souvenir de Gargantua, qui a laissé dans la plaine les traces de sa maladresse et de son mauvais caractère [2].

L'an passé un maître maçon, en ouvrant une tranchée dans un champ pour en tirer du sable, a découvert une tombe à inhumation et à incinération.

Le cadavre inhumé était celui d'une femme dont la taille n'excédait pas 1m,50. La place des poignets était marquée par quatre bracelets de bronze non fermés et décorés d'une petite spirale très simple. Une grande épingle à cheveux, longue de 0m,34, avait été brisée en quatre morceaux avant d'être placée dans le tombeau. Cette épingle, munie d'une large tête plate, était ornée à sa partie supérieure de lignes se contrariant de façon à produire des spirales interrompues par des zones parallèles.

Entre les pieds étaient deux vases en forme de calotte peu profonde, avec une dépression et un rebord saillant obtenus au tour. Le plus petit, qui n'avait que 0m,095 de diamètre, offrait extérieurement une ornementation faite dans

1. La caverne de Guerchy est indiquée au Musée de Saint-Germain sur la grande carte des cavernes.

2. Comme il voulait porter trop de terre dans sa hotte, il en laissa tomber une partie; alors il donna un coup d'épaule si brusque pour remettre sa hotte droite qu'elle versa de l'autre côté. En colère, il jeta le reste au loin et c'est ainsi qu'ont été formés *Petit mont*, *Gros mont* et le *Mont-tholon* (ou *Montelon*) que l'on voit dans la plaine.

Digitized by Google

la pâte fraîche avec un calibre triangulaire : le potier, après avoir entouré le col de quatre lignes de points parallèles, avait dessiné cinq pointes se dirigeant vers un losange qui occupait le fond du vase. La régularité du travail, la finesse de la pâte d'un blanc mat, faisaient de cette poterie une des plus intéressantes que j'aie rencontrées.

L'urne renfermant les cendres du second cadavre était placée au nord, tout près de l'endroit où devait reposer la tête de la femme. C'était une urne haute de 0m,23, d'une forme très élégante et très pure, présentant une panse unie et un col gracieusement évasé. L'ouverture était fermée par une grande jatte renversée qui couvrait la moitié du vase et qui supportait, à droite et à gauche, deux autres petits vases renversés, disposition très originale et pittoresque que je n'ai jamais rencontrée ni vu signaler dans les ouvrages d'archéologie.

Tous ces objets ont été demandés par le Musée d'Auxerre où ils occupent une vitrine spéciale.

En observant avec soin les terrains et le sable que le maçon Lalouëtte avait remués, nous avons constaté l'emplacement de trois ou quatre foyers, reconnaissables à la terre calcinée et réduite à l'état de brique sur une largeur d'un mètre environ.

J'ai recueilli une quantité de débris de vases, les uns très fins, en terre blanche ou rose, les autres gros, lourds, épais, en terre noire, friable à la pression des doigts, et dont la pâte était remplie de petits silex.

Un de ceux-ci offrait sur la panse un appendice muni d'un trou pour y passer une corde. Il y avait aussi une petite meule en granit rose très bien polie et des débris de granit rose qui nous ont paru provenir d'une sorte de mortier. Une pierre de grès, très dure, offrant une forme commode pour être tenue à la main, avait servi de molette et était tout usée par le frottement.

Une autre pierre de grès très grosse avait l'aspect d'un polissoir et, en effet, nous n'avons pas tardé à trouver deux belles haches polies et les pointes de plusieurs autres qui avaient été cassées.

Le sable et la terre végétale contenaient un nombre considérable d'éclats de silex, dont plusieurs formaient des outils très grossiers qui étaient ébréchés et avaient évidemment servi. Dans le nombre j'ai recueilli divers percuteurs, plusieurs couteaux et grattoirs d'une forme très pure, trois petites pointes de flèche bien travaillées, l'une en forme de feuille de laurier, les deux autres munies d'ailerons; il y avait aussi une hache en silex taillé rappelant la forme évasée des haches de bronze, à bords droits, qu'on fixait à l'extrémité d'un manche comme un ciseau, et non pas en travers comme les haches de pierre. Tous ces objets en silex taillé offraient une particularité qui ne nous paraît pas encore avoir été observée : on avait poli une de leurs surfaces avant de les tailler; le point de frappe se trouvait toujours, d'une façon très apparente, près de l'endroit poli. C'est un mode de fabrication qui ne semble point très répandu.

N'est-il point curieux de voir réunis, sur un tout petit espace de 20 mètres sur 5 de large, et à une profondeur d'un mètre à peu près, tant d'éléments d'industries différentes? Si ces objets ont été, comme ils le paraissent, utilisés en même temps, les hommes qui habitaient le pays connaissaient donc

Digitized by Google

le bronze, savaient faire une poterie élégante en se servant du tour, avaient des ustensiles en granit rose qui étaient de provenance étrangère, utilisaient les pierres dures et le silex pour se faire des outils indifféremment polis ou taillés. Enfin, les tombes trouvées en cet endroit étaient à la fois à incinération et à inhumation.

Voilà, si je ne me trompe, un exemple intéressant d'une époque de transition industrielle et de fusion parmi les peuples de la Gaule.

Veuillez agréer, etc.

Léon Horsin-Déon.

— M. Germain Bapst a fait le 27 août au Trocadéro une conférence sur l'orfèvrerie et la bijouterie mérovingiennes. Il a d'abord expliqué combien l'archéologie était utile à l'histoire et a montré que les questions les plus importantes, telles que l'origine du peuple français, ne pouvaient être résolues que par l'étude des monuments trouvés dans les cimetières, qui, pour la période franque, sont presque tous des bijoux ou des pièces d'orfèvrerie.

En terminant, M. Germain Bapst a conclu :

1° Que les bijoux de ces époques, loin d'être un travail d'origine byzantine, étaient purement barbares et personnels au peuple envahissant;

2° Que cette industrie avait son origine dans les contrées d'Extrême-Orient, vraisemblablement l'Inde;

3° Qu'à l'exception des Huns, qui sont des Tartares ou des Mongols, les autres peuples qui envahirent l'empire romain, malgré les dénominations diverses qu'on leur a données, étaient un seul et même peuple ayant sa civilisation personnelle, ses mœurs particulières, comme ses arts et ses industries;

4° Que ces peuples, entre autres ceux qui envahirent la Gaule vers 430, n'étaient nullement des Germains, mais des peuples qui marchèrent progressivement par couches, par tribus, et qui mirent quatre siècles environ à parcourir l'espace qui sépare Samarkande de l'occident de l'Europe.

— M. J. Evans m'écrit, à propos de l'article de M. Vaillant sur les verreries de Boulogne (*Revue*, 1889, II, p. 1), pour me signaler trois verreries *janiformes* analogues à celles de la pl. XV. L'une appartient au Musée de Worms; la seconde était chez un marchand d'antiquités à Bonn; une troisième plus petite fait partie de la collection de M. Niessen, à Cologne. M. Evans se demande si le centre de cette fabrication ne serait pas dans la vallée du Rhin. A. B.

— *Revue historique*, numéro de juillet-août 1889 (14e année). — Vicomte G. d'Avenel, *L'administration politique sous Richelieu*, 1re partie. — Ch. Lécrivain, *L'antidose dans la législation athénienne*. — R. Saleilles, *Du rôle des scabins et des notables dans les tribunaux carolingiens*. — Ch. Auriol, *La défense de Dantzig en 1813*, suite et fin.

— *Bulletin de correspondance hellénique*, avril 1889 : V. Bérard, *Inscription archaïque de Tégée* (règlement relatif au temple d'Athéné Alea. L. 1-21, droits et défense de pâture dans les champs de la déesse; l. 1-26, punition de divers

Digitized by Google

délits; la fin traitait de la police des marchés, sans doute aussi de la vente et de la fourniture des produits sacrés). — G. Doublet, *Inscriptions de Paphlagonie.* — H. Lechat, *Deux sarcophages du Musée de Constantinople* (pl. IV-V). — G. Cousin et Ch. Diehl, *Cibyra et Eriya.* — G. Radet et P. Paris, *Inscriptions hypothécaires d'Amorgos.* — P. Foucart, *Inscriptions attiques.* — *Dédicace des prytanes de la tribu Pandionis.* — *Traité d'alliance de Corcyre et d'Athènes.* — *Inscriptions de Rhodes.*

— *Bulletin de la commission archéologique communale de Rome*, 1889, 4e cahier. — G. B. de Rossi, *Statue du Bon Pasteur* (pl. V et VI). — C. L. Visconti, *Une tête d'Auguste* (pl. VII). — G. Gatti, *Découvertes relatives à la topographie et à l'épigraphie de Rome.* — I. Guidi, *Bibliographie.*

— *Bulletin de la commission archéologique communale de Rome*, 17e année, mai 1889. — Luigi Borsari, *Inscription relative à l'entretien des rives du Tibre.* — R. Lanciani et A. Castellani, *Découvertes faites dans les fouilles du nouveau palais de justice* (pl. VIII). — Camille Re, *Nouvelles découvertes du palais des Sénateurs.*

— Le treizième fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* que publie la maison Hachette vient de paraître. Il va du mot *dilectus* au mot *donarium.* Nous y remarquons surtout, comme particulièrement développés et intéressants, les articles suivants : *Dilectus* (R. Cagnat); *Dionysia* (J. Girard); *Dioscuri* (M. Albert, S. Reinach); *Diptychon* (G. Bloch) ; *Divinatio* (Bouché-Leclercq); *Dokimasia* (Caillemer); *Domus* (P. Monceaux).

— *Revue des études grecques*, n° 5, janvier-mars. — Eug. Révillout, *Un nouveau papyrus d'Hypéride.* — W. M. Ramsay, *Inscriptions d'Asie-Mineure.* — Ch. E. Ruelle, *Le chant des sept voyelles grecques.* — M. Potel, *L'enseignement du grec dans les gymnases d'Allemagne.* — Variétés : Aug. Dozon, *Encore la question de la langue en Grèce.* — Notes et documents : Th. Reinach, *Noms méconnus.* — O. Rayet et Salomon Reinach, *Notes sur quelques artistes grecs.* — Max Egger, *Bryaxis et l'Apollon de Daphné, d'après un fragment nouveau de Philostorge.* — *Correspondance grecque.*

---

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

**Études archéologiques. Époque des invasions barbares ; industrie anglo-saxonne**, par le baron J. de Baye. Paris, Nilsson, 1889, 134 pp., 17 pl. gravées et nombreux bois intercalés.

M. de Baye qui a déjà, dans des publications précédentes, cherché les détails caractéristiques des objets attribués aux Vandales et aux Longobards, poursuit son travail d'investigations aujourd'hui en s'appliquant à ce qui reste des Anglo-Saxons. Les savants d'outre-Manche ont consacré leur zèle à l'étude des monuments de tout genre que leur rendait le sol britannique ; mais le résultat de ces investigations, dispersé dans une foule de notes et d'articles séparés ne forme pas encore un corps d'ouvrage. Aussi l'archéologie anglo-saxonne est à peu près inconnue en France et sur le reste du continent. C'était une lacune, car si l'influence scandinave existe dans les parties septentrionales de l'île, on trouve sur le littoral méridional des analogies avec ce qui se trouve en Belgique, en France et sur les bords du Rhin. Il y a donc un partage à faire entre ce qui caractérise, en général, l'époque barbare et ce qui peut être attribué à tel ou tel groupe; ce partage ne sera fait sérieusement que lorsque l'on aura à sa disposition le plus de termes de comparaison possible, et M. de Baye ne sera pas l'un de ceux qui apporteront le moins de matériaux pour atteindre ce but.

L'auteur, cette fois, commence par passer en revue les différents peuples barbares qui envahissent la Bretagne : les Jutes, les Angles, les Saxons, les Frisons; ce sont les armes, les bijoux, les poteries et les autres objets laissés par ces tribus dans leurs sépultures qui, dans leur ensemble, constituent ce que l'on appelle l'art anglo-saxon. Les armes ne présentent pas de caractère particulier qui les fasse différer sensiblement de celles qui étaient employées par tous les peuples barbares : il serait permis toutefois de constater l'absence des flèches, comme armes de guerre chez les Anglo-Saxons ; les épées sont rares, un peu comme partout; elles n'appartenaient qu'à des guerriers de haut rang et quelques-unes sont richement décorées. — C'est parmi les objets les plus usuels que l'on remarque des détails topiques. Par exemple, les fibules cruciformes, peut-être imitées des fibules scandinaves, attribuées aux Angles, ainsi que certains objets qui pourraient avoir été des attaches de sacs en forme d'aumônières ; les fibules cupelliformes qui ne se rencontrent que dans la région occupée par les Saxons de l'ouest; les riches fibules circulaires, enrichies d'abord de pierres précieuses, puis plus tard de simples verroteries, particulières au Kent et à l'île de Wight. M. de Baye consacre un chapitre à l'orfèvrerie cloisonnée en Angleterre. Il y confirme ses appréciations antérieures sur l'origine de cette sorte d'ornementation qu'il persiste à chercher chez les Goths orientaux en laissant de côté l'origine byzantine à laquelle on a cru longtemps. Cette opinion est, du reste, partagée aujourd'hui par un certain nombre de savants. — Nous signalons aussi le chapitre relatif aux sépultures anglo-saxonnes ; on y trouve

Digitized by Google

des observations intéressantes sur la présence des tessons de poteries et des dents de ruminants dans les tombes de cette époque.

Deux observations : M. de Baye aurait donné encore plus de prix à son livre en y ajoutant une carte sur laquelle il aurait indiqué l'emplacement de chaque peuple et les localités dans lesquelles les découvertes signalées par lui ont été faites. Ensuite, et ceci est un détail, nous aurions préféré qu'il adoptât un titre moins compliqué, en se contentant d'indiquer l'industrie particulière traitée par lui dans chacune de ses publications, et en adoptant une série de numéros.

Nous le félicitons d'avoir trouvé un interprète habile de ses excellents dessins; on est heureux de pouvoir, soi-même, décrire ou dessiner les objets archéologiques que l'on étudie.

Anatole DE BARTHÉLEMY.

---

**La Famille dans la société romaine**, *étude de moralité comparée*, par PAUL LACOMBE. Paris, Lecrosnier et Babé, 1889.

Il y a des livres d'aspect aimable qui se présentent à vous d'eux-mêmes; et si d'aventure on en parle dans une revue ou dans un journal, on ne surprend personne. Tous les journaux les ont annoncés à leur dernière page, et le lecteur se rappelle les avoir vus sur la table d'un ami ou à l'étalage des libraires.

Tel n'est pas le livre de M. Paul Lacombe, *La famille dans la société romaine*. Rarement ouvrage aussi remarquable a fait moins de bruit. Le trouver est déjà tout une affaire. Il m'a fallu plus d'une journée pour le découvrir dans une collection anthropologique, chez des éditeurs peu connus des profanes. Ce n'est pas non plus le travail d'un jour, que la lecture de ce gros livre qui nous apprend beaucoup de choses très différentes. Sur la foi du titre on s'attend à se voir tout de suite transporté dans l'antique société romaine. Point du tout : pendant cent cinquante pages l'auteur suit l'évolution du mariage à travers l'humanité. Ce n'est qu'après avoir été promenés chez les barbares et les sauvages, en Chine, en Amérique, dans les cinq parties du monde, que nous arrivons enfin à Rome. Sans doute, M. Lacombe, qui pratique la méthode comparative, a essayé d'expliquer et de justifier l'économie de son ouvrage. Oserai-je lui dire qu'il ne m'a pas convaincu, et qu'il me semble possible d'étudier les mœurs romaines sans connaître ce qui se passe dans la tribu des Kamilaroi et chez les Naïrs de la côte de Malabar? J'irai plus loin : je ne crois pas que l'auteur soit très convaincu lui-même de la nécessité de son étude préliminaire. Je garde l'impression très vive que la première partie de l'ouvrage a été ajoutée après coup, et que le vrai livre, *la famille romaine*, ne s'est embarrassé d'un long, intéressant, mais non indispensable préambule, que pour avoir le droit de figurer dans une bibliothèque anthropologique.

Cela paraît d'autant moins douteux, qu'en abordant le véritable sujet, on se

Digitized by Google

trouve en face d'une nouvelle introduction, dans laquelle l'auteur explique ce qu'il a voulu faire, expose, discute et défend sa méthode. Or, dans les ouvrages ayant une unité parfaite et répondant à leur titre, c'est au début, non au milieu, que se présentent ces sortes de chapitres. Il est donc permis, sans faire tort au livre, de ne suivre l'auteur que dans la seconde partie de son travail. Et comme ce travail devient alors intéressant, original et suggestif! Il y en a peu sur l'antiquité romaine qui excitent plus la réflexion, soulèvent davantage la discussion.

Depuis Friedläender, dont tout le monde s'est plus ou moins inspiré, de nombreuses études ont été faites sur les mœurs romaines. Pour oser reprendre un sujet esquissé de main de maître dans *Les Apôtres* et *L'Antechrist*, plusieurs fois abordé dans l'*Histoire des Romains*, et traité à fond dans *L'opposition sous les Césars* et dans *La religion romaine*, M. Lacombe devait être bien convaincu qu'il apportait du nouveau. En effet, son livre combat, respectueusement, cela va sans dire, mais très vigoureusement, la méthode et les conclusions de MM. Renan, Duruy et Boissier. Ceux-ci, pour connaître et définir l'état moral des Romains sous l'Empire, ont interrogé la littérature et les monuments épigraphiques. Grand fut d'abord leur embarras. Car les écrivains latins ne s'accordent guère dans leurs appréciations : les uns voient tout en laid, comme Juvénal et Tacite; les autres, comme Pline le Jeune, sont volontiers optimistes. Où est la vérité? Et à supposer qu'elle soit plutôt chez les témoins à décharge, y est-elle tout entière? Ces écrivains bienveillants n'ont-ils pas jugé d'après leurs impressions personnelles, et ces impressions n'ont-elles pu les tromper? Est-ce aussi tout leur siècle, toute la société contemporaine qu'ils dépeignent? N'est-ce pas plutôt une classe et le moment même où ils écrivent? Comment démêler cet embrouillement?

C'est, répond M. Lacombe, en refusant sans hésiter toute confiance aux littérateurs, aux historiens, aux moralistes et aux inscriptions; c'est en substituant à l'interrogation directe l'investigation indirecte. Qu'est-ce à dire? Le voici. Partant de cette vérité universellement admise que les conditions dans lesquelles vivent les hommes ont sur les mœurs une influence puissante, on recherchera ces conditions influentes, et par elles on connaîtra les mœurs que l'interrogation directe des auteurs ne permet pas d'étudier avec certitude. On examinera, par exemple, ce qu'étaient à Rome l'institution du mariage, la vie mondaine, les dîners, les spectacles, le régime intérieur de la famille, l'éducation des enfants, le rôle et l'importance de l'esclavage; puis, raisonnant par déduction, on conclura *à priori* que les conditions de la vie romaine étant telles ou telles ont dû produire telle ou telle moralité. C'est alors, mais alors seulement, qu'il sera permis d'interroger les auteurs [1], pour constater si leurs témoignages concordent avec les très vraisemblables conséquences tirées par hypothèse. Si oui, on a grande chance de ne s'être pas trompé; si, au contraire, rien dans les textes ne vient confirmer les suppositions faites, « la construction tombe, et l'investigation est à recommencer. »

1. M. Lacombe les interroge et les cite souvent; par malheur, ses renvois aux textes sont quelquefois inexacts. Voir notamment p. 274, note 1.

Digitized by Google

C'est pour expliquer cette méthode, moins neuve et surtout moins infaillible qu'il ne le pense, que M. Lacombe, recherchant les conditions et le milieu dans lesquels vivaient les Romains, a écrit de très curieux chapitres sur l'évolution du mariage, sur les dîners et les réceptions, sur la domesticité servile. Vers la fin de l'ouvrage il traite bien aussi des spectacles; mais il n'a pas cru devoir consacrer à ce sujet un chapitre spécial. Je le regrette, comme je regrette aussi qu'il n'ait pas insisté davantage sur l'éducation de la jeunesse. Il me semble que les pantomimes, les tueries de l'amphithéâtre et les horribles supplices des condamnés mis en croix dans l'arène ont *dû* exercer sur la moralité romaine une influence plus décisive et surtout plus générale que les dîners et les réceptions. Seuls, en somme, les riches pouvaient offrir ces repas à multiples services qu'égayaient et prolongeaient les mimes et les pantomimes, les joueurs de flûte et de cithare, surtout les artistes femmes dont les chants inconvenants et les danses lascives excitaient aux plus abominables excès les convives ivres des deux sexes, allongés sur les lits de tables et appuyés les uns sur les autres. Au contraire les spectacles, étant gratuits, restaient accessibles à tous ; et l'on sait avec quelle fièvre de curiosité les citoyens romains de toutes les classes, les hommes et les femmes de toutes les nations et de toutes les races venaient, derrière les sénateurs, les dignitaires de l'Empire, les prêtres et les Vestales, se presser sur les sièges de marbre qui montaient vers la galerie supérieure. C'est là, au Colisée et au grand cirque, qu'il faudrait étudier cette question de la moralité romaine, bien plutôt que dans la maison de Trimalcion et de cet autre qui donna le fameux festin raconté par Lucien dans *le Banquet*.

Je touche là à un des graves défauts du livre. M. Lacombe croit nous avoir tracé un tableau fidèle et complet de la société romaine; en réalité, il ne nous a montré que la classe riche et la grande famille des esclaves, sous l'Empire. Tout le reste demeure dans l'ombre. Je sais bien que les auteurs, — dont M. Lacombe prétend d'ailleurs se passer pour construire ses théories, — s'occupent et parlent fort peu des classes intermédiaires. Faut-il en conclure, comme le veut M. Boissier, que ces classes étaient généralement honnêtes, les gens honnêtes, comme les peuples heureux, n'ayant pas d'histoire? Ce serait aller bien loin. Mais toujours faut-il reconnaître que pour les petits bourgeois et les pauvres, qui ne donnaient pas de grands dîners et ne possédaient point des troupeaux d'esclaves, deux des principales causes de corruption signalées et développées par l'auteur de *La famille romaine* se trouvent du coup supprimées. Il eût été bon d'en trouver et d'en indiquer d'autres pour nous convaincre de l'universelle immoralité de la société impériale.

Tel est en effet le but de M. Lacombe; et ses conclusions ne diffèrent pas moins que sa méthode de celles de MM. Boissier et Renan. Tout en reconnaissant qu'il y avait sous l'Empire de bien vilaines gens, l'auteur de *La religion romaine* croit que cette société était en somme simple, rangée, honnête; et l'auteur des *Apôtres* affirme qu'à cette époque le véritable esprit romain subsistait encore, et la noblesse humaine était loin d'être éteinte. « Le débordement de la surface n'atteignit pas le grand fond d'honnêteté et de sérieux qui était dans la bonne société romaine; quelques familles offraient encore des modèles d'ordre,

Digitized by Google

de dévouement au devoir, de concorde, de solide vertu. Il y avait dans les maisons nobles d'admirables épouses, d'admirables sœurs. »

M. Lacombe repousse énergiquement ces conclusions optimistes. Il est permis d'être de son avis. Pour ma part, je me suis toujours refusé à juger la société romaine d'après Pline le Jeune, ce fonctionnaire souple, joyeux de vivre et satisfait, qui loue tout le monde dans ses lettres écrites à loisir, comme il loue Trajan dans son *Panégyrique*. De plus, je me méfie des épitaphes, ces sortes d'inscriptions étant aussi menteuses que les oraisons funèbres. Croirons-nous, par exemple, que les femmes romaines étaient généralement très chastes, très simples et très fidèles parce qu'on lit sur des stèles funéraires les épithètes *castissimæ, lanificæ, univiræ*? Y en a-t-il beaucoup de ces inscriptions flatteuses, et combien sont méritées? N'est-ce pas comme si on voyait réellement dans la seconde madame Ducis, cette mégère furieuse qui pendant quarante ans roua son mari de coups et lui tortura le cœur, une épouse modèle, parce que le brave homme sans rancune inscrivit sur son tombeau : « *Femme bonne, mère tendre, épouse précieuse, elle sut réunir les plus douces affections de la nature.* » Sans doute, il y eut à Rome, sous l'Empire, des hommes profondément honnêtes, comme Nerva, Tacite, Quintilien, et des femmes héroïques, comme celles de Thraséa, de Sénèque et de Rubellius Plautus. Mais on les connaît et on les compte. Combien, en revanche, y en avait-il qui, pareilles à celles dont parle Sénèque, « buvaient comme les hommes, ne prenaient un mari que pour stimuler un amant, et comptaient les consulats par leurs divorces! »

Le seul tort ici de M. Lacombe, c'est d'avoir beaucoup plus exagéré le mal que ses devanciers n'ont exagéré le bien. Sans doute ces conclusions étaient en quelque sorte imposées par la méthode. Mais cela prouve que la méthode n'est pas infaillible. Si, d'après l'état social exposé par l'auteur, la société impériale *devait* être aussi corrompue qu'on nous la représente, comment a-t-elle pu subsister si longtemps? N'est-ce pas qu'il y avait encore, pour étayer l'édifice ébranlé, quelques restes des vertus antiques?

Les vertus antiques! Comment M. Lacombe en pourrait-il retrouver la trace sous l'Empire, lui qui doute qu'elles aient jamais existé à Rome? Les auteurs anciens, il est vrai, et, depuis eux, tous les écrivains modernes, ont célébré à l'envi l'austérité des mœurs primitives. Mais il est à remarquer que cette universelle admiration s'étend surtout à la période couverte par l'obscurité, et s'arrête au seuil des temps où les témoignages apparaissent. Et puis, ces prétendues vertus n'étaient pas volontairement pratiquées. L'austérité des Romains était une conséquence obligée de leur pauvreté, et leur discipline rigoureuse était imposée par la nécessité des guerres incertaines, par la lutte pour l'existence. Aussi voyez, le combat fini et le butin rapporté, quelle large revanche des privations subies! Que de violences, de désordres, de scandales de toute espèce sous les rois et la république! On volait les femmes, et on les violait : témoins les Sabines, Lucrèce et Virginie. On faisait bien pis encore; il suffit, pour s'en convaincre, de lire le chapitre que Valère-Maxime, un admirateur passionné des mœurs antiques, a intitulé *De puditicia*. Considérez aussi le grave Caton, ce représentant de la Rome austère des anciens âges : dans sa vieillesse, il vivait



Digitized by Google

avec une servante sous le toit et sous les yeux mêmes de sa bru. Et son descendant, Caton d'Utique, qui céda sa femme à Hortensius! On va partout répétant que c'est la Grèce qui a corrompu l'Italie, qu'elle seule a inoculé le poison. Mais bien avant l'arrivée des rhéteurs et des philosophes, Rome était déjà moralement très malade.

Il y a bien du vrai dans tout cela. La rigidité des mœurs républicaines semble avoir toujours été très surfaite, comme aussi et surtout la néfaste influence des Grecs. Pauvres Grecs! Ils n'étaient pas, sans doute, les modèles de toutes les vertus. Mais, du moins, ils étalaient franchement, au grand soleil, leurs défauts et leurs vices, et ne les cachaient pas sous les dehors hypocrites d'une austérité exagérée.

Est-ce à dire cependant que la Rome républicaine fût aussi pourrie que le veut M. Lacombe? Je ne le crois pas, et je crains que l'auteur n'ait abusé ici du procédé qu'il reproche à M. Boissier. De quelques exemples exceptionnels de vertus féminines, il n'admet pas qu'on tire un jugement favorable au commun des femmes. De quelques récits de rapines, de vols et de viols, pourquoi conclurait-on à la corruption générale des Romains de la république? C'est comme si... Mais la comparaison toute d'actualité qui se présente à mon esprit, le lecteur la fera lui-même.

Je ne me dissimule pas que j'ai beaucoup et surtout discuté les idées de M. Lacombe. Mais, comme dit un proverbe arabe, on ne jette de pierres qu'aux arbres chargés de fruits d'or. C'est une bonne fortune, aujourd'hui où si peu de livres paraissent qu'on puisse lire la plume à la main, d'en trouver un comme celui-là. Il sera médité par tous ceux qu'intéressent les choses d'autrefois. Mais, pour Dieu, qu'on ne le laisse pas tomber entre les mains des enfants! La recommandation n'est pas superflue. M. Paul Lacombe est l'auteur d'une très remarquable *Petite histoire du peuple français*. Tous nos enfants l'ont lue; mais que ce ne soit pas une raison pour leur donner *La famille romaine*. Ils en apprendraient de belles!

Maurice ALBERT.

---

**Antiquités nationales. Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye. Époque des alluvions et des cavernes**, par SALOMON REINACH. — Premier volume. Grand in-8 de 316 pages avec une héliogravure et 136 gravures dans le texte. Firmin Didot et Cie.

Ce livre est un des plus étudiés et des plus consciencieux qui aient paru depuis longtemps non seulement en France, mais à l'étranger. Son plan est d'une intelligence facile. L'auteur l'explique très nettement dans une lettre à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, conservateur au Musée de Saint-Germain, écrite en guise d'introduction : « J'ai pensé, dit M. Salomon Reinach, qu'une

Digitized by Google

description détaillée comme celle-ci, destinée à la fois aux visiteurs du Musée et aux savants qui travaillent loin de nos collections, devait ressembler autant que possible aux explications orales fournies par un conservateur lorsqu'il conduit une *promenade archéologique* dans le Musée. L'exégète commence, en effet, par donner une idée générale des questions que soulève la partie de la collection qu'il décrit; il fait de même pour chaque vitrine et signale à l'attention les principaux objets qu'elle renferme. Puis, s'il en a le temps et si les auditeurs en expriment le désir, il entre dans des détails circonstanciés sur le sujet qu'il s'est contenté d'indiquer d'abord, résume les travaux dont ils ont été l'objet et les discussions qu'ils ont provoquées entre hommes spéciaux. » Ainsi a fait M. Salomon Reinach pour ce premier volume, consacré à l'historique du château et à la première salle du Musée, c'est-à-dire à l'époque des alluvions quaternaires et des cavernes.

C'est donc d'abord un guide que cet ouvrage, un guide bien précieux pour le visiteur. Mais c'est un véritable traité d'archéologie préhistorique, un manuel, si l'on veut, et un manuel comme nous n'en possédions pas. Aucun livre ne renfermait jusqu'ici un exposé systématique de ces questions si intéressantes aux débuts de la civilisation en Gaule. Nous avions des résumés en assez grand nombre, souvent spéciaux ; mais nous manquions d'un ouvrage d'ensemble.

Le livre de M. Salomon Reinach est un guide, un manuel; mais c'est aussi un ouvrage de bibliographie incomparable. Toute la valeur scientifique d'un livre semblable repose sur l'authenticité des documents, sur les sources ou sur la véritable interprétation où l'on puise les renseignements. On peut dire que la moitié de ce volume est employée à fournir des éclaircissements sur la bibliographie préhistorique. L'œuvre était des plus complexes et des plus laborieuses; elle n'avait pas été faite. C'est un effort considérable réalisé par M. Reinach, dont bénéficieront ses lecteurs et tous les savants. Les références bibliographiques s'étendent aussi aux travaux étrangers. Presque tous les périodiques anglais et allemands ont été dépouillés; pour notre pays, il a fallu passer en revue les 9 volumes des Congrès internationaux, les 22 volumes des *Matériaux*, les 44 années de la *Revue archéologique*, les 17 volumes des *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences*, les 17 volumes de la *Revue d'anthropologie*, les 7 volumes de la *Revue d'ethnographie*, etc. La besogne a été colossale. On doit de ce chef de vifs remerciements à l'auteur.

Le premier volume comprend une description du château de Saint-Germain : origine, transformation, acquisitions du Musée; puis l'examen des vitrines de la salle I : la Gaule avant les métaux, des généralités sur l'époque quaternaire, des détails sur la faune et la flore, la chronologie préhistorique, l'histoire des études préhistoriques, l'industrie paléolithique, la question de l'homme tertiaire.

Les dessins méritent l'attention; ils ont tous été exécutés sous la surveillance de l'auteur par M. Devillard, d'après les originaux ou les moulages et avec un soin scrupuleux.

Bref, ce premier volume de M. Salomon Reinach nous fait vivement désirer

Digitized by Google

la publication des suivants. Par son intérêt, par sa précision, par la sûreté des renseignements, par la judicieuse interprétation des faits, cet ouvrage peut être classé hors de pair.

(*Journal des Débats.*) HENRI DE PARVILLE.

---

E. CARTAILHAC, **La France préhistorique d'après les sépultures et les monuments.** In-8 de 336 pages, avec 162 gravures dans le texte. Paris, Alcan, 1889.

On attendait depuis longtemps cet excellent livre, œuvre d'un des hommes qui ont le mieux étudié en France l'époque antérieure à celle que les textes écrits font connaître. Avec la loyauté scientifique dont il a déjà donné bien des exemples, M. Cartailhac n'a pas hésité à modifier son attitude dans plusieurs questions controversées; ainsi l'homme tertiaire n'est plus, à ses yeux, qu'une hypothèse vraisemblable et il renonce à invoquer en sa faveur le témoignage des prétendus outils de Thenay et d'Otta. Pour toute la partie relative au quaternaire, il a subi l'influence des intéressants mémoires de M. Boule, récemment publiés dans la *Revue d'anthropologie*. Le chapitre sur l'art des cavernes emprunte un intérêt particulier aux représentations de monuments inédits qui y figurent; on y trouve notamment les *cervidés en file*, os gravé de Massat appartenant à l'auteur, et l'étonnante sculpture du Mas d'Azil (collection Piette), où sont réunies plusieurs têtes de chevaux admirablement modelées en bas-relief. A la page suivante (p. 72), l'auteur se trompe en attribuant au Musée de Saint-Germain la possession de l'éléphant gravé sur ivoire de La Madeleine, dont l'original est au Muséum. Le culte des morts dans les cavernes, tant à l'époque quaternaire que dans les temps néolithiques, est un sujet que M. Cartailhac avait étudié à fond depuis longtemps : il y a consacré plusieurs chapitres qui sont peut-être les plus originaux de son livre. On lira aussi avec plaisir d'excellentes pages sur les monuments mégalithiques de la Gaule, envisagés dans leurs relations entre eux et avec les sépultures analogues des autres pays. En parlant des rites funéraires, M. Cartailhac a eu l'occasion d'exposer de nouveau sa théorie du décharnement préalable des squelettes, à laquelle des découvertes récentes ont ajouté un degré nouveau de vraisemblance. Les problèmes ethnographiques que soulève l'époque de la pierre polie ont été traités avec beaucoup de savoir et de discrétion. En général, M. Cartailhac est très sobre d'affirmations : il expose les opinions en conflit, le pour et le contre, et se borne à faire ressortir ce qui lui paraît le moins sujet à difficultés. Dans l'état actuel de la science, après la ruine de tant de systèmes prématurément échafaudés, cette méthode est la seule qui soit commandée par la prudence et le bon sens. A cet égard, comme par ses autres qualités, le livre que nous annonçons sera d'un très bon exemple. Ajoutons qu'il est illustré avec un goût et un luxe qui font honneur à l'auteur et à l'éditeur. S. R.

---

Digitized by Google

# ÉTUDES
# SUR QUELQUES CACHETS
ET
## ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

(*Suite*[1])

---

## LXXXIX

### ANNEAU SIGILLAIRE DE PAULINA

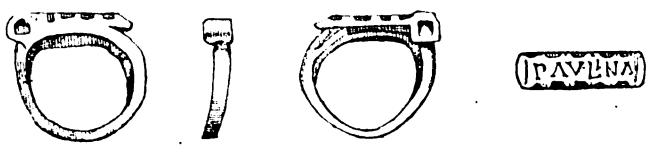


Le bijou en or, que nous faisons figurer ici d'après des dessins de M. A. Michel, conservateur-adjoint du Musée Saint-Jean et Toussaint d'Angers[2], a été trouvé dans cette ville, vers l'année 1840, et appartient actuellement à M. Mordret.

Cet objet, que je crois inédit, provient d'une sépulture et paraît très déformé. Il pèse 3gr,60; il se compose : 1° d'une baguette martelée, de 2 millimètres de large, et formant un anneau de

1. Voir la *Revue archéolog.*, 3e série, année 1864, t. I, p. 141 ; t. II, p. 1, 193, 257 ; année 1885, t. I, p. 168, 305 et 348 ; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321 ; année 1886, t. I, p. 20, 216 et 341 : t. II, p. 1, 40, 137 et 313; année 1887, t. I, p. 47, 180 et 289; t. II, p. 42 et 295; année 1888, t. I, p. 23 et 296; t. II, p. 175; année 1889, t. I, p. 38 et 309; t. II, p. 1.

2. C'est à l'obligeance de ce savant que nous étions déjà redevable des dessins et des renseignements à l'aide desquels nous avons publié les anneaux qui ont fait l'objet des notices LXXX à LXXXIV. Nous lui exprimons de nouveau notre gratitude.



Digitized by Google

15 millimètres d'ouverture ; 2° d'un chaton, soudé sur cette baguette et représentant un carré long de 17 millimètres avec une hauteur de 4. On y lit, accosté à droite et à gauche d'un petit trait vertical, le nom de

PAVLINA

avec deux A non barrés.

A l'une des extrémités du chaton, qui débordent l'anneau avec un renfort de métal, on remarque un trou carré de 2 centimètres en tout sens.

Quelles étaient la nature et la destination de notre bijou?

M. A. Michel est disposé à y voir une fibule; le trou carré devait, d'après sa conjecture, recevoir une épingle ou un ardillon mobile [1].

En faveur de cette hypothèse et pour aller au-devant d'une objection qu'on pourrait tirer de la présence d'un nom de personne, je rappellerai que j'ai décrit, au cours des présentes *Études,* une fibule portant le nom de *Sisto* (pour *Sixto*) [2], et deux boucles de ceinturon, portant, l'une le nom d'*Agnus* [3] et l'autre celui de *Regnoveus* [4]. Ces objets de toilette avaient sans doute une double destination et servaient aussi de cachet. Il en était peut-être ainsi de celui qui nous occupe.

Mais il est, à mes yeux, plus vraisemblable que nous avons là une bague sigillaire. La baguette, quoique déformée, donne bien l'idée d'un anneau pourvu d'un chaton. Quant au trou percé à l'une des extrémités de ce chaton, trou dont la forme carrée a surtout frappé M. Michel, il ne faut pas en exagérer l'importance. Il était probablement destiné à donner passage à une chaîne de sûreté, ou bien encore à une chaînette, pareille à celle que nous avons décrite dans une précédente notice et à laquelle était suspendu un anneau de femme [5].

1. Lettre du 1er juillet 1889.
2. Voir le n° XVI des présentes Études.
3. N° XI.
4. N° XXI.
5. Voir le n° LIII des présentes Études.

Digitized by Google

## XC

### ANNEAU SIGILLAIRE DE BASINA

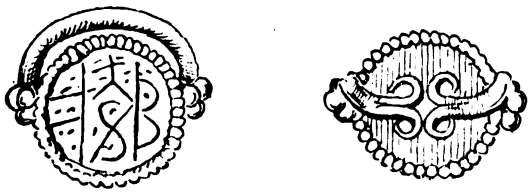

M. Alf. Béquet, vice-président de la Société archéologique de Namur et conservateur du Musée de cette ville, nous a fort obligeamment envoyé, avec des renseignements détaillés, les dessins d'une nombreuse et intéressante série de bijoux appartenant à la riche collection d'anneaux francs et mérovingiens du dit Musée[1]. Nous allons les faire connaître dans la suite de nos *Études*. C'est pour nous un devoir d'adresser au savant antiquaire l'expression de notre reconnaissance pour le concours qu'il nous a si gracieusement et spontanément prêté.

L'anneau en argent reproduit en tête de la présente notice a été trouvé, en 1882, à Jamiolle, province de Namur, dans la sépulture d'une femme franque. On recueillit dans la même tombe des grains de collier en ambre et en verroterie; sur la poitrine de la défunte, il y avait une fibule semblable aux broches que les femmes portent de nos jours; à ses pieds, une petite urne de terre noire, ornée de dessins faits à la roulette.

Notre anneau a été déjà publié par M. Béquet, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*[2].

Il a 18 millimètres d'ouverture et se compose d'une baguette de 2 millim. d'épaisseur et d'un chaton rond, de 20 millim. de diamètre, soudé sur la baguette, laquelle se prolonge sous le

1. Tous ces objets proviennent des fouilles exécutées, par les soins de la Société archéologique de Namur, sur la rive droite de la Meuse et de la Sambre, dans les limites de la province de Namur. (Lettre de M. Alf. Béquet, du 8 avril 1889.)

2. T. XVI, p. 30; l'article est intitulé : *Nos fouilles en 1882.*

Digitized by Google

chaton dans la forme de deux pattes, divisées chacune en deux volutes divergentes. Aux deux points de réunion de la baguette et du chaton, on a soudé trois cabochons ou globules, disposés en feuilles de trèfle, que nous avons si souvent observés sur les bagues de l'époque mérovingienne.

Le chaton, bordé d'un cordon perlé, a conservé quelques traces de dorure : il est orné d'un monogramme, gravé légèrement à la pointe à la façon des *graffiti* et parsemé de points.

Étudions maintenant ce monogramme, dans lequel nous devons nécessairement trouver un nom de femme.

En partant de la droite (du lecteur), nous y voyons un **B**, un **A** non barré et surmonté d'une petite croix; un **S**, traversé obliquement par un **I**; un **N** formé par ce trait oblique et les deux barres perpendiculaires; enfin, un **E** rétrograde : ce qui nous donne, pour l'ensemble, le nom de

**BASINE.**

La déclinaison de ce vocable au génitif implique la présence du mot **S***ignum,* et telle est assurément la signification du **S** barré, qui a conséquemment ici, comme dans plusieurs autres bagues contemporaines, un double emploi, puisqu'il entre aussi dans la composition du nom de la personne propriétaire du bijou.

Nous lisons donc :

**SI**(*gnum*) **BASINE.**

Le nom de *Basina* est célèbre dans les annales des Francs mérovingiens, car il fut porté : 1° par la femme du roi de Thuringe, qui abandonna ce prince pour venir s'offrir au roi Childéric Ier, dont elle eut Clovis Ier [1]; 2° par une fille de Chilpéric, qui fut religieuse dans le monastère de Sainte-Croix de Poitiers, où elle causa des troubles et des scandales rapportés par Grégoire de Tours [2].

1. Greg. Tur., *Hist. eccles. Francor.*, II, 12; *Epitom.*, 12, édit. Guadet et Taranne, t. Ier, p. 86 et t. II, p. 29.

2. *Hist. eccles. Francor.*, IX, 39; et X, 16; edit. laud., t. II, p. 187 et 243. Le masculin *Basinus*, correspondant au feminin *Basina*, se rencontre assez fréquemment dans la période mérovingienne. Voir dans Pardessus, t. II, p. 85, 88, 93, 221, 250-253, 264 et 358.

Digitized by Google

Il existe un autre anneau sigillaire portant le même monogramme de *Basina*, qui fait l'objet de la notice suivante, à laquelle nous renvoyons le lecteur.

## XCI

### AUTRE ANNEAU SIGILLAIRE AVEC LE MONOGRAMME DE BASINA

Voici un deuxième anneau, en bronze, portant le monogramme de *Basina*, trouvé, comme le premier, dans une sépulture franque de la province de Namur, et publié par M. Alf. Béquet, dans les *Annales de la Société archéologique* de cette ville[1]. Il en diffère toutefois sous plusieurs rapports.

Il a 20 millimètres d'ouverture, et la baguette en a 4 de largeur. Le chaton, de forme ronde, a 12 millim. de diamètre; il n'est pas accosté des trois cabochons en fleur de trèfle qu'on observe sur le n° XC ci-dessus.

Le monogramme dont il est orné, presque identique à celui du premier anneau, est gravé plus habilement au burin et en traits plus profonds et plus pleins. C'est, nous l'avons dit, le même nom de *Basina* au génitif, avec le S barré (ꝑ), abréviation de *Signum*, comme au n° XC :

S(*ignum*) **BASINE**

Une circonstance à signaler, c'est que ce bijou a été recueilli, à Franchimont, dans une tombe, dont le mobilier dénonce la sépulture d'un guerrier : il comprend, en effet, une francisque,

1. T. XV, p. 289; l'article est intitulé : *Nos fouilles de 1880*.

Digitized by Google

une framée, une boucle en fer avec plaque et contre-plaque garnies d'argent, des flèches pour la chasse et divers menus objets [1].

Il est fort difficile d'expliquer comment deux bagues portant le même nom féminin en un monogramme de composition presque identique, se sont trouvées en deux endroits et dans des sépultures différentes : l'une dans une tombe de femme, l'autre dans la tombe d'un guerrier. On ne pourrait imaginer, à cet égard, que des conjectures sans base sérieuse et qu'il est conséquemment inutile d'exposer. Nous nous bornerons à faire observer que des deux bagues, l'une a 18 millimètres et l'autre 20 millim. d'ouverture, ce qui donnerait à penser qu'elles avaient été fabriquées pour deux personnes différentes.

Il est intéressant de les rapprocher d'un anneau des contrées rhénanes, avec lequel elles ont une grande ressemblance et que nous allons décrire.

## XCII

### ANNEAU SIGILLAIRE DE CONA

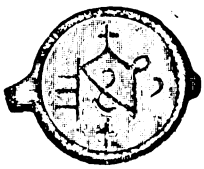

Ce bijou, qui est en or, appartient au Musée de la ville de Bonn (Prusse Rhénane) et provient assurément de cette région. Il a été publié par M. Lindenschmit, le savant et regretté conservateur du Musée de Mayence [2], d'après les dessins duquel nous le reproduisons ici.

1. Tels que briquet, pince à épiler, perçoir. Il y avait aussi deux vases en poterie et un vase en verre.

2. *Handbuch der deutschen Alterthumskunde* (1re partie, époque mérovingienne), pl. XIV, n° 10.

Digitized by Google

Il se compose d'une baguette et d'un chaton de forme ronde, qui est soudé sur la baguette et a 21 millimètres de diamètre y compris la bordure. Le monogramme dont il est orné est, comme dans les nos XC et XCI ci-dessus, surmonté d'une petite croix, et en présente, en outre, une deuxième à sa partie inférieure.

Ce monogramme, formé de la même manière que celui des deux bagues précitées, doit naturellement être étudié et interprété suivant la même méthode.

En partant de la droite (du lecteur), on y voit, gravé à part, un C rétrograde; puis, dans le corps du monogramme, un O attaché à la première des deux barres perpendiculaires; le N figuré par ces deux barres et le trait oblique qui les relie; le A non barré qui est au sommet; et le E rétrograde; ce qui donne le nom CONAE, et, avec redoublement du N, CONANE. Le Ƨ rétrograde, posé sur le trait oblique intérieur, que nous savons être souvent le sigle si connu de *Signum*, a ici, croyons-nous, cette valeur, et nous sommes ainsi conduit à lire :

S(*ignum*) CONANE.

*Conane* est le génitif de *Cona*, vocable masculin d'origine germanique, porté, au xe siècle, par le fils du roi d'Italie, Bérenger II, et mentionné dans la relation de l'ambassade à Constantinople de l'évêque de Crémone, Liudprand, pour le mois de juillet 968 [1].

## XCIII

### BAGUE SIGILLAIRE D'AILLA

Nous faisons figurer, à cette place, d'après un dessin de M. Alf. Béquet, une bague en bronze inédite du Musée de Na-

1. Pertz, *Monum. German. histor. Script.*, t. III, p. 353. C'est le thème dont est dérivé le nom de *Conanus*, duc des Bretons, qui est si souvent mentionné dans la *Chronique* de Richer, lib. III, §§ 80-91. (Pertz, *ibid.*, p. 650-652.)

Digitized by Google

mur[1], trouvée dans une sépulture franque de la province de ce nom.

Elle a 18 millimètres d'ouverture; la baguette est ronde et a 2 millim. d'épaisseur. Elle est munie d'un chaton de forme ronde, de 11 millim. de diamètre, sur lequel est gravée une croix à branches égales, fortement potencée et cantonnée de quatre lettres.

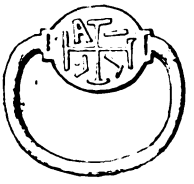

Dans quel ordre doivent être lues ces quatre lettres, où nous devons trouver le nom de la personne propriétaire du bijou, et qui, d'après la faible ouverture de l'anneau, était sans doute une femme?

En matière de *numismatique* mérovingienne, lorsqu'une croix gravée sur une des faces de la monnaie présente ainsi des caractères alphabétiques à ses quatre angles ou cantons, ces caractères sont lus dans l'ordre même de ces cantons, c'est-à-dire en partant de la gauche (du lecteur) des deux angles supérieurs, et puis, en partant encore de la gauche des deux angles inférieurs. On en trouve notamment des exemples dans la numismatique mérovingienne du Limousin[2].

Il est conforme à la logique de procéder pareillement pour la lecture des inscriptions des anneaux de la même époque.

D'après cela, les quatre lettres de notre bague doivent être lues ainsi : A · I · L · L· et avec le redoublement de A

AILLA

1. Reproduite ici d'après un dessin de M. Alf. Béquet.

2. On voit, en effet, dans les deux cantons supérieurs de la croix, les deux lettres LE, première syllabe de LEMOVICAS, et dans les deux cantons inférieurs les deux lettres MO, deuxième syllabe du même nom géographique (Deloche, *Descript. des monnaies mérov. du Limousin*, nos LXVIII, LXIX, LXX, LXXV, LXXXIII et CXXIV des planches).

Digitized by Google

Le *Polyptique de Saint-Remi de Reims* contient la mention des noms masculins *Ailus* et *Ailo*[1], et du vocable féminin *Ailæ*[2], qui permet d'admettre *à priori* l'emploi, chez les Francs mérovingiens, de la forme *Ailla*, qui n'en diffère que par le redoublement du *l*[3]. Nous trouvons enfin, dans une notice de plaid de 750, le nom féminin d'*Aillerta*[4], dont le thème principal paraît être *Ailla*.

## XCIV

### ANNEAU A CROIX ÉGALE, CANTONNÉE DE POINTS

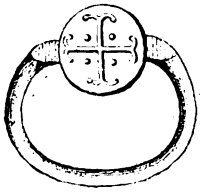

Voici un autre anneau en bronze inédit du Musée de Namur[5], trouvé dans une sépulture franque de la province de ce nom.

Cet anneau, qui est visiblement de la même fabrique que le précédent, a 20 millim. 1/2 d'ouverture et se compose d'une baguette de 2 millim. de hauteur, sur laquelle est soudé un chaton de forme ronde, de 11 millim. de diamètre. Sur ce chaton est gravée une croix égale, fortement potencée aux quatre branches, et cantonnée de quatre points ou globules, au lieu des quatre lettres qu'on lit dans les angles de la croix de la bague d'*Ailla*.

1. *Polyptique de Saint-Remi de Reims*, édit. de B. Guérard, p. 54, 64 et 106.
2. *Ibid.*, p. 87. On trouve aussi le nom d'*Ailitia*, p. 104.
3. Le *Polyptique de Saint-Germain-des-Prés*, édit. d'Aug. Longnon, n° 21, p. 242, nous fait connaître le nom d'*Alla*, où se produit le redoublement du *l*.
4. Pardessus, *Dipl. et ch.*, t. II, p. 415.
5. D'après un dessin de M. Alf. Béquet.

Digitized by Google

## XCV

### BAGUE AVEC MONOGRAMME, TROUVÉE AU LIEU DIT « LE BOIS DES SORCIÈRES », PROVINCE DE NAMUR

Nous publions ici[1] une autre bague en bronze inédite du Musée de Namur, trouvée dans une sépulture franque de la province de ce nom, commune de Florennes, au lieu dit *Le bois des Sorcières*. Elle provient d'une tombe, où l'on a recueilli en même temps une framée, une grande boucle en bronze avec plaque et contre-plaque, sur lesquelles sont tracés au burin des serpents enlacés.

Cette bague a 20 millim. d'ouverture; la largeur de la baguette est de 3 millim.; le chaton qui y est soudé est accosté de trois cabochons ou globules, disposés en feuilles de trèfle, qui sont, comme nous l'avons souvent remarqué, une des particularités distinctives de la fabrique mérovingienne. Ce chaton est de forme ronde et a 19 millim. de diamètre. La croix à branches égales qui en occupe le centre, est cantonnée des quatre lettres A · E · C · E ou C · E · A · E, ou en lisant, à la place des deux E, deux M cursifs, A · M · C · M; ou bien enfin, en prenant l'un de ces deux caractères pour un M cursif et l'autre pour un E, A · M · C · E, ou E · C · M · A ·

Incertain à la fois sur la valeur des lettres de l'inscription et sur l'ordre dans lequel elles doivent être lues, nous sommes dans l'impossibilité d'en proposer une interprétation plausible.

1. D'après un dessin de M. Alf. Béquet.

Digitized by Google

## XCVI

### ANNEAU-CACHET AVEC LE S BARRÉ

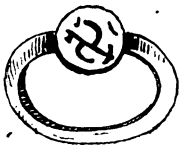

Voici encore une bague en bronze inédite du Musée de Namur, trouvée dans une sépulture franque de la province de ce nom, et que nous reproduisons d'après un dessin de M. Alf. Béquet.

Elle a 18 1/2 millimètres d'ouverture; la baguette a 2 1/2 millim. de hauteur. Le chaton, de forme ronde, qui y est soudé, a 9 millim. de diamètre et porte, gravé en creux, un S, que coupe obliquement une barre, terminée, à ses deux extrémités, par un trait, où il ne nous paraît pas qu'on doive voir un caractère alphabétique.

C'est un nouvel exemple d'anneau, décoré seulement, au chaton, du sigle abréviatif de *Signum*, et dont très probablement le possesseur du bijou se servait pour sceller sa correspondance, ou qu'il apposait avant ou après son nom écrit en toutes lettres, au bas des actes où il figurait comme partie ou comme témoin[1].

## XCVII

### BAGUE SIGILLAIRE AVEC LA LETTRE A RÉPÉTÉE

Autre bague en bronze inédite du Musée de Namur, trouvée dans une sépulture franque de la province de ce nom[2].

Elle a 20 millimètres d'ouverture; la baguette, qui est renfor-

1. Voir, à ce sujet, le n° LXV des présentes Études.
2. D'après un dessin de M. Alf. Béquet.

Digitized by Google

cée près du chaton, a en cet endroit 7 millim. de hauteur. Ce bijou est décoré de deux chatons de dimensions inégales, dont le moins important, de forme ovale, a 7 millim. dans sa largeur et 4 1/2 en hauteur; il est orné d'une croix grecque pattée. Le plus important des deux chatons est un carré long de 10 millim. de hauteur sur 19 de largeur, avec un double encadrement, où sont figurés deux A.

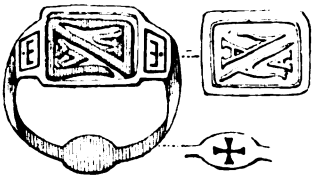

Ces deux lettres sont apparemment l'initiale répétée du nom du propriétaire de l'anneau.

Nous avons montré, dans une de nos précédentes notices[1], que, sur un anneau-cachet où sont gravées les lettres S · R ·, il fallait interpréter S par *Signum*, et voir dans R l'initiale du nom du propriétaire primitif du bijou.

## XCVIII

### AUTRE ANNEAU AVEC L'INITIALE N RÉPÉTÉE (?)

C'est un bel anneau en argent inédit du Musée de Namur[2], provenant de la tombe d'une femme franque, découverte dans la province de ce nom.

Il a 19 millimètres d'ouverture et une hauteur de 4 millim., la même dans tout le pourtour. Il est dépourvu de chaton et

1. Voir le n° XXVII des présentes Études.
2. Reproduit ici d'après un dessin de M. Alf. Béquet.

Digitized by Google

présente des ornements qui sont séparés par des traits perpendiculaires et où l'on peut voir la lettre N répétée, laquelle serait, dans ce cas, comme sur le n° XCVI ci-dessus, l'initiale du nom de la personne qui portait ce bijou.

Peut-être aussi ne faudrait-il voir là que des ornements dépourvus de toute signification.

## XCIX

### ANNEAU AVEC LES TROIS CLOUS DU CRUCIFIEMENT

Autre anneau inédit du Musée de Namur, trouvé dans une sépulture franque de la province de ce nom [1].

Il a 17 millimètres d'ouverture; la baguette en est mince et ronde; aux deux points où elle s'élargit pour se relier au chaton, elle est ornée de deux globules ou cabochons.

Le chaton, ménagé à même le métal, est de forme ronde et a 12 millimètres de diamètre; il est décoré de deux cercles concentriques tracés au burin, au centre desquels on a gravé trois clous réunis à leurs pointes, et qui sont une allusion aux trois clous du crucifiement de Jésus-Christ.

C'est le premier exemple que j'aie trouvé de cet emblème religieux sur un anneau sigillaire, et, à ce titre, il mérite d'être signalé à l'attention des archéologues qui s'occupent de l'iconographie chrétienne.

1. Figuré à cette place d'après un dessin de M. Alf. Béquet.

M. Deloche.

Digitized by Google

# LE CYLINDRE DE URKHAM

## AU MUSÉE BRITANNIQUE (Pl. XXII)[1]

---

Je me propose d'appeler l'attention sur un cylindre chaldéen que l'on attribue à une époque antérieure à la formation du Premier Empire, mais dont l'authenticité me paraît contestable. Ce cylindre a été connu, d'abord, par les dessins de Rich et de Ker-Porter ; il figure aujourd'hui au Musée Britannique, dans la *Koyoundjik Gallery*. Le sujet de l'intaille est du plus haut intérêt. Un pontife, conduisant un néophyte par la main, le présente à une divinité assise sur un trône élevé de quelques degrés; derrière lui, un second personnage se tient debout dans la pose de l'adoration ou de la prière; dans le champ, le croissant de la lune; à côté, une inscription en caractères cunéiformes.

Lorsque je me livrai tout particulièrement à l'étude des intailles assyro-chaldéennes[2], un détail du dessin de Rich m'en fit suspecter l'exactitude; un des supports du trône se termine par un pied de biche? Or je ne retrouvais ce détail sur aucun des monuments de la même époque que je pouvais consulter. J'aurais volontiers écarté ce document de mes recherches ; mais comme ce détail ne me paraissait rien enlever à la disposition générale de la scène qui me préoccupait, je passai outre. D'ailleurs, le dessin de Rich ne pouvait être une œuvre de fantaisie, et si ce détail était inexact, j'avais assez d'autres exemples pour me renseigner sur le sujet et l'ins-

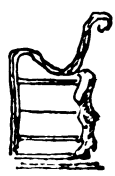

Fig. 1. Trône du cylindre de Urkham.

1. Lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 2 août 1889.

2. Voy. *Recherches sur la glyptique orientale*, Paris, 1883, Ire partie, pp. 129 et suivv.

Digitized by Google

cription. Aussi, il me parut probable que le dessin de Rich avait été exécuté d'après un original que je ne pouvais contrôler sans doute, mais sur lequel nous avions des renseignements suffisants. Il est intéressant de les rappeler ici, et d'indiquer comment le sujet de ce cylindre a été présenté pour la première fois au monde savant.

L'original appartenait, au commencement de ce siècle, au Dr John Hine, assistant politique du gouvernement anglais près la résidence de Bagdad; il le communiqua à Rich. A cette époque, les savants s'intéressaient déjà aux antiquités de la Chaldée; ils étaient avides de renseignements, et les relations s'établissaient entre eux par des échanges de monuments ou des envois d'empreintes et de dessins. Dans ce but, Rich fit donc un dessin du cylindre de Hine et le transmit à Dorow; celui-ci le communiqua à Grotefend, qui se signalait alors, dans les études orientales, par ses découvertes sur les écritures de la Perse. Le savant hanovrien en fit l'objet d'une dissertation que Dorow inséra dans son mémoire sur *Les écritures cunéiformes*, avec une gravure du dessin qui lui était communiqué[1].

Dorow avait donc reçu le dessin de Rich; et, lorsqu'il le transmit à Grotefend, en échange d'un cylindre que celui-ci lui avait adressé, il s'exprima ainsi :

« Le Dr John Hine, assistant politique près la résidence anglaise de Bagdad, m'a envoyé, comme cadeau, un cylindre en hématite, absolument bien conservé; il mesure à peine la longueur d'un pouce, tandis que le cylindre en jaspe vert appartenant au Dr John Hine, dont je vous envoie le dessin, comme un digne équivalent de votre présent, surpasse quelque peu la grandeur de ce dernier. (Voy. Tab. II, f. 2.) Le dessin que je vous communique est fait de grandeur *vraie* et n'est pas *grossi*, comme on a l'habitude de le faire, pour obtenir plus de netteté dans la représentation des cylindres plus petits[2]. »

1. Voy. Dorow, *Die assyrische Keilinschriften. Beiträge E.* Wiesbaden, 1820, Taf. II, f. 2.
2. Voy. Dorow, *Die assyrische*, etc., p. 24.

Digitized by Google

Il est donc établi que le cylindre de Hine était en jaspe vert, et les dimensions en sont indiquées par le dessin de Rich; elles nous donnent : 0m,04 de hauteur, sur 0m,095 de surface développée.

Voici une copie du dessin de Rich, telle qu'elle figure dans le mémoire de Dorow :

Fig. 2. — Cylindre de Urkham, d'après le dessin de Rich.

Vers la même époque, Ker-Porter[1] publiait également un dessin de ce cylindre; mais il ne donne aucune indication sur l'original. En 1818, Ker-Porter voyageait en Mésopotamie; il fut reçu par Rich; celui-ci le présenta à Hine, puis à Bellino. Il est donc possible que Ker-Porter ait vu le cylindre de Hine; mais quand on examine son dessin, il paraît évident qu'il a copié celui de Rich, en le *grossissant,* comme on disait alors, car son dessin mesure 0m,065 de hauteur sur 0m,150 de circonférence développée. Du reste, les deux scènes sont semblables, l'inscription est identique, les personnages ont le même caractère, et le support du trône de la divinité est également terminé par un pied de biche.

L'inscription du cylindre a été reproduite dans le grand recueil du Musée Britannique, publié sous la direction de sir H. Rawlin-

1. Voy. Ker-Porter, *Travels in Georgia, Persia, ancient Babylonia*, etc., etc., *during the years* 1817, 1818, 1820. London, 1821-1822, t. II, pl. LXXIX, n° 6.

Digitized by Google

son[1]; et, malgré quelques difficultés qui naissent de la forme insolite de certains caractères, elle a été comprise et traduite de la même manière par tous ceux qui, les premiers, se sont occupés des études assyriennes. Elle nous apprend que ce petit monument avait été gravé pour un antique roi de Chaldée qu'on désigne sous le nom de Urkham[2], et qui régnait à Ur, la patrie d'Abraham, trente siècles avant notre ère. Urkham est un des plus anciens rois des petits États de la Mésopotamie-Inférieure qui se disputaient la suprématie de ces contrées, avant que les conquêtes de Hammourabi les eussent réunies sous son sceptre et qu'elles eussent fondé le premier Grand-Empire, dont le siège était à Babylone.

Les découvertes récentes qui nous ont fait connaître l'état de la civilisation sur le cours inférieur du Tigre et de l'Euphrate antérieurement au règne de Urkham nous ont fourni des monuments qui remontent au delà du quatrième millénaire[3] et nous ont apporté des documents nouveaux qui justifient la haute antiquité de ce roi. Ces documents ont permis de le considérer comme le fondateur d'une dynastie dont on possède également des inscriptions et des monuments. Le cylindre de Urkham aurait donc une importance considérable; ce serait le type le plus ancien des scènes analogues exécutées par les artistes de Ur. Je ne saurais trop le faire remarquer; il mérite toute l'attention des savants qui veulent consulter les monuments trop rares de cette époque éloignée, au point de vue de l'histoire, de la philologie et de l'art.

Or, il advint que l'original des dessins de Rich et de Ker-Porter a été longtemps égaré ou perdu. On se demandait avec une curiosité bien légitime ce qu'il était devenu? Dans mes visites au Musée Britannique, j'avais souvent, pour ma part, appelé l'attention de mon excellent ami Samuel Birch, conservateur des Anti-

1. Voy. *W. A. I.* (c'est ainsi qu'on a l'habitude de désigner ce recueil), t. I, nos 1, 10.

2. Urkham est un nom de convention par lequel on désigne ce roi, en attendant que l'articulation des signes qui l'expriment soit phonétiquement déterminée.



Digitized by Google

quités orientales, sur l'intérêt qu'il y aurait à retrouver ce monument; et je l'engageais à faire des recherches, comme j'en faisais moi-même. Je supposais que ce cylindre avait pu être rapporté à Londres avec les collections que Rich avait formées en Orient; on ne le trouvait pas. Quelle fut ma surprise, lorsque, en septembre 1881, j'aperçus, un jour, le fameux cylindre soigneusement mis en évidence dans une des vitrines de la *Koyoundjik Gallery* où il figure encore aujourd'hui, ainsi que l'indique la notice du très regretté S. Birch [1]. Je m'informai des circonstances qui avaient permis de le retrouver. On me dit qu'à la mort du Dr John Hine, le cylindre avait passé entre les mains de M. Cobham, Commissioner à Larnaca, et que celui-ci en avait fait don au Musée [2]. L'explication me parut suffisante, pour le moment, car après tout, j'avais déjà souvent constaté que des monuments que l'on croyait perdus finissaient par être retrouvés [3] aussi je ne vis dans ce fait rien qui pût éveiller mes doutes. Le don généreux de M. Cobham excluait suffisamment toute idée de spéculation.

Je m'empressai de demander des empreintes; elles me furent gracieusement accordées, et on sait avec quel soin on les exécute au Musée Britannique. C'est d'après ces empreintes que j'ai publié l'héliogravure qui accompagne, dans mes recherches sur la *Glyptique orientale*, le dessin de Rich [4] et qui est reproduite ici, Planche XXII, nº 1.

Une fois en possession de ce document, mon attention se porta d'abord sur l'inscription que je trouvai semblable à celle qui avait été donnée par Rich et par Ker-Porter. La scène, dans son ensemble, était non seulement identique à celle des dessins, mais également conforme à celles que je rencontrais sur de nom-

1. *Assyrian antiquities. Guide to the Koyoundjik Gallery*, Londres, 1883, p. 127, nº 2.

2. La notice porte, en effet : *Presented by C. D. Cobham Commissioner at Larnaka*. 1880.

3. Voy. à propos du cylindre de Sargani-Sarluh, *Notice sur quelques cylindres orientaux*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 26 octobre 1887, et *Glyptique orientale*, t. Ier, p. 73.

4. Voy. *Glyptique orientale*, Ire partie, pl. IV, nº 2, p. 129.

Digitized by Google

breux monuments analogues : une scène religieuse dont le sens précis nous échappera, jusqu'à ce que nous soyons plus complètement renseignés sur les rites de cette époque. Quant au pied de biche qui m'avait frappé sur le dessin de Rich et qui m'en faisait suspecter l'exactitude, je fus fort surpris de le trouver également sur le cylindre. Toutefois je dus accepter ce détail comme une exception, dont je me proposai de rechercher ultérieurement la cause.

Les études auxquelles je me suis livré plus tard sur les fausses antiquités de l'Assyrie et de la Chaldée [1] me rendirent défiant, et lorsque je songeais au détail qui m'avait frappé dans les planches de Rich et de Ker-Porter, il ne me paraissait pas plus acceptable sur le cylindre que sur les dessins. C'était toujours le seul exemple de cette nature parvenu à ma connaissance. J'étais désireux d'en trouver un second; je l'ai vainement cherché jusqu'ici, et je l'attends encore.

Je connais aujourd'hui plus de cent cylindres de la même époque et de la même localité qui reproduisent des scènes analogues à celle qui nous occupe. La Collection de M. de Clercq m'a fourni de nombreux moyens de comparaison, et la publication de son Catalogue les rend faciles à consulter [2]. Ces scènes offrent, il est vrai, quelques variétés qu'il est bon de préciser. Les unes sont identiques à celle du cylindre de Urkham; d'autres ne présentent plus, derrière le néophyte, le personnage dans la pose de l'adoration.

Quelquefois aussi l'artiste a eu en vue une autre phase de la cérémonie. Ce sont bien les mêmes personnes, mais le néophyte n'est plus conduit par la main (fig. 3 et 9); il se tient debout devant le dieu dans une attitude à la fois fière et respectueuse, suivi d'un pontife debout dans la pose de l'adoration ou de la prière.

1. Voy. *Forgeries of Babylonian and Assyrian antiquities* dans le *American journal of archæology*. Vol. III, n 1 et 2. — *Les fausses antiquités de l'Assyrie et de la Chaldée*. Paris, 1888.

2. Voy. *Collection de Clercq, Catalogue méthodique et raisonné*, t. I, p. 68 à 112 et pl. X à XV.

Digitized by Google

Les personnages révèlent encore l'existence de deux types différents qui figurent quelquefois sur le même cylindre et dans

Fig. 3. — Cylindre du Premier Empire de Chaldée (Bibliothèque nationale).

la même cérémonie. On peut les reconnaître à la coiffure : les uns, comme sur le cylindre de Urkham, présentent le dieu coiffé d'une calotte ronde ; les autres, coiffés d'une tiare ornée de cornes (fig. 4). Quant au trône, il offre partout la même disposition, avec des variantes dans les ornements. — Il faut les préciser, puisque nous aurons à en étudier plus particulièrement un détail.

Fig. 4.

Fig. 5.

Fig. 6.

Le trône procède toujours d'un type unique : un tabouret dont les pieds sont droits et solidement posés sur une estrade (fig. 4 et 5). Parfois il paraît garni de coussins recouverts d'une riche étoffe à rayures ou à carreaux et ornés de franges (fig. 3 et 6).

Je citerai à l'appui trois cylindres chaldéens qui portent des noms royaux ; nous les avons fait reproduire sur notre planche, d'après des empreintes, à côté de la photogravure du cylindre du Musée Britannique, et nous en donnons ici une esquisse pour bien préciser le détail sur lequel nous appelons l'attention.

1° Un cylindre de Gamil-Sin, roi de Ur, un des successeurs de Urkham. Ce cylindre appartient au Musée de Berlin, et a été

Digitized by Google

publié par le Dr Schrader[1], qui m'en a envoyé un moulage d'après lequel je l'ai déjà publié[2]. Je le reproduis ici (fig. 7 et pl. XXII, n° 2).

Fig. 7. — Cylindre de Gamil-Sin (Musée de Berlin).

2° Un cylindre du même roi que j'ai publié d'après une empreinte qui m'a été donnée au Musée Britannique[3]; mais je n'ai pu découvrir où se trouve actuellement l'original (fig. 8, pl. XXII, n° 3).

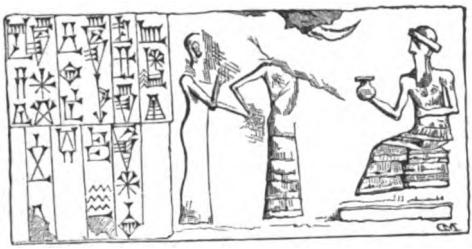

Fig. 8. — Cylindre de Gamil-Sin (Collection inconnue).

3° Un cylindre d'un roi de Ur dont l'inscription ne laisse voir que les titres, et dont le nom peut être lu Gamil-Sin ou Zikar-Sin, tous deux successeurs de Urkam (fig. 9 et pl. XXII, n° 4). Ce cylindre appartient à la Collection de M. de Clercq, et il est reproduit dans les planches de son Catalogue, Pl. XIII, n° 113[4].

1. Schrader, *Ueber einen altbabylonischen Königscylinder. Ausgabe aus dem Monastbericht der Königl. Acad. des Wissenschaften zu Berlin*, mars 1879.
2. Voy. *Glyptique orientale*, Ire partie, p. 131, fig. 74.
3. Voy. *ibid.*, p. 132, f. 75.
4. Voy. *Catalogue*, pl. XIII, n° 113; *ibid.*, p. 137, n° 83.

Digitized by Google

Je pourrais ajouter à ces exemples trente-deux cylindres de la même Collection qui portent des noms de simples particuliers, et qui présentent encore la même forme ; je me contente d'y renvoyer[1].

Fig. 9. — Cylindre d'un roi chaldéen (Collection De Clercq).

Parfois, le tabouret est dépourvu d'ornements et n'est plus élevé sur une estrade ; il se présente dans toute sa simplicité, avec quelques variantes dans la forme, dont nous pouvons indiquer ici les principales, et qui n'altèrent pas la donnée primitive.

Fig. 10.

Fig. 11.

Plus de trente cylindres de la Collection de M. de Clercq, à laquelle j'ai encore recours, offrent cette forme simplifiée[1], qui ne paraît plus destinée au trône des dieux ou des rois (fig. 10, 11).

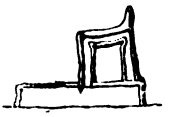

Fig. 12.

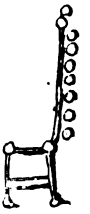

Fig. 13.

J'ai aussi constaté la présence d'un rudiment de dossier[3] (fig. 12) mais

1. Voy. *Catalogue*, pl. XIII et suiv., nos 87, 88, 92, 93, 94, 99, 103, 106, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 133, 134, 135, 137, 138.

2. Voy. *Catalogue*, pl. XIII, nos 82, 83, 89, 90, 91, 95, 96, 97, 98, 100, 101, 102, 104, 105, 107, 108, 110, 111, 112, 121, 132, 136, 139, 142, 146, 146, 149, 254, 255, 257, 258, etc., etc.

3. Voy. *Cat. de Clercq*, nos 110, 112, 121. — *Cylindres orientaux du Cabinet des médailles de La Haye. Catalogue*, pl. II, no 7.

Digitized by Google

cette forme est rare[1]. Je la trouve cependant sur un beau cylindre de la Collection de Clercq, portant le nom d'un roi de Ganhar, localité encore indéterminée, mais qui appartient évidemment à la Chaldée. Ce cylindre a été publié dans le Catalogue de la Collection. (Pl. XIV, n° 121.)

Je dois citer encore une forme plus simple et plus primitive, qui nous donne l'idée d'un pliant (fig. 14)[2]. Notons enfin, pour être complet, qu'on retrouve toutes ces formes sur d'autres cylindres qui ne reproduisent plus la série des cérémonies que nous avons citées, mais qui comportent encore la présence d'un personnage assis. Est-il utile d'ajouter à ces exemples les nombreux cylindres épars dans d'autres collections? — Le musée du Cabinet des Médailles à La Haye, contient quarante cylindres que j'ai décrits, mais dont quelques-uns seulement ont été reproduits par l'héliogravure et qui présentent également un personnage assis sur un trône conforme aux dispositions que j'ai indiquées. On pourrait consulter encore, malgré l'imperfection du dessin, les planches de Félix Lajard sur le culte de Vénus ou de Mithra. Toutefois je me contente d'indiquer cette source où les vérifications sont encore faciles, et où l'on verra toujours les mêmes types avec les mêmes variantes; le pied de biche n'y figure pas[3].

Fig. 14.

Cette forme, qui n'existe pas sur les cylindres, apparaît-elle au moins sur les monuments de la Chaldée? — Les monuments sont rares; cependant nous pouvons en citer quelques-uns. Nous avons d'abord, antérieurement aux rois de Ur, les statues des rois de Telloh. La forme du siège en est bien simple[4]; c'est plus qu'un tabouret, elle prend une apparence monumentale, mais le pied de biche n'y parait pas encore.

1. En Assyrie, ce dossier s'élève quelquefois très haut, et il est orné d'une série de globes (fig. 13).
2. Voy. *Cat. de Clercq*, nos 141, 144.
3. Voy. *Cylindres orientaux du Cabinet des Médailles de La Haye, Catalogue*, pp. 22 à 32, et pl. II, nos 7, 8, 9, 10, 11, 12.
4. Voy. *Découvertes en Chaldée*, par E. de Sarzec, publié par les soins de M. L. Heuzey, pl. IX, XIV, XVI et suiv.

Digitized by Google

Plus tard, nous pouvons citer, d'après une tablette du Musée Britannique, le siège du dieu Samas assis sur un trône, et recevant l'offrande d'un monarque chaldéen, Nabu-bal-idin, postérieur au règne de Hammourabi. La forme du trône est bien remarquable, mais c'est toujours le tabouret traditionnel aux pieds droits ornés de moulures, et, entre les montants, deux personnages fantastiques qui remplissent l'intervalle des supports[1]. Là encore, absence du pied de biche.

Le cylindre du Musée Britannique, qui reproduit, comme les dessins de Rich ou de Ker-Porter, ce détail insolite, reste donc jusqu'ici le seul exemple de ce genre.

Avant de l'étudier d'une manière spéciale, je ferai, pour un moment, abstraction du cylindre et des dessins de Rich et j'essaierai de me rendre compte de la manière dont les dessinateurs modernes ont interprété les scènes qu'ils voulaient nous faire connaître. Les planches de Munter, de Caylus, de Lichtenstein, de Millin, et, plus récemment, celles qui accompagnent le grand ouvrage de Félix Lajard sur le culte de Mithra ne peuvent nous donner une idée de la glyptique orientale aux différentes époques auxquelles ces monuments nous reportent. Ce n'est pas qu'elles aient altéré la donnée principale, mais elles n'en font pas comprendre le sentiment. Les procédés modernes nous ont rendus exigeants ; l'héliogravure seule peut nous renseigner sûrement et complètement. Ce qui frappe, quand on étudie les héliogravures, à défaut des originaux de ces curieuses intailles, c'est une grande simplicité de conception et une naïveté d'exécution qui n'exclut pas la grandeur. Le personnage assis est quelque fois rendu avec beaucoup de noblesse ; à sa pose, on reconnaît un dieu (fig. 15).

Fig. 15.

Rien de tout cela n'apparaît dans les gravures. L'artiste moderne ne s'est pas inspiré du génie antique ; il a pris la simpli-

1. Voy. *Glyptique orientale*, Ire partie, p. 244, et l'héliogravure que nous avons publiée pour la première fois, *Ibid.*, pl. V.

Digitized by Google

cité pour de l'impuissance, et la naïveté pour de la maladresse. Quel que soit son désir d'être sincère, lorsqu'il veut copier les monuments d'un autre âge, son intention s'arrête souvent à l'effort, et il ne parvient jamais à leur donner le galbe qui leur est propre.

Le dessin de Rich conserve, sans doute, l'aspect général de la scène, mais il n'en fait pas comprendre le caractère. Le dieu, dont le corps est à peine indiqué, se perd dans une longue robe tombant jusque sur les pieds ; coiffé d'une sorte de calotte gauchement posée sur le front, il manque de dignité. Le siège, dont nous acceptons pour un moment la donnée, n'a pas de solidité, et se soutient à peine sur une sorte d'estrade indécise, dont les degrés apparaissent comme un accident du sol. Enfin, les personnages aux traits souriants et bouffis ne peuvent donner une idée du recueillement que réclame l'austère cérémonie qu'ils accomplissent [1].

Rich a dû subir l'influence du milieu auquel il lui était impossible de se soustraire ; les dessins des cylindres qu'on exécutait à son époque ont tous les mêmes défauts.

Maintenant que nous comprenons combien le dessin de Rich s'éloigne de la représentation des cylindres chaldéens que j'ai cités, si je le compare à l'intaille du Musée Britannique dont l'empreinte et l'héliogravure nous donnent une reproduction fidèle, je suis tout surpris d'y trouver des ressemblances inquiétantes. J'y reconnais les mêmes défauts, le même parti-pris, la même expression dans les traits des personnages, la même sécheresse dans leur exécution, et un manque d'ampleur qui laisse un grand vide dans le champ du cylindre. Les Chaldéens savaient tirer parti de la place, ils *faisaient grand* sur de petits espaces [2] ; — ici, le cylindre est grand, et les personnages ne le remplissent pas. Jamais

1. Cette remarque a déjà été faite. Le Dr Hayes Ward s'exprime ainsi au sujet de ce cylindre : « An extraordinary good specimen is found in fig. 7 (c'est ce même cylindre qu'il a reproduit), although the engraving from which the figures are copied gives an unwarranted greek look to the faces. » — Voy. *The Babylonian seals*, dans *Scribner's magazine*. Janv. 1887, p. 85.

2. Voy. *Glyptique orientale*, Ire partie, p. 134.

Digitized by Google

les Chaldéens n'ont connu ces figures d'une physionomie toute moderne; jamais ils n'ont si sommairement indiqué les traits du dieu, jamais ils n'ont esquissé ces profils délicats que nous retrouvons sur l'intaille du Musée Britannique. Désormais nous connaissons la facture des artistes chaldéens et nous pouvons apprécier surtout leur manière de rendre la nature; de grands traits largement exécutés suffisent pour donner de la dignité et de l'ampleur à ces austères figures, telles que nous les ont révélées certains cylindres, et qui produisent un effet si saisissant. Aussi je n'hésite pas à dire que le dessin de Rich et le cylindre du Musée Britannique m'ont profondément égaré dans mes recherches sur le caractère de l'art en Chaldée, et que je dois modifier certaines de mes appréciations. Les artistes de Ur n'étaient pas en décadence; ils s'inspiraient assurément des mêmes traditions que leurs voisins qui avaient porté si haut le travail de l'intaille à Érech, à Larsam, et surtout à Agadé[1].

Après avoir ainsi examiné le cylindre dans son ensemble, si nous descendons dans l'analyse du détail qui m'a toujours frappé, nous trouverons, d'abord, d'utiles renseignements dans l'exécution du trône; quelle que soit la forme que l'artiste ait eue en vue, il offre des incorrections que jamais les artistes chaldéens n'auraient commises (fig. 16). La ligne qui indique le dessus du tabouret sur lequel le dieu est assis, ne présente sur le dessin, comme sur le monument lui-même, qu'un simple trait qui se relève pour former une courbe en passant sur la robe, ce qui dès lors ne donne aucune solidité au trône. Le dieu paraît ainsi suspendu dans le vide.

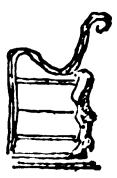

Fig. 16.

Quand on étudie de plus près le malencontreux pied de biche, on s'aperçoit que l'exécution en est surtout défectueuse. Les vieux artistes de la Chaldée ne l'auraient jamais compris ainsi. Ils connaissaient parfaitement la structure des animaux; les for-

1. Voyez le beau cylindre de Sargani-Sarluh dans la Collection de Clercq, *Cat.*, t. I, pl. V, n° 46.

Digitized by Google

mes du lion, du bœuf, de l'antilope leur étaient familières, et la jambe du taureau était particulièrement étudiée sur les cylindres de cette époque que je serais tenté d'appeler légendaire, où l'on voit figurer le compagnon d'Isdubar, le monstrueux Héa-bani au buste humain terminé par un corps de taureau. Il suffit de consulter les nombreux cylindres qui représentent ce personnage pour voir comment les Chaldéens savaient interpréter la nature[1]. Ils avaient une tradition toute particulière pour rendre les membres de l'animal; ils ont indiqué les muscles à l'aide d'une convention calculée qui met à leur place toutes les articulations. Il est loin d'en être ainsi sur notre cylindre, où le dessin ne tient compte d'aucune forme. Jamais les artistes de la Chaldée n'auraient exécuté ainsi la jambe d'un animal, taureau ou antilope, eût-elle dégénéré en ornement.

Ce n'est pas tout; poussons plus loin notre analyse. Si l'on examine maintenant la facture de l'intaille, le travail matériel du graveur, j'y découvre des anachronismes d'exécution qui ne manqueront pas de frapper tous ceux qui ont observé les cylindres assyro-chaldéens des diverses époques. Nous ignorons sans doute les procédés dont les artistes disposaient alors; nous pouvons à peine les soupçonner. Connaissaient-ils les instruments qui nous sont familiers aujourd'hui : la scie, la pointe, la bouterolle, et surtout les moyens mécaniques qui sont actuellement en usage? Nous savons avec quelle dextérité merveilleuse certains peuples orientaux exécutent dans la pierre ou l'ivoire, à l'aide des instruments les plus rudimentaires, des chefs-d'œuvre de délicatesse et de précision; mais que valent ces tours de force à côté des belles intailles de la Chaldée, que les cylindres d'Agadé nous ont appris à admirer? — L'habileté de l'ouvrier efface la trace des procédés qu'il emploie, et ne laisse voir qu'un résultat qui a pu servir de modèle aux artistes postérieurs, et qui n'a pas été surpassé. Voilà les cylindres qu'il faut étudier pour se rendre compte de la technique des graveurs chaldéens. Quand on

1. Voy. *Catalogue*, pl. V, nos 41 et suiv.

Digitized by Google

examine, à ce point de vue, le cylindre du Musée Britannique, tout annonce un travail inintelligent et précipité qui ne révèle que trop l'instrument dont on s'est servi. On y reconnaît aisément l'emploi de la bouterolle. Cet instrument a été sans doute nécessaire aux graveurs de toutes les époques; en Assyrie, les artistes de Calach en ont particulièrement usé et même abusé [1]. Il est certain que ceux de la Chaldée s'en sont également servis sous le dernier Empire, mais leurs antiques devanciers en ont soigneusement dissimulé l'usage. -- L'emploi de cet instrument rapide et brutal apparaît au contraire à chaque instant dans l'exécution du cylindre d'Urkham: on en voit les traces sur la poitrine, aux épaules des personnages et jusque sur le pied de biche!

Tous ces faits suffisent pour faire rejeter l'authenticité de notre cylindre; mais il me reste encore à examiner, à un autre point de vue, le détail caractéristique qui avait fait naître mes soupçons; je veux parler de la forme insolite que l'artiste a donnée au trône de la divinité, en consultant les traditions qui auraient pu l'inspirer. — Cette forme a été employée dès la plus haute antiquité chez bien des peuples du vieil Orient. On peut remonter à l'idée première qui y a donné naissance et suivre les transformations que son expression a subies, avant d'arriver à n'être plus traduite que par une simple indication.

D'après certaines traditions, et dans d'autres pays, lorsqu'on a voulu représenter les dieux ou les rois assis sur des trônes, on les a entourés de tout ce qui pouvait rehausser l'éclat de leur puissance. Pour obtenir cet effet, l'imagination des peuples a même emprunté des symboles au culte que l'on rendait à la nature animale, tantôt au lion, à l'aigle ou au taureau. La Bible nous montre Salomon, au moment où il va recevoir la reine de Saba, assis sur un trône d'ivoire, couvert d'or, élevé de six degrés; deux lions supportent ses mains, et douze lionceaux sont accroupis sur les six degrés qui conduisaient au trône [2].

1. Voy. *Glyptique orientale*, IIe partie, page 33, pl. VIII, nos 4 et 5.
2. Voy. III *Rois*, c. x, v. 18, 20.

Digitized by Google

En Égypte, les trônes des dieux et des rois ont également des lions à la place des bras du fauteuil [1]. Lorsque l'artiste n'a plus représenté ces animaux couchés sous le pied des rois, ou accroupis sur les marches du trône, il s'est contenté d'en rappeler le souvenir, soit que l'idée première procédât du lion, du taureau ou de quelque animal fantastique, monstrueuse chimère; le corps et la tête ont formé les bras du fauteuil et les jambes de l'animal se sont allongées pour en faire les supports. Peu à peu, les éléments se sont simplifiés, et il n'est plus resté que la trace des pieds, griffes de lion, serres d'aigle, pieds de taureau.

Cette forme n'avait donc rien d'arbitraire. Ce n'était pas le résultat d'un caprice de l'artiste; elle était voulue, réfléchie, imposée peut-être, et elle a persisté jusqu'au moment où perdant sa signification, elle n'a plus été employée que comme un simple ornement.

Si j'avais à préciser les différentes phases que l'art, docile aux traditions religieuses, a dû parcourir pour arriver à cette indication qui rappelle la donnée primitive, le chemin serait long, et je sortirais de la Chaldée où elle n'avait pas sa raison d'être. Voilà pourquoi on n'en trouve la trace, ni dans les traditions locales, ni sur les monuments que l'on peut consulter. Nous sommes donc encore en présence d'un fait particulier qui ne s'explique ni par les traditions, ni par les légendes, ni par les monuments.

Mais enfin, pour répondre à une autre hypothèse, ne pourrait-il pas arriver, dira-t-on, que Rich eût copié un autre cylindre, le véritable cylindre, sur lequel ce détail accidentel n'existait pas? — Sans doute, mais alors Rich se serait trompé. Lorsqu'il dessinait, c'était vraisemblablement la seule scène de ce genre qu'il eût sous les yeux; le monument était mal conservé, les cylin-

1. Pour suivre ces différentes phases de l'idée première, il suffit de comparer certaines représentations égyptiennes. Voy. Horus sur son trône, d'après un bronze du Musée du Louvre, dans Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. I, p. 723, fig. 487; — Ramsès III, d'après Prisse d'Avesnes, *Ibid.*, t. IV, p. 410, fig. 212 — et la statue de Chephren au Musée de Boulaq. *Ibid.*, t. I, p. 673, fig. 460.

Digitized by Google

dres chaldéens présentent souvent des cassures, des frottements, des parties frustes, qui ne laissent soupçonner que des formes indécises, et qui provoquent des restaurations trop faciles. A certaines époques, on restaurait tous les monuments, et un membre de la Commission d'Égypte, en copiant les ruines des palais des Pharaons, écrivait sur ses notes : « à continuer les hiéroglyphes », préparant ainsi à Champollion de décourageantes déceptions. Ce qui préoccupait Rich, c'était l'inscription, c'était l'ensemble de la scène qu'on voulait surtout connaître, alors qu'on était avide d'interpréter la signification symbolique des monuments de toute nature. Il a reproduit ce qu'il importait avec une exactitude suffisante ; la critique de détail que je soulève aujourd'hui n'avait pas sa raison d'être, et l'on n'en soupçonnait pas la portée. La forme du trône était un accessoire insignifiant. Les contours du coussin, plus ou moins effacés, présentaient peut-être une certaine courbe qui pouvait se prêter à une disposition des lignes de nature à rappeler cette forme séduisante, que Rich avait sans doute remarquée ailleurs, et en accentuant les courbes, il en a fait un pied de biche !

Mais je m'arrête, car je m'aperçois qu'en excusant le travail de Rich, je parais oublier le cylindre du Musée Britannique, qui présente comme lui les mêmes défauts et le même détail. Il n'est que trop conforme à la description et au dessin de Rich ; rappelons-nous qu'il *est en jaspe vert, et qu'il mesure exactement 0m,04 de hauteur, sur 0m,095 de surface développée* ; aussi je me demande, où est la fraude, et si le cylindre du Musée Britannique ne serait pas la copie du dessin de Rich?

J. Menant.

2 août 1889.

*P. S.* — Depuis que cette lecture a été faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, on m'a remis une lettre que M. Cobham avait adressée au secrétariat et que je me suis empressé de communiquer à l'Académie dans la séance du

Digitized by Google

20 septembre, en y ajoutant quelques explications qu'elle avait nécessairement provoquées; je les reproduis ici.

La lettre de M. Cobham est ainsi conçue :

« Larnaca de Chypre, 23 août 1889.

« Monsieur le Secrétaire,

« Les journaux *Temps*, 4 août, et *Journal officiel*, 7 août, parlent d'une notice lue dans votre séance du 2 août par M. Joachim Menant, *Sur un cylindre chaldéen du Musée Britannique*, « dont l'authenticité lui inspire des doutes. »

« Sur un point relevé par M. Menant, c'est moi, et moi seul qui peux « et dois » rassurer le savant auteur et ses illustres collègues de l'Académie.

« Le Dr John Hine, ci-devant du département médical du Gouvernement de Bombay, et pendant de longues années attaché à la résidence de Sa Majesté Britannique à Bagdad, mourut le 18 mars 1859 à Leeford, Exmouth, Devonshire, où depuis au moins vingt ans il avait établi sa demeure. Peu de jours après ses funérailles, le dit cylindre me fut remis (j'étais voisin et légataire du défunt) par un des exécuteurs de son testament; et jusqu'au moment où j'en fis don au Musée Britannique, c'est-à-dire au mois de septembre 1880, ce petit monument ne m'a jamais quitté.

« Veuillez agréer, etc.,

« C. Delasal Cobham. »

Cette lettre m'apporte un renseignement que je m'empresse d'accueillir et qui dissipe au moins un nuage qui planait dans mon esprit. M. Cobham a recueilli directement ce monument dans la succession du Dr John Hine; donc il ne peut avoir été fabriqué d'après le dessin de Rich. — Je l'admets volontiers; mais la lettre de M. Cobham ne saurait détruire la portée de mes critiques sur l'authenticité du cylindre; elle déplace seulement l'époque de sa confection.

Digitized by Google

Les considérations qui m'ont fait douter de son authenticité sont du domaine de l'archéologie pure; elles reposent sur l'observation de plus de 1,500 cylindres de toutes les époques que j'ai étudiés, soit sur les originaux, soit sur des empreintes; et elles ne pourraient être détruites que par des preuves de la même nature qui établiraient que le « pied de biche » a été en usage en Chaldée, à l'époque de Urkham, roi de Ur. En attendant cette preuve, le cylindre du Musée Britannique reste comme une exception, dont tous les renseignements, que les découvertes modernes ont apportés sur ces temps reculés, repoussent l'authenticité.

Cependant ce monument a toujours sa raison d'être; ce n'est pas une invention. Il est certain, pour moi, qu'il a dû exister un cylindre authentique de Urkham, dont celui du Musée Britannique est la copie, et le graveur qui l'a copié nous en a ainsi fort heureusement conservé la trace; seulement il n'a pas suivi scrupuleusement son modèle qui était fruste; et toutes les raisons que j'ai invoquées pour excuser le dessin de Rich se représentent pour excuser le lapicide. Il y a ajouté un détail de fantaisie: c'est ce qui révèle son origine apocryphe. On peut se demander sans doute à quelle époque cette copie a été faite et dans quel but. Je l'ignore; aussi je laisserai ces questions sans réponse.

Ce n'est pas le seul monument de cette nature qui aurait été copié à une époque plus récente. Sous le Second-Empire de Chaldée, à Babylone même, le goût de l'archaïsme a poussé les graveurs à reproduire de vieilles intailles, à s'en inspirer pour fabriquer des intailles, alors modernes, dans le goût antique. F. Lenormant a fait depuis longtemps cette judicieuse remarque. On fabriqua alors de faux cylindres chaldéens du Premier-Empire comme les Phéniciens ont fabriqué de faux cylindres assyriens et de faux scarabées égyptiens; comme, à Rome, on a fabriqué de faux camées grecs, et, à la Renaissance, de fausses pierres gravées grecques ou romaines; comme, à toutes les époques, on a voulu copier ou imiter l'antique; et, je me hâte de le dire, sans y être toujours poussé par un sentiment de spéculation cupide.

Le seul point sur lequel M. Cobham *pouvait* et a cru qu'il

Digitized by Google

*devait* me renseigner, c'est qu'il a recueilli ce cylindre dans la succession de John Hine et qu'il l'a transmis tel au Musée Britannique. Je l'avais déjà dit, et je n'ai aucune raison de douter de la sincérité de cette nouvelle déclaration; j'irai plus loin, j'admets même que c'est bien le cylindre sur lequel Rich a fait son dessin, tant je suis désireux de rendre hommage à la bonne foi des possesseurs de ce monument, mais alors ce cylindre en serait-il plus authentique? — Évidemment non. Seulement au lieu de dire que le cylindre du Musée Britannique a été fait d'après un dessin inexact, Rich aurait fait un bon dessin d'après un cylindre faux, voilà tout; et alors John Hine, Rich et Ker-Porter auraient été trompés!... On ne saurait leur en faire un reproche; car, à cette époque, ils n'avaient aucun moyen de contrôle, et personne ne pouvait les renseigner, ni sur l'authenticité du sujet, ni sur l'exactitude des détails.

J. M.

Septembre 1889.

---



Digitized by Google

# LES TABLETTES CUNÉIFORMES

## DE TEL EL-AMARNA

---

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler brièvement à nos lecteurs la trouvaille de tablettes à inscriptions cunéiformes dans la Haute-Égypte, à Tel el-Amarna (*Revue*, juillet-août 1889, p. 140). L'importance de cette découverte pour l'histoire ancienne de l'Orient est telle qu'il nous a paru utile de la faire connaître ici avec détail. A cet effet, nous avons traduit le mémoire lu par M. le professeur Sayce au *Victoria Institute* de Londres, dans sa séance annuelle du 4 juin 1889. L'auteur a bien voulu relire nos épreuves et apporter quelques modifications à sa rédaction première. Nous prions notre savant ami d'agréer tous les remerciements de son traducteur. S. R.

Pendant l'hiver de 1887 à 1888, une des découvertes archéologiques les plus extraordinaires et les plus inattendues des temps modernes a eu lieu dans la Haute-Égypte. L'Égypte a toujours été le pays des surprises, mais la dernière en date est peut-être la plus étonnante qu'elle nous ait encore apportée. Environ à mi-chemin entre Minieh et Assiout, mais sur la rive droite du Nil, s'élèvent des collines qui marquent l'emplacement d'une cité ancienne, aujourd'hui nommée Tel el-Amarna. Elles couvrent les restes de la capitale construite par Aménophis IV, ou *Khu-en-Aten* « le roi hérétique », comme il est appelé familièrement dans les histoires de l'Égypte monumentale. Seul parmi les Pharaons de son pays, il abandonna la religion et les traditions de ses pères et s'efforça d'imposer à ses sujets une nouvelle forme de croyance. Renonçant au culte d'Amen de Thèbes, de Ra d'Héliopolis, de Ptah de Memphis, il se fit l'adorateur du disque solaire, où il reconnaissait l'image et le symbole de la Divinité Suprême.

Digitized by Google

Le culte du disque solaire trahit évidemment une influence syrienne. C'est en Syrie que le Dieu solaire était l'objet principal du culte, bien qu'il y fût adoré sous diverses formes. C'est là aussi que son symbole particulier était le disque solaire, muni d'ailes placées latéralement qui marquaient son énergie toujours présente. Le disque solaire ailé peut avoir été, à l'origine, d'invention babylonienne, mais il se répandit de bonne heure chez les autres populations sémitiques de l'Orient. Nous le trouvons au-dessus de l'image d'un roi sur un monolithe de Birejik, actuellement au Musée Britannique, et il caractérise spécialement les monuments des Hittites ou Hétéens. Il est vrai que le même symbole se rencontre de temps en temps en Égypte ; M. Flinders Petrie l'a trouvé sur un monument de la V^e^ dynastie et il surmonte l'inscription d'un roi de la XI^e^ qui est conservée au Musée de Boulaq ; mais sa rareté indique qu'il a été emprunté du dehors, et ce n'est qu'à l'époque des envahisseurs Hycsos et lorsque les guerres asiatiques de la XVIII^e^ dynastie mirent les Égyptiens en contact avec la Syrie et la Mésopotamie que nous voyons ce symbole occuper une place importante dans l'art de l'Égypte. Comme les idées religieuses auxquelles il était associé, c'était une importation de l'Asie sémitique.

Nous savons maintenant que la mère d'Aménophis IV était de naissance asiatique. Les conquêtes d'Aménophis III, un des plus grands parmi les grands monarques de la XVIII^e^ dynastie, avaient étendu l'empire de l'Égypte jusqu'aux rives de l'Euphrate. Dans ces régions il confinait à celui de Tuisratta, appelé sur les tablettes cunéiformes roi de *Mitana*, district que Tiglathpileser I^er^ place sur la rive droite de l'Euphrate, vis-à-vis la forteresse hittite de Carchemish. Sur l'une des tablettes cunéiformes du Musée de Boulaq, le nom de ce pays est écrit *Mitananu*. Les Égyptiens l'appelaient le pays de *Nahrina* ou des « Rivières » et comprenaient aussi sous cette désignation la contrée à l'ouest de l'Euphrate jusqu'au cours de l'Oronte. C'est l'*Aram-Naharaïm* ou « Syrie des Deux Rivières » de l'Écriture, et c'est

Digitized by Google

de là que Chuhsan-rish-athaïm vint opprimer Israël à l'époque d'Othoniel (*Juges*, III, 8-10). Chushan-rish-athaïm doit avoir été un des successeurs du grand-père d'Aménophis IV.

Pendant quelque temps après la mort de son père, Aménophis IV se conforma extérieurement à la religion officielle de l'Égypte, ou, du moins, il ne s'efforça point de la remplacer par une autre. Mais le temps arriva où l'hostilité latente entre le roi et le puissant sacerdoce de Thèbes prit la forme d'une lutte aiguë. Aménophis trouva difficile, sinon impossible, de rester dans la capitale de ses pères. Accompagné des autres adeptes de la foi nouvelle, il quitta Thèbes et se construisit une nouvelle capitale aux confins du désert vers le nord. Là il prit le nom de Khu-en-Aten, « la gloire du disque solaire », tandis que ses architectes et ses sculpteurs mettaient au service de la religion nouvelle un style d'art particulier et que les potiers eux-mêmes décoraient leurs vases avec des couleurs et des dessins d'un type nouveau.

Les archives de l'empire furent transférées de Thèbes à la nouvelle résidence et placées dans le palais royal, qui s'élevait au milieu de jardins à l'extrémité nord de la cité. Mais l'existence et la prospérité de la capitale de Khu-en-Aten furent de courte durée. Quand le roi mourut, il ne laissa que des filles, dont les époux revêtirent successivement le pouvoir royal. Leurs règnes furent courts et il est même possible que plus d'un d'entre eux ait partagé le pouvoir avec un de ses beaux-frères. En tous cas, au bout de peu de temps, rois et peuple revinrent aux anciennes croyances. La religion que Khu-en-Aten avait essayé d'introduire resta sans adeptes, les étrangers asiatiques que lui et son père avaient préposés aux hautes fonctions de l'État furent chassés du pouvoir, et la nouvelle capitale devint un désert qui ne devait plus jamais être habité. Le grand temple du Disque Solaire tomba en ruines comme le palais royal et les archives de Khu-en-Aten furent ensevelies sous les ruines de la salle où elles avaient été rangées. Elles y restèrent, protégées par le sable, jusqu'à ce que les *fellahin*, à la recherche du

Digitized by Google

*sebâkh* ou terre nitreuse, qui leur sert d'engrais pour leurs cultures, les eussent enfin ramenées à la lumière.

J'arrivai au Caire peu de temps après cette découverte et comme aucun assyriologue n'avait encore vu les tablettes de Tel el-Amarna, j'étais naturellement très désireux de les étudier. Quelques-unes avaient été acquises par le Musée de Boulaq ; les autres, portées au Caire, étaient tombées entre les mains de particuliers et avaient déjà été transférées ailleurs. Par suite d'un regrettable malentendu, je ne pus examiner celles qui étaient entrées au Musée égyptien, et ce ne fut que peu de temps avant mon départ, au mois d'avril 1888, que M. Bouriant, le directeur de l'École archéologique française, en obtint environ une douzaine qu'il me permit amicalement de copier. Malheureusement, toutes ces tablettes étaient plus ou moins mutilées et j'y cherchai vainement une indication chronologique. L'une d'elles, cependant, contenait une référence à « la conquête d'Amasis » (*kasad Amosi*), et comme l'histoire de l'Égypte ne connaît que deux rois de ce nom — le fondateur de la XVIII^e^ dynastie et le contemporain de Nebuchadnezzar — je fus amené à conclure qu'il s'agissait de ce dernier. Nous savions déjà que l'Égypte avait été envahie par le grand monarque chaldéen, et, puisque les formes des caractères tracés sur les tablettes appartenaient à la variété babylonienne de l'écriture cunéiforme, et non pas à la variété assyrienne, il me parut nécessaire de reconnaître dans les tablettes de M. Bouriant des monuments de la campagne de Nebuchadnezzar en Égypte. Quant aux trois cylindres au nom de Nebuchadnezzar que possède le Musée de Boulaq, j'ai appris depuis qu'ils avaient été apportés de Bagdad et qu'ils n'avaient pas été découverts, comme on le croyait, du côté du canal de Suez, dans la région de Tel-Defenneh ou Tahpanhes.

Il y avait pourtout une difficulté qui s'opposait à cette manière de voir. Sur l'une des tablettes de M. Bouriant, on lit le nom de Gimti ou Gath ; or, il est à peu près certain que Gath avait cessé d'exister avant le VI^e^ siècle.

Digitized by Google

Après mon départ, la question fut définitivement élucidée. Plus de 160 tablettes avaient été offertes au Musée de Vienne et achetées par celui de Berlin. Là, elles furent examinées par deux jeunes assyriologues, MM. les Drs Winckler et Lehmann, qui y reconnurent bientôt des lettres et des dépêches envoyées à Aménophis III et à son fils Aménophis IV, expliquant ainsi du même coup comment elles avaient été découvertes à Tel el-Amarna. Une autre collection de 82 tablettes provenant de la même trouvaille fut acquise par le Musée Britannique et, pendant l'hiver de 1888 à 1889, la courtoisie de MM. Grébaut et Brugsch-Bey me mit à même de copier et d'étudier à loisir la collection du Musée de Boulaq. Cette dernière ne contient pas seulement les tablettes que je n'avais pu voir au printemps précédent, mais d'autres encore qui avaient été subséquemment acquises par M. Grébaut.

Ma visite à Tel el-Amarna, au mois de janvier 1889, confirma l'opinion de M. Grébaut qu'il n'y restait plus de tablettes à découvrir. La collection avait été recueillie tout entière au même endroit, qui me fut indiqué, et les auteurs de la trouvaille avaient ramassé jusqu'aux moindres fragments. Il est possible, cependant, qu'un petit nombre de pièces soient restées entre les mains des marchands indigènes; mais, en somme, on peut affirmer que l'ensemble des tablettes est aujourd'hui entre les mains d'Européens. Nous pouvons donc savoir, en substance, ce qu'elles ont à nous apprendre.

Et c'est là une bien merveilleuse révélation! Nous découvrons qu'au xve siècle avant notre ère, un siècle avant l'Exode, des relations littéraires actives existaient, à travers le monde civilisé de l'Asie antérieure, entre la Babylonie, l'Égypte et les petits États de la Palestine, de la Syrie, de la Mésopotamie et même de la Cappadoce orientale. Ces relations avaient pour instruments la langue et l'écriture compliquée de la Babylonie. Il suit de là que, dans tout l'Orient civilisé de cette époque, il existait des bibliothèques et des écoles, où la langue et la littérature babyloniennes étaient enseignées. Le babylonien était

Digitized by Google

alors la langue de la diplomatie et de la société instruite, comme le français l'a été dans les temps modernes, avec cette différence que, tandis qu'il n'est pas difficile d'apprendre à lire le français, le syllabaire cunéiforme ne peut être maîtrisé qu'au prix de plusieurs années d'attention et de travail. Nous pouvons maintenant expliquer la signification du nom de la cité chananéenne voisine d'Hébron, qui semble avoir été une des villes les plus importantes de la Palestine méridionale. *Kirjath-Sepher*, ou « la Ville des Livres », doit avoir été le siège d'une bibliothèque fameuse, comprenant surtout, sinon exclusivement, comme le trésor de Tel el-Amarna, des tablettes d'argile portant des caractères cunéiformes. Puisque cette ville s'appelait aussi Debir, ou « le Sanctuaire », nous pouvons en conclure que les tablettes étaient conservées dans son temple principal, à la manière des bibliothèques de l'Assyrie et de la Babylonie. Peut-être sont-elles encore enfouies dans le sol, attendant le jour où la pioche d'un explorateur nous les rendra.

L'influence littéraire de la Babylonie, à l'époque qui précède la conquête de la Palestine par les Israélites, explique aussi la rencontre des noms de divinités babyloniennes parmi les populations de l'Occident. Moïse meurt sur le sommet du mont Nebo, qui reçut son nom du dieu babylonien de la Littérature, auquel était consacré le grand temple de Borsippa ; le Sinaï lui-même, la montagne « de Sin », atteste le culte du dieu lunaire babylonien *Sin* au milieu des solitudes du désert. *Moloch*, ou *Malik*, était une divinité babylonienne comme *Rimmon*, le dieu de l'Air, qui donna son nom à plus d'une localité palestinienne; *Anat*, l'épouse d'*Anu*, le dieu du Ciel, donna le sien à Anah en Palestine et à Anathoth, la ville des « Déesses Anat. » Les analogies qui ont été constatées entre les cosmogonies de la Babylonie et de la Phénicie comportent probablement une explication analogue. Là aussi, les idées religieuses et philosophiques des populations de Chanaan ont été façonnées par leurs maîtres babyloniens. Une des tablettes de Tel el-Amarna, aujourd'hui au Musée de Boulaq, mentionne une légende au sujet

Digitized by Google

de Namtar, la divinité babylonienne de la Destinée et de la Peste.

Ce furent la marche des Hittites du nord vers le sud, les guerres sanglantes entre eux et Ramesès II, qui dévastèrent la Palestine, enfin la conquête de Chanaan par les Israélites, qui semblent avoir mis fin aux anciennes relations littéraires entre les populations de l'Asie occidentale et fait tomber dans l'oubli la langue et l'écriture babyloniennes. Les Hittites s'introduisirent comme un coin entre les Sémites de l'Orient et de l'Occident, tandis que les Israélites détruisaient les cités et la civilisation des Chananéens, déjà épuisés par l'invasion hittite et les campagnes du Pharaon égyptien. Nous savons par l'Ancien Testament que Kirjath-Sepher, avec sa bibliothèque, fut une des villes détruites par Othoniel pour ne jamais se relever (*Josué*, xv; *Juges*, i). La connaissance de l'écriture cunéiforme cessa de s'étendre à l'ouest de l'Euphrate et pendant quelque temps les habitants de la Syrie durent se contenter des hiéroglyphes hittites. Mais le temps était proche où les marchands phéniciens allaient inventer, pour représenter leurs idées ou dresser la liste de leurs cargaisons, une meilleure méthode que les formes pictographiques encombrantes introduites par les montagnards du Taurus. Les caractères de l'alphabet hiératique égyptien furent adaptés par eux aux besoins de leur activité commerciale et, dès le x^e^ siècle avant J.-C., nous trouvons l'alphabet phénicien déjà parfaitement constitué.

Parmi les tablettes de Tel el-Amarna aujourd'hui à Berlin et à Londres, il y a quelques documents émanant du roi babylonien Burna-buryas, le fils de Kuri-galzu, qui régnait vers 1430 avant J.-C. Mais la plupart ont été écrits par des personnes étrangères à la Babylonie et pour qui le babylonien était une langue apprise. Un grand nombre sont des dépêches d'officiers égyptiens résidant en Palestine et en Syrie, dont beaucoup portent des noms sémitiques. Ils jettent une lumière aussi curieuse qu'inattendue sur l'histoire intérieure du pays à l'époque où les Chananéens l'occupaient encore.

Digitized by Google

Dans le présent mémoire, je vais me borner à l'examen des tablettes appartenant à M. Bouriant et au Musée de Boulaq, tablettes que j'ai copiées moi-même ; elles comprennent quelques-uns des documents les plus importants de toute la série.

Ceux qui concernent la Palestine réclament d'abord notre attention. Ils confirment le témoignage des monuments égyptiens et indiquent que les cités de la Palestine reconnaissaient la suzeraineté du monarque de l'Égypte. Les affaires de la Phénicie étaient aux mains d'un gouverneur égyptien, qui porte le nom sémitique de Rib-Addu ou Rib-Hadad, et qui était assisté par les nommés Yapa-Addu et Aziru [1]. Plusieurs de ces dépêches concernent la ville de Tsumura ou Simyra, la Zemar de la *Genèse* (x, 18), qu'il décrit dans l'une d'elles comme « très fortement située, à la manière d'un oiseau dont le nid est perché sur un précipice ». A la fin de la même dépêche, mention est faite du « roi de Mitana » ou Aram-Naharaïm, du « roi de Tarkusi » et du « roi des Hittites », ainsi que d'un certain « Yankhan, le serviteur du roi de Yarimuta »; mais la tablette est trop mutilée pour que nous puissions dire si les relations du fonctionnaire égyptien avec ces personnages étaient amicales ou hostiles. Une autre lettre du même officier nous apprend qu'il possédait deux navires et que certains animaux lui avaient été apportés par Yapa-Addu. Dans une troisième tablette, il semble que la ville de Sidon soit nommée ; celles de Berlin mentionnent Tyr, Acre et Megiddo.

Le territoire des Philistins, commandant l'extrémité septentrionale de la route qui menait d'Égypte en Palestine, occupa naturellement l'attention des Égyptiens. Une des tablettes appartenant à M. Bouriant, bien que brisée à la fin, est très intéressante à cet égard. Elle se lit comme il suit : « Au roi mon seigneur, parle ainsi : ton serviteur Aruki (ou Arudi) dit : (Aux pieds du roi) sept fois sept fois je me prosterne... Quand

1. Le nom *Rib-Addu* peut aussi se lire *Rip-Dadu*. Yapa-Addu, ou Dadu, signifie probablement « Hadad est beau » (de יפה) et Aziru paraît être le nom biblique אצר.

Digitized by Google

une incursion eut lieu, Milki (Melech) [roi] du littoral (marcha) contre le pays du roi mon seigneur, commandant les troupes de la cité de Gedor (*Gaturri*), les troupes de la cité de Gath (*Gimti*) et les troupes de la cité de Keilah (*Kilti*). Ils conquirent le pays de la cité de Rabbah (*Rubute*) dépendant du pays du roi, appartenant aux Confédérés (*Khabiri*). Et de nouveau il détruisit entièrement la cité du pays d'Ururusi, la cité du dieu Uras[1], dont le nom (en ce lieu) est Marru (Marnas), la cité du roi, dépendant de la localité des hommes de Keilah, et douze cités de mon roi. » Deux petites tablettes du Musée de Boulaq, l'une et l'autre malheureusement brisées par le milieu, nous donnent des informations complémentaires sur les affaires de la Palestine méridionale. L'une d'elles peut être traduite comme il suit : « Au roi mon seigneur, mes dieux, mon Dieu-Soleil, par lettre je parle, moi Su-arda-ka, ton serviteur, la poussière de tes pieds. Aux pieds du roi mon seigneur, mes dieux, mon Dieu-Soleil, sept fois sept fois je me prosterne. Le roi de... s'émut pour faire la guerre. Dans la cité de Keilah (*Kilti*) il fit la guerre contre toi pour la troisième fois ; plainte me fut portée. Ma cité qui m'appartient adhéra (?) à moi. Ebed-tob envoya aux hommes de Keilah. Il envoya quatorze pièces d'argent, et ils marchèrent contre mes derrières et ils envahirent les domaines du roi mon seigneur. Keilah, ma cité, fut enlevée à ma juridiction par Ebed-dhabba. Le parc (?) du roi mon seigneur et la forteresse de Baal-Nathan et la forteresse de Hamor (l'Amorite) furent soustraites à sa présence et à sa justice. Lab-api, celui qui hésite en parlant, occupa la forteresse de ...ninu, et quand Lab-api, avec Ebed-dhabba et [ses compagnons], occupa la forteresse de ...ninu, le roi [envoya] à son serviteur... »

Lab-api est mentionné de nouveau sur l'autre tablette que j'ai signalée. Ce qui en reste se traduit ainsi : « Et aussi la cité de Pir(qar), la forteresse qui est sur le devant de ce pays, appar-

1. M. Sayce m'écrit qu'il s'est demandé s'il ne fallait pas lire ici *U-ru-sa-lim*.

Digitized by Google

tenant au roi, je l'ai rendue fidèle. A cette époque la cité de Gaza (*Khazati*), appartenant au roi, qui est sur le bord de la mer, à l'ouest du pays des cités de Gath et Carmel (?)[1], tomba au pouvoir d'Urgi et des hommes de Gath. Je m'avançai dans mon char (?) pour la seconde fois et nous marchâmes en avant (sortant d'Égypte). Lab-api et le pays que tu possèdes [passèrent] pour la seconde fois aux hommes d'Hébron, les Confédérés (*Khabiri*) de Milki-ar'il, et il prit (leurs) fils comme otages (?). En même temps il exprima leurs désirs aux hommes du district de Kirjath (*Qarti*) et nous défendîmes la cité d'Ururusi. Les hommes de la garnison que tu avais laissés là furent réunis par Khapi (*Apis*), mon messager. Addasi-rakan dans sa maison de la ville de Gaza [envoya des messagers] au pays d'Égypte. »

L'emploi du mot *Khabiri*, qui se trouve dans ce dernier texte et dans le premier, semble prouver que nous devons le traduire par « les Hébronites » plutôt que par le substantif commun « les Confédérés. » Ce mot peut jeter quelque lumière sur l'origine de la cité d'Hébron, née d'une confédération de tribus qui avaient un sanctuaire commun, et peut expliquer pourquoi ce nom ne se rencontre pas sur les monuments égyptiens. Kirjath est peut-être Kirjath-Sepher, bien qu'on y puisse aussi reconnaître Kirjath-Arba, l'ancien nom d'Hébron. Pour Milki-ar'il, son nom est formé comme Melchizedek ou Malchiel, et doit être interprété « Moloch est Ar'il ». Ar'il, l'Ariel d'Isaïe (xxix, 1), signifie *héros*[2], de sorte que lorsque le roi Mesha (*Mésa*) déclare dans l'inscription de Moab qu'il a enlevé les ארלים de יהוה et דודה, nous devons entendre par là qu'il a emporté les « héros » consacrés qui protégeaient les sanctuaires israélites de Yahveh et de Dodah.

Dodah est le même nom que nous rencontrons ailleurs sous les formes de *Dodo*, *Dod* et *David*; jusqu'à présent, il ne s'était pas trouvé en dehors du texte de l'Écriture, bien que le féminin *Dido*

1. Il est difficile de dire s'il faut lire *Irmila* ou *Kirmila*.
2. Le même mot est traduit par « hommes semblables à des lions » dans les anciennes versions de II *Sam.*, xxiii, 20. Le sens en a été établi par un papyrus égyptien.

Digitized by Google

prouve qu'il a été connu des Phéniciens; l'assyrien *Dadu*, correspondant au syrien *Hadad*, dérive d'ailleurs de la même racine. Mais l'une des tablettes de Tel el-Amarna, au Musée de Boulaq, nous enseigne maintenant que Dûdu ou David était un nom en usage chez les Sémites longtemps avant l'époque du fondateur de l'empire d'Israël et même avant celle de l'Exode. Cette tablette est une lettre adressée par Aziru à son « seigneur et père » Dûdu. Nous avons déjà fait la connaissance d'Aziru, qui était un des lieutenants de Rib-Addu en Phénicie, et il est possible que sa lettre à son père ait été écrite de cette contrée. Le milieu de la tablette est endommagé; ce qui reste se lit comme il suit : « A Dûdu, mon seigneur (et) père, je parle, moi Aziru, ton fils, ton serviteur; aux pieds de mon père puisse régner la paix! O Dûdu, maintenant... les fondations du palais de mon seigneur ont été posées et je (les) ai établies pour (construire) un temple... Et maintenant, ô Dûdu, mon père, plante les jardins et je vais m'occuper de la fille (du roi). [Regarde], ô mon père et seigneur, je vais m'occuper de la fille... J'ai surveillé la plantation (des jardins) et j'ai planté les arbres... Je suis le serviteur du roi mon seigneur [qui vient] d'exécuter les ordres du roi mon seigneur [et] les ordres de Dûdu, mon père; j'observe (tout) jusqu'à son retour... il a envoyé un soldat et m'a laissé venir à toi. »

Il appert de cette lettre que Dûdu ou David occupait une haute position à la cour de Pharaon, et que, comme son fils, il fut probablement employé à tracer les jardins de plaisance qui entouraient le palais du roi égyptien. Il est même possible qu'il ait été un Hébreu; en tous cas, ce nom ne s'est pas encore rencontré dans une inscription phénicienne, alors que nous savons qu'il a été porté par des Israélites. Aziru est vraisemblablement aussi l'Ezer biblique.

La Phénicie paraît avoir été, vers le nord, le point extrême où le pouvoir direct de l'Égypte se soit étendu. Ce qui est certain, c'est que les lettres qui arrivaient de Syrie et de Mésopotamie au monarque égyptien lui étaient adressées par des princes qui se disaient ses « frères », et non par des fonctionnaires qui

Digitized by Google

étaient les « serviteurs » du roi. Sans doute, beaucoup de ces princes n'étaient qu'à demi-indépendants et devaient, en cas de guerre, porter leurs contingents aux troupes égyptiennes. Un de ceux qui correspondaient le plus souvent avec le Pharaon était le roi d'Alasiya, pays situé à l'est d'Arvad, dans le district occupé plus tard par Homs et Hamath, mais qui paraît avoir possédé aussi un port sur le littoral. Le nom de ce pays a été lu *Arosha* ou *Arsa* par les égyptologues, mais les textes cunéiformes nous en font connaître aujourd'hui la vraie prononciation. Une tablette de Boulaq, très bien conservée, contient une lettre du roi d'Alasiya, avec une étiquette en caractères égyptiens hiératiques qui se lit ainsi : « Correspondance du prince de la contrée d'Alasha. » Voici le texte de la lettre : « Au roi de Mitsri (Égypte), mon seigneur, je parle par lettre, moi, le roi du pays d'Alasiya, ton frère. Je suis en paix et puisse la paix être avec toi ! Sur ta maison, tes filles, ton fils [1], tes femmes, tes nombreux chars, tes chevaux et ton pays de Mitsri, puisse régner la paix ! O mon frère, mon ambassadeur a soigneusement apporté un précieux cadeau pour eux et a écouté ta salutation. Cet homme est mon ministre, ô mon frère ! Soigneusement il leur a porté le précieux cadeau. Mon ministre n'a pu amener mon navire avec eux. » Il y a une autre lettre au Musée de Boulaq qui émane certainement du roi d'Alasiya, bien que le début manque ; nous y lisons : « Maintenant, je [t']ai envoyé comme cadeaux un... de bronze, trois talents de bronze dur, la défense d'un éléphant, un trône et la coque (?) d'un navire. Ces présents, ô mon frère, cet homme [les porte dans] le navire du roi [mon seigneur], et toi, en retour, envoie-moi soigneusement un précieux cadeau. [Et] toi, ô mon frère, [écoute] ma requête et donne-moi le... que j'ai demandé. Cet homme est le serviteur du roi [mon] seigneur ; mais le charpentier avec moi n'a pas terminé (son travail) en surplus des autres présents ; cependant, ô mon frère, envoie-moi le précieux cadeau soigneusement. »

1. Peut-être pouvons-nous inférer de cette mention du fils du Pharaon que la lettre était adressée à Aménophis III et non pas à Aménophis IV.

Digitized by Google

La mention du *sinnu sa biri* ou « défense d'éléphant » est intéressante. Nous savons, par les inscriptions égyptiennes, que Thouthmès II chassait les éléphants sauvages dans les environs de Ni, près d'Alep, et que, quatre ou cinq siècles plus tard, Tiglath-pileser Ier fit de même aux environs de Carchemish.

Le roi d'Alasiya n'est pas le seul souverain étranger dont le Musée de Boulaq possède des missives. Une des tablettes de la collection commence ainsi : « [A N]imutriya, le roi d'Égypte, [je parle] par lettre, moi, [Ris-takul]la-sin, le roi du pays de Babylonie. Ma paix soit [avec toi] et avec ta femme, tes enfants, [ta maison], tes chars et tes chevaux; sur toutes tes [possessions] puisse toujours régner la paix! » La lettre ajoute que le père de celui qui l'a écrite a autrefois donné sa fille, Irtabi, au Pharaon égyptien et que Nimutriya a envoyé en retour des présents au père d'Irtabi. Après être monté sur le trône, le prince babylonien « envoya de nouveau un ambassadeur » en Égypte; et, six ans plus tard, le Pharaon fit porter par son ambassadeur, Salma'si, trente *maneh* d'or, outre une certaine quantité d'argent. L'objet de la lettre est d'apprendre au monarque égyptien que d'autres présents venant de son beau-frère sont en route pour ses États.

La Babylonie est appelée ici Kara-Duniyas, nom qu'on lui donnait à l'époque de la dynastie Kassite. Un autre potentat qui correspondait avec les rois égyptiens régnait sur un pays dont le nom est malheureusement perdu, une brisure de la tablette ayant fait disparaître les caractères qui le composaient. La lettre commence ainsi : « [Je suis] Subbi-kuzki, le roi du pays de... ma(?)-ti; à Khûrî[ya], le [roi d']Égypte, [je parle] par lettre. [Puisse] la paix être avec toi, puisse la paix être [avec ta femme], tes enfants, ta maison, tes soldats, [tes] chars [et sur] le milieu de ton pays puisse toujours régner la paix! O mon frère, mon ambassadeur que j'ai envoyé à ton père et la requête que ton père fit au roi, disant : « O prince, prenons conseil ensemble », je ne les ai pas contremandés. » Le scribe royal demande ensuite pourquoi il n'a pas été accusé réception des présents qu'il a

Digitized by Google

envoyés en Égypte et ajoute qu'il en expédie plusieurs autres, parmi lesquels une coupe d'argent pesant cinq *maneh* et une seconde coupe d'argent pesant trois *maneh*, ainsi que deux autres objets en argent du poids de dix *maneh*.

De toutes les tablettes actuellement à Boulaq, la plus intéressante porte une missive assez longue et bien conservée adressée par Tarkhundaras, roi du pays d'Arzapi, à Nimutriya ou Aménophis III, le Pharaon d'Égypte. L'en-tête et un ou deux mots techniques sont en assyrien sémitique, mais le reste est rédigé dans une langue inconnue. Les idéogrammes employés montrent que les formules de salutation initiales sont les mêmes que dans d'autres lettres de potentats étrangers au roi égyptien, et cette constatation nous met en mesure de déterminer le sens des mots écrits phonétiquement qui s'y rencontrent. Ainsi le pronom possessif « mon » est exprimé par l'affixe *mi*, et le pronom « ton » par *ti*, *tim* et peut-être *ta*, qui devient *tu* quand il est ajouté comme suffixe au mot signifiant « arbres. » Ces deux pronoms offrent une singulière ressemblance avec les vocables correspondants dans les langues indo-européennes. *Bibbi* signifie « char » et *bibbid*, « les chars »; *kalatta* semble signifier « frère. » *Ganeda* équivaut à « beaucoup » et *khuman-sakh*(?)-*in* à « puisse régner la paix »; *sakh*(?)-*an-ta* signifie « ton offrande de paix » et *khalu-garitsi*, « un messager ». Or, Tarkhundaras est un nom hittite, comme les noms de Tarkhu-nazi et Tarkhu-lara qu'on a lus sur les monuments assyriens, et le nom de Tarkondémos sur la célèbre applique bilingue; le nom de la contrée où il règne, *Arzapi*, nous fait penser à *Rezeph* (II Rois, XIX, 12), au nord-ouest de la Mésopotamie. Je suis donc tenté de reconnaître, dans la langue de cette missive, un des dialectes qui se dérobent encore au déchiffrement sous les hiéroglyphes des inscriptions hittites. L'objet de la lettre est la description de divers présents envoyés par Tarkhundaras au Pharaon par son ambassadeur, Irsappa, en retour de la fille de Pharaon, qui lui avait été donnée pour épouse. Parmi ces présents, il y avait 20 *maneh* d'or et 100 sicles de plomb. La lettre mentionne « le prince des Hittites »

Digitized by Google

(*Khatte*), qui, à ce qu'il semble, vivait dans les montagnes d'Igaid[1].

Il y a d'autres allusions aux Hittites dans les tablettes de Boulaq. J'ai déjà parlé de la dépêche de Rib-Addu, dans laquelle il est question des rois de Tarkusi et des Hittites, ainsi que du royaume voisin de Mitana ou Naharaïm. Une autre tablette d'argile noire, malheureusement très altérée et mutilée, nous apprend que « à cette époque le roi des Hittites fut pris dans le voisinage du pays de Kutiti (et) les rois de Mittanni et Nabuma » se joignirent à la guerre. Une dépêche aujourd'hui à Berlin contient une requête urgente d'une des villes de Syrie, demandant du secours contre les Hittites, dont les forces s'avançaient vers le sud.

Un des faits qui résultent le plus clairement de l'étude des tablettes est celui-ci : non seulement une langue sémitique était l'instrument des relations littéraires entre le Pharaon d'Égypte et ses officiers au dehors, mais les Sémites eux-mêmes étaient en possession d'emplois élevés à la cour du monarque égyptien. Ainsi nous trouvons Dûdu, ou David, appelé par son fils « mon seigneur » et occupant, à ce qu'il semble, le second rang après le roi; à côté des lettres écrites par des fonctionnaires à nom égyptien (comme Khapi ou Hapi), la collection de Boulaq en possède d'autres qui émanent d'officiers à nom sémitique, comme Rib-Addu, Sam-Addu (« Shem est Hadad ») de « la cité de Samkhuna », Dasru, Bu-Daddu (le Bedad biblique) et Milkili (le Malchiel biblique). On trouve même dans l'une d'elles le nom assyrien Su-arda-ka. Un torrent de lumière se répand ainsi sur une période de l'histoire d'Égypte qui présente un haut intérêt pour l'étude de l'Écriture. Malgré le silence des monuments égyptiens, nous pouvons maintenant comprendre ce que signifiait la tentative d'Aménophis IV pour remplacer la religion traditionnelle de l'Égypte. Le roi était, à tous égards, un asia-

1. Suivant les « Voyages du Mohar » (traduction de Brugsch), le pays d'Igadai était limitrophe de celui des Hittites au nord d'Alep.

Digitized by Google

tique. Sa mère, qui semble avoir été une femme de caractère, capable de dominer non seulement son fils, mais son mari, venait de la région de l'Euphrate et amenait avec elle un cortège d'Asiatiques, les idées et la religion de l'Asie. La cour égyptienne fut ainsi sémitisée. Les favoris et les officiers du Pharaon, ses généraux, ses correspondants au dehors portent des noms qui trahissent leur origine chananéenne ou même israélite. Si Joseph et ses frères avaient trouvé faveur chez les princes Hycsos d'une époque plus ancienne, leurs descendants furent également bien accueillis à la cour du « roi hérétique ».

Nous ne devons donc pas nous étonner si Aménophis IV se trouva obligé de quitter Thèbes. La vieille aristocratie eût pu lui pardonner son hérésie religieuse, mais elle ne pouvait souffrir qu'il lui préférât des favoris étrangers. L'avènement de la XIX^e^ dynastie marque le succès de la réaction indigène contre la prédominance des Sémites vers la fin de la dynastie précédente. Ce n'est pas le fondateur de la XVIII^e^ dynastie, mais celui de la XIX^e^, qui fut « le nouveau roi qui ne connaissait pas Joseph. » Depuis que les progrès de l'égyptologie ont montré que Ramesès II était bien le Pharaon qui opprima les Israélites, il était difficile de comprendre comment un si long intervalle que toute la période de la XVIII^e^ dynastie pouvait séparer ce monarque du « nouveau roi », dont l'avènement paraît avoir été suivi presque immédiatement par la servitude et l'oppression des Hébreux. Les tablettes de Tel el-Amarna prouvent maintenant que cette difficulté n'existe pas. Jusqu'à la mort de Khu-en-Aten, les Sémites exercèrent plus d'influence en Égypte que les Égyptiens eux-mêmes.

Nous comprenons aussi maintenant la légende sous laquelle Manéthon a dissimulé l'histoire de l'Exode[1]. Aménophis, le fils de Ramesès, nous dit-il, était désireux de voir les dieux, comme son prédécesseur Oros, et alors, suivant l'avis du sage Aménophis, le fils de Paapis, il fit transporter tous les lépreux d'Égypte,

1. Josèphe, *Contre Apion*, I, 26-35.



Digitized by Google

au nombre de 80,000, dans les carrières sur la rive droite du Nil. Parmi ces hommes était un prêtre d'Héliopolis, Osarsiph, dans le nom duquel la première syllabe sacrée de *Joseph* a été remplacée par le nom du dieu égyptien Osiris. Après quelque temps, Aménophis se retira en Éthiopie, les lépreux (qui avaient dans l'intervalle été transportés dans la ville déserte d'Avaris), s'étant révoltés avec l'aide des descendants des Hycsos, alors fixés à Jérusalem. Pendant treize ans, l'Égypte fut mise à feu et à sang, ses temples furent pillés et les images des dieux détruites; ce ne fut qu'à la fin de cette période funeste qu'Aménophis revint d'Éthiopie avec son fils Séthos et chassa l'ennemi commandé par Osarsiph, qui avait pris le nom de Moïse. Séthos est évidemment Séti II, Ramesès étant Ramesès II et Aménophis le fils de Ramesès II, Méneptah, sous le règne duquel se place l'Exode. Oros, dont Aménophis désirait imiter la conduite, était un roi de la XVIII^e^ dynastie et occupe la place de Khu-en-Aten dans la liste de Manéthon. Dans les tablettes de Tel el-Amarna, Khu-en-Aten est généralement appelé Nimkhururiya, nom correspondant au *praenomen*, lu jusqu'ici par les égyptologues *Nofer-kheperu-Ra*; mais, comme nous l'avons vu, Subbi-kuzbi, dans la lettre mentionnée plus haut, lui donne le titre abrégé de Khûriya, qui est exactement l'Oros de Manéthon. Il semblerait donc que la tradition égyptienne a associé Aménophis IV, sous lequel les Sémites et leur religion devinrent prédominants en Égypte, avec Méneptah, le Pharaon de l'Exode. Comme l'a indiqué le professeur Erman, Aménophis, le fils de Pa-Apis, doit être Amen-hotep, le fils d'Hapi, qui éleva le colosse de Memnon à Thèbes durant le règne d'Aménophis III.

En ce qui concerne la date de l'Exode, les nouvelles tablettes confirment les théories auxquelles étaient arrivés précédemment les égyptologues et qui ont été si brillamment confirmées par la découverte de l'emplacement de Pithom due à M. Naville. Vers la fin de la XVIII^e^ dynastie, la Palestine était encore chananéenne; l'invasion des Israélites n'avait pas encore eu lieu et la seule suzeraineté étrangère reconnue par les cités palestiniennes

Digitized by Google

était celle de l'Égypte. Entre Chanaan et l'Égypte, il y avait des relations étroites et continuelles. Les villes de la Palestine avaient des garnisons égyptiennes et, bien que ses gouverneurs portassent des noms sémitiques, ils étaient des officiers du roi d'Égypte. L'influence et la suprématie égyptiennes s'étendaient à travers la Syrie jusqu'aux rives de l'Euphrate; les conquêtes des Hittites au nord et celles des Israélites au sud n'avaient pas encore repoussé l'Égypte en Afrique et creusé comme un abîme entre l'Orient et l'Occident du monde civilisé.

C'est maintenant seulement que nous commençons à apprendre combien cette civilisation du vieux monde était avancée. Nous en savons déjà assez pour reconnaître l'importance de ce fait nouveau pour l'exégèse de l'Ancien Testament. Longtemps l'école dite critique a tacitement admis que non seulement l'usage de l'écriture était rare en Palestine avant l'époque de David, mais même qu'elle y était pratiquement inconnue. Quelle confiance historique pouvait-on accorder aux anciennes annales du peuple hébreu, dans l'hypothèse qu'elles ne devaient pas avoir été fixées par l'écriture avant une période où l'histoire du passé était devenue traditionnelle et mythique? Mais cette hypothèse ne peut plus être admise aujourd'hui. Longtemps avant l'Exode, Chanaan avait ses bibliothèques et ses scribes, ses écoles et ses lettrés. Les annales du pays, il est vrai, n'étaient pas écrites à l'aide des caractères phéniciens sur la surface périssable du papyrus; la matière de l'écriture était l'impérissible argile, les caractères employés étaient ceux du syllabaire cunéiforme. Une nouvelle lumière se répand ainsi sur les listes royales telles que celle qui est contenue dans le xxxvi^e chapitre de la *Genèse*. Pourquoi ne verrions-nous pas là un extrait des chroniques d'Édom, écrites à l'origine avec le syllabaire cunéiforme de Babylonie? Une connexion avec la Babylonie est indiquée par la Bible, lorsqu'elle dit que Saül vint de « Rehoboth » ou « les rues de la ville près de la rivière » Euphrate[1], surtout si nous nous

1. *Genèse*, xxxvi, 37 : « Et Samlah étant mort, Saül de Rehoboth lès-l'eau fut roi à sa place. » *L'eau* ou *la rivière* signifie *l'Euphrate*.

Digitized by Google

rappelons que Saül, ou Sawul, est le nom babylonien du dieu solaire. Bien que Kirjath-Sepher ait été détruite par les Israélites, d'autres cités mentionnées par les tablettes de Tel el-Amarna, comme Gaza, Gath, ou Tyr, restèrent indépendantes, et nous ne pouvons imaginer que les vieilles traditions de la civilisation et de l'écriture aient été oubliées dans aucune d'elles. Dans le morceau que l'école critique considère comme le plus ancien reste de la littérature hébraïque, le Cantique de Déborah, on trouve une allusion aux scribes de Zabulon « qui manient la plume de l'écrivain » (*Juges,* v, 14); nous n'avons plus de raison maintenant pour interpréter ces mots d'une manière détournée et pour transformer le scribe en chef militaire. Seulement, il est vraisemblable qu'à cette époque les scribes employaient le syllabaire cunéiforme et qu'ils ne se servaient pas encore de l'alphabet phénicien.

Entre les mains d'écrivains comme Stade, la critique est arrivée au plus haut degré de scepticisme; mais, de même que pour l'histoire grecque primitive les découvertes de M. Schliemann et d'autres nous ont obligés à remettre en discussion les sentences négatives portées avec assurance il y a vingt ans, à reconnaître un *substratum* de vérité dans les anciennes traditions — de même nous pouvons espérer avec confiance que les découvertes archéologiques nous permettront sous peu de reconstruire cette histoire d'Israël, que la critique moderne voudrait effacer presque tout entière. Quoi qu'il en soit, les tablettes de Tel el-Amarna ont renversé la première assise sur laquelle reposait une bonne part de cette critique négative et ont prouvé que les populations palestiniennes au milieu desquelles s'établirent les Israélites, dont elles reçurent en héritage la culture, étaient aussi lettrées que les habitants de l'Égypte ou de la Babylonie. Si nous devons désormais révoquer en doute le fait qu'Othniel, le Kennizite, prit la ville de Kirjath-Sepher et défit les troupes du roi d'Aram-Naharaïm, ce doit être au nom d'autres arguments que la prétendue ignorance littéraire des Hébreux et des tribus voisines dans ce temps-là.

Digitized by Google

Il m'est impossible d'insister maintenant sur les nombreuses autres informations dont les tablettes de Tel el-Amarna viennent enrichir l'étude de l'histoire ancienne. C'est ainsi, par exemple, qu'elles répandent de la lumière sur la prononciation de l'ancien égyptien par des épels comme Nimutriya et Nimmuriya pour le prénom d'Aménophis III, lu jusqu'à présent Ra-mât-neb et Ra-mâ-neb; l'étymologie que j'ai proposée du nom de Moïse[1] reçoit par elle une frappante confirmation. J'avais émis l'idée que ce nom est l'équivalent exact du mot babylonien *Masu*, « un héros », épithète qui, comme j'essayai de le faire voir, était appliquée au Dieu Solaire. Une année après la publication de mon travail, une des tablettes de M. Bouriant vint prouver que mes conclusions étaient justes. Dans une dépêche de Zinarpi au roi égyptien, le Pharaon est appelé, comme à l'ordinaire, « le Dieu Soleil qui surgit du Jour Divin », et le texte ajoute, dans une parenthèse, « dont le nom est Masu. » Ceci prouve non seulement que le terme « Masu » était appliqué au Dieu Solaire, mais qu'il était attribué au Pharaon d'Égypte lui-même un siècle avant la naissence de Moïse. Il est possible qu'à une époque postérieure le sémitique *Masu* ait été confondu avec l'égyptien *mesu*, signifiant « fils », et l'hébreu *Mosheh* ou Moïse avec *Mes*, « le prince de Kush » sous le règne de Ramesès II, donnant ainsi naissance à la légende rapportée par Josèphe de la campagne de Moïse en Éthiopie; mais il est impossible d'admettre que le grand législateur de la nation hébraïque puisse avoir continué à porter toute sa vie un nom égyptien.

Il y a pour nous, dans la découverte des tablettes de Tel el-Amarna, un enseignement d'un autre genre et d'une application plus immédiate à nos études. Cette précieuse collection ne peut pas être la seule de son espèce. Ailleurs, tant en Palestine et en Syrie qu'en Égypte, des archives semblables doivent encore être enfouies sous le sol. L'argile cuite ne redoute ni la pluie ni la moisissure et le climat de la Palestine doit avoir conservé in-

1. Sayce, *Hibbert lectures on the religion of the ancient Babylonians.*

Digitized by Google

tactes les bibliothèques figulines. Sans doute, de pareilles bibliothèques attendent encore la pioche du fouilleur dans les ruines de villes comme Gaza ou Kirjath-Sepher, ou dans d'autres dont les restes sont ensevelis sous les hauts *tumuli* de la Judée méridionale. Pourquoi la Palestine, le pays sacré de nos croyances, doit-elle rester inexplorée, alors que dans toutes les autres régions du vieux monde oriental les chercheurs du passé, la pioche en main, rivalisent d'activité fiévreuse? Pourquoi trouve-t-on des ouvriers et de l'argent pour exhumer l'histoire ensevelie de la Grèce primitive, alors que l'on se contente de relever les débris épars à la surface du sol de la Palestine? Il n'y a plus grand' chose à y découvrir qui ait survécu au naufrage de tant de siècles; c'est seulement dans le sein de la terre protectrice que l'on trouvera, cachées et conservées, les précieuses reliques du passé. Les tablettes de Tel el-Amarna fournissent une raison sérieuse d'espérer qu'on les découvrira, si on les cherche comme il faut, et que nos enfants, sinon nous-mêmes, apprendront un jour comment vivait le peuple de Chanaan à l'époque des Patriarches, comment les conquérants hébreux s'établirent au milieu d'eux alors qu'« il n'y avait pas encore de roi en Israël ».

A. H. Sayce.

(Traduit par Salomon Reinach.)

---

Digitized by Google

# INSCRIPTIONS

## DE LA CITÉ DES LINGONS

CONSERVÉES

## A DIJON ET A LANGRES

---

Il est généralement admis que les limites du diocèse de Langres, tel qu'il existait avant son démembrement en 1731 pour la formation du diocèse de Dijon, correspondaient à celles de la *civitas Lingonum* au moment où l'établissement officiel du christianisme substitua aux flamines des métropoles et des cités les archevêques et les évêques dans les mêmes circonscriptions [1]. Le territoire de la cité gallo-romaine serait donc représenté aujourd'hui assez approximativement par les arrondissements de Chaumont et de Langres (Haute-Marne), de Dijon et de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), de Bar-sur-Aube et de Bar-sur-Seine (Aube) et par les portions occidentales de ceux de Neufchâteau et de Mirecourt (Vosges), de Vesoul et de Gray (Haute-Saône) situées sur la rive droite de la Saône, qui depuis sa source jusqu'à Saint-Jean-de-Losne séparait les Lingons des Séquanes. Cette région, d'une superficie supérieure à celle de deux départements avec une population de plus de 650,000 habitants, est partagée du nord-est au sud-ouest par la chaîne des monts Faucilles et de la Côte-d'Or qui marque la ligne de faîte entre le versant méditerranéen et le versant océanique septentrional.

1. Il y a dans le détail des difficultés sur lesquelles les érudits ne se sont pas mis tout à fait d'accord. — Guérard, *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule sous les rois francs*, 1832, p. 144. — Pistollet de Saint-Ferjeux, *Les limites de la province lingonaise*, dans les *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres*, t. II, 1867, p. 261, in-4. — *Mémoires de la Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or*, t. VIII, 1873, p. 164, in-4. — Longnon, *Atlas historique de la France*, 2e fasc., 1888, p. 95.

Digitized by Google

Maîtres des sources de la Meuse, de la Marne, de l'Aube, de la Seine, les Lingons commandaient les bassins des quatre grands cours d'eau qui descendaient respectivement sur les terres des Leuques au nord, des Rèmes au nord-nord-ouest, des Tricasses au nord-ouest, des Sénons à l'ouest. Sur l'un des points culminants, *Andematunum* (Langres), à la fois chef-lieu du *pagus* septentrional et centre politique de toute la cité, formait le nœud stratégique de ce puissant système. Sur le versant opposé, *Divio* (Dijon), chef-lieu du *pagus* méridional, couvert par la ligne de l'Ouche, devait en principe son importance à sa destination défensive contre les Éduens, au sud, avant que la conquête romaine eût pacifié la Gaule, et paraît avoir longtemps conservé le rang de deuxième capitale, puisqu'au VI^e siècle les évêques de Langres en faisaient leur résidence ordinaire. Des inscriptions ont été découvertes en abondance dans ces deux villes et y sont conservées, pour la plupart, dans des collections publiques ou privées que j'ai eu l'occasion de visiter. Quoiqu'appartenant à des départements différents, j'en réunis ici la description, sans toutefois les confondre entre elles, parce qu'elles représentent archéologiquement une seule et même cité gallo-romaine, dont elles reflètent, en quelque sorte, la physionomie dans leur ensemble; à mon avis, elles forment un tout, ethniquement inséparable, contre lequel ne saurait prévaloir, sans anachronisme et manque de logique, aucun de nos modernes systèmes de divisions provinciales ou départementales.

## MUSÉE DE DIJON[1]

### *Monuments sacrés.*

Je signale d'abord sept monuments figurés et dépourvus d'inscriptions :

1° Bas-relief, numéroté 242 dans la série archéologique

1. Une notation abrégée suffira pour mes fréquents renvois à l'article publié

Digitized by Google

du musée. Il représente Dis Pater (Pluton), de face, assis, en tunique serrée à la taille par une ceinture. Dans la main gauche, il tient un marteau à long manche. A sa gauche, sa compagne habituelle Aericura (Proserpine), assise, tenant dans la main droite une patère, et dans la gauche une corne d'abondance. Entre eux, un vase posé à terre.

— Creuly, p. 112 ; il n'a pas reconnu ces divinités dans lesquelles il voyait des Lares publics ou domestiques.

2° Bas-relief, numéroté 254. On y voit Dis Pater demi-nu, de face et assis, tenant une hampe dans la main gauche; à la droite, Aericura, debout, tenant une corne d'abondance dans la main gauche.

3° Autel carré, numéroté 270. La face principale représente un homme imberbe, nu, sauf chlamyde flottante sur l'épaule gauche; la main gauche est appuyée à une hampe (caducée?); la main droite tient une bourse. Sur la face gauche on voit Hercule barbu, portant la peau du lion de Némée, et tenant dans la main gauche un vase à boire (*poculum*). La face droite représente Junon versant une patère au-dessus d'un paon à ses pieds.

— Creuly, p. 111. Voici comment il décrivait le même objet : « Un autel dont trois faces seulement sont à découvert, la quatrième étant appuyée au mur ; sur celle de droite est représentée une femme versant dans le bec d'un oiseau le contenu d'un vase qu'elle tient de la main droite ; sur celle du milieu, un personnage nu tient de la main gauche une haste et de la droite des épis (?) ; à la troisième face, un homme présente une patère au-dessus d'un masque barbu ; point de trace d'inscription, à moins qu'il n'y en ait sur la face tournée contre le mur ; travail romain. » N. Fétu, *Le musée archéologique de Dijon*, p. 35, paraît l'indiquer comme provenant de *Vertilium* (Vertault).

en 1862 par le général Creuly dans le tome V de la *Revue archéologique*, n. s., et au rapport de Baudot sur les découvertes faites aux sources de la Seine, inséré dans le tome II (1851) des *Mémoires de la Commission départementale des Antiquités de la Côte-d'Or*. Il n'a été publié aucun catalogue des inscriptions du musée de Dijon.

Digitized by Google

4° Autel carré, numéroté 268. La face principale représente un grand vase rempli de fruits ; sur la face gauche, un Génie courant à droite, dans l'attitude de la lutte ; sur la face droite, un Génie ailé paraissant porter la main droite à son membre viril.

5° Autel numéroté 231. D'un côté, on voit Cérès, de l'autre, Vénus.

6° Bas-relief numéroté 81. Provient de Vertault (Côte-d'Or). On y voit trois divinités féminines, debout en longues robes, chacune tenant une patère dans la main droite, une corne d'abondance dans la gauche.

7° Bas-relief numéroté 30. Il représente trois divinités féminines, drapées et assises, la main droite posée sur les genoux, la gauche tenant une corne d'abondance. Trouvé à Bressey près Dijon.

— Legouz de Gerland, *Dissertations sur l'origine de la ville de Dijon*, 1771, p. 158, pl. XXI.

J'arrive maintenant aux monuments épigraphiques, en constatant avec regret la justesse des critiques du général Creuly quand il écrivait : « Les inscriptions ayant été passées au rouge par une main ignorante, je n'en prends point la responsabilité ; » et plus loin : « J'ai déjà dit que certaines inscriptions étaient barbouillées de rouge ; elles le sont toutes, d'où il résulte que, pour beaucoup d'entre elles, il est fort difficile, quelquefois même impossible de voir ce qu'il y avait réellement. » Cette rubrication pratiquée dans les meilleures intentions, pour la soi-disant commodité des visiteurs superficiels, a toujours été réprouvée par les archéologues de profession et les hommes d'étude qui, en définitive, doivent avoir voix prépondérante en cette matière ; c'est une falsification d'originaux aussi répréhensible que celle que commettrait un paléographe en surchargeant ou en repassant une charte à l'encre.

1° Patère de bronze, en forme de casserole profonde, numérotée 21. Découverte en juin 1853 par les ouvriers de M. Louis Pansiot, propriétaire à Couchey (Côte-d'Or), en labourant un champ voisin du Mont-Afrique. Le manche, à côtés concaves, se

Digitized by Google

termine par un disque méplaté, percé d'un trou circulaire de suspension. Diamètre de l'ouverture, 215 millimètres; profondeur, 15 centimètres; longueur du manche, 175 millimètres. Sur la face antérieure du manche, on lit une inscription en lettres pointillées, sur deux lignes disposées longitudinalement entre l'emmanchement et le disque.

DOIROS · SEGOMARI
IEVRV · ALISANVꝑ

Ma copie.

Soit : « Doiros, (fils) de Ségomaros, a consacré (cet objet) à Alisanus. »

C'est un des rares textes gaulois complets dont l'interprétation soit assurée. En effet *Alisanu* est non pas un nom d'homme, mais un nom de divinité avec la désinence du datif gaulois en *u* ; Pictet hésitait, mais on en a la certitude depuis qu'on a reconnu le même nom précédé du mot *deo* dans l'inscription que porte le manche d'une autre patère de bronze découverte à Visignot (Côte-d'Or) et pareille à celle de Couchey :

DEO · ALISANO · PAVLLINVS
PRO · CONTEDOIO · FIL · SVO ·
V · S · L · M ·

La comparaison de ces deux textes, dans l'un desquels le mot gaulois *ieuru* joue manifestement le même rôle que la formule latine *v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*, permet d'établir définitivement le sens votif de ce mot qui avait fourni aux celtologues matière à tant de contreverses. *Ieuru* répond au latin *vovit* et au grec ἀνέθηκεν.

Les deux patères, tant par la forme des lettres que par la rédaction, doivent remonter au Ier siècle de notre ère, à une époque où le système onomastique du *gentilicium* romain était encore loin de s'être généralisé en Gaule par suite de la rareté des indigènes admis à la *civitas romana*.

— Journal *L'Union bourguignonne*, n° du 14 juin 1859 ; *Mémoires de la Commission départementale des antiquités de la*

Digitized by Google

*Côte-d'Or*, t. IV, 1853-1856, p. x; Auber, *De la signification du mot « ieuru »*, dans le *Bulletin des Antiquaires de l'Ouest*, 1855; Pictet, *Essai sur quelques inscriptions en langue gauloise*, Genève, 1859, p. 45; Creuly, *Rev. arch.*, t. V, p. 112; Pictet, *ibidem*, t. XV, 1867, p. 398; Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, 2e éd. 1872, p. 277; *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, pl. XL, fig. 6 et 6 *bis*; Héron de Villefosse, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1881, p. 277; Whitley Stokes, *Celtic declension*, 1885, p. 59.

2° Moulage en plâtre d'une inscription gauloise, découverte en 1839 par les soins de M. Maillard de Chambure, sur le plateau d'Alise-Sainte-Reine, au lieu-dit Cimetière-Saint-Père, terrain de M. Fr. Guyot, transportée d'abord au musée de Dijon, et finalement ramenée à son lieu d'origine dans le petit musée construit aux frais de Napoléon III. Le texte est encadré dans un cartouche à moulures accosté de deux queues d'aronde; hauteur 0m,50; largeur, 0m,75. Les lettres sont également incisées; les signes séparatifs consistent tantôt en points triangulaires, tantôt en feuilles de lierre dont le pédoncule se termine par deux vrilles contournées en sens contraire; ce détail caractéristique se remarque sur les patères de Couchey et de Visignot, et constitue un indice de contemporanéité entre ces objets et l'inscription d'Alise que les arguments épigraphiques et onomatologiques assignent au ier siècle de notre ère. A noter qu'Alise et Visignot, tous deux en Auxois, appartiennent au territoire éduen.

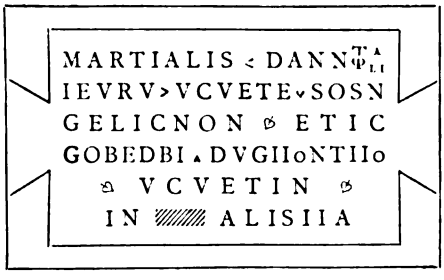


Ma copie.

Digitized by Google

Les essais de traduction proposés par les celtologues les plus réputés, Ebel, Pictet, Stokes, sont tellement divergents qu'autant vaut les tenir pour non avenus; non seulement on n'est d'accord sur le sens d'aucun des mots des lignes 3 et 4, mais on ne sait même pas avec certitude dans quelles catégories grammaticales ranger les uns ou les autres; qu'on en juge :

Ebel — *et propitiabit sinceritas Ucuetim in Alisia;*

Stokes — *et juvavit opera Ucuetim in Alisia*;

Pictet — *protege a periculis, o munimentum, Ucuetim in Alisia.*

N'eût-il pas mieux valu déclarer franchement que l'état de la science ne permet pas encore de donner une traduction littérale au-delà des cinq premiers mots qui paraissent signifier que « Martialis, fils de Dannotalos, a consacré à (la déesse) Ucuetis ce monument » (temple, autel, ou base) dans lequel l'inscription était encastrée en guise de tablette dédicatoire?

Quel est le caractère de cette divinité? Il serait hasardeux d'en faire une Bellone gauloise par le seul motif que son dévot s'appelle Martialis, même en faisant valoir la circonstance que Mars et Bellone avaient à Alise un culte attesté par l'inscription qui fait le sujet du paragraphe suivant. Il y a cependant là un rapprochement à mettre en réserve jusqu'à ce que l'on possède un argument plus décisif auquel il puisse servir d'appoint.

Un détail à retenir, c'est que le dernier mot ALISIIA nous donne authentiquement la forme gauloise du nom de lieu que César nomme *Alesia* et que le nom du dieu Alisanus paraît bien en être dérivé.

— Maillard de Chambure, *Rapport aux Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique sur les fouilles faites à Alise en 1839*, Dijon, 1839, in-4°; Auber, dans *Bull. de la Société des Antiq. de l'Ouest*, 1855; Pictet, *Essai sur quelques inscriptions en langue gauloise*, 1859, p. 11; le même dans *Revue archéologique*, t. XV, 1867, p. 314; Creuly, *Rev. arch.*, t. V, 1862, p. 118; Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, p. 201; *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, pl. XLI, fig. 7; Whitley Stokes, *Celtic declension*, p. 59.

Digitized by Google

3° Bloc quadrangulaire allongé, numéroté 269, découvert à Alise-Sainte-Reine, le 24 juin 1822.

MARTI · ET · BELLONAE
SESTIVS · NIGRINVS · EX
IV▨V · RLPOSVIT

Ma copie.

*Marti et Bellonae, Sestius Nigrinus ex iu[ss]u reposuit.*

« A Mars et à Bellone, Sestius Nigrinus à fait replacer (cet autel) par ordre (de ces divinités). »

Il s'entend que l'ordre en question a été transmis au dévot par la voie d'un songe. Une inscription de Grand-Villars, conservée à Moirans (Jura) et une de Langres nous font connaître deux autres exemples de l'association de Mars et de Bellone.

— *Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1823 ; Maillard de Chamboure, *Rapport aux Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique sur les fouilles faites à Alise en 1839*, p. 18 ; *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. I, p. 118, et t. IV, p. 270 ; *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XVII, 1844, p. lii ; Creuly, p. 111.

4° Autel quadrangulaire numéroté 39, découvert à Dijon, lors des fouilles de l'aqueduc des Fontaines.

Les deux premières lignes sont gravées sur le bandeau de la corniche, les cinq suivantes sur le dé, la dernière sur la base ; une cassure oblique, s'agrandissant vers le bas, a emporté la fin des lignes. Hauteur $0^m,40$ ; largeur $0^m,40$ ; hauteur des lettres décroissante de $0^m,035$ à $0^m,025$.

IN · H · D · D
I · O · M

PVDENTIANV
PVTTI · FI
EX · VOT
XV · KAL
ÆMILI

A QVI

Digitized by Google

Mon estampage.

*In h(onorem) d(omus) d(ivinae), I(ovi) O(ptimo) M(aximo) Pudentianu[s], Putti fi[lius], ex vot[o]... xv kal(endis)... Æmili[ano ii et] Aqui[lino co(n)s(ulibus)].*

« En l'honneur de la divine famille (impériale), à Jupiter, très bon, très grand, Pudentianus, fils de Puttus, en exécution de son vœu, au 15 des kalendes de..., sous le consulat d'Aemilianus, pour la deuxième fois, et d'Aquilinus. »

Le consulat de Fulvius Aemilianus et de L. Naevius Aquilinus se place en l'an 249; c'est donc l'âge de l'autel auquel il ne manque que le nom du mois pour être daté au jour même de sa dédicace. Les P sont à boucle ouverte.

— Creuly, p. 117.

5° Autel quadrangulaire numéroté 40, découvert à Dijon, avec le précédent, dans les fouilles de l'aqueduc des Fontaines.

Hauteur, 0m,33; largeur, 0m,34; hauteur des lettres décroissante de 0m,04 à 0m,03. La première ligne est gravée sur la corniche, les quatre suivantes sur le dé, la dernière sur la base. Il ne manque que la première lettre de la première ligne.

N · H · D · D
DEO · MARTI
CICOLLVI
PVDENS
PVDENTIANI
FIL

Mon estampage.

*[I]n honorem domus divinae, deo Marti Cicollui, Pudens Pudentiani filiius.*

« En l'honneur de la divine famille, au dieu Mars Cicolluis, Pudens, fils de Pudentianus. »

D'après la forme du monument et le style des lettres, cet autel et le précédent sont certainement l'ouvrage d'un seul et même ouvrier; la traverse des H au lieu d'être un simple trait rectiligne, affecte une inflexion très caractéristique; la boucle des P est

Digitized by Google

ouverte. Je n'hésite donc pas à assigner aux deux autels le même âge, c'est-à-dire l'an 249, et à regarder Pudens, l'un des dédicants, comme fils de Pudentianus, l'autre dédicant.

On ignore la signification du mot gaulois *Cicolluis* appliqué comme épithète à Mars ; mais on peut tenir pour certain que ce n'est pas une indication de divinité topique, car on a trouvé des monuments de son culte dans des localités différentes, quelquefois avec addition d'une deuxième épithète, *Litavis* ; ainsi, à Aignay-le-Duc (Côte-d'Or), l'autel[1] :

A V G S A C
D E O M A R T I C I
C O L L V I E T L I T A V I
P · A T T I V S P A T E R C L V s
V S L M

à Malain (Côte-d'Or), trois autels ; l'un[2] :

*m a* R T I · C I
*col* L V I · E T L I
T A V I
M A T T I V S
A E T E R N V S peut-être PATERNVS
E X V O T O

l'autre[3] :

M A R T I · C I
C O L V I
C O E L I V S P A T R I B V S, faute de copie pour PATERNVS ou PATERCLVS
P R O S A L V T E
P A T R I A M F I L I I S V I peut-être PATERNIANI
V S L M

et le troisième, privé de sa première ligne[4] :

*d e o m a r t i c i c o l l u i*
E T L I T A V I · E X V O T O
S V S C E P T O
V S L M

1. Leclère et Gaveau, *Archéologie celto-romaine*, pl. X ; *Rev. arch.*, t. V, 1862, p. 116.
2. *Mémoires de la Commission des Antiq. de la Côte-d'Or*, t. X, in-4, 1884, p. xc.
3. *Ibid.*, 1834, in-8, p. 150.
4. *Ibid.*, 1834, in-8, p. 155.

Digitized by Google

— Creuly, p. 116.

6° Autel numéroté 85. Découvert à Pontailler-sur-Saône (Côte-d'Or) ; hauteur, 0m,50 ; largeur 0m,24 ; hauteur des lettres, 0m,03.

La première ligne de l'inscription est gravée sur le bandeau de la corniche ; elle a perdu, à gauche, une lettre, la sigle I ; les neuf autres lignes sont gravées sur le dé dont les arêtes sont ébréchées, en sorte que les lignes 2, 4 et 5 ont perdu leur dernière lettre ; de plus, il y a au milieu de la ligne 3 une lacune de 4 centimètres, pouvant admettre au plus une lettre large ou deux étroites, comme deux L.

O M
ET GENIO LOC
Q < T A I V S
S A T V R N N v
B F <C A E S E R N
S T A T I A N I
C Ō S > G A L L I
C A N O E T V E
T E R E > C Ō S
V S L M

Mon estampage.

[*I*(*ovi*)] *O*(*ptimo*) *M*(*aximo*) *et Genio loc*[*i*], *Q*(*uintus*) *Ta*[*ll*]*ius Saturninu*[*s*], *b*(*ene*)*f*(*iciarius*) (*Caesern*[*i*](*i*) *Statiani*, *co*(*n*)*s*(*ularis*), *Gallicano et Vetere co*(*n*)*s*(*ulibus*), *v*(*otum s*(*olvit*) *l*(*ibens m*(*erito*).

« A Jupiter très bon, très grand, et au Génie de ce lieu, Quintus Tallius (ou Tatius) Saturninus, bénéficiaire du consulaire Caesernius Statianus, sous le consulat de Gallicanus et de Vetus, s'est acquitté de son vœu avec joie et reconnaissance. »

Jupiter Optimus Maximus est le dieu sous la protection duquel se plaçaient surtout les militaires se rendant à leur poste ; la dédicace dans laquelle il est associé au Génie du lieu semble indiquer un vœu accompli par le dédicant au terme de son voyage. Par le mot *beneficiarius*, il faut entendre un sous-officier détaché



Digitized by Google

de sa légion à l'état-major d'un tribun ou d'un légat ; le mot *consularis* désigne le légat de Germanie Supérieure, parce que le gouvernement de cette province n'était donné qu'à d'anciens consulaires. Le consulat de M. Gavius Squilla Gallicanus et de Sex. Carminius Vetus se place en l'an 150. L'inscription de Pontailler nous apprend donc qu'en cette année le gouverneur de Germanie Supérieure était T. Caesernius Statianus et que son action militaire s'étendait sur la cité des Lingons ressortissant administrativement à la province prétorienne de Lyonnaise. C'est ce qui a été conjecturé dès 1847 par Borghesi qui avait reçu une copie de l'inscription de Pontailler ; il est surprenant que le nom de Caesernius Statianus ne figure pas dans la liste des légats de Germanie dressée par Desjardins [1], ni dans celle de Liebenam tout récemment parue [2]. Cette inscription a donc une grande importance pour les fastes des provinces gauloises.

— Borghesi, *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 105, avec une copie de l'inscription relevée par L. Renier ; elle diffère légèrement de la nôtre ; L. Renier, *Mélanges d'épigraphie*, p. 78 ; *Annales de l'Institut de correspondance archéologique de Rome*, t. XXI, 1849, p. 231 ; Creuly, p. 117.

7° Sur la base ou socle d'une statue brisée dont il ne reste que les pieds, numérotée 140. Hauteur, 0m,09 ; largeur, 0m,40. Lettres de 0m,015, grêles et négligées ; du milieu de la traverse des A descend un trait vertical, qui lui donne l'apparence d'un T inscrit.

DE MINERVE ∨ SAXXAMVS
CINTVSMI ∨ FILIVS ∨ POSVIT
V S L M

Mon estampage.

*D(ea)e Minerv(a)e, Saxxamus, Cintusmi filius, posuit. V(oto) s(oluto) l(ibenter) m(erito).*

« A la déesse Minerve, Saxxamus, fils de Cintusmus, a élevé (cette statue) ; accomplissement d'un vœu de reconnaissance. »

1. Ern. Desjardins, *Géogr. admin. de la Gaule romaine*, t. III, 1885, p. 254
2. W. Liebenam, *Forschungen zur Verwaltungsgeschichte des römischen Kaiserreichs* ; *Die Legaten in den römischen Provinzen*, t. I, 1888.

Digitized by Google

Le général Creuly déchiffrait SAXXMAVS QINTVS MIHILIVS, d'où il tirait la lecture dubitative *Saxannus* (?) *Qintus... filius*. Mon estampage me donne nettement la lecture que je propose. D'ailleurs le nom gaulois *Saxxamus* se retrouve, sans redoublement de *x*, dans une inscription découverte en octobre 1886, à Alise-Sainte-Reine[1] :

D M
ASELLI
SAXAMI
FILI

On possède donc maintenant les deux formes du même nom, *Saxxamus* et *Saxamus*, qui sont entre elles comme *Venixxamus* et *Venixama*, comme *Uxxopilli* et *Uxopilli*. (*Bulletin monumental*, t. XLVI, 1880, 297.) Quant à *Cintusmus*, c'est un nom tellement fréquent, qu'on n'en connaît pas moins de trois exemples dans les inscriptions de Bordeaux.

— Creuly, p. 117.

9° Autel quadrangulaire.

La première ligne, très endommagée, est gravée sur le bandeau de la corniche ; les trois autres sur le dé.

SI IRIS
NIGIDIA
RVFVLA
V S L M

Ma copie.

[....]*ris*, *Nigidia Rufula v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

Les lettres RIS qui terminent la première ligne paraissent former la dernière syllabe d'un mot au datif pluriel. Il s'agirait donc d'une dédicace collective à des divinités féminines, par exemple à des *Matris*, ou des *Minuris*, dont le nom est difficile à restituer.

— Creuly, p. 109, avec la lecture VS · I AI RIS.

1. *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. XI, 1888, p. LX.

Digitized by Google

10° Autel quadrangulaire, numéroté 163. Provient des fouilles exécutées en 1836 aux sources de la Seine, à Saint-Seine (Côte-d'Or). Hauteur, 0m,57 ; largeur du dé, 0m,22. La première ligne est gravée sur le bandeau de la corniche ; les sept autres sur le dé ; les lettres, de forme négligée, ont une hauteur qui décroît de 0m,04 à 0m,03 ; les écornures de l'arête gauche ont endommagé la fin des lignes.

A V G S A C
DEAE · SEQ
FL · FLAVIL
P R O S A L
F L · L V N A
N E P · S V I
E X · V O T O

V · S · L · M

Mon estampage.

*Aug(usto) sac(rum), deae Seq(uanae). Fl(avius) Flavil[lus] pro sal(ute) Fl(avii) Luna[ris], nep(otis) sui, ex voto. V(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

« Consacré à Auguste. A la déesse Sequana, Flavius Flavillus; vœu pour la guérison de Flavius Lunaris, son petit-fils. Il s'est acquitté de son vœu avec reconnaissance. »

Un grand intervalle existe entre les deux formules votives; la dernière ligne semble donc avoir été gravée après coup, c'est-à-dire quand le dédicant a été assuré de la cure pour laquelle il avait fait vœu en élevant le monument.

— Baudot, dans *Mém. de la Com. des Ant. de la Côte-d'Or*, t. II, 1851, p. 127, pl. II, 9; Creuly, dans *Rev. arch.*, t. V, 1862, p. 114.

11° Autel quadrangulaire, numéroté 150, avec base et corniche. Provient des fouilles de Saint-Seine (Côte-d'Or). Hauteur, 0m,50 ; largeur, 0m,36. Hauteur des lettres, 0m,03. Les quatre lignes de l'inscription occupent toute la face du dé. A la 2e ligne,

Digitized by Google

lacune de 3 centimètres laissant place pour une ou deux lettres.

MARIOLA · MAIV
MIIL FIL · DEA SEQV
ANA VOT SOL
LIB · MIIRIT

Mon estampage.

*Mariola, Maiumel*[*i ?*] *fil*(*ia*), *dea*(*e*) *Sequana*(*e*) *vot*(*um*) *sol*(*vit*) *lib*(*ens*) *merit*(*o*).

« Mariola, fille de Maiumelus, à la déesse Sequana; elle s'est acquittée de son vœu avec reconnaissance et joie. »

— Baudot, p. 128, pl. II, 10 ; p. 114.

12° Bas-relief façonné en forme de portion de jambe droite; provient des fouilles de Saint-Seine. Une inscription en caractères grossiers et irréguliers est gravée sur la partie convexe au-dessus du genou. Hauteur, 0m,10 ; largeur, 0m,20.

AVG · SAC · DOA
PRo SECVAN
PRo OM
VSLM

Mon estampage.

La rédaction barbare de ce texte enchevêtré, dans lequel les groupes de lettres incompréhensibles, PRO, PRO paraissent des surcharges gravées en dehors de l'alignement, rend la traduction fort difficile.

*Aug*(*usto*) *sac*(*rum*), *doa* (pour *deae*) *Secuan*(*ae*), *pro ?*, *pro ?*. *om*... *v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

— Baudot, p. 118, pl. IX, 22 ; Creuly, p. 115.

12° Bas-relief façonné en portion de jambe droite humaine. Provient des fouilles de Saint-Seine. Sur la partie plane servant de fond on lit, en lettres disposées verticalement, la formule votive finale d'une inscription dont le commencement a dis-

Digitized by Google

paru et qui devait contenir une dédicace à la déesse Sequana.

V
S
L
M

— Baudot, p. 117, pl. IX, 20.

13° Vase en terre, de forme sphéroïde, à la large encolure, provenant des fouilles de Saint-Seine. Hauteur, 0m,54.

Il renfermait un vase de terre beaucoup plus petit et contenant 830 monnaies romaines, d'Auguste à Magnus Maximus, toutes en bronze ou en billon, sauf deux en or, l'une de Marc Aurèle, l'autre de Julia Domna. Autour du petit vase intérieur étaient entassés 120 ex-voto découpés dans des feuilles de bronze et d'argent. L'ouverture du grand vase était fermée par une épaisse feuille de plomb à bords rabattus. Autour du col de ce vase on lit l'inscription

DEAE SEQVANA RVFVS DONAVIT

Les A sont pourvus d'un apex intérieur, en forme de virgule, au-dessous de la traverse. A remarquer l'emploi du mot *donavit* pour indiquer une offrande religieuse; nous le rencontrerons plus loin dans un texte funéraire.

— Baudot, p. 119, pl. X; Creuly, p. 114.

14° Bague octogonale en or; une inscription est gravée sur les huit facettes dont la cinquième est façonnée en forme de chaton ovale. N'ayant pu examiner de près cet objet, je reproduis la copie de Baudot :

D2E|QVA|NE|CLE|M·M ONT|IOL|AVS|LM

Sauf vérification des lettres inscrites sur le chaton, je suppose qu'il faut lire :

*D(eae) Sequan(a)e Clem(entia) Montiola v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

Baudot, p. 118, pl. XIV, 1.

Digitized by Google

Le culte des sources sacrées était en grande faveur chez les Lingons; la nymphe de la Marne, *Matrona*, avait un sanctuaire peut-être aussi important que celui de la *Dea Sequana*; à Bourbonne-les-Bains, la nymphe *Damona* était honorée avec son parèdre *Apollo Borvo*; à Essarois, *Apollo Vindonnus*, dont on doit la restitution à M. l'abbé Thédenat, jouait certainement le même rôle vis-à-vis les *Fontes* du ruisseau La Cave, si l'on en juge par les ex-voto qui y ont été découverts, notamment un genou sculpté sur pierre et marqué d'une inscription comme les jambes votives trouvées à Saint-Seine.

15° Autel quadrangulaire numéroté 83 ; provenant de Vertault (Côte-d'Or), si je m'en rapporte à l'indication qu'il porte, car il avait été signalé au général Creuly comme provenant de Lanz, près Molesme.

Sur la face principale, personnage (Génie?) nu, debout, appuyé sur une urne renversée. Sur la face gauche, personnage drapé, tourné à droite, sacrifiant au-dessus d'un autel; dans chacun des angles du haut, un marteau à long manche et à double tête, dressé verticalement. Sur la face droite, femme drapée, tournée à gauche, sacrifiant sur un autel en forme de balustre. La face postérieure est dépourvue de bas-reliefs. Sur le socle on lit :

V · S · L · M

Ma copie.

Cette formule était probablement précédée d'une dédicace gravée sur le chapiteau ; mais cette partie du monument est très fruste.

— Creuly, p. 115, a omis de signaler le symbole intéressant du maillet.

(*A suivre.*)

Robert Mowat.

Digitized by Google

# CATALOGUE DES VASES PEINTS

## GRECS ET ITALO-GRECS

### De la Collection de M. Bellon.

---

La collection de vases peints dont le catalogue est publié ci-joint a figuré à l'Exposition universelle de 1889. Elle était placée dans le palais des Arts libéraux et remplissait toute une vitrine, au premier étage d'un des pavillons affectés à l'histoire rétrospective du travail. L'emplacement qui lui avait été réservé dans la section I, celle des Sciences anthropologiques et ethnographiques, correspondait exactement à celui de l'atelier d'un potier athénien, restitué au rez-de-chaussée par les soins de M. G. Perrot et par les miens [1]. Cette série de vases formait, en effet, le complément nécessaire de notre restitution. En représentant les différentes phases de la fabrication des vases grecs vers le milieu du v^e siècle avant notre ère, nous devions, au point de vue du matériel de l'atelier, nous renfermer strictement dans les limites chronologiques que nous avions choisies. Mais la scène figurée exigeait une sorte de commentaire historique; à côté des différentes opérations techniques, telles qu'on les pratiquait à la plus belle époque de l'industrie céramique, il y avait lieu de mettre sous les yeux des visiteurs une suite de monuments originaux montrant les origines, le développement et la décadence de cet art du potier. Nous avons pu le faire, grâce à la libéralité d'un collectionneur de Rouen dont le nom est connu de tous les archéologues. M. Bellon a bien voulu nous ouvrir ses vitrines et nous permettre d'y choisir des spécimens de vases appartenant à toutes

1. Voir l'article publié par M. Clermont-Ganneau dans le *Journal officiel* du 30 août 1889.

Digitized by Google

les périodes de l'art grec, depuis les origines jusqu'à la décadence, depuis les vases de Chypre jusqu'aux produits des ateliers italo-grecs. En faisant ce choix, nous ne nous sommes pas préoccupés de prélever uniquement des vases rares ou de type peu connu. Notre intention a été de présenter au public une sorte d'histoire de la céramique en raccourci, à l'aide de séries classées chronologiquement. Nous avons constitué une collection d'étude, en ayant soin de n'omettre aucun type important.

Si restreinte qu'elle soit, une collection de vases inédits présente toujours un réel intérêt. Nous avons pensé que celle de M. Bellon méritait de ne pas rester ignorée des archéologues. MM. Chamonard et Couve, élèves de l'École normale supérieure, qui ont suivi cette année les conférences d'archéologie à la Faculté des lettres de Paris, se sont chargés de dresser le présent catalogue. Ce travail, entrepris sur mes indications comme une sorte d'exercice pratique, est devenu, grâce au zèle des deux auteurs, un inventaire raisonné et scientifique; les descriptions accompagnées d'utiles rapprochements ont assez de précision et de rigueur pour donner une idée exacte des originaux. Nous espérons donc que ce catalogue trouvera bon accueil auprès des érudits qui s'intéressent aux études céramographiques.

Max. Collignon.

---

## I. — Vases de Chypre

### A. *Vases à décor incisé.*

1. — N 345 (138 imprimé). H. 0m,15.

Vase en forme d'animal. Col à goulot allongé, taillé en biseau. Du côté opposé au goulot, il y a une tête d'animal, peut-être de bélier, grossièrement modelée. Une anse est placée sur le haut du corps du vase.

Digitized by Google

Le décor est formé de flots de style géométrique sur la panse; l'intervalle est rempli de traits incisés.

Cf. Cesnola, *Cyprus*; Dumont et Chaplain, *Les céramiques de la Grèce propre,* pl. V, n° 26.

2. — N° 356 (142 imprimé). H. 0m,24.

Vase en forme de corne. Près du col est une anse percée. Au bas, une petite patte percée d'un trou pour y passer une ficelle.

Le décor est fin. Il est formé de trois zones, l'une de chevrons près du col, la seconde de bandes incisées dans le milieu, la troisième de losanges, avec le reste du champ rempli de chevrons incisés.

B. *Vases à décor peint géométrique.*

3. — N° 297. Hauteur totale, 0m,09.

Vase qui a la forme de deux soucoupes posées l'une sur l'autre et réunies par leurs bords. Col allongé, orifice taillé en biseau avec les bords légèrement trilobés. Quatre trous de suspension sur l'arète de la panse, un au-dessus de la panse, deux au col.

Le décor est formé : 1° sur le haut de la panse, de quatre quarts de cercle décorés de lignes quadrillées; 2° de zones autour du col; 3° sous la panse, de trois lignes ondulées et concentriques, avec point au centre.

La terre est d'un jaune pâle; le décor est d'une couleur brun-rouge.

4. — N° 323. H. 0m,11.

La forme de ce vase est analogue à celle du précédent; mais la panse est plus ronde. Le col est au centre de la panse. Quatre trous de suspension sur la panse, deux au col, un sur l'anse.

Le décor est analogue à celui du précédent, comme aussi les couleurs. Quadrillé sur la panse. Au-dessous de la panse, deux bandes de six lignes se croisant,

Digitized by Google

5. — N° 350. H. 0m,17.

Vase à panse en forme de poire, à trois pieds. Col étroit, long, avec goulot s'ouvrant au centre du col; le col terminé par un orifice plus étroit. Trous de suspension, deux par deux sur le col, l'anse et la panse. Sur la panse, quatre zones ovales de quadrillé, séparées par des flots verticaux.

Cf. G. Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 689, fig. 491; au Louvre, dans la collection Campana, 1re salle, vitr. E, nos 42, 43, 44.

6. — N° 254. H. 0m,12.

Vase qui a la même forme que le précédent. Sept trous de suspension sur le col; neuf sur la panse. Ce vase n'a aucune décoration.

7. — N° 265 (76 imprimé). H. 0m,10. L. 0m,11.

Vase en forme de quadrupède, avec anse, sur le dos, et, à la place de la tête, un col à embouchure trilobée.

La terre est jaunâtre; la décoration, qui est noire, est en grande partie effacée. Elle consiste en chevrons sur les flancs, en lignes verticales sur le devant et la croupe.

Cf. Perrot, *Histoire de l'art*, III, fig. 499; au Louvre, dans la collection Campana, 1re salle, vitr. D, nos 19, 20.

8. — N° 329 (110 imprimé). H. 0m,15.

Vase en forme d'œnochoé à bords plats. Une anse ornée à la partie supérieure d'une saillie percée d'un trou de suspension. Trous de suspension à la naissance de l'anse et du col. Comme sur les vases précédents, la terre est jaunâtre et le décor est brun-rouge.

Décor : sur le col, zones horizontales de lignes droites et ondulées; sur la panse, bandes quadrillées verticales, séparées par des lignes droites et ondulées; au-dessous de la panse, cinq lignes concentriques ondulées, avec point au centre.

9. — N° 334 (100 imprimé). H. 0m,155.

Vase en forme de salière double, avec une anse surélevée de

Digitized by Google

de neuf centimètres, qui part des rebords internes de chaque tasse.

Décor de couleur brun-rouge foncé : sur l'anse, chevrons écimés; sur la panse, quadrillé ; au-dessous des vases, lignes ondulées croisées; à l'intérieur, cercle avec point au centre.

10. — N° 335. H. 0m,13.

Vase à trois corps sphériques, ayant chacun son goulot. Les trois goulots se réunissent en un seul col à ouverture biseautée. L'anse part d'une des sphères pour se relier au col.

Le décor, presque effacé, consiste en lignes verticales et horizontales, de couleur brun-rouge. Cf. Perrot, *Histoire de l'art*, III, fig. 490.

11. — N° 335 *bis*. H. 0m,12.

Vase à quatre corps ou tasses, dont l'une surmonte les trois autres et porte une anse. Ces corps ont la forme de salières.

Le décor se compose de larges quadrillés rouges sur les panses, et de lignes ondulées par-dessous.

12. — N° 333 (73 imprimé). H. 0m,10.

Vase à deux corps ayant la forme d'œnochoés à pied et à long col. Les deux vases sont réunis par une anse ramifiée sur les panses et sur les goulots.

Sur le fond jaune de la terre, on voit des traces d'un enduit brun. Cf. Birch, *Ancient pottery*, fig. 20.

13. — N° 370. H. 0m,09.

Vase en forme de bol à anse. L'anse est plate et a une forme triangulaire.

Décor : sur le rebord extérieur, bande circulaire quadrillée; sur la panse, bandes quadrillées en rayons, alternativement de deux et quatre lignes.

Cf. au Louvre, dans la collection Campana, 1re salle, vitr. II,

Digitized by Google

14. — N° 380. H. 0m,21.

Vase en forme de cruche, à goulot court et droit sur la panse, à col évasé surmonté d'une anse peu élevée et large.

Décor formé de trois zones séparées par de larges bandes brunes : 1° et 3° sur le col et au bas de la panse, lignes circulaires et parallèles; 2° sur le milieu de la panse, zone de six sphères, composées chacune de six cercles concentriques.

Le décor est en deux couleurs : brun foncé et brun-rouge. L'ensemble est très régulier et symétrique; les cercles semblent tracés au compas. A cet égard, ce vase rappelle les vases du type d'Ialysos (Rhodes), cités dans Dumont et Chaplain, *Les céramiques de la Grèce propre,* pl. III, n° 9, ceux du style géométrique des îles, et les vases reproduits dans les *Monum. ined.*, X, pl. X, n° 12.

15. — N° 377. H. 0m,15.

Vase en forme de bombylios, à goulot trilobé; anse courte derrière le goulot.

La décoration, en deux couleurs, se compose de cinq zones séparées par de larges raies brun-foncé : 1° un collier de godrons; 2° une zone de cercles concentriques, comme sur le précédent; 3° deux lignes parallèles faisant le tour du vase, brun-clair; 4° lignes parallèles faisant le tour du vase, brun-foncé; 5° large ligne brun-clair. Le travail est très soigné; le décor est peint avec une régularité extrême. Il semble que les cercles aient été tracés au compas et les raies au tire-ligne.

16. — N° 361 (155 imprimé). L. 0m,13.

Soucoupe plate, dont les bords sont repliés d'un côté et forment goulot. La terre est jaune. Il n'y a pas de décoration.

Cf. au Louvre, dans la collection Campana, 1re salle, vitr. E, n° 87.

Digitized by Google

C. *Vases à décor avec figures d'animaux.*

17. — N° 372. H. 0m,14.

Œnochoé à embouchure trilobée. De chaque côté de la panse, on voit un oiseau d'eau aux ailes étendues. Sur le devant de la panse, deux bandes de quatre lignes se coupant par le milieu. Sur le col, deux yeux.

La décoration est brun-rouge sur fond terreux. Cf. Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 701, fig. 511.

18. — N° 287. H. 0m,14.

Œnochoé. L'embouchure trilobée est brisée d'un côté. Sur le col un œil entre deux lignes circulaires et parallèles.

Sur la face antérieure du col, une étoile entre raies verticales brunes. Sur la face antérieure de la panse, un oiseau d'eau aux ailes étendues, arrêté devant une fleur.

La décoration est brun foncé. L'anse presque tout entière couverte de couleur brune.

II. — Vases de style géométrique.

19. — N° 15. H. 0m,04. D. 0m,20.

Coupe profonde. Deux anses à la partie inférieure, ornées de métopes remplies par des étoiles.

Sur la panse, métopes séparées par des bandes de lignes obliques. Ces métopes sont alternativement formées de quadrillés, de rosaces à quatre branches, de croix gammées (*swastikas*). A la partie inférieure, quadrillés et chevrons alternant. Enfin, à l'intérieur de la coupe, quatre larges bandes blanches concentriques, espacées, avec point au centre.

La terre est rouge et la décoration brun foncé. Les coupes de ce type ne sont pas rares. Cf. au Louvre, dans la collection Campana, Ire salle, N, n° 413. Cf. Rayet et Collignon, *Histoire de la céramique grecque*, ch. II, fig. 17. C'est une coupe tout à fait

Digitized by Google

analogue à la nôtre : elle a été trouvée à Athènes, et faisait partie de la collection de M. Rayet.

20. — N° 269. Hauteur totale (avec le couvercle), 0m,15; (sans le couvercle), 0m,08.

Pyxis à couvercle terminé en cône. De chaque côté du couvercle, on voit deux trous correspondant à des trous du rebord intérieur de la panse, et qui devaient servir à fixer le couvercle.

La décoration du couvercle consiste en zones concentriques de points et de lignes formant une sorte de méandre. La panse porte une zone de points, de chevrons et de méandres. Enfin, à l'intérieur de la coupe, on voit une étoile.

21. — N° 261. H. 0m,49.

Grand vase à anse rattachée par un tenon.

A l'extrémité supérieure de l'anse (à la courbe) est dessinée une métope étoilée. Sur le col sept zones; au centre, une large zone de métopes (croix gammées et étoiles) séparées par des bandes de lignes obliques; au-dessus et au-dessous, trois zones alternées de chevrons et quadrillés. Sur la panse, huit zones : 1° en haut, large grecque cernée de noir; 2° au centre, méandres cernés de noir; 3° au-dessus et au-dessous, trois zones alternées de chevrons et quadrillés.

L'ornementation varie, pour la couleur, entre le brun foncé et le brun orangé. (Cf. Collignon, *Catal. du Musée archéol. d'Athènes*, n° 42. Au Louvre, dans la collection Campana, Ire salle, N, n° 416. Au Cabinet des Médailles, nos 4708, 4709).

Sur l'anse est dessiné un serpent ondulé en relief. Les anses décorées d'un serpent ne sont pas rares. (Cf. une amphore de l'Acropole signalée par Dumont et Chaplain, *Les céramiques de la Grèce propre*, ch. VIII, p. 95. Cf. le n° 42 du Musée archéol. d'Athènes.)

Notre vase, très beau, est entier; malheureusement il a été recollé en beaucoup d'endroits.

Digitized by Google

22. — N° 8. H. 0m,23.

Œnochoé, à couverte noire passée au vert. Les caractères de ce vase indiquent une époque plus récente.

On voit sur le col un cerf paissant. Chevrons dans le fond. Sur la panse, zone de rubans horizontaux faisant le tour du vase. La décoration est de couleur jaune-rouge.

Cf. Furtwængler, *Collection Sabouroff*, pl. XLVII, n° 2.

## III. — Vase béotien

23. — Sans numéro. H. 0m,20.

Œnochoé. Provenance indiquée : Athènes, Céramique extérieur. Mais l'œnochoé paraît béotienne. Elle rappelle le type de l'œnochoé de Gamédès, qui a été trouvée à Tanagre et qui est actuellement au Louvre. (Cf. Rayet et Collignon, *Histoire de la céramique grecque*, p. 80, fig. 42.) La terre est d'un jaune-rouge; la décoration est noire, avec de nombreuses engobes rouges.

L'anse est rattachée au col par un tenon, à la naissance du goulot. On voit dessiné un œil de chaque côté du goulot. A la naissance et au milieu du col se trouvent deux bourrelets enduits d'un vernis noir. Ces bourrelets séparent deux zones, l'une de lignes droites verticales, l'autre de lignes ondulées verticales.

Sur l'anse, décoration de chevrons au vernis noir. Sur la panse, trois zones séparées par de larges bandes rouges et noires : 1° engobes rouges et noires alternées; 2° lignes ondulées parallèles; 3° lignes droites parallèles. Enfin, au-dessous de la panse et aboutissant au pied, une zone de triangles noirs, formant une sorte de collier.

## IV. — Vases de style corinthien

24. — N° 214. H. 0m,085.

Pyxis à couvercle. Les couleurs rouges du couvercle sont

Digitized by Google

beaucoup plus vives que celles du vase lui-même. Il ne semble pas que les deux pièces soient de la même terre et que le couvercle appartienne au vase.

Décor : sur le couvercle, zones de bandes concentriques brunes et de damiers rouges. Sur la panse, en haut et en bas, zones de points ; au centre, zone d'animaux, sphinx, oiseaux et lions : chaque groupe est séparé par une palmette ; rosaces de points dans le champ. A la partie inférieure de la panse, lignes verticales et lignes concentriques brunes. Ce petit vase est d'un travail délicat.

Cf. Rayet et Collignon, *Histoire de la céramique grecque*, fig. 33 et pl. V (ce sont des vases de la collection de M. Rayet).

25. — Sans numéro. H. 0m,155.

Pyxis à couvercle et à anses. Sur le bouton du couvercle, engobes rouges et noires alternées. Sur le couvercle lui-même, zone de godrons noirs et zone d'animaux ; bouquetins et tigres alternés. Rosaces dans le champ.

Sur la panse, trois zones : 1° godrons ; 2° points en damier ; 3° animaux noirs, à engobes rouges, une Sirène, des lions, des bouquetins et un canard. Rosaces dans le champ. Au-dessous de cette scène, la panse est enduite d'un vernis noir.

Cf. Rayet et Collignon, *l. c.* ; *Compte rendu de la Commission archéologique de Saint-Pétersbourg*, 1870, pl. IV ; *Monum. ined.*, IX, 5.

26. — N° 5. H. 0m,08.

Pyxis à couvercle, avec trois larges pieds.

Décor : sur le couvercle, une zone de palmettes noires, à engobes rouges ; sur le bouton, des cercles concentriques bruns.

Sur deux des pieds, sont peintes des Sirènes noires à engobes rouges ; sur le troisième, la décoration était la même, mais le dessin au trait a seul subsisté.

Cf. pour la forme, Collignon, *Catalogue du Musée archéol. d'Athènes*, nos 154 à 158.



Digitized by Google

27. — N° 102. H. 0m,30.

Grande olpé. Le rebord du goulot est plat; il est décoré intérieurement d'une large bande rouge, cernée de blanc. Anse à rainure. Au-dessus de l'anse, sur le rebord du goulot, deux oreillettes décorées d'étoiles blanches. Sur le col, trois cercles de points blancs.

La décoration de la panse consiste en trois zones superposées d'animaux, noirs à engobes rouges, sur fond jaunâtre : ce sont des lions et des cygnes. Dans le champ, larges rosaces de toute hauteur.

Les vases de ce type ne sont pas rares. Il y en a un grand nombre dans nos musées, à la collection Campana du Louvre, au Cabinet des Médailles. Cf. Longpérier, *Musée Napoléon III*; Rayet et Collignon, *Histoire de la céramique grecque*, fig. 40; *Monum. ined.*, I, pl. XXVI, nos 15, 16.

28. — N° 160. H. 0m,15.

Petite amphore. Le fond est rouge et les figures noires. Au-dessous de la scène, la couverte est en vernis noir passé au vert.

Décor : sur le col, entre les anses, deux bouquetins paissant; rosaces dans le champ. Sur la panse, une zone d'oiseaux noirs à engobes rouges.

29. — N° 53. H. 0m.29.

Amphore à une seule anse. Sur l'épaule, palmettes et fleurs de lotus. Sur la panse, on voit un cavalier, vêtu d'une tunique blanche, galopant entre deux personnages qui courent. Rosace dans le champ.

Les figures sont noires, à engobes rouges. Le bas de la panse, l'anse et le goulot sont enduits d'une couverte de vernis noir.

## V. — Vases a figures noires

### A. — *Coupes.*

30. — N° 154. H. 0m,125. D. 0m,19.

Digitized by Google

Coupe à deux anses. Les figures sont noires sur fond rouge sombre : engobes rouges et blanches. La couverte intérieure est noire; au fond de la coupe, un cercle couleur rouge sombre.

Sur la panse :

A) au milieu, une Sirène. De chaque côté, procession de quatre personnages.

B) au milieu, une Sirène. De chaque côté, procession de trois personnages.

31. — N° 152. H. 0m,10. D. 0m,16.

Coupe avec décor, sans figures. La couverte intérieure est noire, avec un cercle couleur de brique au fond.

Sur la panse : deux zones séparées par deux bandes horizontales circulaires, l'une brune, l'autre noire, et par des bandes étroites, de couleur brun clair, parallèles aux précédentes; 1° une zone de godrons et entrelacs; 2° une zone de rayons noirs, aboutissant au pied.

Sous le pied, une inscription gravée : ΔΑΡΔΟΓΙΔΑΣ

32. — N° 284 (37 imprimé). H. 0m,11. D. 0m,22.

Coupe de style sévère. A l'intérieur, couverte de vernis noir, avec cercle rouge au fond. A l'extérieur, une large zone de figures noires, à engobes rouges et blanches, sur fond rouge.

A) Combat de deux hoplites placés entre deux yeux énormes. Les deux guerriers sont coiffés du casque, armés de la lance et du bouclier; ils portent les cnémides.

B) Scène identique.

Entre les anses, motif ornemental de palmettes doubles à engobes rouges et blanches.

33. — Sans numéro (60 imprimé). H. 0m,15. D. 0m,195.

Coupe profonde. A l'intérieur, une couverte de vernis noir. A l'extérieur, une zone de figures noires sur fond rouge brique.

La scène représentée est identique des deux côtés. C'est un combat de deux personnages entre deux arbres chargés de fruits.

Digitized by Google

Un homme, vêtu d'une sorte de pagne, cherche à renverser une femme, enveloppée d'un long manteau, qui résiste. Il est vraisemblable que l'artiste a voulu représenter le combat de Thétis et de Pélée, souvent figuré sur les vases peints. (Cf. Collignon, *Catal. du Musée archéol. d'Athènes*, nos 328, 329, 406 A. — M. Collignon donne la bibliographie des principaux vases sur lesquels ce sujet se retrouve.)

Des deux côtés des anses, une grande palmette, tenant toute la hauteur de la zone, encadre les scènes.

Le travail de cette coupe est assez grossier.

34. — N° 23. H. 0m,05. D. 0m,085.

Petite kylix.

A) Deux coqs de combat se font face, prêts à la lutte. Dans le champ, au-dessus de leur dos, sortes de palmettes (?). Derrière eux, un personnage debout, drapé dans l'himation.

B) Deux coqs se faisant face, comme les précédents.

La zone est large et tient toute la panse; les figures sont noires, à engobes rouges, sur fond rouge brique. A l'intérieur, couverte de vernis noir.

Cf. pour les combats de coqs : Stephani, *C. R.*, 1873, p. 20; De Witte, *Revue arch.*, 1868, N. S. XVII, p. 372, et la bibliographie citée; E. Curtius, *Arch. Zeitung*, 1878, pl. XXI, 1, p. 159.

B. — *Amphores du type attique, influencé par le style chalcidien.*

35. — Sans numéro (70 imprimé). H. 0m,41 (avec le couvercle).

Amphore à couvercle. Les anses sont à double rainure.

Couvercle : le bouton et le fond étaient d'un vernis noir dont il ne reste que quelques traces sur le fond rouge de la terre. Autour du bouton, zone de godrons rouges et noirs alternés; sur les bords, double guirlande de feuilles de lierre noires.

Sur le col, grandes palmettes doubles entremêlées de fleurs d'eau. Elles sont noires à engobes rouges.

Digitized by Google

Sur l'épaule, un sanglier entre deux yeux énormes. Engobes rouges. La décoration est identique des deux côtés.

Vernis noir sur la panse. Dans le bas, zone de larges godrons noirs, sur fond rouge.

36. — N° 156. H. 0m,28.

Amphore. Les anses sont à double rainure. La décoration du col est la même que sur le vase précédent. A la base de la panse, zones de feuillages, entrelacs et godrons.

Les figures sont noires à engobes rouges.

Sur la panse :

A) Hermès conduisant les trois déesses. C'est une scène très fréquente sur les vases peints. (Cf. Collignon, *Catalogue du Musée archéol. d'Athènes*, nos 203, 259, 259 *bis*, 522. — Cf. la collection Campana, au Louvre.) Hermès avec les attributs ordinaires : le pétase, les ailettes aux pieds et le kérykéion. Les trois déesses sont drapées; Athéna est casquée; les deux autres sont couronnées de bandelettes. Hermès est précédé d'un homme barbu, armé d'un long bâton et vêtu d'un grand manteau. C'est vraisemblablement Pâris (cf. l'article de Gerhard sur Pâris barbu, dans les peintures de vases archaïques, *Auserlesene Vasenbilder*, CLXII). Tous les vêtements des personnages sont ornés de fleurons et de bandes brodées. Les chairs des déesses, comme le pétase d'Hermès, sont blanches. Dans le champ, palmettes encadrant la scène.

B) Un hoplite avec lance, casque et bouclier, entre deux brabeutes drapés, armés de leur bâton traditionnel. L'épisème du bouclier consiste en trois boules blanches. (Cet épisème se rencontre fréquemment : cf. Furtwaengler, *Beschr. der Vasensammlung*, nos 1739, 1784, 1790, 1800, etc.) Dans le champ, palmettes encadrant la scène.

37. — Sans numéro. H. 0m,29.

Amphore. Les anses sont à double rainure. Ce vase présente de grandes analogies de style avec le précédent; la décoration du col est la même.

Digitized by Google

Sur la panse :

A) Dionysos entre deux Ménades. Le dieu, couronné de lierre, entièrement drapé, tient de la main gauche un canthare et semble s'apprêter à boire. A sa droite, une Ménade dansant, vêtue d'une longue tunique sans manches. A sa gauche, une Ménade dansant, les bras nus, drapée dans un long manteau à bouts flottants. (Cf. Collignon, *Catal. du Musée archéol. d'Athènes*, n° 323.)

B) Trois Ménades dansant, toutes trois vêtues comme la seconde Ménade de la scène précédente. (Cf. Collignon, *Catal. du Musée archéol. d'Athènes*, n° 226).

La couleur blanche des visages et des bras a en partie disparu.

Dans le champ, branches d'arbres. Des arabesques en forme de palmettes encadrent les scènes.

### C. — *Lécythes à fond rouge et à figures noires.*

38. — N° 16. H. 0m,22.

Lécythe. Une femme à corps de poisson. Derrière elle, une femme debout, faisant un geste religieux. Devant, est un vieillard aux longs cheveux blancs : il est vêtu d'une longue robe traversée par des bandes rouges transversales, et bordée sur la poitrine et plus bas d'une large bande blanche, semée de points rouges. Engobes blanches, ici et là. Le travail de ce vase est très grossier. Il est impossible de déterminer si le vieillard est vu de face ou de dos.

Cette scène représente-t-elle un épisode de la légende de Scylla? C'est possible. On peut la rapprocher d'une scène analogue sur un vase décrit par de Witte, *Catalogue Durand*, n° 210.

39. — N° 17. H. 0m,095.

Petit lécythe. Dionysos est assis sur un ocladias, tenant le thyrse. A sa droite, un Satyre. Devant et derrière lui, une Ménade, vêtue d'une tunique à manches, est figurée dansant. Branches d'arbres dans le champ. Les figures sont noires à engobes rouges.

Digitized by Google

Sur l'épaule, décoration de godrons.

Cf. pour le sujet, O. Jahn, *Beschr. der Vasensam. zu München*, 179, 184, etc.

40. — N° 27. H. 0m,155.

Lécythe brûlé. Sur l'épaule, décoration de godrons. Sur la panse, au-dessous d'une grecque, on distingue Athéna montée sur un quadrige, devant lequel marche Hermès, vêtu du costume traditionnel. Derrière les chevaux est une déesse jouant de la lyre, et à côté d'elle un personnage barbu qui lui fait face. Branches d'arbres dans le champ.

Cf. pour le sujet, Gerhard, *Auserlesene Vasenbilder*, n° 136.

J. Chamonard et L. Couve.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

# TÊTE EN MARBRE

## DU MUSÉE DE L'ACROPOLE D'ATHÈNES

(Planche XXIII)

La tête en marbre que reproduit la planche XXIII a été trouvée à la fin de l'année dernière, sur l'Acropole d'Athènes, non loin de la façade occidentale du Parthénon. Je l'ai signalée en quelques mots, peu de temps après sa découverte, dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*[1]. Elle est en marbre pentélique, d'un blanc mat, un peu grisâtre par places, à grain serré, susceptible d'un beau poli. Elle mesure 27 centimètres de hauteur. Les mutilations qu'elle a subies sont très graves : tout le derrière de la tête a été enlevé, y compris les deux oreilles et une bonne partie de la joue gauche; la coiffure, déjà fortement ébréchée à droite, est incomplète par en haut; le nez est loin d'être intact. Il ne reste donc, telle quelle, que la partie antérieure du visage, — encore est-elle en deux morceaux; mais les deux morceaux se rejoignent sans lacune, et, bien que la cassure traverse la bouche dans toute sa longueur, le hasard a fait si adroitement les choses, la cassure suit l'entre-deux des lèvres si exactement que le dessin de la bouche n'en est pour ainsi dire point altéré.

Entre les nombreuses têtes archaïques de femme que renferme aujourd'hui le Musée de l'Acropole, celle-ci se distingue tout d'abord par le genre de la coiffure. Elle est la seule (avec une autre tête, beaucoup plus petite que nature, dont on trouvera

1. Tome XIII, p. 148. — M. Wolters aussi en a brièvement parlé dans les *Mittheil. Athen*, XIII, p. 440.

Digitized by Google

un dessin, malheureusement médiocre, dans les *Mittheilungen* de l'Institut archéologique allemand, t. IV, planche VI, 1), qui, au lieu du casque ou de la stéphané ou de la simple bandelette, porte sur sa tête le *polos*. Par là, nous avons la certitude qu'elle représente une divinité d'origine orientale, et, vu l'endroit où elle a été trouvée et l'époque où l'on doit la faire remonter, il ne peut s'agir que d'Aphrodite. Au commencement du v^e siècle, le sculpteur Kanakhos avait fait pour un temple de Sicyone une statue d'Aphrodite, et Pausanias, qui la décrit, nous dit qu'elle était coiffée du *polos* [1]. Telle est aussi la coiffure de cette statue archaïque du Musée de Lyon, en laquelle il faut, sans hésitation possible, reconnaître une Aphrodite, puisqu'elle tient sur sa main droite une colombe [2].

Quoique brisé à la partie supérieure, le *polos* conserve encore une hauteur de sept centimètres. Il était décoré d'ornements en couleur, répartis de la manière suivante : en bas, une large bande comprise entre deux lignes parallèles et couverte sur toute la longueur de petites lignes verticales, incisées légèrement à la distance d'un demi-centimètre l'une de l'autre ; au-dessus de cette bande, un entrelacs de palmettes et de fleurs de lotus reliées entre elles à leur base par des espèces de croissants aux cornes recroquevillées. Tous ces ornements avaient leurs contours préalablement arrêtés par un trait au burin, d'une extrême ténuité, presque imperceptible, et les surfaces ainsi limitées étaient ensuite coloriées : les fleurs de lotus étaient peintes en rouge, les croissants étaient faits de deux minces lignes noires, fort rapprochées ; au reste, ces couleurs sont presque entièrement effacées aujourd'hui, et pour les palmettes je n'ai su rien distinguer. L'on observera que les mêmes ornements se retrouvent, disposés à peu près de la même manière, sur le *polos* de l'Aphrodite de

1. Pausan., II, 10 : ...πεποίηται δὲ ἔκ τε χρυσοῦ καὶ ἐλέφαντος φέρουσα ἐπὶ τῇ κεφαλῇ πόλον...

2. Publiée par Fr. Lenormant dans la *Gazette archéol.*, II, planche XXXI et page 133; la planche n'est pas très bonne. — On trouvera une reproduction bien meilleure de la statue (face et profil) dans Bazin, *L'Aphrodite marseillaise du Musée de Lyon* (héliogravure), in-8°, Leroux, 1886.

Digitized by Google

Lyon[1]. Dans l'un et l'autre cas, l'épithète anacréontique est tout à fait de circonstance : μίτραι (*ou* πόλοι) πολυάνθεμοι[2].

Les cheveux, divisés par une raie, qui — soit erreur, soit fantaisie de l'artiste — n'est point juste au milieu, font deux bandeaux très simples, aux ondulations régulières. Mais, entre les cheveux et le *polos*, que sont ces gaufrures qui descendent verticalement du sommet de la tête? Il n'est guère probable, — bien que, dans les statues archaïques, les chevelures prennent des arrangements très variés, très compliqués, parfois inexplicables, — qu'il faille y reconnaître un tour de cheveux faisant étage sur les deux bandeaux inférieurs. J'y verrais plutôt une étoffe plissée au fer, tuyautée, posant directement sur les cheveux, sous le *polos*, ou même dépendant du *polos*, le complétant, et dans tous les cas servant à l'assujettir sur la tête; car ce bonnet étroit et haut n'aurait pu que difficilement se maintenir en équilibre si l'on n'eût trouvé quelque moyen de le consolider[3]. Les cheveux et la pièce tuyautée sont peints en rouge brun uniformément; la couleur est bien conservée.

Le visage, malgré le ton général d'archaïsme qu'il garde encore, est déjà fort rapproché du type classique. Le front tout uni est légèrement bombé; les cheveux le rétrécissent suivant un demi-cercle, d'une mesure parfaite. Les sourcils font un arc très pur, dont l'arête un peu vive était amortie autrefois par un trait au pinceau noir (il n'en reste plus trace). Les yeux sont posés sur la même ligne; le globe, entre les paupières nettement découpées, n'a plus, comme dans les exemplaires de la période précédente, cette apparence d'un bourrelet trop comprimé. Un détail prouvera l'exactitude et les scrupules d'observation de l'artiste : il a indiqué, à la commissure interne de l'œil, cette

1. Voyez Bazin, *ouvrage cité*, page 17, fig. 2. — Je dois à mon camarade M. Holleaux, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lyon, beaucoup de remerciements pour les renseignements très précis qu'il a bien voulu m'envoyer sur la statue du Musée de Lyon.

2. *Poetae lyrici Graeci*, éd. Bergk, p. 835, n° 62.

3. Dans la statue de Lyon, le *polos* est terminé en bas par un boudin circulaire qui l'élargit et en assure la stabilité.

Digitized by Google

petite glande rosée (la caroncule lacrymale) qui fait une saillie presque imperceptible. Si l'on passe en revue toutes les têtes archaïques du Musée de l'Acropole, sur trois seulement l'on retrouvera cette particularité; et ce sont précisément les trois qui annoncent le mieux la fin de l'archaïsme et l'aurore du v^e siècle[1]. Les yeux sont peints, comme à l'ordinaire : l'iris est rouge, la pupille noire; les paupières sont bordées d'un cercle noir[2].

Le profil du visage est droit. L'extrémité du nez était, semble-t-il, un peu forte, avec les ailes un peu élargies. La bouche ne sourit pas ; mais elle reste très douce et le dessin en est irréprochable[3]. Ni le menton, ni les pommettes ne font, comme il arrive si souvent, des proéminences marquées. Le modelé est ferme, sans que la douceur générale de la physionomie en soit affaiblie; car le trait dominant de cette figure me paraît bien être la douceur, — une douceur un peu froide, une sérénité, non pas rayonnante, mais plutôt éteinte.

En résumé, cette tête n'a conservé (sauf dans les yeux et peut-être aussi dans le menton, fort et carré), que peu de traces des conventions et des procédés archaïques; elle en est presque entièrement dégagée. Et cependant, d'autre part, il n'est pas moins vrai de dire qu'elle demeure, dans l'ensemble et par l'impression qu'on en ressent à première vue, tout imprégnée d'archaïsme. Mais il ne faudrait point voir là une contradiction; cela prouve seulement qu'elle appartient à une époque de transition, qu'au temps où elle fut conçue et exécutée, la formule d'art qui avait dominé jusqu'alors et qui dominait encore était en train de se modifier et de se renouveler.

1. Tête de femme, planche XIII des *Musées d'Athènes* ou *Gazette archéol.*, XIII, pl. XVI; autre tête de femme, planche XIV des *Musées d'Athènes* ou *Gaz. arch.*, XIII, pl. VII; tête de jeune homme, Ἐφημ. Ἀρχαιολ., 1888, planche II.

2. Il en est exactement de même sur la tête de femme que nous venons de citer, planche XIII des *Musées d'Athènes*, et sur plusieurs autres.

3. Les lèvres étaient certainement peintes, mais elles n'ont gardé aucun vestige de couleur.

Digitized by Google

M. Wolters[1] a jugé qu'il existait une parenté entre la tête que nous publions aujourd'hui et celle d'une statue de l'Acropole, dont M. Winter a donné récemment le dessin[2]. Cette opinion, exprimée d'ailleurs par un mot rapide jeté en passant, et à laquelle M. Wolters a pu renoncer depuis, ne me paraît pas bien fondée. Les deux têtes, surtout quand on les regarde de face, offrent, en effet, quelques rapports; mais ces rapports sont très superficiels et tiennent uniquement à ce que des deux côtés le ton du marbre est le même, que les cheveux, arrangés à peu près de la même manière, ont gardé la même teinte rouge, et que les yeux aussi sont peints d'une façon identique. Pures analogies de hasard, dont il ne faut pas être dupe. De ressemblance intime, il n'en existe point; le style des deux œuvres est tout à fait différent. La statue publiée par M. Winter a le front aplati, les yeux très obliques, les pommettes saillantes, la bouche en arc de cercle et les coins des lèvres retroussés par un sourire tout mécanique; elle est, évidemment, d'une construction tout autre et beaucoup plus archaïque que la tête nouvelle.

Si l'on veut donner à celle-ci quelque compagne, l'on fera mieux de choisir la belle tête, découverte en 1882, qui est représentée sur la planche XIII des *Musées d'Athènes*. Que l'on prenne cette tête, et que l'on atténue ce qu'elle garde encore dans ses traits de trop franchement archaïque : que l'on amortisse la saillie des pommettes, que l'on adoucisse la ligne un peu sèche des sourcils, que l'on donne plus de jeu à ces yeux trop raides, que l'on bombe légèrement le front, que l'on fasse un modelé un peu plus rond (il serait injuste de dire plus mou), — et je crois que l'on aura passé tout doucement à une autre tête, moins archaïque, d'un travail un peu moins précis, d'un caractère un peu moins personnel, qui séduira moins peut-être, qui se rapprochera davantage de l'art classique, — et qui sera justement la tête que reproduit notre planche XXIII.

1. *Mittheil. Athen*, XIII, p. 440.
2. *Ibid.*, XIII, p. 185. Malheureusement, le dessin de M. Winter est très

Digitized by Google

La place qui lui revient dans l'histoire de la sculpture athénienne est, par là, facile à déterminer. Sans aucun doute, elle appartient à la période immédiatement antérieure à l'invasion des Perses, c'est-à-dire aux premières années du v^e siècle, de même que la tête à laquelle nous venons de la comparer (planche XIII des *Musées d'Athènes*), et que ce charmant buste de jeune fille, de la planche XIV des *Musées d'Athènes*. Ces deux dernières œuvres, mises l'une à côté de l'autre, caractérisent avec une heureuse précision les deux tendances artistiques de la période archaïque finissante. L'une nous montre à quelle habileté d'exécution, à quelle maîtrise dans la technique avaient atteint les artistes, héritiers des traditions anciennes, ne cherchant pas à innover, se contentant de développer et de perfectionner les procédés qu'ils avaient reçus de leurs prédécesseurs. L'autre[1] témoigne, au contraire, d'un effort pour substituer à l'ancien type un type nouveau, pour rejeter certaines conventions qu'une observation plus exacte de la nature venait contredire et qu'il était à la fois utile et facile de supprimer[2]. Ces deux courants, après être restés quelque temps parallèles, ne pouvaient point tarder à se confondre, et c'est de cette fusion que devaient sortir les nouvelles formes d'art. Or, la tête que nous faisons connaître aujourd'hui nous paraît être une des premières tentatives de conciliation entre les deux tendances représentées par les deux œuvres précédentes. Elle garde de l'une, autant que possible, la technique soignée, les lignes fermes et bien arrêtées; et à l'exemple de l'autre, elle tâche à se dégager tout à fait des anciennes conventions et à copier plus simplement la nature. Je

sommaire. Les lecteurs qui n'ont pas vu la statue elle-même ou qui n'en possèdent pas une photographie ne sont point du tout en mesure de l'apprécier.

1. On peut y joindre, — comme issue du même sentiment, témoignant du même effort, et présentant, de plus, avec elle une ressemblance frappante, — la jolie tête de jeune homme que j'ai déjà citée (Ἐφημ. Ἀρχαιολ., 1888, pl. II).

2. M. Winter (*Jahrbuch d. deut. arch. Inst.*, II, p. 221) a soutenu l'opinion contraire, à savoir que ces deux œuvres, différentes sans doute par quelques détails, sont, au fond et essentiellement, pareilles; qu'elles sont apparentées comme facture, que le caractère général est dans les deux le même. C'est là ce qu'on peut appeler proprement un paradoxe.

Digitized by Google

ne dis point pour cela qu'elle doive être préférée aux deux autres : celles-ci restent plus captivantes, elles ont plus de caractère. Mais la dernière venue a ce mérite de marquer une étape nouvelle dans le chemin qu'a suivi l'art grec. Je n'en vois aucune, parmi les archaïques de l'Acropole, qui annonce plus clairement et plus immédiatement les sculptures athéniennes du v^e siècle. Par la pureté du profil, la beauté simple des traits, le calme de la physionomie, elle est comme une première épreuve du type classique, mais avivée et peut-être à nos yeux rendue plus agréable par l'influence encore persistante et visible de l'archaïsme.

Henri Lechat.

Athènes, 25 juillet 1889.

---

Digitized by Google

# LE PAPE URBAIN V

## ESSAI SUR L'HISTOIRE DES ARTS A AVIGNON

### AU XIVe SIÈCLE

---

(PLANCHE XXIV)

Le pape Urbain V (Guillaume de Grimoard, fils du seigneur de Grisac, élu pape au mois de septembre ou d'octobre 1362, mort le 19 décembre 1370) est, avec Benoît XII, le représentant le plus haut et le plus noble de la papauté d'Avignon. Je n'ai à rappeler ici ni les principaux traits de son caractère, ni les actes les plus marquants de son pontificat : il me suffira de renvoyer le lecteur aux ouvrages spéciaux[1]. Le but que je me propose dans le présent mémoire est de faire connaître, à l'aide de documents inédits, tirés des Archives du Vatican, quelques-unes des fondations d'art de ce souverain si magnifique, ainsi que quelques-uns des artistes attachés à son service. Ces notes serviront de complément aux essais que j'ai antérieurement consacrés à Urbain V, à propos de son tombeau (pl. XXIV), dans la *Gazette archéologique* (1884, p. 98-104) et dans la *Gazette des Beaux-Arts* (novembre 1887).

Quoique la richesse de la cour d'Avignon soit proverbiale, la libéralité d'Urbain V dépasse tout ce que l'on peut imaginer. A tout instant il dépense, pour une fantaisie, pour un reliquaire ou un tabernacle, des 3 ou 4,000 florins (le florin d'or, pesant environ 3 grammes et demi, représenterait aujourd'hui au moins de 50 à 60 francs)[2]. Il ouvrit un crédit de 6,000 florins pour la

1. Baluze, *Vitæ paparum Avenionensium.* — L'abbé Magnan, *Histoire d'Urbain V et de son siècle d'après les manuscrits du Vatican.* Paris, 1862.— L'abbé Albanès, *Abrégé de la Vie et des Miracles du bienheureux Urbain V.* Paris, 1872.

2. La valeur du « ducatus », du « « florenus Florentinorum », du « florenus

Digitized by Google

construction de la cathédrale de Mende, consacra 30,000 florins à la confection des chefs de saint Pierre et de saint Paul, etc.

Un simple rapprochement fera ressortir l'importance de ces chiffres. En 1364, du 1er octobre au 5 novembre, la dépense s'éleva pour la cuisine à 392 fl., 7 sous, 10 deniers; pour la « paneteria » à 103 fl., 25 sous; pour la « buticularia » à 17 fl., 23 sous, 2 deniers (non compris les provisions en nature); pour la « marescella » à 931 flor., 28 sous, 6 deniers; pour les « ornamenta » à 230 fl., 24 sous; pour les « opera et edificia » à 461 florins, 14 sous, 9 deniers; pour les « extraordinaria et cera » à 6251 fl., 12 livres, 19 sous, 10 deniers; pour l'aumônerie secrète à 132 fl., 16 livres, 4 sous; pour la « Panhota » à 190 fl., 15 sous, 4 deniers; pour l'artillerie à 55 fl., 22 sous, 2 deniers, etc., soit au total à 9462 florins (Registre 308, ff. 78, 175)[1].

Urbain V avait eu l'occasion, lors de ses diverses légations en Italie, d'apprécier les chefs-d'œuvre créés dans cette patrie des arts par des peintres tels que Giotto, par des sculpteurs tels que André de Pise, Orcagna, ou les auteurs anonymes des bas-reliefs de la cathédrale d'Orvieto. Ses relations avec Pétrarque ne pouvaient que le confirmer dans ses tendances. Aussi trouve-t-on dans son entourage de nombreux artistes italiens.

« On peut citer avec certitude, dit M. Renan, le Romagnol Tengart, à qui la corporation des maîtres de pierre de Montpel-

Savonensis » dans la ville de Bologne, est établie par des documents allant des années 1360 à 1364, documents publiés par le P. Theiner : le ducat valait, en 1360, 33 sous, 8 deniers; en 1364, 33 sous, 5 deniers et demi; le florin de Florence, en 1360, 33 sous, 1 denier; en 1364, 32 sous, 4 deniers, 32 sous, 10 deniers, 32 sous, 8 deniers; le florin de Savone, en 1361, 31 sous, 4 deniers et demi; en 1364, 27 sous, 2 deniers. (*Codex diplomaticus Dominii temporalis S. Sedis*, t. II, p. 418.)

1. Voici, à titre de curiosité, l'économie des registres de la comptabilité pontificale pour cette période : Registre n° 300, année 1362-1363. (Manuscrit de 195 feuillets.) « Introitus Cameræ Apostolicæ. De Censibus et visitationibus, fol. 1. Communibus servitiis, 4. Diversis, 22. Bulla, 37. Collectoriis, 39 et seqq. Tricesima, 66. Decima, 69. Redditibus episcopatus Avinionis, 70. Procurationibus, 72. Subsidio gratuito, 77. Victualibus, etc. Item Expensæ palatii apostolici, ff. 111 et suiv. » — Le médecin d'Urbain V, Raimondo de Salaironis recevait 13 florins et demi de traitement par mois. (Marini, *Degli Archiatri pontificj*, t. I, p. 82.)

Digitized by Google

lier fit, en 1365, la commande de sa bannière; un certain « magister Johannes Italicus », graveur en sceaux en 1365, et Geminian de la Turre, peintre parmesan établi à Avignon, où il avait épousé la fille d'un musicien de Pavie attaché à la cour du pape en 1365, laquelle était veuve de Pierre de Terdona, autre peintre avignonais, probablement aussi d'origine italienne. François Baralli, Florent de Sabulo, maître Étienne Grandi, Étienne Blandini, qu'on trouve exerçant dans la même ville les fonctions de sculpteur, d'orfèvre, d'enlumineur, de peintre, d'écrivain, devaient appartenir à la même nation. Un acte de 1348, conservé aux Archives d'Avignon, nous apprend qu'un toucheur d'orgue nommé François Brocard Campanino, né à Pavie, avait suivi à Avignon la cour romaine avec Mattea, sa femme. Il vivait encore en 1365, et avait marié sa fille successivement à deux peintres [1]. »

A ces artistes ultramontains, nous pouvons ajouter les noms du peintre Matteo di Giovanetto de Viterbe, de l'orfèvre Giovanni di Bartolo, et de plusieurs autres maîtres qui seront mentionnés plus loin.

Un symptôme nouveau, c'est le goût pour les beautés de la nature, l'établissement de jardins, de vergers, formant contraste avec tous les raffinements du luxe qui abondaient à l'intérieur des châteaux. Ici, comme pour tant d'autres faces de la vie intellectuelle pendant le XIVe siècle, Pétrarque fut à coup sûr le grand initiateur : nous savons par les recherches de M. de Nolhac avec quel amour le poète cultivait son jardin de Vaucluse, dont il disait qu'il n'avait pas son pareil au monde et qu'il priait ses amis d'Avignon de cultiver pour lui en son absence, puis ses jardins de Parme, de Padoue et d'Arqua [2].

Urbain V, incité par un si haut exemple, commença par agrandir le « viridarium » d'Avignon, puis il en créa un second; sa sollicitude finit par s'étendre jusqu'au jardin du Vatican :

1. Renan, *Histoire littéraire de la France au* XIVe *siècle*, t. II, p. 138. Cf. Achard, *Notes sur quelques anciens Artistes d'Avignon*. Carpentras, 1856.
2. *Pétrarque et son jardin*, dans le *Giornale storico*, t. IX, p. 401-414.



Digitized by Google

dans le bref adressé à l'évêque d'Orvieto, le 13 novembre 1365, il l'exhorta « ut hortum Vaticanum coli faciat, et vitibus ac arboribus fructiferis repleri et clausuram reparari [1]. »

*Architectes.*

Le principal des architectes employés par Urbain V est Bertrand Nogayrol, qui servit les papes d'Avignon de 1361 à 1376 (1361, R. 294; 1362, R. 298, 299; 1364-1365, R. 308; 1366, R. 321, fol. 63; 1367, R. 324; 1369, R. 352, fol. 30; 1372, R. 366, etc.).

Nogayrol était obligé de faire tout ce qui concernait l'état d'architecte. Le 30 novembre 1366, on lui paya quelque trente florins « de quibusdam operibus per ipsum factis fieri de mandato domini Camerarii pro quibusdam hereticis in domo dicti domini camerarii nuper eretice condempnatis. » (R. 321, fol. 63 v°.)

Bernard de Manso, sacristain de l'église Saint-Didier, dirigeait dès 1362 les travaux de Sorgues (R. 298); il présida, notamment en 1370, à d'importants travaux au palais d'Avignon (R. 332, ff. 58 v°, 61 v°, 66, 67, 70 v°; R. 333, fol. 79). Ce personnage s'est fait en outre connaître comme directeur de l' « ouvrage des murailles d'Avignon (1372) » [2].

Du mois de juin au mois de septembre 1370, le total des dépenses effectuées à Avignon, à Sorgues, à Villeneuve, etc., par les soins de B. de Manso, s'éleva à 4,300 florins (R. 335).

« Johannes Bisacii » ou « Bizacii » semble avoir surtout rempli des fonctions administratives, quoiqu'il soit qualifié dès 1367 de maître d'œuvre, « director operum ». En 1369, il joue encore le rôle de copiste : « Johanni Bizacii, clerico domini Poncii de Codolos (?) pro scriptura XIIII foliorum in quibus scripsit conclusiones collectorum certorum ad rationem XII d. pro quolibet folio, ipso manualiter recipiente, XIIII s. monete Avinionensis. » (R. 327, fol. 93.)

1. Apud Theiner, *Codex diplomaticus*, t. II, p. 430.
2. Voy. mon essai intitulé : *L'histoire des arts dans la ville d'Avignon*, p. 49. Paris, Leroux, 1888.

Digitized by Google

Alricus ou Olricus ou Henricus Cluselli, qualifié de « director operum Palacii », ou encore de « distributor operum Palacii » ou « director operum cooperturæ cappellæ magnæ », fut chargé, au mois de novembre 1369, de faire réparer la toiture de la grande chapelle du palais. Il avait pour collègues Manso et Nogayrol, dont les noms reviennent à chaque instant à côté du sien. Ce personnage était occupé dans d'autres parties du palais encore; il surveillait en même la restauration de tentures (« pro pannis rosatis reparandis »). Pendant les mois de novembre et décembre 1369, janvier et février 1370, il reçut un millier de florins pour les travaux dont il avait la direction. Clusel était dans les ordres, ainsi que le prouve la qualification de « presbyter » qui accompagne son nom.

Le chroniqueur Joudou nous apprend que, pour voyager sans crainte en Italie, le pape donna ordre au cardinal Gilles d'Albornos de fortifier le château de Viterbe, de le pourvoir de munitions de guerre et de tous les vivres nécessaires, de protéger Gaucelin de Pradalhe, son architecte, qu'il envoyait à Rome chargé de faire les réparations utiles au palais du Vatican, pour le loger lui et les cardinaux qui les suivraient[1].

Les Registres 323 (ff. 59, 67 v°, 72 v°, 77, 80, 81) et 325 (1367-1368, ff. 68-69) mentionnent, en effet, différents payements faits d'août 1367 à février 1368 à « Gaucelinus de Pradello, scriptor Penitenciarie, director operum Palacii de Urbe pro operibus et reparationibus palacii apostolici Rome. » (150 fl., 100 fl., 300 fl., 400 fl., 600 fl., 2,409 fl., 200 fl., 2,000 fl., 1,000 fl., 72 fl., 19 s., 1,000 fl., 700 fl., 250 fl., etc.). Dans un bref du 5 juin 1370, Gaucelinus est appelé par le pape « vicethesaurarius noster[2]. »

Un autre maître, Pierre Brunet fit, en 1369, un devis pour la construction des portes et des murs de Villeneuve-lez-Avignon[3].

1. Joudou, *Histoire des Souverains pontifes*, t. II, p. 98.
2. Theiner, *Codex diplomaticus*, t. II, p. 473.
3. Renouvier, p. 163-166.

Digitized by Google

*Fustiers et tailleurs de pierres.*

Du mois de juin au mois de décembre 1370 furent attachés au palais d'Avignon :

Jordanus Amici, } mercatores lapidum.
Petrus Fabri, }

Raymundus de Montellis, } lapiscide.
Aymonetus de S. Ypolito, }

Colinus, } magistri fusterii.
Thibaudus de S. Martino, }

Mag. Enricus, serralherius.

Johannes Pictavini, lapiscida.

Bartholomeus, } magistri fusterii et ingeniorum.
Girardus de Remis, }

Johannes Christofori, ferraterius.

Girardus de Lingone, } magistri fusterii.
Jaquetus de Parisiis, }

Guillelmus Allegre.

Johannes Picoti, } lapiscide.
Bernardus Fornerii, }

Bernardus Saurini, }
Guirdus Bricii, }
Veranus de Briende, } fusterii.
Marinus de Sabaudia, }
Bertrandus Planenti (?), }

Johannes Columberii, magister lapiscida.

Johannes Bonyoli, id.

Mag. Clemens, fusterius Palacii.

Mag. Stephanus Bonandi fusterius.

Poncius Lombardi, }
Perussonus, }
Ynardus Roverii, } magistri lapiscide.
Thomas de Tornone, }
Petrus Salvati, }

Digitized by Google

Johannes Anterii et son fils Poncetus,
Bernardus de Tharascone,
Antoninus de Silves,
} magistri lapiscide.
R. 335, ff. 5-88 v°.

Plusieurs autres artisans méritent que le lecteur fasse plus ample connaissance avec eux. « Johannes de Ulmo » est qualifié une fois de « capellanus capellæ de papæ » ou « magister capelle d. n. papæ. » (1367, R. 327, fol. 80 v°. Cf. R. 308; R. 311, fol. 130; Reg. 342, fol. 151 v°). En 1375, il reçoit un payement « pro factura duarum cathedrarum. » (Reg. 343, fol. 138.)

« Magister Robertus Giliberti magister vallatorum » reçoit un payement, le 8 juillet 1367, « pro certis cannis vallorum factorum per ipsum in Ponte Sorgie. » (R. 321, fol. 143.)

« Magister Clemens fusterius palacii » figure en 1369 dans l'inventaire du Trésor pontifical (fol. 181. Cf. R. 317, fol. 152).

*Peintres.*

Aucune des peintures exécutées à Avignon sous Urbain V n'est parvenue jusqu'à nous[1]; du moins les noms des artistes auxquels elles étaient dues nous permettent-ils d'en reconstituer en partie la physionomie : ces noms nous apprennent que l'élément italien était allé en décroissant d'année en année depuis le règne de Benoît XII; à peine Matteo di Giovanotto de Viterbe représentait-il encore les traditions de l'École de Simone Martini. C'est dire que le réalisme avait peu à peu remplacé l'idéalisme et le mysticisme, que le coloris avait perdu en éclat, les figures en noblesse.

En 1370, Étienne de Montpellier reçut 15 florins pour prix de

1. C'est à tort que M. Courtet attribue à Urbain V les fresques de la chapelle Saint-Martial: j'ai établi ailleurs qu'elles remontent à Clément VI : « Quant aux peintures de la tour des Anges, ainsi nommée des fresques dont la fit décorer Urbain V, elles ont complètement disparu. Au même pontife appartiennent, selon toute probabilité, les fresques de la salle Saint-Martial; ce qui le prouverait, c'est son affection bien connue pour les religieux de Cluny, auxquels il donna, en 1362, le palais d'Hugues des Baux, qui devint par la suite le collège Saint-Martial. » (*Revue archéologique*, 1854, t. XI, p. 662.)

Digitized by Google

peintures exécutées avec son compagnon « in una modica capella in palatio ».

Antonius Sancii et Nobis exécutaient à la même époque d'autres peintures « tam in magno tinello, quam in camera paramenti ac in camera Imperatoris »[1].

Renouvier, dans son mémoire sur les artistes de Montpellier[2], cite un Le Tengart de Constance, établi à Avignon en 1367 comme vitrier.

Un nom revient plusieurs fois avec le titre de « dominus » et un salaire beaucoup plus élevé que celui de ses confrères (12 sous par jour) : c'est « Matheus » tout court. Le comptable pensait qu'il n'avait pas besoin de le désigner plus clairement, et il avait raison, car depuis un quart de siècle Matheus Johannoti de Viterbe[3] remplissait à Avignon, avec le plus grand éclat, les fonctions de peintre pontifical. Matheus travaillait en 1365-1366 à la décoration du verger, « pro viridario veteri et novo. »

Les peintres qui secondèrent Matteo dans la décoration du verger s'appelaient :

Antonius [Sancii], 1365; 10 sous par jour.
G. Bartholomei, surnommé Nobis (1365-1366), 10 sous.
Stephanus de Montpellier (1365-1366), 10 sous;
Petrus (1366); 10 sous.
Crucus (1365-1366); 10 sous.
Huetus (1365-1366); 10 sous.
Roquetus (1365-1366; 8 sous.
Gerardus id.
Odetus id.
Abbas id.
Johanninus (1366); 8 sous.
Perrinus id.

1. *Gazette archéologique*, 1884.
2. *Des maîtres de pierre et des autres artistes gothiques de Montpellier*, p. 151, 219. Montpellier, 1844.
3. Le R. P. Denifle, sous-archiviste du Vatican, vient de consacrer un mémoire très intéressant aux travaux exécutés par ce maître dans la salle du consistoire : « Ein Quaternus Rationum des Malers Matteo Gianotti von Viterbo in Avignon. »

Digitized by Google

Jodefridus (1366); 8 sous.
Hermannus id.
Georgius (1365-1366); 7 sous.
Protus (1365); 7 sous.
Johannes (1365-1366); 7 sous.
Perretus id.
Franciscus (1366); 7 sous.
Petrinus id.
Hanequenus (Hennequin) (1366); 7 sous.

Sur plusieurs de ces artistes nous possédons de plus amples renseignements. C'est ainsi que nous savons que Nobis travaillait en 1371 encore pour la cour pontificale, ainsi que Antonius Sancii :

1370. 12 juin. — « Item solvi cuidam pictori vocato Nobis pro pictura predictorum foliorum (pro postato[1] correctoriorum) ad rationem pro quolibet centenario v sol., valent predicta IIII^or centenaria pro illa pictura I. libr. et I gross. » Reg. 335, fol. 15 v°.

» 9 août. — « Item solvi cuidam pictori vocato Nobis habitatori Avinionis pro pictura octingentorum foliorum de emptione predicta (scilicet mille foliis pro foliando duo camerata) ad rationem pro quolibet centenario v solid., valent II libr. et I flor., x gross. de XXIIII sol., I flor. VIII gros. » — R. 335, fol. 22.

» septembre. — « Item solvi pictoribus uno vocato Nobis et alio vocato magistro Stephano, pro pictura trium duodenarum scabellorum, cum uno scabello, ad rationem pro qualibet pecia III solid., valent VII libr., VIII solid. et in florenis de XXIII solidis VI flor., II gros. » — R. 335, fol. 43.

Il est une autre branche de la peinture et des non moins intéressantes que je dois me borner à mentionner ici sommairement, en renvoyant le lecteur, pour de plus abondants détails, aux deux volumes de M. Faucon[2] et au travail, en cours d'impression, du P. Ehrle : je veux parler de la miniature. Nous

1. « Postatum » = palissade. (Ducange.)
2. *La Librairie des papes d'Avignon.*

Digitized by Google

connaissons, par la brochure d'Achard[1], le nom de l'enlumineur Bernard de Toulouse et de l'enlumineuse Marie (1367), de Florent de Sabulo, écrivain et enlumineur (1365).

La miniature a été mieux partagée que la peinture : on possède d'assez nombreux manuscrits enluminés sous Urbain V. Mais l'amour de la vérité m'oblige à déclarer que ces productions ne s'élèvent pas très haut. Tel est notamment le cas de la miniature représentant le cardinal Angle Grimoard offrant à la Vierge le terroir de son église.

Les registres que j'ai compulsés ou fait compulser nous font, en outre, connaître les noms d'une infinité de copistes.

Eugène Müntz.

(*A suivre.*)

1. Publiée en couleur par M. le chanoine Fuzet dans la *Revue de l'art chrétien*, 1885, p. 218-219.

Digitized by Google

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1889

M. le ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie la copie de diverses inscriptions grecques recueillies à Maronée par M. le consul de France à Andrinople. Ces inscriptions sont soumises séance tenante à l'examen de M. H. Weil, qui en rend compte en quelques mots.

M. Siméon Luce fait une communication sur les *Jeux populaires en France au* XIV^e^ *siècle*, d'après une ordonnance de Charles V et diverses pièces d'archives.

## SEANCE DU 4 OCTOBRE 1889

M. Barbier de Meynard, président, signale à la Compagnie la gravité de la perte qu'elle vient de faire dans la personne du général Faidherbe, membre libre. Il rappelle les paroles qu'il a prononcées aux obsèques du général et y ajoute quelques mots pour mieux caractériser la nature de ses travaux et de ses titres scientifiques.

M. Viollet prend la parole pour compléter une communication faite par lui au cours de cette année. A propos de l'antique notion de la loi, considérée comme l'expression de la volonté du peuple, il avait dit que cette notion s'était conservée chez les jurisconsultes romains jusqu'aux derniers temps de l'empire. Cette assertion ayant soulevé quelques réclamations, M. Viollet indique les textes sur lesquels il croit pouvoir l'établir. L'un est de Capiton, cité par Aulu-Gelle (X, 20), un autre de Julianus, incorporé dans le *Digeste* de Justinien (I, III, 32), qui fut promulgué en 533; un troisième se lit dans Isidore de Séville (*Etym.*, V, 10).

En réponse à une observation de M. Deloche, M. Viollet ajoute qu'il s'agit, bien entendu, d'une notion purement théorique, à laquelle ne répondait plus, au temps de ces divers auteurs, aucune espèce de réalité.

M. René de la Blanchère, directeur du service des antiquités et des arts de la régence de Tunis, rend compte des fouilles exécutées depuis plus d'un an à *Bulla Regia*, aujourd'hui Hammam Derradji, près de Souk-el-Arba. Ces fouilles ont été dirigées, sous l'autorité du service des antiquités, par M. le Dr Carton, médecin militaire. Elles ont fourni un très grand nombre de menus objets, notamment environ six cents lampes de terre cuite, quarante à cinquante miroirs de bronze (dont quatre avec un couvercle décoré de sujets en relief), des pierres gravées, des plombs, etc. Une partie de ces objets figure au pavillon tunisien de l'Exposition universelle; tous seront conservés au Musée Alaoui, au Bardo.

M. Leitner, connu par ses voyages d'exploration au Dardistan, rend compte sommairement de ses recherches sur la langue, la religion et les mœurs des Hunza. Ce peuple, d'un caractère farouche et peu accessible à la civilisation, professe nominalement l'islamisme, mais il en est très éloigné dans la réalité; sa

Digitized by Google

religion se rattache à celle des fameux *Haschischin* ou *Assassins* et reconnaît une incarnation présente de la divinité dans la personne d'un prince qui réside à Bombay. Leur langue se compose de mots qui expriment chacun tout un groupe d'idées et qu'on ne pourrait traduire en nos langues par des mots isolés.

## SÉANCE DU 11 OCTOBRE 1889

M. de Barthélemy fait une communication intitulée : *Les cités alliées et libres de la Gaule d'après les monnaies.*

On sait que les Romains avaient accordé à certains peuples de la Gaule, après la conquête, une condition privilégiée, qui était exprimée par les noms de cité libre ou de cité alliée ou fédérée. Une liste de ces peuples nous a été donnée par Pline; mais elle n'est pas complète et déjà les inscriptions ont fourni plusieurs noms à y ajouter. M. de Barthélemy indique un autre moyen de la compléter. Selon lui, en Gaule comme en Grèce, les cités libres ou fédérées eurent seules le droit de battre monnaie. On doit donc ranger dans l'une ou l'autre de ces deux catégories tous les peuples gaulois dont il nous est parvenu des monnaies postérieures à la conquête.

M. Théodore Reinach présente des observations sur trois balles de fronde qui portent des inscriptions grecques. L'une de ces balles, trouvée à Rhodes et appartenant à M. Gustave Schlumberger, avait été examinée par M. de Longpérier, qui y avait lu BABYPΣA, nom d'une forteresse arménienne ; il en avait conclu que la balle avait dû être tirée par des frondeurs arméniens, au service de Mithridate, en l'an 88 avant notre ère. Mais la comparaison des deux autres balles, conservées au Musée de Saint-Germain-en-Laye, montre qu'il faut lire BABYPTA, génitif d'un nom d'homme Βαβύρτας, qui se rencontre dans plusieurs inscriptions. Rien n'autorise donc à attribuer à ces petits monuments une origine arménienne.

M. Th. Reinach, à cette occasion, fait remarquer que c'est également par erreur qu'on a signalé l'existence d'une prétendue ville de Carthage en Arménie. Les textes qui ont été allégués à ce sujet ne disent rien de pareil.

## SÉANCE DU 18 OCTOBRE 1889

M. Georges Perrot communique une nouvelle note de M. Victor Waille, professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger, sur les fouilles exécutées sous sa direction à Cherchell (*Julia Caesarea*). On a achevé le déblaiement du palais des Thermes; on a mis à découvert deux nouvelles salles, situées à l'ouest de la grande salle centrale. Parmi les objets trouvés dans ces dernières fouilles, on remarque une belle statue de marbre, peut-être une Cérès, une tête casquée, qui fait songer aux têtes d'amazones, et divers fragments d'inscription. Il reste à souhaiter que l'administration prenne des mesures efficaces pour protéger ces ruines contre ces « dilapidations quotidiennes, qui ont, dit M. Perrot, à notre grand regret, on pourrait presque dire à notre honte, fait disparaître plusieurs

Digitized by Google

beaux monuments de l'antiquité, qui existaient encore sur le sol de l'Algérie quand nous nous y sommes établis. »

M. Siméon Luce est désigné pour faire une lecture à la prochaine séance publique de l'Académie, qui aura lieu le vendredi 22 novembre.

M. Georges Bénédite rend compte de la mission épigraphique au Sinaï, qui lui a été confiée pour la recherche des textes destinés à prendre place dans le recueil des inscriptions araméennes. Les inscriptions recueillies par M. Bénédite sont au nombre d'environ neuf cent cinquante, dont cent cinquante pour la région du Nord et le reste pour le Feiran et le Mukatteb.

Contrairement à l'opinion courante, M. Bénédite s'attache à établir que rien ne prouve que ces inscriptions aient un caractère religieux et que ceux qui les ont gravées fussent des pèlerins. Ce sont simplement des noms inscrits par des voyageurs sur le bord des chemins qu'ils ont suivis. Il n'est pas exact non plus que quelques-uns de ces textes soient accompagnés de symboles chrétiens; les quelques symboles de ce genre dont l'existence a été constatée sont entièrement distincts des inscriptions auxquelles on a voulu les rattacher.

## SÉANCE DU 23 OCTOBRE 1889

M. Barbier de Meynard, président, annonce que les questions suivantes sont mises au concours pour 1892 (les mémoires devront être déposés à l'Institut au plus tard le 31 janvier 1891) :

Prix ordinaire : « Étude sur les ouvrages, composés en France et en Angleterre, qui sont généralement connus sous le nom d'*ars dictaminis*. »

Prix Bordin : « Rechercher ce que Catulle doit aux poètes alexandrins et ce qu'il doit aux vieux lyriques grecs. »

Le prix Delalande-Guérineau sera décerné « au meilleur ouvrage de critique sur des documents imprimés ou manuscrits relatifs à l'histoire ecclésiastique ou à l'histoire civile du moyen âge. »

M. Hauréau communique un mémoire sur une curieuse compilation du moyen âge qui porte pour titre : *Moralium dogma philosophorum*. Les manuscrits de cet ouvrage, qui sont très nombreux, et les écrivains qui en ont parlé, l'attribuent à plusieurs auteurs différents. M. Hauréau s'attache à établir que le véritable auteur est Guillaume de Conches qui avait été précepteur de Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre, et qui composa ce recueil à la demande de son royal élève.

M. J. Halévy termine sa lecture sur l'époque d'Abraham. Il rappelle d'abord que, d'après les données bibliques, la date du patriarche peut être fixée à environ à l'an 2100 avant notre ère; puis que, dans deux communications antérieures, il a cru pouvoir identifier des princes nommés, dans la Genèse, comme ayant été vaincus par Abraham, avec des rois mentionnés dans les inscriptions cunéiformes. Les noms de ces princes sont, dans la Genèse : Kodorlogomor, roi d'Élam ou de Susiane, Arioch, roi d'Ellasar, et Amraphel, roi de Sannaar ou de Babylone; dans les textes cunéiformes : Kudur-Lagamari, roi d'Élam, Eri-

Digitized by Google

Akou, roi de Larsa, et Amrapalt ou Hammurabi, vassal babylonien de Kudur-Lagamari.

Aujourd'hui, M. Halévy s'attache à répondre aux objections de M. Oppert, qui, d'après une des tablettes cunéiformes de Tell Amarnah (Égypte), a voulu faire remonter l'époque de Hammurabi à plus de 2300 ans avant notre ère, soit deux siècles avant Abraham. M. Halévy récuse l'autorité de cette tablette et indique un moyen de l'interpréter dans un sens favorable à sa thèse.

M. Oppert repousse l'identification de l'Amraphel biblique avec Hammurabi et maintient que celui-ci ne peut avoir vécu plus tard que le XXIVe siècle avant notre ère.

M. Renan exprime le vœu que des savants compétents soumettent à un examen critique rigoureux les tablettes trouvées à Tell Amarnah. Il lui paraît étrange qu'environ deux mille ans avant notre ère, à une époque où Babylone ne possédait probablement pas encore la suprématie qu'elle exerça plus tard, les populations de la Phénicie aient rédigé et expédié des documents écrits en langue babylonienne. Il faut se rappeler d'ailleurs que, depuis quelques années, en Orient, les faux d'un caractère scientifique se sont multipliés avec une rapidité surprenante.

## SÉANCE DU 30 OCTOBRE 1889

M. Barbier de Meynard, président, annonce que l'Académie a décidé de ne fixer, pour le prix Loubat, à décerner en 1892, d'autre programme que celui qui résulte des termes mêmes de la fondation. Toutefois, seront exclus les ouvrages relatifs aux temps postérieurs à l'année 1776. Les ouvrages présentés au concours devront avoir été publiés postérieurement au 1er janvier 1889, en langue latine, française, anglaise, espagnole ou italienne, et être déposés au secrétariat de l'Institut au plus tard le 31 décembre 1891.

M. Georges Perrot donne lecture d'une étude qui doit former le dernier chapitre du tome V de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, publiée par lui en collaboration avec M. Chipiez. Ce chapitre est consacré à l'analyse et à l'appréciation des caractères généraux de l'art de la Perse.

M. Menant appelle l'attention de M. Perrot sur un objet qui figure, dans une des mains de Cyrus, sur le bas-relief de Mourghab, et demande si ce ne serait pas un symbole hétéen. — M. Perrot répond que cet objet est trop indistinct pour qu'on puisse se former une opinion bien arrêtée à ce sujet.

M. Jivanji Jamshedji Modi, grand prêtre parsi, de Bombay, communique à l'Académie des remarques sur les ossuaires rapportés de Perse par M. Dieulafoy et conservés au Musée du Louvre.

Tandis que les Perses modernes se contentent de déposer les morts dans les « tours du silence », où les chairs sont dévorées par les oiseaux de proie et où les os sont ensuite conservés, les anciens Perses paraissent avoir eu la coutume de déposer les ossements dépouillés de la chair dans des réceptacles isolés. Le sixième chapitre du *Vendidâd* traite séparément de deux opérations différentes, qu'il prescrit l'une et l'autre : l'une consiste à déposer les corps sur le sommet

Digitized by Google

d'une montagne exposée aux rayons du soleil, l'autre à recueillir les ossements après que la chair a été dévorée. Le *Dadistan-i-dini*, ouvrage pehlvi, décrit les ossuaires, dits *astodans*, où ces restes devaient être conservés : ils sont tous semblables à ceux que M. Dieulafoy a rapportés. La conservation des ossements avait pour but de rendre possible la future résurrection des morts, qui doivent, selon la doctrine des Parsis, « se relever de leurs os. »

## SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1889

M. Barbier de Meynard, président, annonce à l'Académie la mort de M. Cobet, associé étranger. C'est, dit-il, une perte cruelle pour la philologie grecque, à laquelle M. Cobet avait consacré sa vie entière et qu'il a enrichie de travaux qui préserveront son nom de l'oubli. On sait en quelle estime le public savant tient ses excellentes éditions de Diogène Laerce, de Denys d'Halicarnasse, de l'*Anabase* de Xénophon, et surtout la revue *Mnemosyne*.

M. Berthelot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, écrit que cette Compagnie a reçu un mémoire manuscrit sur la situation d'Alésia et a désigné MM. Bouquet de la Grye et Fouqué pour l'examiner. Il demande que des membres de l'Académie des inscriptions soient désignés pour compléter la commission d'examen. — L'Académie désigne MM. Deloche, Alexandre Bertrand et Longnon.

Le président annonce que, sur la proposition de la commission du legs Bénoît Garnier, l'Académie a accordé une somme de 6,500 fr., prise sur les arrérages de ladite fondation, au P. Augouard, pro-vicaire apostolique du Congo français. Le P. Augouard devra examiner les diverses questions de géographie, d'ethnographie et de linguistique que peut soulever l'étude des populations établies sur les rives de l'Oubangui et du haut Augoué.

M. Georges Perrot continue et termine sa lecture sur l'art antique de la Perse. Il insiste sur le caractère officiel de cet art, qui n'a été, dit-il, que celui d'une dynastie et d'une cour, non point un art vraiment national. Il se demande si des artistes perses de naissance ont jamais pris quelque part à la construction des édifices de la Perse et à l'exécution des sculptures qui les ornent, et il est porté à répondre non. Il lui paraît plus conforme aux vraisemblances d'attribuer les palais de Darius à un étranger, grec ou phénicien, qui aura su recueillir et grouper des éléments empruntés à tous les arts antérieurs.

M. Perrot ayant incidemment identifié la ville du couronnement des rois perses, Pasargades, avec les ruines actuelles de Mourghâb, M. Oppert fait remarquer que cette hypothèse ne lui paraît pas pouvoir être admise. Pasargades se trouvait, dit-il, dans le sud-est de la Perse, près de la ville moderne de Darabdjerd.

M. Georges Perrot donne ensuite, d'après une note qui lui a été transmise par M. de Vogüé, des renseignements sur les fouilles exécutées cet été par le P. Delattre à Byrsa. Des tombeaux de l'époque phénicienne ont été ouverts. On y a trouvé une amphore de bronze doré, des scarabées de style égyptisant et

Digitized by Google

des figurines de terre cuite qui appartiennent à une série représentée seulement, jusqu'ici, par des figurines recueillies en Syrie et à Rhodes : les statuettes qui composent cette série sont encore asiatiques par les attributs et le costume, mais on y sent déjà l'influence de l'art grec et ce que M. Heuzey a appelé « le choc en retour » de l'hellénisme.

M. Cartailhac présente à l'Académie deux bijoux d'or, un bracelet et un collier, qui sont la propriété du Musée de Toulouse et qui proviennent du village de Lasgraïsses (Tarn). Le collier, par certains détails, rappelle les autres colliers d'or trouvés autrefois dans la même région; les uns et les autres sont évidemment gaulois. Le bracelet offre un caractère plus original. Rien, dans ce qu'on connaît des parures du reste du territoire gaulois, ne saurait être comparé à ces beaux produits de l'industrie des bords du Tarn.

M. Clermont-Ganneau, continuant ses études sur la géographie de la Terre sainte à l'époque des croisades, présente des observations sur le Nahr elj-'Audja, fleuve de Palestine, qui se jette dans la mer non loin de Jaffa.

Les croisés ont donné à tort à ce fleuve le nom d'Eleutherus, qui appartient légitimement au Nahr el-Kebîr, situé beaucoup plus au nord; ils ont été induits en erreur par un texte mal compris de Flavius Josèphe.

Les anciens auteurs arabes donnent au même fleuve 'Audja le nom de « rivière d'Abou Botros. » M. Clermont-Ganneau reconnaît dans ce dernier nom une corruption de celui d'Antipatris, ville qui était située, selon lui, près du Nahr el-'Audja et qui pourrait bien, dès lors, avoir occupé l'emplacement de la localité actuelle de Medjdel Yâbâ.

M. le commandant Marmier commence une communication sur la situation du pays biblique d'Aram-Naharaïm, de la ville de Qédesch et du Neharina des Égyptiens.

(*Revue Critique.*) JULIEN HAVET.

---

## SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

### SÉANCE DU 24 JUILLET 1889

M. Saglio communique à la Société un fer à gaufrer, acquis par le Musée du Louvre, ce fer est aux armes du pape Innocent VIII, mort en 1492.

M. Courajod a fait part de ses observations sur l'influence de l'art franco-flamand, surtout flamand, en Espagne au XIVe siècle; il en conclut, en citant de nombreux exemples à l'appui de sa thèse, qu'il n'y a pas eu d'art espagnol proprement dit, mais un art flamand, qui a pénétré dans ce pays. M. Durrieu fait connaître que Alphonse d'Aragon a eu pour peintre, entre 1440 et 1442, le fils d'un célèbre miniaturiste français, Jacquemart d'Hesdin, qui a laissé un certain nombre d'œuvres indiscutables, qui sont notamment dans des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique (mss. 9002 et 2025) et dans un ma-

Digitized by Google

nuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris (*Les Merveilles du Monde*, ms. fr. 2819).

M. Lefort pense que Dalmau, un artiste dont M. Courajod a prononcé le nom, pourrait bien être un Portugais.

M. le baron de Geymüller dit qu'il a été amené par ses études au même résultat que M. Courajod ; il serait seulement disposé à voir une influence rhénane dans les clochers à jour de la cathédrale de Burgos.

M. Courajod continue la série de ses observations sur l'internationalisme de l'art de la Renaissance.

## SÉANCE DU 31 JUILLET

M. Pol Nicard présente le dessin d'une mosaïque romaine trouvée en Suisse, à Oberweningen, par M. le pasteur Leenhard de Schôfhodorf, et représentant des animaux et des oiseaux ; elle est signée *Abbilius fecit.*

M. Letaille présente à la Société l'estampage d'une inscription bilingue latine et néo-punique, que M. Poulle, président de la Société archéologique de Constantine, vient de donner au Musée du Louvre. Cette inscription a été découverte à Ain-Beida (Algérie).

M. Babelon fait une communication sur des monnaies de l'Afrique et de l'Espagne romaine : ce sont des monnaies de Cirta, de Babba, et des incertaines d'Espagne ; sur l'une de ces dernières, où l'on avait lu le nom d'une ville de Vagaxa, M. Babelon démontre que ce nom propre est un nom d'homme, et que la prétendue ville de Vagaxa est à rejeter dans le domaine de la géographie légendaire.

M. Mowat présente le croquis d'une fibule en or, conservée au Musée de Turin, sur laquelle est gravée une inscription double, qui prouve que Constantin Ier a porté le titre de *Hereulius Caesar.*

M. l'abbé Thèdenat communique la restitution d'une inscription métrique, trouvée à Apt (Vaucluse).

## SÉANCE DU 6 NOVEMBRE

M. Prost commence la lecture d'une notice sur saint Gervais, évêque de Tongres au IVe siècle, et sur la correction que son nom a subie dans les dernières éditions des œuvres de Grégoire de Tours.

M. de Laigne communique la photographie d'une stèle trouvée dans les environs du Puy-de-Dôme.

M. Courajod présente des observations sur quelques morceaux de sculpture, d'émaillerie et d'orfèvrerie qui ont figuré à l'exposition rétrospective du Trocadéro : un chapiteau roman du Musée de Reims ; la médaille en marbre au roi René, par Pietro da Milano ; les émaux français du XVe siècle, appartenant au Musée des Antiquaires de l'Ouest ; les émaux translucides, sur relief, du Musée de Dijon ; deux reliquaires du trésor de Reims, attribués par erreur au XVIe siècle ; le modèle en bois de la Nourrice, reproduite par les émailleurs de l'atelier de Palissy.

Digitized by Google

M. Durrieu signale l'existence, au château de Ravignan, dans les Landes, d'un groupe en bois sculpté, du commencement du XVI^e siècle, portant la marque à main coupée de la ghilde d'Anvers.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. Lupatelle de Pérouse, le dessin d'une figure de femme étrusque en bronze, qui formait sans doute le couvercle d'une cassette, comme la figure analogue décrite, sous le nom de Flore, dans la notice des bronzes antiques de M. de Longpérier.

---

## NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

On lit dans la *Revue bourguignonne* du 7 décembre 1889 le compte rendu de la séance mensuelle de la *Société d'histoire et d'archéologie* de Beaune. Nous en extrayons le passage suivant :

« Un hasard extrêmement heureux a fait rencontrer par M. Gerbaut, sur le territoire de Bouze, à 200 mètres de la voie d'Autun à Besançon, à 1 kilomètre des ruines du *Châtelet*, du *Puits de Saint-Martin* et du cimetière franc exploré en 1883, à 2 kilomètres de Mavilly, d'où sortent les grandes et précieuses sculptures gallo-romaines conservées au château de Savigny-sous-Beaune, un objet assez rare pour qu'on n'en connaisse jusqu'alors aucun spécimen dans les collections publiques et particulières, et qui est venu enrichir le musée de la Société par les soins de M. Tavernier, propriétaire à Bouze, membre résidant.

« Cet objet consiste dans une pierre sculptée affectant la forme d'un marteau, percé d'un trou pour le manche. Sa longueur est de 0^m,17 ; sa largeur, prise au centre, de 0^m,07 ; son épaisseur, de 0^m.06. Les deux bouts, pris carrément, portent une rainure assez profonde. Sur les deux faces de côté, ainsi que sur la face supérieure, on remarque plusieurs stries croisées en X, mais la chose la plus digne d'attention, c'est l'inscription NIAOS gravée sur l'une de ses faces. Ce nom semble purement gaulois. La lettre A a une forme particulière qu'on retrouve sur les monnaies gauloises, et l'S final rappelle le *sigma* grec.

« La nature de la pierre, un fragment de calcaire assez friable, éloigne l'idée d'un outil professionnel. C'est ce qu'a démontré M. Bigarne, dans une dissertation très substantielle, où il a expliqué clairement que l'opinion la plus vraisemblable est que le précieux et rare objet, mis sous les yeux de la Société, doit être un *ex-voto*, déposé dans l'un de ces *sacellum* qui bordaient, aux temps gallo-romains, les voies et les carrefours, ou simplement suspendu à un « chêne consacré. »

*Découverte, dans le village des Mureaux, d'un dolmen souterrain, au lieu dit :* LES GROS-MURS, *en octobre 1889.*

Les journaux de Saint-Germain ayant annoncé cette découverte, et deux de

Digitized by Google

mes collègues de la commission des Antiquités et des Arts me l'ayant confirmée, je me rendis le 24 octobre aux Mureaux.

M. Braut, serrurier aux Mureaux, propriétaire du dolmen, eut l'obligeance de me conduire à l'un de ses jardins situé au lieu dit : *les Gros-Murs*.

Là, nous nous introduisîmes par un trou assez étroit, et, au moyen de pierres placées à cet effet, nous descendîmes dans l'obscurité à peu près deux mètres.

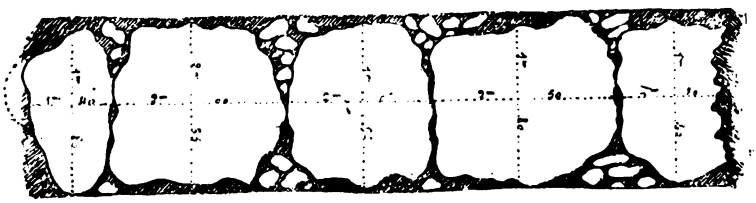

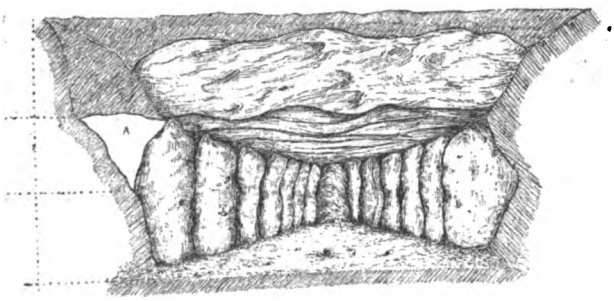

PLAN ET VUE INTÉRIEURE DU DOLMEN DES MUREAUX
(Longueur du dolmen : 9 mètres.)

M. Braut alluma une lampe, et je reconnus l'aspect intérieur d'un dolmen très important, analogue à ceux déjà signalés à Conflans-Sainte-Honorine, à l'Étang-la-Ville, à Marly, à la Garenne-d'Épône et, en dernier lieu, à Dampont, hameau du village de Ws ou Us-Marines [1] ; seulement, le dolmen des *Gros-Murs* est beaucoup plus complet, car il ne lui manque aucune de ses dalles de recouvrement.

La longueur actuelle du monument, dans sa partie déblayée, est de neuf mètres ; mais il doit rester à découvrir de quatre à cinq mètres pour trouver l'entrée et le vestibule. Le trou par lequel nous nous sommes introduits ne paraît être qu'une ouverture accidentelle, produite par l'écroulement d'une partie du blocage en pierres sèches. La dalle placée verticalement au-dessous du trou doit être le fond du monument.

1. J'ai étudié et décrit tous ces dolmens dans mon ouvrage inédit sur les antiquités préhistoriques du département de Seine-et-Oise.



Digitized by Google

M. Braut, tout en m'aidant à prendre les dimensions de chacune des dalles formant les parois intérieures, m'apprit qu'il avait reçu la visite de M. le docteur Verneau, du Muséum; qu'avec son approbation, ce savant avait pratiqué une fouille méthodique, et qu'il en avait retiré le mobilier funéraire suivant :

1° Une grande quantité de silex taillés, couteaux ou lames, dont deux de dix à quinze centimètres de longueur; des grattoirs et beaucoup d'éclats;

2° Trois poteries, dont un vase entier, brisé pendant la fouille; poterie grossière et mal cuite;

3° Sept haches polies, patinées de jaune et de gris, en silex;

4° Un instrument en os, percé de trois trous;

5° Une pendeloque (sorte de hausse-col), en schiste, percée de deux trous;

6° Plusieurs coquillages;

7° Enfin, un poignard en bronze; mais cette arme aurait été trouvée en dehors du dolmen.

M. Braut ajouta que, d'après la quantité des ossements recueillis, on pouvait évaluer à une soixantaine le nombre des individus inhumés dans cette sépulture.

M. le Dr Verneau lui aurait fait remarquer plusieurs crânes ayant subi l'opération du trépan, et celui d'un enfant âgé de sept ans environ.

Les squelettes, d'après M. Braut, reposaient dans la position allongée et formaient deux lits superposés, séparés par une couche de plaquettes calcaires, qui formaient aussi le dallage de la sépulture.

La présence du poignard en bronze, dans un milieu tout romain, que nous avons souvent étudié aux Mureaux, mon collègue M. Fournez et moi, n'a rien de surprenant.

En effet, on a découvert dans ce terrain de nombreux fragments de poterie samienne avec dessins en relief (voir mon ouvrage et la collection Fournez); des fioles en verre, des tuiles à rebords, des vases en terre, dont un de grande dimension, rempli de monnaies romaines en argent et en billon.

Avant de me retirer, M. Braut me conduisit dans un autre de ses jardins, où il fouille un puits maçonné en pierres sèches, dont il a déjà retiré de nombreux fragments de poterie gallo-romaine, une tête de carnassier, et un débris de vase samien qu'il m'a donné. Me rappelant les découvertes de M. l'abbé Baudry en ce genre, je me propose de suivre le déblaiement de ce puits.

En ce qui concerne celui du dolmen, je viens d'adresser à M. le Préfet de Seine-et-Oise une demande afin d'obtenir les moyens de le continuer.

P. Guégan.

Saint-Germain, 27 octobre 1889.

— *Découvertes de Médailles.* — Ces jours-ci, un propriétaire des environs d'Apt (Vaucluse) rencontra, dans un terrain bordant l'ancienne grande voie Domitienne qui allait d'Arles à Milan, à 60 centim. seulement de profondeur, une petite urne en bronze de 11 centim. de hauteur, à large ventre, ayant une anse de suspension mobile à têtes de serpents; elle contenait 102 médailles antiques en argent.

Digitized by Google

87 sont des oboles à la tête imberbe d'Apollon, de très bon style, au revers de la roue avec les lettres M. A. (initiales de l'Ethnique ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ).

Cette monnaie est bien antérieure à la conquête romaine et remonte aux origines phocéennes de la Marseille primitive.

13 sont des drachmes à la belle tête de Diane, au revers du Lion-Obole, pièces assez communes en Provence. Mais ce qui donne de l'importance à la trouvaille, ce sont deux oboles à la tête de Minerve casquée à droite, au revers d'un aigle éployé. Ce type est considéré comme fort rare et appartenant à la période se rapprochant de l'époque romaine. Nos deux exemplaires ne portent pas l'étoile qui se voit au revers sur les rares spécimens que l'on connaît : ce qui en fait deux médailles uniques.

Au milieu de ce petit trésor, remontant à plus de deux mille ans, se trouvait une boîte en ivoire de forme conique, de 4 centim. de hauteur, renfermant une grosse bague en bronze, avec stries, ayant pour chaton un ovale portant deux monogrammes : R. ISEI.

— Une autre trouvaille, bien autrement importante que la précédente, vient d'avoir lieu au-dessous d'un château fort, situé à 9 kil. d'Apt, très connu dans la contrée sous le nom de fort de Buon, et qui, à toutes les époques de notre histoire provençale, a joué un rôle militaire des plus importants.

C'est la découverte d'un denier d'argent de *Louis Le Débonnaire,* du poids de 1 gr. 1/2, portant à l'avers un buste lauré avec paludamentum tourné à droite : Lég. HLUDOVVICVS IM AVC.

Revers + Lég. *Senones* (Sens) : Porte de Ville, de facture barbare.

Cette monnaie est tellement rare que M. Adrien de Longpérier, dans sa *Notice des monnaies françaises* de M. Jean Rousseau (Paris, 1847, page 130), déclare, en donnant le dessin de cette pièce, n'en avoir jamais vu un second exemplaire.

(*La Curiosité universelle*, 5 août 1889.)

— *Revue de l'Art chrétien.* Sommaire de la livraison d'octobre : Müntz, *Les Épées d'honneur distribuées par les Papes pendant les* XIVe, XVe *et* XVIe *siècles*, I. — Duro, *L'Étendard de la Sainte-Ligue, à Lépante.* — Mazerolle, *Miniatures de Fr. Clouet au Trésor impérial de Vienne.* — Bossebœuf, *Un missel de Marmoutiers du* XIe *siècle.* — Didelot, *Études d'anaglyptique sacrée*, I. — Guiffrey, *Les Tapisseries des églises de Paris.* — Barbier de Montault, *Les Statuaires à Rome.* — Dehaisnes, *L'Art à Amiens vers la fin du moyen âge dans ses rapports avec l'École flamande primitive*, I. — Mélanges : Didelot, *Ivoire de Darmstadt.* — Barbier de Montault, *Une halte archéologique à Nevers, le globe du monde, Revue des Inventaires.* — Marsaux, *Reliquaire de Villers-Saint-Sépulcre.*

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE

Olivier Rayet, **Études d'archéologie et d'art**, réunies et publiées avec une notice biographique sur l'auteur, par M. Salomon Reinach. Paris, Firmin-Didot, 1888, 1 vol., gr. in-8, xvi-462 pages ; avec 5 photogravures et 112 gravures.

Un ami d'Olivier Rayet, qui s'applique avec un pieux dévouement à honorer sa mémoire, M. Salomon Reinach, a eu l'heureuse pensée de réunir en un volume un certain nombre d'études que le jeune maître avait publiées sur des sujets très divers d'art et d'archéologie. La plupart avaient paru dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

Dans ces *Études*, les lecteurs devront chercher seulement ce qu'y voulut mettre l'auteur. Ce n'est point ici un recueil de dissertations savantes, ni de leçons *ex professo*. Les théories sont rares, les affirmations dogmatiques font défaut, l'érudition se dissimule. Olivier Rayet, quand il écrivait ces pages dans la *Gazette des Beaux-Arts*, ne s'adressait pas à des spécialistes, mais bien plutôt au grand cercle des lettrés, des artistes, des archéologues de loisir, à ce public d'amateurs, d'un esprit vif et d'un goût délicat, dont il devint si vite à la Bibliothèque nationale le conseiller et l'ami. Les *Études* sont surtout des esquisses ; on ne trouvera guère ici que des pensées de prime-saut, suggérées par la vue immédiate des œuvres d'art et traduites dans une langue exactement sincère, des *impressions*, au sens vrai du mot, parfois de simples notes de voyage. Mais Olivier Rayet avait le regard si lucide, l'esprit si naturellement juste et si spontanément inventif, à une curiosité toujours active il joignait un discernement si fin que pas une ligne écrite par lui sur les choses de l'art n'est indifférente ; le moindre de ses opuscules devait être recueilli et devra longtemps être étudié et médité. Aujourd'hui que l'histoire de l'art antique commence d'être mieux connue, on pourra présenter des objections sur certains points de détail. Telle inexactitude a pour excuse naturelle le temps où l'auteur écrivait. L'ensemble restera. Rayet, archéologue d'instinct autant que d'étude, avait le don d'apercevoir aisément la vérité, par intuition directe ; des recherches plus approfondies ne font guère que confirmer la plupart de ses jugements de la première heure.

Tel que le voici, ce livre est charmant ; il se laisse parcourir d'un bout à l'autre avec un agrément toujours égal : c'est là son premier mérite, mérite assez rare dans la littérature archéologique pour qu'on le signale avec joie. Ceux qui ouvriront ce volume le liront, je pense, tout d'une haleine. Dès les premières pages, ils se sentiront pris d'affection pour l'auteur, le moins *auteur* qui fût jamais. Son grand accent de vérité les séduira. Ils subiront l'ascendant d'un esprit tout personnel, fort de ses propres pensées et des convictions qu'il s'était faites, pénétré de l'horreur du banal et du quelconque. Ils se laisseront prendre aussi à l'entraînement de ce style jailli de source, riche d'imprévu, si hardi dans ses soubresauts, si bravement emporté. Ils verront vite que Rayet, bien qu'i

Digitized by Google

eût de justes défiances contre la *littérature* indiscrète, fut pourtant, à ses heures et presque sans le savoir, poète autant que savant, mais toujours sans danger pour sa science, précise et sûre d'elle. Ils se demanderont s'il ne pensait pas un peu à lui-même quand il parlait avec tant de chaleur du vieux sculpteur d'Olympie, « chez qui domine la fougue, le sentiment de la vie et cette sincérité réaliste que n'effarouchent pas certaines vulgarités (p. 60). » Ils admireront enfin dans ce rare esprit un ensemble de qualités qui d'ordinaire vivent assez mal d'accord : — une connaissance singulière des littératures antiques, qui atteste des études calmes et de longues lectures, et en même temps un amour du détail exact et technique, où se reconnaît l'archéologue militant, praticien de la science, qui a couru les longues routes d'Orient, qui a vu et touché les choses dont il parle; — une érudition très bien informée, que n'ont pas rebutée les tâches ardues, et en même temps le sentiment le plus frais de la réalité pittoresque, qui lui inspire ses charmantes et vivantes descriptions de la Béotie (p. 275-276), de la vallée de l'Alphée (p. 23), de la côte ionienne (p. 91-94), des rochers de Samothrace (p. 180); — une prudence qui lui défend de révoquer en doute ou d'écarter de prime abord, à l'exemple d'autres plus audacieux, les témoignages des auteurs anciens [1], et en même temps une vigueur de jugement qui s'embarrasse peu des opinions d'autrui et brave très résolument les contradictions; — un sentiment très net de nos ignorances, une franchise qui ne dissimule pas les incertitudes où se débat encore la science archéologique, née d'hier (p. 169), et pourtant une foi persévérante dans la vérité à peine entrevue, cette « foi qui transporte les montagnes » (p. 178), dont il a si bien parlé, et qui le soutint au Didymaion, sur son champ de fouilles, à travers mille épreuves, mille anxiétés et mille périls.

Ceux qui auront lu ce livre comprendront ce qu'ont perdu nos études en perdant Rayet; j'espère qu'ils comprendront aussi ce qu'ont perdu en lui ses amis, ceux des dernières années comme ceux de la première heure, — pour ne parler ici que des seuls amis, — ce qu'a perdu enfin cette École d'Athènes, dont il était « le chef de file, » — M. Reinach l'a bien dit, — et dont il était l'espérance.

La notice biographique, mise en tête du volume, est telle qu'on devait l'attendre du talent et du tact de M. Reinach. L'ouvrage s'adresse au grand public : il s'agissait simplement de rappeler la vie et le rôle scientifique d'Olivier Rayet; les détails intimes et les souvenirs personnels n'avaient que faire ici. Ainsi en jugera tout lecteur impartial. Ceux qui, le livre fini, éprouveraient le désir de connaître Rayet de plus près, — un grand nombre de lecteurs, j'en suis sûr, seront dans ce cas, — devront se reporter à la notice nécrologique, chef-d'œuvre de délicatesse et de sentiment vrai, qu'a écrite M. Homolle pou l'*Annuaire de l'École Normale*.

Maurice Holleaux.

1. C'est ainsi que Rayet maintient l'exactitude des renseignements donnés par Pausanias sur les deux frontons d'Olympie; il croit que les deux sculpteurs de ces frontons ont été réellement Paionios et Alcamènes; il persiste aussi à voir dans la grande figure du fronton occidental Pirithoos et non Apollon.

Digitized by Google

**Œuvres complètes de Mgr X. Barbier de Montault.** Tomes I et II, 580 et 532 pages, gr. in-8, avec planches. Poitiers, Blais, Roy et Cie, 1889.

Mgr Barbier de Montault s'est depuis longtemps créé une place prépondérante, tant en France qu'à l'étranger, par ses travaux sur l'archéologie du moyen âge. Ses recherches ont surtout porté, d'une part, sur l'Italie, de l'autre, sur les monuments de nos provinces du centre et de l'ouest.

Parmi les principales publications dues à ce travailleur infatigable, rappelons seulement : *Les Chefs-d'œuvres de la Sculpture religieuse à Rome* (Rome, 1879, un vol. gr. in-fol.), *Les Églises de Rome* (Arras, 1877, un vol. de 266 p.), *L'Inventaire descriptif des tapisseries de haute lisse conservées à Rome* (Arras, 1879), *Le Trésor de Monza* (Tours, 1882, 295 p.), *Les Tapisseries du Sacre d'Angers* (1858 ; 2e éd., 1863), *Le Trésor de Sainte-Croix de Poitiers* (Poitiers, 1883, 355 p.), *La Mosaïque du Dôme, à Aix-la-Chapelle* (Paris, 1869), *Les Mélanges d'archéologie*, publiés en collaboration avec M. Léon Palustre, et une foule de plaquettes dont la recherche fait le désespoir des bibliophiles.

Ces travaux touchent aux domaines les plus variés de l'érudition ecclésiastique et de l'archéologie proprement dite ; ils révèlent à la fois la connaissance la plus approfondie de la liturgie et du costume, de la technique et du style des différents arts.

Tous ceux qui connaissent la prodigieuse activité scientifique de Mgr Barbier de Montault ne peuvent qu'applaudir à la détermination prise par le savant archéologue de réunir en un corps d'ouvrage ses travaux dispersés dans les recueils de la province ou de l'étranger, et dont les tirages à part étaient devenus introuvables.

La première série de la publication sera consacrée tout entière à la Ville Éternelle. Elle doit comprendre : I *Les Inventaires* (c'est le volume dont nous avons à rendre compte). II *L'Histoire et la description du Vatican.* III *Un recueil de dissertations se rapportant au Pape.* IV *Un recueil analogue se rapportant à la Cour pontificale.* V *Les Églises de Rome.* VI *L'Art à Rome.* VII *L'Épigraphie romaine.* VIII *L'Iconographie romaine.* IX *L'Archéologie romaine.* X *La Description des Fêtes et Cérémonies romaines.*

On peut affirmer sans témérité que, depuis les publications de Cancellieri, aucun ouvrage d'ensemble aussi étendu et aussi érudit n'aura été consacré aux institutions et aux monuments de la capitale du monde chrétien.

Le premier volume comprend, je viens de le dire, les inventaires se rapportant aux trésors ou aux collections de la ville de Rome. J'y relèverai l'inventaire du cardinal français Guillaume d'Estouteville (xve siècle), l'analyse et la discussion de mon travail sur *Les Arts à la Cour des Papes*, les inventaires de Saint-Louis-des-Français (p. 98-267) ; l'inventaire de la Chapelle papale (1547), celui de Sainte-Marie-Majeure, celui de Saint-Jean-de-Latran, enfin un catalogue sommaire du Musée de Sculpture installé à côté de la même basilique. Mgr Barbier de Montault ne s'est pas contenté d'y produire des documents inédits de la plus haute importance, il a commenté ces documents comme seul il sait les commenter, avec une merveilleuse abondance de preuves.

Digitized by Google

Le second volume, qui vient de paraître, n'offre pas moins d'intérêt pour l'archéologie et pour la liturgie. Parmi les dissertations qui le composent, je citerai : le Palais apostolique (p. 3-87), les Musées (p. 87-159), la Bibliothèque Vaticane (p. 159-284), les Inventaires de la Basilique de Saint-Pierre (p. 284-363), les Fonctions liturgiques (p. 437-446), les Autels de Saint-Pierre (p. 479-482), etc.

Les archéologues de la France et de l'étranger attendent avec impatience la continuation et l'achèvement du *Corpus* entrepris par le savant prélat de Poitiers. J'espère, pour ma part, qu'il me fournira bientôt l'occasion de revenir, ici même, sur cette publication monumentale.

Eugène Müntz.

---

**Guide de l'École Nationale des Beaux-Arts**, par M. Eugène Müntz. Un volume in-8° illustré. — Paris, Quantin. Prix : 5 francs.

Notre École des Beaux-Arts, qui, à côté de ses inappréciables séries de copies de tableaux de maîtres et de moulages, possède un choix si riche d'œuvres originales, peintures, sculptures antiques, sculptures du moyen âge, de la Renaissance, dessins, etc., n'avait fait jusqu'ici l'objet d'aucun travail d'ensemble. Cette lacune vient d'être comblée par le savant et zélé conservateur de notre grand établissement d'instruction artistique, M. Eugène Müntz. Dans un guide d'un format portatif et très brillamment illustré, il a donné la description des œuvres d'art de toute nature, depuis les portails de Gaillon et d'Anet jusqu'aux grands prix de Rome, qui ornent le palais de la rue Bonaparte.

On remarquera surtout le catalogue, absolument nouveau, des dessins de maîtres, qui ont été donnés à l'École par MM. His de la Salle, Gatteaux, Jean Gigoux et par une foule d'autres collectionneurs.

Digitized by Google

# REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

## RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

**Août — Décembre**

### 1° PÉRIODIQUES

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, 1888.

P. 6 et suiv. cf. p. 263 et suiv. — Ramsay. Antiquités de la Phrygie méridionale.

P. 7. — Laodicée.

**133**)

Τρα(ΙΑΝΩ ΑΔΡΙΑΝΩ ΚΑΙΣΑΡΙ ΣΕΒΑΣΤΩ ΚΑΙ ΣΑΒΕΙΝΙΙ ΣΕΒ) αστῆ
ἐ(ΙΙΙ ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ ΓΑΡΓΙΛΙΟΥ ΑΝΤΕΙΚΟΥ ΚΑΤΙΕΡΩΣΑΝ ΤΟ) γυμνάσιον (?)

Le proconsul d'Asie *Gargilius Antiquus* a du exercer sa charge en 129, ou peu après.

P. 27. — AÉriza. Borne milliaire de la route romaine allant de Themissonion à Kibyra, et portant les noms de Septime Sévère et de ses fils.

P. 269. — A Hedja, sur une petite route qui joignait Kibyra à la voie romaine de Komana à Apamée. Milliaire de la même date.

ARCHEOGRAFO TRIESTINO, 1889.

P. 281 et suiv. — Observations de M. Maionica sur le supplément de M. Païs au cinquième volume du *Corpus*.

ATTI DELLA R. ACCADEMIA DELLE SCIENZE DI TORINO, 1888-1889. (Vol. XXIV.)

P. 435. — Promis. Inscription funéraire nouvellement découverte.

P. 838 et suiv. — Ferrero. Nouvelles tablettes votives du Grand-Saint-Bernard.

ATTI DELLA SOCIETÀ DI ARCHEOLOGIA E BELLE ARTI PER LA PROVINCIA DI TORINO, 1889.

P. 125. — Ugo Rosa. Inscriptions récemment trouvées à Suse.

P. 130 et suiv. — E. Bérard. Antiquités romaines de la vallée d'Aoste.

Digitized by Google

P. 153. — Inscription trouvée au Grand-Saint-Bernard.

La planche XI contient le dessin d'autres ex-voto en bronze à Jupiter Poeninus trouvés tous au même endroit (fig. 1, 2, 3, 4).

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1889.

P. 207 et suiv. — Ph. Berger et R. Cagnat. Inscriptions votives découvertes en Tunisie, près d'Aïn-Tounga, dans un sanctuaire de Saturne. Cet article contient la description de 426 stèles, dont 297 avec des inscriptions entières ou mutilées. Ces stèles sont plus curieuses encore par les représentations figurées qu'elles portent que par les inscriptions qu'on y lit.

Je donne ici deux spécimens de ces monuments d'après la planche du *Bulletin*.

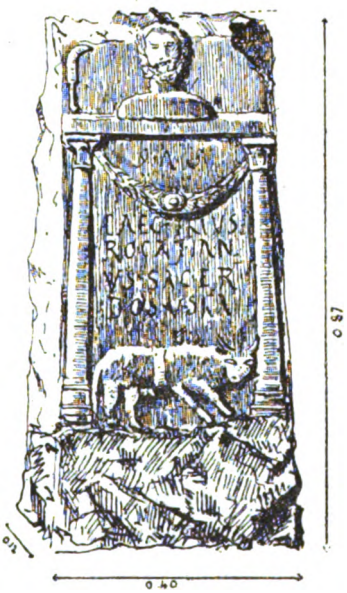


Parmi les inscriptions, presque toutes conçues de même, mais dont le grand nombre fait le prix, les suivantes méritent d'être signalées :

Digitized by Google

P. 209, n° 6.

**134)**

Serpe. Pomme de pin. Serpe.

Guirlande.

SAT AVG SAC
M·ANNIOLENVS
RESTVTVS NASI
LILIM FECI LVS
A

*Sat(urno) Aug(usto) sac(rum). M. Anniolenus Rest(it)utus nasililim feci. L(ibens) v(otum) s(olvit) a(nimo).*

Sur le sens probable du mot *nasililim*, voir le même article, p. 253 et suiv.

P. 210, n° 17.

**135)**

*saturno*
*a* V G ☙ S A C R
M · CAECILIVS · FEST
NASILILIM · EX VITV
LO·V·S·L·A ☙

Autel.

Bœuf.

P. 214, n° 53.

**136)** FAVSTVS
IEDONIS SA
CERDOS NA
SILILIM VO
TVM SOLVIT
LIBES ANIMO

Bœuf.

L. 1, 2. — *Faustus, Iedonis (filius).*

P. 216, n° 67.

**137)**

Pomme de pin. Serpe

Guirlande.

S A S
GARGILIA SECVNDA
VOTVM NASILI
LIM SOLVIT
L A

Bœuf.

P. 216, n° 73.

**138)**

Serpe. Pomme de pin. Serpe.

Guirlande.

S A S
HATERII SATVRNI
NVS ET IVLIANVS NASI
LILIM VOTO SVSCEPTVM
SOLVERVNT LIBENTE
A N I M O

Bœuf.

L. 6 : lire *voto(m)*.

Dans le long commentaire qui suit les inscriptions, les auteurs étudient : 1° la divinité, qui était le Baal-Hammon; 2° les dédicants, qui sont pour la plupart des prêtres, et dont quelques-uns portent des noms puniques ou berbères; 3° le culte, c'est-à-dire surtout les symboles figurés sur les ex-voto, bœuf, mouton, pomme de pin, gâteau de sacrifice, etc.

P. 266 et suiv. — Héron de Villefosse. Milliaires trouvés près de Tipasa. Ils proviennent d'une voie qui allait de Tipasa à Mouzaïaville, et sont datés de 218, 252, 270 et

Digitized by Google

292 (ou années suivantes). Ils portent le chiffre II.

P. 269. — Delattre. Excursion au Khangat-el-Hadjadj. Inscriptions qui mentionnent le nom de la ville ancienne, Néféris, qui joua un grand rôle dans la dernière guerre punique. Il suffit de rapporter ici la suivante :

P. 271, n° 1.

**139)**

IMP · CAES · M · AVRELIO
ANTONINO · PIO · AVG · PM
TRIB · POT · VI · COS · P · I · PP ꝑ
IMP · CAES · L · SEPTIMI · SEVE
5 RI · PII · PERTINACIS · AVG · ARA
BIC · ADIABENICI · PART · MAX ·
FIL ꝑ DIVI · M · ANTONINI · PII
GERMANICI · SARMATICI
NEPOTI · DIVI · ANTONINI
10 PII · PRONEPOTI · DIVI · HA
DRIANI · ABNEPOTI · DIVI
TRAIANI · PARTHICI
DIVI · NERVAE · ADNEPOTI
CIVITAS ꝑ NEFERITANA
D ꝑ D PP ꝑ

l. 3. *co(n)s(uli), p(rincipi) j(uventutis), p(atri) p(atriae).*

Ces inscriptions ont été trouvées au Khangat-el-Hadjaj, sur la route de Tunis à Grombalia, qui passe entre le Bou-Kornein et le Djebel-Ressass, au lieu dit Henchir-bou-Beker.

Au même endroit existait un sanctuaire de Saturne analogue à celui d'Aïn-Tounga. Les trois textes suivants y ont été trouvés :

P. 273, n° 2.

**140)**

SATVRNO · A | ug
SOBARESI · C · I
AESIVS · BVR
VOTVM SO

l. 4. *votum so[lvit].*

P. 274, n° 5.

**141)**

SAT · SOB · SAC
I PETRONIV
SACERDOS

Saturne portait donc, en cette localité, l'épithète de *Sobarensis.*

P. 274, n° 6.

**142)**

P PETRONIVS PROCVLINVS ET PAPIRIANVP
ꝑTIALICA PARENTES PETRONI ZOSIMI ET ꝑ
PETRONI BVCCVLI QVI VESTIGIVM ET BIR
BECEM FECERVNT ET TITVLOS AETER
NOS PER FILIOS HABERE DESIDERa
VERVNT · DE COL · VTHINENSI

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE. 1889.

P. 293 et suiv. — G. Doublet. Inscriptions de Paphlagonie. A signaler.

P. 307, n° 14. — A Tasch-Keupru.

Digitized by Google

**143)**

| | | |
|---|---|---|
| ... | ΟΝ ΚΛΑΥΔ | ιον..... |
| ..υ | ΠΑΤΙΚΟΥ | υἱὸν..... |
| ... | ΚΟΡΝΗΛΙ | ..... |
| ἀρχι | ΕΡΕΑ CΕΒ | αστοῦ σεπ |
| τιμουί | ΡΩΝ ΕΠ | ουλώνουμ (?) |
| χ | ΙΛΙΑΡΧΟΝ | πλατύσημ |
| ον | ΛΕΓΓ ΚΥΡ | ηνατικῆς |
| τα | ΜΙΑΝ ΤΟΥ | καίσαρ |
| ος | ΑΠΟΔΕΔ | ειγμένον τ |
| ον | ΠΑΤΡΩΝ | α καὶ σωτῆ |
| ρα | καὶ | καὶ εὐερ |
| γέ | ΤΗΝ ΚΑΙ ΚΤ | ίστην τῆς |
| πόλεως ἡ | ΠΑΤΡΙ | ς |
| | ΡΧΗΝ | |

P. 27. — A Héraclée. (Cf. *Année épigraphique*, 1888, n° 49.)

**144)**

ΙΟΥΣΤΟΣ ΒΙCΤΩΡΙΩ
ΣΑΒΙΝΟ (*sic*) ΤΩ ΠΑΤΡΩΝΙ
ΕΑΥΤΟΥ ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΑ
ΤΟΝ ΛΑΤΟΜΙΝ ΕΚ ΤΩΝ
ΕΑΥΤΟΥ ΛΕΓΕΩΝΟΣ
ΠΡΩΤΗΣ ΜΕΙΝΕΡΒΑς
ΦΡΟΥΜΕΝΤΑΡΙΣ ΑΥ
ΓΟΥΣΤΟΣ ΧΩΡΑΣ ΛΟΥΓ (*sic*)
ΔΟΥΝΟΥ ΧΑΙΡΕ ΠΟΛΕΙΤΑ
ΠΟΛΕΩΣ ΟΥΛΟΚΑΣ
ΣΕΙΝΟΥ

P. 378 et suiv. — A Larissa. Fougères. Inscriptions de Thessalie.

P. 388, n° 7. — Dédicace d'une statue élevée par la confédération des Athamanes à Q. Braetius Sura, légat de C. Sentius Saturninus, préteur de Macédoine de 89 à 87 av. J.-C.

**145)** τὸ κοινὸν α ΘΑΜΑΝΩΝ ΚΟΙΝΤΟΝ ΒΡΑΙΤΙΟν
υ ΙΟΝ ΣΟΥΡΑΝ ΠΡΕΣΒΕΥΤΗΝ
τὸν ἑαυτοῦ σωτῆρα καὶ ε ΥΕΡΓΕΤΗΝ

On remarquera la traduction du mot *legatus* par πρεσβευτής tout court.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1888.

P. 129. — Inscription sur une casserole d'argent trouvée près de Douvres et actuellement au Louvre. Note de M. Héron de Villefosse.

**146)** NVM AVGVS DEO · M*arti* ROMVLVS CAMVLO
GENI FIL
POSVIT

P. 147. — H. Thédenat. Inscription découverte à Grand (Vosges).

**147)** VIDVCVS LITVGENI FIL SIBI · ET ·
MATVRAE VXSORI · TESTAMENTO
FIERI · IVS*sit* MATVRA · VXSOR · H · P ·

Digitized by Google

P. 150. — Trouvée à Fréjus.

**148)**

FINES
FASCIAE
FVNDI
PACATIANI

Cf. l'expression *fines fasciati* des agronomes romains.

P. 173. — Inscriptions de Reims. Copies de M. Demaison. Une seule figurera ici (n° 1).

**149**

D M
LALLI · DA
NOMARO

P. 182. — Copie de M. De maeght. Trouvée à Hadjar-er-Roum.

**150)**

IMP ꝏ CAES ꝏ M AV
RELIO [antoni]
[no] PIO FELICI ꝏ
AVG ꝏ P ꝏ MAX ꝏ TRIB
POTESTATIS ꝏ P ꝏ P ꝏ
COS ꝏ III ꝏ PROCONS ꝏ an. 220 ou 221
DIVI PII ꝏ SEVERI
NEPOTI DIVI MA
GNI [antonini]
PII [filio] ORDO
PIVS ET POPVLARES
ALT ꝏ DEVOTI NVMI
NI EIVS ꝏ

L. 12. — *Alt(avenses)*.

P. 109 et suiv. — P. de Goy. Inscriptions funéraires de Bourges.

P. 218. — H. Thédenat. (**151**) Note sur une inscription de Moirons (déjà connue par Muratori, mais avec des inexactitudes de lecture), qui mentionne un prêtre de Rome et d'Auguste.

P. 239 et suiv. — Inscriptions d'Ostie. Copies de M. de Laurière. Elles ont été publiées plus haut (n° 77 et 78).

P. 244. — Inscriptions de Ténès extraites des papiers de M. Gay, médecin de colonisation à Ténès.

P. 273. — Inscription trouvée à Louqsor. Lecture de M. l'abbé Thédenat, d'après une photographie.

**152)**

FORTISSIMO *a*C PIISSIMO ·
IMP · D N FL · VAL *c*ONSTANTINO
P F INVICTO AVGVSTO ·
VAL · ROMETALCA V P DVX
AEG · ET THEB · VTRARVMQE ꝏ
LIBB · N MQ · EIVS SEMPER
DICATISSIMVS

L. 4 et suiv. : *Val(erius) Rometalca, v(ir) p(erfectissimus), dux Aeg(ypti) et Theb(aidos) utrarumq(u)e Lib(yarum), n(umini) m(ajestati)que ejus semper dicatissimus.*

Cf. *Hermes*, XXIV, p. 211, note 2.

BULLETTINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA DI ROMA, 1889.

P. 165 et suiv. — L. Borsari. Commentaire d'une inscription relative à des curateurs du Tibre (plus haut n° 121).

P. 185 et suiv. — L. Cantarelli. Fastes des *curatores Tiberis*.

P. 218 et suiv. — Visconti.

Digitized by Google

Trouvailles faites à Rome. Bas-relief représentant Apollon et Diane. Apollon, à gauche, est nu, couronné de laurier; il tient de la main gauche sa lyre, qui repose sur un trépied, de la droite un bouquet de laurier (servant aux lustrations). A côté de lui est un corbeau qui porte dans son bec une tablette divinatoire (*sors*). Diane tient de la main gauche une grande torche et de la droite son arc; à ses pieds, de chaque côté, sont deux chiens. L'un a dans la gueule un pain, l'autre deux branches de laurier. (Voir pl. IX.)

Au-dessus de ce bas-relief on lit, à côté d'Apollon :

**153**)

M · VLP · CRHSIMVS ERI
NATIONE PARTH
VS ET EX GENER
OSIS MHNATVR (*sic*)
ISSI
FECIT PRO SALV
TE IMP ET SING
AVG ET OMNI
BVS AMICI
MEI
Q · MAR
CIVS AR
TEMIDO
RVS ·

et à côté de Diane, une inscription dont il ne reste plus que le dernier mot : TEMPLA.

Cette inscription est publiée aussi dans les *Notizie degli Scavi* 1889, p. 223, d'après une copie de M. Gatti, avec les variantes suivantes :

l. 1. CRIISIMVS CERI

l. 5. ILISSI c'est-à-dire, d'après M. Gatti : *tur(ma) Ilissi.*

P. 392 et suiv. — Gatti. Inscription trouvée au pied du Janicule.

**154**)

FELES ET VICTORINA^E IVE
SE BIBI FECERNT MIC A^VREA DEPO
SITA IN PACE MESE AVGVSTO

*Felix et Victorina [s]ive... se viri fecer(u)nt, Mic(a) Aurea; deposita in pace me(n)se Augusto.*

On sait qu'on appelait *Mica Aurea* une localité située sur la pente du Janicule.

Bulletino dell' Imperiale Istituto archeologico (Sezione romana), 1889.

P. 183. — Dessau. Notes d'épigraphie. Une inscription publiée dans le *Bullett. della Commissione comunale*, 1873, p. 71 :

**155**)

SEX COCCEIO
VERIANO XVR
PROC P A

doit être rapprochée du *C. I. L.*, VIII, 84, et appliquée à *Sex Cocceius Verianus* ou *Vibianus, proconsul p(rovinciae) A(fricae).*

P. 173 et suiv. — Mommsen, *Miscellanea epigrafica.*

P. 174, 2. — Inscription de provenance incertaine tracée à la

Digitized by Google

pointe sur la panse d'un vase actuellement au Musée Britannique.

**156)**

D M
ET MEMORIAE PIAE
DID·VLP·BALBIXISDITISSS
CONL VICTIM ORD RIT EXPIAT
Q VIXIT XXXXVIIII

*D(iis) M(anibus) et memoriae piae d[e]d(icata) Ulp(ii) Balbi[n]i Sditis? s(upra) s(cripti) conl(iberti) victim(is) ord(inariis rit(e) expiat(is); q(ui) vixit (annis) XXXXVIIII.*

BULLETTINO DELL' ISTITUTO DI DIRITTO ROMANO, 1889.

P. 1 et 2. — Gatti. Notes sur deux inscriptions (plus haut, n° 88) et sur un texte de Falère.

P. 129 et suiv. — Mommsen. Note sur une inscription découverte en Frise (plus haut, n° 63).

P. 133. — Du même. Deuxième exemplaire de l'édit de Constantin *de accusationibus*, connu déjà en partie par une inscription de Padoue (*C. I. L.*, V, 2781). Le début du texte qui manquait est ainsi conçu :

**157)**

*[E]xemplum sacri edicti.*

*... ips... probatum est plurimos non [s]o[lum] fortunis..... accusationes... [n]onnum[quam]... ejusmodi causis tame[o]s qui accus[an]tur quam qui [ad test]imonium vocantur gravissimis vexatio[ni]bus adjici. Un[de c]ons[u]lentes se[cur]itati provinciarum nos[trarum ejusmodi remedi[a] prospeximus, ut accusator quidem non omnimodo de judicio repellatur*, etc.

Cette inscription a été trouvée en Crète.

P. 136. — Gatti. Note sur le discours de Néron aux Grecs (plus haut, n° 3).

CLASSICAL REVIEW, 1889.

P. 228. — F. Haverfield. Inscriptions de Sardaigne, d'après des copies de M. Tamponi.

Le plus grand nombre de ces inscriptions sont des milliaires, déjà publiées par les *Notizie degli Scavi* (voir plus haut, n°s 22 et suiv.). Les nouvelles copies de M. Tamponi sont beaucoup plus correctes que celles qui figurent dans les *Notizie*.

Le texte suivant est inédit :

P. 228, n° 1. — Trouvée à Olbia.

**158)**

AVRELIO
EX L SAL
AVGVSTA
AN · LX · ST
XXX · H ES

L. 2, 3. — *Ex l(iburna) Sal(via) Augusta.* Cette liburne appartenait sans doute à la flotte de Misène.

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1889.

P. 22. — A Rome. Copie de M. Gsell.

Digitized by Google

**159)**

HERCVLI
FL · LOLLIANVS · V · C · PRAEF
IIII

Flavius Lollianus est très connu (Cf. *C. I. L.*, VI, 1723; X, 1695, 1696, 4752).

P. 201 et suiv. — Note de M. Waille sur une inscription de Cherchel (voir plus bas, n° 187).

P. 205 et suiv. — Note sur Néféris, par le P. Delattre (voir les inscriptions plus haut, n° 139).

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE D'HIPPONE, 1889.

P. IX. — A Khenchela. Estampages de M. Hérald. Lecture de M. Papier.

**160)**

SATVRNO · AVG · SA*crum*
T · SALONIVS · SATVR*ninus*
ET · FIL · VOLVSSIVS · ET ▨
ET · PVBLIVS · SACER · DE · PEC
V · S · L · A ·

P. XIV et suiv. — Inscriptions du Khangat-el-Hadjaj (voir plus haut, n° 140 et suiv.).

COSMOS, 1889.

P. 185 et suiv. — Inscriptions de Néféris (voir plus haut, n° 189). Cet article contient quelques dédicaces à Saturne nouvelles, surtout la suivante :

P. 187, n° 12.

**161)**

Q · HERENNIVS FELIX
VOTVM SOLVIT DO
MINO SOBARE*n*SI
⊙

P. 357 et suiv. — Delattre. Inscriptions chrétiennes de Carthage.

P. 358. — (**162**) Tessère en forme de poisson portant le chiffre XI.

HERMES, 1889.

P. 580 et suiv. — J. W. Kubitschek. Le prix du bois dans le tarif du maximum de Dioclétien.

JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTHUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE, 1889.

P. 60 et suiv. — J. Klein. Inscriptions sur menus objets du Musée de Bonn : poteries, statuettes, médaillons en terre-cuite. L'un d'eux représente Léda; il a été trouvé à Cologne. Un autre, (p. 86) découvert au même endroit, est reproduit ci-dessous.

**163)**

L'inscription porte, suivant M. Klein :

FELIX · VIEN▨ | DEIVSFI▨
E CASI▨ | E · A · V ·

Digitized by Google

Ces médaillons proviennent de vases fabriqués à Vienne ou à Orange (cf. *C. I. L.*, XII, p. 778 et suiv.).

P. 208 et suiv. — Klinkenberg. Inscription de Meckenheim.

**164**)

MATRONS
FERNOVNEIS
M POMPEIVS
*p*ATER*n*VS

L. 2. — *Fernovineis* est un ethnique.

JOURNAL DES SAVANTS, 1889.

P. 189 et suiv. — G. Boissier. Article sur les *Inscriptions chrétiennes de la ville de Rome*, de M. de Rossi.

P. 370 et suiv. Cf. p. 496 et suiv. — C. Jullian. Article sur le XII^e volume du *Corpus* (suite et fin).

JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, 1889.

P. 73 et suiv. — Hicks. Inscriptions de Caesarea, Lydae, Patara, Myra.

P. 73. — Trouvée à l'agora de Lydae.

**165**)

ΣΕΞΣΤΟΝ ΜΑΡΚΙΟΝ
ΠΡΕΙΣΚΟΝ ΠΡΕΣΒΕΥΝ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ
ΟΥΕΣΠΑΣΙΑΝΟΥ ΣΕΒΑ
ΣΤΟΥ ΚΑΙ ΠΑΝΤΩΝ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΩΝ ΑΠΟ τι
ΒΕΡΙΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ
ΤΟΝ ΔΙΚΑΙΟΔΟΤΗΝ
ΛΥΔΑΤΩΝ Ο ΔΗΜΟΣ

Sex. Marcius Priscus, légat propréteur de Lycie et Pamphilie sous Vespasien, est déjà connu. (*C. I. Gr.*, 4270, 4271). Lire à ligne 2 πρεσβευ[τή]ν.

P. 74. — N^os 26 et 27 (**165** *bis*). Bases à C. Antius Aulus Julius Quadratus et... Trebonius Proclus Mettius Modestus, légats de Lycie et Pamphilie déjà connus. (Waddington, *Fastes de la province d'Asie*, p. 179 et 189.)

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1889.

P. 161. — Trouvée à Hesselbach, dans l'Odenwald.

**166**)

IMP CAES
DV HADR FL
T · AEL · HADR · AN
TONNO · AVG · PO · P
M · TR POT · VIII · COS
P · P · BRIT · TRPVT
CLARO · II · ET · SEVERO COS an. 146

Les dédicants sont les (*exploratores*) *Triputienses Brittones*, soldats formant un *numerus* déjà connu parmi les troupes qui composaient la garnison du Rhin.

P. 166. — Inscriptions funéraires de Mayence.

P. 176. — Inscriptions funéraires de Cologne.

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE PUBLIÉS PAR L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1889.

P. 174. — Lettre de M. Lanciani



Digitized by Google

à M. Geffroy sur les fouilles de la caserne des vigiles à Ostie (voir plus haut, nos 102-106; 121-127).

P. 180 et suiv. — Note de M. P. André sur le même sujet, avec planche. (Pl. III.)

MITTHEILUNGEN DES KAIS. DEUTSCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS (Athenische Abtheilung).

P. 88 et suiv. — Contoléôn. Inscriptions de l'Asie Mineure.

P. 102, n° 42. — Inscription de Samos.

167)

Ο ΔΗΜΟΣ
ΑΓΡΙΠΠΗΕΙΝΑΝ ΜΑΡΚΟΥ ΘΥΓΑΤΕΡΑ
ΓΥΝΑΙΚΑ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ

NOTIZIE DEGLI SCAVI, 1889.

P. 105. — Gatti. Trouvailles à Rome. Sur une petite base de marbre, découverte dans la région septième.

168) LACO·PRAEF·VIG·XIII

P. Graecinius Laco fut préfet des vigiles sous Tibère.

Beaucoup de funéraires.

P. 109. — A Fidènes. Copie de M. Lanciani.

169)

M · AVRELIO
CAESARI
IMP · CAES · T · AELI ·
HADRIANI · ANTONINI ·
AVG · PII · PONTIF · MAX ·
TRIB·POT·III·COS·III·P·P·FILIO·
SENATVS · FIDENATIVM

P. 114. — A S. Maria di Capua Vetere. Nouveau document à joindre à la série des *magistri pagorum campanorum*. (*C. I. L.*, I, 563 et suiv.)

170)

S · PAPIAE · L · STEPANVS
VS · M · L · DIOGENES
/S · TITINIAE · L · ANTIOC ·
/S · L · L · COPIO
L · L · NICOLAVOS
A · L · DEMETRIVS
A · VIBBIVS · A · L · DIOGENES
Q · DECIRIVS · Q · L · CLEO
P · FVFIVS · P · L · CHAEREMO
C · ARTORIVS · ARTOR · L · DIPIL
M · ALFIDIVS · M · L · SOTA
P · STATIVS · P · L · PHILEMO
AG · LACVM · IOVEI · DE · STIPE · ET · DE · SVA · PEQVN
ND · COERAVER · CN · PAPEIRIO · CARB · ITER · COS

an 113 av. J.-C.

P. 224. — Copie de M. Lanciani. Trouvée dans la rue Cestari.

171)

*p* RINCIP
*d. n. flav* IO · VICTORI
F · SEMP · AVG ·
IMVS · V · C ·
I · IVDEX
*sacrarum cog* NITIONVM

P. 227. — A Albano Laziale. Copie du même. Sur un tuyau de plomb trouvé dans la villa de Domitien, à Albe.

172)

STATIONIS VRBANAE AVGG NN

Digitized by Google

P. 228. — A Pouzzoles. Copie de M. A. Sogliano.

**173)**

D M
HILARIONI · PAMMV
SO · QVEM · DI · APPETIVE
RVNT
QVI VIXIT · ANNIS · XV ·
MENS · XI DIEB · XXIII
APA ▨
▨ CARISSIMO
▨
▨

P. 243. — Découverte d'un édicule consacré à Hercule, sur l'emplacement des antiques *horti Caesaris*. Deux autels portant chacun l'inscription :

**174)**

IMPERIO
HERCVLI · SACRV ·
L · DOMITIVS
PERMISSVS

P. 257. — Nouveaux milliaires de Sardaigne, copiés par M. Tamponi, à Terranova Fausania.

L'un porte le nombre de milles CLXX; il est, d'ailleurs, entièrement effacé; un autre offre moins d'intérêt encore. Sur le troisième, on lit :

**175)**

M P CLXII
▨ MIVS
PIVS · FELIX
PONT MAXIMVS
TRIB POTESTATE
DVCET A KARAL OLBIA
VETVSTATE CORRVPTA
CVRANTE M · P▨
VS ▨
▨ V ▨

Un seul contient un nom de *praeses* à moitié complet :

**176)**

M P CLXV
D N IMP CAES DOM
ANVS
▨
KARALIB OLBI
CORRVPTA I
P▨TIVS V P
PRESES *Provinciae*
*sard*INIE

Ce milliaire portait le nom d'Aurélien (*Dom*[*itius Aureli*]*anus*), comme celui qui a été rapporté plus haut, n° 22.

P. 283. — F. Vivanet. Bornelimite découverte sur le territoire de Sanluri (Sardaigne). Inscription de basse époque et difficile à lire.

**177)**

TER ▨
INMALTAMONENSESGENSSE
CVNDINIVCETSEMILITEN
SESQVARTESHIEINTEMPORE
RIMITESEBVLSISSVNTETOVIAIN
TERO GSAVO

Cette copie a besoin d'être confirmée.

NOUVELLE REVUE HISTORIQUE DU DROIT FRANÇAIS ET ÉTRANGER, 1888.

P. 472 et suiv. — J. Tardif. Les nouvelles tablettes de cire de Pompeï. (Cf. *Année épigraphique*, 1888, n° 19.)

Digitized by Google

PALESTINE EXPLORATION FUND, 1889.

P. 172 et suiv. — E. Hanauer. Découvertes récentes à Jérusalem. On a trouvé sur le mont des Oliviers des sépultures chrétiennes, où avaient été employées des tuiles légionnaires avec la marque :

**178)**

L X F

ou L X FRE

c'est-à-dire *Legio X Fretensis.*

RECUEIL DES NOTICES ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE, 1888-1889, t. XXV.

P. 1 et suiv. — Cl. Pallu de Lessert. Fastes de la Numidie sous la domination romaine.

P. 279 et suiv. — Delattre. Inscriptions chrétiennes trouvées dans les fouilles d'une ancienne basilique à Carthage. Très nombreux fragments d'inscriptions funéraires.

P. 400 et suiv. — Poulle. Inscriptions diverses de la Numidie et de la Maurétanie Sétifienne.

P. 416. — Dans les environs de Mila. Nouvelle borne mentionnant le *vectigal rotare.*

**179**

EX AVCTORITATE
IMP CA*es t* AELI HA
DRIANI AVG PII P P
VIA A MILEVITANIS
MVNITA EX INDVL
GENTIA EIVS DE
VECTIGALI ROTARI
VI

P. 426. — A Bougie.

**180)**

DOMINO NOSTRO
C FLAVIO VALERIO
CONSTANTIO
NOBILISSIMO CAES
COL · COL
IVL · AVG · SALD
LEGIONIS VII
IMMVNIS

REVISTA ARCHEOLOGICA de Lisbonne.

P. 119 et suiv. — De Figueiredo. Inscriptions du musée d'Algarve à Lisbonne.

P. 120, n° 2. — Trouvée à Torre de S. Clemente, circonscription de Loulé.

**181)**

D S S
FONTEIVS
PHILOMV
SVS EX VO
TV ANIMO
LIBENS
POSVIT

l. 1. — *D(eo) (sancto) S(ilvano).*

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1889.

P. 369 et suiv. Cf. p. 64 et suiv. ; p. 243 et suiv. — A. Blanchet. Tessères antiques théâtrales et autres. Suite et fin d'un travail, grâce auquel on possède maintenant un *Corpus* à peu près complet de toutes les tessères connues.

Digitized by Google

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, 1889.

P. 17 et suiv. — W. Ramsay. Inscriptions d'Asie Mineure.

P. 174. — H. Sayce. Inscriptions d'Égypte.

P. 176. — Carrières du Djebel-et-Taïr, près Tcheneh, sur la rive droite du Nil.

**182)**

ὑΠΕΡΛΑΜΠΡΟΤΑΤης
ΝΕΙΚΗCΑΤΡΟΒ[illegible]
[illegible]
CΕΒΑΣΤΟΥ [illegible]
ΚΑΙΜΕΓΙΣΤΟΥΕΥΧΗΝ ἐποιήσ
CΑΤΟ ΕΙΓΝΑΤΙΟΣ ΤΙΒΕΡΙΝΟS
[illegible]λεγΕΩΝΟC γ' ΚΥΡΗΝΑΙΚΟΥ
[illegible]ΤΗCΛΑΤΟΜΙΑCΤΗCδε
CΛΩCΙCΤΗCΠΟΛεως
ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑC

l. 7. — La copie de M. Sayce porte ΑΤΕΩΝΟC. Il semble que ce soit un vœu fait par un centurion ou un tribun de la légion III Cyrénaïque préposé à la carrière, pour la victoire d'un empereur du Ier siècle (la légion ayant quitté l'Égypte en 106), sans doute Néron ou Domitien, à cause du martelage des lignes 3 et 4.

REVUE DES ÉTUDES JUIVES, 1889.

P. 95 et suiv. — R. Cagnat. Un milliaire inédit de Judée. Trouvé à une trentaine de kilomètres de Jérusalem : il date du règne de Marc Aurèle et de L. Verus, comme les bornes de Judée déjà connues (cf. *Année épigraphique*, 1888, nos 146 et 147).

REVUE ÉPIGRAPHIQUE DU MIDI DE LA FRANCE, 1889.

P. 437, no 777. — Trouvé à Bellecombe (Drôme).

**183)**

FIILIX · SMII
RI · F · BAGINO
IIT · BAGINA
IIABVS
v · S · L · M

l. 2. — *Bagino et Baginahabus.* Divinités locales encore inconnues. Cf. pourtant un Jupiter Baginas dans l'Isère.

RHEINISCHE MUSEUM FÜR PHILOLOGIE, 1889.

P. 481 et suiv. — Joh. Schmidt. Inscriptions d'Afrique.

P. 481. — *Lex dedicationis* de Mactar (**184**). Loi que j'ai trouvée et publiée dans mes *Nouvelles explorations en Tunisie*, n° 49. M. Schmidt en donne la restitution suivante : *Dianae Augu[s]tae. Sex Julius [Sex. f. Vict]or proc. Aug. simul[acrum Dianae hac lege do dedico] uti extra eam legem n]unquam me sentio de[dicare : uti ne ex] eo t[emplo unquam] exportetur neve ex eo loco in quo nunc est in ali[um] transferatur de[po]natur aliave qua ratione amoveatur, neve ab alio [nisi*

Digitized by Google

*ab eis o]mnibus quibus ornandum tergendumve erit contingatu[r tractetur, n]isi ab eo sa[cerdote] qui sacerdotum Apollinis primus erit sequ[ndove veniam ne]gotii [peti]i[t; si quid laesum de]lapsumve erit, uti ad pristinam for[mam reducatur restituatur].*

P. 483. — Inscription de Carthage (*Gazette arch.*, 1887, p. 60) qui est ainsi restituée :

**185)** HIC IN OMN
CAESARVM
HVNC · IMP · T · CAE*sar divi f. Vespasianus aug.*
TRIVMPHATVRVS *de iudaeis donavit donis*
CORONIS MVRALIB*us ii coronis vallaribus ii*
CORONIS · AVRE*is ii hastis puris.. totidemque*
VEXILL*is....*

Cette base de statue, placée sur le forum de Carthage, par imitation de ce qui se faisait à Rome, à côté de celles des chefs illustres de la république et de l'empire, portait, d'après M. Schmidt, les noms de M. Tittius Frugi ou de Sex. Vettulenus Cerealis, plutôt ceux du dernier.

P. 485. — Inscription métrique de Tebessa (*Eph.*, VII, n° 712).

SITZUNGSBERICHTE DER KÖNIGL.-PREUSS. AKADÄMIE DER WISSENSCHAFTEN, 1889.

P. 365 et suiv. — C. Cichorius. Inscriptions d'Asie Mineure (1er article).

P. 373. — A Mytilène. Déjà publiée très insuffisamment (*Archäol. Zeitung*, 1885, p. 550).

**186)**
μ.πΟΜΠΗΙΟΝ ΜΑΚΡΕΙ
νοΝ ΝΕΟΝ ΘΕΟΦΑΝΗΝ
ΚΟΥΑΤΤΟΡΟΥΙΡΟΝ ΤΑ
ΜΙΑΝ ΚΑΙ ΑΝΤΙΣΤΡΑΤΗ
ΓΟΝ ΠΟΝΤΟΥ ΚΑΙ ΒΕΙΘΥ
ΝΙΑΣ ΔΗΜΑΡΧΟΝ ΣΤΡΑ
τΗΓΟΝ ΔΗΜΟΥ ΡΟΜΑΙ
ωΝ ΕΠΙΜΕΛΗΤΗΝ ΟΔΟΥ
λατει}ΝΗΣ ΠΡΕΣΒΕ} υτὴν

C'est peut-être le légat propréteur de Galatie qui se rencontre dans un texte (*C. I. L.*, III, 125) avec son *cognomen* seul : Theophanes.

P. 418 et suiv. — O. Hirschfeld. Étude sur les gouverneurs de province de rang équestre — *procuratores, praefecti*, etc.

STUDI E DOCUMENTI DI STORIA E DIRITTO, 1889.

P. 79 et suiv. — L. Bruzza. Dissertation posthume sur l'inscription trouvée par le P. Delattre

Digitized by Google

et revue par nous tous dans la carrière de Chemtou (*Eph. ep.*, V, 488).

La Vigie algérienne, vendredi 14 juin 1889.

Inscription exhumée sur la place de Cherchel par M. le capitaine Clouet; M. Waille l'a fort bien lue ainsi qu'il suit. J'ai vérifié sa lecture sur l'estampage que M. Perrot a bien voulu me communiquer :

**187)**

*l licinio* · HIEROCLETI · VIRO · EGREGIO PROC · AVGVSTI · N
*pr*AESIDI · PROVINCIAE · MAVRETANIAE CAESARIENSIS
PRAESIDI · PROVINCIAE SARDINIAE · PRAEFECTO LEGIONIS SECVNDE
PARTHICAE · SEVERIANAE *alexandrianae* VICE LEGATI PROC
HEREDITATIVM · TRIBVNO · COHORTIS OCTAVAE PRÆTORIAE
(*sic*) PIAE VINDICIIS · SEVERIANAE *alexandrianae* · PRÆPOSITO
EQVITVM · ITEMQVE · PEDITVM IVNIORVM · MAVRORVM IVNE
GLADII · TRIBVNOS · COHORTIS · VNDECIMAE · VRBANAE
SEVERIANAE *alexandrianae* PRIMIPILVM · BIS · ET ·
CLAVDIAE · NERVIANAE CONIVGI EIVS ET LICINIIS · HIEROCLETI
HIEROCLIAE · PAVLINAE ET AXIAE · FILIIS · EORVM
M · AELIVS · SATVRNINVS · VETERANVS · EX · DEC ALARIO PATRONIS · DIGNISSIMIS

A la ligne 8, le lapicide avait d'abord écrit TRIBVNVS qu'il a corrigé ensuite en TRIBVNO.

Westdeutsche Zeitschrift, 1889.

P. 119 et suiv. — O. Hirschfeld. Contribution à l'histoire de la Narbonaise.

## 2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

Allmer et Dissard. — Les inscriptions du Musée de Lyon, en deux volumes. Texte, explication et commentaires.

R. Cagnat. — Cours d'épigraphie latine (2e édition, considérablement augmentée).

J. Christiansen. — De apicibus et longis inscriptionum latinarum.

Espérandieu. — Épigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge. — Atlas de fac-similés lithographiques. Texte et commentaires très soignés des inscriptions de cette région.

Digitized by Google

P.-F. Girard. — L'ÉPIGRAPHIE LATINE ET LE DROIT ROMAIN. (Extrait de la *Revue internationale de l'enseignement*, 15 septembre 1889.)

Travail très nourri, où l'auteur indique le profit que le droit civil peut tirer de l'épigraphie latine et montre la possibilité de composer un répertoire des inscriptions relatives à ce sujet.

De Rossi. — LA CAPSELLA ARGENTEA AFRICANA OFFERTA AL SOMMO PONTEFICE LEONE XIII D'ALL'EMO SIG. CARD. LAVIGERIE, ARCIVESCOVO DI CARTAGINE. Roma, 1889 (avec 3 planches).

Superbe publication in-f° dédiée au Souverain Pontife. C'est un mémoire sur une cassette d'argent trouvée en Afrique dans les ruines de l'Henchir-Zerara, près d'Aïn-Beïda. Tous les détails de cette cassette sont étudiés par M. de Rossi avec l'autorité qu'il possède. L'inscription de la basilique où cette cassette a été découverte peut seule trouver placer ici :

188)

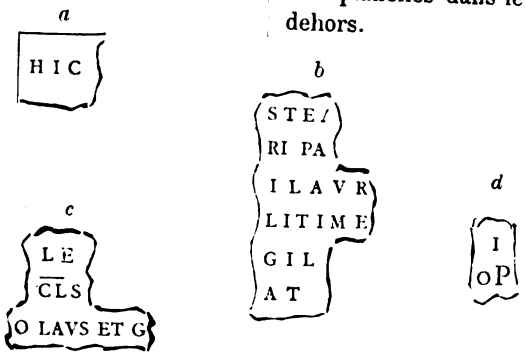


M. de Rossi lit cette inscription ainsi qu'il suit :

*Hic* [*domus Dei... hic e*]*st ex*[*auditio precum?... Pet*]*ri Pa*[*uli? Stephan*]*i Laur*[*entii Xysti? Hippo*]*liti.....*[*dedicatio ec*]*cl*(*e*)*s*[*iae... oct?*]*ob*[*ribus?. De*]*o laus et g*[*loria semper!*]

M. de Rossi considère ce texte et par suite la basilique comme bâtie ou rebâtie postérieurement à la persécution vandale.

De Ruggiero. — DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITÀ ROMANE. (Fasc. 14 et 15).

Suite de l'excellent dictionnaire épigraphique :

Articles principaux : *Allectio, Allector, Alpes, Alpini* (*cohors*), *Alumnus, Ambitus, Amicus, Amphiteatrum, Aniensis, Annia* (*via*), *Annona*.

J. Vaillant. — ÉPIGRAPHIE DE LA MORINIE.

Texte et commentaires des inscriptions trouvées sur le territoire des anciens *Morini*, surtout à Boulogne-sur-Mer. Une photogravure, des planches dans le texte et en dehors.

Digitized by Google

# TABLE ANALYTIQUE

## DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

N. B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent chaque inscription.

---

### I

### NOMS ET SURNOMS[1]


M. Acilius Memmius Glabrio, 121.
Aelius Spectatus, 103.
M. Aelius Vitalis, 39.
Q. Aemilius Lepidus, 45.
P. Ag... Helennus, 40.
Alogia, 115.
Andecanus, 111.
C. Antius A. Julius Quadratus, 165 *bis*.
M. Antonius Navillus, 14.
Antonius Septim[i]us Heraclitus, 26.
M. Antonius Proculus, 102.
Aurelius Marcus, 24, 30.
Apinossa, 111.
Aurelius Masculus, 103.
Bolatonius, 111.
Balorice, 83.
Betitius Perpetuus, 17.
Bicemalos, 116.
Q. Braetius Sura, 145.
M. Caecilius Cornutus, 18.
C. Caedicius Agrippa, 121.
M. Calpurnius Caelianus, 31.
L. Calpurnius Piso, 18.
Camulogenus, 146.
L. Caninius Gallus, 121.
... Carinus, 38.
Cassius Ligur, 125.
Claudius... f. Cornelianus ?, 143.
C. Claudius Ap. f. P. n. Pulcher, 70.
Sex. Cocceius Verianus (ou Vibianus), 155.
Cornelius Fortunatianus, 28.
Cn. Cornelius Lentulus, 18.
Cn. Cornelius Proculus, 45.
Dagorix, 53.
Danomarus, 149.
Dotilla, 111.
Ecotibi (genitif), 115.
Esucius, 111.
Q. Fabius Balbus, 121.
Fabius Persicus, 18.
M. Firmius Amyntianus, 102.
Flavius Lollianus, 159.
Flavius Lupus, 78.
Fl. Pollio Flavianus, 2.
M. Fl. Raesianus, 104, 105, 132.
... Florianus, 34.
C. Fulvius Plautianus, 108.
Gargilius Antiquus, 133.
Geminius Festus, 59.
Gennadius, 1.
Gerexso, 80.
P. Graecinius Laco, 168.
Harsor, 80.
Hautense, 80.
Herodes Atticus, 92.
Hippolitus (sanctus), 188.
Iedon, 136.
Joannes, 1.
C. Jul. Drutedo, 83.
Julius Frugi, 45.
Julius Magnus, 106.


1. Nous n'avons relevé que les noms qui nous ont paru vraiment dignes d'être signalés.

Digitized by Google

Julius ... nus, 36.
C. Julius Quintillianus, 102.
Sex. Julius Sex. f. Victor?, 184.
C. Laecanius Novatillianus, 104, 105, 122.
Laurentius (sanctus), 188.
Licinia Senodonna, 85.
L. Licinius Hierocles, 187.
Litugenus, 147.
Sex. Marcius Priscus, 165.
P. Maridius Maridianus, 37.
... Maximianus, 32.
..... Maximinus?, 25.
C. Memmius C. f. Fidus Julius Albius, 92.
Mettius Modestus, *voir* Trebonius.
L. Mummius Maximus Faustianus, 62.
Munatius (G)intianus, 33.
Oubitta, 115.
Oxson, 80.
Paulus (sanctus), 188.
T. Petronius T. f. Priscus, 77.
Petrus (sanctus), 188.
M. Plotius Faustus Sertius, 11.
M. Pompeius Macrinus Junior Theophanes, 186.
Pompeius Falco, 45.
Pompeius Planta, 79.
L. Postumius A. f. A. n. Albinus, 70.
Publius Valens, 27.
Cn. Pullius Pollio, 100.
T. Quintius Crispinus Valerianus, 18.
Romulus, 146.
L. Roscius Aelianus Paculus, 8.
D. Rupilius Severus, 45.
Cn. M. Rustius Rufinus, 104, 105, 122.
Secundinus (vir clarissimus), 177.
Senobena, 4.
T. Septimius Jannuarius, 35.
Septimius Nigrinus, 22.
Sacrilla, 111.
Sembexon, 107.
Ti. Sempronius P. f. Ti. n. Gracchus, 70.
Seneca, 45.
Senixson, 80.
Siluon, 87.
Smerus, 183.
Somenar, 80.
Stephanus (sanctus), 188.
Stisic, 87.
Sufenas Varus, 45.
Tamacar, 87.
M. Titinius... f. M. n. Curvus, 70.
M. Tittius Frugi?, 185.
Trebius Maximus, 45.
Trebonius Proclus Mettius Modestus, 165 *bis*.
Troccus, 107.
Valerius Alexander, 106.
Valerius Rometalca, 152.
Valerius Severus, 45.
Valerius Titanianus, 78.
Valerius Valens, 106.
Vallaunus, 53.
Q. Vei... Vetus, 96.
Vettonianus, 45.
Sex. Vettulenus Cerealis?, 185.
Viducus, 147.
Q. Voconius Saxa, 45.
L. Volusenus Catulus, 121.
Xystus? (sanctus), 188.

## II

## DIEUX ET DÉESSES

Aesculapius et Hygia, 79.
Aeternus Magnus Deus, 113.
Anubis, 61.
Aulisva (Deus sanctus), 54.
Baginus et Baginahae, 183.
Dea Maura, 89.
Diana, 95.
Diana Aug., 184.
Genius praefecturae Claudiae, 98.
Genius turmae, 117.
Hercules, 88, 159, 174.
Hercules sanctus, 117.
Hludena (dea), 63.
Isis Augusta, 13.
Isis Lydia educatrix, 61.
Juno Nemesis, 109.

Digitized by Google

Jupiter, 170.
Jupiter Optimus Maximus Dulicenus, ubi ferrum [exorit]ur, 68. Cf. 67.
Jupiter Opt. Max. et Venus et Mercurius Heliopolitani, 93.
Jupiter praestes, 108.
Lanovalus, 15.
Deus Mars, 146.
Mater Deum Magna, 83.
Matronae Fernovineae, 164.
Mercurius, 130.
Numen Augustum, 146.
Poeninus, 82.
Saturnus Aug., 134, 135, 136, 137, 138, 160.
Saturnus Sobarensis, 140, 141.
— Dominus Sobarensis, 161.
Silvanus Deus Sanctus, 181.
Sol Invictus Mythra, 45.
Victoria, 114.

## III

### PRÊTRES

Archiereus Aug., 143.
Arvales (magister), 18.
Augur, 18.
Fetialis, 100.
Magistri (pagorum Campanorum), 170.
Pontifex, 18.
Sacerdos urbis, 11.
Sacerdotes Apollinis (à Mactar), 184.
Septemvir epulonum, 143.
Sodalis Titius, 92.

## IV

### NOMS GÉOGRAPHIQUES

Achaia, 3.
Aegyptus (*dux*), 152.
— (*praefectus*), 79.
Africa (*leg. pr. pr.*), 92.
— (*proconsul*), 155.
Albulae, 89.
Alexandria, 182.
Altava, 150.
Aquitania, 100.
Asia (*proconsul*), 133.
Athamanes, 145.
Baetica, 60.
Baetica (*procos.*), 92.
Capadenses ?, 113.
Castellum Mattiacorum, 64.
Corinthus, 3.
Divitia, 65.
Fidenates, 169.
Foroclodienses, 98, 99.
Francus, 65.
Gallia Comata, 100.
Hellas, 3.
Libyae (*dux*), 152.
Lucus Vocontiorum, 109.
Lugdunum, 144.
Lycia, 45.
Lycia et Pamphilia (*legat.*), 165, 165 *bis*.
Maltamonenses ?, 177.
Mauretania Caesariensis (*praeses*), 187.
Mica Aurea, 154.
Semilitenses, 177.
Milevitani, 179.
Narbonensis (provincia), 100.
Neferis, 139.
Norica provincia (*leg. pr. pr.*), 92.
Peloponnesus, 3.
Pontus et Bithynia (*q. pr. praet.*), 186.
Saldantes (Col. Jul. Aug. leg. VII immunis), 180.
Sardinia (*procurator*), 22-40, 175, 176, 187.
Sicilia, 17.

Digitized by Google

Thebais (*dux*), 152.
Transpadana (regio), 92.
Turris Mamilia, 10.
Uthina, 142.
Veliocasses (civitas), 144.
Vienna, 163.
Vocontii, 81.
Volubilis, 12.

## V

### EMPEREURS — PRINCES — PRINCESSES

Imp. Caesar Augustus, p. p., 60.
Agrippina M. f. conjux Germanici Caesar., 167.
Nero, 3, 19.
Imp. T. Caesar divi f. Vespasianus Aug., 185.
Imp. Caes. Nerva Trajanus Aug. Germ., 79.
Imp. Caes. divi Trajani Parthici f., divi Nervae n., Trajanus Hadrianus Aug., pont. max., trib. pot. VIII, cos. III, procos., 69.
Trajanus Hadrianus Caes. Aug. et Sabina Aug., 133.
Imp. T. Aelius Hadrianus Antoninus Pius, 94.
T. Aelius Hadrianus Aug. Pius, p. p., 179.
L. Aelius Caesar, Imp. Trajani Hadriani Aug., pont. max., trib. pot. XXI, imp. II, cos. III, p. p. fil. ... trib. pot., cos. II, 128.
Imp. Caes. divi Hadriani f... T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius, trib. pot., cos. des. II, 127.
Imp. Caes. T. Ael. Hadrianus Antoninus Aug. Pius, p. m., trib. pot. VIII, cos., p. p., 166.
M. Aurelius Caesar, Imp. Caes. T. Aeli. Hadriani Antonini Aug. Pii f., ... cos., 123.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug., 114.
M. Aurelius Caesar, Imp. Caes. T. Aeli Hadriani Antonini Aug. Pii, pontif. max., trib. pot. III, cos. III, p. p., filio, 169.
Imp. Caes., divi Antonini f.... M. Aurelius Antoninus Aug., pont. max., trib. pot. XVI, cos. III, 124.
Imp. Caes., L. Aelius Verus Aug., 114.
Imp. Caes., divi Antonini f. ..., L. Aurelius Verus Aug., trib. pot. II, cos. II, 126.
Imp. Caes. M. Aurelius Commodus Antoninus Aug., Pius, Sarmat., Germ., Britt., 90.
Septimius Severus ?, 175.
L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. 81.
Imp. L. Septimius Severus Pertinax Caesar Aug., pont. max., trib. pot. II, imp. V. cos. II, procos, p. p., 125.
Imp. Caes. L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug., Arabicus, Adiabenicus. Parthicus, Maximus, Felix, pont. max., trib. pot. XV, imp. XII, cos. III, p. p., 104.
M. Aurelius Antoninus Caes. particeps imperii, 86.
M. Aurelius Antoninus Aug., 81.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Pius Aug., pont. max., trib. pot. VI. cos., p(rinceps) j(uventutis), p. p., 139.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Pius Aug., Felix, trib. pot. X, cos. II, design. III, 105.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Pius Aug., Brit. Max., pont. max., p. p., trib. pot. XIII, imp. II, cos. III, procos., 102.
Imp. M. Aurel. Antoninus Pius Fel. Aug., Brit,. p. m., trib. pot. XV, imp. II, cos. III, des. IIII, p. p., 83.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Pius Felix Aug., p. max., trib. pot., p. p., cos. III, procos., 150.
P. Septimius Geta, 81.
Julia Augusta, 18, 81.

Digitized by Google

Julia Augusta, mater Augusti et kastrorum, 122.
Imp. Caes. M. Opellius Severus Macrinus Pius Fel. Aug., trib. pot., cos. design. II, p. p., procos., 78.
M. Opellius Antoninus Diadumenianus, nobil. Caes. princ. juventutis, 78.
D. n. Severus Alexander Pius Felix Aug., 129.
D. n. Imp. Caes. M. Antonius Gordianus Pius Felix, Inv. Aug., pont. max., trib. pot. II, cos., procos., p. p., 103.
Furia Sabina Tranquillina, sanctissima Aug. conjux d. n. Gordiani Aug. 106.
Imp. Caes. M. Julius Philippus, p. p., pont. max., trib. pot., cos., P. F., procos., 27.
Imp. Julius Philippus Pius Felix, pont. max. trib. potest., cos., p. p., procos., 27.
Imp. sanctissimus [C.] Vibius Trebonianus Gallus Pius Inv. Aug. 26.
Imp. sanctissimus [L. Vib]ius Afinius Veldumnianus Volusianus Pius Felix Inv., 26.
Imp. Caes. M. Ae[milius Aemilianus] Pius Felix Inv. [Aug., p. m.], trib. p[o]t. p. p., p[rocos.], 31.
Imp. Caes. P. Lic[inius] Valerianus, pont. max., trib. pot., cos., 29.
D. n. Imp. Caes. Valerius Lic[inius] Valerianus Pius Felix Inv. Aug., p. m., trib. pot., p. p., procos., 23.
Imp. Caes. P. Licinius Vale[rianus] Inbictus Aug., pont. max., Germanicus maximus, trib. pot. V, cos. III, p. p., 37.
Imp. Caes, P. Licinius Gallienus Pius Felix Aug., [trib.] pot., procos., 29.
Imp. Caes. P. Licinius Egnatius Pius Felix Inbictus Aug., pont. max., Germanicus Maximus, [trib.] pot. III, cos. III, p. p., 37.
Cornelius Egnatius Valerianus nob. Caes., princ. ju[ventutis], 37.
D. n. Imp. L. D[omitius] Aurelianus [P. F.] Invictus Aug., pont. max, trib. pot., 22, 176.
D. n. Imp. Caes. M. Aurelius Carus Pius Pelix Inv. Aug., p. m., trib. pot., p. p., procos., 36.
Imp. Caes. M. Aurelius Carinus no[b]. Caes., 39.
Divus Nigrinianus, nepos Cari, 59.
Imp. Diocletianus Aug., 89.
D. n. Imp. Caes. C. Valerius Diocletianus, P. F. Inv. Aug., 24, 30.
Imp. Maximianus Aug., 89.
Imp. Caes. M. Aurelius Valerius Maxsimianus P. F. Inv. Aug., 24, 30.
Constantius, nob. Caes., 89.
T. Flavius Valerius Costantius, nob. Caes., 24, 30.
D. n. Fl. Val. Constantinus, P. F. Invictus Aug., 152.
Maximianus, nob. Caes., 89.
Galerius Valerius Maxsimianus, nob. Caes., 24, 30.
Imp. Caes. [M.] Aurelius Vale[rius Maxentius], P. F. Invictus Aug., p. p., procos., 25.
Imp. Caes. M. Valerius Maxentius, P. F. Inv. Aug., 28.
Romulus, nobilssimus vir, 28.
D. n. Val. Licinianus Licinius Pius Felix inv. hac perpetuus semper Aug., 35.
D. n. C. Flavius Valerius Constantius nob. Caes., 180.
Imp. Caes. Valerius Co[nstantinus] P. F. Invict. Aug., [trib.] pot., p. p., procos., 25.
D. n. Fl. Delmatius nob. ac fortissimusque Caes., 40.
D. n. Cl. Constantinus Victor semper Aug., 33.
Imp. Caes. Flavius Julius Costantius P. F. [no]b. Caes., Aug., p. m., trib. pot. VII, cos., 34.
D. n. Valentinianus Aug., 32.
D. n. Valens Aug., 32.
D. n. Flavius Victor... F. semper Aug., 171.
D. Mauricius Imp., 1.

Digitized by Google

## VI

## POUVOIRS PUBLICS

### 1° *Consuls.*

Cn. Papeirio Carbone II cos. (a. 641), 170.
C. Julius Caesar, III (a. 708), 41.
Condiano et Maximo cos. (a. 151), 6.
Ti. Caesare III, Druso Caesare Ti. f. II cos. (a. 18), 18.
Apronio et Paetino cos. (a. 123), 2.
Torquato et Libone cos. (a. 128), 101.
Juventio II et Marcello II cos. (a. 129), 101.
Apro et Catulo cos. (a. 130), 73.
Serviliano III et Varo (a. 134), 74.
Cn. Claudio Severo II, Ti. Cl. Pompeiano II cos. (a. 173), 99.
Gentiano et Basso cos. (a. 211), 102.
Imp. Gordiano Aug. et Aviola cos. (a. 239), 103.
Decio Aug. II et Grato cos. (a. 250), 117.
Venantius Opilio cos. (a. 453), 58.
Apro et Paeto cos., 7.
Commodo et Laterano cos., 75.
Q. Volusio Flacco, L. Aurelio Gallo cos., 98.

### 2° *Fonctionnaires supérieurs.*

Aedilis cerialis, 92.
Consul, 92.
Consularis, 96.
Curator riparum et alvei Tiberis ex. s. c., 121.
Curator viae Flaminiae, 92.
Curator viae Latinae, 186.
Decemvir slit. jud. ex. s. c., 100.
Dux (*Aegypti et Thebaidos, utrarumque Libyarum*), 152.
Juridicus (*reg. Transpadanae*), 92.
Legatus Augusti (*in Gallia Comata*), 100.
Legatus (*praetoris*), 145.
Leg. pr. pr. (*Africae*), 92.
— (*Lyciae et Pamphyliae*), 165, 165 *bis*.
— (*Noricae*), 92.
Patricius, 1.
Praefectus Aegypti, 79.
Praefectus Miniciae, 92.
Praefectus praetorio, 1.
Praefectus urbi, 62.
Praetor, 92, 186.
Proconsul (*Asiae*), 46, 133.
— (*Africae*), 155.
— (*Baeticae*), 92.
— (*Narbonensis*), 100.
Procurator, 61.
Procurator annonae Ostiis, 77.
Procurator Aug. ferrariarum, 77.
Procurator Augusti (*Mauretaniae*), 14.
Procurator hereditatium, 187.
Procurator praeses (*Mauretaniae Caesariensis*), 187.
Procurator (*Sardiniae*), 26, 27 (*v. e.*), 29, 31 (*v. e*), 22 (*v. p.*), 23 (*v. p.*), 24, 25, 26 (*v. e.*), 27, 28, 29, 30 (*v. p.*), 31 (*v. e.*), 32 (*v. p.*), 33 (*v. p.*), 34 (*v. p.*), 35 (*v. e.*), 36 (*v. e.*), 37 (*e. v.*), 38 (*e. v.*), 39 (*v. p.*), 40 (*v. p.*), 175, 176 (*v. p.*), 187 (*v. e.*)
Quaestor (*Asiae*), 92.
Quaestor candidatus, 62.
Quaestor candidatus Aug., 143.
Quaestor pro praetore (*Ponti et Bithyniae*), 186.
Quattuorvir, 186.
Quindecemvir sacris faciundis, 62.
Rationalis, 59.
Sevir equitum romanorum turmae III, 62.
Sub praefectus (*annonae*), 106.
Trib. pleb., 100.
Triumvir monetalis a. a. a. f. f., 62.

### 3° *Fonctionnaires inférieurs.*

Arkarius, 45.
Cancellarius, 97.
Decurialis decuriae viatoriae, 119.
Decurialis qui praetori apparuerunt, 62.
Dispensator, 45.
Exercitator liberorum Aug., 88.

Digitized by Google

## VII

## CORPS DE TROUPES


### 1° *Légions.*

Leg. I Adjutrix (*cornicularius cos.*), 52.
Leg. I Minervia (*frumentarius*), 144.
Leg. II Aug. (*trib. latic.*), 92.
Leg. II Parthica (*praefectus vice legati*), 187.
Leg. III Cyrenaïca (*tribunus*), 143.
— ? (*tribunus* ou *centurio*), 182.
Leg. VII Claudia (*leg.*), 92, 95.
Leg. VII Gemina Felix (*tribunus*), 77.
Leg. XIIII Gemina (*tubicen*), 109.
Leg. X Fretensis, 178.
Leg. XIIII Gemina (*veteranus*), 110.

### 2° *Ailes.*

Ala exploratorum Pomariensium (*praepositus*), 54.
Ala I Fl. Gallorum Tauriana (*praefectus*), 11.
Ala II Pannoniorum (*praefectus*), 77.

### 3° *Cohortes auxiliaires.*

Coh. I Fl. Canathenorum (*tribunus*), 11.
Coh. I Gallorum (*centurio*), 84.
Coh. III Ityraeorum (*praefectus*), 11.
Coh. II Sardorum (*praepositus*), 54.

### 4° *Numeri.*

Brittones Triputienses, 166.
Equites Mauri (*praepositus*), 187.
Explorator Batavorum, 55.
Lanciarii (*eques*), 76.
Pedites Juniores Mauri (*praepositus*), 187.
Schola equitum, 76.

### 5° *Troupes de Rome.*

Coh. VIII Praetoria Pia Vindex (*tribunus*), 187.
Coh. X Praet. (*tribunus*), 108.
Coh. XI Urbana (*tribunus*), 187.
Vigiles, 106.
Vigiles (*cohortes VII*), 124, 125, 126.
Vigiles (*coh. II, tribunus*), 104, 105, 122.
— (*coh. II, milites*). 129.
Vigiles (*coh. VI, tribunus*), 102, 103.
Vigiles (*centurio*), 103.
— (*cornicularius tribuni*), 103.
Vigiles (*praefectus*), 78, 102, 103, 104, 105, 106, 122, 125 (nom martelé en 195), 168.
Vigiles (*subpraefectus*). 78, 102, 103, 104, 105, 106, 122.
Vigiles (*tribunus*), 125.
Equites singulares (*tectores*), 117.
Singulares Augusti, 153.

### 6° *Flottes.*

Classis Britannica, 44.
Liburna Salvia Augusta, 158.

### 7° *Particularités (grades, emplois, guerres, etc.).*

Bellum Actiense, 42.
Bellum Alexandrinum, 41.
Bellum Perusinum, 42.
Castra Ostiensia, 104, 105.
Commilitones Germanici, 96.
Cornicularius, 64.
Decurio alarius, 187.
Dona militaria, 185.
Factio Gallicana (= bellum a Clodio Albino susceptum), 108.
Primipilus bis, 187.
Protector, 65.
Protector dominicus, 58.
Statio vigilum (à Ostie), 129.
Triumphus de Celtibereis Hispaneisque, (a. 576), 70.
— ex Lusitania Hispaniaque (a. 576), 70.
— de Histreis et Liguribus (a. 577). 70,
— ex Sardinia (a. 572), 70.
— ex Hispania citeriore (a. 579), 70.
— de Gallis (a. 708), 41.
— de Judaeis (T. Imp.), 185.


Digitized by Google

## VIII

### ADMINISTRATION PROVINCIALE OU MUNICIPALE[1]

Conductores piscatus, 63.
Dispunctor republicae, 89.
Legatus (civitatis), 17.
Manceps, 63.
Praetor (Laurentium Lavinatium), 99.

## IX

### COLLÈGES

Centonarii (*magister*), 10.
Cultores Victoriae, 114.
Hastiferi, 64.
Lyntearii, 77.
Synhodus magna [psaltum (*magister, decuriones*), 56.
Vernaculi, 51.

## X

### PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

Artifex vitriarius, 132.
Autel taurobolique, 81.
Briques, 5, 6, 7, 72, 73, 74, 75, 101, 112, 128, 178.
Calendrier romain, 14 *bis*.
Carrières exploitées par des soldats, 182.
Centonarius, 10
Diaconus, 116.
Digma, 48.
Edictum Constantini de accusationibus, 157.
Empreintes sur barres d'or, 47.
Fascia, 148.
Formule : H · S · H · N · L = hoc sepulcrum heredem abalienare non licet.
Fragment des actes des Arvales, 18.
Jus gladii, 187.
Lex dedicationis statuae, 184.
Médaillon de terre cuite (de fabrique viennoise), 163.
Nasililim (*expression inexpliquée sur des stèles élevées à Saturne*), 134, 135, 136, 137, 138.
Obrysum, 47.
Porticus triumphi, 71.
Praetoriolum (pertinens ad heroum), 119.
Signature de lapicide, 89.
Signum (= sobriquet militaire), 52.
Statio urbana Augg. nn. 172.
Tabula lusoria, 66.
Taurobolium, 83.
Terrae motus, 19.
Tessère en forme de poisson, 162.
Testament, 57.
Tuyaux de plomb, 8, 9.
Vectigal rotare, 179.
Vestigium et berbex (offrandes à Saturne), 142.
Victimae ordinariae expiatae, 156.

1. Pour les municipalités et les collèges, nous n'avons compris dans cette liste que les faits importants.

Digitized by Google

# TABLES

## DU TOME XIV DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

## I. — TABLE DES MATIÈRES


Pages.

Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. Deloche . . . . . 1
Quelques verreries romaines de Boulogne-sur-Mer, par M. V.-J. Vaillant. 16
Inscriptions céramiques de la nécropole punique d'Hadrumète, par M. Philippe Berger . . . . . 21
L'ère de Yezdegerd et le calendrier perse (*suite*), par M. E. Drouin . . 42
Restauration des frontons d'Olympie, par MM. Paul Monceaux et Victor Laloux . . . . . 55
Tessères antiques, théâtrales et autres (*suite*), par M. J.-Adrien Blanchet . . . . . 64
Chronique d'Orient, par M. Salomon Reinach . . . . . 81
Statistique monumentale du département du Cher. — Conclusions. — Histoire de l'architecture dans le département du Cher (*suite et fin*), par M. Buhot de Kersers . . . . . 144
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions . . . . . 151
Société nationale des Antiquaires de France . . . . . 159
Nouvelles archéologiques et Correspondance . . . . . 162
Bibliographie : J. Tolstoï et N. Kondakov. Les antiquités russes dans les monuments de l'art, par M. Louis Léger . . . . . 166
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par M. René Cagnat . . . . . 167
Sur l'usage du système pondéral assyrien dans l'Arménie russe à l'époque préhistorique, par M. J. de Morgan. . . . . 187
Le trésor de Saint-Pabu, canton de Ploudalmézeau (Finistère), par M. P. du Chatellier . . . . . 188
Note pour faire suite au tracé du plan de la mosquée d'Omar, publié en juin-juillet 1888, par M. C. Mauss . . . . . 195
Inscriptions céramiques de la nécropole punique d'Hadrumète (*suite et fin*), par M. Philippe Berger . . . . . 201


Digitized by Google

Pages.

L'ère de Yezdegerd, et le calendrier perse (*suite et fin*), par M. E. Drouin 229
Tessères antiques, théâtrales et autres (*suite et fin*), par M. J.-Adrien Blanchet . . . . . 243
L'art provincial dans l'Afrique romaine, par M. R. de La Blanchère . . 258
Le tombeau de saint Quentin, par M. Germain Bapst . . . . . 268
Note sur la métallurgie du cuivre en Sardaigne, par M. Alphonse Baux . 276
Nécrologie. Funérailles du baron Jean de Witte . . . . . 285
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions . . . . . 287
Nouvelles archéologiques et Correspondance . . . . . 295
Bibliographie : 1. Baron J. de Baye. Études archéologiques. Époque des invasiens barbares ; industrie anglo-saxonne, par M. Anatole de Barthélemy . . . . . 301
— 2. Paul Lacombe. La famille dans la société romaine, par M. Maurice Albert. . . . . 302
— 3. Salomon Reinach. Antiquités nationales. Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye. Époque des alluvions et des cavernes, par M. Henri de Parville . . . . . 306
— 4. E. Cartailhac. La France préhistorique d'après les sépultures et les monuments, par M. Salomon Reinach . . . . . 308
Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. M. Deloche. . . . . 309
Le cylindre de Urkham au Musée Britannique, par M. J. Ménant. . . 322
Les tablettes cunéiformes de Tel-el-Amarna, par M. A.-H. Sayce, traduction de M. Salomon Reinach. . . . . 342
Inscriptions de la cité des Lingons, conservées à Dijon et à Langres, par M. Robert Mowat. . . . . 363
Catalogue des vases peints grecs et italo-grecs de la collection de M. Bellon, par MM. Chamonard et Couve. Préface, par M. Max. Collignon. . 380
Tête en marbre du Musée de l'Acropole d'Athènes, par M. Henri Lechat. 396
Le pape Urbain V. Essai sur l'histoire des arts à Avignon, au xiv^e siècle, par M. E. Müntz. . . . . 403
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions. . . . . 413
Société nationale des Antiquaires de France. . . . . 418
Nouvelles archéologiques et Correspondance. . . . . 420
Bibliographie : 1. Olivier Rayet, Études d'archéologie et d'art, réunies et publiées avec une notice biographique sur l'auteur, par M. Salomon Reinach. . . . . 424
— 2. Eugène Müntz. OEuvres de M^gr X. Barbier de Montault, tomes I et II. . . . . 426
Guide de l'École nationale des Beaux-Arts, par M. Eugène Müntz. . . 427
Revue des publications périodiques relatives à l'antiquité romaine, par M. René Cagnat. . . . . 428
Table analytique de ladite Revue, par M. René Cagnat. . . . . 453

Digitized by Google

# II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

## PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

BAPST (Germain). — Le tombeau de saint Quentin. . . . . 268
BAUX (Alphonse). — Note sur la métallurgie du cuivre en Sardaigne. . . 276
BERGER (Philippe). — Inscriptions céramiques de la nécropole punique d'Hadrumète. . . . . 21, 201
BLANCHET (J.-Adrien). Tessères antiques, théâtrales et autres (*suite et fin*). . . . . 64, 243
BUHOT DE KERSERS. — Statistique monumentale du département du Cher. — Conclusions. — Histoire de l'architecture dans le département du Cher (*fin*). . . . . 144
CAGNAT (René). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. . . . . 167, 429
— Table analytique de la Revue des publications épigraphiques. . . . 453
CHAMONARD. — Catalogue des vases peints grecs et italo-grecs de la collection de M. Bellon. . . . . 380
CHATELLIER (P. DU). — Le trésor de Saint-Pabu (Finistère). . . . . 188
COUVE. — Catalogue des vases peints grecs et italo-grecs de la collection de M. Bellon. . . . . 380
DELOCHE (M.). — Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*). . . . . 1, 309
DROUIN (E.). — L'ère de Yezdegerd et le calendrier perse (*suite et fin*). 42, 229
LA BLANCHÈRE (R. DE). — L'art provincial dans l'Afrique romaine. . . 258
LALOUX (Victor). — Restauration des frontons d'Olympie. . . . . 55
LECHAT (Henri). — Tête en marbre du Musée de l'Acropole d'Athènes. . 396
MAUSS (C.). — Note pour faire suite au tracé du plan de la mosquée d'Omar, publié en juin-juillet 1888. . . . . 195
MENANT (J.). — Le cylindre de Urkham au Musée Britannique. . . . 322
MONCEAUX (Paul). — Restauration des frontons d'Olympie. . . . . 55
MORGAN (J. DE). — Sur l'usage du système pondéral assyrien dans l'Arménie russe, à l'époque préhistorique. . . . . 177
MOWAT (Robert). — Inscriptions de la cité des Lingons, conservées à Dijon et à Langres. . . . . 363
MÜNTZ (Eug.). — Le pape Urbain V. Essai sur l'histoire des arts à Avignon, au XIVe siècle. . . . . 403
REINACH (Salomon). — Chronique d'Orient. . . . . 81
— Les tablettes cunéiformes de Tel-el-Amarna (traduit de l'anglais de M. A.-H. SAYCE). . . . . 342
SAYCE (A.-H.). — Les tablettes cunéiformes de Tel-el-Amarna (traduction de M. SALOMON REINACH). . . . . 342
VAILLANT (V.-J.). — Quelques verreries romaines de Boulogne-sur-Mer. 16

Digitized by Google

# TABLE DES PLANCHES

XIV-XV. Verreries romaines de Boulogne-sur-Mer.

XVI-XVII. Olympie. — Grand temple de Zeus. Fronton de la façade orientale (angle de droite).

XVIII-XIX. Olympie. — Grand temple de Zeus. Fronton de la façade occidentale (partie centrale).

XX-XXI. Olympie. — Grand temple de Zeus. Restauration des frontons d'après les fragments retrouvés et les descriptions de Pausanias.

XXII. Cylindres royaux. Premier empire de Chaldée.

XXIII. Tête de marbre du Musée de l'Acropole.

XXIV. Tombeau d'Urbain V.

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

PHOTOTYPIE BERTHAUD 9, RUE CADET

VERRERIES ROMAINES

DE BOULOGNE-SUR-MER

Digitized by Google

Digitized by Google

PHOTOTYPIE BERTHAUD 9, RUE CADET

VERRERIES ROMAINES

DE BOULOGNE-SUR-MER

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

XXI

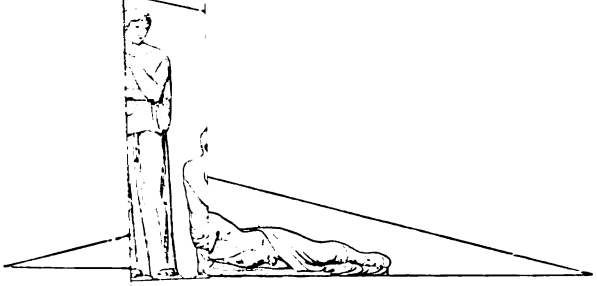

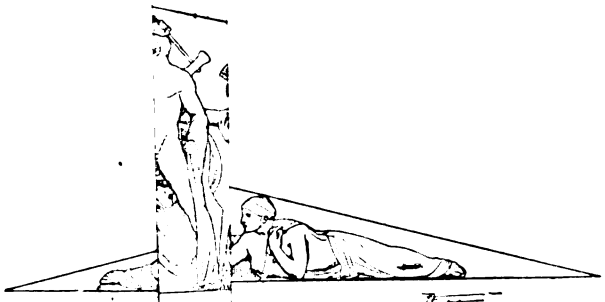

E ZE

T LES

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE CYLINDRE DE URKHAM

N° 1

N° 2

N° 3

N° 4

IMP. BERTHAUD

CYLINDRES ROYAUX

PREMIER EMPIRE DE CHALDÉE

Digitized by Google

Digitized by Google

Hel et Imp Lemercier et Cie F. Leroux, Edit

TÊTE EN MARBRE
DU MUSÉE DE L'ACROPOLE D'ATHÈNES

Digitized by Google

Digitized by Google

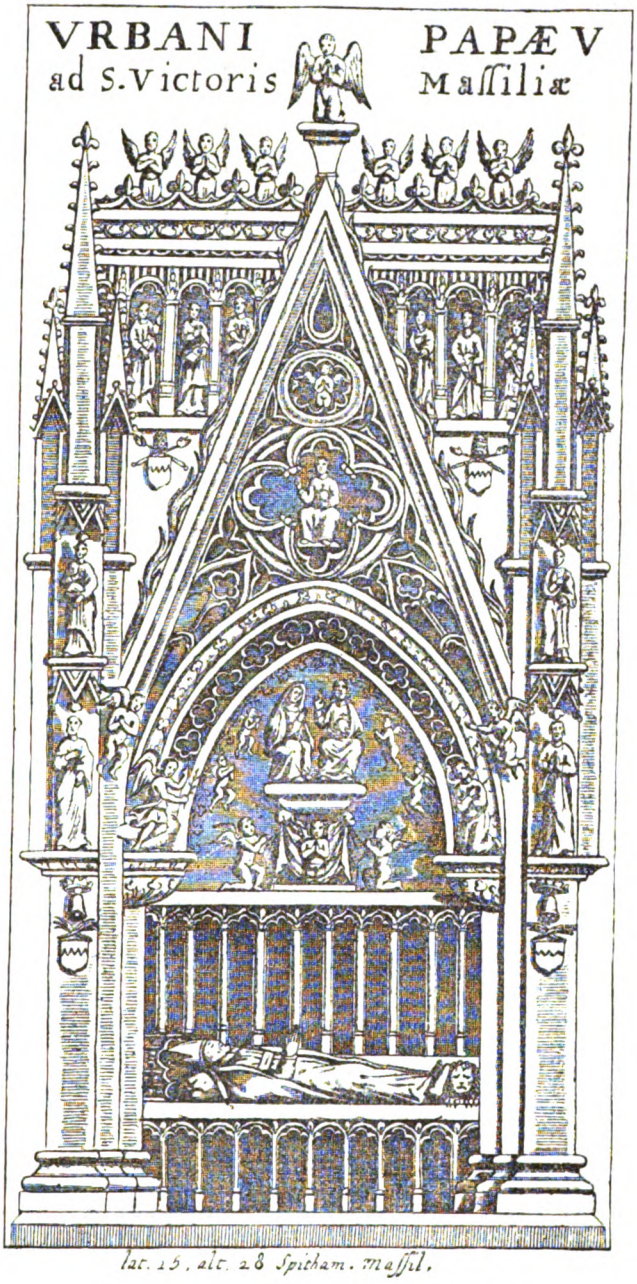


MAUSOLÉE DU PAPE URBAIN V

AUTREFOIS A L'ABBAYE DE SAINT-VICTOR, A MARSEILLE

D'après la gravure des Bollandistes.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CC3
.R4
ser. 3

Digitized by Google

Digitized by Google

3 0000 108 503 156

Digitized by Google

Digitized by Google